LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Albarel (Dr), de Narbonne.

Baudouin (Marcel), Préhistorien.

Berner (Paul), Directeur de l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fond (Suisse).

Bonnette (Dr), médecin-major de 1re classe de l'armée.

Brienne (Maxime), Publiciste.

Caldine (D.), Homme de lettres.

Cornilleau (R.).

Foveau de Courmelles (Dr).

Gourcuff (Olivier de), Homme de lettres.

Granjux (Dr), de Paris.

Guelliot (Dr Octave).

Henry-André, Artiste-peintre.

Lebeaupin (Dr), de Moisdon-la-Rivière.

Lemaire (Dr), de Dunkerque.

Maljean (Dr), Médecin principal de l'armée en retraite.

Mathé (Dr Lucien), de Paris.

Menier (Dr), de Decazeville.

Molinéry (Dr), de Luchon.

Monin (Dr E.), de Paris.

Mollière (A.), de Lyon.

Muller (Paul).

Natier (Dr M.), de Paris.

Noury (Dr P.), de Rouen.

Rénon (Professeur Louis), de l'Académie de médecine.

Sottas (Dr Jules), de Paris.

Terrier (Dr), de Paris.

Verdenal (Dr), de Pau.

Vinot-Préfontaine (Jean).

Voivenel (Dr Paul), de Toulouse.

Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

1921

PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

1921

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE


FAMILLE DE M. P. L. DE PARIS
7 ENFANTS DE 18 MOIS A 8 ANS
TOUS ÉLEVÉS A LA PHOSPHATINE FALIÈRES

28e ANNÉE — No 1 — 1er Janvier 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

L'Alcoolisme dans la Littérature

L'ivresse et l'ivrognerie dans Shakespeare

Par M. Olivier de Gourcuff.

De toute éternité les poètes ont chanté le vin, les joies qu'il donne, même les pièges qu'il tend. La Bible conte l'ivresse de Noé. Chez les Grecs et les Latins, d'Anacréon à Horace, l'hymne à Bacchus revient sous toutes les formes ; donnez un autre nom au dieu, l'Indien Kalidasa et le Persan Hafiz sacrifièrent sur ses autels.

Le théâtre devait s'emparer d'une passion qui met l'homme hors de lui, décuple ou annihile ses facultés ; il en tire, pour embrouiller ou dénouer une intrigue, des effets certains. Le *Sosie* de Plaute serait moins bavard s'il était à jeun, et le charme opère, suivant le siècle et le tempérament, aussi bien sur l'Annibal de l'*Aventurière* que sur le Sganarelle du *Médecin malgré lui.*

Dans son œuvre immense, variée comme la vie, profonde comme l'histoire, Shakespeare ne pouvait dédaigner une mine aussi précieuse, il y a puisé largement. Avec son impartialité habituelle, il a mis en scène des ivrognes de profession et des buveurs d'occasion, fanfarons ou inconscients, qui connaîtront les surprises du réveil de l'ivresse.

Aux professionnels de la bouteille d'abord. On s'étonnerait de ne pas me voir donner la première place à *Falstaff*, non pas tant au Falstaff des *Joyeuses Commères* qui, tout « buveur flamand » que Ford l'appelle et quoiqu'il implore du vieux vin pour se passer le goût de l'eau de la Tamise, est surtout un épais et naïf libertin, qu'à l'authentique Sir John Falstaff, de *Henry IV*.

Il demande l'heure au prince Henry, et le prince de lui répondre :

> Tu as mis ton esprit dans ta graisse en buvant du vin sec, en te déboutonnant après souper, en dormant sur des bancs après midi, jusqu'à oublier ce que tu devrais savoir. Mais que diable as-tu à faire avec l'heure, à moins que les heures ne soient pour toi des verres de vin et les minutes des chapons ?

Voilà l'homme qui a gagné le droit de s'écrier : « Qu'un verre de vin soit mon poison », et qui s'ingurgite plusieurs rouge-bords, dût-

il y trouver de la chaux, avant de raconter la grotesque histoire des drôles en bougran que sa bedaine a fait fuir. Le prince s'amuse à entendre son gros favori faire profession de sobriété relative : « Coquin ! tes lèvres sont essuyées à peine depuis ta dernière lippée ». Falstaff a réponse à tout, mais il s'attendrit : « Qu'on me donne à boire, j'aurai les yeux rouges, on croira que j'ai pleuré, je ne parlerai plus dans le vin, mais dans les larmes. » Le prince se détourne. « Pourquoi parler à ce gros sac à vin, qui n'est bon qu'à goûter le vin et à en boire ? » Falstaff se récuse : « Si c'est un péché de boire, que Dieu pardonne aux mécréants ! » Et le prince termine la scène par une réflexion philosophique, sur un sou de pain mis en regard d'une formidable quantité de boisson.

Falstaff a bien quelques velléités de s'amender. « Je vais renoncer à boire, je vivrai proprement comme doit le faire un noble » ; mais il revient vite à ses moutons, et dans un savoureux monologue, que je me reprocherais de ne pas citer, car le personnage s'y montre sans voiles, il fait l'apologie de son péché mignon :

Ce jeune homme ne m'aime pas, personne ne le fait rire ; rien d'étonnant, il ne boit pas de vin. Ces garçons si réservés ne sont à l'épreuve de rien ; l'abstinence de boisson leur refroidit le sang, les change en harengs saurs, leur donne les pâles couleurs. Quand ils se marient, ce sont de vraies filles, et nous deviendrions comme eux des sots et des couards, si nous n'avions pas la flamme. Un bon verre de vin opère doublement. Il me monte au cerveau, il dessèche toutes les folles, sombres et lourdes vapeurs qui l'entourent, il le rend impressionnable, subtil, oublieux, il l'emplit de figures légères, ardentes, délectables ; et ces images se dégageant, s'exprimant par la voix (la langue), deviennent du meilleur esprit. La seconde propriété de votre excellent vin est de réchauffer le sang ; il était froid, il faisait pâlir le foie, ce qui est l'indice de la pusillanimité et de la couardise, le vin l'échauffe et le fait courir des intestins aux extrémités. Le vin illumine la face ; comme un fanal, il avertit tout le reste de ce petit royaume qu'est l'homme de prendre les armes. Alors les principes de vie, les petits esprits intérieurs viennent se ranger sous leur capitaine, le cœur, qui, puissant, enflé de cette réserve, accomplit tous les actes de courage. Et cette valeur vient du vin. De sorte que l'adresse aux armes n'est rien sans le vin, car il la met en œuvre ; l'intelligence n'est qu'un tas d'or gardé par un diable, jusqu'à ce que le vin l'entreprenne et lui donne des moyens d'action. Voilà pourquoi le prince Henry est un brave : le sang glacé, héritage de son père, il l'a, comme il eût fait d'une terre pauvre, maigre, stérile, engraissé, cultivé, labouré, dans un constant effort de boire du meilleur, et avec une bonne provision de vin fécond ; il en est devenu très chaud, très vaillant. Si j'avais mille fils, le premier principe humain que je leur inculquerais, serait de renoncer aux faibles breuvages et de se vouer au vin.

Cet éloge de la dive bouteille — du lyrisme réaliste si l'on ose dire ! — ne peut être mieux placé que dans la bouche du gros chevalier dont le prince de Galles se sépare avec éclat dès que la mort de son père l'a rendu roi, mais qu'il regrette un peu tout de même, prononçant sa falote oraison funèbre quand il le croit mort.

Falstaff ne chemine d'ailleurs que sous bonne escorte de truands de son espèce, Poins, Péto, Pistol, maigre comme une haridelle ; Bardolph surtout, dont le nez s'allume comme un phare, qui devient un ange (c'est lui qui le dit) dès qu'il a bu et qui a dépensé en boisson de quoi acheter assez de lampions pour éclairer le monde. Il n'est pas jusqu'aux juges Shallow et Silence, le bien nommé, qui ne s'en mêlent. Quant à l'hôtesse de la taverne de la « Tête de sanglier », à Eastcheap, et à sa digne servante Doll Tear-Sheet, elles tiennent fort bien leur partie dans le concert ; l'hôtesse assure que le vin des Canaries parfume le sang, et Doll envie Falstaff de porter en lui toute une cargaison de vin de Bordeaux.

Un autre ivrogne des hautes classes, un peu émule de Falstaff, c'est Sir Toby Belch, l'oncle d'Olivia, dans la *Douzième Nuit*. La malicieuse Maria lui dit sans ambages : « Cette habitude de boire vous fera tort, il paraît que vous êtes ivre tous les soirs. » Sir Toby n'en perd pas une gorgée.

A la santé de ma nièce ! Je boirai à sa santé aussi longtemps qu'il y aura un passage dans ma gorge et de la boisson en Illyrie. Lâche et pleutre quiconque ne boit pas à ma nièce et jusqu'à ce que la cervelle lui tourne !

Il apostrophe Sir André Agnecheek, assez sec biberon : « Je ne t'ai jamais vu si démonté, tu as besoin d'un verre de vin des Canaries. » Ce vin des Canaries, fameux dans Shakespeare, et le « sack » que l'on fait flamber parfois, se partagent les tendresses de Sir Toby ; il laisse l'eau-de vie, « aqua vitæ », aux sages-femmes ou à la nourrice de Juliette. Au dernier acte de la pièce, le clown le ramène titubant, murmurant qu'il déteste les ivrognes, et Olivia l'envoie se coucher.

Descendons plusieurs degrés de l'échelle sociale, pour aborder un représentant de l'ivrognerie populaire et même populacière.

Comme le pêcheur de *Si j'étais roi*, le chaudronnier Christophe Sly est enlevé pendant son sommeil par un seigneur blasé, qui le travestit en prince à son tour et fait représenter, devant son Altesse improvisée, cette jolie comédie de *la Grondeuse mise à la raison*, qui a réussi sur le théâtre français autant que sur la scène anglaise, Christophe Sly n'est qu'un comparse, mais très drôle, et le prologue dont il est le héros, les réparties dont il émaille la pièce sont de la plus amusante bouffonnerie. Dort-il du lourd sommeil de l'ivresse, ou simule-t-il ce sommeil pour ne pas payer son écot à l'auhergiste ? C'est ce que l'histoire ne nous dit pas. Toujours est-il que le seigneur revenant de la chasse le croit mort à première vue et qu'un des chasseurs ayant déclaré que s'il n'était pas échauffé par l'*ale* (l'*ale* a remplacé le *sack*), il trouverait le lit plutôt froid pour y dormir, on le traite de bête monstrueuse, de cochon, jusqu'à ce qu'une étrange fantaisie le transporte dans la demeure princière. A son réveil,

Pour l'amour de Dieu, s'écrie-t-il, donnez-moi un pot de petite *ale*. — Votre Seigneurie, répond un serviteur, boirait-elle un verre de vieux vin ? — Je suis Christophe Sly, réplique notre homme, sur le point de se fâcher ; je n'ai jamais bu de vin de ma vie. Demandez à Marianne Hacket, la grosse débitante d'ale de Wincot, si elle ne me connaît pas ; si elle vous dit que je ne paye pas quatorze sous ma pinte d'ale, tenez-moi pour le plus fieffé coquin de la chrétienté... Encore une fois, donnez-moi à boire, et de l'ale.

La farce continue sur ce ton, jusqu'à ce qu'elle se fonde dans la comédie.

Habitant et citoyen d'une nation qui eut toujours la maîtrise des flots, Shakespeare devait consacrer une part de son œuvre à la mer et aux marins : il l'a fait dans *la Tempête*. On y entend les commandements du capitaine à son bord, du maître d'équipage, et jusqu'aux refrains bachiques du matelot Stéphano, le sommelier ivrogne. Stéphano, qui a échappé au naufrage à califourchon sur une barrique, entre en scène une bouteille à la main ; il y puise des consolations : « c'est mon réconfort. »

Il avise Caliban, le monstre à face humaine, en proie à un de ces accès de fièvre que déchaînent sur lui le magicien Prospero et le lutin Ariel. « Il va goûter à mon vin ; s'il n'en a jamais bu, c'en est fait de sa crise. » Et comme Caliban déclare que le breuvage ne lui a pas fait de mal : « Vas-y encore », réplique le facétieux sommelier ; « ouvre la bouche », il y a de quoi te faire parler et faire passer ton accès. Tout le vin de ma bouteille est capable de te guérir tout à fait. Encore un coup ! Ainsi soit-il ! Et j'en verserai dans ton autre bouche... » Caliban, qui a l'étoffe du plus bestial des ivrognes, prend goût à la boisson. « C'est une bien belle chose. C'est un brave dieu et sa liqueur est céleste... Je veux m'agenouiller devant toi, je jure d'être ton fidèle esclave. » L'acte accompagne la parole, le pauvre diable de monstre, bouteille en main, suit à la trace, comme un chien, Stéphano et Trinculo son compère. « Bois à ma santé, lui crie Stéphano, bois quand je l'ordonne. Tu as les yeux sortis de la tête. Homme monstre, as-tu noyé ta langue dans le vin ? » Trinculo l'apostrophe à son tour et le traite de poisson débauché. Caliban n'a plus à boire et retombe dans sa nuit. « Aide-moi à emporter ma provision de vin, lui dit impérativement Stéphano, ou je te chasserai de mon royaume. »

Voulez-vous maintenant entendre un homme du peuple philosopher sur les effets de la boisson ? Le « portier » de *Macbeth* va s'en charger, dans un passage qu'aucun traducteur ne s'est avisé de faire ressortir.

La boisson, Monsieur, provoque trois choses : l'enluminure du nez, le sommeil et l'ivresse. Quant à la salacité, elle la provoque, Monsieur, mais elle la combat ; elle stimule le désir, mais elle nuit à l'acte. Dans le fait, l'intempérance ne s'accorde pas avec les dispositions amoureuses ; elle en

donne, mais elle les gâte ; elle excite l'homme et elle le déprime, elle l'encourage et elle le démonte ; elle le soutient, puis elle ne le soutient plus. Conclusion : il tombe dans un sommeil équivoque, il n'étreint plus que le mensonge et tout s'en va...

Macduff ayant insinué que la boisson a dû le tromper la nuit dernière, le portier reprend son discours.

Mais oui, Monsieur, c'est ce qu'elle a fait dans mon propre gosier. Mais je l'ai remerciée de m'avoir donné ce mensonge. Elle a eu beau me casser les jambes, je m'estime trop fort pour elle, et je l'ai quelquefois jetée dehors.

Le théâtre de Shakespeare semble souvent le commentaire de la devise, un peu modifiée, d'un autre grand écrivain, son contemporain presque, RABELAIS : « *Boire* est le propre de l'homme. » Les pots d'ale, de « bonne double bière », s'y entrechoquent, tintent joyeusement avec les verres de vin de France ou d'Espagne.

Tantôt c'est une image : Hastings, dans *Richard III*, dit galamment à une jeune dame : « Celui qui bâtit son espérance sur vos doux regards ressemble à un matelot ivre perché sur un mât ; tout mouvement menace de le précipiter dans l'abîme. » Tantôt c'est un trait d'histoire : Jack Cade, de *Henry VI*, l'usurpateur, le révolutionnaire qui faillit mettre à mal la monarchie anglaise, lance de sa voix de rogomme une proclamation à ses sujets :

Ce sera félonie de boire de la petite bière. Je veux que tout le monde boive de ma réserve. J'édicte et j'ordonne, aux frais de la cité, que les fontaines ne *pissent* (PISSING CONDUCT) que du vin de Bordeaux la première année de mon règne.

Dogberry, dans *Beaucoup de bruit pour rien*, donne des instructions aux hommes de garde.

Faites une tournée dans tous les débits d'ale ; ordonnez à tous les consommateurs ivres d'aller se coucher. — Et s'ils ne veulent pas ? — Eh bien ! laissez-les seuls jusqu'à ce qu'ils soient dégrisés

Ce n'est qu'en Angleterre, dans l'Angleterre de Shakespeare, qu'on aurait pu noyer le pauvre duc de Clarence dans un tonneau de Malvoisie et que le fou du *Roi Lear*, qui a des lueurs de raison, laisserait sciemment échapper ce sage conseil : « Quitte ton vin et ta catin. »

Les pièces grecques et romaines retiennent des échos de *beuveries*. « Tes anciens flatteurs continuent à porter de la soie, à boire du vin et à mentir », dit Apemantus à Timon d'Athènes. Menentius de *Coriolan*, nous confesse son faible : « Je suis réputé pour un amateur de vin chaud, je n'y mêle pas une goutte d'eau du Tibre. » Le sévère Brutus, dans *Jules César*, réclame un bol de vin, il y

noiera toute son amertume, et Cassius renchérit : « Une noble émulation m'altère. Remplis, Lucius, remplis ma coupe jusqu'à ce qu'elle déborde : je ne boirai jamais trop ».

Parallèlement à l'ivrognerie, qui devient une sorte de seconde nature, assez bénigne, inoffensive, au demeurant, Shakspeare n'a pas manqué de placer l'ivresse, accidentelle ou provoquée, qui met sa malheureuse victime hors d'elle-même, lui fait faire des inconséquences ou commettre des fautes, parfois irréparables, et dont elle aura honte, les fumées du vin une fois dissipées.

Dans *les Joyeuses Commères de Windsor*, une bande de sacripants emmène Slender à la taverne, le fait boire, l'enivre et le débarrasse de sa bourse (le mot *pick-pocket* est déjà dans Shakespeare). A demi dégrisé, le pauvre diable fait de lamentables et plaisantes confidences :

Je ne me rappelle plus ce que j'ai fait quand vous m'avez saoulé et pourtant je ne suis pas un âne. Je ne boirai plus désormais qu'en honnête société. Si je suis ivre, je le serai en compagnie de gens qui craignent Dieu, et non pas avec de vulgaires coquins, ivres eux-mêmes.

Il y a, dans *Antoine et Cléopâtre*, à bord de la galère consulaire, une scène entre les maîtres de Rome, qui bientôt, comme le constate tristement Ménas, un des assistants, dégénère en orgie. On porte force santés à Lépide, on le grise, et comme Enobarbus insinue qu'il porte le tiers du monde, Ménas réplique : « Alors le tiers du monde est ivre et que roule tout le monde ! »

Le jeune César assure qu'il aimerait mieux jeûner. Mais Marc-Antoine, qui entend que la fête rappelle celle d'Alexandre, fait remplir sa coupe, joint les mains des convives, exprime le vœu que le vin triomphant plonge les sens dans un délicieux Léthé, chante enfin une chanson bachique.

Viens, monarque du vin, plantureux Bacchus aux joues roses, que dans tes foudres nos soucis soient noyés, que les grappes décorent nos cheveux, fais-nous boire jusqu'à ce que tourne le monde.

César jouit de la folie de son rival, qui rit et chante pour s'étourdir ; il constate qu'Enobarbus le fort est plus faible que le vin, et que sa propre langue lui colle au palais, mais il n'a perdu aucune de ses qualités d'observateur et il se sent le vrai vainqueur d'Antoine, tout en réclamant, pour débarquer, le secours du bras puissant de l'amant de Cléopâtre. Celui-ci ne dira-t-il pas, dans la suite du drame, quand la fortune le trahit : « N'épargnez pas les coupes, j'y veux noyer le respect de moi-même... Nous boirons à la destinée du jour prochain ! »

Othello est universellement connu et je n'apprendrai à personne que le lieutenant Cassio, entraîné à boire contre son gré, à violer ainsi la consigne, devient la victime et l'aveugle instrument de l'infernale diplomatie d'Iago. La scène d'ivresse est magis-

tralement traitée. Comme Iago sait s'y prendre, comme il exploite le dévouement du naïf officier pour le More !

Venez, lieutenant, j'ai une jarre de vin, il y a là, dehors, un couple de braves Cypriotes qui voudraient bien vider un verre à la santé du noir Othello.

Cassio ayant la simplicité d'avouer qu'il a la tête faible et qu'il porte mal la boisson : « Mais ce ne sera qu'un verre, réplique le maître fourbe, et je le boirai pour vous. » Cassio n'a bu qu'une fois, mais il se sent mal à l'aise, il n'ose pas risquer une nouvelle expérience, il va prendre l'air. Iago met cette absence à profit, pour nous édifier sur son projet scélérat :

Si je peux seulement le faire boire encore, il deviendra aussi batailleur que le chien de ma jeune maîtresse. Dans cette société d'ivrognes, notre Cassio se rendra coupable de quelque méfait, qui révolutionnera l'île.

Cassio rentre, Iago fait apporter du vin, il veut qu'un soldat boive, il devient bavard :

C'est en Angleterre qu'ils s'entendent à sécher des pots. Vos Danois, vos Allemands, vos Hollandais au gros ventre ne sont rien en comparaison des Anglais. — Ah ! l'Anglais est si expert à boire ? — Ne m'en parlez pas, il continue de boire à l'aise quand le Danois est ivre mort.

Cassio s'anime : « A la santé de notre général ! », et comme Montano lui tient tête, il perd la sienne et en vient aux fâcheuses confidences : « Ne croyez pas, Messieurs, que je sois ivre, je me tiens debout, je parle bien ; non, je ne suis pas ivre... » Il se révolte quand Montano veut l'emmener, en lui disant tout bas qu'il a trop bu ; il dégaine, il oblige son ami à en faire autant, il provoque un scandale, qui amène l'intervention d'Othello et sa révocation immédiate. Et quand les vapeurs de l'ivresse se sont dissipées, c'est à l'artisan de sa disgrâce que le malheureux confie sa peine, c'est près de son ennemi qu'il s'épanche :

J'étais ivre ! O toi, invisible esprit du vin, si l'on doit te connaître sous un nom, que ce soit sous le nom du diable ! Le démon de l'ivresse a fait place au démon de la colère, et on parlera de moi comme d'un ivrogne ! — Allons, allons ! opine Iago, le bon vin est un bon camarade quand on en use bien... Vous ou n'importe qui pouvez être ivres une fois dans la vie.

Ce n'est pas l'affaire du pauvre lieutenant, qui, du moment où Desdémone plaidera innocemment sa cause, deviendra, sous une main criminelle, l'instrument inconscient de la jalousie d'Othello.

Informations et Échos de la Chronique

Le professeur Debove.

Nous étions en Belgique, quand nous parvint la nouvelle de la mort, après une maladie cruelle et stoïquement supportée, de notre cher maître et ami, le professeur Debove. Quelle tristesse est la nôtre, à la pensée que nous ne serrerons plus cette main loyale, que nous n'entendrons plus les propos, d'un tour paradoxal et toujours spirituel, de ce Parisien de Paris, qui ne dédaignait pas, à l'occasion, de mêler la langue de Rabelais à celle de Voltaire, dont il était si fortement imprégné !

Les sentiments que nous avait inspirés l'ancien doyen de la Faculté et secrétaire perpétuel de l'Académie, datent de loin, si nous nous reportons à l'article que, dès 1900 (1), nous lui consacrions, dans un journal de vulgarisation médicale, et que nous demandons la permission de reproduire ci-dessous. Voici en quels termes nous nous exprimions alors :

Pour qui ne le connaît pas, le Dr Debove a un abord assez déconcertant. Ses yeux inquisiteurs, ses lèvres qui se relèvent en une moue dédaigneuse vous donnent comme une gêne. Ce masque impassible cache ou beaucoup de malice ou beaucoup de scepticisme. Doute-t-il de lui-même ou a-t-il une trop grande confiance en soi ? Enigme qu'il importe peu de déchiffrer. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est d'un charmant commerce, quand il consent à se livrer à vous et à vous laisser pénétrer, sinon dans son intimité, au moins dans son cercle habituel. Car il se plaît à grouper autour de lui un auditoire complaisant ; et, tout en paraissant se soucier peu des suffrages de la multitude, il aime assez connaître l'avis de ceux à qui il reconnaît ou une compétence ou une autorité. Non pas qu'il ne s'en passe le plus souvent, ayant conscience de sa supériorité, mais parce qu'il a besoin, ce nous semble, du stimulant, de l'aiguillon de la conversation, pour donner libre cours à des idées qui ne prennent corps que lorsqu'elles sont passées successivement à travers plusieurs cribles. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait pas un tempérament original, très personnel : son œuvre serait là pour attester le contraire, s'il en était besoin. N'est-ce pas au professeur Debove que l'on doit la vulgarisation, — je n'ose jamais écrire l'invention, car en médecine, comme en tout, il n'y a de neuf que ce qui renaît, — la vulgarisation, dis-je, du régime lacté dans diverses maladies ; du traitement de la tuberculose par la suralimentation ; du lavage de l'estomac ; du traitement des névralgies par les pulvérisations de chlorure de méthyle, toutes médications aujourd'hui passées dans le domaine de la pratique courante, c'est-à-dire consacrées définitivement — au moins dans la mesure où toute chose est définitive.

Mais son activité ne s'est pas bornée à l'expérimentation clinique. Le professeur Debove a encore beaucoup conférencié, beaucoup écrit. Ses conférences, nous devrions plutôt dire ses causeries, sont d'un tour enjoué,

(1) Cf. *Journal de la Santé*, 16 septembre 1900.

légèrement paradoxal, parsemées de saillies, de traits d'esprit — et du plus fin. Ce n'est pas de l'improvisation, c'est au contraire très « pioché », mais il n'y paraît pas. Le mot vient sans effort, bien à son heure, et on lui fait fête, comme s'il était attendu. Ceux qui ont eu l'heureuse fortune d'entendre, cet hiver, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le professeur Debove parler de la médecine et des médecins dans l'œuvre de Molière, peuvent encore se souvenir de l'éclatant succès que remporta le conférencier auprès de ce public d'élite où les confrères ne prédominaient pas — ceci soit dit sans épigramme ...

Le Dr Debove est un des esprits les plus alertes, un des professeurs les plus intelligents et les plus érudits que notre Faculté possède. Ceux qui réunissent une telle somme de qualités sont assez rares pour qu'on en salue un au passage.

Le cinquantenaire d'Alex. Dumas père.

Il y a eu juste un demi-siècle, le 5 décembre dernier, que disparaissait de ce monde le plus fécond romancier, le conteur le plus vivant, le plus alerte que la France ait possédé. Depuis quelques années, Alexandre Dumas n'était plus que l'ombre de lui-même, et « il glissait lentement vers l'enfance, écrit un de ses biographes, par une décadence de plus en plus sensible, de plus en plus incurable ».

On a conté tant et tant d'anecdotes sur l'auteur de *Monte-Cristo*, qu'il est difficile d'en trouver de nouvelles ; essayons pourtant de rappeler quelques épisodes de sa vie, plus ou moins ignorés, sinon tout à fait inconnus.

On a souvent parlé de la vantardise d'Alexandre Dumas ; elle dépassait tout ce qu'on pourrait imaginer. Voici, entre cent, une histoire qu'il relate dans ses *Mémoires* :

> Le docteur Ferus, qui a servi sous mon père, m'a raconté souvent que, âgé de dix-huit ans à peu près, lui, Ferus, fut expédié à l'armée des Alpes comme aide-chirurgien. Le soir de son arrivée, il regardait, au feu d'un bivouac, un soldat, qui, entre plusieurs tours de force, s'amusait à introduire son doigt dans le canon d'un fusil de munition et le soulevait, non pas à bras, mais à doigt tendu. Un homme, enveloppé d'un manteau, se mêla aux assistants et regarda comme les autres. Puis, souriant et jetant son manteau en arrière :
>
> — C'est bien, cela, dit-il. Maintenant, apportez quatre fusils.
>
> On obéit, car on avait reconnu le général en chef. Alors il passa ses quatre doigts dans les quatre canons et leva les quatre fusils avec la même facilité que le soldat en avait levé un seul.
>
> — Tiens, dit-il, en les reposant lentement à terre, quand on se mêle de faire des tours de force, voilà comme on les fait.

Cette histoire des quatre fusils enlevés à doigts tendus eut un succès de fou rire, au grand dam de son inventeur, qui croyait toujours ce qu'il écrivait.

De bonne heure d'ailleurs, Alex. Dumas avait été un fervent des sports et des divers exercices du corps ; l'escrime, l'équitation, la chasse, voire même le braconnage, lui étaient devenus familiers.

Ses exploits cynégétiques sont restés légendaires à Villers-Cotterets et dans la région avoisinante.

Il avait une hypertrophie du moi telle, qu'on disait de lui qu'il serait capable de monter derrière sa propre voiture pour faire croire qu'il avait un nègre ! Cette vanité excédait, au dire d'Eug. de Mirecourt, toutes les limites connues. Charles Nodier, devant lequel il se prélassait un soir avec ses plaques, ses crachats, ses colliers d'ordres, lui dit avec cet air doux et paterne qui faisait passer tant de choses :

— Oh ! Dumas, mon pauvre garçon, que de babioles ! Serez-vous donc toujours les mêmes, vous autres nègres, et rechercherez-vous éternellement la verroterie et les hochets ?

Une autre fois, en 1848, il s'était mis en tête d'être député et briguait les suffrages des électeurs de Corbeil. Pensant séduire plus facilement ceux-ci avec sa *ferblanterie*, il en couvre sa large poitrine.

— Ah çà, lui objecte-t-on, pour un républicain, vous avez bien des croix.

— Mon Dieu, répondit-il, si je les porte, ce n'est point du tout par amour-propre, je vous le jure ; c'est purement et simplement pour ne pas désobliger ceux qui me les donnent. A quoi bon chagriner ces malheureux rois ?

Fouillant dans sa poche, il en retire un paquet cacheté.

— Ce matin même, poursuit-il, on vient encore de m'en envoyer une.

Il ouvre le paquet.

— Oui, tenez, justement !... c'est du roi de Hollande .. Pourquoi voulez-vous que je lui fasse de la peine, à ce pauvre roi de Hollande ?

Les traits de l'orgueil de Dumas fourmillent, on en pourrait remplir des in folio.

Ce dont il était le plus vain, c'était, plus encore que sa littérature, ses talents culinaires.

Un jour, conte un bas-bleu de lettres, il nous invita une vingtaine de personnes à aller manger un dîner entièrement fait par lui. J'arrivai de bonne heure, je le trouvai en manches de chemise, avec un tablier bleu, et c'était, ma foi, bien lui qui préparait les rôts, les entrées, les sauces et les entremets : vingt plats avaient été confectionnés par lui. Le dîner fut exquis, mais d'un épicé à nous faire vider avec entrain toute la cave de Dumas. Mme d'Assailly, Mme Rattazzi, Mme de Renneville, une comtesse polonaise dont le surnom était Dindonoska, le comte de Pomereu, Dupuy de Lome, entre autres, assistaient à ce repas, qui fut fort gai ; le grand romancier était très fier de voir combien nous appréciions son talent culinaire. Faire la cuisine était une passion chez lui ; souvent, lorsqu'il venait dîner chez moi, il allait à la cuisine pour faire un plat ou pour donner un conseil à ma cuisinière ; mais dame Inès, mon vieux cordon bleu, lui disait sans façon : « Monsieur Dumas, vos livres sont merveilleux, ils

m'intéressent, même moi qui ne suis qu'une bête... Mais je les lis sans essayer d'en écrire ; ayez donc la bonté de manger ma cuisine sans vouloir la préparer. » Il revenait tout ennuyé au salon, en disant : « Elle est intraitable, votre cuisinière ! » Et, pour se venger, il l'appelait Inès de Castro, ce qui la fâchait beaucoup... « Que madame, me disait-elle, me rende justice, je casse très peu. » Nous riions ; alors, avec un vrai désespoir, elle s'écriait : « Mais qu'ai-je donc tant cassé ? »

Le grand Alexandre se flattait d'avoir connu d'illustres gourmets, comme Grimod de la Reynière, Brillat-Savarin, Courchamps, etc.

J'ai beaucoup voyagé, aimait-il à répéter ; partout dans mes voyages, je me suis fait présenter aux cuisiniers habiles et aux gourmets reconnus, et si j'ai appris un peu de chimie, ce n'était point, comme on l'a cru, pour faire des recettes de poisons à l'usage de Mme de Villefort, mais pour préparer scientifiquement certaines recettes, nécessaires à la confection de certains plats.

A l'entendre, il avait étudié la chimie en compagnie de son ami Ruolz, l'inventeur d'un procédé de dorure et d'argenture qui a conservé son nom. Il l'a relaté, avec sa verve habituelle, dans la préface d'un prospectus industriel, sur le diamant artificiel (1).

« La préface d'Alex. Dumas, dit S.-Henry Berthoud, dans ses *Petites Chroniques de la science*, est une de ces charmantes et folles divagations dont lui seul possède le secret. Jamais on n'a conté mieux et plus d'anecdotes surannées, rendues presque originales par une manière féerique de les présenter. Tandis que M. Framinet s'efforce de démontrer la réalité du diamant américain, son collaborateur traite de tous les voleurs qui ont trouvé moyen de s'approprier les diamants d'autrui. Il raconte qu'il a rencontré le plus célèbre d'entre eux au bagne de Toulon. Le forçat hèle par son nom l'auteur de *Monte-Cristo*, tout étonné de sa popularité en pareil lieu. Il reconnaît le voleur des diamants de mademoiselle Mars, devise avec lui, lui achète des cocos ciselés et constate qu'il a affaire à un homme qui a l'air parfaitement heureux, — je cite textuellement, — et à qui il avoue qu'il ne se rappelle point où il a eu le plaisir de le voir. Après quoi, il passe à M. Framinet et il expose gravement les conséquences de sa découverte. »

Puis, il s'interrompt de nouveau, pour revenir à lui-même, et pour relater comment il a collaboré non plus à la fabrication d'un diamant faux, mais d'un diamant vrai ! Cédons la parole à l'enchanteur :

A l'époque où je fis *Monte-Cristo*, voulant introduire une empoisonneuse dans mon roman, je me mis avec acharnement à faire de la chimie avec mon ami le vicomte de Ruolz. Il avait déjà, à cette époque, trouvé l'argenture et la dorure sur métaux. Il portait d'habitude, à sa cravate, un petit diamant qu'il avait fait lui-même en cristallisant du carbone. Seulement, comment la transmutation s'était-elle opérée? Il n'en savait rien lui-même.

(1) *Le diamant et ses imitations*, par Ch. Framinet, avec préface d'Alex. Dumas.

Un beau jour, dans le creuset, abandonné depuis près de trois semaines, le diamant, gros comme un grain de chènevis, s'était trouvé tout formé. Sous quelle condition de chaleur factice, sous quel rayon d'ardent soleil la transmutation tant cherchée au grand jour s'était-elle mystérieusement accomplie ? Il n'en savait rien lui-même, mais le fait était là.

Le diamant fut estimé quatre-vingts francs...

La superstition des anciens attribuait au diamant nombre de propriétés curatives ; mais Alex. Dumas de ces vertus n'ose se porter garant ; par contre, il raconte avec sa belle assurance, qu'au hasard est due la découverte de la première mine de diamants, et il en fait le récit suivant, que nous abrégeons :

Un berger indien gardait son troupeau ; une pierre roula sous ses pieds nus, et comme cette pierre semblait lancer des feux, il la ramassa et la plaça soigneusement dans sa cabane, où sa maîtresse la lui déroba. Après avoir passé entre les mains de plusieurs personnes qui ignoraient sa valeur, le diamant — car c'en était un — tomba enfin dans celles d'un Anglais, nommé Methélo, connaisseur en pierreries. Au premier coup d'œil, il détermina le prix du soi-disant caillou, qu'il se hâta d'acheter, et à force de patience et de pénibles recherches, il finit par découvrir enfin le gisement de la mine d'où il provenait. C'était au pied d'une montagne, près de la rivière de Christiena et peu éloignée de la forteresse de Golconde, dans l'Indoustan.

Il y trouva une terre rouge, parsemée de veines tantôt blanches et quelquefois jaunes, dont la matière présentait quelque analogie avec la chaux et contenait un certain nombre de cailloux semblables au diamant trouvé par le berger. Cette mine devint si considérable que, dans la suite, en 1622, elle occupait plusieurs milliers d'ouvriers.

Depuis lors, les mines se sont multipliées et sont exploitées par d'habiles industriels, ce qui n'empêche que le diamant, en raison même de sa rareté, ait conservé tout son prix.

Un mot d'Esquirol.

On sait que, par une décision du Ministère de l'hygiène, Charenton a été désaffecté : l'asile d'aliénés devient une Pouponnière ! Ceci nous rappelle un mot d'Esquirol, disant un jour au duc de Liancourt, lequel repoussait une demande, que lui avait faite l'illustre aliéniste en faveur de ses pensionnaires, sous prétexte que la somme à employer devait l'être au bénéfice des prisonniers : « A la bonne heure, Monsieur le duc, repartit Esquirol ; mais il ne va dans les prisons que des gens qui l'ont plus ou moins mérité, et nous ne sommes pas sûrs, vous et moi, de ne pas aller à Charenton (1). »

Les hommes politiques feraient bien de méditer ce sage avertissement. Des exemples récents attestent suffisamment, qu'il n'existe jamais trop de maisons pour recueillir les infirmes de la raison.

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois !

(1) *Le Livre des Cent-et-Un*, t. V : Charenton en 1830

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Culture française en Belgique.

Il est toujours malséant de parler de soi, dans une revue dont on tient le gouvernail ; nos lecteurs nous rendront cette justice, que nous n'abusons pas de la prérogative que nous confèrent nos fonctions ; mais nous avons à nous acquitter d'une dette de gratitude vis-à-vis de nos voisins et amis les Belges, qui nous ont ménagé un accueil dont nous garderons le souvenir inoubliable. Nous avons, d'ailleurs, tenu pour un devoir de remercier l'auditoire, sérieux et réfléchi, qui a suivi avec tant d'assiduité, et en aussi grand nombre nos leçons de l'*Institut des hautes Etudes*, sur « la dynastie des Habsbourg, considérée du point de vue psychopathique ».

En plus de ce cours, nous avons fait une conférence sur « le Génie et la Névrose » dans diverses villes de Belgique.

A Tirlemont, un Français est toujours assuré d'être bien reçu, mais nous avons été particulièrement touché de la cordialité que nous ont témoignée les organisateurs de cette réunion, notamment : M. le major Lynen, MM. Melon et Lambert, professeurs à l'Athénée ; sans oublier le bourgmestre de la ville, si aimablement cordial.

A Anvers, nous avons été reçu, avec quelle courtoisie, par M. le président du Cercle artistique, M. Van denhuyze, et par le secrétaire M. Maurice Gauchez, le distingué publiciste (1). L'assemblée fut des plus brillantes et pas moins de 600 personnes étaient groupées dans la plus vaste salle du cercle, pour entendre le conférencier de Paris.

A Liége, ce fut mieux encore : près de douze cents auditeurs et auditrices se pressaient dans le grand amphithéâtre de l'Université, où M. le professeur Henrijean nous souhaita la bienvenue et nous présenta au public, en termes tels que notre modestie en fut réellement troublée. A l'issue de la conférence, notre éminent confrère prit de nouveau la parole, en termes des plus heureux, qui furent soulignés par des applaudissements vifs et prolongés. Réunion réussie de tous points, grâce à M. l'avocat Mawet et à M. le professeur Wilmotte, de l'Université de Liége, qui voudront bien trouver à cette place l'expression de nos sincères remerciements.

Enfin, à Arlon, aux confins du grand-duché de Luxembourg, soirée excellente, grâce surtout au zèle empressé de M. le Bourgmestre, président de l'Association française, et de M. Van Dooren, professeur de rhétorique à l'Athénée de la ville, qui voulut bien,

(1) Nos remerciements doivent aller aussi à nos confrères de la presse belge et entre tous, à MM. Boghaert-Vaché, d'Arsac, P. Gille, et au rédacteur anonyme de l'*Indépendance belge*, qui, tous, ont rendu compte avec tant de bienveillance de nos cours et conférences.

dans son allocution, rappeler nos travaux en homme qui les connait et en sait interpréter exactement et intelligemment le sens et la portée.

A tous, encore et de nouveau merci !

Un groupement de médecins artistes et littérateurs : « Epidaure ».

Nous étions réunis dans le cabinet de Jean Lahor (Dr Cazalis) à Aix-les-Bains. C'était peu de jours après les élections à l'Académie française. Le poète, qui avait été candidat, avait obtenu six voix. Sûrs, ou à peu près, de son élection,nous étions navrés, nous, ses admirateurs passionnés. Lui, calme, avec, dans ses profonds regards, comme une vision de cet au-delà qu'il sentait prochain, souriait indifféremment.

— Mais enfin, que vous reprochent-ils ? N'êtes-vous pas un des maîtres incontestés de la poésie actuelle ?

Il haussa les épaules.

— Savez-vous pourquoi, dit-il, je ne suis pas et ne serai jamais de l'Académie ? C'est tout simplement parce que je suis médecin, et médecin praticien... Voyez-vous un pauvre petit médecin de ville d'eaux sous la Coupole ?

— Mais, si ce praticien est en même temps un poète de génie ?

— Non, mes amis, un académicien ne doit pas exercer la médecine. C'est là un vice rédhibitoire ! Ainsi, si quelques-uns d'entre vous aspirent à l'habit vert, qu'ils se hâtent de « s'évader », ou cachent à tous les yeux leur titre de docteur.

— Dirait-on pas vraiment que médecine et littérature sont incompatibles !

— Ces Messieurs du Palais Mazarin en sont persuadés.

— Mais ils sont légion, les médecins littérateurs, artistes, poètes, romanciers, historiens, philosophes, et, j'ose l'affirmer, des plus distingués. S'ils se réunissaient, ils formeraient une assemblée des plus importantes.

— Idée excellente ! s'écria aussitôt l'un de nous, pourquoi ne créerions-nous pas un groupement de médecins artistes et littérateurs ?

Et voilà comment, en ce jour finissant de mai, avec les encouragements du grand poète aujourd'hui disparu, furent jetées les bases du groupement des médecins artistes et littérateurs, que nous convînmes de baptiser du nom d'*Epidaure*, en mémoire de la cité médicale, séjour d'Apollon, dieu de la poésie, de la médecine et père d'Asclépios.

Les revues médicales annoncèrent cette fondation. Aussitôt les adhésions affluèrent. Confrères, auteurs ou simplement amateurs d'art et de littérature demandèrent leur inscription. Ce Comité ne tarda pas à grouper les noms les plus illustres. Ch. Richet, physiologiste, auteur dramatique, poète, fondateur du prix des méde-

cins littérateurs à la Société des gens de lettres ; Beaunis, le vieux maître que tous les médecins connaissent, poète des plus fins et des mieux inspirés ; Richelot, chirurgien et... musicien ; P. Richer, statuaire et peintre ; Maurice de Fleury, écrivain subtil ; Grasset, un des maîtres de la pensée contemporaine ; Guiart, naturaliste et critique d'art ; Cabanès, le fondateur et directeur de la *Chronique médicale*, l'innovateur de la critique médico-historique ; Couvreur, un des maîtres du roman, etc.

Sous de tels auspices, notre groupement ne tarda pas à se fortifier et à s'étendre. Nous pûmes bientôt publier une revue, *Epidaure*.

Tout marchait à souhait, quand la guerre éclata. L'heure n'était plus au rêve. Plusieurs de nos collaborateurs disparurent dans la tourmente, tout s'écroula. Mais voici la paix. « Epidaure » tâche de ressusciter.

Notre programme est ambitieux : il comporte une revue, des réunions fréquentes, une ou deux Assemblées annuelles, sortes de salons littéraires, où seront dites et jouées des œuvres de confrères, par des artistes de valeur. Pour le réaliser, nous faisons un appel pressant à tous les confrères aimant ces humanités qui, nous arrachant à la spécialité étroite et bornée, font de nous des hommes complets (1).

Dr J. Giuliani.

Un inventeur oublié. — Ducos du Hauron.

Un récent article du *Matin* s'étonnait que le génial inventeur fût mort sans avoir reçu la Légion d'honneur. M. Lacroix, dans la *Maison médicale d'Agen*, consacre quelques lignes fort curieuses à son illustre compatriote et raconte comment Ducos du Hauron inventa la photographie des couleurs. Nous, médecins, savons trop les avantages immenses que cette découverte nous a valus (photomicrographies en couleur, photographies de maladies de la peau, etc.), pour que nous ne nous associions pas à l'hommage que notre confrère agenais vient de lui rendre.

La *Chronique médicale* se devait à elle-même de saluer ce noble vieillard, qui dut quitter — pour n'y plus revenir — Savigny-sur-Orge, au moment où les Allemands marchaient sur Paris.

R. Molinéry.

(1) Adresser les adhésions au Dr Giuliani, 61, cours de la Liberté, Lyon.

La Médecine des Praticiens

Artério-sclérose et *Dioséine Prunier*.

Les arbres, dit-on, empêchent de voir la forêt. Depuis assez longtemps, le sujet de nos articles était un symptôme isolé de l'artério-sclérose. Nous décrivions ce symptôme, nous montrions sa genèse, son évolution ; nous expliquions comment la *Dioséine Prunier* paralysait son éclosion ; ou, s'il existait déjà, comment elle en arrêtait les progrès, le forçait à rétrocéder et quelquefois à disparaître.

Mais ce procédé présente un gros inconvénient. En attirant ainsi l'attention du médecin sur un phénomène particulier, sur un fait séparé, nous risquons de la détourner de la cause principale, de la grande maladie d'où procèdent toutes ces manifestations morbides.

Les arbres, c'est-à-dire les symptômes isolés, considérés à part, peuvent cacher la forêt, c'est-à-dire l'artério-sclérose elle-même. Or, il ne faut jamais perdre de vue que l'artério-sclérose est une maladie générale, qui affecte l'organisme tout entier. Elle frappe non seulement le système cardio-artériel, mais encore tous les autres viscères et appareils. Il est rare qu'un artério-scléreux n'accuse pas en même temps des désordres fonctionnels de différente nature : il peut avoir à la fois du vertige, de la dyspnée toxi-alimentaire, de l'hypertension, de la néphrite, etc. ; et la *Dioséine Prunier*, en atténuant l'un de ces symptômes, améliore également tous les autres.

La lettre suivante, que vient de nous adresser un médecin de Strasbourg, confirme toutes ces remarques.

« Messieurs G. Prunier et Cie.

« Il y a longtemps que je veux vous communiquer que j'ai eu de très bons résultats avec votre *Dioséine*, que je compte parmi les meilleurs médicaments nouveaux.

« J'ai surtout eu des résultats surprenants chez un vieillard de 72 ans, souffrant d'artério-sclérose générale, mais surtout cérébrale, avec vertiges, battements dans les tempes, perte de la mémoire, anorexie, faiblesse générale. J'ai été étonné comme ce vieillard s'est remis après avoir pris deux flacons de comprimés (de *Dioséine*). Son état général s'est amélioré ; il a bonne mine après avoir eu un teint pâle et terreux. Je ne manquerai pas d'employer votre *Dioséine* dans des cas semblables.

« De même, j'ai eu de très bons résultats chez des femmes qui allaient vers le retour d'âge, qui souffraient de stase veineuse, d'hémorroïdes, etc. (Une de mes clientes), âgée de 47 ans et qui souffrait également de troubles semblables, avec stase veineuse,

maux de tête nerveux, etc., ne voudrait plus se passer de la *Dioséine*.
« Veuillez agréer... »

Dans l'artério-sclérose, les troubles morbides proviennent principalement d'une insuffisante irrigation des organes, due à la sclérose et au spasme des vaisseaux, qui dépendent eux-mêmes de l'intoxication. Ce processus explique bien l'efficacité remarquable de la *Dioséine Prunier* dans cette maladie.

La *Dioséine Prunier* contient du fluor. Or, le fluor est un antiseptique de grande valeur, un antitoxique puissant, qui neutralise les poisons de l'économie. Comme l'iode, dont il n'a pas les inconvénients, il fluidifie le sang, facilite la progression dans les canaux artériels et veineux. Il contrarie la sclérogénèse, entrave l'hypertrophie et l'hyperplasie des fibres musculaires et des cellules conjonctives des organes. Il entre dans la structure intime des tuniques vasculaires, leur procure plus de solidité.

Par ses nitrites, la *Dioséine Prunier* dilate les artères, favorise la circulation, soulage le cœur, prévient la tachycardie, retarde l'hypertrophie. Elle ouvre le rein, augmente l'excrétion urinaire, active l'élimination des toxines et des résidus de la nutrition générale.

Par ses formiates et ses glycéro-phosphates, la *Dioséine Prunier* s'oppose à l'affaiblissement des organes, à la diminution fonctionnelle des viscères et appareils ; elle relève leur tonus et combat la méiopragie.

La caféine à faible dose brise les spasmes vasculaires, facteurs d'oscillations de pression, funestes à l'équilibre cardio-artériel.

La *Dioséine Prunier* est donc tout à fait digne de la faveur dont elle jouit auprès du corps médical.

La bardane contre les coliques hépatiques.

Le *Courrier médical* relate, d'après la *Gazette des hôpitaux* (1), qu'en Roumanie, une croyance populaire attribue à la bardane une certaine efficacité dans le traitement des affections hépatiques. Partant de cette notion, Savini a eu l'idée d'essayer le médicament dans la colique hépatique, en utilisant l'extrait fluide des racines (4 à 6 cuillerées à café par jour). Ses expériences, qui ont porté sur 7 cas, lui ont montré que la racine de bardane possède une action diurétique assez nette, relève l'appétit et, surtout, fait disparaître les crises. Elle fait aussi diminuer l'ictère et le volume du foie.

(1) N° du 27 mai 1920, art. du Dr L. Babonneix.

Echos de Partout

Médecins français de Rois étrangers. — Le professeur Widal est revenu d'Athènes, où l'a remplacé le professeur Delbet ; c'est un bel hommage rendu à la science française. Ce n'est, au reste, pas la première fois, loin de là, que les souverains malades font appel à nos maîtres, et la liste serait longue de ceux qui se rendirent ainsi au chevet des majestés et des altesses. Au hasard de la mémoire, citons, parmi les contemporains : Potain, qui se rendit à Pétersbourg, auprès de l'impératrice de Russie (on ne le sut que plusieurs mois après son retour); Charcot, qui soigna Victor-Emmanuel et le roi d'Espagne Alphonse XII ; le professeur Albert Robin, souvent consulté par la reine d'Espagne et par les grands-ducs de Russie; M. Babinski, appelé auprès des enfants du roi Alphonse XIII, pour lesquels fut consulté également le professeur Widal; Galezowski, auquel le shah de Perse confia ses yeux ; enfin le professeur Moure, de Bordeaux, qui est, on le sait, le laryngologiste attitré de l'actuel roi d'Espagne. Nous attendons que nos lecteurs, faisant appel à leurs souvenirs, complètent cette liste.

(*La Vie Médicale.*)

Port-Royal à la Maternité. — On vient de mettre à jour, dans les bâtiments de l'hôpital de la Maternité, la grille du chœur du couvent de Port-Royal.

Ce couvent, succursale de Port-Royal-des-Champs, fut édifié, de 1623 à 1652, par les abbesses de Port-Royal, aidées des bienfaiteurs de l'abbaye. Réuni aux biens nationaux en 1791, il fut transformé en prison en 1794 et reçut beaucoup d'hôtes illustres, comme Lavoisier, Malesherbes, Florian, Mme de Tourzel, M. de Sombreuil et sa fille. En vendémiaire an IV, la prison fit place à l'hospice d'allaitement ; enfin, en 1812, la Maternité s'y installait.

Lors des transformations de 1793, on éleva, pour séparer la chapelle du chœur des religieuses, une cloison en plâtre, le long de la grille qui disparut, mais fut en même temps protégée. Cette cloison vient d'être abattue, et l'on a découvert la grille en très bon état.

M. François Latour, conformément au vœu qu'a émis la commission du Vieux-Paris, va demander la modification des installations de la Maternité, qui occupent le chœur et la chapelle, pour reconstituer cet ensemble historique.

(*Figaro*, 1er nov. 1920.)

La conversion de Littré. — On a discuté sur la conversion de Littré. La question vient d'être rendue à l'actualité par l'*Eloge de Littré*, qu'a prononcé le



E. Littré.

(Cliché de la *Chronique médicale*).

docteur Maurice de Fleury à l'Académie de médecine, éloge publié par la *Revue scientifique*, dans son numéro du 28 août dernier.

Le *Correspondant* donne à ce propos trois documents, qui semblent faire une lumière définitive sur la question. Ce sont les témoignages de Mlle Littré, fille du grand lexicographe, de M. l'abbé Huvelin, qui l'assistait à ses derniers moments, et quelques pages du journal intime de Mlle Littré.

Mlle Littré écrit :

Né d'un père complètement irréligieux et d'une mère d'origine protestante, mon père avait été élevé sans aucune religion. Pourtant son âme sentait le besoin d'un idéal ; il le cherchait. Lorsque, plus tard, la philosophie positiviste s'offrit à lui, il crut avoir trouvé ce qui lui manquait et en fut heureux.

Il ne niait pas ce qu'il ne croyait pas, mais il se contentait de l'appeler l'Inconnaissable.

Ses études historiques, ses travaux sur le vieux français et le moyen âge lui avaient fait admirer l'Eglise catholique, son rôle dans l'histoire, sa mission civilisatrice. C'était à elle, à ses moines, qu'étaient dues la conservation des livres, des trésors de l'antiquité, la suite non interrompue des sciences.

Il admirait aussi les vertus chrétiennes. Le dévouement des religieuses le touchait profondément.

Plus tard, avec l'âge et de fréquentes maladies, les idées spiritualistes s'éveillèrent en lui. La question de l'au-delà lui apparut, et, dans la sincérité absolue de son âme, il chercha à s'éclairer.

Il causa avec ma mère, avec la religieuse garde-malade, qui l'entourait de soins.

C'est alors que l'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Augustin, fut appelé près de lui.

Ce prêtre, d'une science profonde, d'un esprit large, d'une bonté, d'un dévouement inépuisables, avait été indiqué à ma mère par une parente qui le connaissait et l'avait en haute estime. De plus, mon père avait eu quelques rapports avec lui à propos de vieux français.

La première visite de M. Huvelin eut lieu le 9 décembre 1880. A partir de cette première entrevue, M. Huvelin vint très souvent ; presque tous les jours un peu plus tard ; chaque visite était demandée par M. Littré ; aucune n'a été faite sans son désir exprimé.

L'abbé Huvelin nota pour lui-même les étapes de Littré sur le chemin de la grâce, de la foi et surtout de la contrition. Il déclare formellement qu'il le confessa. Voici ce passage :

Le plus grand et divin côté de cette âme qu'il m'avait été donné d'observer, c'est sa contrition. C'est par là surtout que M. Littré m'apparaît bien grand et que son souvenir restera toujours bienfaisant à mon cœur. Jamais je n'ai entendu dans ma vie de prêtre plus humble confession que la sienne. Pendant plus de deux mois, il y revenait chaque jour, ajoutant quelque détail qui lui revenait et tout ce qui pouvait l'humilier.

Il causait avec la Sœur avec bonheur, surtout sur le repentir de ses fautes. Il se servait, dans le commencement, du mot « fautes ». Vers la fin, trois mois à peu près avant sa mort, il disait : « mes péchés ».

Le docteur Pellarin, qui avait épousé la sœur de Mme Littré, a laissé plusieurs carnets de notes sur la conversion du célèbre lexicographe. Voici la moitié d'une de ces pages :

Il écrivit un testament annulant un testament antérieur où il exprimait la volonté d'un convoi civil. Depuis le retour à Paris, il reçut une fois le P. Milleriot. Plus tard, en décembre, l'abbé Huvelin.

Il causait de ses tendances au retour vers le catholicisme non seulement avec moi, mais avec la sœur garde-malade. Mais seulement sur sa propre initiative. Cette religieuse, qu'il aimait beaucoup, se serait gardée de toute indiscrétion sur ce point.

Un jour, il m'a dit s'être confessé à l'abbé Huvelin.

Il ne voulait plus, dans les trois derniers mois de sa vie, qu'on lui parlât de rien touchant la doctrine ou la *Revue positiviste*.

(*Echo de Paris.*)

Association pour le développement des relations médicales internationales A. D. R. M. — Le Comité général de l'A. D. R. M., présidé par M. le professeur Hartmann, vient de constituer ses diverses commissions de travail : propagande, enseignement, Maison des médecins, logement, etc. Tous nos confrères des stations thermales, climatiques et marines, ont grand intérêt à adhérer à ce mouvement. On peut dès maintenant s'adresser au secrétariat de l'A. D. R. M., salle Béclard, Faculté de médecine, Paris.

Musée d'Hydrologie. — Le professeur Landouzy, ayant légué sa bibliothèque à la Faculté de médecine, M. le professeur Carnot a utilisé les locaux mis à sa disposition (locaux annexes de ses laboratoires à l'Ecole pratique), pour donner un logement convenable au legs de l'ancien doyen.

M. le professeur Carnot, désirant créer un véritable *Musée d'Hydrologie*, a chargé nos confrères Glénard, de Vichy, et Molinéry, de Luchon, d'utiliser au mieux locaux et documents. M. Camille Blanc a autorisé le Dr Molinéry à faire figurer dans ce Musée les gravures ayant été exposées au Congrès de Monaco.

Le professeur Carnot fait appel à tous les médecins hydrologues, à toutes les Sociétés thermales, à toutes les villes d'eaux, pour qu'il lui soit adressé tous documents, affiches, gravures, guides, travaux d'histoire, de climatologie, de thérapeutique hydrologique, concernant nos stations balnéaires. Une salle de travail sera très prochainement mise à la disposition des lecteurs.

La " Chronique " par tous et pour tous

Les médecins pendant la guerre de 1914-1919,

Par M. le Dr H. Vignes, accoucheur des hôpitaux de Paris.

Celui qui plus tard voudra apprécier la vie des médecins français au cours de la guerre 1914-1919, trouvera dans le *Livre d'or de la grande famille médicale* un certain nombre de documents officiels, qui ont été recueillis par M. Ch. Grollet, et édités par la *Société de pathologie comparée*. Le deuxième fascicule de cet ouvrage contient, de la page 17 à la page 56, le texte de citations accordées à des médecins, qui constituent des documents objectifs sur le rôle qu'ils ont joué et les circonstances où ils l'ont rempli. Ces citations, au nombre de 256, se répartissent ainsi : 213 citations à l'ordre de l'armée ; 12 citations à l'ordre du corps d'armée ; 14 citations à l'ordre des divisions et brigades ; 14 citations à l'ordre des régiments ; 3 citations à titre civil.

Les citations à l'ordre de l'armée sont reproduites d'après l'*Officiel* ; les autres, d'après des communications privées.

*
* *

Dans les pages qui suivent, les divers motifs de chacune de ces citations sont analysés, puis regroupés en une statistique générale.

Qualités morales. — Courage, mépris du danger, valeur, bravoure, intrépidité, crânerie, belle attitude, etc. : 113 ; superbe conduite, actions d'éclat, bravoure exceptionnelle, courage magnifique : 10 ; témérité, audace : 4 ; dévouement : 51 ; conscience, esprit du devoir, haute valeur morale, mérite, etc. : 24 ; avoir sollicité les tâches les plus ardues : 1 ; se dépenser sans compter, se prodiguer, activité, zèle : 65 ; abnégation, sacrifice : 4 ; solidarité : 1 ; énergie : 14 ; modestie : 5 ; avoir un cœur d'or (*sic*) : 1.

Qualités de chef. — Intelligence, compétence, méthode : 30 ; bon sens, vues justes : 2 ; ingéniosité : 2 ; qualités militaires : 11 ; avoir de l'autorité, de l'ascendant, animer son personnel de zèle, maintenir le calme parmi son personnel : 16 ; décisions, initiative, résolution : 14.

Qualités techniques. — Valeur professionnelle : 16 ; valeur scientifique : 2 ; inspirer la confiance : 1.

Qualités physiques et instructives. — Sang-froid, calme : 50 ; endurance : 3 ; entrain : 4 ; caractère jeune : 14 ; mépris de la fatigue, etc. : 4.

Rendement. — Diriger une formation à grand rendement, rendre les plus grands services, assurer une lourde tâche : 10 ; installer des postes de secours bien organisés, etc. : 12 ; organiser des hôpitaux : 5 ; organiser un laboratoire : 1 ; création de point d'eau : 1 ;

donner des soins, etc. : *pour mémoire* ; avoir sauvé beaucoup de vies : 17 ; avoir fait de la chirurgie dans un poste avancé : 3 ; avoir bien organisé la relève : 16 ; avoir bien organisé l'évacuation : 29 ; transport des blessés : 2 ; aller panser de jour des blessés que les brancardiers ne pouvaient aller chercher la nuit : 1 ; rassurer les blessés : 5 ; soutenir la confiance des combattants, se porter en avant, etc. : 12 ; ensevelir des morts, aller les chercher : 9 ; assainir le champ de bataille : 4 ; protéger nos blessés prisonniers contre les mauvais traitements de l'ennemi : 2 ; opérations de sauvetage : 3 ; ramener son matériel : 2 ; rallier des fuyards, rétablir l'ordre : 4 ; avoir obtenu des résultats qui font honneur à la France : 1.

Quelques circonstances. — Avoir accompli sa tâche sous le bombardement, le feu des mitrailleuses, en terrain découvert, malgré les gaz, etc. : 139 ; malgré l'inondation : 1 ; pendant une épidémie : 4 ; avoir travaillé dans des conditions difficiles : 3 ; être resté seul dans une ville ou une ambulance abandonnée, avoir quitté le bord dans les derniers, rester à bord, ne quitter le lieu du combat qu'après s'être assuré que tous les blessés étaient soignés : 17 ; blessés, restés à leur poste malgré une blessure, etc. : *pour mémoire* ; avoir été blessé, tué ou exposé en secourant un chef, avoir cherché les papiers d'un chef, etc. : 20 ; avoir eu un blessé tué entre ses bras : 1 ; s'être é ɹdé en captivité : 3 ; avoir contracté une affection due au surmenage : 3 ; engagés volontaires, venus volontairement au front : 12 ; avoir été porter secours à un régiment voisin : 16 ; tués, mortellement blessés : 35 ; mort en captivité : 1 ; mort d'épuisement : 1.

Vieux-Neuf Médical

Le centenaire de la médication iodée.

Il y a eu cent ans le 25 juillet dernier, que le Dr Jean-Jacques Coindet communiquait à la *Société helvétique des sciences naturelles*, de Genève, son mémoire intitulé : « Découverte d'un nouveau remède contre le *goitre* (1) ». Le Dr Pierre Mauriac, de Bordeaux, en nous rappelant (2) très opportunément cette invention mémorable, passe en revue les diverses applications thérapeutiques qui furent faites de ce nouvel agent médicamenteux et montre que, dès le début, ceux qui le préconisaient en avaient aussi bien connu les contre-indications que les indications. Depuis, le temps a fait son œuvre, mais le mérite des novateurs n'en est pas diminué, car nous n'avons, en général, que confirmé les intuitions de nos ancêtres ou même les résultats acquis déjà par eux, et que certains ont par trop tendance à oublier ou à méconnaître.

(1) Paru dans la *Bibliothèque universelle*, décembre 1820, p. 330.
(2) V. *Paris médical*, 27 novembre 1920.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Noms de médecins donnés à des rues (XXVI, 217). — Le Dr Goetz et la rue de la Bienfaisance.

Nous avons signalé dans la *Chronique*, du 1er juillet 1919, une rue de Paris, laquelle, pour ne pas avoir reçu le nom d'un médecin, n'en a pas moins gardé, ce qui est mieux, le qualificatif de la vertu dominante de ce confrère. Il s'agit de la *rue de la Bienfaisance*, qui doit son nom à la philanthropie qu'exerça pendant sa vie le Dr Goetz.

L'éminent directeur de l'Institut vaccinal de Tours, le Dr Chaumier, veut bien nous dire que le Dr Goetz, au sujet duquel nous sollicitions des renseignements, ignorant tout de son existence, fut un praticien dont il possède un portrait dessiné par Fouquet et gravé par Chrétien, l'inventeur du physionotrace (au cloître Saint-Honoré 1790) ; on lit au-dessous :

J. J. Goetz, chevalier de l'ordre du Roy, docteur en médecine, inoculateur de Mme Elisabeth de France, pensionnaire de L. L. M. M. le Roy de France et le Roy de Sardaigne, correspondant de l'Académie des sciences de Turin.

Suivent, dans la lettre du Dr Chaumier, les titres de plusieurs publications ayant pour auteur Goetz ; mais il semble y avoir eu deux médecins de ce nom : l'un, portant les prénoms J.-J. ; et l'autre, J.-Christophe : ce serait vraisemblablement le premier, Jean-Jacques, qui aurait laissé un tel souvenir d'homme bienfaisant, déterminant ses concitoyens à donner à sa rue le nom qu'elle porte encore.

Dr A. Lebeaupin.

Influence d'une chemise propre sur les règles (XXV ; XXVI ; XXVII, 284). — Dans le numéro de la *Chronique médicale* du 1er septembre 1920, page 285, vous signalez de nouveau l'influence d'une chemise propre sur les règles. Il résulte de votre enquête que la croyance à cette influence est générale chez les femmes. Voici, selon moi, l'explication de ce fait.

Il est prouvé, par les expériences de M. Majewski et d'autres, que le coton, et surtout le linge mis en usage, ont la propriété d'emmagasiner le fluide humain. C'est ainsi que l'appareil de M. Majewski, le sensitivomètre, expédié à Rio de Janeiro et enveloppé dans un linge « usagé », donna à M. Lasserre, qui expérimenta dans cette ville, des résultats exactement semblables à ceux qui avaient été fournis à Paris par la personne ayant porté ce linge.

Le sthénomètre de foire ne fonctionne plus, c'est-à-dire que l'aiguille ne tourne pas, ou présente des mouvements anormaux,

lorsqu'on fixe un petit tampon de coton à la pointe de cette aiguille. Les corps pulvérulents, le charbon pilé, la sciure de bois, ont la même propriété, mais à un moindre degré (M. Mager).

Comme l'a montré le colonel de Rochas, le fluide sensible peut se fixer sur certains objets, la mousseline, la cire, etc. Il peut adhérer à ces substances et les pénétrer. C'est ce qui expliquerait le flair des chiens.

Il existe une émanation du corps humain qui provient du sang, d'après mes expériences, et non pas des nerfs ; je suis arrivé à prouver l'existence de cette émanation, ou de ce fluide si l'on veut. Car, par un procédé que j'ai découvert, on peut *sentir* par le tact cette émanation, grâce à une éducation spéciale. On ne s'étonnera pas de cela, si l'on réfléchit que nous n'employons guère d'ordinaire que le tiers de la capacité de nos sens, et l'exemple des aveugles, surtout des sourds-muets aveugles, tels que Marie Heurtin, Helen Keller et d'autres, montre jusqu'à quel point le tact peut être perfectionné.

J'ai donc découvert que chaque individu a une émanation spéciale, qui varie suivant son état de santé, et principalement suivant les troubles circulatoires. Elle n'est même pas particulière à l'espèce humaine : elle existe chez les animaux, les plantes et dans tous les corps à des degrés divers. C'est ainsi que j'ai « deviné » chez des animaux, des chiens, des chats, des maladies ou des blessures cachées, en approchant simplement ma main gauche, sans contact. Ceci dit pour prouver qu'il ne s'agit pas de « suggestion », et que ces phénomènes ne sont pas purement subjectifs.

On peut donc reconnaître, par ce procédé, si tel ou tel organe est malade, ou s'il y a des blessures cachées par les vêtements. Plusieurs milliers d'expériences que j'ai faites avec un succès constant, m'ont confirmé l'existence de ce phénomène; je l'attribue à une extériorisation de la sensibilité. Il serait trop long d'exposer ici les résultats de ces expériences ; je me propose de les décrire dans un ouvrage étendu. Les preuves sont tellement nombreuses qu'il est impossible de douter. Après avoir examiné toutes les hypothèses, je ne puis rapporter ces phénomènes, que j'appelle : « sensations secondes » ou « dactyloscopiques », qu'à un fluide particulier, servant de véhicule à certaines facultés psychiques. Ces sensations sont de différentes espèces, suivant l'état du sujet. Ce sont des sortes de chatouillements à la pulpe des doigts, ou de petites courbatures dans les articulations, notamment au poignet gauche, des effluves, comme s'il s'échappait du corps des buées plus ou moins denses, de formes diverses, et qui seraient tangibles, ce qui rappelle les « rayons rigides » d'Ochorowicz. Il existe aussi des sensations de chaleur ou de froid, qui n'ont aucun rapport avec la chaleur ou le froid physiques. Toutes ces impressions ont leur signification particulière.

Or, voici ce qu'on sent en approchant les doigts à quelque distance de l'utérus d'une femme saine ayant ses règles : une sorte d'attraction extrêmement puissante, et en même temps très douce. Lorsque

le flux menstruel touche à sa fin, on sent souvent chez les femmes très vigoureuses, comme une barre rigide, qui semble arrêter la main de l'expérimentateur, en face de la partie inférieure de la matrice. Chez une femme enceinte, bien portante, l'attraction est encore plus forte et plus agréable, et en outre on sent un bouillonnement intérieur extraordinaire, comme si les globules sanguins étaient dans une agitation extrême. Chez le jeune enfant, la sensation dactyloscopique est analogue, mais un peu moins vive et moins pénétrante, avec un peu plus de chaleur.

Ces propriétés du sang n'ont jamais été signalées jusqu'à présent, que je sache, non plus que le procédé que j'emploie. Cependant vous avez cité dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale* l'ouvrage de Le Roy, professeur à la Faculté de médecine de Paris : « Consultations médico-légales sur la question : L'approche de certaines femmes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ? » J'ai moi-même rencontré des femmes qui m'ont affirmé qu'elles ne pouvaient pas réussir la mayonnaise lorsqu'elles avaient leurs règles.

Je ne puis indiquer ici toutes les conséquences qu'on peut tirer de ces faits. Elles me paraissent très importantes.

En ce qui concerne la question que vous posez, l'arrêt du flux menstruel par une chemise propre serait dû à l'absorption excessive du fluide par ce linge encore non saturé. Car il est certain que la force dont j'ai parlé agit sur le sang, et par son intermédiaire. C'est ainsi que le Dr Gaston Durville a pu arrêter, au moyen de passes magnétiques, des hémorragies utérines qui avaient résisté à tout autre procédé Assurément, cela ne se produit pas dans tous les cas, mais il suffit que cela puisse s'obtenir quelquefois.

L'eau froide appliquée sur le corps régularise et tempère l'émission du fluide magnétique : elle l'absorbe comme le linge frais. (Expériences de Gasc-Desfossés avec le galvanomètre de de Puyfontaine, flair des chiens mis en défaut en présence d'une masse d'eau). Si cette action est trop forte chez une femme qui prend un bain froid prolongé lorsqu'elle est en période menstruelle, il peut s'ensuivre un arrêt des règles. Ou bien la contraction excessive des muscles de la peau, lorsque la réaction se fait mal, peut produire le même effet. Car la contraction musculaire empêche l'extériorisation du fluide magnétique, fait constaté également par le Dr Gaston Durville (1), sans que nous ayons eu réciproquement connaissance de nos expériences, ce qui prouve la réalité du phénomène. De plus, il faut tenir compte des troubles circulatoires déterminés par l'action prolongée du froid. Toutes ces actions peuvent coïncider, mais l'influence psychique y entre pour une bonne part.

Dr Bonnaymé (*Lyon*).

---

(1) *Preuves nouvelles de la réalité de la force magnétique*, par le Dr Gaston Durville (*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, juillet-août-septembre 1920).

Chronique Bibliographique

Les maladies d'après l'écriture, par M. Duparchy-Jeannez. Paris, Albin Michel, 15 francs.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* s'intéresseront sûrement au livre de M. Duparchy-Jeannez, que vient de faire paraître l'éditeur Albin Michel.

Le titre annonce un peu inexactement le contenu du livre : l'auteur n'y étudie pas les maladies d'après l'écriture, mais il y donne le résultat de ses recherches sur les particularités de l'écriture des malades. Il espère, par là, donner un moyen nouveau et sûr de déceler les maladies qui ne sont pas encore déclarées ou dont l'origine n'est pas fixée.

L'auteur n'aborde pas, cette fois, les révélations ordinaires de la graphologie, qui sont plutôt d'ordre psychologique, mais les résultats qu'il a obtenus dans ses précédentes recherches l'ont amené à croire que « l'écriture, tracé enregistreur du geste le plus souple et le plus délié, l'effet du mécanisme musculaire et nerveux le plus complexe de tout notre organisme » (p. 11), doit révéler nécessairement toutes les variations qu'un état pathologique amène dans l'organisme humain. L'auteur a donc groupé, d'après des diagnostics médicaux, les écritures des malades atteints d'un même cas et, à la suite d'un long travail d'examen, de recoupement et de synthèse, il a montré, à l'aide de nombreuses reproductions hors texte, la particularité de l'écriture qui se retrouve toujours dans l'écriture de ces mêmes malades. Il en conclut que cette particularité est non seulement le signe révélateur de la maladie en question, mais que sa présence annonce la maladie avant que les symptômes morbides ne se soient déclarés (1).

M. Duparchy-Jeannez s'est cantonné à l'étude graphologique de certaines maladies : arthritisme, affections de l'estomac, du foie, de l'appareil gastro-intestinal, du cœur, de l'utérus, de certains troubles psychiques, idées de persécution, suicide, hérédité alcoolique. Un chapitre est consacré aux réflexes de la passion et de la frigidité. Le livre s'achève par des recherches sur les maladies des enfants dans leur écriture. On voit de quel secours la graphologie peut être pour un médecin qui la pratique : les symptômes vagues, les anté-

(1) M. Crépieux-Jamin, dans son traité de *L'écriture et le caractère*, a déjà montré que, pour l'ataxie, cette révélation est possible. Une suite chronologique de reproductions de l'écriture du même malade, permet de suivre l'évolution de la maladie. Nous pourrions citer encore de nombreux ouvrages traitant de l'écriture des malades, et notamment le livre si précieux du Dr Rogues de Fursac : *Les écrits et les dessins dans les maladies mentales et nerveuses*. Paris, 1905, in-8° (Masson, éditeur).

cédents prendront de la précision et donneront leurs révélations. C'est à ce titre que nous recommandons le livre de M. Duparchy-Jeannez aux médecins qui auront le goût et le loisir de l'étudier.

Certains chapitres vont à l'encontre de ce qu'enseigne la graphologie officielle. M. Duparchy-Jeannez attribue les lignes descendantes à la gastralgie ; les lignes montantes, au mauvais état du foie. Les graphologues de l'école michonnienne affirment que les lignes montantes sont un signe d'activité et les lignes descendantes d'une dépression. Les lignes divergentes ramenées à l'horizontale sont, pour M. Duparchy-Jeannez, les symptômes d'une maladie gastro-intestinale, alors que les graphologues sont d'avis que cette particularité indique un effort vers la modération et la maîtrise de soi-même. Plusieurs fois, M. Duparchy-Jeannez passe ainsi à côté du signe graphologique classé, ayant une valeur bien établie ; c'est frappant dans les exemples qu'il donne pour l'écriture des passionnés et des invertis. Les graphologues reconnaissent ces déformations passionnelles à certains signes caressants et écrasés, qui se retrouvent, d'ailleurs, dans les exemples reproduits par M. Duparchy-Jeannez, mais l'auteur attribue leur signification à d'autres signes.

Par des chemins différents, les uns et les autres arrivent, pour ces cas spéciaux, à la même conclusion. Toutes ces différences ne sont peut-être pas contradictoires, mais ce que nous pouvons attester, c'est que le livre de M. Duparchy-Jeannez est le fruit d'un labeur persévérant et consciencieux ; les médecins qui cherchent des voies nouvelles auront certainement grand profit à l'étudier.

R. B.

Clinica quirúrgica y técnica operatoria, par le professeur J. A. Presno, de *la Havane.*

Résumé des travaux du savant professeur au cours des quatre dernières années, ce volume est l'exposé de son expérience personnelle et des modifications qu'il a apportées à certaines opérations.

Les faits sont présentés et discutés d'une façon nette et concise, appuyés d'observations cliniques et rehaussés de dessins.

Ce travail fait le plus grand honneur à l'auteur, qui est un des premiers représentants de la science chirurgicale cubaine, et dont la renommée a depuis longtemps franchi les mers.

D L. M.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

28e ANNÉE N° 2 1er Février 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maison de santé du Dr Jacquelin Du Buisson,

par M. Jean VINOT PRÉFONTAINE.

Nous n'avons pas la prétention de faire le récit détaillé de la conspiration du général MALET. Au point de vue historique, elle a été l'objet de nombreuses et très complètes études (1) ; et au point de vue médical, qui n'a pas encore été traité à notre connaissance,



Jacquelin DU BUISSON.

nous n'avons aucune compétence et aucun document permettant d'apprécier l'état mental du général Malet, lorsqu'il machina sa fameuse conspiration de 1812, dans la maison de santé du faubourg Saint-Antoine, chez notre bisaïeul, le Dr Jacquelin DU BUISSON.

Toutefois, nous plaçant cependant à ce dernier point du vue, nous chercherons à retrouver la physionomie particulière de cette maison, qui eut l'honneur de figurer dans un chant de l'épopée impériale ; et contrairement aux historiens qui l'ont laissée dans l'ombre, captivés qu'ils étaient par l'énigmatique et attirante figure du général Malet, nous nous efforcerons de la mettre bien en

(1) Parmi les plus récentes, citons celles du Dr MAX BILLARD : *La conspiration de Malet* et du sous-intendant GIGON : *Le général Malet.*

relief, au premier plan de cette étude, cette curieuse maison de santé, dussions-nous, à cause de cela, laisser dans la coulisse des détails trop connus de la conspiration de 1812.

On sait maintenant ce qu'étaient les maisons de santé autrefois. Sous l'Ancien Régime, c'étaient de confortables maisons de famille, des retraites discrètes pour parents encombrants : vieux débauchés et jeunes prodigues. Sous la Révolution, l'idée de santé qu'elles impliquaient — le plus souvent à tort — permit à maint détenu d'y être transféré, grâce à un concours intéressé, et de s'y trouver dans le vestibule de la liberté. Sous l'Empire, elles prirent un caractère différent. Paris regorgeait de conspirateurs, royalistes ou républicains, également dangereux pour l'Empire, dont la police de Fouché remplissait les prisons, et qu'il était aussi inhumain de détenir de façon viagère, qu'imprudent de relâcher. A cette situation délicate, la maison de santé offrit une élégante solution : les détenus politiques y trouveraient une liberté relative, de l'air, de la lumière, de l'espace, du luxe, de la bonne chère, s'ils avaient les moyens de se les procurer, et la possibilité de continuer un certain contact avec le monde, tout en étant surveillés, placés sous le contrôle et la responsabilité du directeur de la maison.

Un grand nombre de ces maisons de santé se trouvaient à Paris dans le quartier de Picpus, à Charonne, où plusieurs existent encore ; en particulier la maison Belhomme, qui fut le plus célèbre et le plus recherché des refuges, sous la Révolution. On va voir que celle dont nous allons nous occuper ne lui fut pas inférieure, sous l'Empire.

Elle se trouvait au n° 333 du faubourg Saint-Antoine, sur l'emplacement actuel de la rue Chevreul. Limitée par ce faubourg, la rue Saint-Denis-Saint-Antoine (aujourd'hui rue des Boulets) et la rue de Montreuil, c'était une maison à trois étages, sombre et sévère, avec un perron de deux marches, et, au-dessus du grand portail en pan coupé, cette inscription en lettres d'or sur marbre noir : *Maison de santé du Dr Dubuisson.*

Elle avait déjà une histoire — ayant servi de « petite maison » aux galants ébats d'un lieutenant-général d'artillerie, M. de Saint-Hilaire, dont le père eut le bras emporté par le boulet qui tua Turenne (1) — lorsqu'elle devint maison de santé en 1730. A partir de ce moment, on y soigna, dit-on, les aliénés. Ce qui permet cette incise, c'est que le directeur, à la fin du XVIIIe siècle, n'était pas médecin, et ne se faisait point — tel Belhomme — passer pour l'être.

Claude-Henry Jacquelin Du Buisson, né à Saint-Germain-en-Laye, le 23 octobre 1739, était fils de Henry-François Jacquelin Du Buisson et de Louise-Henriette Sarazin de Bertin. Son grand-père avait été garde d'artillerie de l'île d'Oléron. Veuf, et sans

(1) Marquis de Rochegude, *Promenade dans toutes les rues de Paris par arrondissement.*

enfants, de ses deux mariages avec Barbe-Josèphe HAZARD et Marie-Anne HAUTAVOINE, il devait mourir quelques mois avant le coup d'Etat de Malet, le 30 mars 1812 (1), dans sa maison de santé, qu'il avait transmise à son neveu Jean-Baptiste-Remy.

Celui-ci était qualifié pour remplir ses fonctions. Né à Meulan le 29 août 1770, de Rémi Jacquelin Du Buisson (1747-1824), qui fut longtemps attaché au Ministère de la Guerre, et de Véronique-Prudence GUESNIER (1754-1810), il avait fait ses études de médecine et reçu le titre de docteur. Il semble pourtant qu'il n'ait point exercé, au moins au dehors, et qu'il se soit consacré à sa maison de santé et à l'examen des malades qu'il y avait sous les yeux : d'où, en particulier, un ouvrage estimé, « Des Vésanies », publié à Paris en 1816. D'ailleurs, les gazettes du temps le font « membre de plusieurs académies et sociétés savantes ». Son portrait lui donne des traits fins, peut-être un peu trop féminins, et des yeux vifs, singulièrement expressifs et pénétrants. En 1810, il avait épousé Marie-Louise Hortense SIBIRE (1786-1852), sur laquelle il rimait ce très juste madrigal, pendant leurs fiançailles :

Ses doigts, de la guitare
Tirent les plus doux sons.
Et la fleur la plus rare
Renaît sous ses crayons.
Sa voix, tendre et flexible,
Sait toujours nous charmer,
Et son âme sensible
Partout la fait aimer.

A cela, la jeune femme répondait, au début du mariage, par un billet, charmant d'intimité — on le signerait peut-être moins volontiers maintenant — qu'elle souhaitait à son mari « être aussi agréable qu'utile », et dans lequel elle avouait ne lui manquer, « pour être la plus heureuse des femmes, qu'un fruit de notre union qui puisse resserrer, s'il est possible, les doux liens qui nous unissent, et consolider pour toujours le bonheur dont nous jouissons ». Son vœu fut exaucé ; trois enfants naquirent : Rémy-Eugène (1814-1822), François-Albert (1818-1842), et Jean-Baptiste-Théophile (1821-1876).

Tel était le jeune ménage auquel appartenait, en 1812, la maison de santé du faubourg Saint-Antoine. Quant à la volière, on conçoit que les oiseaux qu'elle contenait s'y trouvassent agréablement éloignés du regard d'épervier de FOUCHÉ.

A droite de l'entrée sur le faubourg Saint-Antoine, un petit bâtiment : écuries et salles de douches ; à gauche, le principal corps de logis, dont nous avons déjà parlé, et que se partageaient les Jacquelin Du Buisson et les détenus politiques. Au rez-de-chaussée, se faisant suite sur le faubourg, un cabinet et la salle à manger du

(1) Actes de l'état civil de Paris reconstitué.

docteur ; puis, en retour d'équerre sur la rue Saint-Denis, la cuisine, la salle à manger des détenus, le grand salon, séparé par de larges portes entre colonnes, et dans lequel, tous les soirs, le docteur, sa famille et les détenus politiques se réunissaient ; enfin, les chambres de ces derniers. Une petite porte donnant sur la rue Saint-Denis ne servait qu'en cas de décès. Plus loin, sur la rue de Montreuil, à l'extrémité du vaste jardin, des pavillons isolés pour les aliénés — quand il y en avait — sous une surveillance spéciale (1). Signalons aussi une chapelle desservie en 1812 par l'abbé SOMBARDIER, trésorier de Notre-Dame (2).

Laissant de côté les aliénés qui ne donnèrent aucun éclat à la maison du faubourg Saint-Antoine sous la direction Jacquelin Du Buisson, nous nous occuperons exclusivement des détenus politiques, desquels on ne peut pas dire la même chose.

C'est en 1808 qu'apparaît le premier un Jésuite, le P. de CLORIVIÈRE, compromis dans l'affaire de la Machine infernale, et qui avait été transféré du Temple à Vincennes et de Vincennes au faubourg Saint-Antoine, sur sa demande, ou sur la demande de personnes dévouées, condition indispensable pour jouir de cette faveur. Son biographe (3) rapporte sa satisfaction de trouver dans la maison une chapelle, les hésitations puis l'acquiescement du docteur devant son désir d'y célébrer la messe. En outre, le P. de Clorivière trouva là l'occasion d'exercer son zèle. Les Jacquelin Du Buisson étaient, paraît-il, jansénistes, comme nombre de familles parisiennes l'étaient encore à cette époque ; l'éloquence du Jésuite eut le don de persuader ces vestiges du grand siècle « et les ramena à de plus saintes idées ».

Le P. de Clorivière resta un an au faubourg Saint-Antoine. Il s'y trouva bien, et en parla probablement à ses anciens compagnons de captivité de Vincennes, car plusieurs vinrent l'y rejoindre ou l'y suivirent ; et bientôt la maison Jacquelin Du Buisson fut le rendez vous des principaux chefs royalistes, essaimés jusque-là dans les prisons de Paris. Parmi eux, Alexis de NOAILLES (4), Armand et Jules de POLIGNAC, qui devaient cette faveur à la duchesse de ROVIGO, leur parente, le marquis de PUYVERT, BERTIER de SAUVIGNY et l'abbé LAFON.

Tous étaient de violents adversaires de l'Empire, de fortes têtes, décidées au besoin à tomber pour la cause royale : les Polignac avaient conspiré avec CADOUDAL ; Puyvert était l'ami personnel de LOUIS XVIII, qui l'avait chargé d'importantes missions ; Bertier

(1) Détails empruntés, avec d'autres, à l'intéressante étude de Marcel FRAGER, *A la Barre de l'histoire ; Un empire d'une matinée.* (Un plan de la maison y est joint.)

(2) G. LENOTRE, *Vieilles maisons, Vieux papiers* : M. l'abbé de Cajamanô.

(3) R. P. TERRIEN, S. J., *Histoire du P. de Clorivière.*

(4) Les historiens ne le citent pas comme détenu dans la maison du faubourg Saint-Antoine. Ce renseignement m'a été aimablement fourni avec quelques autres par M. le lieutenant de BERTIER de SAUVIGNY, petit-fils de l'un des détenus.

de Sauvigny avait payé d'un séjour à la Force sa fidélité aux fleurs de lis ; quant à Lafon, il était doublement redoutable pour l'Empire, comme prêtre et comme royaliste. Ancien agitateur dans le Midi en compagnie de Puyvert, ami d'Alexis de Noailles, arrêté comme colporteur d'écrits en faveur du Pape, il était capable de servir sa cause jusqu'au fanatisme.

Cet engouement pour la maison de santé du faubourg Saint-Antoine s'explique : l'air y était sain, l'installation confortable. Bertier de Sauvigny, en particulier, ne devait point regretter le temps où il occupait à la Force, avec de M. de Saint-Simon, la chambre n° 23, « humide et malsaine, dans le voisinage de la pompe et des commodités », et qu'il payait 72 francs par mois (1) ; la société était choisie ; le directeur et sa famille, de bonne compagnie ; et surtout, la surveillance était nulle. Cette dernière particularité s'explique encore : Jacquelin Du Buisson était royaliste, de famille royaliste, marié à la fille d'un royaliste. Mais, ce qui ne s'explique pas du tout, c'est que la fameuse police impériale ne se soit point aperçue du manège ; que sa méfiance n'ait pas été mise en éveil par ces royalistes notoires, parvenant à se réunir sous le même toit, et qu'elle ait négligé d'ouvrir les yeux sur la façon dont le docteur fermait volontiers les siens sur les agissements de ses détenus ; car c'est le moins que l'on puisse dire de lui. Non seulement, ceux-ci recevaient qui bon leur semblait, mais leur correspondance n'était nullement contrôlée, et, au dire de Lafon, « les cinq captifs de la maison de santé travaillaient à établir des relations au dehors ; ils étaient parvenus à vaincre toutes les difficultés ; des correspondances actives et sûres existaient avec les autres prisons. On était même arrivé jusqu'aux cardinaux détenus au donjon de Vincennes. Ces saints prélats recevaient des secours et des instructions. Ils avaient ménagé des intelligences avec beaucoup de militaires, soit à l'armée, soit dans les casernes de Paris : les uns entretenaient l'esprit public, tandis que d'autres faisaient de nouveaux prosélytes. On avait conservé toutes les communications établies dans la Provence et le Midi par M. le marquis de Puyvert (2) ». On peut donc dire que si Jacquelin Du Buisson ne prit pas personnellement part à la conspiration de 1812, il s'en fit bénévolement le complice. Ne devait-il pas aller jusqu'à donner au général Malet « le passe-partout d'une petite porte du jardin et l'autorisation tacite d'en faire usage, le soir, pour parcourir les promenades voisines » (3) ?

Lafon était arrivé au faubourg Saint-Antoine en 1809. Vers la même époque, le 18 août de la même année, un détenu de Sainte-Pélagie sollicitait du Ministre de la police son transfert « dans la

(1) Les prisons sous le premier Empire. (Extrait de la *Revue Pénitentiaire*, janvier 1906.)

(2) Lafon, *Histoire de la Conjuration du général Malet*. Paris, 1814.

(3) *Conjuration du général Malet contre Napoléon*, par d'Aymignose, ancien directeur général de la haute police d'Hambourg. Gand, 1824.

maison de santé de M. Dubuisson, barrière du Trône, où j'attendrai, disait-il, d'une manière moins défavorable et dans un air plus salubre, l'acte de justice que j'ai lieu d'espérer sous peu de Sa Majesté » (1).

Au mois de janvier suivant, il obtenait satisfaction.

Ce détenu, né gentilhomme, s'appelait Claude-François de Malet.

Sa vie tenait du roman de cape et d'épée : tour à tour, il avait servi le Roi, la Révolution, l'Empire ; tous lui avaient donné des galons et les lui avaient retirés, en raison du nombre d'affaires dans lesquelles il s'était compromis sous chaque régime. L'ancien mousquetaire du roi était devenu, sous l'Empire, chef de la Société secrète de Philadelphie (2) En 1809, Fouché l'avait fait arrêter et écrouer à la Force, puis à Sainte-Pélagie, d'où il arriva chez Jacquelin Du Buisson.

Bientôt, il s'y lia d'une étroite amitié avec Lafon. Le général avait perdu toute solidité politique dans ses aventures, et s'il fallait à tout prix lui donner des opinions, celles de républicain lui conviendraient encore le mieux ; mais surtout, il avait la haine du pouvoir impérial, et, sur ce terrain, l'abbé royaliste et lui se retrouvaient. Pendant les repas, pendant les promenades, ils se déchargeaient de leurs rancunes, se communiquaient leurs rêves, leurs rêves surtout .. si bien qu'un jour, après une laborieuse gestation, ils accouchèrent d'une chose sans nom, qu'ils crurent viable : renverser l'Empire !

Naturellement, leurs premiers confidents furent leurs compagnons. Les Polignac n'en étaient pas à leur coup d'essai ; cependant, soit qu'ils commençassent à connaître le prix de l'existence, soit que leur confiance fût relative dans une entreprise de ce genre, « l'extrême sagesse du comte Jules, dit l'abbé Lafon, lui avait fait penser que leur réunion dans la même maison pourrait nuire aux projets ; et ils s'étaient décidés à se séparer de leurs compagnons, plutôt que de s'exposer au regret d'avoir fait manquer une affaire qui devait combler tous les vœux. » Prudemment, ils quittèrent le faubourg Saint-Antoine pour la maison de santé de la barrière d'Arcueil. Puyvert fut plus fidèle, ce qui lui valut par la suite dix-huit mois à Vincennes ; quant à Bertier de Sauvigny, il devait connaître l'exil à Hambourg.

Malgré tout, et en dépit de la meilleure bonne volonté, des captifs ne pouvaient être que des auxiliaires de second plan ; il fallait donc en chercher au dehors ayant les mouvements plus libres. La chose n'était pas difficile : beaucoup de royalistes, connus ou cachés, anciens conspirateurs ou conspirateurs de demain, venaient quotidiennement voir Malet, et surtout Lafon, dont les relations étaient fort étendues.

---

(1) *Archives Nationales*, F7 6.499.

(2) *Les grands procès politiques* : *La conspiration du général Malet*, avec préface de Paschal Grousset. Paris, 1869.

Mme Malet visitait son mari régulièrement le dimanche et le jeudi, quelquefois plus souvent ; elle arrivait vers deux heures — plus tôt si elle déjeunait chez son mari — et restait jusqu'à cinq. Ils prenaient leur repas dans la chambre du général, et se promenaient dans le jardin quand il faisait beau (1). Le général recevait aussi sa maîtresse, Victorine GROUILLARD, domestique du sieur CHATEAUBRUN, 25, rue de Cléry ; les généraux DESNOYERS et DUFOUR : ce dernier aurait été vu, d'après une note de police, entrant à trois heures du matin dans la maison de santé ; Ducatel, ancien gardien de Sainte-Pélagie, sa femme ; et une dame LEMARE, dont le mari, qui s'était compromis avec Malet en 1808, était encore à la Force. De tous, il était sûr.

(*A suivre.*)

Vieux-Neuf Médical

La chirurgie oublieuse.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les chirurgiens laissent dans les plaies des instruments ou des objets de pansement. Je trouve, dans le Journal de la femme de chambre de la Pompadour, édité par Talandier en 1910, l'observation d'un menin du Dauphin, MONTAIGU, qui avait assez heureusement subi l'opération de l'empyème. Cependant, le malade empira et ne put plus respirer, et l'on ne concevait pas ce qui avait empêché sa guérison. Il mourut presque entre les bras du Dauphin, qui allait tous les jours chez lui.

La singularité de cette maladie détermina à l'ouvrir et on trouva dans sa poitrine une partie de la seringue avec laquelle on injectait des décoctions, suivant l'usage. Le chirurgien ne s'était point vanté de sa négligence et le malade en fut la victime. Cet événement fit parler longtemps le Roi, qui l'a peut être raconté trente fois, suivant sa coutume. (*Mme de Pompadour*, page 15.)

On sait que LOUIS XV affectionnait particulièrement les conversations sur les maladies et les opérations, et se piquait de faire des diagnostics et des pronostics à tout propos (2).

Dr MONIN.

(1) *Bibliothèque Nationale*, nouvelles acquisitions françaises, 3.558 : *Interrogatoire de Mme Malet.*

(2) Cf. l'Inamusable (LOUIS XV) : *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, de CABANÈS, 3e série.

Informations de la « Chronique »

Autour d'un centenaire.

Parmi les nombreux articles éclos à l'occasion du centenaire de l'Académie de médecine, une place à part mérite d'être réservée aux *Souvenirs* de notre excellent ami Brochin, aujourd'hui le doyen de la presse médicale, et resté alerte chroniqueur, malgré son âge avancé.

Brochin, après avoir rappelé les vicissitudes du logement de l'Académie, relatées ici même il y a bien des années, par notre toujours regretté collaborateur Dureau, fait le récit de la séance d'inauguration, qui eut lieu le 5 septembre 1850, dans les locaux, que nous avons bien connus, de la rue des Saints Pères.

Bricheteau, président, ayant à sa droite Dumas, ministre de l'Agriculture, prononça un discours. F. Dubois, secrétaire perpétuel, lut un rapport sur le contenu des archives de l'Académie royale de chirurgie et de la Société royale de médecine. Ce fut toute la cérémonie.

Ce ne fut qu'en 1877, que les stalles qui servaient de sièges à MM. les Académiciens, furent remplacés, grâce à la générosité de Demarquay, par de vrais fauteuils ; ce que ne manqua pas de signaler le célèbre Bouley, quand il occupa celui de la présidence.

Pendant la guerre de 1870, l'Académie siégea dans la vieille salle de la rue des Saints-Pères, sous la présidence de Denonvilliers. Brochin évoque la séance fameuse où Béhier demanda, en termes énergiques, la radiation de tous les correspondants allemands, à la suite du bombardement, par nos ennemis, du Panthéon et du Muséum, atteints par leurs obus. Il termina son discours par cette phrase mémorable : « Je ne sais qui a dit que nous avions du sang germain dans les veines ; si j'en étais sûr, je me ferais saigner à blanc. » Cela n'empêcha point nombre de nos savants de citer, par la suite, à toute occasion, les Allemands, à propos des moindres découvertes, même celles qu'ils avaient empruntées à des Français ! ...

Plein d'intérêt le chapitre consacré par Brochin aux Présidents successifs de l'Académie, qui se sont tour à tour appelés (nous ne citons que les plus notoires) : Portal, le premier en date ; Dupuytren, Vauquelin, Ant. Dubois, Lisfranc, Roux, Caventou père, Velpeau, Orfila, Jobert de Lamballe, Cruveilhier, Cloquet, Bouillaud, le baron Hippolyte Larrey, Malgaigne, qui un jour mit au défi le chimiste Poggiale de fabriquer de la m... atière fécale ; Bouchardat, « bonhomme simple et fin » ; Tardieu, « capable de répondre en latin à un auteur italien, qui avait fait une communication dans cette langue » ; Ricord, « qui n'a présidé une seule séance sans y apporter son calembour ». Voici deux exemples qui contribueront à enrichir notre *Ricordiana* :

On présente un jour les pièces d'un guillotiné, monorchide ; « mais, Messieurs, dit le président avec le plus grand sérieux, cet homme n'aurait jamais dû être condamné à mort : *Testis unus, testis nullus.* » Un autre jour, Maurice Perrin, candidat, lisait un travail sur l'arthrotomie. Le temps pressait, plusieurs membres demandaient que la fin de cette lecture fût remise à la prochaine séance ; alors, toujours très sérieux, Ricord demanda à l'auteur, s'il ne pouvait pas faire une amputation « dans l'article ».

Les anciens peuvent encore se souvenir de Rochard, un chirurgien doublé d'un fin lettré, et dont le fils est un de nos plus sympathiques et plus distingués confrères. On se rappelle que Rochard faillit être victime d'un fou, qui lui avait tiré une balle, qu'on ne crut pas devoir extraire, et qui s'était venue loger tout près du cœur. « Rochard exprima sa gratitude en termes fort heureux et termina en disant qu'il ne lui resterait de cet accident qu'un peu de plomb et beaucoup de reconnaissance dans le cœur. »

Une anecdote sur Péan, dont Brochin fut l'assistant, alors que nous étions nous-même le secrétaire de l'éminent chirurgien, mérite d'être mentionnée. Péan était candidat à l'Académie, qui s'obstinait à ne pas vouloir lui ouvrir ses portes.

Dans une première série de présentations, Péan s'était contenté de présenter les tumeurs enlevées. Mais un certain clan de la compagnie était si mal disposé à son égard, qu'on l'accusa de présenter les pièces de malades qui avaient succombé. Sur le conseil de son maître Nélaton, il présentait, dans une séance ultérieure, malades et tumeurs ensemble. On cria alors au scandale. Heureusement que notre maître était vraiment le *vir impavidus* que rien ne troublait, que rien n'arrêtait. Il continua et il arriva.

Autre anecdote, non moins savoureuse :

Duguet et Dieulafoy se trouvaient sur la même liste de présentation et Duguet m'a raconté, qu'au cours de ses visites académiques, il reçut cette réponse de Trélat : « Mon cher, vous avez toutes nos sympathies, mais Dieulafoy aura toutes les voix » : c'est ce qui arriva.

Force nous est de nous borner ; nous voudrions pouvoir reproduire ce que dit Brochin des difficultés que rencontrèrent les novateurs, pour faire accepter leurs idées de leurs collègues de l'Académie ; rappeler les luttes de Villemin, de Pasteur, contre Jules Guérin, Peter, Depaul, etc.

Brochin aurait pu au moins faire une allusion à ceux qui ont honoré la presse médicale — et l'Académie : entre autres, Dechambre, Amédée Latour, Lereboullet, Chereau, etc. Depuis, il faut bien croire que nous avons dégénéré ; car, à part notre camarade Maurice de Fleury, l'Académie a préféré recueillir des épaves de la politique ou des fonctionnaires disgraciés. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de redorer son blason, à notre vénérée douairière, qui vient d'atteindre le siècle.

Echos de la « Chronique »

Passe-temps de diplomate.

La nomination récente de M. de SAINT-AULAIRE à l'ambassade d'Angleterre nous permet d'évoquer le souvenir d'un de ses plus illustres prédécesseurs.

TALLEYRAND avait une drôle d'habitude, conte MÉRIMÉE dans une lettre inédite (1).

Pendant son séjour à Londres, où il était ambassadeur, en 1832, après son dîner, au lieu de se rincer la bouche comme il était d'usage, aussi bien dans la capitale anglaise qu'à Paris, Talleyrand se rinçait le nez, et voici de quelle manière l'auteur de *Colomba* nous décrit cette grave occupation du plus célèbre des diplomates.

« On lui met sous le menton une espèce de serviette en toile cirée, puis il absorbe par le nez deux verres d'eau qu'il rend par la bouche Cette opération, qui ne se fait pas sans grand bruit, a lieu sur un buffet, à deux pieds de la table. »

Certain jour, tandis qu'il se livrait à cette singulière ablution, « tout le corps diplomatique, les yeux baissés et debout, attendait en silence la fin de l'opération ; et derrière le prince, lady Jersey, la serviette à la main, suivait tout le cours des verres d'eau avec un intérêt respectueux. Si elle avait osé, elle aurait tenu la cuvette. »

— « C'est une bien bonne habitude », lui dit lady Jersey en minaudant.

— « Oh ! très sale, très sale ! » riposta le prince à la jeune femme, qui attendait une autre réponse — et qui en resta tout interloquée.

Comment on « charme » les rats.

La recette est rapportée dans un ouvrage (2), qui nous est tombé jadis sous les yeux, et d'où nous l'avons tirée.

Après avoir parlé de l'action de divers parfums sur certains animaux, tels que l'éléphant, les chèvres du Caucase — et les chats, l'auteur ajoute :

Généralement connus aussi sous le nom de *preneurs de rats* (qualité qui n'est pas pour eux la moindre source d'importants bénéfices), nos sorciers magiciens charment encore ces rongeurs. On en voit les faisant sortir de leurs trous en pleine lumière, et les contraignant d aller se livrer eux-mêmes au piège béant qui leur est destiné. Tout ce charme puise son secret dans l'emploi de l'*essence d'anis* ou de *carvi*, dont ils ont le soin de s'enduire les mains, tout en garnissant la souricière de menus reliefs imprégnés eux-mêmes de ces essences.

Voilà, pour les chasseurs de ce gibier malfaisant, une recette qui ne sera peut-être pas pour eux sans utilité ni profit.

---

(1) Cf. le *Temps*, 11 juillet 1914.

(2) *Sorciers et magiciens*, par E. GILBERT, pp. 253 et suiv.

La Médecine des Praticiens

L'hémiplégie et la Dioséine Prunier.

L'hémiplégie, on le sait, est la paralysie de la moitié du corps.

Elle est due à des causes diverses, hémorrhagie cérébrale par rupture vasculaire, embolie, athérome et thrombose des artères du cerveau. C'est l'artère sylvienne, qui est le plus ordinairement atteinte en un point quelconque de son parcours. Toute la portion de l'encéphale située au delà de la partie lésée, ne reçoit plus de sang et est frappée de nécrobiose.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les multiples symptômes de l'hémiplégie et à rappeler les signes qui manifestent la bénignité ou la gravité de l'attaque. Tous les praticiens les connaissent.

Est-il possible de déterminer cliniquement la cause de l'ictus ? La question offre de sérieuses difficultés ; mais le médecin qui connaît suffisamment son malade, a de grandes chances de trouver la réponse exacte.

L'hémorrhagie provient de la sclérose des artères cérébrales. Ces artères sont atteintes d'une lésion dite *périartérite diffuse*, à marche lente, dont la conséquence est l'altération des parois vasculaires. (Dieulafoy). La résistance des vaisseaux est amoindrie, et ceux-ci sont le siège d'ectasie et d'*anévrysmes miliaires*. L'hémorrhagie est produite par la rupture de ces anévrysmes. Dans ce cas, les autres artères du corps présentent elles-mêmes de la sclérose, et cette coïncidence aide beaucoup au diagnostic.

L'hémiplégie par embolie survient brusquement, en excellent état de santé apparente. Toutefois, le cœur ou l'aorte laissent à désirer ; les orifices ont des bruits anormaux. L'embolus, constitué par un fragment de valvule, de pilier, une végétation, un coagulum fibrineux, s'engage le plus souvent dans l'artère sylvienne et l'oblitère plus ou moins haut, suivant son volume.

Dans l'hémiplégie par athérome, les artères cérébrales s'obstruent par la prolifération des bourgeons de l'*endartérite*, les dépôts de fibrine, la formation des caillots. Le calibre du vaisseau se réduit et finit par se combler : tout le territoire du cerveau qui était irrigué par lui cesse de fonctionner. Mais ici la marche du mal est généralement lente ; les signes prémonitoires sont nombreux. Les troubles intellectuels précèdent l'attaque, qui est presque toujours accompagnée d'aphasie.

On a cru pendant longtemps qu'il ne fallait pas traiter les hémiplégiques, et que la bonne nature devait être seule chargée de faire du rangement dans tout ce désordre. Mais aujourd'hui, on a reconnu que des soins prudents avaient leur utilité. Le massage, l'électricité, employés avec précaution, rendent des services.

Y a-t-il des médicaments d'une efficacité incontestable dans l'hémiplégie ? La lettre suivante va nous l'apprendre :

« Monsieur G. Prunier,

« En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer que je recevrais volontiers vos carnets de trousse pour 1921.

« Je profite de l'occasion pour vous dire que j'emploie fréquemment votre *Dioséine* et en obtiens d'excellents résultats.

« Un cas intéressant : l'an dernier, je pêchais un jour la crevette. Un vieux marin artério-scléreux, qui en faisait autant, fut frappé d'apoplexie près de moi, sur la grève. Je dus le reconduire chez lui en auto et le traiter énergiquement. Mais il resta hémiplégié pendant plusieurs mois, puis alla mieux et recommença à travailler.

« Cette année il me revint, ayant déjà certainement un nouveau suintement commencé. Etat lamentable ; il tombait du côté malade et avait grand'peine à marcher. Venu à ma consultation, il put tout juste rentrer chez lui.

« Je le mis à la *Dioséine* : 4 comprimés par jour... Tout cessa. Le coup était paré. Il y a trois mois de cela. J'ai déjà obtenu plusieurs fois des résultats avantageux, quoique moins typiques.

« Veuillez agréer... »

Comment la *Dioséine* produit elle des effets aussi favorables chez les hémiplégiques ? Il est évident qu'elle n'agit dans ce cas que par ses nitrites et son fluor. On sait que les artères du cerveau sont terminales. Mais il y a des collatérales, plus ou moins ténues à l'état normal, capables de se développer, d'accroître leurs dimensions, quand l'artère principale vient à faire défaut. Elles arrivent donc à la suppléer en partie. C'est sur ce point particulier que la *Dioséine Prunier* exerce son action. Par ses nitrites, elle dilate les artères collatérales et étend l'irrigation cérébrale. Par son fluor, qui fluidifie le sang, elle facilite la circulation même dans les plus petites artérioles de l'encéphale. Par son fluor encore, la *Dioséine* combat la formation des anévrysmes miliaires, sources d'hémorrhagies, écarte ou atténue le danger d'une nouvelle attaque. C'est encore par ses nitrites et son fluor que la *Dioséine Prunier* s'oppose à l'athéromasie des artères cérébrales, et qu'elle en prévient ou retarde l'oblitération.

L'éther contre la coqueluche.

M. Cheinisse estime, dans un article de la *Presse médicale*, que les injections intramusculaires d'éther constituent à l'heure actuelle le traitement de choix de la coqueluche. La dose paraît devoir être fixée à un centimètre cube jusqu'à sept ou huit mois, deux centimètres cubes au-dessus de cet âge, piqûres renouvelées tous les deux jours. Les injections doivent être pratiquées dans l'épaisseur musculaire de la région postéro-supérieure de la fesse (1).

(1) *Bulletin général de thérap.*

Echos de Partout

Petites causes, grands effets. — Quels instruments dérisoires suffisent à la destinée pour bouleverser notre chétif univers ! Le nez de Cléopâtre, adouci d'un peu de poudre de riz, le grain de sable dans la vessie de Cromwell, le verre d'eau de Marlborough, le coryza de Napoléon à Waterloo, qu'est ce auprès de cette burlesque évolution du régicide vers un attentat où Edgar Poe, La Fontaine, Kipling, Rabelais et la ménagerie de la foire au pain d'épice se retrouvent dans Shakespeare !

Et voici que les éléments eux-mêmes se déchaînent : les flots perfides de l'Ionienne, ralentissant la marche du navire qui porte ce César et sa fortune, dispersent le cortège du souverain, accablé sous les affres du mal de mer. Non, l'avenir n'est à personne, Sire !... Vous entrerez dans votre capitale, mais par la petite porte, et un chambellan vous tiendra le front, préparé pour la couronne. Les dieux s'amusent...

Le glaive d'Harmodius et Aristogiton, le poignard de Ravaillac, la bombe de Ravachol, les attentats nihilistes contre les tsars, la noyade plus ou moins accidentelle de Louis de Bavière, la Belle Ferronnière, mettant à mal François Ier, — dont s'explique ainsi la prédilection pour ce refrain de circonstance : « Souvent femme avarie », — tout cela n'atteint pas à la tragi-comique horreur du coup de bec de la favorite à quatre mains. Jamais gambade d'Aphrodite n'exerça dans l'histoire ravages comparables aux conséquences du caprice dentaire de cette caricature de l'Eternel Féminin, qui donne en se jouant

Des baisers dont la trace est une cicatrice,

comme disait le bon poète des *Sonnets du Docteur*.

La Bruyère et Pascal en frémiraient, d'accord avec l'Ecclésiaste. L'incisive d'une guenon eût-elle été plus courte, la face du monde était inchangée. D'une seule quenotte celle-ci aura fait plus de mal que Wilson en quatorze articles.

En vérité, je vous le dis, ils sont impénétrables les arrêts de la Providence, qui se sert de la Clé des Singes pour rouvrir les portes de l'Orient (1).

(1) Nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso* ce très amusant article, paru dans l'*Echo de Paris*, du 22 décembre 1920 ; écrit de verve, on y reconnaît cet esprit endiablé qui porte la marque du très spirituel humoriste GROSCLAUDE, fils de médecin, comme chacun sait.

Singularités psychologiques. — La Convention du parti républicain des Etats-Unis s'est réunie à Chicago, pour désigner son candidat à la présidence de la République.

Le général WOOD ayant obtenu, dans les premiers tours de scrutin, un nombre de voix un peu supérieur à celui de ses concurrents, ses partisans ont organisé aussitôt une manifestation dont l'originalité est bien faite pour nous surprendre.

La chevelure ornée de plumes de dindon, emblème du parti Wood, ils se sont formés en cortège et ont tourné pendant quarante minutes autour de la salle, en poussant le cri de guerre des Indiens Igorotes, tribu guerrière des Philippines. Ainsi, sous l'influence d'un enthousiasme impossible à contenir, plusieurs centaines de citoyens notables des Etats Unis sont retournés pendant près d'une heure à la mentalité préhistorique et sont redevenus des sauvages.

Il est vrai qu'à Chicago, l'apport allemand domine à tel point, que cette ville a pu être considérée par le Kaiser comme une colonie germanique.

De tels faits viennent confirmer l'opinion que les instincts des races sont immuables et que, malgré les apparences, la civilisation ne représente qu'un léger vernis derrière lequel se dissimulent mal les dispositions ancestrales.

(*La Psychologie appliquée.*)

Un médecin anglais centenaire. — L'Angleterre a fêté le centenaire du Dr James Scarth Spence LOGIE, de Kirkwall, doyen des membres du corps médical de Grande-Bretagne.

Le Dr Logie est né à Kirkwall, le 11 mai 1820.

Après avoir fait ses études au collège de sa ville natale, il fut nommé docteur à l'Université d'Edimbourg en 1842, à l'âge de 22 ans. Il est le premier médecin anglais qui pratiqua l'anesthésie au chloroforme, après une conférence faite par l'un de ses maîtres, le professeur Sir James Simpson. Il exerça la médecine pendant de longues années, dans des conditions particulièrement difficiles, à Orkney.

(*Presse médicale*, 14 juillet 1920.)

Un médecin à la légation d'Haïti. — Le gouvernement d'Haïti vient de nommer conseiller de la Légation d Haïti le Dr CASSEUR.

Le Dr Casseur, qui est un Haïtien des plus distingués et un médecin de mérite, a servi dans nos ambulances pendant toute la durée de la guerre et il a reçu la croix de la Légion d'honneur pour les services éminents qu'il a rendus à notre pays.

(*Presse associée.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ce que dévoile la radiographie des tableaux anciens.

M. LIPPMANN a présenté à l'Académie des sciences une communication des plus intéressantes du docteur André CHÉRON, sur l'emploi de la radiographie, pour reconnaître les tableaux anciens.

Du premier coup, un tableau de *Buveurs*, de VAN OSTADE, est devenu un tableau d'oiseaux, paons, canards, etc., une véritable volière !

Une *Crucifixion*, d'ENGELBRECHTSZ, paraît authentique ; mais à la radiographie, la dame donatrice du premier plan disparaît, et, à sa place, reparaît le moine du tableau primitif

Le tableau de l'*Enfant royal*, du XVe siècle, du Musée du Louvre, montre, à la radiographie, un fond noir datant d'environ un siècle, et masquant un paysage probablement détérioré.

Ce phénomène, sur lequel on avait déjà travaillé en Hollande et en Allemagne, était à prévoir, les anciens employant généralement des couleurs métalliques, qui arrêtent beaucoup plus les rayons du radium que nos couleurs modernes, d'origine végétale ou provenant de la distillation du goudron de houille. Par contre, l'enduit ancien était fort transparent, tandis que nos enduits modernes, à la céruse ou au blanc de zinc, arrêtent les rayons. De sorte que les radiographies des tableaux anciens sont entièrement différentes de celles des œuvres modernes, ces dernières impressionnant très peu les plaques sensibles.

La radiographie apporte donc une véritable révolution, avec des précisions brutales et irréfutables, dans l'art charmant et si particulièrement flou de l'expertise artistique. Combien d'experts, d'amateurs et même de conservateurs de collections vont regretter ce progrès de la science ! C.-M. SAVARIT.

(*L'Echo de Paris*, 14 décembre 1920.)

Un musée de neurologie, à Paris.

Le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est autorisé à accepter la donation faite par Mme Joseph DÉJERINE, veuve du professeur à la Faculté et membre de l'Académie de médecine, des collections anatomo-pathologiques et iconographiques de son mari, ainsi que 10 000 francs de rente, dont les arrérages seront employés à créer un Musée de neurologie, avec laboratoire annexe.

Le musée portera le nom de *Musée Joseph Déjerine*.

(*Le Moniteur médical*, 30 novembre 1920.)

La Psychiatrie dans l'Histoire

La maladie du Président Wilson.

Au cours d'un récent voyage à l'étranger, une haute personnalité nous signalait la fort attachante étude, parue dans une revue belge (1), et que nous soumettons aux méditations de nos lecteurs.

La *Washington Post*, du 4 décembre 1919, déclare que le Sénat se prépare à ouvrir une enquête, « pour déterminer si M. Wilson est en mesure d'exercer le pouvoir exécutif ». Le mystère qui continue à entourer sa maladie, dit à ce sujet le correspondant spécial de l'*Echo de Paris*, l'incapacité évidente où il est d'accomplir ses devoirs présidentiels, amène la discussion de diverses mesures législatives tendant à déclarer que la présidence des Etats-Unis est vacante et à requérir le vice-président d'assumer le pouvoir présidentiel.

De quelle maladie souffre le président Wilson? Voilà belle lurette que la presse italienne prétend le savoir. Le *Giornale d'Italia* l'a diagnostiquée avec une impertinente assurance : le président Wilson est atteint de paralysie progressive. Les symptômes se manifestent depuis longtemps, et c'est pour cela que Fiume n'est pas encore italienne... Mais voici l'article de l'officieux romain ; s'il ne vaut rien comme diagnostic de la maladie de M. Wilson, il vaut du moins comme diagnostic du mal dont l'Italie est atteinte. Souhaitons la prompte guérison des deux patients !

Le mystère monte aujourd'hui la garde à la porte de la Maison Blanche ; la diplomatie voudrait passer outre, mais elle ne le peut.

L'inquiétude du peuple américain se fait de plus en plus anxieuse; les bulletins quotidiens, au lieu de la calmer, l'aiguisent par leurs contradictions évidentes.

Dans ces derniers temps, le jeu des intérêts qui allait se compliquant dans les mains du président, était devenu colossal. Outre la lutte qu'il avait entreprise avec la majorité républicaine du Sénat, pour l'approbation des traités, beaucoup d'autres problèmes formidables réclamaient leur solution arbitrale : politique intérieure ; grève des chemins de fer, des transports maritimes et des mines de charbon ; politique étrangère ; question du mandat américain en Turquie ; questions de Fiume et de l'Adriatique. Et l'on comprend parfaitement que, même dans la rédaction des bulletins de santé, domine la préoccupation de ces graves intérêts.

Dans les cercles politiques américains et dans les rédactions des journaux mondiaux, l'opinion se répand que le président Wilson a été frappé à Pueblo d'une lésion cérébrale qui, malgré certains symptômes d'amélioration, l'a rendu incapable de tout travail mental et qui s'aggraverait même par tout effort intellectuel ; de sorte que l'on considère que sa grande œuvre politique est désormais finie et que son énorme influence personnelle est annulée.

(1) *Le Flambeau*, 15 décembre 1919 (pp. 882-887).

La conséquence directe, l'expression non équivoque de cette opinion est la récente délibération de la Commission du Sénat américain qui, renvoyant *sine die* la discussion de certains objets sur lesquels le président devait exprimer son avis, a protesté que si un tel système devait se prolonger, mieux vaudrait la clôture du Parlement jusqu'à la guérison de M. Wilson. En d'autres termes, on voudrait la démission présidentielle, laquelle constitutionnellement, porterait à la présidence le vice-président Marshall, dont le tempérament et les idées sont opposés à ceux de Wilson. Mais il y a aussi un autre courant d'opinion. Celui-ci nie la lésion cérébrale, comme l'incapacité mentale de Wilson, et admet la possibilité d'une guérison plus ou moins prochaine. L'un des médecins traitants, le docteur Grayson, ami intime du président, assure qu'il n'existe pas de lésion cérébrale et prétend que l'esprit du Président est limpide comme le cristal. Le neurologiste consultant Domer exprime une opinion semblable, quoique d'une manière moins catégorique, tandis que d autres consultants se montrent extrêmement réservés.

Se basant peut-être sur ces déclarations optimistes, M. Hitchcock, chef du parti démocratique, dit avoir des informations excellentes et des pronostics encourageants. Il conclut donc qu'il ne s'agit pas de démission présidentielle, mais il voudrait que Wilson déléguât dès aujourd'hui ses pouvoirs, pour la solution des questions les plus urgentes, à ses fidèles collaborateurs House et Lansing. Ainsi, ni son influence ne serait diminuée, ni ses directrices ne seraient modifiées, ni, surtout, ne seraient compromis les grands intérêts qui se réclament de l'autorité de Wilson.

(*45 lignes censurées.*)

Le diagnostic se fait auprès du lit du malade, cela est évident, mais dans ce sens que c'est seulement auprès du lit du malade que s'en recueillent les éléments, c'est-à dire les données cliniques, et que s'en observent les symptômes : car, scientifiquement, le diagnostic est possible, même à distance, si on soumet au jugement du clinicien les éléments nécessaires.

Dans le cas concret qui nous occupe, il faut voir si des bulletins publiés jusqu'ici se tirent des éléments suffisants pour un diagnostic précis et sûr.

La réponse positive nous fut donnée par un insigne clinicien, que nous consultâmes il y a quelques jours, et qui définit la maladie de Wilson : une paralysie progressive, jugement que d'autres cliniciens nous ont pleinement confirmé. Vu l'importance de ce diagnostic, en raison des conséquences qui en découlent, nous nous sommes adressé à la courtoisie de ce clinicien (qui est égale à son habileté), pour savoir si on trouve dans les bulletins successifs, y compris les plus récents, quelque motif de doute ou quelque confirmation : et le clinicien, avec la sûreté qu'il doit à ses critères scientifiques, nous a confirmé qu'il ne peut être question de doute puisqu'il s'agit d'un diagnostic sûr et direct. Il n'a trouvé dans les bulletins que des éléments confirmatifs. Une nouvelle preuve vient de s'ajouter aux autres : l'inflammation de la prostate.

Le *Times* a consulté à ce propos un illustre spécialiste, qui lui a expliqué que l'hypertrophie de la prostate est une maladie commune aux individus ayant atteint la soixantaine, et qui, dans le plus grand nombre des cas, est guérissable par une opération. Mais cette explication n'ayant aucun rapport avec les symptômes révélés par les bulletins, ne serait pas de nature à éclairer le diagnostic ; au contraire, si ce fait nouveau (*nota bene* : ce n'est

point une hypertrophie de la prostate, comme le dit le *Times*, mais une inflammation de la prostate, aux termes des bulletins officiels ; si ce fait nouveau est rapproché de tous les autres symptômes, tels que troubles mentaux, psychiques, visuels, *ictus* apoplectiforme, paralysie du nerf facial, etc., c'est un autre critère précieux, confirmatif du diagnostic).

Le professeur FOURNIER, parmi les symptômes préataxiques les plus fréquents, met précisément en première ligne les troubles de la vessie : incontinence, rétention d'urine, ténesme, etc. « Les tabétiques, dit-il, sont souvent des faux urinaires. Ils sont affectés de symptômes qui pourraient faire croire à une lésion des voies urinaires, tandis qu'en réalité ils sont exempts de toute lésion de cette nature. » Et, en effet, les agences télégraphiques aujourd'hui annoncent qu'aucune opération n'est nécessaire. De même que le spécialiste du *Times*, le Dr SOMMER, s'était trompé en isolant la paralysie du nerf facial de tout le cadre clinique de la maladie ; ce qui l'avait conduit à la conclusion erronée que le président Wilson avait été atteint, à Pueblo, d'une hémorragie cérébrale.

Un autre fait curieux qui, lui aussi, contribue à confirmer le diagnostic, nous a dit notre illustre clinicien, est un curieux épisode rapporté par les journaux américains.

Depuis le retour du président de la tournée fatale, on a présenté au Sénat diverses lois revêtues de la signature du Président. Des sénateurs qui se sont donné la peine d'examiner de près les signatures présidentielles, ont soupçonné qu'elles sont l'œuvre d'une autre main ; ou, si elles sont vraiment autographes, que le président doit, dans l'acte de signer, souffrir d'une véritable incapacité physique. Inutile de dire les insinuations auxquelles ce soupçon a donné lieu. Ledit soupçon aurait paru immédiatement injustifié, si le public américain était loyalement informé de la maladie du président.

Au début de la paralysie progressive, on observe communément des troubles des fonctions musculaires, qui se manifestent par un défaut de précision, de mesure et de coordination des mouvements, lesquels toutefois demeurent libres et énergiques.

Fournier, dans son Traité de syphilis cérébrale, dit que ces malades écrivent d'une manière plus ou moins défectueuse, et en donne cet exemple que je vous présente (ici un fac simile d'écriture).

C'est un essai de calligraphie tenté par un pré tabétique, c'est-à-dire par un sujet au début de la paralysie progressive, dans laquelle paraissent, avec évidence, les hésitations de son système musculaire.

Comme on sait de source certaine que, depuis l'attaque apoplectiforme de Pueblo, les médecins ont interdit au président de s'occuper de toute affaire politique, les signatures en question sont, sans aucun doute, antérieures à l'accident, et l'altération de l'écriture présidentielle, dès avant l'ictus apoplectiforme, constitue la preuve matérielle que déjà le cerveau de Wilson était affecté de paralysie progressive. Or, comme au début de la paralysie progressive avec prédominance d'altération cérébrale, se produisent des troubles psychiques et mentaux, il y a de bonnes raisons d'attaquer la validité des décisions wilsonniennes.

Si la désagrégation d'un insidieux processus pathologique obscurcissait son intelligence, altérait son être psychique, l'humanité peut-elle accepter que ses destinées soient fixées par un cerveau malade en voie de dissolution ?

Ainsi parla le grand clinicien. Nous sortîmes de cet entretien pleinement éclairé, mais profondément troublé.

Nos lecteurs, ajoute, en guise de commentaire, notre confrère belge, seront troublés peut être, mais seront-ils éclairés ?

ANAGNOSTE.

A notre tour, nous demandons aux lecteurs de la *Chronique* ce qu'ils pensent de ce diagnostic, s'ils ont sur ce cas historique des lumières particulières ?

Les superstitions de l'Impératrice.

L'impératrice Eugénie, qui vient de disparaître de la scène du monde, qu'elle a si longtemps occupée, était, comme la plupart des Espagnols, très superstitieuse. Elle aimait à rappeler que le jour où elle entra dans l'existence terrestre, ses faibles vagissements furent couverts par le bruit du tonnerre et d'un tremblement de terre, qui ébranla fortement le sol de la ville où elle naquit ; elle en avait gardé une sorte de *fulgurophobie*, qu'elle manifesta toute sa vie.

« Nul ne peut échapper à sa destinée, disait-elle un jour à un de ses familiers, et inconsciemment chacun en est l'artisan ; on est obligé de croire à ses pressentiments. » Et elle conta ce qui suit :

Lorsque j'ai dû me rendre en Afrique du Sud, pour m'agenouiller à l'endroit où mon pauvre enfant trouva la mort, j'avais pris des places sur un bateau qui devait lever l'ancre un Jeudi Saint. Contrariée de partir ce jour-là, je demandai à Sir Evelyn Wood, qui m'accompagnait au Cap, le nom du prochain paquebot : c'était *l'América*. Après avoir réfléchi quelques instants, je maintins cependant mon premier projet. J'eus raison d'écouter mon pressentiment : *l'América* fit naufrage. Je crois également aux superstitions. En arrivant à Chislehurst après la guerre, la glace de ma chambre s'est fendue à l'improviste. J'ai eu alors nettement la sensation que c'était un présage de malheur, que l'Empereur ne reviendrait jamais plus en France. Les événements m'ont donné raison. Chez moi, en Angleterre et dans mon château d'Arenenberg, en Suisse, simultanément deux glaces se fendirent, le 1er juin 1879. Ce jour-là, mon pauvre enfant était tué dans le Zoulouland.

L'impératrice avait horreur de planter un arbre en commémoration d'un événement, et elle en donnait la raison suivante : un Anglais avait apporté de Sainte Hélène un plant du saule qui ombrageait le tombeau de Napoléon Ier. Ce plant était devenu un arbre vigoureux. Or, le jour de la mort de Napoléon III, l'arbre s'était cassé à moitié et le jour de la mort du prince impérial, un ouragan emporta le reste.

L'ex-impératrice contait encore que l'impératrice d'Autriche lui avait confié, qu'elle désirait mourir d'un petit trou au cœur, par lequel s'échapperait son âme. Son vœu s'est réalisé.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Les pierres purgatives familiales (XXVII, 346). — La question que pose, dans la *Chronique médicale* (novembre 1920, p. 346), notre confrère MIGNARDOT, me rappelle une conversation que j'eus, il y a quelques semaines, chez un ami de ma famille, ancien pharmacien-major de l'armée. Nous parlions des « Boules de Nancy », ou « Boules de Mars », qui représentent, nous apprend le Formulaire de GILBERT et YVON (22e édition, p. 128), un « composé de tartrate de potasse, de tartrate ferreux et de tartrate ferrique, outre l'extrait de plantes aromatiques ». La femme de notre ami, d'origine lorraine, se souvenait fort bien que, dans sa jeunesse, c'est-à-dire il y a une cinquantaine d'années, l'infusion de Boules de Nancy était considérée, dans sa famille comme ailleurs, à l'égal d'une panacée universelle Deux verres par jour suffisaient à guérir tous les maux, en particulier chez les jeunes filles.

Quant à notre ami le pharmacien, il a le souvenir très net d'avoir entendu le professeur de pharmacologie de l'École de Montpellier, où il faisait ses études en 1871, expliquer, dans son cours, que la Boule de Nancy était utilisée en thérapeutique de la façon qu'on signalait au notaire du Dr Mignardot : « On l'absorbait et on la cherchait dans les selles jusqu'à récupération. On la lavait et on attendait que quelqu'un en eût besoin. » Le maître de Montpellier mettait, paraît-il, une certaine ironie — elle se comprend — en exposant ce singulier procédé de thérapeutique.

Or, les sels de fer, que contient la Boule de Nancy, sont souvent encore, mais étaient sans conteste autrefois, considérés comme spécifiques de la chlorose, maladie accusée, par nos confrères d'antan, de tous les maux des jeunes filles (relire l'amusante page qu'écrit DIEULAFOY, 16e édition, tome IV, p. 618, à ce sujet) ; par ailleurs, le tartrate de potasse, autre constituant de la Boule de Nancy, est un rafraîchissant à faible dose (2 à 4 gr.), un purgatif à haute dose (8 à 30 gr.), et l'on sait la vieille affection qu'avaient nos ancêtres pour la médication purgative.

Il y a donc tout lieu de croire que c'était tout simplement une Boule de Nancy, cette « sorte de pierre, de la forme et de la grosseur d'une olive, d'un gris brunâtre », que découvrit le tabellion, il y a quelque 25 ans, au fond d'une armoire, en faisant un inventaire, et l'explication qui lui fut donnée de son emploi ne paraît pas du tout être une fumisterie.

Dr GEORGES HATON, *Nancy*.

P. S. — J'ai déjà répondu, l'autre semaine, à la question posée par le Dr Mignardot, au sujet des *Pierres purgatives familiales*

Voici une autre explication qui en a été donnée, il y a quelques jours, par un professeur de la Faculté des sciences de Nancy, dans un de ses cours, et qui a été rapportée par une de mes parentes, étudiante à ladite Faculté.

« On appelait, il y a un demi-siècle ou trois quarts de siècle, *pilule perpétuelle*, une pilule *à base d'antimoine*, qui s'avalait, jouait un rôle laxatif en traversant le tube digestif, et se récupérait ensuite dans les selles. » J'ai appris en même temps, qu'à l'époque dont nous parlons, l'antimoine était le remède à la mode, considéré par les médecins comme l'universelle panacée.

Dans tous les cas, des deux explications que je vous ai envoyées, il semble bien résulter que les « Pierres purgatives familiales » étaient d'usage courant du temps de nos grands-pères, et qu'ils ne répugnaient point à une forme de médication qui nous surprend si fort aujourd'hui.

HATON.

— *Les pilules perpétuelles* étaient bien connues de nos ancêtres. Elles méritaient vraiment le qualificatif de familiales ; car, après usage et récupération, elles se transmettaient de génération en génération. Il s'agissait non d'une pierre, mais d'un métal, « qui fit beaucoup parler de lui » en thérapeutique : j'ai nommé l'antimoine.

Ouvrons quelques vieux bouquins :

On fait encore avec le régule [d'antimoine] des pilules que l'on pourrait reprendre jusqu'à mille fois sans qu'elles eussent après cela perdu leur propriété purgative et émétique. C'est ce qui fait qu'on les nomme *pilules perpétuelles*. La même matière ou le régule sert à faire des gobelets, qui communiquent la qualité émétique à du vin qu'on y laisse l'espace d'une nuit ; mais heureusement, ces deux dernières espèces de médicaments se trouvent plutôt dans les cabinets des curieux, que dans les endroits où l'on prépare les remèdes d'après les ordres des médecins qui n'en emploient pas d'aussi infidèles. (*Précis de matière médicale*, par LIEUTAUD ; Paris, 1766, p. 137.)

Si on le fait refondre, écrit LÉMERY à l'article « Régule d'antimoine », et qu'on le forme en bales de la grosseur d'une pilule, on aura la pilule perpétuelle, c'est à dire qui, étant prise et rendue cinquante fois, aura purgé à chaque fois, et à peine est-il sensible qu'elle soit diminuée de poids. (*Cours de chymie*, de Nicolas LÉMERY ; Bruxelles, 1744, p. 287.)

On pourrait multiplier les citations. TROUSSEAU et PIDOUX (*Thérapeutique*, t. II, 951) les mentionnent encore :

Autrefois, on administrait l'antimoine sous forme de petites balles, que l'on appelait pilules perpétuelles, car elles servaient un grand nombre de fois.

Trousseau lui-même administrait l'antimoine en nature dans certaines maladies infectieuses. Les doses variaient de quatre décigrammes à quatre grammes (*loc. cit.*, p. 983).

L'antimoine est brillant, blanc d'argent, mais à la longue il prend au contact de l'air une coloration grise. A la suite de passages réitérés dans le tube digestif, sa surface s'oxyde, aussi l'aspect

de ces petites balles a-t-il pu tromper un observateur qui, agitant le flacon, a pu croire qu'il s'agissait d'une pierre.

Dr Lemaire (*de Dunkerque*).

— Quant à la question posée dans la *Chronique*, no du 1er novembre 1920, sur les *Pierres purgatives*, ne s'agirait-il pas tout simplement des *pilules perpétuelles*, dont la formule est très connue et donnée par Dorvault ? Ces pilules étaient absorbées comme les pierres purgatives, recherchées et repêchées ensuite, vous savez où. Elles servaient autrefois de *mère en fille*, et sans doute de *père en fils* ; elles étaient soigneusement conservées dans un bocal ou flacon, qui ne sortait pas de la maison : d'où leur nom aussi de pilules familiales.

Du reste, leur volume, donc la proportion des composants, était vraisemblablement variable ; et l'on conçoit qu'il pût atteindre celui d'un caillou (d'un bol), ou d'une pierre.

Peut-être aussi n'excédait-il pas celui d'un petit calcul hépatique ou rénal, ou vésical : *non interest nomen*.

Le confrère qui mentionne le fait dans le susdit numéro de votre si instructif périodique n'en dit pas autrement long. *Sic censeo* !

Dr L. Vernotte.

— Mêmes réponses du Dr Hanoun (*Alger*) ; de M. H. Citaire, pharmacien à *Lyon* ; du Dr Monin, de Paris, qui ajoute que ces pilules devaient causer de fréquents accidents toxiques, dus aux impuretés de l'antimoine qui les constituait (plomb, arsenic, etc.) ; du D Albert Ferry, de Romorantin, qui en a connu « trois exemplaires : l'un, à Saint-Blin (Haute-Marne), et deux autres dans la région de Sologne », où notre confrère exerce.

« Les familles qui les détiennent les conservent précieusement. Elles (les pilules) sont grosses comme un gros pois. Au début, j'acceptai leur histoire avec une certaine défiance, mais un jour, en parcourant le Dorvault, j'ai trouvé à l'article *Antimoine* le paragraphe suivant :

L'antimoine métallique était autrefois employé en médecine. Pendant longtemps on forma avec lui de petites balles, que les malades avalaient pour se purger, et comme ces balles étaient rendues à peu près intactes, qu'elles servaient indéfiniment et qu'elles se transmettaient pour ainsi dire en héritage de famille, on les avait appelées *pilules perpétuelles*. On l'alliait aussi à l'étain et on en faisait des gobelets, dans lesquels on laissait séjourner du vin, qui acquérait ainsi une vertu émétique et purgative.

Dr Albert Ferry (*Romorantin*).

Anomalies du corps humain (XXVI, 207). — Dans le no du 1er juillet (no 7) 1919 le Dr E Monin demande si l'on connaît des exemples de l'anomalie dont était atteinte *Drypetina*, fille de Mithridate. Je peux répondre par l'affirmative à sa question.

Parmi le nombre considérable d'hommes que j'ai eu à examiner, pendant mes près de quarante ans de service dans l'armée, j'ai vu une recrue — une seule — qui, comme Drypetina, avait une double rangée de dents, mais seulement à la mâchoire supérieure. Ces dents supplémentaires étaient manifestement des dents de lait ; elles étaient jaunâtres, mal plantées, mais solides et fortement adhérentes. L'homme qui les portait était un gaillard solide, bien bâti, et autant qu'il m'en souvienne, d'un contingent de Normands.

Dr E. André (*Versailles*).

— *Bernadette L. R.*, 35 ans, présente à la mâchoire supérieure 8 incisives en double rangée. La proéminence du maxillaire est telle, que celui-ci n'est pas recouvert par la lèvre. La bouche est donc constamment ouverte. Il en résulte une grande gêne dans la parole et une salivation continue.

Le sujet, qui a souffert des dents à plusieurs reprises, en a fait extraire plusieurs. Il lui reste encore, en plus des quatre supplémentaires, sept dents à la mâchoire inférieure et onze dents à la mâchoire supérieure.

Le crâne est volumineux, hors de proportion avec la taille, qui est au-dessous de la moyenne ; il est asymétrique.

L'intelligence est peu développée.

Surdité. Un frère sourd, mais normal par ailleurs.

D^r Le Clech, *Lanildut* (Finistère).

— Dernièrement, le distingué docteur Monin demandait aux lecteurs et correspondants de la *Chronique médicale* l'explication des phénomènes signalés de double rangée de dents. Il m'a été donné d'en voir un cas présenté chez « Bostock », peu après son intéressante exhibition du chimpanzé « Consul ».

Je m'étais autorisé de ce que j'avais soigné les dents de « Consul », pour aller faire chez lui un peu d'anatomie comparée, en regardant les lions et les tigres dévorer la viande et surtout broyer les os avec de magnifiques molaires tranchantes.

Il me montra un garçonnet nain, porteur d'une double rangée de dents. Et spontanément, en homme éclairé, — et ami de la santé, — il me dit le dégoût que lui inspirait la famille de ce nain. Il attribuait la particularité de cette bouche à la profonde négligence des parents.

Ce n'était juste qu'en partie. Cette double rangée de dents provenait bien un peu de ce que la famille n'avait pas fait enlever les dents temporaires. Mais cela était naturel : elle ne les avait pas vues branlantes ; les racines des dents temporaires n'avaient pas subi la résorption habituelle causée par la poussée des dents permanentes, celles-ci n'étant pas venues juste au-dessous des dents temporaires.

C'est qu'en effet nos dents, avant de se montrer au dehors, existent déjà cachées dans des logettes osseuses. Elles ont peu de place dans ce maxillaire jeune et s'en accommodent en s'intercalant

comme des pétales de fleurs à double rangée. Pendant que, ainsi imbriquées, elles procèdent à leur développement, le maxillaire lui-même prend de l'ampleur, leur préparant une plus large scène où pouvoir tenir toutes. Elles en profitent pour cesser leur imbrication alternée, et émerger côte à côte.

Si le maxillaire ne s'est pas assez élargi, certaines — tard venues, comme les canines — sortent sur une deuxième ligne, comme des crocs qui surplombent l'alignement des autres dents.

Mais que, pour une raison de nanisme ou de végétations adénoïdes, le maxillaire ne se développe pas, elles sortent *dans les positions alternées où elles étaient en attente*. Il peut même s'ensuivre un autre résultat. La couronne de certaines dents permanentes « mal posées » ne vient pas heurter les racines de la dent temporaire à remplacer, et ainsi ne détermine pas leur résorption.

La dent de lait, non déracinée, persiste. Et, par là, se trouve constituée la double rangée de dents.

Il nous arrive assez souvent de recevoir des personnes de 25 à 45 ans, avec des dents temporaires restées en place et solides. C'est que la dent permanente de remplacement n'a pas évolué sous les racines de la dent temporaire et n'a pas déterminé leur résorption.

Nous observons actuellement un cas de canine temporaire du maxillaire supérieur persistante à 29 ans. La canine permanente vient de faire son apparition sous l'arcade dentaire, à la voûte palatine. Nous avons enlevé la dent temporaire : sa racine était intacte. Et la canine permanente qui se trouve sur une deuxième rangée, dans le palais, va être, par nos soins, lentement ramenée sur l'alignement des autres, à la place qu'occupait la dent temporaire.

Qu'elle eût appartenu à un homme peu soucieux de sa bouche et les deux canines persistaient, constituant en ce point une double rangée de dents.

D[r] Terrier, stomatologiste, 7, square du Roule.

Problème de généalogie médicale (XXVII, 308). — A la page 310 du n° 10 (octobre 1920) de la *Chronique médicale*, à propos de l'ouvrage de Bouillaud, l'auteur de l'article, le D[r] A. Blind, écrit : « Un major Sarazin était directeur du service de santé à Strasbourg en 1870 ». Je crois devoir vous adresser une rectification, que tous mes anciens camarades de l'Ecole du service de santé de Strasbourg feront avec moi.

Sarazin, en 1870, était médecin-major de 2[e] classe, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg depuis 1863, et répétiteur de clinique et de pathologie chirurgicales à l'Ecole militaire. Né le 10 août 1833, il n'avait que sept ans lorsque parut le Traité de Bouillaud (1840). Ce n'est donc pas de ce Sarazin qu'il est question.

Sarazin était un chirurgien très remarquable. Il a collaboré au *Traité d'anatomie topographique* de Paulet. C'était un homme fort aimable et très sympathique.

Je suis encore en relations avec des membres de sa famille.

Les renseignements ci-dessus sont donc très exacts. Ils sont, d'ailleurs, consignés dans l'*Histoire de l'Ecole impériale du service de santé militaire de Strasbourg* (Berger-Levrault, 1898).

Dr A. Bourgeois (*Paris*).

L'expression « comer » *est-elle usuelle dans certaines régions ?* (XXVII, 346). — Elle est employée en Vendée, principalement dans le Bocage (1), mais dans un sens tout différent. On dit, par exemple, d'un objet métallique, malléable, qu'il s'est « comé » en tombant à terre, ce qui signifie qu'il présente une surface bosselée, d'une façon irrégulière, conséquence du choc ou de la chute.

« La cass'trole s'est comée en tombant. »

Ce terme est très employé à la campagne et est d'usage courant chez les forgerons ou serruriers. Je ne le retrouve cependant pas dans le Glossaire du Poitou, de Favre, pourtant très complet.

Dr E. Boismoreau.

Les Evadés de la médecine : *Henri de Ruolz* (XXVIII, 13). — Dans un récent article sur Alexandre Dumas père (2), il a été incidemment question de Ruolz, avec qui le fécond romancier aurait un instant collaboré, s'il faut l'en croire. Quoiqu'il en soit, Henri de Ruolz, né à Paris en 1811, qui vendit son procédé de l'argenture à Ch. Christofle, était un remarquable « polycéphale ».

Il fit ses études en quatre Facultés : lettres, sciences, droit, *médecine*. Musicien émérite, il composa, parmi ses œuvres notoires, un opéra-comique, ayant pour titre « Attendre et courir », en collaboration avec Halévy, et qui fut joué, en 1830, à l'Opéra-Comique de Paris. Cinq années plus tard, il faisait jouer à Naples, en 1835, un opéra en 3 actes, « Lara », qui eut son succès à l'époque.

Dr Georges Petit.

Origine du mot « *omelette* » (XXVII, 275). — L'origine du mot « omelette » a évoqué dans mon esprit un souvenir de Strasbourg, relativement à l'orthographe du mot.

Si, jadis, on écrivait « œufs meslette », aujourd'hui à Strasbourg, sur le quai, se dresse un restaurant qui a comme enseigne « L'hommelette ». Dr Granjux.

Nous avons dû supprimer la fin de cette communication, les détails qu'elle nous faisait connaître ayant déjà paru dans la *Chronique*.

Note de la R.

---

(1) Sait-on le nom par lequel les habitants du bocage de la Vendée désignent l'encéphalite léthargique, dont quelques cas se sont manifestés dans la région ? Ils l'appellent la grippe « sommeillante ».

Dr E. Boismoreau.

(2) Cf. *Chronique médicale*, janvier 1921.

Chronique Bibliographique

GABRIEL HANOTAUX. — **Histoire de la nation française**, t. I. Introduction générale ; Géographie humaine de la France ; premier volume, par M. Jean BRUNHES, professeur au Collège de France ; illustrations d'Auguste LEPÈRE. Un volume in-4° de LXXX-495 pages. Paris, 1920, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 40 francs.

C'est une histoire conçue sur un plan nouveau, qui relatera, dans des séries bien séparées ou « discours », l'histoire de la nation française sur le sol qui lui a donné l'existence, les progrès de son esprit et les preuves de son influence sur l'humanité dans la succession des siècles.

Chaque partie de cette nouvelle histoire, histoire politique, histoire militaire, histoire diplomatique, lettres, sciences et arts, philosophie, sera étudiée séparément et de bout en bout, sans limites d'époque ou de règne. C'est donc une division tout à fait différente de celle que nous trouvons dans les livres où nous avons coutume d'étudier.

L'histoire, suivant la conception habituelle, « laissait au second plan le travail du pays sur lui-même, les grandes évolutions de la pensée, des techniques de la science, des mœurs. En somme, tout se passait au centre, ou était ramené au centre. L'ouvrage dirigé par M. Hanotaux sera, au contraire, l'histoire du peuple et de l'évolution morale et intellectuelle de la nation.

Le premier volume contient une Introduction de M. HANOTAUX : il y rappelle à grandes fresques la formation, l'évolution et l'avenir de notre pays. Tout se tient dans notre histoire et toutes les générations ont travaillé pour une meilleure humanité. Il en sera ainsi dans les siècles à venir, si la France persiste dans ses traditions et si ses enfants comprennent bien sa mission civilisatrice.

A la suite de cet éloquent rappel de notre passé, M. Jean BRUNHES, en prenant pour base la géologie et la morphologie, étudie la formation du sol et son architecture, la direction des eaux, les raisons qui ont déterminé la population à s'y fixer, la formation de la nation et de l'unité de la langue. De là il passe à la géographie régionale, étudie la division de la France en provinces (1), puis en départements ; les « semis » fondamentaux suivant les régions, les cultures, le sol, les moyens de communication, etc... Ces recherches préliminaires, mais fondamentales, serviront de base à la géogra-

(1) M. A. BRETTE, dans son ouvrage, *Les limites et les divisions territoriales de la France en 1879*, s'élève très vivement contre l'emploi du mot province : *province* ne correspond à rien de précis.

phie économique, politique et sociale, qui sera traitée dans le second volume.

L illustration est également originale. L'introduction de M. HANOTAUX y trouve un appui et comme un commentaire. Les savantes recherches de M. Jean Brunhes, accompagnées de cartes nombreuses et soignées, sont égayées par de belles reproductions d'aquarelles de LEPÈRE.

L'ouvrage complet comprendra quinze volumes, dont la rédaction est confiée à MM. IMBART DE LA TOUR, L. MADELIN, général COLIN (mort glorieusement en Orient, mais son travail sera achevé par un des chefs de notre armée), René PINON, Georges GOYAU, H. MOYSSET, L. GILLET, François PICAVET, BÉDIER, JEANROY, STROWSKI, Emile et Pierre BOUTROUX, COLSON, Ch. FABRY, Maurice CAULLERY et René LOTTE.

En somme, l'*Histoire de la nation française* formera une encyclopédie rédigée par des spécialistes, dont le nom est la plus sûre garantie. L'initiateur de cette magnifique publication a voulu en faire un livre de lecture, un livre de synthèse, un livre de conclusion, que le public puisse lire d'une haleine, comme il voudrait qu'il fût écrit.

R. B.

Minerve et Vulcain ; *l'industrialisme et la culture intellectuelle*, par RENÉ LOTE. Paris, nouvelle Librairie Nationale, 1919.

Il est riche d'idées, fécond en suggestions, ce petit volume de moins de 300 pages, dont l'auteur s'est efforcé de démontrer « que l'action ne doit pas exclure la réflexion ; que la pratique aurait tort de dédaigner la culture intellectuelle ; que le moderne et le classique ont tout à perdre en s'opposant l'un à l'autre... en un mot, que seule, une grande expérience qui sait utiliser les bons auteurs, développe dans l'esprit les qualités du jugement ». D'où utilité d'une élite intellectuelle, « le cerveau humain n'étant pas encore sur le point de se simplifier artificiellement jusqu'à l'état de machine ». Il nous semble que telle est bien l'*idée maîtresse* de cet excellent ouvrage, qu'on aura grand profit à lire, et, après l'avoir lu à méditer.

A. C.

Vient de paraître à la **Libraire Samitca**, de Craiova, Roumanie, la **2e édition d'un recueil de 68 rapports médico-légaux**, par le Dr Georges BOGDAN, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Jassy, Roumanie.

C'est un vade-mecum très utile et très nécessaire aux étudiants pour leur examen de médecine légale ; aux jeunes docteurs peu habitués aux autopsies judiciaires ; aux magistrats et aux avocats, dans les affaires criminelles, aux assises. C'est, en outre, un élégant volume de plus de 280 pages.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

B. Lyonnet et R. Boulud. — *Les Associations médicamenteuses.* Lyon, A. T., 1920.

F. Jayle. — *Organisation de l'enseignement médical en Allemagne ; comparaison avec l'enseignement médical français.* Imprimerie Chaix, Paris.

Dr A. Guéniot, de l'Académie de Médecine. — *Le moineau campagnard et le moineau parisien.* Extrait de la *Revue française d'ornithologie,* 1920.

Michel Lhéritier. — *Les débuts de la Révolution à Bordeaux,* d'après les tablettes manuscrites de Pierre Bernadau. Paris, *Société de l'histoire de la Révolution française,* 3, rue de Furstenberg.

Jean-Bernard. — *La Vie de Paris,* 1919, 2 vol. Paris, Alphonse Lemerre, 1920.

Emile Sergent, médecin de l'Hôpital de la Charité. — *Etudes cliniques sur l'insuffisance surrénale* (1898-1920), 2e édition. Paris, A. Maloine et fils.

Félix Coste. — *Du symptôme à la maladie,* 4e édition. Paris, A. Maloine et fils, 1920.

Dr Lucien Graux. — *Les fausses nouvelles de la grande guerre,* tomes VI et VII. Paris, *l'Edition française illustrée,* 30, rue de Provence.

Charles Dodeman. — *Le long des quais, Bouquinistes, Bouquineurs, Bouquins* ; illustrations de A. Robida et de J. Boullaire ; préface de M. Emile Le Senne. Les Editions « Gallus », rue de Verneuil, 15, Paris, VIIe.

Docteur Jacques Dalsace. — *Etude critique de l'étiologie des bronchites chroniques avec sclérose pulmonaire.* Paris, Alcan, 1920.

J.-L. Faure. — *L'Ame du chirurgien.* Préface de Paul Bourget. Paris, G. Crès et Cie.

Marius Ary Leblond. — *Galliéni parle...* Paris, Albin Michel.

M. A. van Andel. — *Quelques figures de lépreux dans l'art classique des Pays-Bas.* Extrait du *Janus.* Leyde, 1920.

Docteur Ruffier. — *Traité d'éducation physique* : I. L'Enfant et l'Adolescent. Paris, librairie « Physis », 35, rue de la Victoire. 6 fr.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

28e ANNEE N° 3 1er Mars 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maison de santé du Dr Jacquelin Du Buisson,

par M. Jean Vinot-Préfontaine.

(*Suite et fin*) (a).

Lafon chercha de son côté. Un prêtre de Saint-Merry, l'abbé Boyer, mandé par lui, vint le trouver ; mais Lafon « ayant manifesté des opinions contraires aux siennes, il cessa de le voir (1) ». Il fut plus heureux avec un prêtre espagnol détenu à la Force, Joseph-Maurice-Fernandez Caamano, qu'il parvint à faire mettre en liberté, en le recommandant aux bons soins de l'abbé Sombardier, aumônier de la maison de santé. L'Espagnol était une vieille connaissance pour Malet, avec lequel il s'était trouvé en prison. Il accepta donc de prendre part au complot, d'autant plus volontiers qu'on fit miroiter devant ses yeux l'espoir de délivrer son roi, prisonnier à Valençay.

Lafon avait aussi à sa disposition le docteur Guillié, qui « faisait en même temps son petit commerce de vin de Bordeaux », et passait « dans son quartier pour être un peu intrigant, et pour chercher à gagner de l'argent en s'insinuant partout ; il allait très souvent voir Lafon dans la maison de santé, et il l'engageait à lui procurer des malades ou des pratiques pour placer son vin ». Un tel homme était précieux avec son arc à deux cordes. Il servit d'intermédiaire, ainsi qu'un ancien chouan, ami de Lafon, du nom de Carrega, qui avait été détenu à la Force pendant plusieurs années, comme prisonnier d'Etat. Deux ouvrières, les demoiselles Richard et Simonet, furent chargées de la correspondance. Le neveu de la portière de la maison de santé, le caporal Rateau, de la garde de Paris, fils d'un « liqueuriste », qui s'était noyé, dit-on, deux ans plus tôt, désespéré de ne pouvoir acquitter une obligation de trois cents francs (2), « joli garçon, bon vivant, brave et discret, mais aussi bête que son écriture était belle (3), » fut un des grands rôles. « Employé aux écritures dans la maison de santé, Malet avait su lui inspirer le plus aveugle dévouement (4). » Quant à l'étudiant

(a) Voir le numéro précédent.

(1) *Archives de la Préfecture de Police.*

(2) *Archives Nationales*, F7 6.500 : renseignement de police.

(3) *Archives Nationales*, F7 6.500.

(4) Albert Duruy, la Conspiration du général Malet. (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1879)

Boutreux, on le désignait sous le nom de Balancé, lorsqu'il venait voir Lafon qui le mit en rapport avec Caamano. S'appuyant sur ces éléments, Malet et Lafon préparèrent la tentative fameuse, qui restera dans l'histoire comme un épisode unique en son genre.

Pour renverser l'Empire, ils s'appuieront sur l'armée, qu'ils soulèveront par l'annonce de la mort de l'Empereur, alors en Russie ; et un gouvernement provisoire de quinze membres sera constitué, dont Malet fera partie, sans toutefois s'attribuer la première place, le grade de général de division qu'il se donne lui suffisant.

Et Malet rédige les décrets, les proclamations, le sénatus-consulte, fournissant pendant plusieurs mois un travail intense, ne négligeant pas le plus petit détail de son plan de gouvernement. Les pièces passent de ses mains dans celles de Lafon, qui leur donne la forme convenable, et des mains de Lafon dans celles de Rateau, dont la calligraphie les recopie, « tout cela si mêlé, si confus, que l'innocent n'y comprenait rien, si ce n'est qu'il s'agissait d'un ouvrage à livrer à l'impression (1) ».

« Au mois d'octobre 1812, rien ne manquait à la chancellerie du nouveau pouvoir qui allait sortir d'une maison de santé pour renverser un Empire (2) ; » les actes étaient rédigés, signés, scellés. L'essentiel était maintenant de sortir de la maison du faubourg Saint-Antoine.

Le 2 octobre, les deux conspirateurs firent un essai, dont Jacquelin Du Buisson fit le récit suivant, lors de son interrogatoire par Pasquier :

Le 11 octobre, présent mois, MM. Malet et Lafon ont rentré le soir par la porte à dix heures moins un quart ; ils ont sonné, sont entrés furtivement ; et, lorsqu'étant à table, j'ai demandé qui rentrait à cette heure, l'un de ces Messieurs a répondu que c'était Charles. (Charles est un domestique de ma maison, qui a l'habitude de sortir tous les soirs pour voir sa femme qui demeure dans le voisinage.) Ayant aperçu deux personnes qui rentraient, je voulus savoir qui c'était ; et la domestique nommée Marguerite, qui avait ouvert, me dit avec surprise que c'étaient MM. Malet et Lafon. Dans mon étonnement extrême, je me transportai de suite auprès de ces messieurs et leur demandai s'il était vrai qu'ils vinssent de rentrer. Tous les deux interpellés séparément me dirent que oui ; qu'ayant reconduit un nommé Balancé qui avait dîné avec eux, ils avaient été jusque sur le pas de la porte ; que la domestique ayant quitté un instant pour venir dans la salle où elle avait entendu du bruit, ils étaient allés pas à pas, en causant avec ce Balancé, jusque près le corps de garde de l'Abbaye Saint-Antoiue ; où, étant arrivés sans s'en apercevoir, ils s'en étaient retournés à la maison. Je leur fis sentir avec fermeté et un peu d'humeur, l'inconséquence blâmable, et même coupable de leur conduite, et je leur dis que je me ferais un devoir d'en instruire l'autorité. Effectivement, le lendemain matin, je me transportai avec mon père chez M. le Commissaire de Police Pons, à qui je déclarai ce qui s'était passé la veille relativement à la sortie

(1) Dourille, *Histoire de la Conspiration du général Malet*, Paris, 1840.
(2) *Id.*, *ibid.*

de ces messieurs. J'ajoute que ces messieurs me dirent qu'ils étaient sortis entre huit heures 1/2 et neuf heures (1).

La déclaration du docteur au commissaire fut sans doute de pure forme, car elle ne changea rien à la situation des détenus.

Ceux-ci avaient fixé leur coup d'Etat au 18 octobre, mais un incident vulgaire le fit remettre : le caporal Rateau, s'étant grisé, fut consigné.

La journée qui précéda la nuit historique du 22 au 23 octobre nous est connue, heure par heure, grâce aux pièces d'archives.

Dans la matinée, un peu avant midi, un domestique de la maison de santé, qui se trouvait sur le pas de la porte, recevait d'un inconnu un pli fermé à l'adresse du général Malet, que ce domestique s'empressa de lui porter dans sa chambre. Ainsi Malet reçut sans autre formalité, et à la merci du premier regard indiscret, la pièce capitale du complot : l'imaginaire délibération du Sénat proclamant la déchéance de l'Empire (2).

Là-dessus, Lafon et Malet se mirent à table ; ils en sortaient, lorsque, à une heure et demie, vint « un monsieur d'une assez jolie figure, favoris noirs, taille de cinq pieds tout au plus, grands yeux noirs, habit bleu, dessous noir. » C'était Boutreux. A trois heures, « une dame en chapeau de paille blanche, une robe puce et schall rouge, de 25 à 28 ans (3) », le remplaça. Elle venait voir souvent le général, trois à quatre fois par semaine d'après la déposition de la portière. Vers trois heures et demie, cette femme laissa la place à M[me] Malet, qui trouva son mari se promenant avec Lafon. A cinq heures 1/2, M[me] Malet quittait à son tour la maison de santé, après avoir parlé pendant deux heures avec le général, « de choses dont s'occupent les femmes avec leur mari, et qui ne peuvent avoir d'intérêt pour les étrangers (4) ».

Enfin, Rateau, porteur du mot d'ordre : *Compiègne et Conspiration*, et un jeune Vendéen, clôturèrent la série de ces visites. A six heures, ils soupèrent avec Lafon et Malet ; après quoi, celui-ci leur dit d'aller l'attendre chez Caamano, cul-de-sac Saint Pierre, où M[me] Malet avait porté les uniformes. Puis le général et l'abbé passèrent dans le grand salon, où les détenus politiques se réunissaient avec la famille Jacquelin Du Buisson. Le père du docteur avait l'habitude de faire une partie avec eux ; ils la firent ce soir-là comme d'habitude, jusqu'à neuf heures (5). Malet était si maître de lui qu'il gagna constamment. C'est à cette bonne fortune qu'il devait d'avoir douze francs en poche (6), lorsque à dix heures,

(1) *Archives de la Préfecture de Police* : confrontation entre Jacquelin Du Buisson et Balancé.
(2) *Bibliothèque Nationale*, nouvelles acquisitions françaises, 3.558.
(3) *Archives de la Préfecture de Police* ; déposition de Geneviève Pinard.
(4) *Bibliothèque Nationale*, nouvelles acquisitions françaises, 3.558 : Interrogatoire de M[me] Malet.
(5) Déposition de Geneviève Pinard.
(6) SAULNIER, *Eclaircissements historiques sur la conspiration du général Malet en octobre 1812*. Paris, 1834.

accompagné de Lafon, chargé d'un énorme portefeuille contenant la chancellerie, il quitta la maison de santé.

Il pleuvait. D'après un rapport général de police, Lafon ouvrit la porte de service de la rue Saint-Denis-Saint-Antoine, grâce à une clef qu'il en avait, soit que le docteur l'ait mise à sa disposition, soit que l'abbé en ait fait fabriquer une fausse, après avoir pris l'empreinte de la serrure. D'après Malet, qui voulut peut-être ainsi couvrir Jacquelin Du Buisson, ils passèrent par-dessus le mur du jardin qui était très bas (1). Sous l'ondée, ils firent deux kilomètres et demi pour gagner le cul-de-sac Saint-Pierre, lieu du rendez-vous.

Et tandis que les deux prêtres restaient dans le logis de Caamano, sans doute l'oreille tendue aux écoutes, Malet, Boutreux, Rateau remuaient les casernes, réveillaient les généraux, secouaient les fonctionnaires en agitant ce grelot tragique : l'Empereur est mort ! Mais après avoir réussi à faire sortir de prison les généraux Guidal et La Horie, et à faire arrêter et écrouer à la Force le ministre et le préfet de police, ahuris et tremblants de peur et de saisissement, ils échouèrent chez le général Hulin, qui résista, et que Malet manqua d'un coup de pistolet.

Arrêter et écrouer le ministre et le préfet de police !...

« Le lendemain matin, un immense éclat de rire retentissait dans Paris. Cambacérès, Pasquier, Rovigo, Feltre, Réal, Frochot, en un mot les acteurs involontaires de ce drame inattendu, se posaient à eux-mêmes, et les uns aux autres, ces redoutables questions : Que s'est-il passé ? Qui est coupable ? Que dira l'Empereur (2) ? »

Que dira l'Empereur ? Ces mots surtout devaient hanter leur imagination ; et si Paris gouailleur riait du « fameux tour de Force » de Savary et Pasquier ; si ses jolies femmes « répétaient qu'ils auraient mieux fait de s'occuper de ce qui se passait dans les prisons, que d'espionner ce qui se passait dans leurs boudoirs (3) » ; et si les gavroches d'avant la lettre baptisaient Hulin le « Bouffe-la-balle », puisqu'on ne retrouvait pas celle que Malet lui avait logée dans la mâchoire, et penchaient leur sympathie vers ces détenus échappés, mettant sous les verrous ministre et préfet, ceux-ci ne pensaient pas à rire, même pas à plaisanter, comme Talleyrand écrivant à la duchesse de Courlande et parlant sur un ton badin de « cette affaire qui a été pendant deux heures difficile à comprendre (4) »...

Si Talleyrand avait réussi à la comprendre au bout de deux heures, les autres, moins avancés, ne cherchèrent pas plus longtemps. Cambacérès et le duc de Feltre « supposèrent une vaste conspiration, la déclarèrent formée sous les yeux de la police et

(1) Interrogatoire du général Malet.

(2) Louis Passy, *Frochot, préfet de la Seine.*

(3) *Les grands procès politiques*, note, page 55.

(4) *Archives du Ministère des Affaires étrangères*, France ; Mémoires et Documents *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, n° du 30 mai 1899.

déjouée par l'autorité militaire, s'attribuèrent le succès d'une répression qui n'était due qu'au hasard, et cherchèrent à peindre la grandeur du péril par la sévérité du châtiment (1). »

Les pièces d'archives révèlent, en effet, l'affolement dans lequel cette conspiration d'opérette jeta les dignitaires de l'Empire. Deux fois dans la journée du 23 octobre, Frochot se rendit à la maison de santé, afin d'interroger gardiens et domestiques. A l'issue de sa seconde visite, il rédigeait un rapport où nous lisons : « Par une négligence inconcevable, le sieur Dubuisson ne tenait aucune note des individus qui communiquaient avec ses détenus (2). » C'était suffisant pour faire arrêter Jacquelin Du Buisson, qui fut conduit en voiture au Ministère de la Police générale.

En arrivant, le cocher déclara à l'officier de paix qui accompagnait le docteur, que la veille « un militaire en uniforme d'officier était monté dans sa voiture, et s'était fait conduire cul-de-sac Saint-Pierre, qu'il s'était déshabillé dans sa voiture, qu'il avait fait approcher la voiture près de la porte et était entré avec précipitation, en chemise, lui avait cassé une glasse (*sic*) en se déshabillant et la lui avait payée (3). » C'était le pauvre Rateau, qui, le coup d'État manqué, venait se réfugier chez Caamano, en quittant cet uniforme qu'il avait été si fier d'endosser quelques heures plus tôt pour « s'amuser dans Paris », puisque telle avait été l'alléchante promesse de Boutreux au caporal niais et noceur (4).

Caamano et Rateau furent donc arrêtés ensemble au cul-de-sac Saint-Pierre. D'autres mandats d'arrêt touchèrent Victorine Grouillard, le commissionnaire et la portière de la maison de santé, un étudiant en droit, Félix de Villebois-Mareuil, que Boutreux avait amené un jour voir Lafon... et d'autres encore.

L'arrestation de Geneviève Pinard, « femme de confiance » dans la maison de santé, s'entoura de plus d'importance. Pasquier signa lui-même son mandat d'amener ; l'officier de paix Laporte la conduisit à la Préfecture, où elle fut consignée, salle Saint-Martin. Lorsque Pasquier lui demanda au sujet de Malet :

— « Il paraît que M. Dubuisson lui permettait de sortir quelquefois ?

— « Je n'en sais rien, je ne le crois pas, répondit-elle.

— « Puisqu'ils ont pu sortir de sa maison une fois, ils ont pu en sortir mille. Savez-vous quels moyens ils employaient pour cela ?

— « Je n'en sais rien », répondit seulement la fine mouche.

Une difficulté s'éleva au sujet de Boutreux, que Jacquelin Du Buisson ne connaissait que sous le nom de Balancé, et qui était en fuite. Un malheureux Balancie, arrêté par similitude de nom,

(1) Louis Passy, *ouv. cit.*
(2) *Archives de la Préfecture de Police.*
(3) *Ibid.*
(4) *Les grands procès politiques* : Interrogatoire de Rateau.

niait d'autant plus énergiquement que Jacquelin Du Buisson s'obstinait — et pour cause — à ne pas le reconnaître pour Boutreux. Heureusement pour cet infortuné, le vrai Boutreux, dit Balancé, fut retrouvé dans une maison où il était précepteur, à Courcelles, identifié et supprimé mystérieusement.

La répression pour les autres fut terrible. « Avec une promptitude sanguinaire, dit Louis Passy, et sans distinguer les coupables et les dupes, sans permettre aux accusés de se faire défendre ou de faire valoir des excuses, sans graduer les fautes et les peines, la commission militaire condamna à la peine de mort quatorze personnes. »

Douze, dont les trois généraux Malet, Guidal et La Horie furent exécutés le 29 novembre dans la plaine de Grenelle. Rateau, condamné à mort, fut gracié, Caamano acquitté, mais détenu à l'Abbaye, puis à Sainte-Pélagie jusqu'en décembre 1813 (1).

Seul, Lafon manquait à l'appel, introuvable depuis la nuit du 23 octobre, où il s'était enfui du logement de Caamano. Comme on voulait clore le dossier de l'affaire avant que l'Empereur n'en fût averti et ne s'en préoccupât, on découvrit l'abbé dans un cadavre trouvé pendu en forêt de Fontainebleau. Le 9 novembre, Jacquelin Du Buisson et la fameuse soubrette Geneviève Pinard, mise en sa présence « dans une des salles basses » de la mairie de Fontainebleau, déclarèrent ne reconnaître ni Lafon ni ses vêtements, linge, bottes, chapeau, rasoirs. Malgré la précision de leurs réponses, la police impériale passa outre et identifia Lafon. Or Lafon, en quittant le cul-de-sac Saint-Pierre, s'était simplement réfugié dans l'Yonne, à Sauvigny, chez son compagnon de captivité. Il devait reparaître sous la Restauration et publier en 1814 une histoire de la conspiration.

Quant au docteur Jacquelin Du Buisson, et bien que la duchesse d'Abrantès dise, dans ses *Mémoires*, que « Malet était chez un nommé Dubuisson, dont ce fut certes le malheur d'avoir un tel homme sous son toit », nous n'avons trouvé trace nulle part de sanction prise contre lui. D'après une étude publiée dans la *Chronique Médicale* (2), et dans laquelle il est fait incidemment mention de Jacquelin Du Buisson, celui-ci, conduit devant Rovigo, se serait vu menacé de partager le sort des conjurés ; mais son rapport au commissaire de police, sur la première sortie de Malet et Lafon, dont il n'avait été tenu aucun compte, et retrouvé dans les cartons de la Préfecture de Police, l'aurait sauvé d'une mort quasi certaine. Nous admettons volontiers cette hypothèse, et y joignons celle d'une influence très haut placée, qui dut écarter de lui le danger, comme elle avait détourné l'œil de la police de sa maison, quand c'était un brasier de conspiration.

Dans la même étude, il est dit que l'émotion causée au docteur

(1) *Archives nationales*, F7 6526.
(2) Docteur René Semelaigne, Une maison de santé sous la Monarchie de Juillet. *Chronique Médicale*, n° du 15 juin 1911.)

Jacquelin Du Buisson par la conspiration de 1812 et ses suites, « eut une influence néfaste sur sa santé, et quelques années après, il succombait à une affection cérébrale ».

Il est parfaitement exact que Jean-Baptiste-Rémy Jacquelin Du Buisson soit mort d'une affection cérébrale, à Paris, rue de Montreuil, nº 62, dans une maison de santé, son ancienne maison, le 17 mai 1836, à sept heures du matin (1) ; mais vingt-quatre années s'étaient écoulées depuis l'affaire Malet. Pendant ce temps, Jacquelin Du Buisson avait écrit son traité « Des Vésanies », publié en 1816; il avait vécu avec les siens au faubourg Saint-Antoine d'abord, puis rue d'Hautefeuille nº 10, où il était domicilié lors de son décès ; et grâce à nos documents de famille, nous pouvons établir que cette affection ne dut se déclarer que peu avant sa mort, et que la conspiration Malet y fut étrangère.

On se demande parfois pourquoi des hommes qui ont vu beaucoup, qui ont beaucoup su, n'écrivent pas leurs Mémoires, alors qu'abondent les récits de ceux qui ont peu vu ou qui n'ont rien su du tout. Si Jacquelin Du Buisson avait noté en médecin ses observations sur ses détenus politiques, tous hommes célèbres, ses conversations avec eux le soir, pendant les parties de cartes ou d'échecs, ses impressions sur la nuit du 23 octobre et les jours qui suivirent, quels détails précis on y trouverait, que l'on cherche avidement aujourd'hui, et parfois vainement, dans le dédale des archives ! Il avait vécu en contact permanent avec le P. de Clorivière, Alexis de Noailles, les Polignac, Malet. Par eux, il dut apprendre des faits ensevelis pour toujours dans le secret des tombes, sur la Machine Infernale, sur Cadoudal et les Conspirations du Consulat et de l'Empire, sur leur détention à la Force, Vincennes, Sainte-Pélagie, la vie qu'ils y menèrent, les relations qu'ils s'y firent. Par lui même, il connut des choses qu'il fut seul à connaître, sur l'affaire de 1812 ; le caractère, l'attitude, le moral du général et de l'abbé à l'approche du dénouement ; la découverte de leur fuite ; l'arrivée de Frochot au faubourg Saint-Antoine ; la police fouillant la maison de santé, interrogeant et arrêtant le personnel et l'arrêtant lui aussi ; puis, son arrivée chez Rovigo ; ses interrogatoires, sa confrontation avec Balancie devant Pasquier, et la basse pression de la police sur lui, qui jaillit des archives, pour lui faire reconnaître Lafon dans le pendu de Fontainebleau.

Malheureusement, Jacquelin Du Buisson n'a rien écrit et n'a rien dit.

Après lui, sa maison de santé passa aux mains du docteur Prénat, puis de M. Brierre de Boismont. Redevenue exclusivement maison de santé, elle n'eut plus d'histoire jusqu'en 1876, date de sa disparition par sa démolition.

Aujourd'hui, la rue Chevreul passe exactement sur son emplacement.

(1) Actes de l'état civil de Paris reconstitué.

Les maisons de Santé sous la Terreur.

J'ai lu attentivement, dans la *Chronique médicale*, l'article paru, il y a quelques années, sous la signature de feu Max-Billard, sur les *Maisons de Santé pendant la Révolution* ; et je n'y ai pas trouvé portée l'indication de l'une d'elles, dont fait mention le récit d'un contemporain, en des circonstances qui ne laissent pas d'être intéressantes.

Peut-être, cependant, Billard aurait-il inséré l'anecdote dans un tirage à part de l'article, je n'ai pu m'en assurer ; et sans doute, à ce point de vue, serez-vous plus heureux que moi.

En tout cas, voici le fait. Je l'ai trouvé dans les *Mémoires d'un avocat au Parlement de Paris*, Hua, qui fut député à l'Assemblée législative ; ces Mémoires ont été publiés à Poitiers, en 1871, par M. de Saint-Maur (page 167).

La scène se passe au lendemain des Massacres de septembre 1792, et quelques jours avant la dissolution de l'Assemblée législative.

Hua était royaliste ; il appartenait à la droite de l'Assemblée ; et sa vie était sérieusement menacée, comme celle de ses coreligionnaires politiques, par les démagogues de Paris. Je laisse la parole au mémorialiste :

J'avais un fameux jacobin dans ma manche, un médecin, nommé Lambry, qui avait traité ma femme des suites de sa fausse couche. Cet enragé (politiquement parlant) était pourtant un honnête homme : il avait pris notre position en pitié. Ami intime de Danton et d'autres chefs de parti, affilié au Club des Jacobins, initié même à leurs secrets, il était au courant de tout ce qui se préparait et m'avait dit :

« Restez chez vous tant que je ne vous avertirai pas d'en sortir. *S'il le faut, je vous ai trouvé un asile : c'est chez moi que vous viendrez ; vous y serez* EN SÛRETÉ AVEC CERTAINS MALADES QUE JE TRAITE ; il faudra bien que vous vous laissiez traiter comme si vous l'étiez ; il ne vous arrivera pas d'autre mal que la médecine. »

Hua n'eut même pas ce désagrément ; Lambry vint le rassurer quelques jours après sur les suites de l'incident.

« Un comité diabolique, lui dit-il, voulut, au cours d'une réunion, qu'on immolât tous les députés du côté droit. Mais Danton repoussa avec force cette proposition sanguinaire. » Ce fut alors qu'il prononça la phrase restée célèbre : « On sait que je ne recule pas devant le crime quand il est nécessaire, mais je le dédaigne quand il est inutile. »

Et grâce à cette maxime philosophique et à l'ascendant de Danton, Hua put attendre en paix la date de la séparation de l'Assemblée législative, le 21 janvier 1792.

J'eus, comme bien vous pensez, mon cher confrère, la curiosité de savoir si réellement ce Lambry avait existé : en conséquence, je consultai quelques années de l'*Almanach national* à partir de 1792...

Et, en effet, à la rubrique MÉDECINS, je trouvai non pas LAMBRY, mais LAUBRY (1) (faute d'impression dans les *Mémoires de Hua*).

Ce Laubry demeurait rue du Battoir, aujourd'hui rue Gît-le-Cœur.

PAUL D'ESTRÉE.

Epigramme contre Corvisart (2).

Il s'agit du médecin au tact extraordinaire, à la sagacité merveilleuse, qui avait découvert que le premier Consul était atteint, non d'une gale répercutée, comme le bruit en avait couru, mais d'une affection gastrique, laquelle devait, vingt ans plus tard, devenir fatale au malade, en prenant une dégénérescence cancéreuse. Voici le texte de l'épigramme :

AU MÉDECIN DE BUONAPARTE.

O Corvisart, pour dépeupler la terre,
C'était assez de ton art destructeur ;
Et devais-tu, plus fatal que la guerre,
Nous conserver encor cet Empereur ?

LE BRUN.

On se demande comment un pareil quatrain a pu sortir, en 1808, de la plume de l'homme qui s'était prosterné devant le nouveau Consul, qui lui avait fait, en 1801, une pension de 6.000 francs, et lui avait accordé, en 1803, une gratification de mille écus, pour son *Ode nationale* sur le projet de descente en Angleterre.

La manie de Le Brun de faire des épigrammes était une espèce de *maladie ;* il prétendait même qu'il en avait besoin pour faire couler sa bile.

Il en a composé contre ses amis les plus intimes,et ANDRIEUX, qui s'était flatté à ce titre d'y avoir échappé, apprit plus tard qu'il était l'objet de l'une des plus mordantes.

C'est ainsi que Le Brun en fit contre BONAPARTE, quelles que fussent à son égard son admiration et sa reconnaissance ; et comme il était d'un caractère fort timide, il ne pouvait penser à cette hardiesse sans en frémir. C'est ce qui donna lieu dans le temps à ce vers assez caractéristique :

Et de son vers hardi lui-même est effrayé.

Dr MAX-BILLARD.

(1) Dans une lettre adressée par DANTON, alors ministre de la justice, « à un collègue », le tribun lui recommande « M. LAUBRY, médecin de la Faculté de Paris, pour une place de médecin en chef ou en second dans l'une de nos armées. » Cf. le *Bulletin d'autographes*, de M. CHARAVAY, d'avril 1918, n° 86024.

(2) Cette page de notre regretté collaborateur MAX-BILLARD paraîtra d'une opportune publication, au moment où approche le centenaire de la mort de l'illustre clinicien (18 sept. 1821).

Échos de la « Chronique »

Guillaume II, mattoïde.

Un de nos amis nous communique l'extrait d'un article du *Temps*, qui est loin d'être dépourvu d'intérêt, ainsi qu'on en va juger : il s'agit des *Mémoires de Bismarck*, publiés par son fils, et dont le tome III a été, paraît-il, notablement expurgé.

Dans un long article, publié par la *Deutsche Zeitung*, le professeur et pangermaniste notoire Eigenbrodt affirme qu'Herbert de Bismarck a pratiqué de larges coupures dans le troisième volume des Mémoires de son père et qu'il a, notamment, supprimé les attestations médicales, que ce dernier s'était fait délivrer, concernant l'état mental du prince Guillaume. Suivant le professeur Eigenbrodt *ces médecins concluaient unanimement que le futur empereur n'était pas normal.*

Ce dernier volume des *Souvenirs* du premier chancelier ne comporte que 189 pages d'impression ; il est entièrement consacré aux causes de la rupture de l'empereur et de Bismarck. Le chapitre qui rapporte les détails de la démission forcée du chancelier ne rapporte rien qui ne soit connu ; mais en revanche, le portrait de Guillaume II est une page capitale. C'est l'homme d'Etat qui burine pour l'Histoire la figure du souverain *inconsistant et impulsif*, qui a fait d'un coup de tête ce que son ministre jugeait la chose la plus impossible du monde : renvoyer Bismarck !

Le caractère de l'empereur, expose-t-il, est un mélange des divers caractères de ses ancêtres, mais le chancelier ne parle que des faiblesses et des qualités négatives de cette lignée d'où Guillaume II procède : c'est ainsi qu'il était possédé par l'amour de la magnificence, comme Frédéric Ier ; par la manie de Frédéric-Guillaume Ier pour les « grands gaillards » dont il faisait des grenadiers de la garde ; par la passion de la gloire, comme Frédéric II par le tour d'esprit romantique et chimérique de Frédéric IV ; et enfin, par la vanité et la prétention de Frédéric III, son père, à être sacro-saint « Il n'y a qu'un seul de ses aïeux, écrit Bismarck, dont l'empereur semble n'avoir rien hérité : c'est son grand-père Guillaume Ier. » Et le chancelier disgracié trace, en pendant de ce sévère portrait, celui du premier souverain du nouvel empire, dont il fait le panégyrique. C'est le couronnement de l'œuvre (1).

Nous appelons l'attention sur ce dernier paragraphe. Par une singulière rencontre c'est la thèse même que nous avons soutenue (2), en 1915, à un moment où il y avait peut-être quelque... témérité à porter un pareil diagnostic.

L'épilogue d'un drame.

On annonce la mort de l'ex-impératrice du Mexique, Charlotte, épouse de l'empereur Maximilien.

(1) *Temps*, 26 décembre 1920.

(2) Cf. *Folie d'Empereur*, présenté à l'Académie de médecine par le regretté professeur Landouzy, 25 mai 1915.

Maximilien n'avait pas attendu que sa cause fût désespérée pour mettre l'impératrice à l'abri de la Révolution. Alors que les habitants de la ville fidèle de Puebla ornaient de fraîches guirlandes les rues de leur cité, Charlotte s'embarquait la nuit sur un steamer à destination de Brest. Triste odyssée, qui ne rappelle que trop la fuite de Varennes!

C'est en mettant le pied sur la terre de France, que l'impératrice ressentit les premières atteintes de sa terrible maladie.

Accompagnée de quelques fidèles, elle se rendit à Saint-Cloud, pour obtenir l'intervention de Napoléon III. Mais à peine fut-elle mise en présence de l'empereur et de l'impératrice Eugénie, qu'elle s'exalta ; un flot d'injures s'échappa de ses lèvres... jusqu'à ce qu'épuisée, elle tomba inanimée aux pieds d'Eugénie.

D'autres scènes pénibles se produisirent au Vatican. Avec violence, elle se jeta sur le déjeuner préparé pour le Pape, et ne consentit à quitter le palais, qu'après avoir épuisé la patience de la curie romaine.

Transférée à Miramar, puis en Belgique, l'infortunée Charlotte ne devait jamais recouvrer la raison. Son frère, le roi Léopold II, l'installa au château royal de Tervueren Le dramatique incendie de 1891 devait seul l'en faire sortir. Dès lors, la veuve de Maximilien occupa le splendide domaine de Bouchout. Entourée de quelques dames de la haute aristocratie belge, qui formaient son service d'honneur, elle mena son existence monotone, loin du monde extérieur qu'elle semblait avoir oublié. Sans doute, les crises de folie qui remplissaient d'effroi son entourage devinrent de plus en plus rares ; mais le mutisme et une grande dissimulation étaient restés les traits caractéristiques de sa démence. Lorsqu'elle voulait exprimer ses sentiments, elle ne parlait jamais que sous une forme impersonnelle ; « On désire sortir ». — « On désire lire », etc.

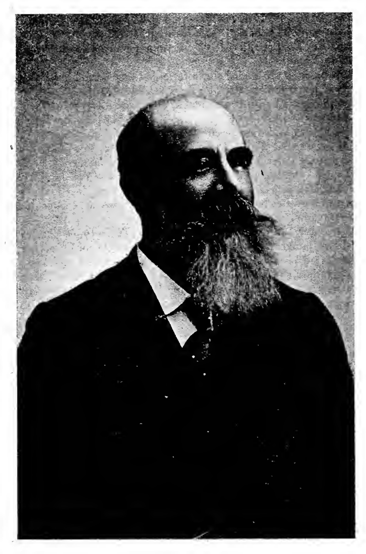
La mort a été pour elle une délivrance, mais combien celle-ci a-t-elle tardé à venir!

Le cinquantenaire de Dickens.

Nous l'avons laissé passer sans le signaler au passage. Il y a, ou plutôt il y eut 50 ans, le 9 juin 1920, que succombait l'auteur de *David Copperfield*, dont nous avons à maintes reprises signalé les incursions dans notre domaine.

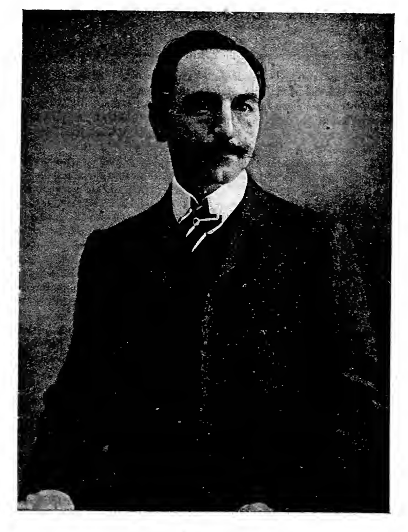
Nous ne nous souvenons pas, cependant, d'avoir noté jusqu'à présent le passage suivant, dans un compte rendu, écrit par le romancier *en 1848*, de la « Relation de l'expédition vers le Niger, en 1841 ». « Il semble, écrivait Ch. Dickens, que la malaria cède au calomel, suivi de fortes doses de quinine, plutôt qu'à tout autre remède. »

Dickens aurait-il été un des premiers, sinon le premier, à découvrir le remède du paludisme ?



Le Docteur Pierre Bazy,
qui vient d'être nommé membre de l'Institut, et auquel la *Chronique médicale* adresse ses plus cordiales et sincères félicitations.

Cliché de la *Pratique Thérapeutique*.



Notre ami, le Professeur MARCEL LABBÉ,
dont nous saluons avec joie la nomination, presque simultanée, au professorat
et à l'Académie de médecine.

Cliché de la *Pratique Thérapeutique*.

La Médecine des Praticiens

Artério-sclérose, Athérome : Dioséine Prunier.

Quelques auteurs considèrent l'artério-sclérose et l'athérome comme une même maladie. Mais la grande majorité des praticiens soutient que ces deux entités morbides sont totalement différentes. Ceux-ci n'ont pas de peine à prouver qu'elles diffèrent par leur nature, leur cause, leur siège, leurs symptômes, la forme des lésions qu'elles déterminent, l'âge des malades qu'elles frappent.

L'artério-sclérose est une maladie *générale*, elle envahit tout l'organisme. Elle adultère non seulement tout le système cardio-artériel, mais encore tous les autres viscères et appareils : cerveau, reins, poumons, etc... L'athérome est une affection *locale*; elle se limite à une portion d'artère, à une artère entière, à un plexus artériel. Les organes voisins restent à peu près indemnes. « Souvent on trouve des artères converties en tubes rigides, sans que pareille altération ait été suivie d'un retentissement appréciable sur la structure des tissus profonds. » (Huchard.)

L'artério-sclérose a pour cause unique l'intoxication. L'athérome provient parfois de l'infection. Une colonie microbienne, entraînée dans le courant sanguin, s'arrête dans un repli artériel et se met à y proliférer. Pour circonscrire ses ravages, l'organisme s'efforce de l'emprisonner. Il cherche à l'enserrer dans un tissu de nouvelle formation, dans lequel domine la cholestérine. Les microbes continuent à pulluler et l'organisme à édifier sa muraille de protection. Il en résulte un magma graisseux, capable d'obstruer le calibre du vaisseau, et même de s'étendre et d'occuper toute la longueur du canal artériel.

D'autre part, les expériences de M. le professeur Josué, avec l'adrénaline, enseignent que l'athérome est provoqué parfois par la suractivité des capsules surrénales et des paraganglions échelonnés le long du sympathique abdominal et sécrétant de l'adrénaline. La cause est alors d'ordre toxique.

Dans l'artério-sclérose, ce sont les petites artères, les artérioles périphériques et viscérales, qui sont endommagées. Leur lésion détermine toujours la sclérose des organes. L'athérome ne touche guère que les vaisseaux gros et moyens. Le trouble nutritif se réduit à l'atrophie simple. On n'observe pas l'envahissement du tissu scléreux ou la transformation fibreuse, qui ne manquent jamais dans la première maladie.

L'artério-sclérose a pour siège la région *méso* ou *péri*-artérielle. Ce sont les tuniques moyenne et externe qui sont affectées. L'athérome se fixe sur l'endartère. C'est l'irritation ou l'inflammation de la tunique interne, qui déclanche le processus athéromateux.

L'artério-sclérose se déclare chez des sujets relativement jeunes,

de quarante à cinquante-cinq ans. L'athérome apparait, dans un âge plus avancé, après cinquante-cinq ou soixante ans. Leurs effets sont fort variables et distincts. A forte lésion apparente, les athéromateux peuvent ne manifester que de petits accidents, parce que chez eux l'artère seule souffre. A petite lésion apparente, les artério-scléreux présentent des troubles fort graves : vertiges, dyspnée toxi-alimentaire, parce que, chez eux, ce sont les viscères qui sont compromis.

Dans la sclérose cardio-artérielle il y a hypertension, au moins jusqu'à la période terminale. Dans l'athéromasie, la tension demeure normale ; souvent même, on note de l'hypotension. Terminons enfin, en disant avec Huchard : « L'athérome est fonction de sénilité ; l'artério-sclérose est fonction de toxicité. »

Que l'on ait affaire à l'artério-sclérose ou à l'athérome, la *Dioséine Prunier* est toujours le remède de choix. Par son fluor, antiseptique éprouvé, antitoxique puissant, elle neutralise les poisons générateurs d'artério-sclérose et détruit les germes pathogènes de l'athérome. Le fluor, entrant dans la structure des vaisseaux, apporte à leurs tuniques plus de solidité, plus de résistance et les rend plus réfractaires à l'attaque des agents toxi-infectieux. Il fluidifie le sang, en facilite la progression dans les canaux artério-veineux, protège ainsi l'endothélium.

Par ses nitrites dilatateurs vasculaires, la *Dioséine Prunier* favorise la circulation, prévient l'irritation que la stase sanguine exerce sur les parois artérielles ; elle augmente la diurèse et, par conséquent, accroît l'élimination des déchets. Les formiates, les glycérophosphates de la *Dioséine* remontent les malades ; mais surtout, ils exercent une action bienfaisante sur le sympathique et ses paraganglions, dont le rôle dans les processus scléreux et athéromateux est seulement soupçonné.

La *Dioséine Prunier*, dans l'artério-sclérose et l'athéromasie, fournit les meilleurs résultats et justifie amplement la confiance des praticiens.

La propagation du choléra par les lézards.

Dans certaines contrées des bords de la Méditerranée, en Tunisie par exemple, les lézards verts sont très nombreux pendant l'été. Comme ils cherchent leur nourriture parmi les détritus abandonnés dans les champs, ils peuvent ainsi ingérer des germes pathogènes et, grâce à la rapidité de leurs déplacements, les transporter à d'assez grandes distances.

Il y avait donc lieu de rechercher, comme vient de le faire M. Goéré, si ces animaux ne seraient pas des agents propagateurs du choléra ou de la fièvre typhoïde. Les recherches de cet auteur lui ont montré que les lézards verts sont sensibles à l'ingestion de vibrions cholériques, qui peut déterminer chez eux une entérite (1).

(1) L'*Opinion*, de Saïgon.

La " Chronique " par tous et pour tous

« La mort » dans l'œuvre de Tolstoï (1).

Il n'est guère d'écrivain qui ait décrit, avec un réalisme plus sincère, les modalités diverses de la mort et la psychologie des mourants. Tolstoï observe, avec raison, combien l'art de mourir est plus digne, plus simple, chez les hommes du peuple que chez les prétendus sages, dont l'esprit cultivé s'angoisse habituellement par l'idée de la mort, qu'ils supportent très mal.

Ivan Iliitch, rongé par un cancer viscéral, éprouve ainsi les perplexités d'un désespoir sans trêve. Jusqu'à sa maladie, le fameux syllogisme « Kay est un homme ; tous les hommes sont mortels ; donc, Kay est mortel », lui avait paru juste, par rapport à Kay, mais pas du tout par rapport à lui-même. Il souffre de voir son entourage s'obstiner à cacher ce que chacun savait, ce qu'il savait lui-même. Il souffre de voir les princes de la science, successivement consultés,lui promettre,mensongèrement, *d'arranger tout cela*; de sentir la vie glisser sous lui, peu à peu. Si vives que soient ses douleurs physiques, son agonie morale est plus intolérable encore. Cependant, *à la fin finale*, il répète mentalement : finie, la mort ! Elle n'existe plus. Cela veut dire évidemment que la mort existe, mais seulement par la crainte de mourir. Comme le dit un ancien, « la mort ne saurait nous atteindre ; car, tant qu'elle n'est pas là, nous existons, et quand elle vient, nous ne sommes plus là... »

Dans les *Souvenirs de Sévastopol*, la mort sur le champ de bataille (nos poilus ont pu s'en convaincre) est décrite de main de maître.

Dans *Guerre et Paix*, chacun a lu la mort du prince Andréi et les radieuses sensations qui l'accompagnent. Il s'agit d'un cas d'infection septique (gangrène succédant à un traumatisme thoracique). Andréi nous explique pourquoi vivants et mourants ne s'entendent plus : ils ne peuvent comprendre pourquoi toutes les pensées, tous les sentiments qui leur paraissent à eux si importants, sont, en réalité, profondément *inutiles*.

Tout le monde a présente aussi à l'esprit la fin de Lévine, dans *Anna Karénine*. Le mourant gît, les yeux clos, les muscles de son front tourmentés comme s'il méditait péniblement, entrevoyant des mystères cachés pour les vivants. Il n'a qu'un désir, qu'il n'exprime pas : se débarrasser de ses souffrances et de leur source, son corps. Signe final : il tire toute la journée ses couvertures, comme pour s'en dépouiller.

— C'est fini, dit le prêtre, en enveloppant Lévine dans le suaire.
— Pas tout à fait, bientôt ! répond Lévine. (Ce qui nous prouve la nécessité de se taire devant les mourants.)

(1) Traduction E. Halpérine (Perrin, éditeur).

Je pourrais illustrer cette courte note d'autres exemples, puisés dans l'œuvre du génial romancier, principalement dans *Trois morts*, où la fin des phtisiques est étudiée avec réalisme. Il n'est pas jusqu'à l'âme des bêtes que Tolstoï n'ait pénétrée, et rien n'est plus étonnant, à cet égard, que ses quelques pages fragmentaires sur « la mort d'un cheval ».

Dr M.

L'Université de Strasbourg.

La France possédait en 1870 à Strasbourg une belle Académie, complète, à cinq Facultés comme Paris. Il est donc naturel qu'elle ait voulu avoir, dès la fin de la guerre, une Université. Elle l'a inaugurée en novembre 1919. Les Facultés ont été installées au grand complet, avec une École de pharmacie dénommée Faculté. Permettez-moi de vous présenter quelques observations au sujet de l'organisation. Je ne parlerai que de la médecine.

Les nominations des maîtres sont excellentes : on a choisi des hommes connus. Il y a dix-neuf professeurs titulaires, vingt chargés de cours. Je trouve cela exagéré. Je vois en effet un professeur et un chargé de cours pour l'anatomie, l'histologie, l'anatomie pathologique, la physiologie, la physique biologique, la pharmacologie ; cinq cliniques médicales, trois cliniques chirurgicales, quatre cliniques d'accouchement, deux cliniques mentales, deux cliniques ophtalmologiques. C'est fantastique ! A Paris, on ne voit pas cette abondance. Plusieurs indigènes ont été nommés. L'un des professeurs de clinique chirurgicale, M. Stoltz, était chirurgien de l'hôpital de Strasbourg, depuis la mise à la retraite de notre éminent ami Jules Boeckel. La chirurgie des hôpitaux est très brillante en Alsace : à Colmar, fonctionne M. Baetz ; à Mulhouse, M. Kleinknecht. Je ne connais personnellement que le Colmarien. En suivant sa visite, je me croyais à la Charité ou à Lariboisière. Il parle sans la moindre trace d'accent. Quel excellent professeur il aurait donné ! Mais il veut rester dans son cher Colmar.

J'émets un vœu, c'est qu'on donne aux salles de clinique les noms de professeurs de l'Académie d'avant 1870 : Forget, Schutzenberger, Sédillot, Stoltz.

Dans une réunion de bacheliers de Strasbourg, nous avons décidé de terminer nos lettres par le *Tibi* des Romains. Aussi, mon cher Directeur, je vous dis simplement :

Tibi,
Paul Muller.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Publicité allemande.

Si nous n'y prenons garde, nous serons à nouveau envahis, comme avant la guerre, par nos entreprenants et encombrants voisins.

Voici que recommencent les tentatives de pénétration pacifique, sous la forme d'une réclame savamment organisée. Vous avez dû recevoir, comme nous, le prospectus d'un hôtel d'une ville d'eaux allemande, « dénommée autrefois le Nice allemand (*sic*), station d'hiver aussi bien que d'été, et devenue, par suite de l'occupation, une ville presque française ». Comme on reconnaît bien la manière boche! Le prospectus se termine par cette invite alléchante : « Avec la vie chère actuelle et le nombre de maladies de toutes sortes, suite de la grande guerre, il est précieux de savoir où l'on pourra se rétablir vite et à bon compte. » Et savourez le *Post-Scriptum* : « Une réduction de 10 0/0 est faite aux docteurs et à leurs familles ; *conformément aux usages ici, une remise de même importance leur sera faite, sur les factures des personnes dont ils voudront bien nous annoncer l'arrivée.* »

Et l'on parle de nos mœurs dichotomiques ! M'est avis que la dichotomie sévit bien plus encore sur les bords de la Sprée, que sur les bords de la Seine. Toujours l'histoire de la paille et de la poutre.

Nos Amis et Alliés.

La revue illustrée *La France*, que dirige avec tant d'art et de science notre confrère belge GASTON STALINS, vient d'être honorée de la Médaille d'or des Expositions de Monaco. Nous adressons à ce zélé propagandiste, ami sincère de notre pays, nos cordiales félicitations.

Union des Médecins arméniens de Paris.

Entre les Médecins, Dentistes, Pharmaciens, Vétérinaires arméniens, vient d'être fondée une Société : l'*Union des Médecins arméniens de Paris*.

Cette Société a pour but — entre autres — « d'entrer en relation avec les Sociétés médicales françaises, pour servir d'intermédiaire entre celles-ci et les Sociétés médicales arméniennes de l'Arménie et de l'étranger »

Bonne chance au nouveau groupement.

Nouveaux Journaux.

Souhaitons bienvenue confraternelle à un nouveau journal de médecine, l'*Evolution médico-chirurgicale*, qui s'annonce sous les plus heureux auspices.

Echos de Partout

Socrate et la repopulation. — ARISTOTE dit que SOCRATE épousa deux femmes : la première, Xantippe, dont il eut Lamproclès ; l'autre, Myrton, fille d'Aristide le Juste, qui ne lui apporta rien en dot, et de laquelle il eut Sophronisque et Ménéxène. Quelques-uns veulent qu'il épousa Myrton en premières noces ; d'autres, comme en particulier Satyrus et Jérôme de Rhodes, croient qu'ils les eut toutes les deux à la fois. Ils disent que les Athéniens, ayant dessein de repeupler leur ville, épuisée d'habitants par la guerre et la contagion, ordonnèrent qu'outre que chacun épouserait une citoyenne, il pourrait procréer des enfants du commerce qu'il aurait avec une autre personne, et que Socrate, pour se conformer à cette ordonnance, contracta un double mariage (*Les Vies des plus illustres philosophes de l'Antiquité*, traduites du grec de DIOGÈNE LAERCE. Amsterdam, MDCCLXI.)

(*Mercure de France*, 1918.)

Le médecin de la reine Draga. — « Sa Majesté tient à ce que vous soyez ici au moment de l'accouchement ; on vous préviendra à temps. » C'est par ce télégramme, daté du 25 février 1901, que la reine DRAGA de Serbie faisait inviter le docteur CAULET à se tenir à sa disposition ; on sait que les soins du spécialiste furent sans résultat.

Sa cliente ayant été assassinée en 1903, dans des circonstances particulièrement tragiques, le médecin, qui n'avait pas été réglé de sa note d'honoraires, s'élevant à 30.800 francs, en réclama vainement le montant à la reine NATHALIE, veuve du roi MILAN et belle-mère de la reine Draga ; il mourut sans avoir obtenu satisfaction.

Trouvant cette créance dans la succession du docteur, son héritière, Mme ROUSSELOT, réclama à son tour, également sans succès ; elle fut contrainte d'assigner la reine Nathalie devant le tribunal de la Seine. Mais là, la débitrice se tira d'affaire, en invoquant la prescription. Force fut au tribunal de faire droit à l'exception soulevée.

Cette affaire était à nouveau évoquée hier, devant la première chambre de la cour, où Me VIRAUT, au nom de la créancière, demandait l'infirmation de la décision des premiers juges et la condamnation de la reine Nathalie. L'arrêt sera rendu prochainement. (*La Vie médicale.*)

Les héritiers de notre confrère ont été finalement déboutés.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le pélican, instrument dentaire ; étymologie et forme (XXVII, 57). — Il semble que l'instrument, placé dans l'une des « vingt et six bougettes » de l'ingénieux Panurge, ne soit pas un appareil spécialement réservé à la stomatologie, comme le signale le confrère A. Bréau, d'Angers, mais plutôt un aïeul du « rossignol » de nos modernes cambrioleurs, car on trouvait dans cette poche :

« Un daviet, un péllican, un crochet et aultres ferrements dont il n'y avait porte ni coffre qu'il ne crochetast. » Livre II, chap. xvi.

Ceci n'infirme d'ailleurs en rien, que le pélican ne fût un instrument employé depuis fort longtemps par les dentistes, ainsi qu'en témoigne la page 599 du chapitre xxxiv des *Œuvres chirurgicales* de Hierosme Fabrice d'Aquapendente, « fameux Médecin Chirurgien, Professeur d'Anatomie en la célèbre Faculté de Padouë », édition française de Pierre Ravaud, de Lyon, MDCLIX :

Pour ce qui regarde les instruments propres à arracher les dents, il faut scavoir qu'il y en a neuf, qui ont pris leurs noms, en partie de la bouche, en partie du bec des animaux, c'est-à-dire de leur figure : quoy que la plupart soient compris sous le nom de tenailles.

De ces instruments les uns sont propres à arracher les dents machelières et s'appellent vulgairement Péllicans, d'autant qu'ils ressemblent au bec du pellican a qui considérera le dedans, et s'appuient d'une base sur les autres dents ; les autres qui représentent le bec ou le museau de quelques autres animaux arrachent la dent. Or il y a deux sortes de Pellican, comme il y a deux rangs de dents : le droit et le gauche, le supérieur et l'inférieur.

Après vient un autre instrument pour arracher les dents de devant, qui ressemble à un bec.

Le quatriesme ressemble au bec d'un corbeau duquel on se sert pour arracher les racines des dents.

Le cinquiesme et le sixiesme s'appellent en vulgaire italien Cagnoli, car ils mordent comme un chien et sont bons pour arracher les dents qu'on n'a pu avoir par le pellican, ou s'agencent mieux que les pellicans.

Le septieme est appellée Tarière, en vulgaire italien Trivellino, qui sert à séparer les dents.

Le huictieme s'appelle Elévatoire fendu en trois.

Le neufvieme sont les cure-dents.

Dr Desourteaux Jean (*Royan*).

— Le Dr Bréau, d'Angers, demande des détails au sujet du mot « pélican », instrument d'avulsion dentaire, qu'il se rappelle avoir vu dans Rabelais.

L'orthographe dans Rabelais est *Pellican.*

Cet instrument était recourbé en bec de pélican et servait à l'extraction des dents et de leurs racines. Il y avait aussi le « pélican nouveau », propre à ramener une dent trop enfoncée ; « la « branche de pélican », pour enlever les dents molaires.

L'étymologie du mot pélican vient du grec πελεκαν, fait de πελεκυς, hache, parce que son bec plat ressemble à une hache.

D[r] G. Klein (*Strasbourg*).

— Le pélican est figuré dans divers ouvrages anciens de chirurgie. J'ai vu un pélican conservé comme curiosité à l'arsenal chirurgical de l'hôpital maritime de Toulon. Le manche est identique à celui d'une clef de Garengeot ; l'extrémité active comporte : 1° une plaquette de métal, fixée à l'extrémité de la tige métallique et légèrement inclinée sur l'axe de cette tige ; 2° une mortaise et un crochet, analogues à ceux de la clef de Garengeot, mais placés au-dessus de la plaquette, de façon telle que le crochet est dans le plan de la tige qui fait levier et s'oppose par sa pointe à la plaquette.

L'appareil agit comme levier dans l'axe de la tige, tandis que la clef de Garengeot agit comme levier dans un plan perpendiculaire à l'axe de cette tige.

D[r] Jules Regnault,
Chirurgien à Toulon.

— Cet instrument est décrit et figuré sous le nom de *polican* dans les œuvres d'Ambroise Paré, 17[e] livre, *De plusieurs opérations en Chirurgie*, chapitre XXVII : *Les instruments pour arracher les dents.*

D'après la figure reproduite dans l'ouvrage de Paré, on voit qu'il se compose de deux branches, jointes en leur milieu par une charnière. L'une de ces branches porte, à chacune de ses extrémités coudées à angle droit, une encoche semblable à celle des pinces du davier et du crochet de la clef de Garengeot. L'autre branche est terminée à ses deux bouts par une partie élargie et aplatie, qui devait servir de point d'appui au levier constitué par l'instrument. On l'employait quand une dent ne pouvait être arrachée par le poussoir (figuré dans Paré et analogue au pied-de-biche), et le davier servait à rompre la dent qu'on voulait casser. Ambroise Paré dit qu'« il faut estre bien « industrieux à l'usage des policans, à cause que si on ne s'en sçait « bien ayder on ne peut faillir à jetter trois dents hors la bouche et « laisser la gastée dedans ». A ce sujet, il raconte un fait arrivé chez un barbier d'Orléans, où était venu un paysan, pour se faire arracher une dent. Le barbier était à dîner, et un serviteur qu'il avait depuis peu de temps, se mit en devoir, pour ne pas déranger son maître, de faire l'extraction de la dent du paysan. Or, ayant pris l'instrument, au lieu d'enlever celle qui était gâtée, il en arracha trois bonnes. Comme le pauvre diable hurlait de douleur, l'opérateur lui conseilla de se taire, afin d'éviter que le barbier lui fît payer trois dents pour une. Aussi, dit Paré, le « pauvre badaut du village s'en « alla quitte, et pour une dent qu'il pensait se faire arracher, en

« remporta trois en sa bourse et celle qui lui causait le mal, en sa bouche. »

Quant à l'étymologie, il n'y aurait rien d'étonnant qu'on la trouvât dans le dictionnaire de Dechambre.

Dr Yvon (*Paris*).

— Ambroise Paré (édition de Lyon, 1575, XVIIe livre) figure trois policans propres à l'avulsion des dents. Le maniement de ces instruments était assez délicat :

Ou bien on s'aydera des policans marqués par C. C. et cettuy marqué par E, selon que le dentateur se sera exercé à tirer des dents car veritablement il faut estre bien industrieux à l'usage des policans à cause que si on ne s'en scait bien ayder on ne peut faillir à jetter trois dents hors de la bouche et laisser la mauvaise et gastee dedans...

Les pélicans tenaient à la fois du davier et de la clef de Garengeot. Ils avaient deux branches, comme le davier. Mais leurs extrémités se terminaient l'une par un crochet, comme la clef de Garengeot, l'autre par une sorte de molette, qui devait prendre appui sur le rebord externe de la gencive.

L'étymologie de ce nom est difficile à trouver. Peut-être cette tenaille ressemblait-elle au bec du *mammifère* (1) bien connu...

Dr Lemaire (*Dunkerque*).

— J'ai acheté, jadis, lors de l'éparpillement d'une galerie célèbre, un Téniers, qui a aujourd'hui acquis une certaine valeur. C'est un arracheur de dents. Téniers a souvent traité ce sujet. L'instrument dont se sert l'opérateur m'ayant semblé bizarre, je me suis renseigné à l'époque. On m'a dit qu'il s'agissait d'un « pélican ». Alors, j'ai cherché à me documenter sur cet instrument, et ai fini par découvrir dans le « Supplément au Dictionnaire Universel français et latin », édité à Paris en 1752, page 1825, ceci :

Un pélican est aussi un instrument dont se servent les chirurgiens pour arracher les dents, *pelicanum*. C'est une tenaille ainsi appelée, à cause de sa ressemblance avec le bec de l'oiseau de ce nom.

Je puis ajouter que *la figure* de cet instrument se trouve dans l' « Arsenal » de Scultet, table X, fig. 3.

D. Caldine.

La bibliothèque de campagne (XXII ; XXIII ; XXIV ; XXV, 126, 158). « Durant la campagne de 1792, relate M. Arthur Chuquet, dans son beau livre sur *La première invasion prussienne* (p. 98), Massenbach

(1) Alfred de Musset, *Nuit de mai* :

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage, etc.
. . . .
Et regardant couler sa sanglante *mamelle* (!!)
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle...

achetait au curé de Sivry-la-Perche un exemplaire de la *Henriade*, qui « l'accompagnait dans sa croisade et lui adoucissait plus d'une heure amère ». Lisez les curieux Mémoires de cet officier; il assure qu'un prince doit avoir sous son chevet les ouvrages de Machiavel, de Gibbon et d'Adam Smith; il cite Salluste, Klopstock, Wieland; son style est emphatique, prétentieux, farci de comparaisons et d'allusions mythologiques. « O Tacite, dit-il dans son Eloge du prince Henri, prête-moi ton expressive brièveté pour raconter avec vigueur de vigoureuses actions ! »

L'officier prussien, qu'on nomme le Témoin oculaire, lit pendant la campagne les *Bucoliques* de Virgile et le quatrième livre de l'*Enéide*, dans la traduction française de Desfontaines; il se compare au poète Ovide, relégué à Tomes sur la mer Noire; il se réjouit à la pensée d'emporter avec lui l'*Odyssée* dans la prochaine guerre (1) ».

En 1792, un volontaire consigne dans son carnet de campagne (2) : « *A Stierk, le dimanche 11 mars 1792, 9 heures du matin.* — Le froid devient chaque jour plus rigoureux. La neige couvre les montagnes et il est impossible d'aller dessiner. C'est à tout le moins du bon temps pour lire; aussi j'achève avec bien du plaisir l'*Histoire des Révolutions romaines* ».

Pendant l'expédition d'Egypte, la fantaisie prit un jour à Bonaparte de savoir ce que chacun lisait.

— Que tenez-vous là, Bessière ?

— Un roman !

— Et toi, Eugène ?

— Un roman !

— Et vous, Bourrienne ?

— Un roman !

M. de Bourrienne tenait *Paul et Virginie*, ouvrage que, par parenthèse, il trouvait détestable. Duroc aussi lisait un roman, ainsi que Berthier, qui, sorti par hasard dans ce moment-là de la petite chambre qu'il avait auprès du général en chef, avait demandé quelque chose de bien sentimental et s'était endormi sur les passions du jeune Werther.

— Lectures de femmes de chambre, dit le général avec quelque humeur : il était tracassé pour le quart d'heure par le mal de mer.

— Ne leur donnez que des livres d'histoire : des hommes ne doivent pas lire autre chose.

— Pour qui garderons-nous les romans, général, lui répliqua un de ses interlocuteurs (3) ; car nous n'avons pas ici de femmes de

---

(1) *Une mission en Prusse* (Toulongeon), 150-151 ; Kleist, lettre du 8 février 1746 ; Preuss, *Friedrich der Grosse*, III, 151 et 326-355 ; Knebel, Nachlass, 1840, I, p. xv-xvi ; Massenbach, *Mém.*, I, 51, et II, 155 ; Témoin oculaire, II, 67-68 (*Briefe eines preussischen Augenzeugen über den Felzug des Herzogs von Braunschweig*, 1793).

(2) Noel, *Au temps des Volontaires* (1792), p. 2122.

(3) A. V. Arnault, cité par le commandant Guitry, *L'Armée de Bonaparte en Egypte*, p. 50-1.

chambre ? Bonaparte rentra chez lui sans répondre et je ne me fis pas scrupule, ajoute le narrateur de l'épisode, de déroger à cette injonction. Autrement, la bibliothèque n'eût été qu'un meuble de luxe.

Les *Mémoires du sergent Bourgogne*, publiés par Paul Cottin, (p. 62), nous renseignent sur ce que lisaient les soldats, pendant la désastreuse campagne de Russie :

La route était jonchée d'objets précieux, comme tableaux, candélabres et beaucoup de livres ; car, pendant plus d'une heure, je ramassai des volumes que je parcourais un instant, et que je rejetais ensuite, pour être ramassés par d'autres qui, à leur tour, les abandonnaient.

C'étaient des éditions de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et de l'*Histoire naturelle*, par Buffon, reliées en maroquin rouge et dorées sur tranche.

En Saxe, l'année suivante, le général Drouot « avait toujours avec lui la Bible, dont la lecture faisait ses délices, et il le dit publiquement aux personnes de service : particularité bien extraordinaire à cette époque, et bien remarquable dans un général français. Peut-être avait-il quelque penchant à la superstition ; car, comme Bonaparte l'envoyait toujours là où ses fonctions l'exposaient à plus de danger, Drouot avait le plus grand soin de se revêtir de son vieil uniforme d'officier général d'artillerie, dans lequel il avait une grande confiance, parce qu'en portant cet uniforme, il ne lui était jamais arrivé aucun malheur. Lorsqu'il était près des batteries, il mettait toujours pied à terre, et il eut effectivement le bonheur que ni lui ni ses chevaux ne furent jamais blessés (1). »

L'historien Gibbon conte dans ses *Mémoires* que, dans toutes ses excursions aux environs du campement où était le régiment de milice dont il était capitaine, « il emportait et lisait Homère et Horace dans leur texte original. Le soir, il se levait de bonne heure de la table où les officiers continuaient à fumer ou à boire, pour aller lire les historiens qui, pour lui, avaient toujours un attrait particulier. Il avait une vocation très décidée pour écrire l'histoire (2) ».

Ces temps derniers, nous tombait sous les yeux un catalogue d'autographes de la maison Charavay (mai 1918), qui rapporte un extrait de lettre du général Renault, blessé mortellement à la bataille de Champigny, le 2 décembre 1870, lettre que celui-ci écrivait le 10 octobre précédent ; après avoir déploré la privation de sa bibliothèque, où toutes les formes du génie humain étaient représentées, il ajoute :

Je n'ai choisi qu'un livre, un seul, celui que votre amitié instructive et naissante, il y a vingt ans, m'avait donné : Les Pensées, Maximes de Joubert, sont aujourd'hui mon *vade-mecum*. Je les lis quand le canon me donne un peu de répit, et la lecture de ce philosophe aide à maintenir la virilité de l'âme.

(1) Cf. *Relation circonstanciée de la Campagne de 1813, en Saxe*, par M. le baron d'Odeleben, traduite de l'allemand, t. I, p. 151-2, note.
(2) *Mémoires de Gibbon*, in *Magasin pittoresque*, 1848.

En somme, ce sont les moralistes et les historiens, lectures plutôt austères, que préfèrent ceux qui ont la vision de la mort. Et on conçoit que les livres frivoles soient moins en faveur dans de pareils moments.

A. C.

Bibliothèques de Campagne (XXVI, 347). — Les classiques sous la mitraille? VICTOR HUGO, RACINE, HOMÈRE.

A Mesnil-les-Hurlus, aux furieuses attaques de févricr ct mars 1915, au 87e (active) d'infanteric (régiment de Saint-Quentin), sous le bombardement le plus intensc, où nous perdîmes 16 officiers sur 30, entre deux pansements, nous relisions un volume Nelson de VICTOR HUGO : *La Légende des Siècles*, et la puissance de l'œuvre s'harmonisait fort bien avec la grandeur du cadre.

Au camp forestier de Fontaine *les Corps Nuds* (nom cocasse), où la municipalité grotesque écrit les *Cornus*, et où l'administration des ponts et chaussées inscrit sur les bornes kilométriques : Fontaine les QNuds, le soir, après le dîner, en papote, en attendant le passage des *Gothas* se dirigeant sur Paris et passant chronométriquement à dix heures moins dix ; avec un groupe d'officiers italiens nous nous entretenions du DANTE et de TACITE ; et avec un original, d'HOMÈRE.

Cet original, géographiquement Breton, historiquement Vendéen (région de Nantes), depuis vingt ans passait ses meilleures heures à traduire seulement Homère, et l'*Iliade* à l'exclusion de l'*Odyssée*.

Et c'est ainsi que j'ai pu saluer et cueillir au passage le vers qui fait, peut-être, le plus d'honneur au médecin, vers de l'*Iliade*, que l'on ferait bien de graver, en hommage, sur le fronton au moins des sept principales Facultés de médecine françaises.

Voici ce vers fameux, cité de mémoire :

ἰατρος γαρ ανηρ
πολλων ανταξῖος αλλῶν

« Et le médecin, à lui seul, vaut beaucoup d'autres hommes ».

Iliade, d'HOMÈRE,
(900 ans avant J.-C.)

P. c. c. : Dr MARCAILHOU D'AYMERIC.

— Extrait de l'*Action française* :

« Le signataire de ces lignes peut-il oublier que, contraint par l'invasion allemande de quitter en hâte son foyer, il n'emporta dans son mince bagage qu'un seul livre, un tome des *Lundis* ? SAINTE-BEUVE, dans ces heures sombres où la barbarie nous dépouillait, était pour nous l'ami, le consolateur, le symbole de cette intelligence française, dont Henri Massis célébrait, l'autre jour, dans l'*Eclair*, et la victoire et l'universelle suprématie. »

R. HAVARD DE LA MONTAGNE.

Chronique Bibliographique

Les Souvenirs d'un académicien, sur la Révolution, le premier Empire, la Restauration, par Charles Brifaut ; avec Introduction et notes du Dr Cabanès. Paris, Albin Michel.

Les *Souvenirs* de Ch. Brifaut sont de la série de ces livres, rares et intéressants, que toute jeune fille peut permettre à sa mère, ce qui ne veut pas dire qu'il soit seulement écrit pour de petites oies blanches. Mais alors que les réalités de l'anatomie et de la pathologie dans l'histoire peuvent être éloignées de certaines mains juvéniles, les « Souvenirs » d'un académicien, charmant, disert, aimable causeur, fin styliste, philosophe souriant et averti, terriblement spirituel, à la manière de la grande époque dont il hérite, ces Souvenirs, disons-nous, sont pleins d'enseignement.

Notez-le : ces deux forts volumes, commentés et présentés par le Dr Cabanès, sont une manière d'inédit.

Brifaut, comme beaucoup d'autres de ses contemporains, naquit à Dijon en 1781 et, comme beaucoup de ses contemporains provinciaux, bien que de modeste extraction (ou mieux, à cause...), ne rêva que Paris et Noblesse.

C'était il y a bien longtemps de cela!... Or, tout comme dans un conte de Perrault, Paris et la Noblesse lui firent le plus souriant accueil. Salons et théâtres lui furent ouverts. Mme de Noailles le recevait à Maintenon, avec Mme Récamier et la duchesse de Talleyrand, et Talma et Mlle Mars furent de ses amis...

Collaborateur de la *Gazette de France* et de la *Muse française*, vous devinez quelles anecdotes il put conter : « le bonhomme avait vécu des temps formidables ». Il habitait la rue du Bac... il fréquentait l'abbé Delille, lequel savait tout sur les hommes et les choses.

Brifaut avait eu la tarentule du théâtre : ses tragédies sont bien oubliées ; mais : par compensation, coulisses mystérieuses du Théâtre-Français, coulisses de la vie parisienne n'ont eu pour Brifaut aucun secret : Mmes Georges, Duchesnois, Contat, jolis pastels à peine estompés par le temps et que de merveilleux collectionneurs, tel Henri Béraldi, sauvent amoureusement de l'oubli !

Voici encore la duchesse de Duras, qui ne rêvait que catastrophes; Mme de Bellegarde, la comtesse de Souza ; puis d'Alembert, et encore le baron Gérard, Fontenelle, le duc de Villèle, Chateaubriand. Que d'anecdotes, de jugements, de riens séduisants, quelles jolies lettres, « comme on avait le temps d'en écrire et d'en recevoir » !

Mme Récamier et notre compatriote Jasmin, Mme Narishkine et le baron Taylor (grand ami de Dumontpallier tout jeune) ; et Casimir Delavigne et Raynouard, et aussi Mme de Genlis (l'éducatrice des Enfants de France) ; et Lacretelle, d'autres, d'autres encore, furent les correspondants de notre Académicien.

Le voici au coin de son feu, malade, ægrotant, catharreux. « Depuis longtemps, il a appris à vivre de rien. Quand on s'annule enfin, on peut toujours attendre le bout de l'année et même celui de la vie. » N'avait-il pas trouvé, en la philosophie, quoiqu'un peu raboteuse, une demi-providence ?

L'Académie lui ouvre ses portes en 1826 : suprême honneur ! Il exulte, il est ravi, il se voit avec plaisir « au nombre de ces quarante immortels, dont l'un a la pierre, l'autre la pituite, l'autre une fluxion de poitrine, l'autre la goutte : cet Olympe-là ressemble prodigieusement à une infirmerie. Voilà pourquoi on m'y a placé. » Et l'on pardonne à cette fanfaronnade de modestie.

« Aimant les lettres, écrit son commentateur, comme elles méritent d'être aimées, c'est-à-dire pour elles-mêmes », il continua de vivre, adressant billets et compliments, recevant et faisant d'innombrables visites, environné d'une vraie petite cour parfumée, et on se l'imagine volontiers désirant gentiment, douillettement mourir, tout comme Vert-vert, sur un tas de dragées.

En 1857, Brifaut s'éteignit, « comme la lampe qui cesse de brûler », faute d'huile. « Sans une plainte, sans un murmure, il s'en alla doucement, désirant peut-être, secrètement, la gloire discrète des applaudissements posthumes. »

Quels rapports ces « Souvenirs » ont-ils avec la médecine historique ? Aucun, certes. Mais franchement n'aurait-on pas mauvaise grâce d'interdire à leur « présentateur » une incursion dans un domaine voisin ? Une « première manière » n'est point exclusive d'une seconde « manière », à laquelle, au demeurant, le lecteur ne demande qu'à s'habituer. Aspect nouveau d'un talent qui a la coquetterie de se diversifier ! « Quand je me joue de ma chatte, nous confie Montaigne, qui m'assure qu'elle ne se joue pas de moi, autant que moi d'elle ? » Qui nous dira jamais si un auteur ne prend pas autant de plaisir à écrire, que son lecteur à le goûter ?

Nous retrouvons, dans cet ouvrage, la même méthode d'analyse, précédant une synthèse voulue, la même richesse de documentation, le même luxe d'iconographie, aboutissant de plus de 35 années de recherches patientes, la méthode enfin de l'auteur de « Marat inconnu ».

Souvenirs et lettres, notes et commentaires qui les accompagnent, les expliquent, les enveloppent, sont d'une lecture beaucoup mieux qu'agréable.

En vérité, c'est là très attrayant « brifaudage », dans une luxueuse édition signée — et c'est tout dire ! — Albin Michel.

R. Molinéry.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Félix Ramond. — *Les Dyspepsies*. Jean de Cussac, imprimeur-éditeur, 40, rue de Reuilly, Paris. 10 fr.

Dr G.-J. Witkowski. — *Curiosa de médecine*. Paris, Lefrançois, 1920.

Ier Congrès de l'histoire de l'Art de guérir, 7-12 août 1920 ; 3e Centenaire du Cercle médical d'Anvers (Programme détaillé). Anvers, imprimerie de Vlijt, rue Nationale, 54.

Jean Gratien. — *L'H. O. E.* 196. Paris, Jouve et Cie, 1920.

J. Duclaux. — *Les Colloïdes*. Paris, Gauthier-Villers et Cie, 1920.

Raspail (Xavier). — *Manuel-Annuaire de la Santé* (1918-1920). Paris, Vigot frères ; et Bruxelles, Librairie nouvelle, 1920.

A. — D. Karadimitrès. — *Les Evénements politiques et la Nature ;* à propos des revendications helléniques devant le Congrès de la Paix. Chez l'Auteur, 13, rue Jean-de-Beauvais, Paris, 1919.

Dr. R. Molinéry. — *Le Congrès de Monaco* (Notes et Souvenirs). Extrait de la *Médecine Internationale illustrée*, 13, rue de Poissy, Paris.

Bourget (P.). — *Anomalies*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière. Paris, 1920.

Hernandez (Dr Ludovico). — Les procès de bestialité aux xvie et xviie siècles. Paris, *Bibliothèque des curieux*, 4, rue de Furstenberg, 1920.

Dr Barbier de la Serre. — *Une cousine germaine de la marquise de Pompadour, mademoiselle Elisabeth de Blois*. Agen, Imprimerie moderne, 43, rue Voltaire, 1920.

M. Duparchy-Jeannez. — *Les Maladies d'après l'écriture*. Paris, Albin Michel, s. d. (1920), 15 francs.

Magnin (Emile). — *Devant le mystère de la névrose ; de la guérison de cas réputés incurables*. Paris, Vuibert, 1920. 3 francs.

Frumusan (Dr J.). — *La cure de rajeunissement ; le devoir, la possibilité et les moyens*. Edition de la *Revue mondiale*, rue Jacob, 45, Paris.

Paul Richer (Dr). — *Nouvelle Anatomie artistique*. II, Cours supérieur : Morphologie. — La Femme. Plon, éd., 1920.

Wallich (Dr V.) — *La Pouponnière*. Masson et Cie, 1920. 3 francs.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

28e ANNEE | N° 4 | 1er Avril 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Colbert clinicien,

par M. le Dr JULES SOTTAS.

Le trait dominant, on peut bien dire le charme, des lettres du grand COLBERT, c'est la précision de l'idée. Quel esprit net et clair en toutes choses, en celles mêmes qui sembleraient devoir lui être le plus étrangères !

Certes, on conviendra que ni la médecine ni la chirurgie n'entraient dans ses occupations habituelles ; et cependant, si les circonstances le poussent sur ce terrain, la vision nette apparaît et guide sûrement sa plume. Deux billets de sa main, qu'on lira plus loin, offrent des notes cliniques dont la précision, dans leur brièveté, ne laisse rien à désirer encore aujourd'hui.

Ce sont deux bulletins de santé, que Colbert adressait à Mazarin, à la fin de décembre 1657, au sujet de son plus jeune neveu, Alphonse MANCINI, victime d'un accident qui coûta la vie au malheureux enfant.

On sait que le Cardinal, occupant depuis quatre années la première place dans le ministère, se décida à faire venir d'Italie en France une partie de sa famille, c'est-à-dire ses nièces et ses neveux, dont il songeait à assurer l'élévation.

Un premier convoi, composé de trois nièces et d'un neveu, était accueilli à Paris, à la Cour, avec curiosité, le 11 septembre 1647. Ceux-là participèrent aux tribulations de leur oncle, dans le temps de ses deux exils ; et même, le neveu, Paul Mancini, fut tué dans les troupes royales, au combat du faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet 1652.

La tragi-comédie de la Fronde étant terminée, arrivait, au mois de février 1654, le deuxième convoi, comprenant encore trois nièces et un neveu, Philippe-Julien Mancini, auxquels s'étaient jointes les deux sœurs de Mazarin, les dames Mancini et MARTINOZZI, mères de tous ces nièces et neveux.

Le jeune Alphonse Marie Mancini, fils de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et de Hiéronyme MAZARINI, baptisé à Rome le 24 juin 1644, ne vint en France qu'en 1655, avec sa dernière sœur, Marianne, qui avait à peine six ans d'âge. Alphonse Mancini ne tarda pas à entrer au collège des Jésuites, le collège de Clermont,

où ses deux aînés, Paul et Philippe-Julien, avaient déjà fait leurs études.

Le collège de Clermont commençait alors à devenir la maison d'éducation à la mode dans la haute société. Après un siècle de luttes avec l'Université, les Jésuites étaient parvenus à s'imposer, tellement qu'en 1650, Louis XIV, âgé de douze ans, avait assisté, avec sa mère Anne d'Autriche, le roi d'Angleterre Charles II, et le duc d'York, à la représentation d'une tragédie latine, jouée dans ce collège par des acteurs dont plusieurs étaient de son âge. La faveur royale n'abandonna pas ce collège, qui devait un jour porter le nom de *Louis-le-Grand*.

Colbert, qui était l'intendant de la maison de Mazarin depuis le mois de juin 1651, surveillait de près l'éducation des deux neveux du Cardinal ; et, dans ses lettres, il lui rend compte fréquemment de leur conduite. Le jeune Alphonse Mancini avait terminé, au mois d'août 1657, une brillante année scolaire, si bien que le Cardinal avait ordonné à Colbert de lui donner cent écus d'extraordinaire, « pour se promener pendant le temps des vacations ».

Les vacances terminées, le jeune élève reprit la suite de ses classes. Vinrent les fêtes de Noël. Les écoliers, à cette époque, étaient certainement plus turbulents que ceux de nos jours, et ils étaient encore émoustillés par l'agitation récente de la Fronde, par l'écho à peine éteint des Mazarinades et de refrains qui n'épargnaient ni les nièces, ni les neveux. Il n'était pas encore passé de mode de « blaguer » Mazarin. Le neveu et, outre cela, bon élève, était peut-être un sujet tout désigné pour les farces et les brimades. Quoi qu'il en soit, le 25 décembre, ses camarades eurent l'idée diabolique de le passer à la couverte. Malheureusement, pendant qu'on le bernait, un coin de la couverture, tenu par un petit abbé peu vigoureux, manqua, et la tête du malheureux écolier vint frapper le pavé de la cour, sans doute la deuxième cour, bien connue des Anciens de Louis-le-Grand. L'accident parut grave immédiatement, et c'est ici que nous empruntons la plume de Colbert.

Voici, à leur date, les deux billets qu'il écrivait à Mazarin :

Ce 26 décembre 1657 (1).

M. Alphonse a bien passé la nuit. MM. Vallot, Esprit, Félis, Ménard et un autre chirurgien, après la levée de la première emplastre, ont estimé qu'il falloit descouvrir le crâne, duquel ils ont trouvé le péricrâne séparé, après l'opération. L'événement de ces sortes de blessures est fort incertain, la commotion estant fort à craindre. Il est entre les mains de Dieu et des meilleurs médecins et chirurgiens de Paris ; pour le reste de ce qui luy sera nécessaire, je supplie Votre Eminence d'estre persuadé que je feray mon debvoir.

De Votre Eminence,

Le très humble, très obéissant, très obligé et très fidel serviteur,

Colbert.

(1) Billet autographe (Arch. Aff. étrang., *France* 902, fol. 356).

Ce 28 décembre 1657 (1).

J'ay estimé à propos de joindre à MM. Félis et Ménard les sieurs Cresse et Lelarge qui sont certainement les quatre meilleurs chirurgiens de Paris. Après avoir veu la plaie de M Alphonse ils ont esté tous de l'advis du trépan qui a esté faict fort heureusement. Ils ont trouvé quantité de sang espanché sur la membrane, qui est sorty par l'ouverture ; en sorte qu'il y a lieu de bien espérer et de se louer de la résolution qu'ils ont prise de faire cette opération qui a bien faict connoistre la grandeur du coup et le danger qu'il y avoit de temporiser.

Monseigneur,

De Votre Eminence,

Le très humble, très obéissant, très obligé et très fidel serviteur,

COLBERT.

Le malheureux écolier n'échappa pas à la méningite. Dans la soirée du 5 janvier 1658, il mourait, âgé de treize ans et demi.

Mazarin, qui fondait sur cet enfant les plus grandes espérances, se montra profondément affligé ; le jour même qu'il le perdit, il écrivait à FABERT, gouverneur de Sedan :

... Je suis si touché de la mort de mon neveu qui estoit aux Jésuistes, lequel meurt par le plus estrange et le plus malheureux accident du monde, que cela me faict remettre à vous entretenir au long une autre fois. C'est un jeune garçon qui promettoit beaucoup et pour lequel je vous advoue que j'avois bien de la tendresse, ce qui vous obligera sans doute, estant autant de mes amis que vous estes, à compatir encore davantage à mon affliction (2).

La plainte est touchante et on la sent sincère ; mais on souhaiterait plus de véhémence. Certes, RICHELIEU, qui lui aussi avait eu des neveux, n'aurait pas accepté l'événement avec autant de soumission aux arrêts du destin.

C'est qu'en effet, le côté dramatique de cet accident se trouvait accusé par la joie cruelle et non dissimulée que laissèrent paraître les ennemis du Cardinal.

Le frondeur GUI PATIN se signala entre tous :

Un des neveux du Mazarin, écrit-il à l'archéologue Spon (3), nommé Mancini, écolier aux Jésuites, y fut fort blessé à la teste, ce jour do Noël ; il en a esté trépané et est en grand danger. Le Mazarin est fort affligé. C'étoient quatre écoliers des Jésuites qui le bernoient dont deux le laissèrent choir exprès afin qu'il fust blessé...

Gui Patin ajoute encore :

Ce petit Mancini, neveu de Son Eminence, est mort de ses convulsions, avec sa tête cassée, le 5 de janvier à six heures du soir. On dit que

(1) Billet autographe (*Ibidem*, fol. 361).

(2) *Lettres de Mazarin*, publiées par le vicomte G. D'AVENEL, t. VIII, fol. 247.

(3) *Ibidem*, note.

le Mazarin est tout épouvanté de cette mort ; cela fit résoudre le Roi, avec Son Eminence, de s'en aller crier *le Roi boit* au bois de Vincennes pour consoler ce grand génie d'une perte si sensible : *nempè omnis ordo exercit histrionam, rex, sacerdos, plebs, eques* (1)...

Cette oraison funèbre ne fait guère honneur à son auteur, professeur à la Faculté de Médecine. Mais laissons Gui Patin et sa malveillance bien connue, et revenons aux billets de Colbert.

Est-il bien nécessaire de les commenter ? Il suffira de remarquer que, dans leur précision, ces notes apportent une observation ancienne, et d'une netteté parfaite, au procès tant débattu de la trépanation précoce dans les traumatismes du crâne. Si, lors de leur première intervention, les chirurgiens de l'an 1657 n'ont pas ouvert la boîte crânienne, c'est qu'apparemment la surface osseuse paraissait intacte. La coûteuse expérience acquise au cours des années que nous venons de traverser, a fait connaître la grande fréquence des fractures latentes de la table interne et « le danger qu'il y avoit de temporiser ».

Toxicologie historique

L'usage des poisons pendant la guerre, dans l'antiquité (2).

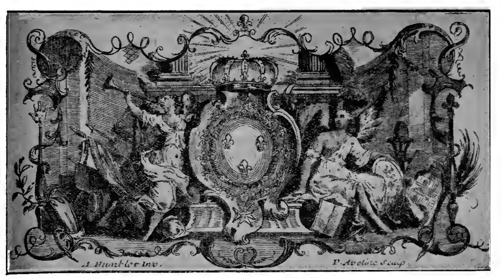
Parmi les Barbares qui se servirent d'armes empoisonnées à la guerre, Ovide mentionne les Sarmates et les Gètes ; Lucain parle des Parthes. La flèche du Parthe était une arme empoisonnée.

Les poisons de guerre formaient, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, un secret de défense nationale et il est difficile de savoir de quoi se composaient ces poisons. Cependant Aristote révèle dans son *De Mirabilibus* :

Les Scythes ont coutume de tirer des vipères un venin dont ils empoisonnent leurs flèches. C'est pourquoi ils poursuivent les vipères prêtes à pondre. Quand ils les ont prises, ils les font macérer et quand elles sont putréfiées, ils font un mélange avec du sang humain et ce venin a un effet immédiat.

Les ptomaïnes, comme on voit, ne datent pas d'hier.

(1) « Ainsi chacun joue la comédie, roi, prêtre, peuple, chevalier. »
(2) *Mercure de France*, 16 avril 1918.



(Fig. 1.)

La Médecine dans l'Art

Les thèses à frontispices

Par M. Henry-André (*Suite*) (1)

Il y a cinq ans, ce sujet, dans cette revue même, fut par nous entamé. Depuis, que d'événements !... Nous exprimions le vœu de voir la future thèse de médecine s'adorner, par coutume nouvelle, d'un frontispice — ex-libris. Cette jolie renaissance — car le frontispice était d'usage avant la Révolution —, nous retenait, intéressé ; nous en faisions ressortir avec joie les premières manifestations : ici, dans la thèse du Dr V. Drouin ; là, dans celle du Dr Montoya (de mémoire joyeuse) ; chez Robert Willette, le neveu du maître ; chez Henri Vignes, maintenant accoucheur des hôpitaux, etc.

Aujourd'hui, dans le bouleversement que la guerre a laissé, à travers les restrictions amenées par la cherté excessive de la vie, on songe moins que jamais à décorer la thèse. Menace plus grande, la thèse elle-même se trouve en péril ! Mais pourquoi ne pas espérer en des jours meilleurs ? Poursuivons notre étude, laissons-nous reprendre au rêve de voir l'art graphique s'allier encore à l'art médical.

Jadis, le praticien nouveau habillait le plus brillamment qu'il lui était possible l'enfant né de ses études ; c'est à peine aujourd'hui s'il l'étoffe d'une trentaine de pages in-octavo. Encourageons-le à renouer, le plus tôt qu'il le pourra, la tradition interrompue, et, comme dans la première partie de notre article, appelons l'image à parler pour nous.

Voici, fig. 1, la décoration d'une thèse de chirurgie de l'an

(1) Voir *Chronique Médicale* du 1er septembre 1916.

1749. Elle est constituée par un fort bel en-tête passe-partout, gravé en taille-douce et représentant en pleine gloire les armes du roi. Assurément, c'est s'adresser plutôt à Dieu qu'à ses saints, que de se placer sous l'égide royale.

Cette thèse fut imprimée chez Delaguette, imprimeur du Collège et Académie royale de chirurgie, rue Saint-Jacques, à l'olivier. (*Tipis viduæ Delaguette, via San Jacobœa, sub signo olivæ.*)

Quantité de thèses sont dédiées alors aux grands seigneurs de l'époque. En voici une, de Jean Chartin, Parisien (17 mars 1633), qui est dédiée à Richelieu. Une autre, de Gabriel de Brioude (1640), l'est à la grande *Mademoiselle*. D'autres sont offertes au chancelier Séguier (1760), au duc de Biron (1763), au marquis de Nicolaÿ (1767), au duc de Villeroy (1769), au duc de Durfort (1771), au prince de Beauvau (1774). Celle de J.-L. Baudelocque est dédiée au marquis de Gouffier, etc., etc.

En 1778, paraît la thèse de L.-P.-A. Hévin, chirurgien (voir fig. 2), et voici poindre les temps modernes. Bientôt, en effet, ce seront les princes de la science qui auront le pas sur les princes de la cour ; le praticien débutant va chercher l'appui d'un sérieux patron. Le chirurgien Hévin se met sous la protection de François Quesnay, docteur et... économiste, en outre chirurgien de Louis XV.

Ce roi avait de l'affection pour Quesnay, il le logea au palais de Versailles et le consultait, dit-on, sur les sujets les plus divers. Après la petite vérole de M. le dauphin, le roi accordait à Quesnay, en témoignage de ses bons soins, des lettres de noblesse, ainsi que les armoiries portées en tête de la thèse d'Hévin : *d'argent à la fasce ondulée d'azur, accompagnée de trois fleurs de pensée au naturel.* Elles se complètent de la devise : « Propter cogitationem mentis ». Assurément, la gravure que nous reproduisons (fig. 2) est des plus frustes, mais un charmant ex-libris de François Quesnay existe, qui corrige les erreurs de blasonnement relevables ici (1).

Voilà maintenant la fin du xviiie siècle, c'est-à-dire l'abandon de la magnificence dans les gravures. La gravure sur bois apparaît. Les dédicaces aux gens de cour deviennent rares, on ne les adresse plus qu'aux maîtres et parents. Cependant, nous trouvons encore une thèse hommagée à un grand seigneur, mais ce grand seigneur est doublé d'un gros fonctionnaire des plus influents, nous voulons parler du chef de la police d'alors. La thèse est un fort ouvrage de 28 pages in-4°, portant en titre : *de Lue venerea in recens natis* (!). Son auteur, R.-A. Faguer-Desperrières, se montre parcimonieux ; il fait figurer les armoiries de Le Noir, non plus en taille-douce, selon l'usage généralement suivi, mais en gravure sur bois. Au-dessous, la dédicace : *Illustrissimo, spectatissimo viro, beneficentissimo mæcenati D. D. Le Noir* ; etc., etc.

(1) Voir la communication que fit notre très érudit collègue, M. le Dr Eugène Olivier, à la *Société française d'histoire de la médecine*, en mai 1913.



PERENNI MEMORIÆ
NOBILIS VIRI
FRANCISCI QUESNAY, EQUITIS,
ACAD. REG. CHIR. PARIS. SECRET. PERPETUI,
SCHOLARUM REGII PROFESSORIS,
REGIS MEDICI PRIMARII PERPETUO ORDINARII,
REGIQUE A CONSILIIS MEDICIS,
ACADEMIÆ REGIÆ SCIENTIARUM PARISIENSIS,
REGIÆ SOCIETATIS LONDIN. ET LUGDUN. SOCII, &c.
AVI SUI IN PERPETUUM VENERANDI,

Has Laboris ſui primitias vovet, offert & conſecrat
LUDOVICUS-PRUDENTIUS-ALEXANDER HEVIN,
Collegii Chirurgiæ Pariſienſis Candidatus.

(Fig. 2.)

La fin du siècle marque surtout le règne de l'allégorie. Plus de blasons de protecteurs nobles, ce ne sont qu'armoiries de la Faculté, avec ses cigognes et sa devise ; des génies à allure féminine ; et foison de miroirs, de coqs, de bâtons d'Esculape, de pélicans, etc.



(Fig. 3.)

La fig. 3 nous donne le type du frontispice des thèses de chirurgiens d'alors : la Pratique et la Théorie se jurent une amitié éternelle sur l'autel de la Science ; à gauche, de petits amours, génies des sciences pratiques, s'occupent à disséquer ; à droite, d'autres amours bouquinent et dissertent.

Il est fort intéressant et instructif de parcourir la collection, depuis 1539, des thèses de l'ancienne Faculté de médecine de Paris. Il s'en dégage un reflet continu de toute la psychologie médicale à travers cinq siècles : nous en avons parlé d'autre part dans notre livre : *Les ex libris de médecins* (1), auquel nous renvoyons.

(1) *Les Ex-Libris de médecins et de pharmaciens*, in-8° illustré de plus de 100 reproductions d'ex libris. Chez l'auteur, M. Henry-André, 3, faubourg Saint-Jacques, Paris (XIVe).



JETON DE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Échos et Informations de la Chronique

Un médecin conventionnel.

Nous avons conté, à une autre place (1), l'épisode de la mort de CONDORCET. On sait qu'une femme de grand cœur, Mme VERNET, nièce par alliance du peintre Carle Vernet, n'hésita pas à donner asile au philosophe, que lui avaient amené deux de ses amis, deux médecins, qui devaient conquérir plus tard, chacun dans leur spécialité, une célébrité de bon aloi : PINEL et BOYER.

Ce que nous n'avons pas dit, c'est que dans la maison où Condorcet avait trouvé un refuge, habitait un confrère du nom de MARCOZ, qui avait été élu, par la province de Maurienne, membre de la Convention, le 17 février 1793, et avait obtenu, onze ans auparavant, le diplôme de docteur en médecine de l'Université de Turin.

Marcoz ignorait que Condorcet vivait sous le même toit que lui ; un jour, il l'avait rencontré dans l'escalier, mais il ne l'avait pas reconnu sous son déguisement ; toutefois, le proscrit ne laissa pas de manifester son inquiétude à son hôtesse. Celle-ci alla bravement trouver son locataire et lui révéla la noble action où elle risquait sa tête. Cette confiance ne fut pas trahie. Marcoz fit mieux que de se taire, il entra en relations directes avec le philosophe, « charmait sa solitude, soutenait son courage en passant de longues heures avec lui, et lui procurait les livres dont il avait besoin pour l'achèvement de son *Esquisse historique de l'entendement humain* (2) »

Vint malheureusement un moment où il ne fut plus possible à Condorcet de compromettre plus longtemps la sécurité de la généreuse bienfaitrice qui voulait malgré tout le retenir. Il savait qu'il courait à sa perte ; du moins n'entraînerait-il pas dans la mort celle à qui il devait la vie.

Le centenaire de la naissance de Rachel.

On a reparlé de RACHEL ces temps derniers, à l'occasion du centenaire de sa naissance ; gloses un peu tardives, puisqu'il y eut cent ans le 3 février 1920, — c'est-à-dire qu'il s'est écoulé déjà plus d'une année — que vint au monde la future étoile.

Nous pourrions remplir des pages et des pages sur la célèbre tragédienne, mais les loisirs nous manquent, et nous entendons d'ailleurs nous limiter au cadre de cette revue. Rappelons donc seulement une

(1) *Indiscrétions de l'Histoire*, t. V : *Condorcet est-il mort de faim ?* p. 325-337.

(2) X (Louis BERTHET), J.-B. MARCOZ, *astronome, fondateur de l'École de dessin linéaire de Chambéry* (1890, in-12), p. 14.

anecdote, que nous n'avons pas vu rééditer et qui est, du reste, peu connue.

Lors de la dispersion des objets qui emplissaient l'hôtel de l'illustre artiste, on s'inquiéta de savoir ce qu'était devenu un admirable boudoir chinois, tout en laque de Coromandel, garni de merveilleux vitraux, voilés eux-mêmes de splendides soieries, et de meubles dont l'origine était des plus authentiques.

Or, ce serait, paraît-il, à Berck-sur-Mer, qui était alors un port de pêche de 1.977 habitants, que l'on aurait retrouvé, quelque temps après la vente, le fameux boudoir, sous forme d'annexe d'un chalet des plus coquets, « dont l'extérieur rappelait infiniment plus les bords du grand fleuve jaune, que ceux du Léman ». Le chalet appartenait alors à un M. Dieudonné, qui l'avait disputé à poids d'or à un Anglais, et l'avait emporté de haute lutte.

Le boudoir de Rachel existe-t-il toujours, sur la plage où aujourd'hui s'élève l'hôpital que l'Assistance publique y a fait construire, pour les enfants scrofulo-tuberculeux ? Peut-être quelque confrère du lieu voudra-t-il nous renseigner à ce sujet. En tout cas, quelle curieuse coïncidence, quand on songe que Rachel fut elle-même atteinte de la tuberculose, et a succombé au mal inexorable contre lequel la science moderne s'épuise en vains efforts.

La fréquence du goitre exophtalmique, dans le Vivarais.

Notre collègue et ami Félix Regnault, dans une curieuse communication à l'Académie de médecine (séance du 8 février), a porté l'attention des praticiens sur la fréquence du goitre basedowifié — pas très heureux, ce néologisme ! — dans le Vivarais. Les causes en sont intéressantes à connaître.

Dans le Vivarais, chacun de mes confrères en voit une vingtaine de cas par an ; chiffre important, car il s'agit de paysans qui ne consultent un médecin que quand leur état est grave. Si le goitre basedowifié est fréquent dans le Vivarais, c'est qu'il existe un facteur favorisant. Le « bedos », ainsi l'on nomme l'habitant de ce pays, est frugal, sobre, boit très peu d'alcool. Pourtant, c'est un nerveux. Bien que lent, patient, tenace, routinier, conservateur, il est violent et brutal. A la fin du XVIIIe siècle, il pratiquait encore la vendetta, sortait armé, et, en entrant dans l'église, déposait son fusil sous le porche ; en s'attablant au cabaret, il commençait par planter son couteau dans la table. Les mœurs sont toujours rudes, les querelles religieuses toujours vives. Anciens camisards et pasteurs du désert, les huguenots du Vivarais fondent encore des sectes, les Darbystes et les Mommiens. Rien d'étonnant que, sur de telles natures, le goitre ait tendance à se basedowifier. De même, l'encéphalite léthargique, chez eux, complique fréquemment la grippe. A la dernière épidémie, le Dr Charra en observait une quinzaine de cas. On s'expliquerait ainsi comment la basedowification peut être fréquente dans certaines vallées à goitre, à l'exclusion des autres.

Des observations de ce genre devraient être multipliées et permettraient d'écrire la véritable géographie médicale de notre pays, encore si mal connue.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société de médecins abstinents de langue française.

Le développement croissant de l'alcoolisme n'impose pas seulement au médecin le devoir de participer à la lutte contre le fléau, mais il paraît tout désigné pour en prendre la direction. C'est à cet effet que, dans la plupart des nations, les médecins vraiment militants se sont groupés en sociétés de médecins abstinents qui, il y a plusieurs années, se sont fédérées au Congrès international de Londres contre l'alcoolisme Les pays de langue allemande, la Scandinavie, l'Angleterre, les Etats-Unis, le Danemark, la Russie elle-même, ont déjà leurs groupements très prospères.

Notre pays reste en arrière. Il a semblé à quelques médecins français abstinents, que le moment était venu de combler une grave lacune. Une *Société de médecins abstinents de langue française* est d'ores et déjà constituée. Elle fait appel à tous les confrères ayant une conception très nette du rôle du médecin dans la circonstance, et convaincus que l'exemple raisonné de l'abstinence de toute boisson alcoolique est la meilleure des armes.

Adresser toutes adhésions ou demandes de renseignements aux *Annales Antialcooliques*, réd en chef : Dr Legrain, médecin en chef de l'Asile de Villejuif à Villejuif (Seine) ; ou au Dr Paul Dauphin, Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône).

Académie de médecine.

(Commission des Eaux minérales)

Parmi les médecins que l'Académie propose à l'assentiment du Ministre, pour les attributions des médailles des eaux minérales, nous sommes heureux de compter notre ami et collaborateur R. Molinéry, pour une médaille de vermeil, en raison de ses savants travaux sur l'histoire et la clinique hydro-minérales.

Scatologie tudesque.

Elle est le plus souvent fort lourde, mais il y a des exceptions, comme le prouve l'historiette suivante.

Un matin, on vit, accrochée sur la façade du ministère des finances, à Vienne, une pancarte portant ces deux vers (je traduis) ;

« On peut voir ici un animal étonnant : il ne mange que de l'or et ne c... que du papier. »

Le lendemain, le gouvernement promettait 500 florins à qui dénoncerait le coupable. Le surlendemain, nouvelle pancarte avec deux vers :

« 500 florins de récompense, qu'est-ce à dire ? Est-ce pour ce qu'il mange ou pour ce qu'il c... ? » Dr V.

La Médecine des Praticiens

Action des nitrites. — *Dioséine Prunier*.

On sait que les nitrites sont des dilatateurs vasculaires.

L'inhalation du nitrite d'amyle est suivie, après quelques secondes, de troubles particuliers du côté du cœur, de la tête et du tronc. Le pouls s'accélère ; le cœur bat de 150 à 180 fois par minute ; il présente parfois des irrégularités : palpitations, intermittences.

Mais c'est surtout du côté de la tête que les phénomènes sont le plus intenses. Les carotides, les temporales sont animées de battements énergiques. Après vingt ou trente secondes, la face commence à prendre une teinte rouge violacé. La rougeur gagne le cou, la poitrine, l'abdomen, dont les bords et la région ombilicale ne sont pas touchés. Elle « va en décroissant de la tête où elle est à son maximum aux extrémités où elle est nulle » (Manquat).

Les viscères sont également le siège de cette dilatation vasculaire. Les méninges se congestionnent ; le cerveau devient turgescent, et on le voit faire saillie par l'ouverture du crâne, après trépanation. (Schüller.) En dépit, ou plutôt à cause de cet éréthisme circulatoire, la pression sanguine est sensiblement abaissée.

Notons encore que, sous l'influence des nitrites, le volume des urines est plus considérable, conséquence de la dilatation des artères rénales.

Quelle est l'origine de cette vaso-dilatation ? Armez-Droz et Huchard prétendent que la dilatation vasculaire dépend d'une action directe sur les vaisseaux ; mais ils ignorent si cette action s'exerce sur l'élément contractile lui-même ou par l'intermédiaire des filets nerveux. Une autre théorie, dont Filehne est l'auteur, place la cause de la vaso-dilatation dans la paralysie du centre vaso-moteur. « De cette paralysie résultent la rougeur cutanée, l'abaissement de la pression sanguine, l'augmentation du pouls. »

Les travaux de Schloss, de Fribourg, ont fait avancer sérieusement cette question. Il a constaté, comme ses devanciers, que les nitrites déterminent un abaissement de la tension artérielle, par suite de la dilatation des grands réseaux vasculaires, et un accroissement de l'irrigation du myocarde, par suite d'une dilatation marquée des coronaires.

S'appuyant sur l'expérience de Loeb, qui établit que, dans le cœur isolé, cette action fait défaut, il en conclut que celle-ci est d'origine nerveuse. Il y a donc ou excitation des vaso-dilatateurs, ou paralysie des vaso-constricteurs.

D'autre part, Binz et Jungenblod ont démontré que les nitrites

sont des narcotiques purs. La vaso-dilatation qu'ils déterminent a donc pour cause à peu près certaine la narcose du centre vaso-constricteur. Les nitrites portent leur action d'une façon toute particulière, élective pour ainsi dire, sur le centre des constricteurs des coronaires, d'où irrigation plus abondante du myocarde.

Fait important à signaler, si les nitrites sont employés à une dose plus forte que la dose thérapeutique, la dilatation vasculaire ne se produit pas ; les artères coronaires n'augmentent pas de volume ; le muscle cardiaque ne reçoit pas une plus grande quantité de sang. Bien mieux, si la dose est toxique d'emblée, les phénomènes inverses apparaissent. On observe la pâleur de la face, les vertiges, la perte de connaissance, le ralentissement du pouls et même la paralysie du cœur.

Ces expériences prouvent que les nitrites facilitent la circulation générale par la vaso-dilatation totale qu'ils provoquent ; que, en particulier, ils combattent les états crampoïdes des coronaires et maintiennent le calibre de celles-ci ; qu'ils agissent sur le cœur tout entier, en améliorant la circulation propre de cet organe.

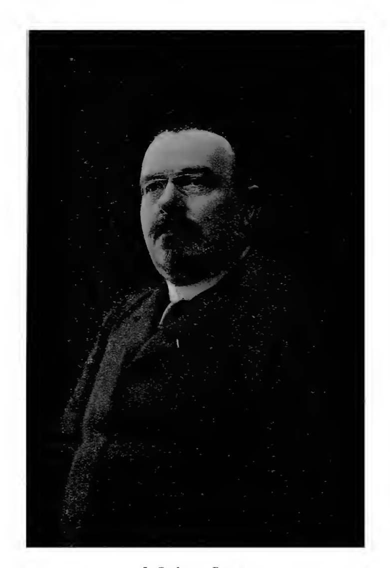
Ces données, qui semblent définitivement acquises, expliquent la grande efficacité de la *Dioséine Prunier* dans la sclérose cardio-artérielle.

Parlons brièvement de ses composants, comme le fluor qui fluidifie le sang, neutralise les poisons organiques, fortifie les vaisseaux ; comme les formiates et glycéro-phosphates qui remontent l'état général des malades, s'opposent à la méiopragie, relèvent le tonus de l'économie.

Arrêtons-nous plus longuement sur les nitrites. En dilatant les grands réseaux vasculaires, les nitrites de la *Doiséine Prunier* abaissent la pression sanguine, soulagent le cœur, augmentent le nombre de ses battements, mais ramènent à la normale leur force qui était exagérée.

Par la dilatation des vaisseaux rénaux, le volume des urines est accru, l'élimination des toxines et des résidus de la nutrition devient plus active ; l'intoxication générale s'atténue. En dilatant les coronaires, la *Dioséine Prunier* amplifie l'irrigation du myocarde, favorise le travail du cœur, prévient l'explosion de l'angine de poitrine.

Les travaux les plus récents de la chimiothérapie et de la physiologie confirment et justifient l'action remarquable de la *Dioséine Prunier* dans l'artério-sclérose.



Le Professeur Rénon,

récemment promu au professorat, et à qui nous présentons nos respectueuses et cordiales félicitations.





LA MÉDAILLE DU CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.
(1820-1920)

La " Chronique " par tous et pour tous

Un évadé de la médecine : le Dr Harmand.

On a enterré à Versailles, le 19 janvier, le docteur Jules Harmand, ambassadeur de France, ancien médecin de la marine, ancien vice-président de la Société de géographie, ancien président de la Société de géographie commerciale, président de la Société Franco-Japonaise, membre de nombreuses Sociétés savantes, commandeur de la légion d'honneur, etc. etc. ; titulaire de nombreux ordres étrangers.

La *Chronique médicale* se doit de signaler la disparition de cet éminent confrère, qui, quoique *évadé de la médecine*, resta toujours très attaché à notre corporation et surtout à ses anciens camarades de la guerre et de la marine, dont il aimait à fréquenter les réunions amicales. Il sera peut-être agréable à vos lecteurs d'avoir, sur la vie de ce grand serviteur de la France, quelques renseignements.

Je le connaissais depuis quarante-cinq ans. En 1876, il m'avait fait l'honneur de me prendre avec lui, pour aller visiter, dans les forêts de la Cochinchine, des tribus de Moïs, vivant à l'état sauvage, et chez lesquelles aucun Européen n'avait encore pénétré.

Au milieu des dangers d'une marche à l'inconnu, dans la jungle tropicale, les âmes se montrent vite à nu et les caractères se laissent pénétrer. J'avais, au cours de ce voyage, conçu pour mon jeune chef une admiration profonde et une vive affection, qui ne se sont jamais démenties ; mais, déjà à cette époque, Jules Harmand avait un passé glorieux ; quoique jeune, c'était un vieux colonial, qui avait pris part à tout ce qui s'était fait de grand en Cochinchine.

Avant 1870, jeune médecin de la marine, il avait accompagné Delaporte dans sa célèbre exploration du Haut-Cambodge et des ruines d'Angkor. Pendant la guerre franco-allemande, il avait fait la campagne de la Baltique et de la mer du Nord. La guerre à peine finie, il retournait en Indo-Chine, qu'il parcourut dans tous les sens.

En 1874, Francis Garnier l'attache à son expédition du Tonkin : il prend part à la prise d'Hanoï ; il est des trente Français qui prennent d'assaut la citadelle d'Haÿ-Duong, défendue par trois mille Annamites, avec deux cents pièces de canon. Puis, avec cinq Européens seulement et une troupe de chrétiens indigènes mal armés, il conquiert et administre, à lui tout seul, une province de plus d'un million d'habitants.

Rentré en France, après cette épopée de la première conquête du Tonkin, que le gouvernement n'eut pas le courage de ratifier, il repart presque aussitôt, pour s'enfoncer dans le Laos, qu'il par-

court seul pendant deux ans, en missionnaire de la conquête future.

Elevé au poste de consul général au Siam, Harmand y travaille encore en sentinelle avancée de la Cochinchine française. C'est là que la confiance des Pouvoirs Publics vient le prendre, pour en faire le chef du nouveau gouvernement de l'Annam-Tonkin ; c'est en cette qualité qu'il préside aux débuts de la conquête définitive, et qu'en 1883, il rédige, sans instructions de la métropole, et sous le canon même des Annamites, ce traité qui a été le véritable acte de naissance de notre domination, et qui a orienté toute notre action administrative et politique en Annam et au Tonkin.

Le Ministère des Affaires étrangères a besoin d'un homme d'action, exercé à l'information méthodique ; du jour où notre pouvoir est définitivement assis en Indo-Chine, il confie à Harmand des postes importants chez nos voisins d'Extrême-Orient ; dans l'Inde d'abord, comme consul général et ministre plénipotentiaire ; au Chili ensuite ; au Japon enfin, où il est resté jusqu'en 1906, comme ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur de France.

Voilà, brièvement résumée, la carrière du docteur Jules Harmand ; peut-on en concevoir une plus brillante, mieux remplie, plus utile à la Patrie ? Et je laisse dans l'ombre tous les travaux du savant et de l'érudit : l'histoire de ses voyages d'exploration et de ses découvertes en géographie, histoire naturelle, anthropologie, etc. ; sa célèbre Introduction du livre de sir John Strackey sur l'Inde, devenue classique dans les milieux coloniaux ; et enfin, son dernier ouvrage, « Domination et Colonisation » (1910), où il a condensé les observations et les enseignements de sa longue carrière de politique colonial.

Je me permettrai d'ajouter : quelque belle et remplie qu'ait été la vie du Dr Harmand, l'homme était encore supérieur à sa fortune ; sa valeur intrinsèque débordait son œuvre. Pour ceux qui, comme moi, l'ont connu vers la trentaine, c'était un magnifique exemplaire de notre race. Solide et bien bâti, au physique comme au moral, il défiait la fatigue et la faim, la maladie et les dangers ; quand il s'était fixé un but, aucun obstacle ne l'arrêtait ; esprit clair, il avait la décision prompte et savait prendre toutes les responsabilités de ses actes.

Aussi son autorité s'imposait-elle d'elle-même à son entourage, quel qu'il fût. C'était un chef, dans toute l'acception du mot. Mais comme il était sans morgue, qu'au contraire, il était bon et accueillant et savait, sans s'abaisser, se mettre à la portée des petits et des humbles, il était aimé et facilement obéi.

Les hommes de cette trempe sont rares ; au cours d'une carrière déjà longue, j'en ai rencontré bien peu.

Dr Henri Vergniaud,
Médecin en chef de la marine en retraite (*Paris*).

Echos de Partout

Le camphre va-t-il manquer ? — On sait que le camphre naturel est fourni par le « Laurus camphora », arbre cultivé en grand au Japon et en Chine, et qui s'est répandu à Java, Sumatra, à Bornéo et dans l'île de Formose. Malheureusement, l'extraction du produit exige l'abatage de l'arbre, dont toutes les parties, tronc, racines, branches, sont soumises à l'influence de la vapeur d'eau ; de sorte que les forêts exploitables s'appauvrissent chaque année. Comme, d'autre part, la consommation du camphre augmente sans cesse, et qu'il faut abattre des arbres de 100 à 150 ans, pour obtenir quelques kilogrammes de camphre, on comprend que les réserves s'épuisent. Le Japon garde pour lui sa production ; Formose ne possède plus de camphriers que dans sa partie centrale ; et les plantations qu'on se hâte de faire actuellement ne pourront entrer en ligne de compte que dans de longues années.

Aussi le camphre a t-il constamment augmenté de prix. Alors qu'on payait 4 francs un kilogramme il y a dix ans, on n'en trouve plus à moins de 90 francs aujourd'hui. La consommation mondiale est de 8.000 tonnes par an, et on estime que, dans dix ans, la production sera nulle.

Or, on sait que le camphre est à la base de la fabrication du celluloïd. Comme cette matière est aujourd'hui devenue indispensable, il n'y a que deux solutions : ou trouver d'autres sources ou le remplacer par un produit similaire.

M. David Hooper a cherché s'il n'y aurait pas moyen d'extraire le camphre des feuilles et brindilles de camphrier. Le résultat fut loin de rémunérer le travail qu'il représente, puisqu'il faut traiter 4 tonnes de rameaux, pour obtenir un seul kilogramme d'un produit très médiocre. Les inventeurs se sont alors tournés vers la fabrication synthétique du camphre. Celle-ci est connue depuis plusieurs années ; plusieurs usines avaient été installées en Amérique ; mais elles ont dû fermer leurs portes, parce qu'elles ne pouvaient concurrencer le produit naturel, qui était sensiblement moins cher à l'époque.

Deux fabriques existent encore : l'une à Paris, l'autre à Berlin. Peut-être en présence des prix actuellement pratiqués, pourront-elles reprendre leur marche avec succès. Mais, en tout cas, elles seront au moins deux années avant de donner des résultats industriels. Et pourront-elles fournir la quantité nécessaire à la fabrication du celluloïd ?

En attendant, on cherche à remplacer le camphre par un autre corps ; mais aucun de ceux qui ont été essayés n'a donné un produit capable de se substituer au celluloïd.

(*France-Indo-Chine*, 11 juillet 1920.)

La plus ancienne pharmacie de France. — Strasbourg, 26 avril. — La pharmacie du Cerf, située devant la cathédrale de Strasbourg, a rétabli son ancienne enseigne française, où elle revendique son titre de doyenne des pharmacies de France.

Ce titre appartenait jusqu'à présent à la pharmacie Jakemon, à Lille, fondée en 1301, et dont la création est certifiée par une décision du magistrat lillois lui allouant une subvention annuelle de... 25 livres pour raison d'intérêt public.

La création de la pharmacie du Cerf à Strasbourg est établie par des documents remontant à 1268, c'est-à-dire à plus de 650 ans !

(*Journal*, 28 avril 1919.)

Influence du rocking-chair américain sur la respiration. — M. H. de Chardonnet estime que le fauteuil employé en Amérique par tous les hommes de bureau, du fait qu'il permet de conserver dans toutes les attitudes les positions respectives de la nuque et de la colonne vertébrale, soit que l'occupant incline son siège en avant pour écrire, soit qu'il se renverse en arrière pour réfléchir ou fumer son cigare, doit favoriser la respiration, et que là doit être par conséquent la raison de son adoption générale.

(*Presse médicale.*)

« Avec décence ! » — Dernièrement, dans un milieu qui touche au gouvernement, quelqu'un raconta l'histoite du comte de Leicester.

Au moment où les ministres de la reine Elisabeth étaient intimement persuadés que c'était plaire à leur jalouse et cruelle souveraine que de lui faire envisager la mort de Marie Stuart comme absolument nécessaire à son repos, ainsi qu'à celui de leurs sujets, le comte de Leicester qui, bien que ni plus consciencieux ni moins cruel que les autres, était plus fin et plus politique, vint un jour trouver la reine et la conjura de ne point risquer une action dont l'infamie pouvait retomber sur elle, parce qu'elle était injurieuse à la majesté de toutes les têtes couronnées.

— « Mais comment donc m'en défaire ? », s'écria avec quelque dépit l'implacable Elisabeth.

— « En la faisant mourir avec décence », répliqua le courtisan.

— « Avec décence ! », lui dit la reine étonnée.

— « En lui envoyant un apothicaire et non pas un bourreau », reprit le lord.

Elisabeth se repentit, dit-on, plus d'une fois de n'avoir pas suivi ce conseil.

(*Mercure de France*, 16 mai 1918.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le foie pris pour siège des passions (XXVI, 207). — Dans le numéro du 1er juillet (1919), la *Chronique médicale* signale que les poètes latins mettent souvent *jecus* dans le sens de *cor*. Chez les poètes arabes, le foie est pris aussi pour siège des passions, témoin la traduction suivante :

« Nos enfants sont nos foies marchant sur terre. »

Et cette autre :

« J'ai un foie ulcéré par l'amour. Qui m'en donnerait en échange un sain ? » Dr Naamé.

— Le Dr Monin (XXVI, 7, p. 207) : « Le foie, pris pour siège des passions (1) », pense à tort que les poètes latins mettent souvent *jecus* dans le sens de *cor* et cite à l'appui un passage de Cicéron. Cet auteur latin, dont les connaissances en anatomie et en physiologie étaient beaucoup plus étendues qu'on ne le croit communément, n'a pas confondu le foie et le cœur. C'est à la théorie platonicienne, exposée dans le *Timée*, que Cicéron fait allusion. A côté de l'âme immortelle, siège de la raison, qui réside dans la tête, Platon admet une âme mortelle, irraisonnable, qui se compose de deux parties, séparées par le diaphragme ; la meilleure siège au voisinage du cœur, et la pire est enchaînée près du foie. Le cœur, placé en sentinelle, n'avait pour fonctions que d'avertir ; mais le foie devait mater la plus mauvaise partie de l'âme, siège de toutes les basses passions.

Jecus désigne donc bien le foie, miroir sur lequel, d'après Platon, se reflétait l'image de l'avenir, et non le cœur.

Dr P. Noury (*Rouen*).

L'empreinte digitale à l'âge du Bronze (XXVII 91). — Permettez à un spécialiste de répondre à la question posée.

1° L'*Allée couverte de Gavrinis* n'est pas de l'âge du bronze, mais de l'époque néolithique (pierre polie). Son orientation (135° Est magnétique) la date, de par la précession des équinoxes, de 5.500 ans av. J.-C. au moins. Or l'âge du bronze n'a commencé en Bretagne que vers 3.500 à 3.000 av. J.-C.

2° C'est le Dr Atgier, ancien président de la *Soc. préhistor. franc.*, qui a insisté, après d'autres, en 1906, sur ces prétendues *empreintes digitales*, inventée par A. Bertrand et Maitre.

(1) Ceux que cette question intéresse, trouveront dans l'article « Le rôle du Foie dans l'Antiquité », paru dans le n° du 1er juin 1918, de *Paris-médical*, un résumé des connaissances des Anciens sur le foie et la Divination par les entrailles.

J'ai démontré alors que ce diagnostic était erroné. Les lignes de Gavrinis ne correspondent pas à celles des doigts.

3° Ces lignes sont des symboles. Elles représentent simplement la Course de la Constellation des Pléiades au-dessus de la terre, parce qu'alors on ne connaissait que l'année *stellaire*, dite des Pléiades, et non l'année *solaire*.

4° Les dessins en fer de lance représentent des haches polies plates, ou, à la rigueur, des haches plates de *cuivre* pur.

5° Les allées couvertes étaient des ossuaires de *Clans*, et non des sépultures de chefs.

6° Aucun des dessins de Gavrinis n'est bizarre. Ce sont, tous, des symboles du culte stello-solaire préhistorique.

On y trouve l'embryon du *Caducée* : deux serpents verticaux le long d'une tige [Cf. M. BAUDOUIN, *La préhistoire du Caducée*].

Mais il faudrait un volume pour expliquer ces gravures, qui ont d'ailleurs été exécutées *avant* la construction de l'allée couverte, et non après son édification (Gravures enfouies et cachées).

Dr MARCEL BAUDOUIN,
ancien secrét. gén. de la *Soc. Préh. franc.*

— A propos de la note (publiée dans les Questions, p. 91 de la *Chronique médicale* n° 3, 1er mars 1920), sur l'empreinte digitale, à l'âge du bronze.

La *Revue archéologique* (Paris, 1885) a publié un article de M. Abel MAITRE, Directeur des ateliers de moulages au Musée National de Saint-Germain en Laye, sur « *le Tumulus de Gavr'innis*, explication de l'origine des dessins sculptés sur les pierres de l'allée couverte, » note communiquée par le Directeur du Musée, M. Alex. BERTRAND, à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. 11 pages sont consacrées à proposer, avec de nombreux dessins à l'appui, la conclusion qui plairait au Dr A.

M. Maitre a retrouvé, parmi les vingt-cinq dessins de l'allée couverte de Gavr'inis, quinze variétés, que les figures des dessins de la peau des mains lui ont aussi présentées.

L'hypothèse est défendue avec habileté ; M. Alex. Bertrand la trouvait séduisante. Il fut à peu près seul de son avis, et DÉCHELETTE lui-même laissa tomber dans l'oubli la théorie d'Abel Maitre, et il fit bien. Emile C.

La fustigation au laürier-rose (XXV ; XXVI, 156, 287). — *Laurier.* — Aucun arbre n'a été plus célèbre dans l'antiquité, ni plus souvent chanté par les poètes. Les anciens croyaient que le laurier communiquait l'esprit de prophétie et l'enthousiasme poétique. *Il était aussi le symbole de la victoire.*

(DICTIONNAIRE DE BOUILLET).

Le *Laurier-rose* (même auteur) contient un suc âcre, caustique et laiteux, poison pour l'homme et les animaux.

Ne faut-il pas voir, dans l'usage de fustiger les athlètes avec des branches de laurier-rose, un *présage de victoire* ; ou simplement, un moyen de faire une révulsion active ? L'onguent de laurier avait pour vertu « d'ouvrir les pores de la peau, d'amollir et fortifier les nerfs. On s'en servait pour résoudre les tumeurs, dans les rhumatismes et dans les douleurs d'articulations. (*Eléments de pharmacie théorique et pratique*, par Baumé, 1790.)

En outre, la flagellation n'a-t-elle pas été employée dans l'antiquité soit à titre d'entraînement, soit à titre de pénitence ? « Elle parut comme une sorte d'entraînement propre à donner à des hommes vigoureux l'habitude de la résistance aux cris de la chair. » Art. *Flagellation*, Histoire religieuse, Dictionnaire de Larousse.

Le choix du laurier-rose, contenant un suc âcre et caustique, n'avait-il pas pour but d'augmenter les effets de la flagellation, en la rendant plus douloureuse et plus révulsive ?

X..., *Doctus cum libro.*

Médecins à doctorats multiples (XX ; XXI, 215). — La liste élue dans la Seine (arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux) aux élections législatives du 16 novembre 1919, comptait deux médecins, MM. Hector Molinié et Georges Thibout.

M. le Dr Molinié a exercé la médecine à Saint-Denis et à Colombes. Avant d'être élu député, il était conseiller général de la Seine.

M. Thibout n'est pas seulement docteur en médecine. Il a fait ses études de droit et publié une thèse curieuse sur les « Doctrines de Babeuf ». Il achevait ses études de médecine et était encore externe des hôpitaux de Paris, lorsque ses concitoyens d'Epinay l'élirent conseiller municipal de cette commune, dont il est maire depuis quinze ans. M. Thibout, qui a fait le tour du monde et visité notamment la Chine et le Japon, a consacré sa thèse de doctorat en médecine à la question de l'opium. Naturaliste fort distingué, il possède, en son cabinet d'histoire naturelle, à Epinay, une collection complète de tous les oiseaux connus en France. Ajoutons que cet érudit, qui est père d'une famille de sept enfants, est un homme modeste, cordial et charmant. Originaire d'une famille établie depuis le XVIe siècle à Epinay, il est le petit-fils de l'ingénieur hydrographe Mulot, qui fora le fameux puits artésien de Grenelle. R. C.

Le traitememt de l'ankylostomiase et son historique (XXV, 218 ; XXVI, 59,89). — Le *chenopodium* a été employé dans le traitement de l'ankylostomiase au commencement du XIXe siècle. Je relève la chose dans le *Manuel théorique et pratique pour le traitement des maladies vermineuses*, par Calvet neveu (Paris, an XIII, 1805), où l'auteur déclare ceci, p. 24 :

On dit que les semences de ce végétal (*chenopodium anthelminticum*) sont très usitées en Amérique contre les vers, et particulièrement contre les lombricoïdes. On prétend que c'est avec la semence de ce seul végétal, mis en

poudre, qu'on compose un électuaire anthelmintique très fameux dans l'Amérique septentrionale.

A la page 79, il est de nouveau question des vertus du *chenopodium*. Par contre, aucune mention n'est faite de préparation à base de thym, parmi beaucoup d'autres (ail, gentiane, camphre, noyer, tanaise, mousse de Corse, etc.)

Quant au *thymol*, recommandé par PERRONCITO, c'est BOZZOLO qui en a vulgarisé l'emploi (*Ueber d. Anwendung del Thymolsaüre als Wurmittel in der Anchylostomen-Anaemie. Centralblatt f. Klin-Medizin*, 1881, n° 1.)

Bozzolo donnait le thymol à la dose de 2 à 10 grammes par jour, dans un peu de cognac. L'acide thymique se montrerait encore plus actif. Après une dose de 3 grammes, trois évacuations alvines donnèrent plus de 650 ankylostomes, et les jours suivants on constata la disparition des œufs du parasite.

La question de l'ankylostome duodénal a d'ailleurs été étudiée en détail par le Dr BUGNION (de Lausanne). M. MARFORT trouvera dans ce travail (*Revue médicale de la Suisse romande*, 1881, nos 5 et 7), une foule de renseignements intéressants et un index bibliographique fort complet. Dr A. GUISAN (*Lausanne*).

— J'ai lu avec intérêt la note du Dr GIORDANO, sur le traitement de l'ankylostomiase. Je crois, comme lui, que la description de l'ankylostome est relativement récente. On n'en fait pas mention dans les Dictionnaires en 30 et 60 volumes.

Je crois que la question « vers intestinaux » serait à étudier, au point de vue historique. Le mélange des races, amené par la guerre, a déjà modifié notre parasitisme intestinal, et peut-être, pour lui comme pour d'autres maladies, retrouvera-t-on des types dès longtemps disparus.

Dr MOLLIÈRE (*Lyon*).

La maladie du Président Wilson (XXVIII, 52). — Pour faciliter les réponses à la question posée dans la *Chronique médicale*, sur la maladie du Président W. WILSON, permettez-moi de porter à la connaissance de vos lecteurs la nouvelle suivante, que je cueille dans l'édition européenne du *New-York Herald*, du jeudi 17 février 1921.

— *Le Président marche pour la première fois.* — Washington, mercredi. Le Président Wilson, s'aidant d'une canne, a pu marcher l'espace de 600 yards (550 mètres) sans boiter ; c'est la plus longue promenade qu'il ait faite depuis sa maladie. Il fit à pied le trajet d'aller et retour de la Maison Blanche aux bureaux du gouvernement. Il portait bien son âge et paraissait voûté comme un vieillard. Après avoir subi l'inévitable assaut d'un groupe de photographes, il put présider le conseil des Ministres, qui dura 90 minutes.

P. c. c. : Dr LE GOFF (*Paris*).

Chronique Bibliographique

Autour de la plume du cardinal de Richelieu, par Maximin Deloche. Paris, Société française d'imprimerie, 15, rue de Cluny. 1920.

L'auteur, très avantageusement connu pour une étude sur *la Maison de Richelieu*, qui nous a naguère fourni les éléments d'un chapitre sur l'hygiène et le tempérament du grand Cardinal, était, mieux que quiconque, en situation d'écrire ce nouvel ouvrage.

Ce livre représente des recherches considérables ; il atteste un esprit critique des plus aiguisés, des plus pénétrants. Et combien de précisions il nous apporte !

Par lui nous savons, que Richelieu, pour la confection de ses travaux, de ses Mémoires, des œuvres où il s'est révélé homme d'Etat, a mis a contribution « toutes les sciences ou plutôt toutes les branches des connaissances scientifiques de son temps... Tantôt c'est la physique, tantôt la botanique, tantôt les arts libéraux dans tout ce qui se rapporte à la vie usuelle, les mathématiques, l'escrime, l'art nautique, qui sont en quelque sorte l'arsenal de ses images et de ses comparaisons avec les choses de l'esprit... *Mais plus fréquemment que toute autre, c'est à la science médicale qu'il a recours*, comme saint Augustin... il est permis de voir, dans cette prédilection indéniable, soit une conséquence de l'usage du temps — ce qui est vrai en partie, — soit un calcul profond du dialecticien employant de préférence l'image qui parle le plus à l'homme, parce que la plus humaine... ». Mais il faut faire intervenir un autre facteur : sa santé ; « n'est-ce point, en effet, l'image qu'il a le plus à portée de sa main et qui s'impose à lui, sur son corps continuellement tenaillé par la souffrance physique et par la maladie, en proie aux conseils des médecins et de leurs remèdes, qui le disputent sans répit à la douleur et aux infirmités !... *Cette répercussion de la hantise de sa santé est indéniable dans toute l'œuvre de Richelieu.* » Ce ne sont donc pas, chez celui-ci, vaines métaphores, comme on en relève dans certains ouvrages de la même époque, mais bien reflet du tempérament sur la manière d'écrire et de sentir ; ce qui offre à nos yeux un bien autre intérêt.

On a fait état de quelques excentricités du cardinal-ministre, pour se prononcer un peu hâtivement sur le dérangement de son esprit ; mais, comme l'établit M. Deloche, « ces bouffonneries, où la bizarrerie coudoie le grotesque », n'étaient chez Richelieu que diversion à une vie de travail et de surmenage intensif ; n'est-ce pas Richelieu lui-même qui a déclaré (1) un jour, que « c'est le devoir d'un grand personnage de se souvenir de l'infirmité hu-

(1) *Maximes d'Etat*, édition Hanotaux, 753.

maine ? ». Quand on songe au prodigieux labeur de cet homme, on reste confondu ; et à ce propos, il ne nous est pas indifférent de rappeler qu'il employa souvent comme secrétaires son chirurgien et son médecin ; Citoys, notamment, auquel nous pensons bien pouvoir, quelque jour, consacrer l'étude que mérite l'importance de son rôle auprès du cardinal ; Citoys qui, s'il l'eût voulu, nous aurait laissé le portrait le plus véridique de son illustre client, qu'à peu près seul il fut admis à contempler *intus et in cute.*

C.

Histoire de la Nation française, par Gabriel Hanotaux, t. III : *Histoire politique*, première partie, des origines à 1815, par M. P. Imbart de la Tour, membre de l'Institut. Illustration du texte par J. Patisson, hors-texte de Simon Bussy, Mossa, C. Hanotaux, etc. Un volume in-4° de 590 pages. Paris, 1921, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 40 francs.

Le tome III de l'*Histoire de la Nation française* vient de paraître (1) ; il est consacré à l'histoire politique.

Il est impossible d'analyser en quelques lignes un tel ouvrage, qui renferme, dans ses 600 pages, tout l'esssentiel, le définitif, de ce qui a été mis au jour sur l'histoire de notre pays : sol, anciens habitants, civilisations ligure, celtique, romaine, puis fusion des races et des coutumes sous la direction des rois francs, carolingiens et capétiens, pour aboutir à l'unité territoriale et gouvernementale, à l'aube du xvie siècle. Ce résultat fut obtenu grâce aux efforts de rois souvent habiles et persévérants, et à la bonne volonté d'un peuple qui se donna de tout cœur à la royauté, préférant les rois unificateurs aux seigneurs turbulents et déprédateurs.

Le détail du récit est sacrifié, c'était inévitable, mais les faits déterminants sont mis en relief ; ils font bien comprendre la constance du développement de la France.

Deux faits, que l'on pourrait croire actuels, montrent que le rôle de notre pays n'a pas varié. A propos de l'action de la France sur les Croisades, M. Imbart de la Tour écrit : « Elle gardera après tous la flamme sacrée, se dévouant malgré ses revers, espérant contre toute évidence, alors que tous les autres peuples se montreront indifférents, même contraires, quand la croisade lèsera les intérêts de leur commerce ou de leur domination » (p. 397). — En 1453, quand les Turcs menacèrent d'envahir l'Europe centrale, ce fut à la France, la seule force organisée, qu'on demanda de couvrir la chrétienté.

M. Imbart de la Tour a réussi à montrer le développement harmonieux et ininterrompu de la France vers l'unité intérieure, et son action morale vers un idéal humain. L'on voit, dans son beau livre, les fiefs, les grands domaines, les apanages, les souverainetés parti-

(1) Le tome II de la *Géographie humaine* attend le tout prochain recensement, afin de donner un état actuel de la France.

culières se grouper, se fondre autour d'un noyau central — le domaine royal — qui est aussi un symbole d'unité ; il semble les attirer, comme par une loi physique, pour ne plus former qu'un tout harmonieux, où l'on rechercherait en vain une trace de fissure.

La France était devenue *une et indivisible* bien avant la formule révolutionnaire, qui ne fut, d'ailleurs, que le cri de ralliement de la vieille France contre les entreprises de ceux qui voulaient ruiner les résultats d'une longue suite de siècles.

R. B.

L'étrange existence de l'abbé de Choisy, par JEAN MÉLIA. Paris, Emile-Paul, 1921.

Comme d'EON, comme SAVALETTE DE LANGE, comme COURCHAMPS, l'abbé de CHOISY a eu la manie du déguisement. Ce travestissement féminin, qu'il avait adopté, est évidemment la marque d'un déséquilibre psychique, qui a été, du reste, s'il nous en souvient, très scientifiquement étudié par LAIGNEL-LAVASTINE (1).

M. JEAN MÉLIA s'est contenté de nous présenter son personnage sous des couleurs moins austères, et son récit y gagne en agrément.

Son livre est amusant comme un roman, et ce n'est pas assez dire, car tous les romans sont loin d'être d'une agréable lecture. Mais M. Jean Mélia a le don de narrer avec esprit et humour, et l'on ne s'ennuie pas un instant en son aimable compagnie.

Galliéni parle..., tome II, par MARIUS-ARY LEBLOND. Albin Michel, Paris.

Nous avons antérieurement parlé des propos du général Galliéni avec ses secrétaires, Marius et Ary LEBLOND ; ce second volume ne le cède pas en intérêt au premier. Il est d'une lecture plus poignante encore, en raison de ce que la maladie qui a mis un terme à la trop courte carrière du sauveur de Paris, y est décrite dans toutes ses phases, et qu'on y voit la lutte du stoïque patient contre cette lente usure dont les médecins, malgré tout leur dévouement, toute leur science, ne sont point parvenus à triompher.

La Femme amoureuse dans la vie et dans la littérature, tome II : *le Cœur et les Sens*, par HENRI D'ALMERAS. Albin Michel, éditeur.

Quoi qu'il s'en défende, H. D'ALMERAS s'apparente à la Rochefoucauld : il a des femmes une opinion à peu près semblable à celle de son illustre devancier ; peut-être nous répondrait-il que, s'il les châtie bien, c'est qu'il les aime bien, ou les a bien aimées. Quoi qu'il en soit, il en parle en connaisseur, et même dans les chapitres où il traite son sujet du point de vue de la physiologie, il a eu soin

(1) Cf. *Paris médical*, 5 juillet 1919.

de s'entourer de conseils d'hommes de l'art, et n'a parlé qu'à bon escient.

Nous avons eu plaisir à constater que les enquêtes de la *Chronique* sur la frigidité prétendue de la femme, les Embrasés, etc., ne lui ont pas été d'un médiocre secours ; mais il est juste de dire qu'il y a beaucoup ajouté, et que son livre est un véritable *compendium* de psycho-physiologie amoureuse.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Duprat (Franck). — *Le secret de la procréation volontaire*, R. Flachon, imprimeurs, 25, boulevard Poissonnière, Paris.

Pictet (F.) et Dubois-Cattin (D.-A.-J.). — *Soldats suisses au service étranger* (huitième série). A. Jullien, éditeur, 32, au Bourg-de-Four, Genève.

Roger (H.). — *La Médecine*. Masson et Cie, Paris.

Arthus (M.). — *La Physiologie*. Masson et Cie, Paris.

Roucaud (Dr Joseph). — *La Peste à Toulouse, des origines au dix-huitième siècle*. Toulouse, J. Marqueste, rue Ozanne, 7. 1919.

Fiaux (Louis). — *La Marseillaise : son histoire dans l'histoire des Français depuis 1792*. Charpentier et Fasquelle, 11, rue de Grenelle, Paris.

Kling (André). — *Les progrès de la chimie en 1918*. Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Mille (Pierre). — *Le bol de Chine ou divagations sur les beaux-arts*. Georges Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Fleury (Maurice de). — *Eloge de Littré*. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Bigourdan (G.). — *Petit Atlas céleste*. Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Joantho (Louis de). — *Le triomphe de la Marseillaise*, 5 francs. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Auvard (Dr A.). — *Santé, comment se bien porter*, 4 fr. 50. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Estève (Louis). — *L'hérédité romantique dans la littérature contemporaine*, 5 francs. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Regard (G.-L.) — *Chapitres choisis de chirurgie*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Witkowski (G.-L.). — *La Génération humaine*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Les Thermes de Bourbon-Lancy, 1 fr. 25. Imprimerie A. Walton, Saint-Etienne.

Challiol (Ed.). — *Bourbon-Lancy et les suites des blessures de guerre; De l'emploi du traitement thermal associé au traitement physiothérapeutique.* Protat frères, imp. Mâcon.

Félix (Jean). — *Deux médecins philosophes à l'Université de Toulouse : Raymond Sebond et Francisco Sanchez.* Imp. H. Cléder, 28, rue de la Pomme, Toulouse.

Maniguet (Dr). — *Un empirique lyonnais, Philippe.* Imprimerie Lucien Declume, Lons-le-Saunier.

Prunier (M.-H.). *Etude historique et critique sur la sculpture et la peinture à l'Hôpital de Tonnerre; Un philosophe compatriote, Jamerey du Val à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche.* Auxerre, Imprimerie coopérative (l'Universelle), 12, place Saint-Amatre.

Grasset (Dr H). — *Prophylaxie, Désinfection et Antisepsie à travers les âges.* Imprimerie Girieud, 58, rue des Carmes, Rouen.

Meerssemax (Dr Fernand). — *Les empiriques et le traitement de l'épilepsie.* Imprimerie Ducros et Lombard, Valence-sur-Rhône.

Leblond (Marius-Ary), *Galliéni parle*, tome II. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Ménétrier (Pierre). — Cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie : *Leçon inaugurale.* J.-B. Baillière et fils, Paris.

Kollbrunner (Berthe). — *Son petit enfant.* Georges Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Legangneux (H.) et Loir (André). — *Nos ennemis les rats.* Muséum d'histoire naturelle, Place du Vieux-Marché, le Havre.

Béraldi (Henri). — *Le passé du Pyrénéisme.* Imprimerie L. Danel, Lille.

Lematte (L.) et Bidot (Ch.). — *Comment en clientèle on peut faire de l'analyse de l'urine une expérience de physiologie.* Extrait du *Journal de Médecine de Paris*, n° 5, mai 1919.

Lematte (L.). — *La thérapeutique reminéralisante en clientèle*, Communication faite à la *Société de Médecine de Paris*, 25 octobre 1919.

Dousset. — *L'examen du malade en clientèle.* Paris, A. Maloine et fils, 1920, 6 fr. 50.

Legueu (Félix) et Papin (Edmond). — *Précis d'urologie*, 479 figures. A. Maloine et fils. Paris, 1921.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr **Cabanès.**

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

A PROPOS DU CENTENAIRE DE NAPOLÉON

Le Baron Yvan, Chirurgien particulier de l'Empereur (1765-1830)

Par M. le Dr Bonnette, médecin militaire.

Le Baron Yvan, chef de la maison médicale de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur, chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides, est une des plus curieuses figures de l'épopée napoléonienne. Malgré les hautes marques de sympathie que lui a témoignées l'Empereur, Yvan est cependant peu connu ; son nom est rarement associé à ceux des Larrey, Percy, Des Genettes. Dans la mémoire des hommes, il a été supplanté par Corvisart, qui n'accompagna jamais Napoléon en campagne : ce professeur de la Faculté parisienne fit une seule visite à l'empereur, à Schoenbrünn, en 1809.

Yvan, *Alexandre-Urbain*, fils du maître-maçon Louis Yvan et de Marie Colomb, naquit à Toulon, le 28 avril 1765 ; il fut baptisé dans l'église de la paroisse Sainte-Marie.

Après de brillantes études faites chez les R. P. de l'Oratoire de Toulon, le jeune Yvan embrassa la carrière médicale militaire, vers laquelle le portait une vocation irrésistible. (Mongin.)

Chirurgien-élève à l'hôpital militaire de Toulon, de 1779 à 1789, il fut admis, en 1790, au même hôpital, en qualité d'élève appointé.

L'année suivante, il était reçu chirurgien militaire, fut nommé à l'armée d'Italie, où il servit avec tant de distinction, que Bonaparte l'affecta à son Etat-major et en fit son chirurgien particulier.

Dès lors, Yvan ne quitta plus son maître. Il le suivit pas à pas, sur tous les champs de bataille, ce qui le fit surnommer le *Roustan médical*. L'Empereur l'avait chargé de le renseigner, après chaque bataille, sur les pertes subies, le fonctionnement des formations sanitaires, la marche des évacuations sur l'arrière, la gravité des blessures reçues par les généraux et les chefs des demi-brigades.

*
* *

Faisant partie du grand Etat-major, Yvan connut intimement la plupart des généraux et des maréchaux de l'empire. Il se lia d'amitié surtout avec Rapp et Duroc. Ce dernier lui écrivit un jour :

Au citoyen Yvan, chirurgien du 1er Consul.

Je vais de mieux en mieux, Seigneur Œsculape, mais votre *emplâtre des quatre fondants* m'empoisonne et je crois qu'avant de partir vous m'avez fait une opération de barbier, pour que je me rappelle de vous. Aussi cela me fait endiabler du matin au soir et du soir au matin. Enfin j'espère que lorsque vous reviendrez, vous me trouverez tout à fait bien et en état d'agir.

Salut et attachement. DUROC.

(*Collection personnelle.*)

*
* *

Possédant la confiance de l'Empereur, Yvan était toujours appelé en consultation auprès des grands chefs blessés. Conservateur par tempérament, il discutait volontiers avec Larrey et Percy de l'opportunité des interventions opératoires.

A la bataille d'Austerlitz, le général THIÉBAUT, qui s'était battu comme un lion sur le plateau de Pratzen, fut gravement blessé à l'épaule gauche. Transporté à Brünn, Larrey, Percy, ami particulier du général, et Yvan se réunirent à son chevet. Ils constatèrent que la balle, fracturant la clavicule, avait traversé l'épaule et était sortie à la partie supérieure de l'omoplate. Larrey débrida les deux orifices et fit l'extraction des corps étrangers restés dans la plaie. (TRIAIRE.)

Envoyé par l'Empereur, Yvan se rendait souvent à Brünn, pour prendre des nouvelles du grand blessé et renseigner son maître.

En avril 1809, après avoir écrasé les Autrichiens à Abensberg, l'Empereur porta le siège devant Ratisbonne : là, il reçut l'unique blessure de sa vie. Une balle morte vint le frapper à la cheville du pied droit. Yvan le pansa et Napoléon remonta aussitôt à cheval, comme le représente le tableau classique de GAUTHEROT, célèbre composition d'un effet théâtral, mais très propre à frapper l'imagination populaire. (DAYOT.)

A Thorn, le général RAPP fut blessé au bras droit. BOYER et YVAN le pansèrent en présence de Napoléon, qui, voyant l'étendue de la blessure, conseilla de lui couper le bras. A cela Boyer répondit : *Votre Majesté veut aller trop vite en besogne : le général est jeune, vigoureux, nous le guérirons.* Et Rapp d'ajouter en souriant : *J'espère bien que ce n'est pas la dernière fois que vous me martyriserez.* Deux mois après, Rapp écrivait à Yvan, le 30 mars 1807 :

J'ai reçu votre lettre, mon cher Yvan... *Mon bras est bien guéri,* mais il me reste de fortes douleurs dans l'épaule et du côté opposé où j'ai reçu le coup ; c'est surtout le soir que je souffre le plus. J'attribue cela à la fatigue du jour et j'ai peut-être trop tôt quitté l'écharpe, je sens aussi des élancements dans la blessure et j'y éprouve une grande faiblesse, mais surtout au changement de temps. *Je ne serai bien que lorsque Sa Majesté m'aura rappelé à l'armée. Je suis sûr que l'activité fera plus à mon bras que les eaux.*

Adieu, mon cher Yvan, croyez à tout mon attachement, je vous embrasse.

RAPP.

*
* *

Pendant la campagne d'Autriche, les villages d'Aspern et d'Essling furent pris et repris. Les deux ennemis se disputaient ces charniers de gloire. Soudain Larrey est mandé auprès du maréchal LANNES, qui vient d'être blessé. Larrey accourt et trouve son ami à Ebersdorff, fortement commotionné (pouls filiforme, pâleur, lipothymies, etc.). Le maréchal avait eu les deux genoux contusionnés, broyés par un boulet de 4.

Yvan et PAULET furent appelés en toute hâte au chevet de l illustre blessé. Yvan se déclara l'adversaire de l'amputation, disant : *que la grande fermeté du moral du malade nous donnera quelques chances de guérison, sa robuste nature lui permettra peut-être de réagir. Tandis qu'une aussi grande opération pratiquée par une chaleur excessive, dans un milieu rempli de morts et de mourants, amènera sûrement un résultat mortel.*

Malgré ces sages conseils, Larrey pratiqua l'exérèse immédiate, avec l'habileté et la prestesse opératoire bien connues.

Yvan passait la plus grande partie de son temps auprès du maréchal, pour pouvoir renseigner l'Empereur sur les complications septiques, qui allaient en s'aggravant.

Blessé le 24, Lannes mourut le 30 juin 1809 : « Egaré par la fièvre, écrit NORVINS, il ne cessa de parler de combats, de donner des ordres à ses officiers, d'appeler lui-même à son secours et d'exhaler ainsi son âme guerrière dans un délire de gloire, où, jusqu'au dernier moment, il eut le bonheur de croire qu'il combattait encore pour son ami et pour la patrie. » (Délire traumatique infectieux.)

*
* *

En 1813, Yvan fut appelé auprès du général BRUYÈRE, ancien chirurgien militaire — qui avait été grièvement blessé dans le défilé de Reichenbach et avait été amputé des deux jambes par le chirurgien principal RIBES. Bruyère survécut peu de jours à ces terribles mutilations : il mourut à Gorlitz.

Quelque temps après, Yvan fut aussi mandé auprès du maréchal DUROC, l'ami fidèle de l'Empereur depuis 17 ans, qui venait d'être atteint à l'abdomen par un boulet de 4 ricoché. Les anses intestinales, dilacérées, étaient mises à nu. Sentant venir sa fin prochaine, Duroc demanda à son vieil ami Larrey de venir calmer ses douleurs, avant de rendre le dernier soupir. « Le soir, quand la nuit fut tout à fait close, écrit le capitaine COIGNET, l'Empereur sortit du camp, accompagné du prince de Neuchâtel, du duc de Vicence *et du docteur Yvan* ; il voulut voir Duroc et l'embrasser encore une fois. Rentré au camp, il se mit à se promener seul devant sa tente, personne n'osait l'aborder, nous étions tous autour de lui, l'oreille basse : « Pauvre homme, disaient les vieux grenadiers, il a perdu ses enfants ! »

Pendant la campagne de Russie, l'Empereur fut atteint de plusieurs crises dysuriques, qu'Yvan calmait par des bains chauds. Un jour même, à défaut de baignoire, il lui fit prendre un bain *dans un tonneau défoncé.* (SÉGUR).

Durant la bataille de la Moskowa, Yvan prescrivit à Napoléon une potion calmante opiacée, pour enrayer un accès fébrile, cause de ses nombreuses hésitations, qui faillirent être si funestes à l'armée.

* * *

Tout jeune, Yvan avait été nommé à l'armée d'Italie, en qualité de chirurgien de 1re classe, le 20 novembre an IV (10 mars 1796). Là, il ne tarda pas à se faire remarquer par le général en chef, qui l'affecta à son quartier général. *Dès l'an VIII*, écrit FRÉDÉRIC MASSON, *on le tenait pour assez ami, pour l'admettre presque seul à signer au contrat de Caroline.*

Il avait épousé une jeune et jolie femme, qui devint l'amie de la générale Bonaparte et eut ses entrées au Palais Serbelloni, à Milan.

Joséphine affectionnait le brillant praticien, qu'elle tenait en haute estime et qu'elle consultait volontiers, comme en témoigne cette lettre :

Bonaparte a voulu que j'aille aux eaux, *mon cher Yvan,* je compte partir dans huit jours pour Plombières : faites-moi l'amitié, aussitôt ma lettre reçue, d'avoir par écrit l'avis du docteur MENESSET, pour savoir si la saison est favorable et la manière de me conduire aux eaux.

Je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles et de celles de votre femme, je vous recommande toujours mon bon Caulin.

Adieu, mon cher Yvan, amitié tendre et sincère pour vous et pour votre femme.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Le général en chef notait ainsi son chirurgien :

Le citoyen Yvan a servi avec distinction à l'armée d'Italie pendant cinq ans, en qualité de chirurgien de 1re classe, et pendant 18 mois remplissant les fonctions de chirurgien en chef. *Il a été avec moi pendant un an spécialement attaché au quartier général. Il a montré beaucoup d'habileté et constamment du zèle dans toutes les fonctions qu'il a remplies.*

Le 14 frimaire an VIII (5 décembre 1799), après 12 ans de service dans les hôpitaux de 1re ligne et 8 années de campagne, Yvan demanda au ministre de la guerre, Alexandre BERTHIER, *la place de chirurgien-chef adjoint aux Invalides*. Au bas de la lettre, on peut lire l'apostille suivante, écrite de la main du premier consul, avec sa signature : *Recommandé au Ministre de la guerre* : BONAPARTE.

Berthier, avant de statuer, transmit cette lettre avec la mention suivante : *Renvoyé au Conseil de Santé pour me proposer les moyens*

de faire ce que désire le consul Bonaparte et ce que mérite le citoyen Yvan.

Le 29 frimaire an VIII (20 décembre 1799), le général Berthier écrit aux consuls de la République :

Le citoyen Yvan vient de me remettre, citoyens consuls, une demande sur laquelle vous avez mis : *accordé, renvoyé au ministre de la guerre.*

Il est de mon devoir de vous donner connaissance de l'engagement pris par un de mes prédécesseurs envers le citoyen Heurteloup, relativement à la survivance de chirurgien en chef de la maison nationale des Invalides.

Je vous invite à prendre connaissance des pièces et à confirmer au bas de cette lettre *l'ordre de donner au citoyen Yvan* l'adjonction qu'il demande, en annulant les dispositions de la lettre dont le citoyen Heurteloup est en possession.

Je ne peux que désirer l'avancement du citoyen Yvan qui a des devoirs distingués.

Salut et fraternité.

Alexandre Berthier.

Renvoyé au Ministre de la Guerre pour donner au citoyen Yvan l'adjonction à la place de chirurgien en chef de la maison nationale des Invalides.

Paris, le 30 frimaire an VIII.

Le Consul de la République.

Bonaparte.

(*Lettre autographe du Musée du Val-de-Grâce.*)

*
* *

Comblé d'honneurs par l'Empereur, fait officier de la Légion d'honneur le 12 mai 1807, baron de l'Empire le 12 septembre 1809, Yvan fut nommé, à la mort de Sabatier, en 1811, médecin-chef des Invalides, poste généralement accordé au chirurgien le plus ancien et le plus méritant des armées.

Cette nomination fit beaucoup de peine au baron Percy, ce vénérable Nestor de la chirurgie militaire, qui écrivit, à cette occasion, une de ces lettres, pleines de dignité froissée, dont il avait le secret :

Que le plus beau poste de la chirurgie militaire ait été assuré à un jeune homme qui a du mérite sans doute, puisqu'il est honoré de la bienveillance de deux citoyens les plus illustres de la République, mais qui à peine était né quand déjà j'étais chirurgien-major d'un des régiments de cavalerie et qui se trouvait encore dans la foule des élèves lorsque j'occupais déjà, non sans quelque distinction, la première place aux armées, *qu'en mon absence de Paris et contre la foi des promesses, on m'ait ainsi enlevé le fruit de mes longs travaux et le prix d'une vétérance laborieusement acquise, je sais garder le silence sur une telle injustice et je ne plains que ceux à qui l'importunité des sollicitations ou un excès d'attachement la fait involontairement commettre !*

*
* *

En 1814, après avoir vaillamment lutté avec une poignée de braves contre 300.000 alliés, le colosse vaincu se réfugiait à Fontai-

nebleau. Ne pouvant survivre à l'effondrement de sa puissance et à l'abandon de ses lieutenants, jadis si dévoués, l'Empereur, dans la nuit du 12 au 13 avril, avala le poison qu'Yvan lui avait préparé et placé dans un sachet, à son départ de Smorgoni pour Paris, afin d'échapper aux Cosaques, s'il venait à tomber vivant entre leurs mains.

« Vers deux heures du matin, Roustan, qui était couché en travers de la porte, entendit des soupirs douloureux, pénétra dans la chambre, et vit l'Empereur assis sur son lit, tenant encore à la main un verre, dont il venait d'avaler le contenu. Napoléon était pâle et ne proférait aucune parole. » (Docteur YVAN fils)

Aussitôt les valets de chambre, le duc de Vicence, le général GOURGAUD et Yvan accoururent ; et s'adressant à son médecin, l'Empereur lui dit : *Hé bien ! Yvan, le poison que tu m'as donné ne produit point d'effet !*

Sans retard, Yvan ordonne de préparer un grand bol de thé : *Il faut qu'il boive, il est perdu s'il ne boit pas.* « L'Empereur résiste tout d'abord ; mais, à force d'insistances, il boit à longs traits. Ce liquide produit des nausées, puis d'abondants vomissements : « Les douleurs de l'estomac se calment, les membres raidis reprennent leur souplesse, la contraction des traits cesse peu à peu, l'Empereur s'assoupit : il est sauvé. » (G. LENOTRE.) — L'empoisonnement est ainsi conjuré : « *C'en est fait*, dit Sa Majesté à Yvan, *la mort ne veut pas de moi.* » Le lendemain, tous les malaises avaient disparu.

Terrifié par sa responsabilité, le chirurgien ne songea plus qu'à la fuite. « Cette idée d'empoisonnement affola tellement mon père, qui se voyait déjà accusé d'avoir empoisonné son souverain, écrit son fils, qu'il perdit complètement la tête, sortit de la chambre, descendit le grand escalier, et, poursuivi par cette idée funeste, il prit un cheval tout sellé dans les écuries et s'élança au grand galop sur la route de Paris. Un mouchoir blanc, attaché autour de son bras, lui permit de passer à travers les lignes des alliés. *Jamais l'Empereur ne lui pardonna ce moment de faiblesse.*

« Quant à mon père, dont l'air égaré et les habits couverts de boue nous effrayèrent beaucoup, ma sœur et moi, sa raison ne tarda pas à lui revenir. Alors il voulut retourner à Fontainebleau, mais hélas ! il n'était plus temps. Pendant tout le reste de sa vie, *il ne put jamais se pardonner d'avoir abandonné le grand homme, qui se montra toujours pour lui un ami et un père, et jusqu'à ses derniers instants, il regretta de n'avoir pas été mourir avec lui sur la terre étrangère.* » (Baron YVAN fils.)

Ce fut le chirurgien EMERY, qui partagea l'honneur, avec DROUOT, BERTRAND et CAMBRONNE, d'accompagner l'illustre exilé à l'île d'Elbe.

D'ailleurs, à son retour, Emery, qui connaissait beaucoup de monde à Grenoble, favorisa son entrée dans cette ville. Aussi, à Sainte-Hélène, le Titan vaincu, mais reconnaissant, lui légua-t-il 100.000 francs, en récompense de ses services dévoués.

*
* *

Après la chute de l'Empire, Yvan continua à servir à l'Hôtel des Invalides et au Gros Caillou. Admis à la retraite le 27 mai 1832, il mourut le 30 décembre 1839, à l'âge de 74 ans, à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 70.

Sa thèse, *De l'amputation des membres à la suite des plaies d'armes à feu* ; *Propositions sur les avantages de la réunion dans les plaies en général et sur le parti qu'on en peut tirer dans les opérations chirurgicales*, fut soutenue à Paris le 30 novembre an XIII (21 mars 1805). Elle eut un très grand retentissement. Yvan s'y montrait ce qu'il avait toujours été, plutôt *conservateur* qu'*amputeur*.

Attaché au quartier général de l'Empereur, il est regrettable que ce grand ancêtre n'ait pas eu l'idée d'écrire ses *Mémoires* et de faire défiler devant nous tous les héros de l'Empire, qu'il avait si souvent approchés. Ce *Roustan médical*, qui marcha l'Epopée sur les pas du Maître de l'heure, mériterait de sortir de son long oubli. Toulon, sa ville natale, s'honorerait grandement à donner son nom à une de ses rues, et le Service de Santé à un de ses hôpitaux militaires.

Qu'est devenu l'œil de Gambetta ?

Jadis cette question nous préoccupa, et de l'enquête à laquelle nous nous livrâmes (1), il était résulté que l'œil de l'apôtre de la revanche se trouvait, alors... en Allemagne !

Mais de nouveau on agite le problème, on s'inquiète dans certains milieux du sort des restes du grand orateur, et l'on est arrivé à des constatations, il faut le dire, assez pénibles.

L'œil de Gambetta, qu'on a tour à tour signalé en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis, serait actuellement entre les mains d'un de nos confrères, le Dr Borsch, « élève de Vecker en Amérique » (*sic*), qui aurait reçu de son maître « cet œil ossifié et tout noir, dans un petit flacon hermétiquement bouché ». Ce flacon porterait une inscription de la main même de Vecker (*re-sic*), et qui garantirait l'authenticité de l'organe. Faut-il l'avouer, nous restons sceptique.

Cet infortuné Gambetta n'a vraiment pas eu de chances après sa mort. Ne nous rapporte-t-on pas que la plupart de ses viscères, son cœur, ses intestins, sont en état de vagabondage ; que son avant-bras et sa main droite lui ont été enlevés avant sa mise en bière ; et que, dans celle-ci, on n'aurait même pas, lors d'une exhumation récente, retrouvé sa tête ? On savait déjà que sa cervelle ne pesait pas lourd, mais on n'aurait jamais pensé que sa tête ne fût pas plus solidement fixée sur ses robustes épaules.

Quel Stanley du reportage nous rapportera le chef de l'illustre tribun ?

(1) V. le *Cabinet secret de l'histoire*, t. IV.

Informations de la « Chronique »

L'asymétrie faciale chez les personnages historiques.

Dans un savant travail qui vient de paraître (1), et qui est tout plein de vues originales, M. le Dr Jarre, dentiste des hôpitaux, émet cette opinion que, sous l'influence d'une prédominance hémisphérique exaltée, des variations viennent affecter soit le globe oculaire et l'orbite, soit la mâchoire supérieure : d'où des *variations oculaires* et des *variations maxillaires*. Ainsi,

La prédominance de l'hémisphère cérébral gauche produit quelquefois une déviation de l'ensemble de l'orbite gauche, dont la partie profonde ou postérieure se trouve refoulée en bas, tandis que la partie antérieure subit un mouvement compensateur de bascule en haut. Il en résulte une asymétrie faciale, caractérisée par un œil gauche plus élevé et plus éloigné. On a donné à cette déformation le nom d'*asymétrie faciale césarienne*, parce que les membres de la famille des Césars en étaient atteints d'une manière très apparente. Les bustes d'Auguste et de ses descendants, conservés dans les musées de Rome, de Florence et de Naples (cinq d'Auguste, sept de Tibère, autant de Claude, six de Néron, trois de Titus, de Trajan, de Caligula, etc.), reproduisent fidèlement cette anomalie. Dans un certain nombre d'autres exemples, l'orbite est déplacé parallèlement à son axe et l'œil gauche descend. Tel était le cas de Livie, seconde femme d'Auguste, la seule femme de la famille césarienne dont le front fût haut et découvert.

Parmi les hommes illustres encore vivants, offrant cette dernière forme de variation par prédominance hémisphérique, nous citerons le pape actuel, Benoit XV, dont l'œil gauche, d'après les reproductions photographiques données par les revues illustrées, est situé notablement plus bas que l'œil droit, en même temps que la région frontale gauche excède en hauteur la région frontale droite.

. . . .

La possibilité d'une double cause efficiente de ces variations, — à la fois cérébrale et respiratoire dans le *menton fuyant*, — à la fois cérébrale et digestive dans le *menton de galoche*, — ne fait aucun doute Dans la famille des Césars, dont nous avons indiqué plus haut les caractères de la variation par prédominance hémisphérique, Julie, fille d'Auguste, présentait une mandibule énorme et une lèvre inférieure débordant la supérieure ; en un mot, un véritable menton de galoche ; au contraire, Messaline avait une mâchoire supérieure extraordinairement développée et une mandibule relativement petite ; l'asymétrie césarienne était très marquée chez elle.

Dans une autre famille également illustre dans l'histoire du monde, celle de Charles-Quint, le menton de galoche, qui caractérise la plupart de ses membres, s'accompagne parfois d'un bec-de lièvre, ou fait place à cette variation. Il semble donc que les familles en puissance de variation puissent présenter aisément des sujets atteints de l'une quelconque des variations par prédominance fonctionnelle.

Voilà, n'est-il pas vrai, une application pleine d'intérêt des connaissances médicales à l'Histoire, et dont celle-ci ne saurait que tirer profit.

(1) Anomalies des mâchoires et des dents ; classification systématique, par le Dr Jarre (*Médecine internationale*, août et septembre 1920).

La Médecine des Praticiens

Les vertiges de l'artério-sclérose et la *Dioséine Prunier*.

L'artério-sclérose, avons-nous écrit maintes fois, est une maladie générale qui affecte l'organisme tout entier. Les organes et viscères lésés réagissent suivant leur nature et leurs fonctions. Que leurs artères nourricières, durcies et plus ou moins obstruées, ne leur apportent pas la quantité de sang nécessaire à leur activité, ils voient diminuer leur nutrition intime et faiblir leur aptitude fonctionnelle.

Cette ischémie est la conséquence du rétrécissement vasculaire ; l'afflux sanguin est gêné, amoindri ; les organes sont mis en état d'infériorité et de fatigue.

Parfois cette insuffisance de la circulation provient simplement d'un spasme artériel qui, non seulement, diminue le calibre du vaisseau, mais encore supprime son élasticité et lui enlève ainsi son rôle important dans la progression du sang. Dans ce cas, l'ischémie est transitoire. Dès que le spasme tombe, l'artère retrouve son volume et sa contractilité ; le courant sanguin reprend son ampleur et sa vitesse.

Lorsque ce sont les artères cérébrales qui sont atteintes par la sclérose, les fonctions de l'encéphale déclinent.

Les accidents sont nombreux et variés. Nous en retiendrons un, que nous allons examiner en détail : le vertige.

Le vertige peut être défini brièvement : la tendance à la perte de l'équilibre. Celui qui en est affecté a la sensation que les objets environnants se déplacent par rapport à lui, ou qu'il se déplace lui-même dans une direction déterminée, variable selon les cas. (Hallopeau). Il se sent en état d'instabilité.

Le sens du déplacement diffère chez les malades. Les uns se sentent enlevés brusquement en l'air ; les autres croient que le sol s'enfonce sous leurs pieds ; d'autres sont en proie à une sensation de balancement, de mouvement giratoire ; d'autres sont projetés d'un côté ou de l'autre ; d'autres encore éprouvent une sensation d'élévation et d'abaissement, qui simule un mouvement d'escarpolette ou de tremplin ; d autres enfin ne se trouvent jamais en équilibre, sont constamment entraînés dans un mouvement de va-et-vient et de tournoiement en sens divers ; ils tombent souvent, privés de sentiment, dans une complète immobilité.

L'intensité du vertige varie d'un sujet à l'autre et est en rapport avec l'ancienneté du mal. Il passe parfois avec la rapidité de l'éclair ; dans d'autres cas, il dure des jours, des mois, des années.

Les artério-scléreux sujets aux vertiges se servent toujours d'une canne, qu'ils utilisent comme point d'appui en cas de crise. Beaucoup présentent de l'agoraphobie : ils ont la crainte de traverser un

large espace, où ils n'aperçoivent aucun soutien, si le mal venait à les saisir.

Il ne faut pas confondre cette agoraphobie avec celle des neurasthéniques. La tension artérielle fixe le diagnostic. Abaissée chez les névropathes, elle est plus ou moins relevée chez les scléreux.

Il faut savoir distinguer le vertige de l'estomac du vertige de la sclérose cardio artérielle. Le traitement est tout à fait différent.

La *Dioséine Prunier* est un médicament de premier ordre dans les vertiges de l'artério-sclérose. Nous avons dit que ce vertige passait parfois avec la rapidité de l'éclair. C'est alors l'effet d'un spasme vasculaire. Par sa caféine, la *Dioséine Prunier* brise ou prévient ces spasmes et empêche la perte d'équilibre qui les accompagne. Nous avons vu que les organes et viscères de ces malades sont en état d'infériorité et sont rapidement inhibés par la fatigue. Grâce à ses formiates et à ses glycéro-phosphates, la *Dioséine Prunier* écarte ces troubles graves, redonne de la vigueur aux appareils, relève le tonus général de l'économie.

Par son fluor, antitoxique énergique, antiseptique de grande puissance, la *Dioséine Prunier* combat les agents infectieux, neutralise leurs toxines, préserve la tunique interne des vaisseaux de l'irritation, de l'inflammation même que les divers poisons déterminent. Comme l'iode, dont il n'a pas les inconvénients, le fluor fluidifie le sang, facilite sa progression. Il arrête ou ralentit le travail de sclérogénèse. Par ses nitrites, dilatateurs vasculaires, la *Dioséine Prunier* favorise la circulation générale, empêche l'ischémie qui provoque les vertiges et qui amène la claudication intermittente du cerveau.

Dans les vertiges, comme dans toutes les autres manifestations de l'artério-sclérose, la *Dioséine Prunier* a prouvé sa remarquable efficacité.

Les calculs biliaires et le persil.

Le persil est mentionné dans Celse 60 ans avant Jésus-Christ (livre II, chapitre XXXI). « Toutes les choses qui poussent dans les jardins et qui ont une bonne odeur, comme le persil, la rue, poussent aux urines. » On trouve au livre IV, chapitre IX, à propos du traitement de l'inflammation de la rate : « Choses qui dans les aliments et les boissons sont bonnes pour provoquer les urines : soit la semence du trèfle, du cumin ou de persil, etc. »

Le Dr Hugues Smythson, dans son herbier anglais « British Herbal », publié en 1781, dit à propos du persil : « Les racines sont utiles en médecine et sont recommandées dans la jaunisse, sous forme d'une forte décoction. Cette plante agit puissamment comme diurétique et fait disparaître les obstructions. » L'ami de Smythson, Sir John Hill, semble avoir copié littéralement cette note dans cet ouvrage, ou dans quelque autre ouvrage antérieur.

(D'après *The British medical Journal*, traduction du Dr Menier.)

Echos de Partout

La vie à Paris, facteur de longévité. — La statistique municipale nous annonce qu'il y a en ce moment, à Paris, quatre habitants ayant dépassé cent ans, quatre-vingt-seize (dont seulement dix-neuf hommes), ayant atteint 99 ans, 553 qui ont dépassé 95 ans, et 7.204 qui ont accumulé chacun plus de quatre-vingt-dix printemps !

Il est permis de croire que si ces privilégiés du sort ont vécu si longtemps, ce n'est pas parce qu'ils habitaient Paris, mais bien quoi qu'ils l'habitassent. (*La Vie médicale.*)

La culture du café en Suisse. — Se figure-t-on qu'en Suisse, entre autres innovations heureuses dues à la guerre, on a tenté et réussi la culture du café ? Cela s'est passé en 1916, dans le canton du Valais. Un propriétaire de Grimmisuat, M. Roux, eut l'idée de planter quelques grains de café (moka), pour voir comment ils se comporteraient. Or, contrairement à toute attente, les grains germèrent comme sous le ciel des tropiques, et le moment arriva où le soleil valaisan fit mûrir parfaitement des grains. Cet intéressant essai fut donc couronné de pleine réussite. Nous ne pouvons dire, cependant, au point de vue pratique, si cette curieuse expérience aura des résultats utiles pour notre pays. (*La Suisse économique.*)

Une joûte d'esprit. — J.-H. Rosny aîné, l'*as* de nos actuels romanciers, est aussi spirituel que son œuvre est vaste et humaine. Il est membre du Comité des Gens de lettres, que préside le poète Edmond Haraucourt ; et, comme ce dernier, est également doué de beaucoup d'humour. C'est parfois, entre les deux collaborateurs, une joûte de bons mots, qui procure une agréable diversion aux graves travaux du Comité.

Dernièrement, une brave femme de lettres, aussi démunie de talent que de reproduction, se présentait au secrétariat. On allait l'écarter, lorsque son rapporteur, revenant à la charge, entreprit d'apitoyer le Comité, sur la situation particulièrement digne d'intérêt de sa candidate, qui a donné de nombreux enfants à la Patrie.

— Une situation tant de fois intéressante est en effet à considérer, réfléchit Haraucourt.

Et J.-H. Rosny aîné appuya :

— Je suis de l'avis d'Haraucourt. Il est de toute évidence que les accouchements comptent dans la reproduction (1).

La bonne dame fut admise.

(1) Cette anecdote est extraite de *Paris le soir*, la nouvelle revue théâtrale si brillamment dirigée par notre talentueux confrère André Couvreur.

Échos de la « Chronique »

La salubrité de l'air de Paris.

Vous doutiez-vous qu'à une certaine époque, des malades aient réclamé, comme une faveur, de venir faire une cure d'air... à Paris ? Parfaitement, et ceci n'est pas un paradoxe. Voici le curieux document qui garantit notre assertion.

C'est une lettre qu'adressait « aux citoyens représentants composant le Comité de sûreté générale », le 6 brumaire an III (27 octobre 1794). le citoyen Népomucène Lemercier, banni de la capitale en vertu de la loi du 27 germinal an II, en sa qualité de fils du secrétaire des commandements de la princesse de Lamballe, dont il était, par surcroît, le filleul. Suit l'épître :

Le citoyen Louis-Jean-Népomucène Lemercier, âgé de vingt-trois ans et demie (*sic*), domicilié de tous temps à Paris, dont il est sorti en obéissance à la loi du 27 germinal qui ne pouvait cependant que très légèrement l'atteindre, expose qu'infirme et atsmatique (*sic*) depuis son enfance et privé de l'air de la capitale auquel il était accoutumé, il est dans le plus malheureux état de santé, il demande qu'il lui soit permis un séjour à Paris pour s'y rétablir par les secours de ses médecins. Cette permission lui sera d'autant plus profitable qu'ellele mettrait à portée de s'occuper des répétitions d'un ouvrage patriotique reçu depuis longtemps au théâtre de la République et de suivre des affaires importantes que son absence a suspendues.

Louis Lemercier.

Domicilié dans la section du Contrat Social (rue Jean-Jacques-Rousseau)

Sans doute fut-il fait droit à la demande du jeune dramaturge ; en tout cas, le remède lui fut salutaire, car il vécut encore près d'un demi-siècle, exactement quarante-six ans.

Et l'on va faire des centaines de lieues pour trouver une atmosphère salubre, alors qu'on pourrait faire des cures d'air

Sur les bords fleuris qu'arrose la Seine !

La longévité des maréchaux de France.

Il paraîtrait que c'est un brevet pour vivre longtemps que d'être maréchal de France, du moins si nous nous en rapportons à quelques exemples tirés de l'histoire.

En 1780, vivaient encore : le maréchal de Richelieu, né en 1696 ; le maréchal de Brissac, en 1698 ; le maréchal d'Harcourt, en 1701 ; le maréchal de Biron, en 1700 ; le maréchal de Contades, en 1704.

Le maréchal de Richelieu, à 84 ans, venait de se remarier ; son

premier mariage avait eu lieu sous Louis XIV ; le second, sous Louis XV ; le troisième, sous Louis XVI (1).

Voilà qui est de bon augure pour les maréchaux des récentes et futures promotions.

Une consultation de poétesse à poète.

L'ordonnance est signée de Marceline Valmore, la poétesse larmoyante ; elle était destinée à Victor Hugo, qui sans doute s'était plaint à elle de souffrir des yeux. Malheureusement, on ne nous fait pas connaître la composition de ce remède précieux. Quoi qu'il en soit, voici le document (2) :

Marceline D.-V. à Victor Hugo

Août 1833.

... Que je serais contente, si vous éprouviez quelque bien de ce trésor qui vient de me rendre la vue par un miracle de Dieu ! N'ayez pas peur, Monsieur, de vous en servir. Il m'a été envoyé par un ami prudent, M. Alibert. Je vous conjure d'essayer. Il m'a prévenue que si cette eau ne me guérissait pas, l'effet ne pouvait être en rien nuisible ; car j'ai toujours peur aux yeux, et les vôtres sont précieux à tout le monde. Il faut les baigner dans cette eau, trois ou quatre fois par jour, par le moyen d'une œillère. Vous sentirez les piqûres, et si elles étaient trop vives, vous mêleriez un peu d'eau pure à ce bain local.

Parmi vos nombreux et brillans amis, pensez, Monsieur, que, dans un coin obscur de ce monde, on fait les vœux les plus tendres pour votre gloire et pour votre bonheur.

Marceline Valmore.

La nuit de noces de Lord Byron.

Le lendemain de son mariage, à un ami qui lui demandait comment il avait passé la nuit, lord Byron écrivait ce billet plein d'humour :

« Vers quatre heures du matin, je me suis réveillé. Le feu rouge éclairait les rideaux cramoisis de mon lit, je me suis cru en enfer : j'ai tâté à côté de moi, et j'ai vu que c'était encore pis, en me rappelant que j'étais marié ».

Pas très galant, le jeune époux, qui n'était pas du bois dont on fait les bons maris.

(1) Cf. *Mémoires du Duc de Croÿ, sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI*, édités par le Vte de Grouchy, p. 390.

(2) Fonds Lefèvre-Vacquerie, publié par *le Figaro* du 12 juin 1912, et récemment reproduit dans la *Revue mondiale.*

Leur Kultur

Les relations avec les savants allemands sont-elles possibles ?

Le Comité français du *IIe Congrès international de pathologie comparée*, qui devait avoir lieu à Rome en 1921, dans sa réunion du 5 janvier 1921, à la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. doyen Roger, a voté la résolution suivante :

Considérant que les savants français ne pourront accepter de participer à des congrès auxquels seraient invités des savants allemands, que lorsque ceux-ci auront proclamé, par un acte public, qu'ils répudient toute solidarité avec le gouvernement et avec les chefs militaires de l'Allemagne de 1914 dans les actes anti-sociaux commis par eux pendant la guerre (manifeste des 93 intellectuels, enlèvement et déportation des femmes et jeunes filles de Lille en 1916, déportation des femmes de professeurs, comme otages, au camp d'Holzminden en 1917 et 1918, etc.) ;

Décide, à l'unanimité des membres présents (et des absents qui ont fait connaître leur opinion par lettre), qu'il est dans l'obligation de s'abstenir d'assister au 2e Congrès international de pathologie comparée, si les sujets des puissances centrales y sont invités, se conformant ainsi à la décision prise à Londres, en octobre 1918, sur l'initiative de la *Royal Society*, et à Bruxelles, en juillet 1919, où a été faite la ratification des décisions par les délégués des académies des diverses nations alliées (Belgique, Brésil, Etats-Unis, France, Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Grèce, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie).

En manière de commentaire à cette décision, reproduisons ces lignes vengeresses de notre confrère M. Vimont, que nous devons avoir constamment sous les yeux, pour nous garder d'oublier :

Si un certain nombre de médecins allemands mobilisés ont rempli leur tâche médicale avec conscience et humanité, beaucoup d'autres se sont conduits en barbares, et nos prisonniers ont eu souvent à se plaindre de leur négligence, de leur cruauté, de leur inconscience professionnelle, coupable et volontaire. Nous ne connaissons pas tous les noms de ces forbans, mais nous considérons comme un devoir de clouer au pilori de l'histoire ceux dont nous connaissons les noms.

Dans la liste des personnes désignées par les puissances alliées pour être livrées par l'Allemagne, en exécution des articles 228 à 230 du traité de Versailles et du protocole du 28 juin 1919, liste répandue dans le public par diverses ligues et notamment par la ligue « Souvenez-vous », nous copions ce qui suit :

Meyer et Reinhardstaftner, médecins à l'hôpital de Grafenwohr. « Responsables, par leur négligence voulue et leur brutalité, de la mort de plusieurs prisonniers ». Fautes professionnelles volontaires, « pour faire mourir les Français malades ». Torture des blessés avec des instruments malpropres et rouillés. Transmission volontaire du tétanos par instruments non nettoyés.

Eikel, médecin « frappant les malades, donnant pour prétexte à sa sauvagerie les prétendus mauvais traitements infligés à ses compatriotes en France ». Tleck, accusé d'avoir coupé sans nécessité les membres des blessés ; violences. Hoene (Karl), médecin, a organisé un véritable régime de famine ; témoignait une haine féroce à nos indigènes, qu'il torturait (en les opérant sans nécessité), pour leur faire répudier leur nationalité française. Keller, médecin-chef, frappant les malades à coups de pieds, laissant les prisonniers de guerre plusieurs jours en prison, s'est acharné sur un moribond à coup de bottes dans l'abdomen.

Meyer, médecin, frappant et martyrisant les blessés. Widdelschielfe, médecin, a frappé les blessés et les malades. Nagel, lieutenant médecin, abandonnait au cours des opérations chirurgicales les malades et les blessés, opérait sans appliquer les principes professionnels, sous prétexte de représailles. Scholz, médecin-chef : refus de soins et abandon de malades. Stern, médecin : violence sur les malades, décès du sous lieutenant Fourcastra, du 160e R. I., consécutif à des négligences graves ; a brisé le bras d'un malade en traitement.

Sterm, médecin-chirurgien, a volontairement rendu nécessaire l'amputation des deux jambes du soldat Caillet, a provoqué par incurie de nombreux cas d'érysipèle et de broncho-pneumonie. Weidemuller, médecin chef, affamait les malades, même malgré les avis contraires de ses confrères allemands. Weinland ou Vendlandt, médecin : refus des soins médicaux aux prisonniers de guerre ; a laissé mourir le soldat Allex Joseph, du 31e R. I., le 7 mai 1917, volontairement ; giflait les malades.

Les commandants et les médecins du camp de Holzminden, responsables des mauvais traitements qui ont occasionné la mort de nombreux internés civils. Le directeur et les médecins de la prison de Siegburg (Prusse rhénane) : le directeur a astreint les prisonnières civiles, françaises et belges, à un travail de munitions, leur a fait infliger des traitements inhumains, dont l'une, Louise de Bellignies, en mourut.

Le médecin-major de la kommandantur de Sedan : réquisition, à Sedan et dans la région, de jeunes filles, pour les enrôler de force dans des maisons de prostitution : je tiens les détails du docteur L., médecin de la ville de Sedan et des plus honorables. Il m'a certifié qu'étant chargé à l'hôpital de Sedan du service des femmes, il avait vu amener à la visite, que passait un médecin-major allemand, spécialement attaché aux femmes publiques, des jeunes filles physiologiquement vierges et qu'on voulait enrôler de force pour les maisons de prostitution. Il m'a même signalé le cas d'une jeune fille, ainsi conduite à la maison de tolérance de Sedan, et qui obtint la liberté en donnant audit major et au tenancier une somme de six cents francs, que ceux-ci se partagèrent.

Cette liste est officielle. Si nos confrères peuvent nous signaler les noms de médecins allemands ayant failli à leur mission professionnelle d'humanité, nous les publierons dans un prochain numéro.

Dr M. Vimont.

PETITS RENSEIGNEMENTS

A. D. R. M.

Cette Association a pour but primordial d'assurer, par le monde, à la science médicale française, le rayonnement auquel elle a droit, et pour cela :

1° D'attirer en France, en missions et en voyages d'étude, les médecins et étudiants étrangers, de les recevoir cordialement et de les guider dans nos laboratoires et hôpitaux, voire même d'organiser spécialement pour eux des séances d'enseignement rapide, groupant en quelques leçons les professeurs et les sujets qui les intéressent le plus dans leur spécialité ; des voyages dans les Facultés de province, et dans nos stations thermales ;

2° D'envoyer à l'étranger des missions d'étude et d'enseignement ; d'y répandre nos périodiques, de publier dans les revues médicales du monde entier le plus grand nombre d'articles, traduits ou non, de nos principaux auteurs ; enfin, de faire mieux connaître notre vie médico-sociale et nos œuvres d'assistance et de prévoyance ;

3° D'avoir dans chaque pays un correspondant médical ou, mieux, un groupement médical correspondant, en même temps que chacun de ces pays aurait, au sein de l'A. D. R. M., un ou plusieurs correspondants connaissant la langue et, si possible, la mentalité médicale de ce pays.

L'A. D. R. M. réunit tous les groupements médicaux qui se sont occupés, avant ou pendant la guerre, des relations médicales franco-étrangères.

Elle a son siège à la Faculté de médecine, salle Béclard, téléphone Fleurus 07-16.

Le travail déjà effectué est important. Un bureau de renseignements, très complet et tenu constamment au courant, est ouvert tous les jours, salle Béclard, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 5 heures. Un annuaire va paraître très prochainement.

Cette œuvre d'intérêt national a besoin du concours de tous les médecins français. Les adhésions sont présentées au Conseil d'administration par deux parrains.

La cotisation annuelle est de 50 francs pour les membres actifs ; 100 francs pour les membres bienfaiteurs ; 20 francs pour les membres adhérents.

Legs de Mme Mathias Duval.

Le Conseil de la Faculté de médecine, dans sa dernière séance, a accepté un legs de 50.000 francs que lui a fait Mme Mathias Duval, veuve de l'éminent professeur d'histologie. Cette somme est donnée sans aucune condition ; la Faculté aura le droit d'en disposer à sa guise et au mieux de ses intérêts. Une Commission a été nommée, pour rechercher à quel emploi pourrait être consacré le legs.



PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR
Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
Débilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.
Dépôt Général
G. PRUNIER & Cie
6, R. de la Tacherie, Paris,

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Chorée épidémique et dancing. — Ne pourrait-on pas — avec un peu de complaisance — rapporter à une manifestation collective et épidémique de l'hystérie, comme on l'a déjà vu en Europe au XIVe et au XVe siècles, l'extension sans cesse croissante de la danse qui sévit de nos jours ?

Fox-trott, one, two-step, pellican, matchiche, tango, etc., ne seraient-ils pas les arrière-neveux d'Amérique de la *chorea imaginativa*, de la *chorea lasciva*, de la *chorea naturalis coacta*, de Paracelse, décrites également à la même époque sous les noms de *danse de Saint-Jean, danse de Saint-Guy* en Allemagne et aux Pays-Bas, et de *tarentisme* en Italie ?

En relisant les vieux livres : *Mémoire sur la chorée épidémique au moyen âge*, Hecker, traduit de l'allemand par F. Dubois, dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1834, tome XII, on serait tenté de la croire, car il n'y a rien d'irrationnel, comme le dit Paul Richer, à rapporter à la grande hystérie les mouvements rythmés de la dansomanie.

Les grands mouvements et les contorsions de la grande attaque se retrouvent en partie chez ceux de nos contemporains qui éprouvent le besoin morbide de s'enlacer, dès qu'ils sont sollicités par un harmonieux jazz-band.

Seule, une particularité qui n'est pas signalée dans les échos mondains, semble manquer à l'épidémie actuelle, c'est le tympanisme abdominal.

Jadis, à Aix-la-Chapelle, en 1374, les possédés de la chorée épidémique, après avoir dansé pendant des heures, tombaient à terre en gémissant, jusqu'à ce qu'on leur eût serré le ventre avec des linges, ou qu'on leur eût administré des coups de pieds ou de poings sur l'abdomen, pour agir contre la tympanite qui se déclarait après leur accès... Cela existerait-il encore ?

D'autorisées lectrices de la *Chronique médicale* pourraient peut-être combler cette lacune.

Dr J. Desourteaux (*Royan*).

Le système nerveux et les montres. — Un journal médical (le *Journal des Praticiens*) a, cet été, publié deux observations de

confrères, relatant qu'à diverses reprises, au cours de la guerre, spécialement lorsqu'ils se trouvaient dans un état de nervosisme très accentué, par suite du bombardement, de la fatigue ou de toute autre cause, leurs montres se mettaient à avancer de façon désordonnée, de plusieurs heures par jour ; alors que, le calme revenu, elles reprenaient leur marche régulière. Tout en signalant les faits, ils n'en donnaient pas l'explication, qui leur échappait.

Une dame que je connais, très nerveuse certes, mais pas à un degré excessif, a renoncé à porter une montre en or, qui sur elle avance de façon fantastique, alors que la même montre, portée par une autre personne (j'en ai fait moi-même l'expérience), ne se dérange pas.

Beaucoup de personnes nerveuses, très nerveuses même, ont des montres marchant parfaitement bien ; faut-il donc accuser le nervosisme seul de ce méfait ? Comment expliquer son action sur les aiguilles d'une montre ? On a vite fait de parler de magnétisme. Je serais très heureux de connaître, si un confrère peut me la donner, la cause de ce phénomène assez fréquent, j'en suis certain, et jusqu'ici inexpliqué.

Dr André Le Coq (*Bois-Colombes*).

L'orientation du lit et son influence sur la santé. — Dans un article (*Presse médicale*, 2 octobre 1920) de M. Leprince (de Nice), intitulé « l'Electron cellulaire », je lis ceci :

M. J. Regnault a rappelé, dans une note à la *Société de Pathologie comparée* (8 juillet 1919), que, dans son étude sur les « Phénomènes odiques ou recherches physiques », Reichenbach avait noté, dès 1845, que certaines personnes éprouvent des malaises quand elles sont placées face à l'est, et que beaucoup d'autres dorment mieux, lorsque leur lit est orienté nord-sud, de façon que la tête soit vers le nord. Nous-même avons pu faire les mêmes constatations sur un certain nombre de malades, dont plusieurs se plaignaient souvent de mal dormir quand ils n'étaient pas *dans leur sens*.

Or, dans le code religieux des Juifs (Schulchan Aruch), qui est basé sur le Talmud, ouvrage religieux datant des premiers siècles de l'ère chrétienne, il est prescrit de mettre le lit dans la direction nord-sud, la direction est-ouest étant plutôt défendue.

Existe-t-il dans d'autres codes religieux des prescriptions du même genre ? L'influence de la direction nord-sud sur l'être humain couché est-elle démontrée par des expériences physiologiques ?

Dr Eudlitz-Lang (*Paris*).

Oscillométrie... ancestrale. — Quelque confrère pourrait-il nous donner des renseignements sur le *pulsiloge* de Sanctorius, qui, au dire de Bordeu, « exprimait les différents mouvements du pouls » ?

Ce *pulsiloge* doit être le vénérable ancêtre de nos oscillomètres ?

R. Molinéry (*Luchon*).

Réponses.

Lamennais médecin (XXVII, 372). — J'ai beaucoup connu J. M. PEIGNÉ, avec lequel je suis resté très lié pendant plus de 20 ans. Peigné avait voulu entrer dans les ordres ; il était d'esprit très libéral et dirigea pendant de longues années un journal local qu'a continué son fils.

Jadis Peigné me donna son livre sur *Lamennais*, et me dit que les paysans des environs venaient le consulter sur leurs maux Il leur prescrivait certains remèdes « dits de bonne femme ». Quoique à quelques kilomètres de Dinan, les gens allaient plus souvent consulter les rebouteurs que les médecins, et Peigné lui-même avait une certaine confiance aveugle en ces derniers.

Du reste, en Bretagne, jadis, à la campagne, c'était le rebouteur et le curé, qui avaient la confiance des paroissiens. De même, c'était l'empirique et non le vétérinaire qui était appelé à soigner les chevaux et les bestiaux. Il n'est donc pas extraordinaire que Peigné reconnaisse à Lamennais plus de talent qu'un simple empirique. Quant à dire que Lamennais eut des connaissances médicales, j'en doute ; car, dans la conversation que j'eus avec l'auteur de *sa vie intime à la Chesnaie,* il ne me signala rien qui valût la peine d'être noté, en fait de connaissances médicales de l'illustre écrivain.

GIBÉ.

Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue (XXVII, 28, 377). — Permettez-moi de vous donner une réponse à une question parue dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale.*

Il s'agit, au point de vue de l'alimentation, de ces... nobles attributs du taureau, dont la viande est encore vendue dans les boucheries en gros sous le nom de *pacha*. Le souvenir auquel je fais allusion remonte à 1860 : j'étais alors étudiant et j'avais, entre autres camarades, un interne de Lariboisière (service de Chassaignac, l'inventeur de l'écraseur linéaire), qui m'emmena un jour à la Villette, dans un petit restaurant voisin des abattoirs, pour m'y faire goûter des *moulines*, un mets délicieux, prétendait-il. C'était précisément les attributs en question, que je trouvai, à vrai dire, fort délicats, très tendres et comme spongieux. Mon ami m'expliqua comment ils étaient préparés ; la recette lui avait été donnée par un garçon d'abattoir : ils étaient enveloppés dans un nouet de forte toile et plongés, à deux ou trois reprises, l'espace de quatre à cinq secondes, dans la graisse bouillante d'une des chaudières de l'abattoir.

PAUL D'ESTRÉE.

Vieux mots à expliquer (XXVII, 119). — *Guaringano.* — GODEFROY et LITTRÉ vont nous donner toute satisfaction.

1° Godefroy (*Dictionnaire de la vieille langue française*), article *Garingal* : garigal, garigaut, gueringal, garnigal, garisgant, galingal, ganigal, gaingal, s. m., racine d'une plante aromatique des Indes orientales, semblable à l'iris, *Moranta galanga*, de LINNÉE.

Godefroy cite plusieurs exemples, dont un est particulièrement intéressant pour nous : « La livre de safran, de noix muguetes, de girofle, de citoâl, de garingant, de macis, de poivre long, de rebarbe, cubebes, cardemones... I d. I s. » (*Li cont. des foires de Troies*, ms. Troyes, 365).

2° Littré (*Dictionnaire de la langue française*), article *galanga*, s. m., genre de plantes (*maranta*) de la famille des amomées, qui croissent dans les Indes Orientales, et dont la racine est un stimulant aujourd'hui peu usité : anc. fr. *garingal*.

Bebis. En revanche, toutes mes recherches ont été infructueuses à propos de ce mot, qui ne figure ni dans le *Glossarium* de Ducange, ni dans le Dictionnaire de Godefroy, ni dans aucun des vieux répertoires de drogues et de denrées exotiques que j'ai consultés ; aussi ai-je tout lieu de croire à une erreur de copie.

Le Dr Olivier Couffon nous rendrait service, en se reportant au texte original et en nous disant si, au lieu de *et bebis*, en deux mots, on ne devrait pas lire *cubebis* (comme dans le manuscrit de Troyes), ce qui nous ramènerait en pays de connaissance.

Dr E. Laget (*Marseille*).

La messe des vérolés (XXVII, 25, 376). — Cette messe existait, en effet. Suivant un Missel imprimé à Venise en 1542, « on disoit une messe en l'honneur de Saint-Job pour estre gary de la vérolle par son intersession » (cité par le *Dictionnaire universel français et latin*, édition de 1737, tome V). On supposait, ajoute un commentateur, que la vérole était l'ulcère dont Job s'était plaint constamment. Dans son poème latin, Fracastor est beaucoup plus positif encore.

Cette messe était une messe ordinaire, mais dédiée à saint Job, et agrémentée par la suite de diverses formules magiques, auxquelles s'ajoutèrent bientôt des manifestations de sorcellerie, qui furent cause que cette messe tomba en désuétude. Mais les procédés de sorcellerie perdurèrent longtemps encore, et dans sa savante « Sorcellerie des campagnes », Charles Lancelin cite plusieurs procédés en usage actuellement encore dans certaines régions.

A l'époque d'Agrippa d'Aubigné, la vérole s'appelait « le mal de Naples », parce que nos soldats en furent infectés au royaume de Naples ; les Italiens l'appelaient le « mal francese », parce que les Français en furent les premiers atteints ; les Espagnols, « la larve des Indes », etc. Herrera disait que ses compatriotes ne l'avaient pas rapportée du Mexique, qu'au contraire c'est eux qui l'y avaient portée.

A Goa, la maladie n'était point honteuse, on se faisait gloire de l'avoir eue plusieurs fois.

Les « clistères d'eau bénite » étaient et sont encore maintenant un des remèdes des sorciers. Quant aux lavements d'*échine*, c'est *esquine* ou *squine* qu'il faut lire, dont le *Dictionnaire du Commerce du XVIIIe siècle* dit, que « c'est une racine médicinale qui vient de la Chine ou des Grandes Indes » ; dont le *Dictionnaire de Trévoux* dit, que c'est une racine qui vient de l'île Bourbon et est employée pour

des tisanes sudorifiques ; et dont le dictionnaire de Nicolas GOSSELIN dit, que c'est « une racine qui sert à guérir de la vérolle ».

DANIEL CALDINE.

La messe des vérolés (XXVII, 25, 376). — Dans le n° 12 du 1er décembre 1920 de la *Chronique médicale*, le Dr J. DESOURTEAUX publie sous ce titre un extrait de l'*Errotika Biblion*, p. 217, 3e édit., an IX :

Cette honteuse maladie appelée CRISTALLINE, *qui, dit-on, se perpétuait de père en frère dans l'ordre des Jésuites, n'était autre chose que la maladie dont parle l'Écriture*, etc... etc...

Or, si l'on consulte la première édition du même ouvrage, édition très rare aujourd'hui, datée de Rome, imprimerie du Vatican, 1783, on trouve le texte intégral comme suit :

Il paraît que cette honteuse maladie appelé CRISTALLINE, *qui fut le* BAROMÈTRE JÉSUITIQUE *dans la patrie de Confucius, et qui, dit-on, se perpétuait dans l'ordre des Jésuites de père en frère, n'était autre chose que la maladie dont parle l'Écriture*, etc..., etc...

Dr GEORGES PETIT.

La conspiration du général Malet (XXVIII, 35). — Votre *Chronique* de février consacre un intéressant article à la conspiration du général Malet. J'en sais un détail inédit, absolument authentique, qui me fut communiqué, il y a fort longtemps, par mon beau-père, M. SIMONET, ancien chef principal de la Caisse à l'Administration des Postes il y aura tantôt trente ans. Une de ses tantes, Mlle Adélaïde Simonet, amie du général Lahorie, qui conspira et périt en même temps que Malet, servait d'intermédiaire entre les deux officiers généraux, quand l'un était à la Force et l'autre chez le Dr du Buisson (1). Elle avait une volumineuse et magnifique chevelure, qui servait, en quelque sorte, de boîte aux lettres aux deux conjurés, quand elle allait leur rendre visite dans leurs chambres respectives.

Ce système d'échange épistolaire ne fut jamais découvert par la police. Mlle Adélaïde Simonet fut cependant mêlée au procès, mais plutôt comme témoin : j'ai retrouvé son nom dans une histoire du temps. Toujours est-il (et ce n'est pas un des côtés les moins piquants de l'affaire), qu'au retour des Bourbons, Mlle Simonet, comme

(1) Encore une anecdote, et celle-ci à propos du Dr DU BUISSON. Votre serviteur fut soigné, dans sa première enfance, par un Dr BUISSON, qui exerçait au n° 181 du faubourg Saint-Antoine, depuis 1806 ou 1808 (les annuaires médicaux en 1860 lui donnaient cette date de début). « Le père Buisson », comme on l'appelait volontiers, était souvent confondu avec le propriétaire de sa maison de santé, ce dont il se plaignait, sans doute parce qu'il n'en avait pas la prospérité. C'était, d'ailleurs, un original fieffé : il rompait, chaque année, des lances avec l'Académie de Médecine, sous prétexte qu'elle n'avait pas donné son approbation au traitement de la rage du Dr Buisson par une série de bains de vapeur.

d'ailleurs la générale Malet et d'autres personnes, reçut une pension viagère de douze cents francs.

Tous ces faits m'ont été certifiés par mon beau-père.

PAUL D'ESTRÉE.

Gauchers célèbres (XXVI, 76). — Lecteur assidu de la *Chronique*, l'article sur les gauchers m'a fort intéressé et surtout le dernier épisode. Etudiant à Paris de 1867 à 1872 — ce n'est pas hier ! — je n'ai pas connu MALGAIGNE, grand chirurgien quoique médiocre opérateur, mais j'ai connu le professeur JARJAVAY, qui avait remplacé NÉLATON sans le faire oublier. Le mot de Malgaigne était plus dur et se complétait souvent, comme le premier, par un second, plus caustique, d'autant qu'il les émettait aux examens, et surtout quand sa bête noire, alors simple agrégé en exercice, siégeait à ses côtés, aux examens d'anatomie et de médecine opératoire.

Voici, en général, comment cela se passait. Il interrogeait le candidat, incidemment, sur l'*ambidextrie*. Le candidat faisait une réponse quelconque, à laquelle Malgaigne ajoutait, pour la compléter, qu'un ambidextre était, en général, une personne également maladroite des deux mains. Après cette définition, il demandait si le candidat pouvait citer quelques noms connus d'ambidextres et prononçait le nom de l'anatomiste-chirurgien, sa bête noire. Il interrogeait également sur les caractères physiologiques des castrats. Or, Jarjavay, très haut sur ses pattes, avait une voix grêle tout à fait caractéristique. Malgaigne, après avoir interrogé sur l'*eunuchisme*, ne manquait pas de demander au candidat — qui n'en menait pas large — s'il n'avait jamais entendu parler M. Jarjavay. J'ignore quelle était la puissance virile du continuel *patito* du caustique chirurgien. Dans tous les cas, Jarjavay a légué au *Musée Dupuytren* une magnifique collection de pénis plus beaux que nature ; sans doute existe-t-elle encore.

Dr DRESCH, *d'Ax-les-Thermes* (Ariège).

Ancêtre de notre flacon à odeur (XXI, 406). — En Sicile, on confectionne encore actuellement, avec le fruit du *citrus bergamia*, des boîtes très odorantes (ess. de bergamote), et qui conservent, dures et desséchées, leur forme, un peu aplatie.

Je possède une de ces boîtes, achetée chez Daneu, à Palerme.

Dr E. MONIN (*Paris*).

Médecins français de rois étrangers (XXVIII, 22). — On peut ajouter aux noms déjà cités : VULPIAN, qui fut appelé par le comte de Chambord à Frohsdorf (mais celui-ci n'était ni roi ni étranger) ; ALBERT ROBIN, par l'impératrice Eugénie ; DIEULAFOY, par le Shah de Perse, en 1900, à Contrexéville ; NÉLATON, par Garibaldi, pour rechercher la balle dans le pied. (Mais ce n'était pas un roi !)

— N'oublions pas DÉCLAT, *le grand promoteur de l'acide phénique*, qui fut en son temps appelé à la Cour d'Espagne, pour y soigner le roi Alphonse XII et la reine d'Espagne. L. GROLL (*Grenoble*).

Chronique Bibliographique

Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple, par G. Lenotre. Perrin et Cie, Paris.

Si l'on nous demande — et la question nous a été souvent posée : « Enfin, tenons-nous la clef de l'énigme du Temple ? Ce livre apporte-t-il une solution incontestée ? », nous répondrons sans hési-



Le Dauphin, examiné par le Dr Pipelet, au Temple.

(Cliché gracieusement communiqué par les éditeurs du *Louis XVII*, de G. Lenotre, MM. Perrin et Cie.)

tation : non ! L'auteur lui-même convient que, « du rapprochement de présomptions et de faits indiscutablement authentiques, résulte une solution nouvelle... solution partielle mais inattendue, qui étonnera peut-être les lecteurs, qui en choquera quelques-uns, qui, on doit le craindre, ne satisfera complètement personne (ah ! cela certainement !), puisqu'elle ne conduit pas au terme désiré ».

Nous le dirons très franchement à notre ami Lenotre : il déduit plus qu'il ne prouve ; ses déductions sont ingénieuses certes,

et son talent toujours prestigieux ; mais ce n'est qu'une habile broderie, dont la trame n'est pas d'une solidité à toute épreuve.

On ne sait pas ! écrit à un endroit Lenôtre, à moins que certain *Mémoire justificatif* attribué à Barras ne soit authentique. Le malheur est que ce fameux document, autour duquel on a tant glosé, est reconnu aujourd hui avoir été fabriqué par un autre Vrain-Lucas, qui a fait des dupes, dit-on, jusqu'à l'Institut, comme son ancêtre de joyeuse mémoire.

Est-il mieux prouvé que Chaumette ou Hébert, isolément ou en collaboration, ont fait évader le Dauphin ? Evidemment non, mais il y a des apparences troublantes. De grâce, mon cher Lenôtre, ne nous fions pas aux apparences, elles sont trompeuses. Reprenons les termes mêmes que vous employez : ce ne sont là qu'hypothèses ou plutôt qu'inductions, « périlleux procédé de raisonnement interdit aux historiens » ; il est vrai que vous ajoutez aussitôt ce correctif : « Mais qui trouve en ce sujet son excuse dans l'obscurité où l'on se débat. » Ici, nous ne sommes plus d'accord. Je ne reprendai pas dans le détail les arguments cent fois produits en faveur de l'évasion, — j'ai été moi-même, naguère, évasionniste, mais après un examen plus approfondi, après avoir pris connaissance de pièces que je n'avais pas encore eues sous les yeux, je suis arrivé à cette conviction, que la mort au Temple de cet enfant de tempérament rachitique qu'était le Dauphin, voué par son état à une mort prochaine, offre plus de vraisemblance que sa survie. D'autre part, il faudrait, pour accepter la thèse contraire, croire à tant de complicités, à un agencement si fantastique de manœuvres de mélodrame, que décidément je m'en tiens, jusqu'à production d'un document décisif et sur lequel ne planerait aucune suspicion, à la seule version acceptable dans l'état actuel de nos connaissances, la version simple et naturelle.

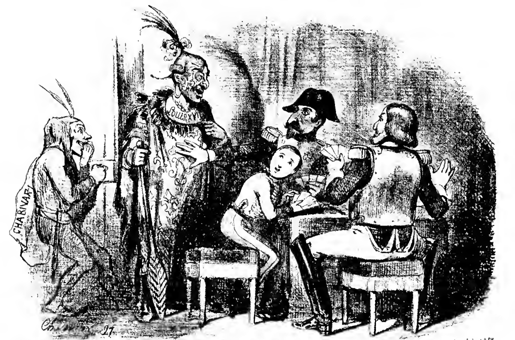
Cela ne m'empêchera pas de déclarer que jamais Lenôtre ne déploya plus d'ingéniosité que dans ce livre, plus captivant que le plus attrayant des romans, mais qu'il faut lire en se tenant sur la défensive, afin de ne pas céder au charme qui s'en dégage.

C.

Le Grand Condé et le duc d Enghien ; lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la Cour de Louis XIV (1660-1667), publiées, d'après le manuscrit original de Chantilly, par Emile MAGNE. Paris, Emile-Paul frères, 1920.

Depuis la publication des lettres de Primi Visconti, qui nous ont révélé tant de piquants détails sur la cour de Louis XIV, il n'a rien paru de vraiment intéressant et de neuf sur ce qu'on pourrait appeler les coulisses du grand règne. M. Emile MAGNE a eu la bonne fortune de découvrir, aux Archives de Chantilly, tout un fonds encore inexploré, et c'est une véritable révélation que les lettres écrites par le prince de Condé et son fils le duc d'Enghien, à la reine

L'Actualité en images



UN QUATRIÈME SUR LEQUEL ON NE COMPTAIT PAS.

— Que jouez vous comme ça ?
— La France...
— J'en suis !... on m'a reconnu comme le seul et véritable Louis XVII !...

de Pologne, Marie de Gonzague. Personnage bien attachant que cette duchesse de Nevers, dont Alfred de Vigny, dans son *Cinq-Mars*, nous a fait un portrait si éloigné de la réalité. D'une santé fragile, fréquentant les stations thermales et toujours essayant de nouvelles médications, elle en était arrivée à un degré de scepticisme tel à l'égard de la médecine, qu'elle avait pris goût aux sciences hermétiques, passant son temps, lorsqu'elle ne buvait pas de l'eau de Forges ou de l'eau de Pougues, à jouer aux tarots et à inventer des règles nouvelles pour ce jeu.

C'est avec Marie-Louise de Gonzague, devenue reine de Pologne, que les deux Condé vont correspondre, recueillant à son intention tous les petits potins, les cancans de Cour, dont l'écho leur est parvenu, lui narrant les menus faits comme les plus considérables, y mêlant leurs appréciations, qui ne sont pas dépourvues d'une certaine ironie. Les médecins, épris de détails historiques, trouveront beaucoup à glaner dans cette abondante correspondance, notamment sur certains confrères du dix-septième siècle et leur thérapeutique, à la mode du temps ; sur le cancer d'Anne d'Autriche et les vapeurs de Louis XIV ; sur la goutte du grand Condé et la folie de M. Mazarin : ce dernier ne s'était-il pas persuadé qu'il était devenu tulipe, et en conséquence, il se faisait arroser et s'exposait au soleil, pour se faire épanouir ! Mais lisez l'ouvrage si consciencieusement travaillé, de M. Emile Magne, vous y découvrirez bien d'autres anecdotes, non moins divertissantes, non moins instructives. C.

L'Interne, par MYRIAM THÉLEN et le Dr MARTHE BERTHEAUME. Plon et Nourrit, Editeurs.

J'en adresse, avec mes hommages, toutes mes excuses aux auteurs : j'ai ouvert leur livre, désirant le parcourir rapidement, craignant, dès le titre, le « déjà vu » et ayant, il faut le dire aussi, quelques autres confrères qui attendent sur ma table. Les dates que je lisais, inscrites à la fin de chaque chapitre, 1908, 1910, 1912, 1914, 1918, 1920, me donnaient tout le plan de l'ouvrage et, par la pensée, sans grand effort, je lisais la vie de l'*étudiante*... son arrivée à Paris, l'externat, la préparation classique à l'internat, les petites scènes du « labo », les fiançailles quasi obligatoires avec l'interne du service, les discussions sans fin avec les féministes et nihilistes russes, aux regards profonds et insondables comme ceux de Nina Kletzki, et aussi le déjeuner à Bicêtre...

1914 ! la mobilisation, où l'on vit un matin

Les fleurs prêtes déjà pour les tombes futures !

Vision d'ambulance, lettres quotidiennes du fiancé, puis plus de lettres et la mort de l'interne, frère de François Le Huérou, fauché, lui aussi, au chevet de ses blessés. Heures de désespérance !

Enfin, le retour progressif à la vie, à la lutte, après les griseries de l'armistice et de la fête de la Victoire.

Dans tout, il y a la manière. Ici, la manière est tout.

Si le plan du roman est bien celui que je viens d'esquisser, Myriam Thélen et le Dr Marthe Bertheaume ont *leur manière*, à elles, de le présenter, d'en faire sortir une autobiographie, d'en exclure toute banalité, toute page inutile, et je leur sais gré presque autant de m'avoir évité celle-là, que de m'avoir permis de noter celles-ci, entre autres, où elles excellent : « Qu'elle vienne d'un artiste comme Lucien ou d'un médecin comme Yvias, la curiosité masculine reste en quelque sorte professionnelle et déshabille le modèle en paraissant admirer le sujet »; « et encore : « Nous aimons nos malades de toutes les craintes qu'ils nous ont données. »

Très exacts aussi, mais bien des fois tentés, la vision des quais et la silhouette des bouquinistes amis ; le bavardage des « roupious » derrière le dos du patron ; l'omnipotence de madame la Surveillante ; le chic de la petite infirmière poudrerizée, sanglée de telle sorte que poitrine et hanches sautent aux yeux et aux mains, formes gentiment offertes, que les externes se disputent ou se... partagent. Ailleurs, place du Parvis, un peu trop classique, peut être, le profil des tours de Notre-Dame et ses « voûtes aux profondeurs de forêt ».

Mais au fond de tout cela, à chaque page transparaît l'amour féminin, l'amour loyal, sain, vivifiant, l'amour normal, enfin l'amour sans épithète, mais aussi l'amour *des averties qu'elles sont*, l'amour pour et par le mariage, le mariage par et pour le travail associé, le mariage pour l'enfant : l'enfant ! sauvegarde de la jeune mère. *C'est une rude barrière contre certaines attaques, que les barreaux de fer d'un petit lit d'enfant* !

La Victoire en chantant ramène à la Vie. — « Oui, l'on veut vivre ; la terre a produit de nouvelles fleurs et la Vie veut produire de nouveaux fruits. »

Nous espérons beaucoup de livres comme celui de Myriam Thélen et Marthe Bertheaume. R. Molinéry.

François le Huérou, par Georges Louvard.

L'héroïsme, la foi, l'abnégation, l'amour noble chez un jeune confrère, fauché à 25 ans dans la grande tourmente. Voilà une admirable page toute prête pour le « Souvenir » de nos grands Morts. R. M.

Les villes éducatrices, par le Dr Charles Fiessinger, avec une préface de M. Emile Male. Librairie Perrin, Paris, 7 francs.

Les *Villes éducatrices !* Que signifie ce titre ?

L'éminent préfacier du dernier ouvrage de notre distingué confrère, le Dr Ch. Fiessinger, M. Emile Male, nous l'indique très expressément : *La ville, avec ses monuments, façonne à la longue la*

sensibilité... Les hommes font leur ville, mais la ville les fait à son tour... *Chaque ville a une physionomie morale*, que lui donnent son histoire, ses églises, ses maisons, ses rues, etc.

Ne vous attendez pas à trouver dans le livre dont vous allez tourner les feuillets, un guide pour voyageurs pressés ; le Dr Fiessinger ne prétend pas à être un géographe, pas davantage un archéologue, c'est avant tout et surtout un moraliste, un philosophe.

Qu'il s'agisse de Chartres, qui ne doit de survivre que grâce à sa glorieuse cathédrale ; de Lyon, à l'esprit « ferme, bien assis, élégant et solide », et dont le bon sens robuste ne se repaît pas de chimères ; d'Orléans, la vieille cité universitaire, célèbre par l'héroïsme de la Sainte et immortelle Pucelle ; de Blois, qui fait ressouvenir de Louis XII... et de Catherine de Médicis ; de Poitiers, « la ville du silence, développée à l'ombre de ses églises » ; de Beauvais, d'Abbeville, de Paris, ou du midi de la France, l'auteur trouve toujours le mot adéquat à l'objet, le terme évocateur qui porte sa marque, son empreinte personnelle et qui fait de cet ouvrage, plutôt qu'un *vade mecum*, une sorte de bréviaire, éminemment moralisateur.

Si la place ne nous était mesurée, nous nous plairions à citer nombre de phrases qui ont force d'aphorismes. Contentons-nous, pour l'heure, de reproduire celles qui ont retenu plus particulièrement notre attention : « tout écrivain, si éparpillées soient les formules de sa pensée, a le devoir de les envelopper d'une atmosphère d'élévation, où ceux qui le suivront respireront des idées généreuses et saines ; » et encore : « La stérilité de l'effort n'existe pas. S'il aboutit parfois à des résultats incomplets, il fertilise, à son insu et à distance, des esprits qui, adoptant la communauté du point de départ, la poursuivent à leur tour dans une direction strictement maintenue et achèvent ce que leur prédécesseur avait à peine ébauché ».

Combien d'autres citations aimerions-nous à faire, si nous ne voulions vous laisser le plaisir de leur découverte, dans cet ouvrage si fécond en suggestions.

C.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

28e ANNEE N° 6 1er Juin 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire médicale et Folk-lore

Médecins et apothicaires en Béarn, sous le régime du For de Henri II (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles),

par M. le Dr VERDENAL (*de Pau*).

Rudimentaire dans les groupements humains primitifs, l'assistance aux malades se développa lentement, suivant dans ses progrès les étapes successives de la civilisation.

Les premiers guérisseurs pouvaient agir seuls, sans aide étrangère ; ils administraient eux-mêmes les remèdes qui avaient été préparés par leurs soins. Plus tard, quand les progrès de leur art eurent accru le nombre et l'importance de ses moyens d'action, leurs successeurs, les médecins, durent recourir à des auxiliaires.

Là comme ailleurs, la division du travail s'était imposée ; la fonction sociale d'assistance aux malades fut ainsi dédoublée et dévolue à deux professions distinctes : le médecin conserva l'observation et l'étude des maladies, la détermination de la thérapeutique à leur appliquer ; quant à la préparation, à la conservation et à la fourniture des médicaments, elles échurent à une profession auxiliaire. Cette profession s'exerçait dans une boutique, ἀποθήκη, où les remèdes étaient mis en réserve ; les membres de cette profession furent les apothicaires, mot que nous prononçons aujourd'hui pharmaciens, mais qui n'avait autrefois aucun sens péjoratif.

Dès que ces deux professions se furent constituées, le souci de l'intérêt public imposa aux législateurs le devoir d'en réglementer l'exercice.

Je me propose de faire connaître quels furent légalement les rapports des médecins et des apothicaires en Béarn, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, sous le régime du For de Henri II, promulgué en 1551, et qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution.

A cette époque, les apothicaires ont le monopole de la vente des drogues ; ce monopole est soumis à une réglementation précise et sévère.

Tout d'abord, avant de pouvoir exercer sa profession, le candidat apothicaire est tenu d'obtenir l'investiture des jurats de la ville où il désire s'établir. Après examen des titres du candidat, ces magistrats accueillent ou repoussent la requête qui leur est soumise.

Les candidats agréés sont admis à prêter serment ; ils jurent solennellement *de tenir bonnes drogues et de ne pas en employer de sophis-*

tiquées ou de corrompues ; de bien servir et secourir les malades qu'ils ont en charge ; de fidèlement dispenser et accomplir toutes compositions ou ordonnances qui leur sont ordonnées et remises, et quand ils n'auront pas les drogues mentionnées et ordonnées dans lesdites recettes, ils en avertiront les médecins qui les ont ordonnées, s'ils sont dans la ville, ou autrement ceux qui les leur ont apportées afin qu'ils se les procurent autre part (articles 2 et 6).

Ce serment devait être renouvelé chaque année. Les violateurs de la foi jurée étaient passibles de peines rigoureuses ; cependant, la garantie du serment avait paru insuffisante au législateur du For, et pour assurer la bonne tenue des officines, il imposait aux apothicaires des inspections fréquentes : trois fois par an, les drogues devaient être visitées et contrôlées par les jurats de la ville, assistés d'un médecin ; si celui-ci ne les trouvait pas bonnes, elles étaient brûlées ou jetées à la rivière (article IV). Grâce à ces mesures, aussi prévoyantes qu'efficaces, l'apothicaire béarnais n'avait dans ses bocaux que des produits irréprochables ; mais il n'avait pas le droit d'en disposer en pleine liberté et au profit de tout venant ; il lui était défendu, par les articles 7 et 13, *de n'accomplir une recette, quelle qu'elle soit, ni administrer médecine, sans avoir au préalable l'ordonnance de médecins connus et approuvés, recette signée ou écrite par le médecin qui l'aura ordonnée.*

De plus, des précautions spéciales entouraient la vente des poisons, tels que sublimé, arsenic, réalgar et autres drogues vénéneuses et pernicieuses (article 8) : obligation de l'ordonnance médicale préalable et de la tenue d'un registre, où les apothicaires feront mention *tant desdites drogues que de la personne qui les a ordonnées, ainsi que du jour où ils les auront délivrées et le nom des personnes auxquelles elles seront délivrées.*

En outre, ces préparations dangereuses ne pouvaient être remises qu'à des personnes connues et bien responsables. Ces dispositions rappellent celles de la loi du 12 juillet 1916 et du décret du 14 septembre de la même année. A ce sujet, qu'il me soit permis d'exprimer le regret que la législation actuelle ait cru devoir restreindre la liberté du médecin ; ce faisant, elle s'est montrée moins libérale à notre égard que ne l'était le For de Henri II, où je n'ai relevé aucune atteinte à l'indépendance absolue du médecin.

L'apothicaire n'était pas seulement soumis à une réglementation minutieuse et complexe, comme je viens de l'exposer, mais, considéré comme l'humble auxiliaire du médecin, il lui était complètement subordonné.

En effet, l'article XI de la rubrique qui les concerne impose aux apothicaires la défense *de faire dans leurs boutiques compositions ou confections de médecines laxatives, sinon en présence dudit médecin* (le médecin qui les a prescrites), *qui sera tenu d'y assister s'il est dans la ville, ou d'un autre apothicaire, en cas qu'il y en ait dans la ville.*

De plus (article III), c'est le médecin qui taxe le prix du médicament qu'il a ordonné, sous réserve d'appel à un autre médecin,

ou à un apothicaire, s'il s'en trouve sur les lieux. Cette prééminence des médecins était une prérogative qui leur était personnellement réservée, à l'exclusion des chirurgiens : le barbier n'avait pas le droit d'ordonner ou de fournir médecine ; seules, les préparations destinées aux applications externes et conformément à la chirurgie pouvaient leur être délivrées par les apothicaires, car ils devaient se garder d'exercer la médecine (article IX).

Sanctions : Le For attachait une grande importance à la stricte observance de la réglementation qu'il avait édictée ; des peines, qui nous paraissent aujourd'hui rigoureuses à l'excès, punissaient toutes les infractions prévues par la loi.

L'amende majeure de 66 sols Morlaas était due par l'apothicaire qui se serait permis de faire certaines préparations en dehors de la présence du médecin, ou sans le concours d'un collègue. Même amende pour celui qui aurait exécuté une recette non signée d'un médecin. En sus de cette amende (article XIII), la peine infamante du fouet, appliquée publiquement par Monsieur le bourreau, punissait l'accomplissement d'une recette ou l'administration d'une médecine sans ordonnance préalable d'un médecin connu et approuvé, sinon en cas de nécessité et absence du médecin (article VII). La même peine du fouet sanctionnait les infractions relatives à la vente des substances toxiques, indépendamment d'un châtiment plus grave, si les drogues, délivrées en fraude des prescriptions légales, avaient servi à un empoisonnement criminel, circonstance qui permettait d'inculper le fournisseur de complicité d'assassinat.

Si les délinquants étaient rigoureusement frappés, les bons apothicaires, malgré la subordination du rôle qui leur était dévolu, jouissaient d'une existence paisible et assurée ; très attachés à leur monopole, ils avaient un privilège pour le payement de leurs fournitures, et le recouvrement de leurs créances n'était soumis qu'à une procédure sommaire, dont l'exécution ne demandait pas de longs délais (article X).

A ces avantages matériels s'ajoutaient des garanties d'un ordre plus élevé : certaines obligations, imposées par la loi aux médecins, atténuaient justement le poids de leurs prérogatives. Le médecin était un homme instruit : il avait suivi les cours d'une université ; il en avait rapporté un diplôme, mais ces titres ne suffisaient pas à lui donner la faculté d'exercer son art en Béarn ; le Code Théodosien, toujours en vigueur dans celles de ses dispositions qui n'avaient pas été abolies par la Coutume, imposait au nouveau médecin un examen devant les autorités de la ville où il se proposait de s'installer, examen qui permettait d'éliminer les candidats de moralité suspecte. De plus (article XII), les médecins sont tenus de prêter serment en mains des jurats ; ils jurent *que bien et fidèlement ils ordonneront et taxeront les recettes qu'ils auront ordonnées ; et de bien juger les drogues en faisant leurs visites, sans avoir égard plus au profit de tels apothicaires qu'à celui des particuliers à qui ces drogues seront administrées.*

Enfin, le désintéressement absolu des médecins est établi comme devant être la base de la réglementation de leurs rapports professionnels avec les apothicaires ; car c'est l'article I[er] de la rubrique qui stipule : *Les médecins ne doivent pas avoir part aux drogues des apothicaires, sous peine de perdre ces drogues et d'être bannis du pays.* L'exil attendait le médecin coupable. C'est la seule peine que pouvaient encourir nos ancêtres béarnais dans l'exercice de leur profession, quand cet exercice n'avait pas observé la correction désintéressée qu'il est légitime d'exiger de lui.

Cependant, très équitablement, le For n'avait pas entendu exploiter ce désintéressement des médecins, dont les pouvoirs publics de tous les temps ont pris l'habitude d'abuser si souvent : les services qu'il leur demandait étaient rémunérés. L'article V nous l'apprend : *Les médecins, quand ils partiront de la ville ou du lieu où ils ont leur habitation, auront pour chaque jour neuf sols Morlaas et les dépenses, et dans la ville, par visite, un sou et huit deniers Morlaas* ; *et pour voir l'urine, quatre deniers Morlaas ; toutefois, s'il ordonne, il lui sera remis un sou huit deniers Morlaas.*

Je dois faire remarquer que ce tarif ne concerne que les honoraires dus au médecin pour sa collaboration à un service public ; il ne s'applique pas aux honoraires dus par la clientèle privée.

La modicité de cette rémunération est plus apparente que réelle, en raison de l'avilissement actuel du pouvoir d'achat de la monnaie ; elle n'est, en fait, pas plus mesquine que celle qui nous est si parcimonieusement discutée aujourd'hui.

Malgré les profits matériels que leur assurait leur monopole, malgré les garanties qui les protégeaient contre l'arbitraire des autorités administratives et du corps médical, la corporation des apothicaires n'en était pas moins maintenue dans une situation trop humiliée et soumise à une discipline trop rigoureuse, pour qu'elle ne ressentît pas vivement le désir d'une libération.

La Révolution brisa l'armature surannée des corporations, mais ce fut seulement en 1803 que la loi du 21 germinal an XI vint consacrer l'affranchissement de la pharmacie.

Les pharmaciens français se sont montrés dignes de l'intérêt que le législateur leur avait témoigné : par leur savoir étendu et par leur probité commerciale, ils ont mérité l'estime publique ; par les savants illustres qu'elle a produits, l'Ecole de pharmacie est devenue une des plus pures gloires de la chimie française. La situation si modeste des anciens apothicaires n'est plus que le souvenir d'un passé qu'aucun esprit éclairé ne regrette ; cependant, en toute bonne foi, il convient de reconnaître que la législation du for s'était inspirée de principes qui sont l'expression d'une vérité permanente et qui peuvent se résumer brièvement en deux propositions :

1° La pharmacie et la médecine sont deux professions distinctes et ne doivent avoir entre elles aucune association d'intérêt.

2° La pharmacie est l'auxiliaire de la médecine.

En application de ces principes, et comme conclusions de cette

étude, je me permets d'exprimer les deux desiderata suivants :

1° L'exercice simultané de la médecine et de la pharmacie doit être absolument interdit, même aux possesseurs des deux diplômes.

2° Le corps médical doit être représenté dans les Commissions d'inspection des pharmaciens.

Comme annexe de cette étude, nous publions la traduction, encore inédite, du texte du For de Henri II.

RUBRIQUE DES MÉDECINS ET APOTHICAIRES.

Article 1er. — Les médecins ne doivent pas avoir part aux drogues des apothicaires, sous peine de perdre ces drogues et d'être bannis du pays.

Article 2. — Les apothicaires, avant de pouvoir tenir boutique ou administrer aucune drogue, doivent, par devant les jurats de la ville où ils s'établissent, prêter serment de tenir bonnes drogues et de ne pas en employer de sophistiquées ou de corrompues ; ils doivent bien servir et secourir les malades qu'ils ont en charge : ce serment sera renouvelé chaque année.

Article 3. — Les drogues doivent être taxées par le médecin qui aura ordonné la recette : il sera fait appel à un autre médecin ou à un apothicaire s'il s'en trouve sur les lieux.

Article 4. — Chaque année lesdites drogues seront visitées trois fois par les jurats de la ville, et celles qui ne se trouveront pas bonnes, de l'avis du médecin, seront jetées à la rivière ou brûlées.

Article 5. — Les médecins, quand ils partiront de la ville ou du lieu où ils ont leur habitation, auront pour chaque jour neuf sols Morlaas et les dépenses ; et dans la ville, par visite un sou huit deniers Morlaas et pour voir l'urine quatre deniers Morlaas ; toutefois s'il ordonne, il lui sera remis un sou huit deniers Morlaas.

Article 6. — Les apothicaires jureront de fidèlement dispenser et accomplir toutes compositions ou ordonnances qui leur seront ordonnées et remises, et quand ils n'auront pas les drogues mentionnées et ordonnées dans lesdites recettes, ils en avertiront les médecins qui les ont ordonnées, 'ils sont dans la ville, ou autrement ceux qui les leur ont apportées afin qu'ils se les procurent autre part.

Article 7. — Et il est bien défendu à tous et à chaque apothicaire du présent pays de Béarn de n'accomplir une recette quelle qu'elle soit, n'administrer médecine sans avoir au préalable l'ordonnance de médecins connus et approuvés, à peine du fouet, sinon en cas de nécessité et absence du médecin.

Article 8. — Et est faite inhibition et défense auxdits apothicaires de délivrer sublimé, arsenic, réalgar et autres drogues vénéneuses et pernicieuses sans le su d'un médecin approuvé et connu, et ils tiendront registre tant desdites drogues que des personnes qui les ont ordonnées, ainsi que du jour où ils les auront délivrées et le nom des personnes auxquelles elles seront délivrées.

Et elles ne seront remises qu'à des personnes connues desdits apothicaires et bien responsables sur ladite peine du fouet.

Article 9. — Et il est défendu à tout barbier du présent pays d'ordonner ou fournir médecine, et aux apothicaires de leur en délivrer ou dispenser sinon pour applications externes et conformément à la chirurgie, en se gardant d'exercer la médecine.

Article 10. — Et pour obtenir solution et payement de leurs salaires taxés pour raison de leurs recettes, il est mandé aux juges du Sénéchal et aux gens du Conseil (auxquels ils pourront recourir par prévention) de les ouïr sommairement et *de plano* et de contraindre les débiteurs à les payer.

Article 11. — Et ne pourront lesdits apothicaires faire compositions ou confections de médecines laxatives dans leurs officines sinon en présence dudit médecin, qui sera tenu d'y assister s'il est dans la ville, ou d'un autre apothicaire, en cas qu'il y en ait deux dans la ville ; et cela sous peine d'une amende majeure en cas qu'ils fassent le contraire.

Article 12. — Et seront tenus lesdits médecins de jurer que bien et fidèlement ils ordonneront et taxeront les recettes qu'ils auront ordonnées ; et de bien juger les drogues en faisant leurs visites, sans avoir égard plus au profit de tels apothicaires qu'à celui des particuliers à qui ces drogues seront administrées. Et ce serment sera fait en mains des jurats des villes et lieux.

Article 13. — Et lesdits apothicaires ne pourront exécuter aucune recette qui ne soit signée ou écrite par le médecin qui l'aura ordonnée ; sous peine d'une amende majeure payable au fisc dudit Seigneur, pour chaque fois qu'ils feront le contraire.

Vieux-Neuf Médical

Les yeux artificiels de Babylonie.
(1300 ans avant Jésus-Christ.)

On a récemment publié la traduction en anglais d'une inscription cunéiforme sur tablette, qui énumère le Trésor d'Or dit de Nipaur et Dürkurigalzu (*Babylonie*).

Elle fut écrite dans la ville d'Ardi-Bélit, le vingt-cinquième jour du mois dit Shabat, la cinquième année du règne de Nazimarutasch (1).

Cela donne, comme date, environ 1300 ans avant Jésus-Christ. A cette époque, on était, en Europe centrale, à la fin de l'âge du *bronze* ; et en Orient, à une période de l'âge du *fer* correspondant à notre *Hallstattien*.

Ce Trésor est intéressant, parce qu'il contenait un grand nombre d'*yeux artificiels*, analogues à ceux d'Egypte, qui sont aussi parfaitement datés.

Je note ; 5 yeux d'*agate* (Boîte d'or) ; 7 yeux de *calcédoine* ; 6 yeux de petite *calcédoine*, non montés ; 4 yeux d'*agate* avec monture d'or. Au total, 9 pièces en agate, et 13 en calcédoine.

On sait que ces pierres précieuses ne sont que des variétés de *silex* polis. Dr Marcel Baudouin.

(1) *The Museum Journal*, Phil., 1920, n° 3, p. 137.

Informations de la « Chronique »

Les connaissances médicales de Dante.

Le 14 septembre 1921, il y aura six siècles que mourait l'illustre poète italien, l'auteur de cette *Divine Comédie*, un des plus purs chefs-d'œuvre dont s'honore l'humanité. Nous sera-t il permis, à ce propos, de rappeler que DANTE touche, par quelque côté, à notre profession, puisque les pharmaciens peuvent le revendiquer comme un de leurs confrères ?

« Aux termes des lois de la République (de Florence), écrit à ce sujet l'érudit M. Gerspach (1), nul ne pouvait être nommé Prieur, s'il n'était inscrit sur le matricule d'un *Arte* (corporation). Dante se fit recevoir parmi les pharmaciens. (Il ne s'agissait pas encore, à proprement parler, de pharmaciens mais d'apothicaires.)

« En principe, on devait exercer réellement la profession, mais bientôt cette règle ne fut plus observée et on se contenta de l'inscription qui, du reste, ne pouvait avoir lieu qu'avec l'agrément des consuls de l'*Arte* (2). »

Toutefois, dans une conférence qu'il a faite naguère, le Dr Lloyd Roberts a prétendu que Dante était membre de la corporation *Arte dei medici et speziali*. Le conférencier croit que le poète étudia la médecine à Bologne, et que ses connaissances médicales profondes furent acquises dans cette Faculté renommée, *in questo rinomato Ateneo*.

Examinant ensuite les diverses allusions scientifiques qui se trouvent dans l'œuvre de Dante (embryologie, physiologie, médecine, botanique, géographie physique, etc.), notre confrère a cité les passages originaux s'y rapportant et montré ainsi la variété merveilleuse des aptitudes de l'illustre aède. C'est que, comme l'a montré un de ses historiographes (3),

aux connaissances littéraires et philosophiques, Dante allie une curiosité scientifique très rare pour son temps, plus rare encore parmi les poètes de toute époque et dont Gœthe seul a offert aussi l'exemple... Monde animal, monde végétal, monde sidéral, chaque région du vaste univers lui est objet de réflexion.

C'est sans doute auprès de son premier maître, BRUNETTO LATINI, qu'il a pris le goût des sciences naturelles. L'auteur du *Trésor* a réservé, en effet, à l'explication du monde physique une place considérable dans son ouvrage, qui résume tout ce qu'on savait alors d'astronomie, de zoologie et de cosmographie. Nul doute non plus que Dante ait pratiqué aussi les savantes

---

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 janvier 1902, col. 24.

(2) D'après M. Henri HAUVETTE (Paris, 1912), un des biographes les plus récents de Dante, celui-ci « s'inscrivit, en vertu des fameuses ordonnances, dans la corporation des médecins et apothicaires, bien qu'il n'eût jamais exercé ces professions ; sans doute s'agissait-il d'une pure formalité, et la corporation qu'il choisit était hospitalière, car elle accueillait aussi les peintres ; un poète n'y était pas déplacé. » P. 134.

(3) Maurice PALÉOLOGUE, *Dante* ; Plon éditeur ; 252 et s.

encyclopédies d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais, ces deux puissants esprits, dont l'un fut l'Aristote et l'autre le Pline du moyen âge.

La faune de la *Divine Comédie* constitue, à elle seule, un merveilleux tableau des espèces créées. Toutes les bêtes y sont définies par leurs traits caractéristiques. On reconnaît que le poète a minutieusement observé leur structure et leurs instincts. S'il ne va guère au delà d'une description exacte, son excuse est dans l'imperfection des connaissances contemporaines. Les problèmes de la physiologie ne l'en préoccupent pas moins et il consacre, par exemple, un long passage de son épopée (1) à disserter sur l'œuvre mystérieuse de la génération.

Mais c'est dans la description de la flore terrestre, que Dante se révèle surtout un grand interprète de la nature. Césalpin, Linné, n'ont pas eu un sentiment plus vif, plus délicat de la vie végétale. Avec autant de grâce que d'exactitude, il dépeint le sommeil des plantes et nous montre les fleurs s'ouvrant au soleil, se fermant au froid de la nuit (2). Il note avec sagacité la tendance qu'ont les tiges à toujours se redresser vers le ciel (3). Il sait qu'il y a des espèces cryptogames, dont la reproduction s'opère sans qu'on voie les graines (4). Il semble deviner le rôle des vents printaniers dans le transport du pollen, et cette poétique genèse lui inspire un tableau exquis : « Telle, la brise de mai, annonciatrice de l'aurore, se répand dans l'espace et l'embaume, saturée qu'elle est de la substance des herbes et des fleurs (5). » Et toute la mélancolie de la mort végétale se respire dans cette comparaison. « Ainsi, en automne, les feuilles tombent l'une après l'autre, jusqu'à ce que les branches aient rendu à la terre leur dépouille entière (6). »

Virgile avait déjà dit, dans le même sentiment :

Quam multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia (7).

Mais Dante y ajoute ce détail, scientifiquement exact, que les feuilles mortes retournent à l'humus, d'où elles sont sorties.

Les phénomènes météorologiques l'intéressent au plus haut point. Pluie, nuages, rosée, brumes, ouragans, foudre, arcs en-ciel, halos, tous les accidents de l'atmosphère excitent en lui le désir de comprendre. Il y applique une intelligence lucide et pénétrante, une remarquable faculté d'analyse et d'intuition. Telles de ses définitions sont d'une justesse parfaite. La physique moderne n'aurait rien à reprendre à sa concise théorie sur la formation de la pluie : « Tu sais bien comme dans l'air se condense cette humide vapeur qui se résout en eau, dès qu'elle atteint aux régions du ciel où le froid la saisit (8). »

Scientifiquement, il annonce Léonard de Vinci par sa curiosité des problèmes naturels et par la sympathie compréhensive qu'éveillent en lui toutes les formes du monde physique. Mais on ne saurait aller plus loin. Dante n'appartient nullement à l'ère qui va bientôt s'ouvrir. S'il admet la raison comme principe de connaissance, il ne la reconnaît pas comme

(1) *Purg.*, XXV, 34-60.
(2) *Inf.*, II, 127-129.
(3) *Par.*, XXVI, 85-87.
(4) *Purg.*, XXVIII, 116-117.
(5) *Purg.*, XXIV, 145-147.
(6) *Inf.*, III, 112-114.
(7) *Œn.*, VI, 309 et seq.
(8) *Purg.*, V, 109-111.

principe unique. Or, c'est là le point essentiel. A ses yeux, la révélation divine demeure *le criterium* suprême de toute vérité. Le théologien domine, chez lui, le penseur et le savant. Le dogme catholique régit despotiquement son intelligence.

Un médecin de Milwaukee-Wisconsin a naguère, dans le *Répertoire de Médecine internationale* (1), démontré, par des exemples nombreux et bien choisis, que Dante avait des connaissances médicales bien supérieures à celles d'un profane. C'est ainsi qu'il a parlé de la lèpre, si fréquente à son époque, et qu'il a notamment décrit, en termes très expressifs, la variété qu'on nomme aujourd'hui la lèpre nodulaire ou tuberculeuse. Un de ses principaux symptômes, la perte des ongles, s'exprime par ces mots, que Dante met dans la bouche de Virgile, s'adressant à un lépreux en train de se gratter : « Puissent tes ongles te suffire pour ce travail durant l'éternité » (2) !

Il est encore question de la même affection dans un autre passage de l'*Enfer* (3) et du *Purgatoire* (4). Dante a également bien décrit les frissons du stade algide de la malaria (5), l'ascite et le facies de la cirrhose du foie.

Il semble avoir connu les ouvrages d'Aristote, Galien, Hippocrate, Avicenne et Averroès, avec leurs commentaires, ainsi que la matière médicale de Dioscoride. Il paraît avoir été lié avec Thaddœus, de Florence, son contemporain, professeur de médecine à Bologne, et qui passait pour un des plus habiles praticiens de son époque.

Dante cite, en outre, dans ses écrits, Thalès de Milet, Anaxagore, Empédocle, Héraclite, Démocrite, Epicure et Zénon, la plupart considérés comme philosophes plus que comme médecins.

Au résumé, « ce que nous lisons dans *la Divine Comédie*, c'est la médecine d'Hippocrate et de Galien, avec une légère teinte arabe et entremêlée de théologie et de mysticisme... La vérité, c'est que c'est seulement en tant que poète, que Dante fut grand et original ; médecin ou non, il n'a pas eu l'intention de nous transmettre ses connaissances en médecine, mais il s'y appuyait seulement comme il le fit pour toutes les branches de la science que son génie et ses vastes connaissances lui avaient rendues familières, et qu'il utilisa pour édifier les majestueux piliers de ce monument éternel : *la Divine Comédie*, miroir ineffaçable du Moyen âge ».

(1) *Notes médicales sur la Divine Comédie de Dante Alighieri.*
(2) *Enfer*, XXIX, 89.
(3) XXIX, 107.
(4) XXIII, 49.
(5) *Enfer*, XVII, 85.

Echos de la « Chronique »

La verte vieillesse.

Sous cette rubrique nouvelle, que nous plaçons sous le patronage de notre vénéré et affectionné maître, le professeur Lacassagne, dont l'ouvrage, qui porte ce titre, sera désormais le bréviaire de tous ceux qui voudront apprendre à vieillir, nous relaterons quelques anecdotes du temps passé, et quelquefois présent, se rapportant à des personnages qui se sont fait remarquer par la vivacité de leur esprit, conservée jusque dans un âge avancé.

Aujourd'hui, nous parlerons d'un octogénaire, qui fut membre de l'Académie française, l'auteur de *Fables* et d'*Epîtres*, écrivain dramatique par surcroît, et qui avait en plus touché à la politique, puisqu'il fut député et pair de France.

A 80 ans, Viennet faisait représenter une comédie charmante, *la Jeune Tante*, qui obtint le plus mérité succès. Cela ne l'empêchait pas de ne jouir que de très modiques ressources, à preuve ce trait rapporté par un de ses contemporains.

Il faisait un temps affreux ce jour-là : « la pluie sur le verglas, les frissons dans l'air, la fange à terre, une de ces journées où l'on bénit la liberté de pouvoir rester chez soi. »

Viennet était en visite chez un ami, à qui il était venu demander un conseil d'affaire.

Tout à coup, il regarde l'heure, et s'écrie :

— Allons ! il faut aller gagner mes 10 francs à l'Académie !

On veut le retenir dans cet appartement si chaud, si confortable, si hospitalier... impossible !

— Et mes 10 francs ? répète-t il, vous savez bien que je suis pauvre... je n'ai pas le droit de dédaigner ce qui est nécessaire à ma maison.

Et il partit au milieu d'une impression de respectueuse et sympathique pitié...

A quatre-vingts ans !

L'hyper-émotivité de Rameau.

A l'annonce d'une conférence sur le musicien Rameau, qui jouit encore à l'heure actuelle d'une certaine vogue, nous nous sommes souvenu d'une anecdote qui atteste l'hypersensibilité émotive de ce musicien, contemporain de J.-J. Rousseau.

Une personne, arrivant un matin chez Rameau, trouve son épouse en pleurs. « Pensez-vous, Monsieur, lui dit celle-ci, encore tout émue de l'accident, que mon mari a été assez dur pour jeter mon pauvre petit *doguin* (c'était son chien favori) par la fenêtre ?

— Ne m'en parlez pas, mon ami, répliquait Rameau de l'autre pièce voisine, et avant que son visiteur n'ait encore eu le temps de formuler un reproche ; ne m'en parlez pas ; ce maudit roquet me faisait mal : il avait la voix fausse ! »

La Médecine des Praticiens

La dyspnée toxi-alimentaire et la *Dioséine Prunier*.

L'artério-sclérose a pour cause générale l'intoxication. Les agents toxiques sont nombreux et divers. Les grandes infections comme la syphilis, les poisons exogènes comme l'alcool, les toxines formées dans l'économie et provenant soit d'un métabolisme incomplet comme l'acide urique, soit de bactéries anaérobies qui pullulent dans l'intestin, contribuent à vicier le milieu intérieur et à favoriser l'évolution de la sclérose cardio-artérielle.

La première période de la maladie est purement fonctionnelle. Ce sont d'abord les fonctions des organes, viscères et appareils qui sont troublées. A ce moment, le thérapeute a la possibilité de faire œuvre utile. Les éléments anatomiques sont encore intacts, et si le médecin arrive à écarter ou à supprimer les causes morbides qui exaspèrent le jeu des organes, ceux-ci retrouvent bientôt leur équilibre et reprennent leur fonctionnement normal. Il faut retarder le plus possible l'époque où la maladie deviendra lésionnelle ; car, dès que les altérations anatomiques sont constituées, elles sont irrémédiables.

L'appareil respiratoire est un des premiers à manifester sa sensibilité à l'intoxication. Après le repas, surtout si celui-ci a été copieux et succulent, une oppression survient, plus ou moins accentuée et de plus ou moins de durée. Si elle n'est pas combattue, elle augmente d'intensité et finit par gêner sérieusement le malade. C'est la dyspnée toxi-alimentaire. Elle est due à un spasme des bronches et des artères des poumons. Cette contracture bronchique et vasculaire est déterminée par des toxines formées dans le tube digestif et qui passent dans la circulation générale.

On sait que, dans l'artério-sclérose, les viscères sont en état de méiopragie, c'est-à-dire qu'ils ne parviennent plus à remplir le rôle qui leur est assigné. Ici, le foie plus ou moins affaibli ne suffit pas à brûler les poisons produits dans les voies digestives. Ces derniers pénètrent dans le sang et vont exercer leurs ravages sur l'appareil respiratoire, comme sur les autres parties de l'économie.

Le régime carné est particulièrement riche en toxines vaso-constrictives. Les grands mangeurs de viande sont donc les plus exposés à la dyspnée toxi-alimentaire. Ils n'y échappent pas, s'ils ne modifient pas leur genre de nourriture, s'ils ne deviennent pas lacto-végétariens. C'est le mode d'alimentation qui fabrique le moins de poisons digestifs. La sobriété à table est la condition d'une bonne santé. *Modicus cibi, medicus sibi*, a écrit Huchard, en risquant un jeu de mots latin. La fréquence de l'intoxication, génératrice de l'artério-sclérose, est due, en grande partie, aux erreurs et aux exagérations de notre alimentation.

La dyspnée toxi-alimentaire ne doit pas être confondue avec les dyspnées déterminées par d'autres causes : grande distension de l'estomac empêchant l'abaissement du diaphragme, affections des bronches, des poumons, du cœur, etc. Il est évident que chacun de ces cas réclame un traitement différent.

La thérapeutique de la dyspnée toxi-alimentaire se ramène à celle de l'artério-sclérose. Il faut d'abord diminuer l'intoxication, par la prescription du régime alimentaire qui introduit dans l'organisme le moins possible de toxines vaso-constrictives : c'est le régime lacto-végétal. Il faut ensuite combattre l'intoxication dans ses effets par la médication vaso-dilatatrice et hypotensive, favoriser l'élimination des poisons par le traitement rénal ou diurétique.

La *Dioséine Prunier* répond parfaitement à cette triple indication.

Par son fluor, antitoxique puissant, la *Dioséine Prunier* atténue, neutralise les toxines de l'économie. Elle s'oppose ainsi à l'hypertension et à la sténose vasculaire qui en sont la conséquence. Par ses glycéro-phosphates, la *Dioséine Prunier* relève le tonus des viscères et appareils et restaure leurs fonctions. Le foie, par exemple, redevient apte à transformer, à détruire les poisons formés dans le tube digestif.

Par ses formiates et ses nitrites, la *Dioséine Prunier* renforce la vaso-dilatation et active la diurèse. L'élimination des toxines organiques, qui ont résisté à la destruction des résidus de la nutrition générale, est ainsi notablement augmentée. Par sa caféine à petite dose, *la Dioséine Prunier* brise les spasmes vasculaires, qui ralentissent la circulation, élèvent la pression artérielle, accroissent le travail du cœur.

La dyspnée toxi-alimentaire est fort amendée, presque toujours supprimée par l'emploi de la *Dioséine Prunier*.

Pour acquérir de l'embonpoint.

On ne consulte pas assez les vieux formulaires, on fait généralement trop fi des remèdes dits de commère. Bien avisés sont les thérapeutes qui rajeunissent le vieux-neuf : tel le professeur Louis Rénon, qui, dans la *Gazette des hôpitaux* du 9 mars 1920, entreprend la réhabilitation d'une légumineuse bien oubliée, le *fenugrec*, dont l'usage remonte, selon la traditionnelle locution, à la plus haute antiquité. Or, le fenugrec, outre sa propriété d'éclaircir la voix, de calmer la toux et la dyspnée, de provoquer l'urine et les menstrues, aurait encore la vertu de donner de l'embonpoint à ceux et principalement à celles qui en font usage.

Les Egyptiens qui désiraient engraisser, en prenaient les semences ; les jeunes filles tunisiennes maigres qui cherchent à prendre du poids avant de se marier, connaissent aussi la recette ; et dans beaucoup de pays, les éleveurs emploient les mêmes graines, quand ils veulent engraisser promptement le bétail.

Avis aux femmes qui se désespèrent d'être trop graciles !

La " Chronique " par tous et pour tous

Le vrai Béda des Fougerais.

Personne n'ignore que Molière, dans son *Amour médecin*, a désigné un des « quatre médecins de la Cour », Béda des Fougerais, sous le pseudonyme très significatif de *Desfonandrès* (tueur d'hommes). Guy Patin ne caractérise pas avec moins d'âpreté, dans sa Correspondance, la spécialité de son illustre confrère ; il s'occupe



Isabelle de Montmorency, Duchesse de Chatillon.

(D'après un portrait du temps.)

de toutes les bassesses, de toutes les noirceurs, de tous les crimes ; mais il laisse trop voir, quand il le traîne dans la boue, que s'il le voue ainsi au mépris public, c'est surtout parce que cet émule de

Théophraste RENAUDOT abuse, dans ses prescriptions magistrales, du *Vin émétique*. Mais, par prudence, Guy Patin se garde bien d'écrire à ses amis, que des Fougerais se sert couramment de sa drogue pour faire avorter de très grandes dames et qu'il doit une bonne partie de sa vogue à cette particularité de sa thérapeutique.

Le comte de BUSSY-RABUTIN s'est montré moins discret dans son *Histoire amoureuse des Gaules* ; et ce furent ses révélations sur ses contemporaines, non moins que ses mordantes épigrammes, ses chansons libertines et ses insolents *Alleluias* à l'adresse de toutes les puissances divines et humaines, qui lui valurent treize mois de Bastille, sans préjudice de la disgrâce perpétuelle où sombra son crédit de courtisan. Donc, dans les pages que l'*Histoire amoureuse des Gaules* consacre à la duchesse de CHATILLON, devenue veuve, Bussy dit très nettement, que « le célèbre médecin des Fougerais » la fit avorter (1).

Le duc Amédée (de NEMOURS), impatient de retrouver Angélie (le pseudonyme de la duchesse de Châtillon), « qu'il aimait toujours plus que sa vie, vint à passer par Paris, où il la revit et la mit dans le malheureux état qu'on peut appeler *l'écueil des veuves* ». Ce fut alors, « quand elle s'aperçut de son malheur, qu'elle chercha du secours, afin de s'en délivrer et que des Fougerais entreprit cette cure ». L'opérateur « se servit de vomitifs pour la tirer d'affaire ».

Mais ici la situation se complique. C'est aussi qu'apparaît sur la scène un personnage de première marque, le prince Tyridate (le grand CONDÉ), dont Bussy fait ce merveilleux portrait : « Il avait les yeux vifs, le nez aquilin et serré, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle. »

Le vainqueur de Rocroy, qui s'était follement épris de la duchesse de Châtillon, restait « toujours au pied de son lit », et ne cessait de demander à des Fougerais quelle était la maladie de sa cliente. Naturellement, le médecin ne pouvait donner au prince que de vagues réponses ; et celui-ci, « désespéré de voir sa maîtresse en danger de la vie », s'en prenait à l'apothicaire et le menaçait de le faire pendre. Mais l'apothicaire, sans être, lui aussi, un aigle, avait bec et ongles. Certes, il était résolu à garder le secret professionnel ; mais comme il tenait également à sa conservation personnelle, il prévint un ami, qui était dans la confidence, que, « si on le pressait trop (quel euphémisme !), il découvrirait tout ».

Il n'en fut pas réduit à cette extrémité : « les remèdes firent l'effet qu'on s'en était promis. » Et comme, après la guérison,

---

(1) Le docteur Maurice RAYNAUD, dans ses *Médecins au temps de Molière* (1863), estime qu'on ne doit pas condamner des Fougerais sur l'affirmation de M. TASCHEREAU (le mieux documenté des biographes de Molière), qui s'est déterminé, d'après un « on dit » de Bussy, pour accuser des Fougerais du crime d'avortement. Outre que le livre de Taschereau a toujours fait autorité dans le monde des moliéristes, il faut reconnaître que Bussy est trop précis dans tous ses détails sur l'aventure d'Angélie, pour qu'on puisse supposer qu'il l'ait inventée à plaisir.

Tyridate avait gratifié la belle veuve d'un agréable domaine, Angélie ne fut pas ingrate ; mais, ajoute Bussy, « elle ne donna au prince que l'usufruit de ce dont Amédée avait la propriété ».

Des Fougerais n'était pas toujours aussi heureux avec les veuves ou les jeunes filles qui « se mettaient entre ses mains » ; et ce « tueur d'hommes » n'était que trop souvent « tueur de femmes ».

Quant à l'apothicaire, que le grand Condé, dans un moment de méchante humeur, voulait envoyer aux gibets de Chantilly, nous ignorons ce qu'il était et ce qu'il devint. Bussy n'en a même pas fait connaître le nom. PAUL D'E.

La maladie de Calvin.

Dans *l'Histoire de Calvin*, par M. Audin (4e éd., 1845), je récolte quelques passages paramédicaux, curieux ou intéressants.

Les personnes présentes à l'accouchement de la mère de Jean, à Noyon, le 10 juillet 1509, déclarent qu'avant la sortie de l'enfant, sortit du ventre de la mère quantité de grosses mouches, «présage du bruit que CALVIN devait faire dans la chrétienté », *explique* le chanoine Levasseur (!!!).

Assiégé, dès son enfance, par des migraines continuelles, Calvin se traita, avec succès, par le jeûne. Toute sa vie, il fut malade d'insomnies, de rêvasseries, de soubresauts fébriles, d'atonies intellectuelles, d'hémicranies et de *caprices du cerveau* (états neurasthéniques), que le réformateur attribuait, non sans raison probablement, à des digestions mal faites. Il était forcé souvent de garder le lit plusieurs jours, pour alléger ses grandes souffrances de tête, qui le faisaient parfois tomber en pâmoison. Il se plaint, dans une de ses lettres, d'avoir fréquemment gardé trois jours son hémicrânie.

A 40 ans, Calvin portait déjà toutes les marques de la décrépitude. Plus tard, il souffrit de catarrhe suffocant, de lithiases diverses, d'hémorroïdes et de crampes violentes dans les mollets. Quelque temps avant sa mort, il écrivit au corps médical de Montpellier une lettre latine, où il expose tous les tourments qu'il endure.

Le 27 mai 1564, sa vie se termina par une paralysie complète, qui respecta longtemps les yeux : ces yeux, qui avaient effrayé si souvent les hommes, s'éteignirent les derniers, chez l'ancien petit curé de Picardie, grand réformateur et sectaire tyrannique de la République théocratique, Jean Calvin ou Cauvin, le pape de Genève... Dr MONIN.

Suum cuique...

La médaille du centenaire de l'Académie de médecine, reproduite par nous dans le numéro du 1er avril, a pour auteur notre éminent confrère, PAUL RICHER, membre de l'Institut ; le cliché nous en avait été communiqué par notre cher ami et collègue d'internat MEILLIÈRE, membre de l'Académie de médecine. A tous deux, nos sincères remerciements.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

A PROPOS DU CENTENAIRE DE NAPOLÉON

Les Héros de l'Epopée aux Eaux de Barèges

De Luchon, 5 mai 1921, notre fidèle collaborateur, le Dr R. Molinéry, nous adresse les curieux documents dont suit la teneur, et qui offrent d'autant plus d'intérêt, qu'ils sont très vraisemblablement inédits ; ils font partie de la collection de notre érudit confrère, si compétent en tout ce qui touche l'hydrologie historique.

A Monsieur le Maréchal Berthier, ministre de la Guerre,
8 fructidor an XII.

Monsieur le Maréchal,

Pendant le séjour que j'ai fait à Barèges, l'année dernière, j'ai été à portée de me convaincre de la légitimité de la réclamation que vous adresse le Commandant Carrière, dans l'exposé ci-joint.

Cet officier se conduit d'une manière tout à fait distinguée dans son petit commandement. Il mérite des égards et je vous prie instamment de vouloir bien lui être favorable.

J'ai l'honneur, etc.

Augereau.

Cette requête avait pour objet de faire obtenir une indemnité annuelle de 600 francs au commandant de la place de Barèges.

Le préfet Chazal écrit (août 1807) :

Barèges est encombré d'étrangers... Le maréchal Augereau a présidé la fête de la Saint-Napoléon qui a eu un éclat inaccoutumé... Le Maréchal se plaint que la douche manque de pression.

En 1808 :

M. le Maréchal Ney et sa famille sont arrivés. On leur réserve le bain neuf. On pousse activement les réparations. *Sa Majesté Impériale est annoncée à Barèges pour y prendre les eaux..*

Voici la lettre la plus curieuse, puisqu'elle porte la signature de Napoléon :

Schönbrunn, le 14 octobre 1809.

Sire,

Le général de brigade Soyet prie Votre Majesté de vouloir bien lui accorder un congé pour aller prendre les eaux de Barèges qui lui sont nécessaires pour se rétablir de ses blessures. A sa demande est joint un certificat de M. Larrey constatant le besoin qu'il a de ce congé.

Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions.

Le prince de Neufchatel, major général,
Alex. Berthier.

Le lendemain, comme en fait foi la date apposée en haut de la lettre, Napoléon écrivait le mot *accordé* et signait de son N, sa griffe habituelle.

Le 16 octobre, le congé était transmis au général Soyet.

Il convient de rappeler, à cette occasion, que M. R. J. Grenier, de Bagnères-de-Bigorre, a publié, sur la « la Saint-Napoléon à Barèges », un travail des mieux documentés.

P.-S. — Napoléon ni l'Impératrice ne sont jamais venus à Barèges ; Louis Bonaparte, son frère, y fit au contraire, en 1802, un assez long séjour.

Dr R. Molinéry (Luchon).

Singulier traitement de l'épilepsie.

Ce traitement se trouve mentionné dans un livre fort intéressant, écrit par un artiste peintre, Wilhelm de Kugelgen, né en Russie de parents allemands, et dont les œuvres ne sont pas sans mérite (1802-1867). Cet ouvrage a pour titre *Souvenirs de jeunesse d'un vieillard* (*Jugenderinnerungen eines alten Mannes*).

L'auteur avait été placé chez un pasteur, Roller, pour suivre un enseignement religieux avant la confirmation ; ce pasteur était un homme un peu bourru et bizarre, mais au demeurant assez sympathique ; il permettait à son élève de fumer la pipe. Un jour, Roller occupa son pupille à mettre en cornets une poudre noire et, à ce propos, il raconta à Wilhelm l'anecdote suivante, que nous abrégeons.

Mon frère Jonathan était sujet à des crises convulsives, considérées comme épileptiques ; rien n'avait pu en diminuer le nombre et l'intensité

Certain jour, un ouvrier, en train de faire son tour d'Allemagne, passa chez nous et, témoin d'une de ces attaques, il nous affirma avoir eu, lui aussi, des crises d'épilepsie et en avoir été guéri, en absorbant de la poudre faite avec des *pies*, tuées de nuit et calcinées au four ; il était recommandé d'en prendre une pincée tous les jours, de vivre tranquillement, de ne pas danser et ne pas s'enivrer. Le traitement fut suivi par mon frère, qui guérit parfaitement au bout d'un mois.

La renommée emporta très loin le bruit fait par cette cure. Roller fut obligé de devenir fabricant de « poudre de pies », et il l'expédia jusqu'en Autriche. (Le pasteur Roller habitait Lausa, en Saxe.) Il n'acceptait ni argent ni cadeaux, et quand on lui en offrait, on était certain de le faire mettre en colère. Une dame de Dresde, dont il avait guéri le fils, lui envoya 20 thalers d'or, qu'il lui réexpédia ; elle lui fit tenir alors, sous le voile de l'anonyme, un tonneau d'excellent vin. Pour punir cette « ingrate », comme l'appelait Roller, il fit mettre le tonneau en perce sur son escalier, et tous ceux qui venaient chez lui étaient invités à boire une cruche. A ce compte-là, dit von Kugelgen, le tonneau fut bientôt vide et la dame fut ainsi « *punie* ». Nos modernes charlatans montreraient moins de désintéressement.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société de Secours mutuels et de Retraites, pour femmes et enfants de médecins.

L'Assemblée générale annuelle de la Société de Secours mutuels et de Retraites, pour femmes et enfants de médecins, a eu lieu le jeudi 14 avril, au siège social, 5, rue de Surène, sous la présidence de Mme Butte, présidente, assistée du Dr Darras, président de la Société centrale de l'Association générale des médecins de France.

Le Dr Abel Watelet, secrétaire général, rappelle que le but principal de la Société est de constituer, à 55 ou 60 ans, une retraite de 360 francs, pour tous ses membres participants qui cotisent pour la retraite, mais qu'il existe aussi une seconde catégorie de membres participants, non cotisant pour la pension, qui ont droit — sauf la retraite — aux mêmes avantages, c'est-à-dire, en cas de besoin, à l'aide matérielle de la Société. Il remercie les membres honoraires qui, par leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'œuvre, sans participer à ses avantages. Il répond enfin à plusieurs questions qui lui ont été posées : toute femme, veuve ou enfant de médecin, peut faire partie de la Société, à la condition d'être français ou naturalisé français, et d'être présenté par deux sociétaires. Les veuves de médecins, même remariées, sont admises ainsi que leurs enfants. Le nombre des membres, soit bienfaiteurs, soit honoraires, soit participants (les uns non cotisant, les autres cotisant pour la retraite), est depuis la création en progression croissante.

Les modifications statutaires, votées par la dernière Assemblée générale extraordinaire, ont été approuvées par l'arrêté ministériel du 18 octobre 1920.

Pour les adhésions, demandes de renseignements, s'adresser au Dr Abel Watelet, secrétaire général, 5, rue de Surène, Paris, 8e.

A. C. M. F.

Dans son assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1921, l'*Association confraternelle des Médecins français* a voté à l'unanimité sa fusion avec le *Devoir Médical de Bordeaux* (société similaire de secours au décès). L'A. C. M. F. a déjà versé plus de 60.000 fr. aux ayants droit de ses décédés, et l'importance des secours augmente avec le nombre des cotisants.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, Dr Grahaud, 7, rue Labie, Paris (17e).

Congrès de la Fédération des internes.

Le Congrès de la Fédération des internes et anciens internes des hôpitaux de France, tiendra sa session annuelle à Toulouse, du 28 juillet au 1er août 1921. Le programme détaillé sera tout prochainement publié. Depuis la guerre, aucune réunion n'ayant pu avoir

lieu, le Congrès de Toulouse aura donc une importance exceptionnelle. Toute demande de renseignements doit être adressée au Dr Tourneux, secrétaire général, 1, rue Bouquière, Toulouse.

Second Congrès d'Histoire de la Médecine.

(Paris, 1-5 juillet 1921).

Sous le haut patronage du Ministre de l'Instruction publique et sur l'initiative de la Société française d'Histoire de la Médecine, ce Congrès, présidé par les professeurs Jeanselme et Ménétrier, s'ouvrira le vendredi 1er juillet, à la Faculté de Médecine, à 9 heures, par l'inauguration du *Musée d'Histoire de la Médecine*.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

I. - Études historiques sur les Hôpitaux et l'Assistance publique en tous pays.
II. — Documents permettant de calculer la ration alimentaire de l'homme, dans l'antiquité et au moyen âge.
III. — Étude et identification des grandes épidémies historiques.
IV. — Le rôle des pharmaciens dans le développement de la biologie.
V. — Histoire des officines
VI. — Documents sur les épizooties.
VII. — L'alimentation des animaux dans l'antiquité et au moyen âge.

Vendredi 1er juillet, matin : séance d'ouverture, présidée par le Ministre; Après-midi : séance de communications.

Samedi 2 juillet, matin : séance de communications; après-midi : conférences-promenades à Saint-Louis, la Pharmacie des Hôpitaux, la Maternité, la Salpêtrière. Goûter à la Salpêtrière.

Dimanche 3 juillet, matin : séance de communications. A 12 h. 30 : excursion à Saint-Germain, visite du Musée, de la Pharmacie et de la Malmaison; soirée au théâtre du Gymnase.

Lundi 4 juillet, matin : séance de communications; après-midi, conférences-promenades à la Bibliothèque Nationale, le Louvre, le Musée Carnavalet.

Mardi 5 juillet, matin : séance de communications ; après-midi, séance plénière de clôture ; réception à l'Hôtel de Ville ; visite facultative du Vieux Paris médical.

L'Exposition rétrospective médicale reçoit dès à présent les objets : manuscrits, livres, gravures, peintures, figurines, statuettes, instruments de chirurgie, d'obstétrique, de médecine, ayant une valeur historique; médailles, jetons de collèges médicaux, bocaux de pharmacie, mortiers, etc. S'adresser au docteur Laignel-Lavastine, Secrétaire général, 12 *bis*, place de Laborde (8e). Téléph. Wagram 21-8.

Prière d'envoyer les adhésions et les titres des communications à M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria, ainsi que les cotisations de 40 francs pour les membres actifs et 100 francs pour les membres donateurs. La cotisation des parents des membres actifs ou membres adhérents est de 20 francs.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le « sang bleu », origine de cette expression (XXVI, 58, 253). — Depuis leur établissement en Espagne, après la conquête du pays, les Arabes et leurs descendants se sont toujours distingués des originaires par la coloration plus foncée de leur tégument cutané. De ce fait, ils ne peuvent apercevoir, par transparence, la couleur « bleue » du sang circulant dans leurs veines ; chose aisée, au contraire, pour les indigènes, dont la peau est à la fois plus fine et surtout plus blanche : d'où la différence fondamentale entre les deux catégories d'habitants ; les conquérants ou allogènes, formant la partie grossière ou inférieure de la population, au regard des autochtones, qui se considèrent, fièrement, comme supérieurs et plus raffinés, parce que seuls de *sang bleu*. De là aussi, et par extension, l'attribution toute naturelle de *Sang bleu* à la noblesse, non seulement *tras los montes*, mais encore dans tous les pays civilisés où elle est, en général, tenue pour l'élément aristocratique.

D[r] Marcel Natier.

— A la page 58 du numéro de votre si estimable journal, en date du 1[er] février 1919, je lis une demande du docteur A. Lucas, au sujet du sang bleu. Voici, ce me semble, une explication qui, si elle n'est point exacte, est du moins acceptable.

En Arabie, la généalogie des chevaux de race est tenue avec le plus grand soin, et quand une jument ou un étalon sont vraiment supérieurs, ils sont dit *azyls*, c'est-à-dire nobles : ne serait-ce pas par une altération facile, que le mot *azyl* fut transformé en azur ou bleu ? Les Espagnols disaient *sangre d'azul*, pour dire sang noble ; évidemment, c'était là une réminiscense de la dénomination arabe.

De sang *azul* à sang bleu il n'y a pas loin. Je donne cette explication pour ce qu'elle peut valoir.

D[r] Nicolas (*Bône*).

— M. le D[r] Harmand, dans le n° 8 de la *Chronique médicale* (1919), donne, de cette expression, une explication ingénieuse, mais qui ne me paraît pas indiscutable.

« Sang » doit, à mon avis, être pris dans le sens de race ou de famille. Quant à la couleur « bleue », on la retrouve sur les écus, comme étant l'émail le plus usité dans les blasons de la noblesse française. Les armes de la maison de France, par exemple, se blasonnaient : « trois fleurs de lys *sur champ d'azur* ».

Les blasons étant inscrits, après vérifications sérieuses, sur des répertoires ou des chartes de caractère officiel, constituaient pour les familles des titres héréditaires, authentiques, de vieille noblesse,

par opposition aux titres qui se créèrent après le rétablissement, par Napoléon, des titres de noblesse supprimés par la Révolution française.

En résumé, je crois que le « sang bleu » signifie race de noblesse authentique, ancienne, constatée par des armoiries officielles, disposées le plus habituellement sur champ d'azur, pour les grandes familles de puissance ; race pure et sans mélange, comme un ciel sans nuages, qui est *bleu d'azur*.

Dr L. (*La Rochelle*).

Pythagore et les haricots (XXVII, 244). — Le Dr Lebeaupin a raison. Pythagore a voulu dire : « Abstiens-toi des fèves », et non des haricots. Le haricot est plus récent et n'était pas connu des anciens. A ce sujet, lire les délicieuses pages que J.-H. Fabre a écrites, au sujet de la bruche des haricots, dans son livre *Mœurs des Insectes*, pages 232 et suivantes. On trouve là l'étymologie du mot *haricot*, que Jose-Maria de Heredia donnait à une de ses admiratrices.

Le haricot n'est pas vieux : Virgile lui-même ne connaissait que la fève (*faseolus* ou *phaseolus*).

Dr Bonifas (*Mauguio*, Hérault).

— Lisez donc, confrères, si vous ne les connaissez pas, dans les merveilleux *Souvenirs d'Entomologie*, les pages délicieuses que ce savant unique, l'homme adorable que fut J.-H. Fabre, a consacrées à l'histoire du haricot, dans son étude de la bruche des pois. La preuve qu'il donne, que le haricot n'était pas connu des anciens, ou plutôt les preuves — en citant les auteurs classiques, les meilleurs, qui à l'occasion donnent le menu des repas rustiques — est toute pleine d'esprit.

Il s'y trouve enchâssée une anecdote sur J. M. Hérédia, qui a trouvé l'étymologie du mot *haricot*, indiquant sa provenance mexicaine, dans *haiaco*, confirmant ainsi les déductions littéraires entomologiques de Fabre — aussi savoureuses que le reste.

Quant aux fèves, dont la ressemblance avec le testicule me paraît dans le genre de ces ressemblances qui dépassent même la licence poétique — l'origine des croyances qui s'y rattachent ne peut être qu'égyptienne. C'est bien la marque de fabrique des adorateurs d'Apis, mais très probablement avec des déformations de contrefaçon, que l'on voit si nettement dans l'histoire du Scarabée sacré, démêlée aussi par l'esprit pénétrant de Fabre : ce qui est plus ou moins certain, ce qui paraît probable, logique comme déduction — et ce qui, par contre, appartient à la légende, à la fabulation fantaisiste.

Dr Chadzynski (*Rambouillet*).

Un médecin romancier (XXIV, 27 ; XXVII, 251). — L'intéressant entrefilet paru à la « Correspondance médico-littéraire », dans le

numéro de la *Chronique médicale* du 1er août 1920, se termine par cet alinéa, consacré à l'*accoucheur persécuté*, du Dr Pierre Boyer :

Si Chereau avait pu faire paraître une nouvelle édition de son *Parnasse médical*, nul doute que le poème nous eût été conservé. Y avons-nous beaucoup perdu ? Il serait malaisé d'en décider, puisque le manuscrit ne nous en est pas parvenu.

Voulez-vous permettre à un paramédical (O. A. S. S. en temps de guerre et, j'ose le dire, ami des médecins en temps de paix), d'indiquer que l'*accoucheur persécuté* n'est pas perdu, car il a été publié dans la *Gazette des Hôpitaux civils et militaires*, du 9 mars 1893.

Je tiens du brave docteur Boyer lui-même — un dilettante et un excellent homme — un exemplaire de ce poème tragi-comique en quatre chants, qu'il fit paraître sous le pseudonyme de *Petrus Beyor*. Pendant 1.600 vers, s'y esclaffe le malin démon de la fantaisie la plus désopilante.

Voulez-vous assister à une scène de ménage chez un médecin ? Lisez ces menaces du Dr Stramonis, au moment d'abandonner le logis :

Quand je serai parti, vous connaîtrez mon prix,
Je m'en vais m'embarquer sur un transatlantique ;
J'aime mieux naufrager que tourner en bourrique
Sous votre cotillon ! » Il dit, et furibond,
S'apprête à sortir d'un bond.
Le mot *transatlantique* est d'un effet terrible
Sur toute la famille ; elle voit, chose horrible,
Ce père, cet époux,
Faire naufrage et tomber sous les coups
Des peuplades sauvages,
Pour être dévoré par des anthropophages.
La mère et les enfants alors fondent en pleurs,
Et poussent des sanglots à fendre tous les cœurs,
En se représentant leur père en côtelettes,
Dépecé tout saignant, sans couteau ni fourchette.
« Papa, petit papa, papa !! ne t'en va pas !!! »
Criaient-ils, l'enlaçant de leurs blancs petits bras.
« On ne fait pas cela, dit en pleurant la mère,
« Abandonner les siens, ce n'est pas d'un bon père »
— « Madame ! Coupez court à vos gémissements,
« Je vous expédierai tous mes appointements. »
C'était une leçon pour Madame un peu dure,
Un camouflet craché tout droit dans la figure.
Elle baissa la tête, elle se repentit.
A l'instant Stramonis sentit
En lui se faire une détente ;
Il prétendit, d'une voix mollissante,
Qu'assurément, c'était la faute des clients
S'il avait des mots mortifiants ;
Et l'on signa la trêve paternelle
Sur le dos de la clientèle.

L'Accoucheur persécuté a été reproduit dans la *Bouteille du Naufragé*, recueil de poésies (in-16, Le Puy, 1914), offert à ses amis par le Dr Boyer, quelques semaines avant la déclaration de guerre.

Ulysse Rouchon (*Le Puy-en-Velay*, Haute-Loire).

Encore les gaz asphyxiants (XXVII, 281). — Lettre du général Santerre au ministre de la guerre, 22 août 1793 :

Je n'approuve pas non plus la levée en masse... Il vaudrait mieux distribuer cette levée dans les places et les ports. Des mines !... des mines !... à force !... *des fumées soporifiques*... et puis tomber dessus.

Lettre du général Rossignol au Comité, du 11 novembre 1793 :

Il y a encore des hommes humains et en révolution, c'est un défaut. Il serait à désirer pour le bien, en mesure générale, que l'on envoyât près cette armée le citoyen Fourcroy, membre de la Montagne, pour nous aider de ses lumières, et enfin parvenir à la destruction des brigands, c'est le sentiment d'un de nos collègues qui connaît son talent en chimie.

Et l'auteur de *Guerres des Vendéens et des chouans*, qui cite ces documents, ajoute :

Je me rappelle qu'un adepte, se prétendant physicien alchimiste, présenta aux députés qui se trouvaient à Angers, une boule de cuir, remplie d'une composition dont la vapeur, dégagée par le feu, devait *asphyxier* tout être vivant. On en fit l'essai dans une prairie où se trouvaient quelques moutons que la curiosité attira vers le lieu de l'expérience, personne n'en fut incommodé.

Dr G. Rivier.
(*La Croix de cavalaire*, Var).

Superstitions londoniennes (XXVII, 117, 220). — Au paragraphe intitulé *Superstitions londoniennes*, il est question d'un talisman de marins, emprunté à la *coiffe*, ou membranes de l'œuf qui accidentellement encapuchonnent la tête d'un nouveau-né. — Les lecteurs de la *Chronique* se rappellent-ils cette première page de *David Copperfield*, où il fait mention de la *coiffe* du petit David ? Cette dernière fut mise en vente, par la voie des journaux, au très modique prix de quinze guinées. Or, « je ne sais, avoue l'auteur, si c'est que les *marins* étaient alors à court d'argent, ou s'ils n'avaient pas la foi et préféraient se confier à des ceintures de liège, mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'on ne reçut qu'une seule proposition. Elle vint d'un courtier de commerce, qui offrait 50 francs en argent et le reste de la somme en vin de Xérès. Il ne voulait point payer davantage *l'assurance de ne jamais se noyer*. »

E. Dunal (*Montpellier*).

Chronique Bibliographique

Le groupe de Médan : Emile Zola, Guy de Maupassant, J.-K. Huysmans, Henry Céard, Léon Hennique, Paul Alexis, par Léon Deffoux et Emile Zavie. Payot et Cie, 1920.

Les auteurs ont donné, des six qui composèrent le *Groupe de Médan*, une très heureuse définition : ils « apparaissent aujourd'hui comme de libres esprits qui n'avaient de commun entre eux que la sincérité, le culte des lettes et l'amour de leur art. »

Ab Jove principium ! Commençons par Zola.

« Chaque fois que je veux faire de la science ou de l'histoire, je commets des énormités. » C'est le cri du cœur, celui-là même que nous ouïmes de la propre bouche du créateur du naturalisme, lorsque nous eûmes l'honneur de l'interviewer : « Eh bien oui ! je suis un poète et ne suis qu'un poète ; c'est par là seulement que je vaux. » Un romantique, un lyrique, un poète épique, si l'on veut ; mais combien nous sommes loin d'un savant ! Et d'abord, il n'est pas assez sceptique pour être savant ou, si l'on préfère, assez savant pour être sceptique ; et comme l'a dit notre distingué confrère Henri Martineau (1), son souci de paraître savant nuit plus qu'il n'ajoute à son exactitude. « Esprit rebelle aux pensées abstraites et aux recherches scientifiques », ainsi le caractérisent MM. Deffoux et Zavie ; et là, nous sommes tout à fait d'accord.

De Zola, passons à Maupassant. Ici une révélation : on retrouve, paraît-il, dans l'ascendance du créateur de *Boule-de-suif*, « d'honorables apothicaires d'esprit et de goût casaniers ». Heureusement il n'en est rien resté à l'écrivain d'*Une Vie*. Maupassant est un des plus saisissants témoignages, que la production cérébrale va de pair avec la puissance sexuelle ; jusqu'au jour de la rançon, combien de fois, en effet, cette anormalité est-elle le prodrome, le signe avant-coureur de la P. G. !

1850-1893, porte la pierre tombale. Mort à 43 ans. *Et nunc erudimini* !

En manière d'épigraphes au chapitre consacré à J.-K. Huysmans, nous lisons : « Ces retours à la croyance, ces appréhensions de la foi le tourmentaient, surtout depuis que des altérations se produisaient dans sa santé ; ils coïncidaient avec des désordres nerveux nouvellement venus (2). » Et cette autre : « Les mystiques sont des anémo-nerveux (3)... On ne saurait comprendre Huysmans sans se rappeler qu'il fut un dyspeptique ; mais ceci ne peut que s'indiquer dans une analyse rapide. De même pour Henry Céard, contentons-nous de rappeler qu'il fut des nôtres, et qu'il est resté des nôtres, bien qu'évadé de notre géhenne. Que voilà bien un cerveau sain,

(1) *Le roman scientifique d'E. Zola*, 1907.
(2) *A rebours.*
(3) *En route.*

un esprit lucide, un scientifique! On nous dit qu'il prépare, en collaboration avec M. René Dumesnil, un *Essai clinique et littéraire sur Guy de Maupassant*; nul doute que nous y gagnerons une œuvre « composée », définitive : la littérature, plutôt l'art mis au service de la science, quelle heureuse fortune pour le modèle ; mais il ne sera plus là pour se voir équitablement jugé.

Watteau, par Camille Mauclair. *La Renaissance du Livre*, Paris.

Il nous suffirait de reproduire la *Préface* de ce volume pour en donner l'essentiel. Retenons-en seulement quelques phrases, car c'est tout un programme, et c'est, l'auteur s'en doute-t-il, celui-là même que nous avons formulé il y a bien des années.

« J'ai souvent été surpris, écrit M. Camille Mauclair, de remarquer qu'en étudiant les artistes, on tenait peu de compte de leur physiologie. La critique biographique mentionnait leurs maladies ou leur genre d'humeur, il ne semblait pas que la critique d'art établît une corrélation entre les données et le style ou l'expression des œuvres elles-mêmes. » C'est exactement le plan que nous avons suivi, dans les études de physiologie littéraire, semées çà et là, et que nous nous proposons de reprendre quelque jour en volume. Nous n'avons fait en cela, d'ailleurs, que suivre le conseil du maître que nous révérons entre tous, du grand critique naturaliste Sainte Beuve.

Nous sommes particulièrement flatté que M. Camille Mauclair, dont nous prisons fort le talent, entre à son tour dans cette voie. Mais ne juge-t-il pas que la collaboration d'un homme de science pourrait lui être de quelque utilité? Sans doute, pour le sujet dont il a fait choix, celui-ci n'est pas indispensable : le *cas* de Watteau est translucide, même pour des profanes ; mais il est néanmoins typique pour la thèse, et à cet égard, le travail de M. C. Mauclair est pour nous d'un tout particulier intérêt. C'est une attachante contribution à la psychologie du tuberculeux.

Curiosités de Carnavalet, d'après des documents inédits, par Alcanter de Brahm. Librairie française, 15, quai de Conti, 1920.

Ce « spicilège », comme le dénomme son auteur, est composé de pièces d'un inégal intérêt, du moins à notre point de vue, un peu spécial d'ailleurs nous le reconnaissons. Sans nous arrêter à discuter l'authenticité d'une anecdote, plus ou moins suspecte, relative à Cabanis, relevons en passant, non point parce qu'elle nous était inconnue, mais parce qu'elle mérite d'être plus connue, la curieuse lettre de Beaumarchais (1), où il traçait le plan de son Œuvre des nourrices, et où se trouve cette phrase, que nos modernes repopulateurs devraient bien méditer : « *On ne fera pas plus d'enfants, il s'en élèvera davantage.* Voilà le mot, il est bien important. » Il est tout de même piquant de constater que les Pouponnières, la maison de Villepinte, le service des *mères nourrices* de l'Assis-

(1) Cf. *Journal de Paris*, 15 août 1784.

tance publique, etc., peuvent revendiquer, comme leur incontestable précurseur, M. de Beaumarchais !

Le document sur Marat est-il aussi inédit que le croit l'auteur du volume analysé ? Il nous souvient de l'avoir lu quelque part : n'aurait-il pas été publié dans l'*Intermédiaire* ? C'est à vérifier ; en tout cas, il est curieux de faire observer que le métèque Marat reniait la nationalité française et se cachait d'exercer la médecine, afin de ne pas payer l'impôt de capitation, c'est-à-dire la contribution personnelle et mobilière...

Saviez-vous qu'il y eut à la Bastille une sage-femme ? Et pourriez-vous nous dire à quelle occasion cette charge fut créée ? Donnez votre langue aux chiens, et la parole à M. Alcanter de Brahm.

Vous vous rappelez, pour peu que vous vous soyez intéressé aux péripéties de l'*Affaire du Collier*, qu'il y eut une demoiselle d'Oliva, impliquée dans le fameux procès ; c'est ladite demoiselle qu'on avait voulu faire passer pour la reine, afin de duper le trop ardent et naïf cardinal de Rohan. D'Oliva fut enfermée à la Bastille, où elle fut prise des douleurs de l'enfantement au mois de mai 1786, et c'est à ce propos qu'on « décida de doter la Bastille d'une sage-femme agréée. Mme Chopin, sage-femme du voisinage, ayant procédé à l'accouchement et présenté sa quittance, se montant au prix fabuleux de 240 livres d'honoraires, plus 18 livres pour le baptême, fut pourvue à titre définitif de cette sinécure, moyennant le traitement annuel, plus raisonnable, de 150 livres, payables à raison de 37 livres 10 sols par quartier. »

A signaler encore le projet, heureusement non suivi d'effet, d'édification de l'Hôtel-Dieu sur les terrains de l'île de Louviers, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le boulevard Morland. Cette idée bizarre, qui émanait de l'entourage de Napoléon III, fut combattue par Haussmann, et c'est au célèbre administrateur qu'on doit la reconstruction de notre grand hôpital parisien sur l'emplacement même où, douze siècles auparavant, « Saint-Landry recueillait et soignait les pitoyables affamés du chapitre de Notre-Dame ».

Un dernier détail, cueilli au fil des pages de ce très curieux volume : Théodore de Banville venait d'être soigné dans la maison d'hydrothérapie du Dr Fleury, à Bellevue ; il écrit à un directeur de revue, pour lui rappeler qu'il a besoin de cent francs, chiffre auquel a été évalué son poème, pour payer le praticien qui réclame instamment des honoraires. Menues broutilles, évidemment, mais combien l'histoire s'éclaire, grâce à ces « petits papiers » qui nous livrent tant de pensées intimes, tant de faits ignorés ou dédaignés par les historiens officiels. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LEREDDE (E.). — *Domaine, traitement, prophylaxie de la syphilis.* A. Maloine et fils, Paris, 1921, 32 fr.

DURAND-FARDEL (Dr Ray.). — *L'utilisation des stations hydro-minérales et maritimes par le service de santé militaire pendant et après la guerre.* Cannes, F. Robaudy, 1920.

LEBLOND (Dr Victor). — *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais,* comprenant 529 chartes, la plupart originales, conservées aux archives hospitalières de cette ville, Paris, Champion, 1919.

ROUBINOVITCH (Dr J.). — *L'oculo-compresseur manométrique* (présentation à la *Société de Biologie,* 26 juin 1920).

GILIS (Dr Louis). — *L'anatomie dans l'art* ; réflexions inspirées par la Renaissance vénitienne. Montpellier, Coulet et fils, 1920.

DOR (Dr Louis). — *La répartition des blessés de guerre ; ce qu'elle a été, ce qu'elle aurait dû être.* A. Maloine et fils, Lyon et Paris, 1920.

DUMUR (Louis). — *Le Boucher de Verdun,* Paris, Albin Michel, 1921, 7 fr. 50.

Annuaire de la Société française de publicité médicale, pharmaceutique et para-médicale. Paris, 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 1920.

SAINTYVES (P.). — *Les origines de la médecine : empirisme ou magie ?* Paris, Librairie critique Emile Nourry, 1920.

WITKOWSKI (Dr G. J.). — *Comment moururent les rois de France.* Nouvelle édition augmentée et illustrée. Paris-VIe, *Bibliothèque des Curieux,* 4, rue de Furstemberg, 1920.

SERGENT (Emile), RIBADEAU-DUMAS (L.), BABONNEIX (L.). — *Traité de Pathologie médicale et de thérapeutique appliquée,* t. XII : *Foie et Pancréas,* par J. CASTAIGNE, M. BRULÉ, Noël FIESSINGER, G. FAROY, H. GARBAN. Paris, A. Maloine et fils, 1920.

Les Amis des soldats aveugles : Annuaires généraux de l'Œuvre pour les années 1915, 1916, 1917 et 1918. Imprimerie Berger-Levrault, Paris-Nancy.

VAN BEVER (Ad.). — *La France pittoresque et artistique*; *l'Alsace, suivie d'un guide.* Louis-Michaud, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

GARRIGUES (Albert). — *Les plantes en médecine : Le seigle et l'ergot.* Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

DELOCHE (Maximin). — *Autour de la plume du cardinal Richelieu.* Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, Paris.

P. VAN DUYSE. — *Charles-Quint pathologique ; Michel Brisseau « le Tournaisien » et le siège de la cataracte* ; extrait des *Archives d'ophtalmologie,* juillet 1920.

Dr E. Blum. — Inutilité du pain blanc et de l'alimentation trop carnée : que devons-nous manger ? Extrait du *Bulletin de la Société médicale des Praticiens*, juillet 1920.

Albert Lantoine. — *Paul Verlaine et quelques-uns*. Paris, Direction du Livre mensuel, 48, rue des Ecoles, 1920.

Dr L. Mathé. — *Le Saturnisme dans l'imprimerie et la loi du 25 octobre 1919*. Paris, Société moderne d'impressions, 35, rue Mazarine, 1920.

Henri Fauvel. — *Paul Deschanel*, poème, octobre 1920.

Jean Mélia. — *L'étrange existence de l'abbé de Choisy, de l'Académie française*. Paris, Emile-Paul frères, 1921.

Léon Deffoux et Emile Zavie. — *Le groupe de Médan* Paris, Payot, 9 fr.

Henri Beraldi. — Le Passé du Pyrénéisme : *Les Pyrénées avant Ramond de Carbonnières*, t. I : Le Cardinal de Rohan, Cagliostro ; t. II : Procès du Collier ; La débâcle de Cagliostro. Paris, 1911, 1919, 1920.

Lesieur (Maurice). — *Les chéloïdes et la cicatrisation chéloïdienne* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Rubinstein (Marc). — *Traité pratique de sérologie et de sérodiagnostic*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Dresch (Dr). — *Talc et Kaolin*. Imp. Mazel, Largentière.

Bérillon (Dr). — *Les caractères nationaux ; leurs facteurs biologiques et psychologiques*. Amédée Legrand, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Fiessinger (Noël). — *Les diagnostics biologiques en clientèle*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Trézel (Germain). — *Fleurs du Maquis*, Poésies. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Henri d'Almeras. — *La femme amoureuse dans la vie et dans la littérature ;* étude psycho-physiologique, t. II : Le cœur et les sens. Paris, Albin Michel, 6 fr. 75.

Keith Lucas. — *La conduction de l'influx nerveux ;* traduit de l'anglais par Georges Matisse. Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1920.

Brahm (Alcanter de). — *Curiosités de Carnavalet*, 10 fr. Librairie Française, 15, Quai Conti, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Phosphatine Falières

FAMILLE DE M. P. L. DE PARIS
7 ENFANTS DE 18 MOIS A 8 ANS
TOUS ÉLEVÉS A LA PHOSPHATINE FALIÈRES

Associée au lait frais, plaît aux petits comme aux grands ;
elle donne à tous la force et la santé.



28e ANNEE N° 7 1er Juillet 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Psycho-physiologie littéraire

La timidité et le trac

Par M. le Dr Paul Voivenel.

(Conférence inédite, faite à *Minerva* (1) le samedi 5 février 1921.)

Mesdames,
Mesdemoiselles,

Vous savez combien Molière a reproché aux médecins leur latin prétentieux. Vous avez cru longtemps que c'était de la calomnie. On est venu vous dire, hélas ! que ce n'était que de la médisance. Suivant sans remords cette voie d'humilité, je vous avouerai, le cœur gros, que les médecins n'ont guère changé depuis Molière. Ils ne sont aujourd'hui jamais à court de mots merveilleux et mystérieux, quand il s'agit d'expliquer les choses les plus simples. Un sérum se coagule-t-il, se précipite-t-il, c'est sous l'action d'une *coaguline*, d'une *précipitine* ; une muqueuse est-elle détruite, c'est par des *cytolysines* ; un malade ne peut-il supporter le lait ou les œufs ou toute autre substance qui, théoriquement, ne peut lui faire du mal, il est la victime de l'*anaphylaxie* ; et au lieu de dire que c'est le résultat de son tempérament, on appelle ce dernier d'un mot — combien poétique ! — qui semble d'abord être une insolence : *l'idiosyncrasie*. Cela, d'ailleurs, rend quelquefois service. Pensez-vous que bien des nietzschéennes — ou des nietzschéens, je ne tiens pas au sexe — auraient, avant la guerre, chanté si fort les louanges de l'écrivain allemand, s'ils l'avaient compris... ou lu ?

Un de vos directeurs, que vous aimez le mieux, s'est méfié du jargon médical. Avec une indulgente prudence, il m'a dit : « Docteur, vous aurez à *Minerva*, un auditoire qui... un auditoire que... (suivent des louanges, dont je lui laisse la responsabilité), un auditoire enfin qui aime les idées claires, clairement exprimées. »

Eh bien ! me voilà joli, me dis-je ; si je ne puis pas employer quelques-uns de ces termes impressionnants, à l'aide desquels bien des savants, créant des mots obscurs, ont l'air d'avoir des idées nouvelles, un de ces termes dont le mystère pourrait, à la rigueur, faire croire à ma profondeur, je perds les meilleures de mes armes.

Prudemment, comme nous faisions au front, je suis venu reconnaître le secteur. Ma première impression fut une impression de terreur sacrée et je me demandais comment mon éminent maître, le

(1) Université féminine de la Ligue de l'Enseignement.

Dr Bézy, pouvait vous causer avec cette spirituelle sérénité qui vous a tant plu. J'eus, tandis qu'il causait, le temps de mieux étudier le terrain de la future attaque, et si je trouvai quelques coins un peu inquiétants, comme une forêt dans un paysage, j'en découvris de pas effrayants du tout et, somme toute, je me retirai relativement rassuré.

Ce fut une tout autre affaire, quand Mme Jeanne Marwig vous conduisit dans son merveilleux jardin d'Isabélou. Elle avait un de ces tracs tels — qui ne lui donna d'ailleurs qu'un charme de plus — que je fus à nouveau inquiet sur l'indulgence d'un sexe qu'elle connaît si bien et que je ne connais pas du tout.

Depuis, peureusement, je suis resté dans ma cagna, me confiant à ma bonne ou mauvaise fortune, pour le jour où il me faudrait sortir des tranchées.

* * *

La *timidité*, que votre dictionnaire définit « manque de hardiesse, d'assurance », est un mélange de peur et de honte. Elle diffère de la *peur* et de l'*inquiétude*, parce qu'elle est limitée à la crainte de notre semblable. Nous avons peur de tout, nous sommes inquiets de tout, des hommes, des éléments et des choses ; mais nous ne sommes *intimidés*, dans le sens le plus pur du terme, que devant des hommes ou des femmes.

Une forme encore plus restreinte, parce qu'elle correspond à la crainte surtout de l'autre sexe, est la *pudeur*.

Timidité et pudeur font partie — les exceptions confirment la règle — des qualités féminines essentielles.

Je ne voudrais pas m'attirer ici les inimitiés des féministes de l'auditoire — je les ménage... tant que ma conférence n'est pas finie —, ni, dans le *Travail*, mériter une fine rosserie de Marthe de Najac, qui dit leur fait à ces médecins qui prennent à leur compte le mot de Michelet : « l'éternelle blessée ». Comme ils ont tort ! Mais je puis dire *a priori* que la femme est, théoriquement, plus timide que l'homme.

Le sexe faible — je vous demande bien pardon, l'adjectif n'est pas de moi — est, biologiquement parlant, l'égal du sexe fort. Les deux sexes se valent pour la conservation de la race. Plus aimables que la Genèse, qui fit naître Eve du flanc d'Adam, plus galants que Darwin et Spencer, qui ont dit que la femme est un homme dont l'évolution a été arrêtée, les savants d'aujourd'hui — et ceci m'excusera de m'adresser à eux — ont démontré que les deux éléments masculin et féminin possédaient des qualités différentes, mais égales comme valeur. Et voici les choses aimables qu'ils vous disent, en termes que j'essaierai de rendre aussi clairs que possible.

L'élément féminin aspire à l'intégration, l'élément masculin à la désintégration. Contrairement à ce que dit le vilain opéra : « Bien fol est qui s'y fie », le caractère de l'élément féminin est la *concentration*, l'*unification*, la *cohésion* ; le caractère de l'élément masculin

est, fi ! un rôle de division et de dispersion. Dans la plus grande partie des races, le sexe dit fort a été musculairement développé par les combats — en dehors de son déterminisme interne — tandis que le sexe dit faible a vu son activité extérieure arrêtée par les nécessités du sacrifice maternel.

Ce qu'on a appelé le « tempérament d'épargne » de la femme, a sa signature dans la rondeur des formes, la plus grande abondance de tissus de remplissage, l'activité moindre des échanges respiratoires, qui entraîne une faim moindre, le développement du bassin, des hanches et de la poitrine. « Ce développement, dit FOUILLÉE, en donnant le dernier trait à la beauté de la femme, lui ôte en même temps l'agilité. Les anciens poètes ont fait d'Atalante, de Camille, des femmes légères à la course ; on leur a répondu que la rapidité de la femme, sinon de la jeune fille, est chose impossible : la femme porte proportionnellement, diraient les physiciens, plus de « poids mort ». Mais ce prétendu poids « mort », c'est ce qui alimentera la vie des générations » (1).

Les exploits de Mlles LENGLEN, Suzanne WURTZ, BRULÉ, PORTE, etc., et des champions de *Fémina-sport*, d'*Académia* et autres sociétés féminines sportives, n'infirment rien de ce que je viens de dire.

La maternité développe la patience, la constance, chez la femme. Elle en fait aussi, pour des séries de raisons sur lesquelles je n'ai pas à insister, un être à la sensibilité vive et délicate, en qui le peuple artiste incarne les types de suprême douleur. Elle lui donne un clavier émotionnel plus sensible et plus étendu.

Cette émotivité frémissante engendrera facilement la timidité, dont la base organique — nous le verrons plus loin — est précisément la délicatesse de la sensibilité.

Plus timide que l'homme, la femme n'est pas moins courageuse. Elle a si souvent atteint les sommets de l'héroïsme, qu'il est inutile d'insister pour vous redire ce que j'ai dit au début : que la timidité est autre chose que la peur.

Mais, pour toujours ménager les susceptibilités des féministes qui m'écoutent — m'adressant ici spécialement à elles — je leur dirai que, de même qu'il y a, chez la femme, des *Princesses de Science*, que COLETTE YVER avait d'abord peu aimablement nommées des *cervelines*, à l'âme masculine, de même il y a dans les races biologiques des exemples qui prouvent qu'il ne faut généraliser aucune théorie et ne pas affirmer que le sexe féminin est toujours le sexe faible. « Dans le monde des insectes, écrit RÉMY DE GOURMONT (2), le mâle est le sexe élégant et frêle, le sexe doux et sobre, sans autre industrie que de plaire et d'aimer. C'est à la femelle que reviennent les rudes travaux du puisatier et du maçon, les dangers de la chasse et de la guerre » ; et, quand elles s'y mettent, ces

(1) ALFR. FOUILLÉE, *Tempérament et caractère*.
(2) RÉMY DE GOURMONT, *la Physique de l'amour*.

dames, dont beaucoup sont divinement jolies, parées de couleurs dont n'approchent pas vos costumes de plage, elles battent tous les records de férocité. « Chez beaucoup d'hémynoptères, la femelle porte seule l'épée : telle la *guêpe dorée*, sur fond bleu ou rouge, qui peut faire saillir de son abdomen un long aiguillon ; telle la femelle du philanthe, qui est carnivore, cependant que le mâle, énorme et puéril, se nourrit du pollen des fleurs. Sans dédaigner ce dessert naturel, la philanthe, pourvue d'un dard puissant, poignarde l'abeille chargée de nectar et lui pompe le jabot. On voit la féroce petite bête pétrir, durant près d'une demi-heure, l'abeille morte, la pressurer comme un citron, y boire comme à une gourde. Mœurs charmantes, candeurs de ces topazes ailées qui bruissent autour des fleurs ! »

Et cette horreur se passe dans le jardin d'Isabélou, Madame Marwig !

Dans ce monde, ces dames terribles sont fines et jolies, comme une Marguerite de Bourgogne, une Rachel Galtié, une madame Lafarge, ou une Alice Crespy. Côté sexe fort, c'est moins trompeur. C'est ainsi que cet énorme insecte qu'on appelle le cerf-volant, avec son air méchant de vieux pirate que lui donnent ses deux énormes mandibules, n'a même pas la force de s'en servir. Son harnachement plaît cependant à sa dame, un peu comme les costumes et les grand gestes des ténors. Je n'infligerai pas aux féministes le supplice d'insister sur les exploits du sexe faible, quand il s'amuse à être le sexe fort. Pauvres de nous ! Plus terribles qu'une Christine de Suède, les dames insectes croquent parfois tout tranquillement leurs maris. Et je n'exagère pas. Vous trouverez des exemples terribles dans les *Souvenirs entomologiques* de Fabre.

Et les placides savants qui ne s'étonnent de rien, de dire à ce sujet : « Les plantes, d'après de récentes études, naîtraient jumelles : pour vivre, il faut que l'une des deux mange l'autre. »

Il n'y a pas que chez les plantes et chez les insectes que cela arrive !

Rémy de Gourmont, dont l'amitié sera un de mes orgueils, le philosophe exquis dont les *Lettres à l'amazone* demeureront un des plus jolis exemples de compréhension et d'adoration féminines, s'est complu à dire : « Le féminisme règne dans la nature, surtout dans les espèces inférieures et parmi les insectes. Ce n'est guère que dans la série des mammifères et dans certains groupes d'oiseaux que le mâle est égal ou supérieur à la femelle. *On dirait qu'il a conquis lentement une place que la nature ne lui destinait pas.* »

Pour rentrer dans cette portion de la réalité biologique dont je viens, immédiatement, de vous parler, certains ménages humains sont comme ces ménages d'insectes. L'être théoriquement fort, malgré son air robuste, ses grosses moustaches et sa voix grave, se laisse grignoter d'autant plus facilement, que l'être, dit faible,

reconnaissable à ses brillantes couleurs — je ne dis pas ses fards — et la nudité relative de ses jambes, pratique l'anesthésie au sourire.

Ce ne sont là, dans la race humaine, que des exceptions. La femme y est, généralement, plus timide que l'homme.

*
* *

La timidité étant un mélange de peur et de honte devant son semblable, la timidité féminine essentielle est la pudeur.

Dès le premier tête-à-tête avec Eve, Adam fut tout à fait talon rouge. Tout ému du bon tour que Dieu lui avait joué pendant sont sommeil, au lieu de s'étonner et de se frotter stupidement les yeux, il eut un bon sourire, bien nature, et dit joliment : « Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair ». Eve rougit du compliment et se couvrit de ses cheveux. La pomme du serpent, quelques jours après, lui vaudra d'être chassée du Paradis, et de voir cette ravissante pudeur devenir de la honte.

Cette timidité restreinte, éprouvée devant les personnes de l'autre sexe, apparaît, on le comprend, à l'époque où les divergences des personnalités s'accentuent soudainement. L'étude de la période inquiète et radieuse de la puberté, où la sève des désirs méconnus fait craquer l'écorce, a tenté les écrivains, les philosophes, les pédagogues et les savants. *René*, *Fantasio*, *Chérubin*, d'un côté, *Chérie* des Goncourt, *Rose des Bois* du *Cœur Virginal*, l'héroïne du *Visage émerveillé* de la comtesse de Noailles de l'autre, sont des personnages charmants, dont les hardiesses ou les timidités nous enchantent. Je ne vous cite pas l'imposante série des travaux pédagogiques, philosophiques et scientifiques, pour ne pas m'attirer un sévère froncement de sourcils de M. Gillard (1). Dès cette époque, le caractère du petit garçon et de la petite fille divergent nettement. C'est l'heure où s'épanouit la pudeur chez la jeune fille.

Vous avez observé, en effet, la délicieuse impudeur des tout petits enfants. « Chacun connaît, écrit Havelock Ellis, les « inconvenances », en paroles et en actes, des enfants et la manière naïvement charmante avec laquelle ils méprisent les conventions que leurs aînés veulent leur imposer ; ou comment, dans leur désir de bien faire, ils exécutent les ordres de travers : tel enfant s'imagine que, pour se couvrir avec pudeur, il suffit de mettre quelque morceau d'étoffe autour du cou. Dans l'état actuel de civilisation, la convention de la pudeur en précède de longtemps le développement réel ».

Bell a trouvé que, jusqu'à l'âge de 9 ans, les petites filles sont bien plus agressives que les petits garçons, et qu'à ce moment elles commencent à se montrer pudiques.

L'arrivée de la puberté est marquée par des modifications impor-

(1) Président de la Ligue de l'Enseignement, à Toulouse.

tantes du caractère. Le garçon devient turbulent, capricieux, volontaire. Son imagination lui fait construire des châteaux en Espagne, il rêve d'aventures et la gloire de la vie militaire le séduit. La jeune fille se fait plus réservée et pudibonde. « Ses manières deviennent plus gracieuses ; il surgit en son âme des troubles improvisés, des changements d'humeur, des propensions à la mélancolie et à la solitude ; elle a de fréquents soupirs et des larmes non motivées — de ces larmes qui soulagent si bien le cœur gros des petites filles et des femmes — et elle sent naître en elle des désirs qu'elle ne comprend pas. Les soins de la toilette et le désir de plaire, déjà naturels en elle, acquièrent une force toute nouvelle et prépondérante sur les autres instincts ; le sentiment religieux prend en elle une intensité qu'il n'avait pas avant. Assez souvent même à cette époque, surgissent les premières tendances à la vie cloîtrée (1). »

Il y a, en effet, à la puberté, une crise de religiosité, comme chaque fois que l'âme féminine souffre de désirs trop vite accrus, méconnus, refoulés ou déçus, si bien qu'un auteur a pu dire irrévérencieusement, mais finement : « La religion est l'infirmerie de l'amour. » Certaines d'entre vous connaissent des livres célèbres, comme *la Cité des Lampes* de Claude Silve. Je voudrais m'arrêter dans cet attirant chemin creux de la psychologie des nerfs de la femme, mais il faut sagement que je chemine sur la grand'route, si je veux arriver au bout de ma causerie.

Cette pudeur, qui se développe avec la timidité à l'adolescence, est un sentiment féminin si naturel, qu'il existe chez les peuples les plus primitifs. La civilisation ne l'accroît pas. Rien ne varie comme ses manifestations : ici c'est le pied que l'on cache, ailleurs la figure, alors qu'on découvre le reste ; mais quelle que soit la variété de ses rites, ils n'en sont pas moins impérativement observés par les races opposées. On peut vivre nu et avoir le sentiment délicat de la pudeur. Platon dit que quiconque se moque de la nudité des femmes au gymnase « cueille seulement un fruit vert de l'arbre de la sagesse » (*République*, livre V). « Il est rare que le nègre soit sciemment indécent ou lubrique ; les danses indigènes ne constituent qu'une exception apparente, car, indécentes à nos yeux, elles sont en réalité graves et sérieuses, étant des cérémonies religieuses... » « La pudeur est bien plus stricte et plus invincible chez les sauvages que chez les demi-civilisés ». (Havelock Ellis.)

Elle est si naturelle chez la femme, cette exquise timidité spéciale, qu'elle est, pour nous, les hommes, d'un charme très attirant. Nous sommes très heureux, quand une femme intelligente rougit devant un compliment mérité. On a dit que la rougeur est l'expression d'une tendance à la fuite, qui fait naître automatiquement chez le spectateur la tendance correspondante à la poursuite. Cela nous plaît que la femme ait peur... ou l'air d'avoir peur de nous. De là vient l'usage du rouge sur la figure. Darwin avait déjà

(1) Marro, *la Puberté*.

remarqué que, sur les marchés turcs, les filles qui rougissaient le mieux trouvaient plus facilement acquéreur. C'est que, comme l'a si joliment deviné ce connaisseur de Restif de la Bretonne, — « la timidité est une conscience prématurée de la sexualité ». Tous les psychologues de l'amour, Stendhal, Senancour, P. Bourget, en particulier, savent que « la femme timide est en réalité une amoureuse plus ardente que la femme hardie ». Je n'ai pas le temps ni l'autorisation d'insister.

Je puis cependant vous dire que l'attrait de la pudeur est tel, que c'est de ce sentiment que dérivent — vous en douteriez-vous ? — la *taquinerie* et la *coquetterie*.

La femme se défend des audaces de l'homme ; elle est instinctivement poussée à lui résister... et aussi instinctivement poussée à l'attendre. S'il est trop entreprenant, elle se fâche... ou croit se fâcher ; s'il ne l'est pas du tout, elle se vexe. De là ce va-et-vient, cet appel et cette fuite alternants, qui composent la taquinerie et la coquetterie. Ces sentiments dérivés de la pudeur existent, comme elle, non seulement dans toutes les races humaines, mais dans la plupart des races animales. On les a fort bien observés chez les animaux supérieurs (1). « L'écureuil mâle ronronne et siffle, court et s'aplatit, serre de près sa compagne. Celle-ci se défend, l'appelle de nouveau, fait comme si cela ne l'intéressait pas, passe de l'expression d'un accès de colère subite à la bonne humeur, etc., etc. » Vous voyez d'ici le tableau... Mais, mon auditoire, en cette matière, est plus fin connaisseur que moi.

La biche a soin, quand elle s'échappe, de courir... en cercle, pour que le cerf puisse plus facilement la rattraper. Et j'ai cueilli dans un ouvrage de Mantegazza cette citation amusante : « La coquetterie, dit-il, n'est pas une spécialité du beau sexe. Nulle femme au monde ne pourra dépasser l'épouvantable raffinement d'une femelle de canari, qui fait semblant de se refuser aux avances du mâle. Les innombrables façons qu'ont les femmes de cacher un oui sous un non ne sont rien à côté de la coquetterie raffinée, des essais simulés de fuite, des morsures et des roueries du monde féminin animal. »

Je n'insiste pas.

Lisez, parmi nos romans remarquables, *le Lys dans la vallée*, *Dominique*, *Romaine Mirmault*, etc., et vous verrez leurs héroïnes, essentiellement pudiques et timides, finalement désolées que les nigauds sentimentaux qui les poursuivaient de leurs déclarations n'aient pas su comprendre que leur course allait se terminer... en cercle. (*A suivre.*)

(1) Groos, *les Jeux chez les animaux*.

Informations de la « Chronique »

Les antipathies de M. Ingres.

On sait qu'il y a en ce moment une exposition des œuvres de ce peintre, qui attire à juste titre la foule de ses admirateurs. Cette exhibition est organisée au profit de l'œuvre des mutilés de la guerre ; rien qu'en considération de ce but philanthropique, le critique a le devoir de se mettre un bâillon sur la bouche ; mais notre dessein est autre, nous voulons seulement signaler une curieuse contradiction : Ingres, qu'on fait servir, après sa mort, à améliorer le sort des mutilés, avait une antipathie instinctive pour le laid, il avait la passion du beau.

Ses biographes ont cité, à cet égard, des anecdotes significatives. Il y a, d'abord, l'histoire du squelette.

Les élèves de l'atelier Ingres s'étant cotisés, pour acheter un squelette monté, le maître ne fit pas opposition à ce projet, lorsqu'on lui en parla, mais quand il fut en place !... Bien que la pièce anatomique eût été placée dans un coin obscur, Ingres finit un jour par l'apercevoir, par la frôler presque. Un sentiment d'effroi se peignit sur sa figure ; et, au moment où il corrigeait l'élève placé devant le squelette, « il avait tout à fait l'apparence d'un homme tournant le dos à une cheminée dont le feu trop ardent lui brûle les jambes ». La semaine suivante, le massier venait annoncer que M. Ingres ne mettrait plus les pieds à l'atelier, tant que cette horreur y serait accrochée.

Cette répulsion pour tout ce qui était hideux, le grand artiste la poussait à un point qu'on ne saurait soupçonner (1).

Un soir, on jouait au Théâtre-Français la traduction d'*Œdipe*, par Octave Lacroix. Geffroy jouait le principal rôle, en acteur consommé qu'il était. M. Ingres, qui se trouvait au balcon, applaudissait à tout rompre, il criait son admiration, sans souci d'attirer l'attention, tout à son enthousiasme délirant ! Mais voici qu'au dernier acte, apparaît Œdipe, sortant de son palais, les yeux crevés et descendant les marches en se servant du mur comme point d'appui ; à ce moment, « M. Ingres fit un mouvement d'horreur, se rejeta vivement en arrière la main sur les yeux, et entendit la fin de la pièce sans plus regarder un instant du côté de la scène ».

(1) A propos de la science anatomique dans ses rapports avec l'art, voici, d'après Amaury Duval (*l'Atelier d'Ingres*), une des boutades du maître : « Prenez garde, mon ami, disait-il à un élève, vous tournez au *chic* ; vous indiquez là une chose que je ne vois pas. — Pourquoi la faire sentir ? Parce que vous savez qu'elle y est. Vous avez appris l'anatomie ?... Ah ! oui ! Eh bien ! voilà où mène cette affreuse science, cette horrible chose, à laquelle je ne peux pas penser sans dégoût. Si j'avais dû apprendre l'anatomie, moi, Messieurs, je ne me serais pas fait peintre. Copiez donc tout bonnement la nature, tout bêtement, et vous saurez déjà quelque chose... »

Un autre soir, à l'Opéra, on jouait *Guillaume Tell*. Bien que M. Ingres préférât de beaucoup la musique ancienne — celle de Gluck, par exemple, — il se laissait aller à une douce émotion, en écoutant le chef-d'œuvre de Rossini. Mais quand le ténor Duprez se mit à chanter, M. Ingres commença à s'agiter, à passer la main sur la figure, à détourner la tête. Quelqu'un, placé à ses côtés, lui demanda, timidement, s'il ne goûtait pas le jeu du chanteur, si sa voix lui déplaisait. — Au contraire, répondit vivement M. Ingres ; une émission de voix admirable, un style superbe ; mais regardez... voyez... cet écartement des yeux ! Et il fut impossible de le ramener au calme.

Bossuet en robe de chambre.

S'il est quelque chose qui puisse consoler le *vulgus pecus* de sa médiocrité, c'est de penser que les grands hommes sont des hommes et comme tels, soumis aux basses servitudes de l'humanité.

On a magnifié, ces temps derniers, dans des discours officiels, l'*aigle de Meaux*, le *cygne de Condom* ; tout autre il nous apparaît dans cet extraordinaire *Journal* de son secrétaire, qui nous le révèle dans son intérieur et, si l'on peut dire, en robe de chambre !

L'abbé Le Dieu est comme le Dangeau de Bossuet. L'assimilation vient d'elle-même à l'esprit, lorsqu'on lit des détails tels que ceux-ci (p. 325 du *Journal*) : « M. de Meaux a encore senti aujourd'hui des nausées dans l'après-midi ; mais *après s'être procuré par l'art la liberté du ventre*, il s'est bien mieux trouvé. » Nous savons, grâce au fidèle secrétaire, le jour précis où l'aigle de Meaux s'est décidé à mettre des lunettes, et il ne nous fait grâce d'aucune des particularités de la longue et douloureuse maladie (la pierre), qui affligea les derniers jours de Bossuet et qui finit par le conduire au tombeau. Celui qu'on est accoutumé à contempler dans la splendeur de sa gloire littéraire ou dans la pompe de sa dignité épiscopale, se montre ici à nous dans un déshabillé qui n'est ni sans réserve ni sans charme.

Au demeurant, Le Dieu, comme Dangeau, a un véritable culte pour celui qui ne cessa jamais d'être son héros, même en robe de chambre, et les inconvénients ordinaires de ce contact journalier se trouvent ici atténués, en grande partie, autant par la dignité naturelle qui n'abandonne jamais le maître, que par le respect dont se départ bien rarement le serviteur. Une seule fois peut-être, il lui arriva de se montrer irrévérencieux, c'est lorsque, parlant d'un de ses ouvrages qu'il venait de lire à Bossuet, il ajouta, avec aussi peu de délicatesse dans l'expression que dans la pensée : « Il a *gobé* tous les éloges que je lui donne, sans parler d'en retrancher le moindre mot. » Le pauvre abbé s'abusait étrangement, s'il croyait que le grand Bossuet, celui que les louanges des puissants de la terre, des rois de la littérature, avaient laissé calme et maître de lui-même, pût s'enivrer de l'encens d'un thuriféraire aussi grossier.

Échos de la « Chronique »

Le prix d'un chef-d'œuvre.

L'histoire nous fut contée, au cours d'un récent voyage dans le Quercy ; nous la donnons sous bénéfice d'inventaire, bien que celui de qui nous la tenons soit tout à fait digne de créance.

Il y avait, en ce temps, à Cahors (la ville natale de Gambetta), un libraire, M. C..., quelque peu brocanteur, qui collectionnait les tableaux, surtout ceux des peintres qui n'avaient pas encore conquis la notoriété. Un jour, il recevait d'un de ses fournisseurs, M. Goupil, le chef de la maison bien connue de ce nom, une lettre le priant de lui procurer, « pour un artiste malade », quelques bouteilles de cet excellent vin vieux de Cahors dont la réputation était déjà solidement établie.

M. C... s'empressa d'envoyer quatre ou cinq caisses de ce cru fameux. Quand lui en fut demandé le prix, il refusa obstinément de le fixer. L'artiste auquel ce cordial était destiné, touché de cette gracieuseté, témoigna sa gratitude au généreux bibliophile, en lui adressant un de ses tableaux : la toile ainsi offerte ne serait autre, d'après notre informateur, que le célèbre *Angelus*, de Millet, qui depuis...

Une circulaire de Mérimée.

On a souvent parlé de certaine circulaire, qui prescrivait, à tout médecin et à tout chirurgien, d'avoir à dénoncer les blessés qu'ils soignaient. « Un seul homme appartenant au corps médical, écrit à ce propos Maxime Du Camp (1), se conforma à de telles instructions et manqua au devoir professionnel ; il en est resté déshonoré. »

Ce même écrivain, dans le passage que nous venons de reproduire, donne le nom du ministre qui avait eu la fâcheuse inspiration de cette mesure : il s'appelait le comte d'Argout ; et le chef de cabinet qui aurait rédigé le fameux papier, ne serait autre... que Mérimée !

Qu'en pense notre ami, le mériméiste fervent et si averti M. Lucien Pinvert ?

Quel est ce mystère?

On a pu lire dans certains journaux (2) l'entre-filets suivant :

L'Académie Goncourt, que M. Léon Bérard va loger au Palais-Royal dès le départ de la Cour des comptes, vient de recevoir un don de 100.000 francs d'un de ses amis, un célèbre médecin — le *Mercure de France* précise : un spécialiste des maladies de cœur — qui la fait ainsi bénéficier d'un legs qu'il doit lui-même à la générosité d'un client.

---

(1) *Souvenirs littéraires*, t. II.
(2) Notamment dans l'*Eclair*, 18 avril 1921.

Quelqu'un de nos lecteurs peut-il, sans inconvénients, éclaircir ce mystère ?

Coïncidence ou plagiat ?

M. André Pascal, aliàs le Dr Henri de Rotschild, fait en ce moment représenter au Gymnase une pièce, dont il passe pour être l'auteur, et qui se nomme *le Caducée*.

Déjà la propriété de ce titre lui fut naguère contestée, par notre ami Granjux, qui a créé un journal sous le même vocable, et l'a dirigé avec maîtrise jusqu'à ces derniers mois. Et voici que, d'autre part, le sujet même du drame, son affabulation ne seraient pas, non plus, nouveaux, si nous en croyons le journal *la Liberté*, auquel nous empruntons l'entre-filets suivant :

Un chirurgien, pressé par des besoins d'argent, fait une opération inutile à une jeune femme, qui en meurt. Le chirurgien se tue ensuite : tel est, en quelques lignes, le sujet d'une pièce en quatre actes, non destinée à la scène, intitulée *le Couteau*, qu'a publiée en 1904 le docteur Espée, de Metz. Cette œuvre fit certain bruit dans le monde médical, et, à la demande de l'auteur, M. Albert Arrault, qui avait tiré d'*Eugénie Grandet*, de Balzac, une pièce, qui fut jouée en 1913-14 au théâtre des Arts, fit une adaptation scénique de ce « roman dramatique ».

Tel est également le sujet du *Caducée* de M. André Pascal. Dans *le Couteau* et *le Caducée*, c'est le même type de chirurgien arriviste, la même entremetteuse, la même soirée mondaine au nœud de la pièce.

Le cas vaut d'être signalé, de deux auteurs se rencontrant sur un sujet aussi étrange.

Enfin, une troisième réclamation vient de surgir, celle-ci émanée de notre confrère André Couvreur, critique théâtral de la brillante revue : *Paris le soir* et qui nous adresse la note ci-dessous :

Un de mes amis, un de mes bons amis — disons-le, mon meilleur ami — a publié, il y a de cela une vingtaine d'années, un roman intitulé *le Mal nécessaire*, roman pour l'instant épuisé, après dix éditions, chez Plon, dans lequel certains esprits chagrins ont voulu découvrir l'inspiration du *Caducée*. Il est de fait qu'il existe entre *le Mal nécessaire* et *le Caducée* de singulières ressemblances : caractère du héros principal, atmosphère de la clinique, immolation de l'opérée à l'opérateur, silhouettes de rabatteuses, honnête Javelin et probe Godfroy, tout cela se trouve exposé dans le roman de mon meilleur ami. Il n'y a guère que le mobile de l'opération et le dénouement du drame qui diffèrent.

Mais mon meilleur ami, outre qu'il est hostile au tapage, — tapage selon toutes les interprétations du mot — préfère croire que M. André Pascal n'a jamais lu *le Mal nécessaire*, et qu'il est, en cette circonstance, innocent de toute suggestion ; aussi innocent que peut l'être... un blanc petit agneau Pascal.

Coïncidence ou plagiat, la question mériterait d'être tirée au clair.

La Médecine des Praticiens

La *Dioséine Prunier* dans l'artério-sclérose.

Le succès de la *Dioséine Prunier* dans toutes les manifestations de l'artério-sclérose est bien établi par de multiples observations. L'efficacité de ce produit est d'autant plus active, qu'on se rapproche davantage de la période de début.

A cette phase, dite de pré-sclérose, l'on a seulement affaire à l'intoxication. Que celle-ci diminue, sous l'influence du régime et du traitement, et les troubles qui en résultent, hypertension, spasmes divers, s'amendent et disparaissent. Plus tard, quand les lésions anatomiques sont constituées, quand la sclérose durcit les artères, la *Dioséine Prunier* rend les plus grands services. Elle remédie à l'insuffisance des viscères et appareils ; elle supprime un grand nombre d'accidents morbides provenant d'une circulation ralentie, d'une mauvaise irrigation organique.

PETITS RENSEIGNEMENTS

A. D. R. M.

La Commission de propagande a été vivement intéressée par le résultat des démarches que MM. Sollier et Combault ont faites auprès du Ministère des Affaires étrangères. Le service de la Propagande ne demande qu'à se mettre en relations étroites avec l'A. D. R. M.

L'Association générale des Médecins de France, ayant transmis à l'A. D R. M. le vœu de la Société du Loiret, concernant l'interéchange des enfants de médecins de pays alliés, le Comité réalise immédiatement le moyen de donner satisfaction aux médecins demandant cet interéchange. Tous les médecins français qui veulent utiliser les relations de l'A. D. R. M. doivent, aussitôt que possible, envoyer, avec noms et adresses, la ville d'Angleterre, d'Espagne où ils désirent envoyer leurs fils. Avec les demandes émanant de ces deux pays, on verra dans quelles mesures il pourra être accordé satisfaction.

MM. Noir et Dartigues, ayant demandé que tous nos communiqués soient adressés à la Presse médicale de Province, des mesures sont prises pour leur donner satisfaction. Il est rappelé, une fois encore, que l'A. D. R. M. est *un groupement de médecins français* et non pas seulement parisiens.

La Commission de propagande a adopté la motion de M. Desmarest : « Tout membre de l'A. D. R. M. partant pour l'étranger, pourra recevoir une lettre du Comité directeur, l'accréditant auprès des confrères des nations alliées ou amies. Cette lettre lui donnera pouvoirs pour faire connaître le but poursuivi par notre Association. »



Société Amicale des médecins toulousains, à Paris.

La S. A. M. T. P. est définitivement constituée. Elle se réunit le deuxième samedi de chaque mois, en un dîner confraternel, dans les salons du restaurant Saint-Michel (place Saint-Michel).

Le bureau est ainsi constitué : Présidents d'honneur : Pr Boule et Dr Terson ; Président : Dr Dartigues ; Vice-Présidents : Drs Bourguet et Privat ; Secrétaire général : Dr Montrefet (197, rue de la Convention) ; lui adresser toute demande de renseignements ; Trésorier : Dr Clavel ; Secrétaire des séances : Dr Groc.

Les relations scientifiques avec les Allemands.

On n'a pas oublié que le Comité français du 2e Congrès de pathologie comparée, qui doit se tenir à Rome au cours de cette année, a décidé de ne pas prendre part à ce Congrès si, comme le proposait le Comité italien, les savants des puissances centrales s'y trouvaient invités.

Réuni ces jours derniers à la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. le professeur Roger, le Comité français a été mis au courant de la correspondance échangée depuis sa réunion de janvier avec le professeur Perroncito, président du Comité italien, et a été ainsi avisé que le secrétaire général du 2e Congrès de pathologie comparée, M. Lévy della Vida, a donné sa démission et a été remplacé par le professeur Guido Fiuzi (de Turin). Dans ces conditions, le Comité français a décidé à l'unanimité de reprendre les relations les plus cordiales avec le Comité italien (1).

Un nouveau confrère.

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs le premier numéro du *Fanion médical*, qui publie les statuts de l'*Association mutuelle du Corps de santé de l'Avant*, dont il est l'organe mensuel. Nous rappelons que cette Association a pour but de venir en aide aux veuves, orphelins, mutilés de guerre du corps de santé, et que toutes les adhésions et dons sont reçus au Secrétariat général, 16, rue de Téhéran, Paris, 8e.

LA LIGUE DU LAIT.

Sur l'initiative prise, dès 1914, par la *Société de Pathologie comparée*, vient de se fonder la *Ligue du lait*, association française pour améliorer la production et la manipulation du lait. Secrétariat général : 8, rue des Saints-Pères, Paris.

Pour ses enfants, pour ses malades, pour ses vieillards, la France veut du bon lait ! Le concours des plus hautes personnalités scientifiques, techniques et agricoles, est assuré.

(1) *Presse médicale*, 30 avril 1921.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Marat, prophète de l'aviation.

La reprise de la *Charlotte Corday* de Ponsard, en même temps que l'anniversaire de la mort de Marat, nous fournit un prétexte opportun d'exhumer une page de notre redouté confrère que l'on ne s'attendait guère à trouver sous sa plume. En sa qualité de physicien, Marat était cependant qualifié pour émettre une opinion, sur la découverte qui révolutionnait alors les esprits, et dont il fut un des premiers à pressentir l'avenir.

C'est dans les *Lettres de l'observateur Bon-Sens à M. de M... sur la fatale catastrophe des infortunés Pilâtre du Rozier et Romain, les aéronautes et l'aérostation*, que nous recueillons les lignes qui vont suivre.

Les uns croyaient avoir tout à craindre, les autres tout à espérer de l'invention nouvelle ; Marat, dans une lettre datée du 24 juin 1785, résume ces espoirs et ces craintes. Les Français n'osaient croire, écrit-il, aux aventures merveilleuses qu'on leur contait.

Mais quelle fut leur admiration, en voyant des hommes intrépides, emportés sur cette frêle machine, planer dans les plaines éthérées, au-dessus des montagues, des fleuves, des mers, et, comme l'aigle superbe, envahir l'empire d'Eole ! Dès ce moment, les têtes furent tournées. Egalement livrées au feu d'une imagination en délire, elles se divisèrent en deux classes, dont l'une semblait tout espérer, et l'autre semblait tout craindre. Désormais, on n'allait voir régner sur la terre que désordre, trouble et confusion. Rien ne pourrait bientôt se dérober à l'audace des mortels entreprenants. Plus de barrières contre les entreprises des voleurs et des contrebandiers ; plus d'asyle assuré pour la beauté indigente et vertueuse ; plus de ressources contre les incendiaires ; déjà l'avare tremblait pour ses trésors, et les mères vigilantes redoutaient de voir leurs filles donner des rendez-vous, au-dessus des nuages, à quelqu amant chéri...

Plus loin, Marat, transformé en stratège, écrit, moitié plaisant, moitié sérieux, dans sa lettre du 24 juin 1785 :

De quel prix ne serait-elle pas (l'invention nouvelle) pour un adroit négociateur, un habile général, en remplaçant nos lourdes machines par des chars aussi légers que le vent ! Dans leurs beaux transports, certains Ballomanes faisoient des vastes plaines de l'air le théâtre de la guerre : plaçant à leur gré d'intrépides carabins sur les ailes d'un ballon, ils leur faisaient parcourir le globe, pour épier le moment opportun de pouvoir surprendre une place ou de brûler une flotte : des armées nombreuses devaient camper au-dessus des nuages et s'y livrer bataille...

N'est-ce pas que la prophétie est curieuse et méritait de vous être signalée ? L. R.

Les Grandes vedettes de l'Actualité

Le professeur Jeanselme, Président du 2e Congrès d'Histoire de la médecine.

Le Professeur Jeanselme, qui a le grand honneur, dont nul n'était plus digne, de présider le 2e *Congrès d'Histoire de la médecine*, — le premier s'est tenu l'an dernier presque à pareille date, à Anvers, — est plus connu comme dermatologue ou, pour être plus précis, comme léprologue et syphiligraphe, que comme historien médical.



N'allez pas croire cependant que ce soit son *violon d'Ingres*, car il a déjà à son actif un bagage respectable de travaux sur l'histoire de notre art. Nous citerons, entre autres, et au hasard de la mémoire, sûr d'en oublier un bon nombre : les *Théories médicales chinoises, le pied de la Chinoise* ; des travaux très estimés sur la Lèpre en Indo-Chine ; et, parmi les publications les plus récentes, *le Vin, la vigne et l'alcoolisme dans les Gaules, à l'époque de l'établissement des Barbares* ; les *Principes d'hygiène et les remèdes en usage parmi les populations agricoles dans l'antiquité* ; enfin, la *Goutte à Byzance*. Ce que représente de recherches patientes, de connaissances linguistiques, un pareil travail, ceux-là seuls peuvent l'apprécier, qui savent combien sont rares les érudits recourant aux sources, soumettant les textes à une judicieuse critique, pour reconstituer non seulement une époque, une civilisation disparue depuis des siècles, mais pour la confronter avec les temps présents.

Le Président du 2e *Congrès d'histoire de la médecine* fera, nous en sommes sûr, honneur à son pays, dans ces assises internationales, et pour notre part, nous nous félicitons grandement du choix fait par la *Société française d'histoire de la médecine*.

LA VERTE VIEILLESSE

Le doyen des diplomates.

Il est mort, le mois de mai dernier, dans la Ville éternelle, un homme qui venait d'entrer dans sa cent troisième année : le comte Joseph Greppi, sénateur du royaume, ancien ambassadeur, était, sans conteste possible, le doyen des diplomates.

Il se vantait de n'avoir pas connu une heure de maladie et de n'avoir jamais eu recours aux médecins, du moins pour réclamer leurs soins, car il comptait nombre d'amis parmi les membres du docte corps.

Suivait-il un régime spécial, ce longévite dont la verdeur faisait l'admiration de tous ceux qui l'approchaient ? Il n'y semble guère : « il a mangé de tout, d'une fourchette intrépide », assure quelqu'un qui l'avait fréquenté. Il n'était pas partisan des restrictions alimentaires, que la Faculté croit devoir prescrire à ses patients.

« Le seul régime dont je me sois toujours trouvé bien, déclarait-il un jour, le seul qui me paraisse recommandable, c'est l'imprévu. Hors de là, tout est chimère. Au reste, — et cet aphorisme n'est-il pas délicieux, venant de lui ? — la vie est trop courte pour que l'on en emploie une partie à chercher les moyens de la prolonger. »

Un jour, un de ses visiteurs lui raconta une visite qu'il avait rendue à un membre de l'Institut, qui se plaignait — à 82 ans — d'être déprimé, de ne plus avoir la vivacité d'esprit du jeune âge.

« A quatre-vingt-deux ans, gémissait-il, il est bien malaisé d'enrayer le déclin des forces. Mes confrères de l'Institut, dont cent mètres de chemin me séparent à peine, ne me reverront sans doute plus au milieu d'eux. » Et comme son interlocuteur s'efforçait de chasser de son esprit ces papillons noirs :

— Bâti à chaux et à sable comme vous l'êtes, vous devez atteindre la centaine. Il suffit parfois de *vouloir*.

— Je ne demande pas mieux, répondit-il avec un fin sourire, mais encore ne faudrait-il pas avoir de distractions !

Comme on répétait ce mot au comte Greppi, il repartit : « Distractions, distractions ! Ce vieillard est dans l'erreur. Est-ce que je n'en vis pas de distractions, moi qui, depuis que j'ai atteint l'âge d'homme, ne me souviens pas d'avoir passé une seule soirée au coin de mon feu ! »

On rapporte que Léon XIII, à qui quelqu'un disait un jour, que l'on souhaitait que Sa Sainteté devînt centenaire, répondit en souriant : « Il ne faut pas limiter les bienfaits de la Providence. » Le comte Greppi, sur le même thème, eut un mot charmant. Une personne à qui il avait donné rendez-vous, arriva en retard. Comme elle s'excusait : « Oh ! Monsieur, repartit le comte, mais je suis très flatté ! Traiter de la sorte un centenaire, cela prouve votre confiance. »

Echos de Partout

Deux médecins, poètes et prosateurs. — On fait en ce moment, en Angleterre, un grand succès aux œuvres du poète-médecin Henry VAUGHAN.

Les critiques et les lettrés y découvrent le plus grand poète religieux du XVIIe siècle, et des fragments de son « Mont des Oliviers », de sa « Fleur de solitude », de « la Retraite », et de son « Ode sur les mystères de l'Immortalité », figurent dans toutes les anthologies.

Ignoré de ses contemporains, Henry Vaughan avait délaissé la plume, pour se consacrer entièrement à la carrière médicale. Il exerça la médecine pendant 50 ans à Brecknock, où il mourut en 1695, à l'âge de 73 ans.

Comme contraste, on peut lui opposer Sir Arthur CONAN DOYLE, l'auteur contemporain de *Sherlock Holmes*. Tout d'abord chirurgien, et ayant à ce titre suivi toute la campagne du Transvaal, il abandonna la médecine pour suivre sa vocation littéraire.

Après tant de romans et de contes, où la science du praticien vient étayer l'imagination de l'écrivain, Conan Doyle verse maintenant entièrement dans le spiritisme.

Il fait en ce moment, en Australie, une série de conférences, où il affirme ses convictions d'une immortalité.

(*Presse médicale*, 23 mars 1921.)

Mozart, amateur de champagne. — MOZART, d'après M. Widor, qui a conté la chose au *Figaro*, était un amateur de champagne et en buvait souvent au cours de son travail. La preuve de ce goût nous est restée sous forme d'une large tache jaune pâle, qui marque les pages où est notée l'ouverture de *Don Juan*, sur le manuscrit que Mme Viardot donna jadis à la bibliothèque du Conservatoire. Mozart a répandu son verre sur le papier, la nuit où il écrivait ces mesures admirables. Il est agréable de penser que, dans cette ouverture célèbre, revit un peu de l'âme du vin qu'aima tant ce grand génie. (*La Vie médicale.*)

Une anomalie des orteils, sur le saint Pierre de bronze, de Saint-Sulpice, à Paris. — Il existe, à l'église de Saint-Sulpice, à Paris, des choses bien intéressantes : d'abord, les grands *Tridacna gigantea*, qui servent de bénitiers : curiosité qui frappe tous les naturalistes ; puis la *Méridienne de Cuivre*, la plaque du solstice d'été et l'obélisque du solstice d'hiver, repère précis d'astronomie d'observation, qui n'a qu'un défaut : celui de ne pas expliquer pourquoi le petit axe de ladite église n'est

pas exactement nord-sud, alors que rituellement il devrait l'être, puisqu'on prétend que le grand axe doit être sur la ligne équinoxiale. (L'architecte de 1646 n'aurait-il donc pas su son métier ?)

Mais les médecins examineront, avec un étonnement encore plus grand, la belle statue de bronze de saint Pierre, qui est dans le transept nord, près du célèbre *obélisque* du solstice d'hiver. Ils constateront tout d'abord, que c'est là une œuvre d'art qui « reproduit exactement le modèle du Vatican », de Saint-Pierre de Rome. Ils remarqueront ensuite, que la coutume du *Baiser du Pied du Saint* (si peu hygiénique au demeurant) existe toujours à Paris et est très suivie ! En effet, cette statue a été bénite le 26 mai 1901 ; et, en l'espace de 20 ans seulement, les lèvres des fidèles ont déjà absorbé toute la peinture qui recouvrait le gros orteil et le doigt voisin du pied *droit* de saint Pierre, coutume d'origine préhistorique, comme je l'ai prouvé (1). Si bien que l'airain, en ce point, ressemble à de l'*or pur* et tranche nettement sur le reste de l'œuvre d'art par sa couleur insolite. Mais ce n'est pas tout.

Si le pied au *baiser*, d'ailleurs absolument nu, est d'apparence normale, il n'en est plus ainsi pour le *pied gauche*, toujours en retrait sur les statues de saint Pierre *assis*, aux deux doigts de la main droite relevée, avec deux clefs dans la main gauche.

En effet, on constate là que le 2e et le 3e orteil présentent une *anomalie*, d'ailleurs bien connue dans l'anatomie des formes et des beaux-arts : ces deux orteils sont *soudés*, sur la moitié de leurs bords correspondants, du côté du métatarse. Autrement dit, il persiste là un vestige de *palmure*, très net.

Cette disposition est assez fréquente, dans les œuvres des artistes anciens. Je l'ai notée plusieurs fois sur des sculptures antiques et même modernes. Mais j'ignorais qu'elle existât sur le *saint Pierre* de Rome !

Les lecteurs de ce journal qui habitent la Ville éternelle, pourront ainsi vérifier si le dire officiel du Chapitre de Saint-Sulpice correspond bien à ce qui existe, et si vraiment le bronze de Paris est bien la reproduction de celui du Vatican.

Docteur MARCEL BAUDOUIN (*Nouveau Journal des Médecins.*)

L'invasion féminine à l'Université de Paris. — En 1915, il y avait 75 étudiantes en pharmacie ; ce nombre s'est élevé à 152 en 1920, y compris les herboristes. Pendant cette même période, le nombre des étudiantes inscrites à la Faculté des sciences a passé de 207 à 427, et le nombre de celles inscrites à la Faculté de médecine, de 213 à 512.

(*La Pharmacie française.*)

(1) MARCEL BAUDOUIN. — *Les Sculptures sur rochers de Pieds humains.* Paris, 1911, in-8°.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Est-ce un ascendant de Marat? (XXVI, 185 ; XXVII, 28). — Ce qui suit est extrait d'un ouvrage peu connu, ou du moins très oublié, qui porte pour titre : *D'un siècle à l'autre*, par J.-B.-G. Galiffe, 1re partie (p. 164-5) ; le passage cité se rapporte à Marat et à sa famille, dont il a été question dans la *Chronique médicale* :

J'ai assisté dernièrement à quelques expériences de M. Marat sur la manifestation du fluide igné, au moyen du microscope solaire, et sur l'égale réfrangibilité des rayons lumineux, réduits à trois couleurs, le rouge, le bleu et le jaune, découverte par laquelle il prétend renverser le système de Newton à cet égard. Ce M. Marat n'a-t-il pas sa famille à Genève ? J'ai quelque raison de le croire, quoiqu'il me l'ait dissimulé. C'est, du reste, un petit maître opticien, qui a un ton et des manières très peu genevoises.

Ma femme se joint à sa sœur et à son neveu pour vous faire mille compliments et amitiés. Vous savez avec quelle sincérité je suis en particulier votre dévoué serviteur.

S. Reybaz.

De Georges-Louis Le Sage à Salomon Reybaz, à Paris ; de Genève, 10 août 1784 (avec sa ponctuation).

... M. Marat le père, après avoir été professeur en Sardaigne, sa patrie, puis en Espagne, vint changer de religion à Neufchâtel, y prit femme, et en eut un fils, qui est le docteur que vous connaissez. Cette femme mourut et il épousa une Genevoise, dont il eut un 2e fils et 3 filles ; après quoi, il vint se fixer à Genève. Cette 2e femme mourut il y a deux ou trois ans ; et le veuf lui-même est mort l'année dernière, extrêmement pauvre Le fils cadet est *proposant* depuis longtemps (ayant été reculé par des voyages en France) ; et il a été le plus exalté des natifs représentants. Les demoiselles enseignent la géographie, les ouvrages de mode, etc., et sont très exaltées aussi.

En 1780, le docteur publia des *Recherches physiques sur le Feu.* Je les lus en 1781 et j'y remarquai, entre autres (note de la page 60), deux objections contre tout fluide gravifique Comme on m'avait un peu lié précédemment avec l'auteur et sa famille, je lui écrivis pour les réfuter, et surtout, pour que (s'il se montrait raisonnable dans sa réponse), je pusse lui proposer la répétition de l'une de ses expériences, avec des précautions pour la rendre décisive. Mais (sa réponse ayant été absurde), je ne lui proposai pas cette répétition (1)...

L. R.

---

(1) Ces renseignements, absolument inédits, sur le fameux démagogue, viennent compléter ceux de MM. Jeanneret et Bonhôte, dans leur *Biographie neuchâteloise.* Ils ne connaissent pas le frère *proposant*, c'est-à-dire candidat en théologie, qui figure cependant dans le *Livre du Recteur*, p. 266. On sait que la famille Marat est toujours représentée à Genève. Puisqu'elle était, selon Le Sage, d'origine sarde, elle n'a fait peut-être que rétablir la véritable ortbographe du nom, en la réduisant aux quatre premières lettres, Mara (Note de Galiffe).

Epater ou Hépater (XXVI, 186). — Sans chercher à répondre à la question *Epater ou Hépater ?* posée dans la *Chronique* du 1er juin 1919, p. 186, je me borne à vous communiquer, au cas où vous le jugeriez susceptible d'intéresser vos lecteurs, l'opinion de Ch. Virmaitre, dans son *Dictionnaire d'argot fin-de-siècle* (Paris, 1894).

EPATANT : M. Jean Rigaud, dans son *Dictionnaire d'Argot moderne* (1881) dit, à ce propos, du mot *épater* : — « *Epater, épate* et leurs dérivés viennent du mot *épenter*, qui signifiait au xviiie siècle *intimider* ».

Il y a quelques années, M. Francisque Sarcey écrivait que le vocable appartenait à Edmond About, qu'il avait été dit par Pradeau, dans le *Savetier et le Financier*, pièce représentée en 1877 aux Bouffes-Parisiens ; le savant écrivain ajoutait que, huit jours après, le « Tout Paris » répétait ce mot.

Cette expression, n'en déplaise au maître critique et à M. Jean Rigaud, n'appartient ni au xviiie siècle ni à Edmond About, elle a *cinquante-quatre ans* seulement d'existence.

Elle a pris naissance au *Café Saint-Louis*, rue Saint-Louis, au Marais (aujourd'hui rue de Turenne).

Des ouvriers ciseleurs sur bronze jouaient au billard une partie de *doublé*. A la suite d'un *bloc fumant*, Catelin, une contrebasse du Petit Lazzari, qui avait parié pour un des joueurs et qui perdait par ce coup, se leva furieux et d'un brusque mouvement fit tomber son verre sur la table de marbre... Le verre se *décolla* net.

— Tiens, dit Catelin, mon verre est *épaté* — le verre n'avait plus de *pied*.

A chaque coup les joueurs répétaient à l'adversaire : tu es *épaté* et, quand la partie se termina par un coup merveilleux, un des joueurs dit au vainqueur :

— Si nous sommes *épatés*, tu es *épatant*.

Catelin, sans le savoir, se servait du mot *épaté*, qui est en usage depuis des siècles dans les verreries, parmi les ouvriers verriers. Ils disent d'un *verre sans pied*, mis à la refonte pour ce motif : il est *épaté*.

Epaté signifie étonnement (Argot de tout le monde).

P. c. c. A. B.

P.-S. Dans le même *Dictionnaire d'argot*, de Virmaitre, je trouve encore :

ESPATROUILLANT : cette expression est employée pour exprimer le comble de l'admiration.

« C'est le mot *épaté* allongé » (Argot du peuple).

— Je dois m'excuser auprès des lecteurs de la *Chronique*, si je prends la défense de notre malmenée Académie ; elle n'en vaudra ni moins ni plus. Je m'appuie pour cela sur l'autorité de Darmesteter, qui, ma foi ! avait une certaine compétence en étymologie.

Epater, dit le Dictionnaire de l'Académie, signifie : écraser, briser par la partie qui sert de pied : épater un verre.

A quoi le Dr Pauliet répond : Pourquoi ne pas épiéter ?

Tout simplement, parce que l'on disait, il y a quelques siècles, la patte d'un verre et non le pied. De nos jours encore, d'ailleurs, les verriers disent : la patte ; et l'on sait que les verriers ont leurs lettres de noblesse. Le mot « jambe du verre » est de même employé.

D'ou vient donc *épater* ? Indubitablement, de *patte* ; de même qu'*encaisser* vient de *caisse* ; *accoler*, de *col* ; *émerveiller*, de *merveille*, etc... (Parasynthétiques verbaux).

Nous avons même un vieux verbe français, directement parent de patte, le verbe « PATOIER» (XIII[e] siècle).

Donc, suite étymologique : POÉ (ancien français) : PATTE : PATOIER : ÉPPATER : ÉPATER. Ex. : *Ung peygne a eppater du chanvre* (de GOUBERVILLE, cité par DARMESTETER, 1553.)

Tout ce qui précède en faveur d'*épater*.

Contre *hépater* maintenant, nous n'avons qu'une objection, mais qui nous semble décisive. *Epater* est un mot de formation populaire, un mot forgé par les commères de la Halle, si chères à MALHERBE. Il en est de même d'estomaquer, de rater.

Quelle commère de la Halle, dites-moi, connaît l'hépatisation grise ? Je crois que ce mot les « ÉPATERAIT », les « ESTOMAQUERAIT » (*formation populaire*) ; et, pour les remettre d'aplomb, il ne faudrait pas *rater* de leur donner un « STOMACHIQUE » (*formation savante*).

D[r] MAURICE BOUTAREL.

Une vieille rue médicale à Saint-Malo (XXVII, 154 ; XXVIII, 28). — Le hasard et la vie chère m'ont fait dénicher, pendant les vacances, dans une vieille rue pittoresque de Saint-Malo (mais sans vue sur la mer...), un logis modeste et de prix raisonnable, rue GOUIN DE BEAUCHÊNE. En partant, par un jour de pluie, à la bibliothèque de Saint-Malo, je découvris une histoire des rues de la cité malouine et appris que Gouin de Beauchêne, hardi marin échappé de ce nid d'aigles qui vit naître tant d'hommes de génie, de valeur et d'audace, fut un des premiers à se rendre au Pérou, en doublant le cap Horn... Brave Gouin de Beauchêne, je confessais mon ignorance sur ses prouesses ! Il paraît que, jusqu'en 1830, la rue Gouin de Beauchêne, qui va de la rue Boyer à la rue Broussais, s'appelait *rue de la Lancette*. A l'endroit où la rue forme un angle, dans le renfoncement le plus profond, se dresse une très vieille maison, où habitait un *myre* ou médecin, si fameux par ses cures, si renommé pour son habileté dans l'art de la saignée, que la reconnaissance populaire désigna la rue qu'il habitait du nom de la Lancette, qu'il

maniait si merveilleusement. Dommage seulement qu'on n'ait pas gardé le nom de ce praticien réputé, humble précurseur de LA METTRIE et de BROUSSAIS, parmi les gloires médicales de Saint-Malo !

ROBERT CORNILLEAU.

Noms de médecins donnés à des rues : le Dr Goëtz (XXVIII, 28). — Voici, sur ce médecin, quelques précisions et rectifications, tirées des archives de l'ancienne Faculté de médecine de Reims.

GOËTZ (*François-Ignace*, et non Jean-Jacques) est dit : *Guberzewirensis, Alsatiæ Germanicæ* : il faut traduire : de Guberschwic, diocèse de Bâle. Il fut reçu docteur à Reims le 21 juillet 1785.

Un de ses maîtres, Roussin, qui était hostile à l'inoculation, et traitait Tronchin, l'inoculateur des enfants du duc d'Orléans, de « médicastre profondément ignorant », ne dit pas de mal de Goëtz, qu'il qualifie de « grand et zélé inoculateur ».

Son examen avait roulé sur la petite vérole, tant naturelle qu'artificielle, et sur tout ce qui s'y rapporte. C'est lui qui inocula, non pas le vaccin, comme on l'a écrit, mais la variole, à Mme Elisabeth, puis à Mme Clotilde, princesse de Piémont, celle qu'on appelait « Le gros Madame ». Goëtz y gagna le cordon de Saint-Michel et fut chirurgien de la citadelle de Strasbourg.

Dr O. GUELLIOT (*Paris*).

Monuments à des médecins (XX, 722). — La *Chronique médicale*, il y a quelques mois déjà, faisait un appel à ses lecteurs, et leur demandait de lui communiquer des documents sur les monuments élevés à des médecins. Cet appel m'a remis en mémoire un souvenir qui date déjà de 41 ans : à cette époque, j'eus l'occasion d'aller en Bourgogne, voir un de mes amis, installé à Sennecey-le-Grand, *Saône-et-Loire*. Cet ami me conduisit à Saint-Ambreuil, où exerçait alors un de nos camarades ; ce dernier nous montra le pays et nous conduisit au cimetière, pour nous faire admirer le monument.

Ce monument funéraire consistait en une colonne dressée sur un soubassement quadrangulaire et était surmonté d'un buste ; le monument portait l'inscription : au Dr ROUSSELOT, bienfaiteur de la commune de Saint-Ambreuil. La base du monument était décorée de trois bas-reliefs en bronze : le premier représentait le Dr Rousselot, présidant le conseil municipal de Saint-Ambreuil ; le second représentait le Dr Rousselot, soignant les blessés sur les barricades, à Paris ; et le troisième représentait le Dr Rousselot, soignant les cholériques à Paris.

Autant que je puisse m'en souvenir, le premier bas-relief était très réaliste : on y voyait une grande table, derrière laquelle était le Dr Rousselot, président du conseil municipal ; à droite, à gauche, quelques paysans : il y avait des grands chapeaux par terre, des parapluies appuyés contre la table et même des chiens, qui mettaient

beaucoup de pittoresque dans la scène. Il faut me pardonner si ma description n'est pas d'une exactitude rigoureuse, car ma visite date de 1876, et c'est loin !

Le Dr J. nous raconta que le Dr Rousselot s'était élevé ce monument à lui-même : après avoir exercé la médecine à Paris, il s'était retiré dans son pays natal et il s'était constitué le bienfaiteur de la commune. Mais s'il voulait être le bienfaiteur de la commune, il ne voulait sans doute pas en soigner les habitants, et c'est lui qui avait décidé notre camarade, le Dr J., à s'installer dans le pays, en lui concédant quelques avantages.

Le Dr Rousselot a été reçu en 1840, et je vois qu'il figure encore dans l'Annuaire de 1905 : il devait donc avoir de 90 à 95 ans à cette époque (en 1905).

J'aurais voulu avoir des renseignements complémentaires, mais je ne connais plus personne dans le pays. L'Annuaire porte un Dr Jossu, 1901, à Saint-Ambreuil (canton de Sennecey).

Dr Pivion (*Paris*).

L'orientation du lit ; son influence sur la santé (XXVIII, 150). — Le Dr Eudlitz-Lang trouvera des renseignements susceptibles de l'intéresser, dans un article du professeur Velasquez de Castro, publié dans la *Gaceta Médica del Sur* et reproduit dans tous les journaux espagnols, intitulé : « L'orientation du lit, son influence sur le sommeil ».

Dr Mathé.

— Il y a bien des années, un journal (*le Voltaire*, s'il nous en souvient) publiait cette recette pour vivre longtemps, qu'il attribuait à un « vieux praticien » :

Un médecin, qui vient de mourir à l'âge patriarcal de cent sept ans, et qui avait promis de faire connaître à sa mort le secret de sa longévité, indique, pour arriver à ce résultat, de placer son lit du nord au sud, dans la direction des grands courants magnétiques du globe. On a remarqué, en effet, que le flux du courant électrique est plus intense dans la direction du nord pendant la nuit que pendant le jour. En considérant les effets favorables du courant, si souvent expérimentés, il est évident qu'en dormant la tête au nord, ou plutôt légèrement tournée vers l'est, dans le flux même du courant électrique, on se trouve dans les meilleures conditions pour goûter un repos parfait.

L'influence du courant magnétique sur le corps de l'homme a été constatée depuis longtemps, et, en 1865, le docteur Klarick, à Gœttingue, guérissait les maux de dents, en dirigeant vers le nord le visage de la personne sur laquelle il opérait, et en touchant la dent malade avec le pôle sud d'un aimant ou d'un barreau magnétique.

Il y a peut-être là le secret de toute une thérapeutique à venir !

L. R.

— Au sujet de la question : « L'orientation du lit et son influence sur la santé », posée dans la *Chronique médicale* du 1er mai 1921,

par M. le Dr Eudlitz-Lang, permettez-moi de vous signaler le passage curieux suivant, extrait des *Misérables*, de Victor Hugo (livre IV de la troisième partie) :

... Joly était le malade imaginaire jeune. Ce qu'il avait gagné à la médecine, c'était d'être plus malade que médecin. A vingt-trois ans, il se croyait valétudinaire et passait sa vie à regarder sa langue dans son miroir. Il affirmait que l'homme s'aimante comme une aiguille, et dans sa chambre, il mettait son lit la tête au midi et les pieds au nord, afin que, la nuit, la circulation de son sang ne fût pas contrariée par le grand courant magnétique du globe...

P. c. c. : Paul Berner.

La Messe des Vérolés ; *la cristalline ou le baromètre jésuitique* (XXVII, 25, 376 ; XXVIII, 152). — Puisque le confrère Georges Petit a bien voulu compléter intégralement, ce dont je le remercie, le texte que j'avais volontairement amputé de l'*Errotika Biblion*, au sujet de « la *cristalline,* qui fut le baromètre jésuitique dans la patrie de Confucius », je crois qu'il serait bon de donner quelques explications sur l'origine de ce qualificatif, qui peut paraître obscur, à première vue, aux lecteurs de la *Chronique médicale* qui ne possèdent pas l'ouvrage en question.

En effet, dans ce chapitre intitulé *Anoscopie*, Mirabeau raconte antérieurement, dans des vers d'un lyrisme médiocre, l'amusante histoire arrivée à une mission de Jésuites, lors d'une sécheresse effroyable qui menaçait de tout faire périr en Chine.

Sommés sous peine de mort, par le despote de l'endroit, de faire tomber, par un miracle, la pluie dans un délai prévu, les bons pères étaient bien embarrassés, quand un des leurs, tabétique probable — qu'on me permette ce diagnostic rétrospectif ! — averti par une moelle qui enregistrait, sous forme de douleurs probablement fulgurantes, des variations barométriques, leur sauva la vie en leur disant :

Par Loyola, patron du monastère,
Dites au roi que, dès demain matin,
Nous en aurons, ou j'y perds mon latin.
Pas ne mentait notre moderne Elie :
Du sein des mers un nuage élevé
A point nommé de sa féconde pluie
Vit du pays chaque champ abreuvé,
Et de crier en Golconde au miracle !
Et de donner le bon frère en spectacle,
Qui dit tout bas à nos moines joyeux :
« Mes révérends, si j'ai tenu parole,
Vous le devez à certaine vérole,
Qu'exprès pour vous me conservaient les cieux.
Toutes les fois que l'atmosphère aride,
Va condensant de nouvelles vapeurs,
L'air surchargé de l'élément humide
Ne manque pas de doubler mes douleurs. »

Dr J. Desourteaux.

Chronique Bibliographique

Traité pratique des maladies des enfants du premier âge, par le Dr G. Variot. Paris, Octave Doin, 1921.

Arrivé au terme de sa carrière hospitalière, le Dr G. Variot a voulu la couronner par un ouvrage qui est le résultat de trente années d'expérience clinique, dans une branche qui lui doit beaucoup, l'hygiène et la pathologie infantiles. Depuis trente ans, notre savant maître a orienté toute son activité vers la médecine du premier âge, et il suffit de rappeler qu'il fut l'initiateur des *Gouttes de lait* et des *Instituts de puériculture*, pour montrer l'œuvre qu'il a accomplie. Pourquoi n'a-t-on pas créé une chaire pour un pareil enseignement ? Parce que M. Variot n'est pas agrégé. Quand donc se décidera-t-on à instituer des concours sur titres et à confier l'enseignement des spécialités aux hommes que l'opinion publique, j'entends l'opinion du tiers état médical, désigne unanimement, et qui jetteraient un nouveau lustre sur une Faculté qui en est de plus en plus dépourvue ?

Le *Traité pratique des maladies des enfants du premier âge* continue les traditions de la pédiatrie française, mais quel chemin parcouru depuis les premiers travaux de Billard, c'est-à-dire dans l'espace de près d'un siècle ! Que d'étapes parcourues et qu'ont marquées les publications de Rilliet et Barthez, Henri Roger, Bouchut, etc. !

Mais l'ouvrage du Dr Variot est conçu sur un plan tout différent. Il ne donne pas seulement les méthodes à suivre pour l'examen des enfants, par les procédés de la clinique et ceux du laboratoire, il indique la composition des laits, la technique de l'allaitement au sein et de l'allaitement artificiel, et ce n'est qu'après ce préambule, qu'il aborde les chapitres de la pathologie proprement dite : maladies du tube digestif, des voies respiratoires, du cœur, du système nerveux, de l'appareil urinaire, du foie, de la peau, pour se terminer par les fièvres éruptives, les dyscrasies sanguines, les affections congénitales ; enfin, par un précieux formulaire de thérapeutique infantile, appelé à rendre les plus grands services aux praticiens.

Guillaume II le vaincu, par G. Lacour-Gayet. Hachette, 1920.

M. Lacour-Gayet a eu la bonne inspiration de réunir en volume, mais en y ajoutant de nombreux appendices, ses conférences faites au *Foyer*, et auxquelles s'empressa un nombreux auditoire, avide d'entendre la parole éloquente et sympathique du maître historien.

Pour la psychologie de Guillaume II, l'ouvrage de M. Lacour-Gayet est un document de tout premier ordre ; on y suit l'autocrate depuis ses premières années jusqu'à l'heure où il déchaîne la catastrophe dont nous sommes encore tout meurtris.

Nous recommandons tout particulièrement la lecture du chapitre

dixième ; *Le Caractère de Guillaume II*, qui fait penser au *comediante tragediante*, appliqué à un autre conducteur d'hommes, mais de quelle autre envergure ! Celui-là n'est qu'un piètre pastiche, un « Frégoli impérial » — n'avons-nous pas été le premier à imaginer cette appellation ? — qui à l'amour de la parade ajouta des allures de mystique ; un mégalomane, qui a jusqu'ici évité le cabanon ; mais attendons la fin !

Cet « histrion couronné », ce « sanglant cabotin », a été stigmatisé comme il convient par l'historien probe et courtois qu'est M. Lacour-Gayet, et nous nous félicitons d'avoir été, en quelque manière, un précurseur (1), en constatant que notre voix, si modeste soit-elle, a fait écho. C.

Ramond de Carbonnières (*Le Passé du Pyrénéisme*), par Henri Beraldi, et en sous-titre : *le Procès du Collier, la débâcle de Cagliostro.*

Il n'est pas permis à tout le monde d'être bibliophile, et si l'on est bibliophile, il est plus rare encore d'écrire « ses Notes ». Fervent des Pyrénées, que depuis plus de 50 ans fréquente le président des « Amis des livres », M. H. Beraldi a donné 4 volumes, édités seulement pour ses amis, où, sous l'aimable prétexte d'étudier Ramond de Carbonnières (de second plan à Paris, mais de tout premier ordre à Bagnères-de-Bigorre), il passe en revue, et avec quelle érudition, toute l'histoire de nos montagnes.

Quelle bonne fortune pour Ramond d'avoir rencontré H. Beraldi — et M. R.-J. Grenier n'y contredira pas. Mais Ramond conduit à Barèges le cardinal de Rohan, après le séjour fâcheux de ce prélat dans une prison dont Funck-Brentano a détruit la légende. La Bastille, dont Portal a été l'un des médecins les plus connus, était certainement humide, et causa quelques rhumatismes à l'ancien grand aumônier.

Voici Ramond mêlé à l'*Affaire du Collier*. Il a connu Cagliostro. Tout, semblait-il, a été écrit sur cette affaire et sur cet homme ; H. Beraldi nous donne une éclatante démonstration du contraire. Il faut lire tout le chapitre des « Pièces justificatives ». Jamais vous n'imagineriez tout ce que l'auteur nous présente au sujet de ces « minutes » du greffier ! Il semble bien que nous tenions maintenant tout le fil de l'intrigue.

Mais vous n'aurez rien lu, si vous n'avez dévoré, comme le plus passionnant des romans, la campagne contre Cagliostro, menée « à la Daudet », dirions-nous aujourd'hui, par Théveneau dit Morande.

Et ce sera pour beaucoup une révélation !

Qu'il nous soit permis d'exprimer respectueusement un regret : pourquoi M. H. Beraldi n'a-t-il pas voulu illustrer ses ouvrages de la reproduction de quelques-unes des admirables gravures ou estampes du XVIIIe siècle qu'il est seul à posséder ? R. Molinéry.

(1) Cf. *Folie d'Empereur.*

La Pathologie dans l'Egypte ancienne, *d'après les momies et les manifestations réalistes de l'Art égyptien*, par le Dr Robert Chapelain-Jaurès. Coulommiers, P. Brodard, 1920.

Si l'on veut connaître la pathologie de l'ancienne Egypte, ce n'est pas uniquement aux papyrus qu'on devra recourir, mais encore aux monuments funéraires, aux bas-reliefs en particulier, aux fresques funéraires ; enfin, il faudra examiner les squelettes, et pratiquer l'examen histologique des tissus momifiés.

Les papyrus ont démontré l'existence d'une littérature médicale et d'une pharmacopée, à une époque reculée de l'histoire égyptienne ; « mais ces documents ne permettent pas d'identifier d'une façon certaine des maladies qui devaient fatalement exister dans l'antiquité ». Grâce aux manifestations réalistes de l'art égyptien, on a pu reconnaître des infirmités diverses : mains achondroplasiques, pieds varus, *genu recurvatum*, mal de Pott, rachitisme, etc. Des lésions de tuberculose sont visibles sur des squelettes de l'âge de pierre ; les lésions osseuses étaient déjà connues dans la vallée du Nil, dès l'époque préhistorique.

Grâce à un procédé qui lui est propre, le Dr Marc-Armand Ruffer, en rendant aux tissus momifiés leur souplesse et leur aspect primitif, a réussi à mettre en évidence quelques lésions anatomo-pathologiques. L'examen, macroscopique et microscopique, des tissus momifiés a permis de diagnostiquer des lésions variées (athérome artériel, pneumonie, cirrhose du foie, abcès du rein, calculs phosphatiques et uratiques), et même de retrouver des œufs calcifiés de *bilharzia hœmatobia*, dans les tubes contournés de deux reins provenant d'une momie datant de la 21e dynastie !

D'où l'on peut conclure, que « les maladies qui frappaient les populations industrieuses des bords du Nil il y a 3.000 ans, sont les mêmes que celles d'aujourd'hui. Les manifestations morbides n'évoluent pas dans le temps ; les symptômes, les lésions sont les mêmes. Une maladie microbienne comme la tuberculose ne semble pas s'être atténuée... l'humanité n'a pas acquis depuis 5.000 ans une immunité naturelle ou héréditaire vis-à-vis de la tuberculose... » Et ce n'est pas très consolant ! Par contre, la lèpre, la peste, si fréquentes dans l'antiquité et au moyen âge, sont éteintes ou atténuées, grâce, aimons-nous à croire, aux mesures d'hygiène que nous prescrivons ; mais, sur ce point, n'exagérons-nous pas les bienfaits de nos découvertes modernes, et qui pourrait assurer que nous n'assisterons pas, quelque jour, à un brusque réveil de maladies que nous croyons définitivement terrassées ? C.

Les Psychoses cocaïniques, par H. Piouffle, Paris, Maloine. 12 francs.

On apprendra, en le lisant, à faire le diagnostic des troubles, mentaux et nerveux, dont la cocaïne est la cause, et on y verra l'exposé très précis des méfaits imputables à ce poison, qui fait à l'heure actuelle tant de victimes. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Cim (Albert). — *Récréations littéraires ; Curiosités et singularités ; Bévues et lapsus,* etc. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Grasset (Pierre). — *Un conte bleu* (roman). *La Renaissance du livre*, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

B. Lyonnet. — *Pouvons-nous, comme les professeurs d'Oxford, croire à la conversion des Intellectuels allemands ?* Lyon, Impressions de Ardin et Cie ; du même, *L'Ouabaïne*, extrait du *Lyon médical*, 25 juillet 1920.

Gille (Paul). — *Notes sur la culture morale à l'Ecole ; Le sophisme anti-idéaliste de Marx ; Le problème de la liberté.* Maurice Lamertin, 58-62, rue Coudemberg, Bruxelles.

Masoin (Paul). — *De la rapidité d'absorption des poisons par l'organisme. Notes et documents sur le Gheel ancien.* Extrait des *Annales de la Société de médecine de Gand*, 1902.

Sédir. — *Essai sur le Cantique des cantiques: le vrai chemin vers le vrai Dieu; la vraie religion.* A.-L. Legrand, 642, rue de Paris. Sotteville-lez-Rouen.

Wilmotte (Maurice). — *Sainte-Beuve et ses derniers critiques.* Librairie ancienne Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

Sardou (Dr Gaston). — *L'olivier, le chêne et l'étoile.* A.-L. Legrand, 642, rue de Paris, Sotteville-lez-Rouen.

Principes de déontologie, adoptés par le conseil de la Fédération des syndicats médicaux de l'Hérault, dans sa séance du 17 octobre 1920. Firmin et Montane, Montpellier.

Daude-Bancel (A.). *Antialcoolisme constructif, utilisation des fruits et spécialement des pommes et des raisins.* En vente à Vouloir, 14, rue Gaillon, Paris ; et chez l'auteur, 29, boulevard Bourdon, Paris-IVe.

Cathelin (Dr F.). — *La vie et l'œuvre d'un grand chirurgien : le professeur Albarran (1860-1912).* J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Stockis (Dr), *Le dessin papillaire digital dans l'art préhistorique.* Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 4, place Saint-Michel, Liége, 1920.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

28e ANNEE N° 8 1er Août 1921

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Psycho-physiologie littéraire

La timidité et le trac

Par M. le Dr Paul Voivenel (1).

Conférence inédite, faite à *Minerva*, le samedi 5 février 1921.

(Suite et fin.)

Si maintenant nous élargissons le cadre, nous passons de la pudeur, timidité sensibilisée à l'influence de l'autre sexe, à la *timidité* proprement dite, faite de crainte et de honte devant nos semblables, quel que soit leur sexe.

Le sujet est vaste et a déjà tenté plus d'un observateur. Dans la bibliothèque de philosophie contemporaine d'Alcan, deux livres portent ce titre, l'un de M. Dugas, œuvre d'observation purement psychologique et de fine introspection, l'autre de mon excellent ami le Dr Paul Hartenberg, qui a traité le sujet autant en clinicien qu'en psychologue, s'arrêtant surtout au tempérament des timides. Il faut encore signaler des travaux de Paul Farez, de Ribot, de Claparède, de Pierre Janet, de Francotte, etc. Vous voyez que la bibliographie ne manque pas. Mais, en vérité, les travaux les plus savoureux ont été les auto-observations des grands timides, Rousseau, Amiel, Senancour, Maine de Biran, Eugénie de Guérin, ou des héros de leurs livres : *Julien Sorel* de Stendhal ; *Robert Greslou* du *Disciple*, *Roger Graffeteau* de *Lazarine*, *Alba Steno* de *Cosmopolis*, de Paul Bourget ; *Dominique*, de Fromentin ; *le Lys dans la vallée*, de Balzac ; *Romaine Mirmault*, d'Henri de Régnier ; *Amaury* de *Volupté*, de Sainte-Beuve, etc... Soit qu'ils s'épanchent dans leurs journaux intimes, qu'ils ne croyaient pas appelés à passer à la postérité — et qui précisément sont éternels, parce que pétris du sang de leur chair, — soit que, plus prudents, ils donnent leurs sentiments aux personnages de leur choix, c'est dans le splendide et émouvant paysage de leurs œuvres quc les théoriciens ont ramassé leurs plus belles gerbes. Sainte-Beuve, Balzac, Fromentin, Stendhal, Bourget — qui nous l'a dit souvent à nous-même — sont tantôt des timides, tantôt des anxieux. Paul Bourget se plaisait récemment à nous confier la phrase que lui dit un jour son ami le Pr Ernest Dupré : « N'accrochez pas votre anxiété à cette patère », phrase qui me parut alors d'autant plus savoureuse que nous venions de parler de la timidité de Stendhal et de celle de Mérimée.

(1) Voir le n° de juillet 1921.

De l'ensemble de tous ces travaux, techniques (et parfois ennuyeux), ou littéraires, nous pouvons nous composer comme un schéma rapide de la timidité, dont vous pourrez facilement vous souvenir et qui vous donnera la clef de la psychologie de bien des âmes sensibles et délicates dont l'attitude et les réactions vous déroutent souvent.

Le timide est fait de trois choses :

1° De son *tempérament* et de son *caractère* : le *tempérament* — bilieux, sanguin, nerveux, lymphatique — étant la résultante de la constitution organique de l'individu, de la formule de ses échanges nutritifs ; le *caractère* étant la personnalité propre avec ses qualités affectives, intellectuelles et volontaires, *mais tirant toute sa coloration du tempérament lui-même*, dont nul ne saurait si peu s'affranchir qu'un pédagogue — ce n'est pas un médecin — a dédaigneusement traité l'intelligence de pauvre reine constitutionnelle sans autorité réelle sur le peuple des désirs et des passions.

2° De la *conscience* douloureuse qu'il prend de son tempérament, dont il redoutera désormais les gaffes. Cette conscience lui fera craindre à l'avance les effets de sa timidité, *greffera* sur son tempérament et son caractère des peurs obsédantes, que nous appelons des *phobies*, enrichira en un mot la symptomatologie de sa timidité.

Tenez-moi bien par la veste.

3° Enfin le timide est comme vous toutes. Ses défauts, il finit par croire que ce sont des qualités. Il se *défend* contre lui-même et contre les autres, par le même processus syllogistique qui fait dire à l'élève qui échoue à l'examen : « C'est pas ma faute, l'examinateur m'en voulait. » Ce troisième élément, surajouté, de défense, donnera à la personne du timide certaines apparences qui font illusion.

Je vais donc étudier devant vous (sans technicité, Monsieur Gillard !) à l'usage des Minerves modernes que vous êtes — on disait jadis : à l'usage du dauphin : *a*) le tempérament du timide ; *b*) la constitution de sa timidité consciente ; *c*) ses attitudes de défense.

Le tempérament. — Les anciens cultivaient volontiers une science qu'ils appelaient la *physiognomonie* et qui consistait à déduire les qualités intellectuelles et morales de l'aspect extérieur. Au nom de quelques erreurs on a trop dédaigné cette science. C'est une de mes bonnes amies, comme l'étude de l'écriture, et à l'exercer quotidiennement, en tramway, dans la rue — et même du lieu d'où je vous parle (il faut bien que je me rattrape un peu !) — j'en éprouve de ces pures joies de connaissance que Georges Duhamel a si bien exprimées dans sa *Possession du monde*.

Quelle volupté de deviner les personnalités humaines ! « A la vérité, disait Duhamel, quelques-unes sont évidentes, tout à fleur d'elles-mêmes, offertes à l'œil ainsi qu'un galet uni, sur une plage, on les touche, on les tient, on les enveloppe tout de suite, comme une grosse pièce d'argent dans le creux de la main. Mais tant d'autres sont mobiles, furtives, tant d'autres sont rugueuses comme le minerai dont, seule, la cassure *miroite* et *trahit la noblesse inté-*

rieure... » Quelles riches observations patientes, quotidiennes, sur les mêmes personnalités nous permit de faire la guerre ! Combien les boisseaux de sel, épuisés à côté des mêmes gens, nous ont révélé les clefs des caractères !

Voici un officier d'administration : il est grand, d'aspect féminin, ses yeux ronds sont saillants, ses hanches larges, sa peau fine et glabre, les membres arrondis par une graisse féminine ; il marche les genoux légèrement en dedans... Il est indolent, dédaigneux, jaloux, médisant sans fatigue, il aime les romans et les parfums, il sait broder ; et que je fus heureux le jour où je lui vis jeter une pierre avec un geste de femme ! Le calque mental correspondait si bien au calque physique ! Voici encore un aide-major petit, carré d'épaules, le masque dur et creusé d'un paysan intelligent, l'œil finaud, les cheveux rares et la bouche tombante. Il est précis, observateur, calculateur, lit attentivement l'*Information financière*. Sa conversation acide vitriole ses victimes. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il digérait mal ; et vous ne sauriez croire l'importance symbolique que je donnai à la cuillerée à café de sulfate de soude qu'il était obligé de prendre chaque matin !

Le Dr Ch Fiessinger raconte, dans son curieux livre sur les *Maladies du caractère*, que, jadis, dans l'Alsace, tout gaillard fortement musclé et d'humeur colérique recevait le conseil de se faire saigner au printemps et à l'automne. Rien de calme comme le bonhomme le lendemain de l'émission sanguine. Pour une semaine, il devenait un mari modèle ; tellement que les dates des saignées coutumières lui étaient impérieusement rappelées par sa compagne, si le sanguin s'avisait de les oublier. Le terrible Calvin était maigre et jaune ; le suave Renan, capitonné comme un archevêque... gras. Shakespeare fait dire à César : « Je ne crains rien des hommes à embonpoint et à belle chevelure ; je redoute bien plus ces hommes au teint jaunâtre et à la face maigre », et ses craintes furent justifiées, car ces derniers le tuèrent. Le tempérament est donc à la base de notre vie sociale, de nos émotions et de nos réactions et, en ce sens, de notre hardiesse et de notre timidité.

Le tempérament du timide est surtout fait d'une exagération des réactions nerveuses et circulatoires aux émotions. Il rougit, il pâlit si facilement et si instantanément, que l'observation des timides semble fortifier une théorie intéressante des émotions qui a été soutenue par le philosophe danois Lange, le philosophe américain William James et adoptée en grande partie par le physio-psychologue français Georges Dumas Ces savants prétendent que ce n'est pas la peur, la tristesse ou la joie qui nous font rougir, trembler, pâlir, mais, au contraire, que ces phénomènes organiques précèdent et créent les états émotionnels correspondants. Ils ont formulé la loi suivante : *L'émotion n'est que la conscience des variations neuro-musculaires* ; ce qui, traduit pour vous, veut dire : tout dépend de notre tempérament organique : « Une joie est plus ou moins intense, suivant que les artérioles sont plus ou moins dilatées et que toutes

les fonctions, tous les muscles, tous les tissus participent plus ou moins à l'état général ; une tristesse est plus ou moins profonde suivant l'étendue et le degré de la vaso-constriction ; c'est la quantité des éléments organiques et des éléments sensitifs correspondants qui fait l'intensité de l'état émotionnel » (GEORGES DUMAS) (1).

Ces auteurs vous disent : l'homme qui se met en colère pour s'amuser finit par être réellement en colère ; à prendre réellement la mimique d'une émotion, on finit par éprouver cette émotion. Il y a un fond de grande vérité. Le rôle des attitudes se démontre dans les formidables effets des déformations professionnelles. Quoi qu'il en soit, le timide est essentiellement un émotif, dont l'irritabilité, l'instabilité nerveuse et circulatoire multiplient les effets des émotions.

Les effets de la crainte agissent : sur les *vaisseaux* (on change de couleur, on rougit, on pâlit) ; sur les *muscles*, dont l'action est troublée, expliquant les maladresses des timides qui, dans un salon, renversent les meubles fragiles ; sur la *voix*, qui se fausse et se casse ; sur *l'intestin* et sur tous les organes en général. Ces effets se produisent au maximum dans la crise de timidité suraiguë qu'est le *trac*.

Cette instabilité circulatoire et nerveuse, base de la constitution organique du timide, a été attribuée par le Dr BONNIER à un état d'énervement du bulbe, centre nerveux d'importance vitale primordiale, placé sous le cerveau et le cervelet. Il a proposé, pour le guérir, de cautériser certaines zones des fosses nasales, d'où partent des nerfs bulbaires importants, dont l'irritation entretient, d'après lui, l'énervement du bulbe. Ce qu'on a appelé la *Bonniérisation* a été très à la mode parmi les artistes et conférenciers de Paris... jusqu'à la mort de son inventeur. Il a publié des travaux très originaux, avec des résultats heureux. Personnellement, j'ai pu constater le bon effet de sa pratique chez quelques anxieux.

Le timide compte les mauvais tours que lui joue ce tempérament. Il prend peu à peu une conscience complète et, hélas ! douloureuse, de son état. La crainte de la gaffe rend inévitable la gaffe. L'imagination anxieuse et paralysante entre en jeu, si bien que le sujet qui a commencé par avoir quelques accès de timidité, multiplie par la réflexion les conséquences désastreuses de son tempérament. « Le timide qui se sait tel, dit DEGAS, se décourage, s'abandonne ou lutte contre son mal, mais si maladroitement qu'il l'aggrave. Chez lui, la conscience est comme un mauvais œil ; il est déconcerté par le regard qu'il jette sur lui-même, comme il le serait par le regard d'autrui. A proprement parler, la réflexion ne produit pas la timidité, elle la confirme ; elle ne la fixe pas, elle la développe ; elle ne la grave pas, elle l'aggrave. Elle lui trouve des raisons d'être, tout au moins des excuses. » Le timide grossit exagérément tous les obstacles qu'il voit ou invente ; il diminue proportionnellement ses possibilités de les franchir ou de les tourner. Il ajoute à son émotivité ce que les médecins du système nerveux appellent des *phobies* et

(1) Préface de la traduction des *Emotions*, de LANGE.

des *obsessions*, dont malheureusement je ne puis parcourir avec vous le trop vaste champ. Ainsi s'est constitué le deuxième stade, ce que nous pourrions appeler ensemble *l'intellectualisation du tempérament.*

Mais — et nous arrivons à la troisième phase — le timide ne continue pas indéfiniment à se diminuer. Gêné pour agir, il n'a que plus de temps pour réfléchir et observer. Doué généralement d'une pénétration psychologique de premier ordre, il jauge à leur niveau exact les triomphateurs du monde et des salons. *Il voit vite ce qui se cache souvent sous la parfaite aisance* et sait combien *les imbéciles peuvent être volontiers brillants.*

Il se renferme dans son moi. Il prend l'allure distante et dédaigneuse. On dit : « quel poseur ! », alors que c'est en réalité le plus émotionnable des hommes, qui souffre de ne pouvoir convenablement vous témoigner sa sympathie. Mérimée en fut un parfait exemple. Comme Sainte-Clair du *Vase étrusque*, « *il était né avec un cœur tendre et aimant ; mais à un âge où l'on prend trop facilement des impressions qui durent toute la vie, sa sensibilité trop expansive lui avait attiré les railleries de ses camarades. Dès lors, il se fit une étude de cacher tous les dehors de ce qu'il regardait comme une faiblesse déshonorante* » ; et ainsi s'explique l'impassibilité et le pessimisme de son œuvre. Il est même assez curieux de remarquer combien ces timides, ces roseaux peints en fer, extériorisent dans leurs œuvres le culte de l'énergie. Ils donnent à leurs héros les qualités qu'ils n'ont pas, mais qu'ils voudraient avoir. N'avez-vous pas remarqué de même que ce sont les paresseux qui formulent les plus magnifiques et intrépides programmes de travail : « A partir de demain, je ferai, etc., etc. » ?

Un degré de plus de simulation, et voici le timide qui cache son intimidation sous une *colère factice* ou de *l'ironie*. Dans *Aimer*, de Pierre Grasset, j'ai sucé comme un bonbon cette toute petite phrase : « Baju, intimidé, jura. » Le Bourru bienfaisant n'était qu'un timide. Le timide se noie pour ne pas se mouiller. Il n'entr'ouvre pas la porte, il la pousse, et alors il est d'une ironie étincelante, s'il est, comme il arrive souvent, un homme supérieur. Son système nerveux d'émotif semble le mettre dans l'impossibilité de tenir le juste milieu. Il est trop en dessous ou trop en dessus. Son esprit, d'ailleurs, se venge des servitudes du cœur. Il se noircit aux yeux de ceux dont il voudrait se faire aimer. Il se blesse à ses paradoxes, « *comme si nous voulions nous venger, dit* Adolphe, *sur nos sentiments mêmes de la douleur de ne pouvoir les faire connaître* ».

Pour des motifs analogues, le timide qui — pour éviter les échecs et les gaffes — se cantonne dans les rêves de son imagination, *fait son bonheur de ses désirs* (ce qui est au fond une grande sagesse, car réaliser ses désirs c'est en faire des cendres), et après avoir eu ce qu'on a appelé *la maladie de l'analyse*, il a ce qu'on appelle *la maladie de l'idéal*, qui lui permet d'échapper aux tristes réalités de ce monde. Lisez le *Journal intime* d'Amiel et celui de Maine de Biran, et vous m'en direz des nouvelles.

Et ainsi, sur cette terre tourmentée, fleurissent des joies extrêmement délicates. Les timides communient avec les choses, ne pouvant communier avec les hommes. L'univers leur appartient.

> D'innombrables liens frêles et délicats
> Dans l'univers entier vont de leur âme aux choses,

disait SULLY-PRUDHOMME.

Leur âme est vraiment cosmique et climatique. Un rayon de soleil les éblouit douloureusement.

> Midi fruit brasillant qu'on absorbe par l'âme,
> O châtaigne d'azur qui lacérez le cœur !

s'écrie, dans son dernier livre, cette anxieuse qu'est la comtesse MATHIEU DE NOAILLES. Ils ont une *exquisité d'odorat* singulière, qui coexiste souvent avec une vive imagination. Voyez dans leurs autobiographies, chez ROUSSEAU, chez AMIEL, chez SENANCOUR, dans le *Visage émerveillé*, chez SULLY-PRUDHOMME, les joies exquises qu'ils éprouvent devant les moindres spectacles de la nature ; la lumière joue sur leurs nerfs comme à travers les vitraux d'un temple. Ils ont d'admirables trouvailles de sensation et d'expression. Ils entendent chanter la vie sur les herbes ; et quels joyaux littéraires leur offre cette émotivité qui joue si facilement !

Est-ce assez joli de voir, presque dans les mêmes termes, Amiel s'enthousiasmer sur un *chorchorus* à petites feuilles qui avait fleuri la nuit, et Senancour, sur la première jonquille de son domaine? Et de quelle façon. Ecoutez ! Voici sur un ver luisant : « *Le ver luisant rampait furtivement sous l'herbe, comme une pensée timide ou un talent naissant* ». Voici la fameuse phrase du « paysage état d'âme », si souvent mal citée : « *Je tenais la baguette poétique et n'avais qu'à toucher un phénomène, pour qu'il me racontât sa signification morale. Un paysage est un état de l'âme, et qui lit dans tous deux est émerveillé de retrouver la similitude dans chaque détail* ».

Comme ils prennent leur revanche dans leur communion avec le monde et qu'ils sont jolis les jardins d'Isabélou des timides !

Le timide chez lui, dans son cadre adapté amoureusement à la tonalité de ses sensations, au milieu de ses œuvres d'art et de ses livres préférés, dont il caresse les reliures avec un doigté d'amoureux, est, quand on s'est montré digne d'entrer dans son intimité, le plus exquis, le plus varié, le plus profond des amis.

Tel est le tableau de ce que je pourrais appeler la *timidité constitutionnelle*, qui existe dès l'enfance, s'épanouit à la puberté, persiste toute la vie.

Pour la plupart des autres timides, leur timidité s'efface plus ou moins avec l'âge. D'une part, l'habitude de l'action, l'augmentation obligatoire des contacts les chevronne ; c'est ainsi que la femme d'après guerre, hâlée moralement et émotivement par le grand drame, ayant accompli des travaux souvent très durs, a acquis une hardiesse et une assurance que ne connaissaient pas ses aïeules. D'autre part, l'âge calme l'instabilité nerveuse et circulatoire. Une personne

âgée rougit moins, parce que ses vaisseaux sanguins sont devenus avec le temps moins élastiques et plus rigides. « Ne voit-on pas, pendant une promenade, les enfants rougir au soleil plus que les jeunes gens et ceux-ci plus que les mères et les vieillards ? » (Mosso.)

Dans des circonstances exceptionnelles, les timides, et les personnes normales aussi, présentent ces grands accès de timidité qu'on appelle *le trac* (1).

Le trac est à la timidité ce que la panique est à la peur.

Son apparition sera facilitée, bien entendu, par l'émotivité du sujet, dont le coefficient multipliera tous les symptômes émotionnels.

Il semble parfois inévitable.

Vous prenez un individu d'âme tranquille qui, pour rien au monde, ne ferait une réflexion à la receveuse du tram qui lui distribue un peu de sa salive avec le billet, qui se tient sagement sous le parapluie quand il pleut, qui apprécie la poésie des pantoufles et celle du coin du feu, et voilà qu'un soir il est placé sur une estrade bien éclairée avec une tâche difficile ; il doit apprivoiser et intéresser cet être multiple et mystérieux qu'on appelle un auditoire. Il sait qu'il est presque impossible de lui plaire entièrement... le geste, la cravate, l'accent, les idées même, dont les unes, agréées par la gauche, offusquent la droite... Il a le trac. Il a le trac pour tous ces motifs. Il a le trac tout bonnement parce qu'il a le trac. Et cela souvent quelle que soit son habitude de la parole, qu'il soit artiste ou avocat. Le seul fait de se présenter au public donne une sorte d'état vertigineux, qui apparaît d'une façon brutale, irréfléchie, sans souvent qu'aucun raisonnement l'ait provoqué, sans qu'aucun raisonnement le puisse vaincre. C'est dans ce cas un phénomène tout organique, où le mécanisme mental n'a presque rien à voir (Paul Harterberg).

Coquelin est un des rares artistes qui n'aient jamais eu le trac. On se chevronne difficilement contre le trac. Mme Bartet, M. Got, l'ont toujours eu. Mme Bartet a surtout de l'angoisse thoracique, Mme Pierson des vomissements, M. Worms de la sécheresse de la gorge et du tremblement des jambes, d'autres des sueurs froides ; Bouffé, les soirs de première, changeait de chemise à chaque acte et Faure avait les mains si ruisselantes de sueur qu'il lui arrivait d'asperger le souffleur en passant devant son trou.

Les avocats n'en sont pas à l'abri et on a cité de nombreux exemples. Un des plus connus est celui de Paillet qui, le jour d'une grande plaidoirie, s'en allait à pied au Palais, rasant les murs en construction, dans le vague espoir qu'une poutre mal dirigée lui casserait la jambe et disant : « C'est ça qui serait un bon prétexte pour ne pas plaider. »

Quant au trac des conférenciers, les meilleurs d'entre eux l'ont

---

(1) Chapitre fait d'après le livre du Dr Paul Hartenberg, sur *les Timides et la Timidité*.

décrit. Le fameux professeur italien Mosso, qui a écrit un très beau livre sur la peur, dit : « Je me trouve enfin près de la table, au milieu d'un silence terrifiant. Il me semblait que j'avais fait un plongeon dans une mer orageuse et que, sortant la tête de l'eau, je me fusse jeté sur un récif au milieu de ce vaste amphithéâtre.... Je me vois dans l'hémicycle, isolé, infime, chétif, humble comme si je confessais mes fautes... En regardant les gradins de l'amphithéâtre, il me sembla que la gueule d'un monstre s'ouvrait peu à peu pour m'engloutir dès que j'aurais prononcé mes dernières paroles. »

Francisque Sarcey, le jour de chaque conférence, souhaitait le déluge ou une terrible avalanche de neige. Il n'hésite pas à se comparer à un condamné à mort marchant à la guillotine... Ici encore, les timides ont quelquefois des excès d'audace, et, grisés par l'excès même de leur émotion, entrent franchement dans la bataille et la gagnent.

Landrol, du Gymnase, tremblait avant chaque pièce nouvelle. Il disait à Claretie : « Pour me rassurer, me raffermir, je regarde le public bien en face dès mon entrée en scène, je prononce mentalement le mot de Cambronne et, dès cet instant, c'est fini, en avant, je *charge* comme un soldat. »

Tel timide qui n'ose entrer dans un salon sera généralement brillant en public... D'autres fois, dans une période de réaction contre lui-même, il acceptera une tâche au-dessus de ses forces, et alors gare à la gaffe !... Le plus timide des hommes, Alfred Assolant, tenté un jour par la lutte contre l'impossible, accepte de faire une conférence, rue de la Paix, sur le sujet de son livre : *La vie aux Etats-Unis*. « Messieurs, dit-il d'un air assuré, quand on veut partir pour l'Amérique... quand on veut y aller... on prend le bateau... il faut prendre le bateau... » On écoutait quelque peu interloqué. Tout à coup, raconte Sarcey, nous le vîmes ramasser ses papiers, son livre, se lever, descendre de la chaire : « Et moi, je prends la porte, nous dit-il. »

Je n'aurai rien à ajouter quand je vous aurai dit que le trac se compose des signes de la timidité au coefficient *n*. Il en a les troubles moteurs, circulatoires, respiratoires, digestifs, sécrétoires, affectifs et intellectuels qui, plus ou moins prépondérants, peuvent donner une grande variabilité de tracs, dont vous devez connaître maintenant le mécanisme.

* * *

Je voudrais, en terminant, vous parler d'un trac que j'ai plus d'une fois ressenti, le trac devant l'ennemi. Le courage semble une qualité si naturelle au militaire en guerre, que — vous l'avez toutes lu — on parlait à l'arrière de sa gaieté, de son enthousiasme, de sa joie quand il apprenait que le lendemain il partirait à l'assaut et que les journaux donnaient plus de place à une vieille femme écrasée par le métro qu'à une affaire où seulement quelques centaines de

poilus avaient trouvé la mort. Mais il faut que vous sachiez, vous les compagnes, mères ou sœurs de ceux qui furent les aristocrates du risque, qu'à tenir toujours plus haut son courage, le combattant a versé souvent des larmes plus amères que celles du Jardin des Oliviers.

C'est que la qualité naturelle, l'instinct essentiel, c'est l'*instinct de la conservation* et que, normalement, l'homme a horreur de la mort. La chose innée, c'est la peur. La chose acquise, c'est le courage, si bien que la meilleure définition qui ait été donnée de celui-ci, c'est encore : « Le courage, c'est de la peur vaincue. »

La peur est profondément ancrée dans la série zoologique. Son existence démontre même l'état d'intégrité de notre personnalité. Son absence dans certaines circonstances est de signification maladive. Un léger degré de peur est chose excitante : « Ma sœur, fais-moi peur ! »

Le courage est fait, on le conçoit, d'éléments extrêmement divers qui sont indispensables à sa conservation ; l'habitude et l'expérience créent l'adaptation, les sanctions disciplinent les instincts dépressifs ; l'exemple collectif, l'imitation, la contagion, la griserie de la bataille, véritable ivresse émotionnelle, font, aux heures exceptionnelles de la bataille, fleurir l'héroïsme, fleur sublime de notre personnalité. Mais cette fleur se fane vite ; sa tige quelquefois est brutalement sectionnée ou s'incline peu à peu. C'est une culture merveilleusement délicate que sa culture. Il faut, pour vaincre sa peur, face à la mort, pour porter sans trembler sa vie en offertoire à la camarde ainsi qu'un calice rempli d'un liquide précieux, il faut la plénitude de ses forces nerveuses.

La crise de courage au cours de la bataille est une admirable flambée émotionnelle dont le flamboiement se fait aux dépens du capital nerveux du soldat. Il est très émouvant de voir le véritable « dégonflement » — pardonnez-moi l'expression — de la personnalité qui succède aux batailles. *Avant* l'assaut, c'est la mise en tension de l'énergie nerveuse, avec état émotionnel intense, silence impressionnant, acuité des représentations mentales, automatisme. *Pendant*, c'est une véritable détente de cette personnalité tendue, c'est le soulagement, la « dérivation » de l'angoisse par l'action, c'est la rapide apparition de l'ivresse émotive spéciale, *faite de peur vaincue, de colère, de fierté*, c'est un état *de spasme tel* que le combattant, en pleine crise, *ne sent plus ses blessures*. Je ne vous citerai pas des faits... l'heure s'avance et je n'en finirais plus. La bataille est une formidable crise passionnelle, et les émotions intensives et surhumaines qu'elle donne ont fait prononcer le mot de *volupté*. Les grands souvenirs des assauts feront oublier les mornes nuits froides dans les tranchées : « Lorsque plus tard on fera l'histoire, on oubliera les longues heures passées à attendre, à ne rien faire, à essayer de se redonner du nerf, à trébucher encore dans les marécages du désenchantement et de la perplexité. On se bornera aux grandes tempêtes, Charleroi, Guise, Péronne, Mandement, Beausé-

jour, Verdun, l'Oise, Saint-Quentin. Et l'on aura raison, la grande poésie ne s'écrit pas avec du brouillard.» (Lieutenant Louis Thomas.)

Mais après ! après, c'est la fatigue, c'est la flaccidité d'une personnalité littéralement *vidée*... Les chefs vivant avec la troupe ont vu qu'aux violents efforts de l'assaut succède fréquemment une période d'inertie... la bataille fait dormir. C'est, après l'ivrcsse émotionnelle qui *monte l homme trop haut pour qu'il ne retombe pas*, l'heure où, derrière le soldat non blessé mais *épuisé*, se révèle l'homme, *derrière l'armée la foule* ; et une des choses les plus tragiques pour un observateur, est d'assister soudain à cette métamorphose inverse de celle de Faust ; le héros tombe en cendres, et voici qu'il n'est plus soudain qu'un pauvre homme, paysan, ouvrier ou bourgeois, nu comme l'étaient nos ancêtres. Comme un métal surchauffé qui s'évapore, l'héroïsme disparaît et seul demeure l'instinct de conservation, reliquat d'une personnalité usée.

Nous en avons vu de bien tragiques de ces transformations, et chez les jeunes soldats charmants et enthousiastes dont l'énergie se fondit vite au feu des premières trop dures batailles, et chez les vieux briscards, chez l'homme et chez les chefs, et nous avons eu vite fait de constater que le guerrier n'est pas un être de constitution spéciale, mais un homme dont le système nerveux fait la force, mais aussi, hélas ! la faiblesse. Nous avons pu, dans des travaux divers, montrer comment se flétrissait la fleur divine du courage et comment un soldat vaillant devenait souvent peureux pour avoir cassé son ressort, épuisé son énergie. Les officiers qui se battaient, les chefs de section le surent vite cela et ils n'eurent jamais, dans les conseils de guerre du front, cette incompréhension farouche et totale des conseils de guerre de l'intérieur, où les badernes étaient d'autant plus féroces qu'elles n'avaient jamais eu que le baptême du... coin du feu.

Vous comprenez pourquoi le neurologiste s'est battu sans relâche pour faire considérer certains peureux — jadis vaillants — comme des *malades*, *mieux, comme des blessés* ! — pourquoi il s'émeut encore chaque jour devant ces asthéniques, ces fatigués, ces attristés, qui n'ont pas encore retrouvé aux lèvres le goût du sel de la vie, pour qui la nature n'a pas repris ses couleurs radieuses d'avant guerre ; — devant ces fatigués qu'il voit chaque jour dans son cabinet et qui supportent les conséquences lointaines de leur épuisement nerveux, devant ces asthéniques qui, à être demeurés trop longtemps sans trembler devant la mort, tremblent aujourd'hui devant la vie. Combien différents des profiteurs, qui tremblèrent encore plus devant le danger qu'ils ne crânent aujourd'hui devant le monde !

J'en ai fini. Excusez-moi de m'être laissé enlever par le souffle ardent de mes émotions de guerre. Les joyaux de ma mémoire sont les souvenirs des heures où j'ai été le plus secoué et où j'ai dû cravacher ma peur, comme une cavale rétive... Me les rappeler, c'est encore un moyen détourné de n'avoir plus eu peur de vous !

Je n'ai plus le trac... mais cela ne me sert plus de rien. Ma conférence est finie.

NOTES DE LECTURE

Ce que Renan pensait de l'histoire de la médecine (1).

« Presque toutes les sciences ont déjà leur grande histoire : histoire de la médecine, histoire de la philosophie, histoire de la philologie. Eh bien ! on peut affirmer sans hésiter que pas une seule de ces histoires, excepté peut-être l'histoire de la philosophie, n'est possible, et que si le travail des monographies ne prend pas plus d'extension, aucune ne sera possible avant un siècle.

« ... Soit, par exemple, l'histoire de la médecine, une des plus curieuses et des plus importantes pour l'histoire de l'esprit humain. Je suppose qu'un savant entreprenne de refaire dans son ensemble l'œuvre si imparfaite de Sprengel. Au moyen de ses connaissances personnelles et des travaux déjà faits, il pourra peut être traiter d'une manière définitive la partie ancienne. Mais la médecine arabe, la médecine du moyen âge, la médecine indienne, la médecine chinoise ? En supposant même qu'il sût l'arabe, le chinois ou le sanscrit, et qu'il fût capable de faire dans une de ces langues d'utiles monographies, sa vie ne suffirait pas à parcourir superficiellement un seul de ces champs encore inexplorés. Ainsi donc, en se condamnant à être complet, il se condamne à être superficiel. Son livre ne vaudra que pour les parties où il est spécial ; mais alors pourquoi ne pas se borner à ces parties ? Pourquoi consacrer à des travaux sans valeur et destinés à devenir inutiles des moments qu'il pourrait employer si utilement à des recherches définitives ? Pourquoi faire de longs volumes, parmi lesquels un seul peut-être aura une valeur réelle ? C'est pitié de voir un savant, pour ne pas perdre un chapitre de son livre, condamné à faire l'histoire de la médecine chinoise, à peu près dans les mêmes conditions qu'un homme qui ferait l'histoire de la médecine grecque d'après quelque mauvais ouvrage arabe ou du moyen âge. Et voilà pourtant à quoi il se condamnerait fatalement par le cadre même de son livre. »

(1) Cf. *l'Avenir de la science*, par Ernest Renan, p. 223-224.

Informations de la « Chronique »

Le 2e Congrès d'Histoire de la Médecine.

(1er au 6 juillet 1921.)

Remercions tout d'abord et félicitons sincèrement les organisateurs de ce Congrès, notamment MM. LAIGNEL-LAVASTINE et FOSSEYEUX ; n'oublions pas d'associer à ces éloges nos confrères et amis Paul GUILLON et Eugène OLLIVIER, qui ont su organiser, à la satisfaction de tous, et particulièrement de nos hôtes étrangers, les excursions de Malmaison et de Saint-Germain, dont les érudits conservateurs, MM. SALOMON REINACH et BOURGUIGNON, nous firent les honneurs avec tant de bonne grâce et une si parfaite maîtrise.

Le déjeuner sous les frondaisons de l'Etang-la-Ville, dans un décor tout à fait champêtre, fut exquis de cordialité, et cette journée dominicale, si bien remplie, se termina de la façon la plus agréable, par une visite, malheurcusement trop écourtée, des galeries historiques de Versailles.

La veille, on avait visité, en auto-cars, ceux des hôpitaux de Paris qui offraient quelques particularités historiques, tels que l'hôpital Saint-Louis, dont le professeur JEANSELME nous fit l'histoire ; la Salpêtrière et la Maternité, dont MM. FOSSEYEUX et Paul DELAUNAY, (du Mans) nous contèrent, avec agrément et érudition, les fastes et les avatars à travers les siècles.

Le lundi, 4 juillet, fut spécialement consacré à la visite du Musée Carnavalet (M. Fosseyeux, *speaker*) ; et de quelques salles de notre admirable Louvre, où nous avions pour guides, aussi empressés qu'éclairés : MM. POTTIER (antiquités grecques), Marcel AUBERT (sculpture), GUIFFREY (peinture), OMONT et COUDERC (manuscrits).

Parmi les « festivités », comme disent nos bons amis belges, signalons, parmi les plus goûtées, la représentation de la pièce de M. André PASCAL, au Gymnase ; la soirée du Cercle artistique et littéraire de la rue Volney, où l'orchestre médical fut très applaudi ; et la réception offerte par nos Ediles à l'Hôtel de Ville, dont le buffet, somptueusement servi, recueillit tous les suffrages.

Nous aurions voulu consacrer un article à part aux communications faites à ce Congrès ; mais la liste seule de ces communications occupe plusieurs pages et le résumé analytique, à défaut de l'*in extenso*, fera l'objet d'une publication spéciale. Quant à l'Exposition rétrospective, nous en parlerons un peu plus longuement.

Elle fut inaugurée, à défaut du ministre de l'Instruction publique, par un de ses représentants, le vendredi matin, à la Faculté de médecine, en présence de nombreux professeurs et notabilités du corps médical. Après le discours inaugural du Pr JEANSELME, qui avec le Pr MÉNÉTRIER ont été tout le temps sur la brèche, discourant et agissant, nous vîmes s'avancer tour à tour les délégués étrangers,

venant lire leur adresse, au nom de leur pays respectif, célébrant tous leur admiration pour l'immortelle France, en termes des plus chaleureux et des plus sympathiques : citons, entre autres, MM. COLOLIAN, au nom des médecins arméniens de Constantinople; CONVERSE, des Etats-Unis d'Amérique ; CUSTOM, de Genève ; FERNANDEZ DE ALCADE, de Madrid ; le Dr GIORDANO, de Venise ; JONNESCO, de Bucarest ; DE LINT, de Gorinchem (Pays-Bas) ; SCHRUTZ, de Prague ; SINGER, président de la section d'histoire de la médecine, à l'Académie royale de Londres ; TRICOT-ROYER, d'Anvers ; TSCHERNIG, de Copenhague.

L'Exposition de l'art médical, pour l'organisation de laquelle se sont dépensés avec tant d'activité nos aimables confrères LUCIEN HAHN, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris, et son auxiliaire zélé, M. CORNILLOT, obtint un très vif succès de curiosité. Les bibliophiles s'arrêtaient devant les belles planches de vieux et rares ouvrages de médecine, que nombre de nos confrères avaient exposées ; notamment, les œuvres de Vesale, Jacques Grévin, Charles-Estienne, Ambroise Paré, Bartholin, etc. ; les gravures en couleurs de Gautier-Dagoty ; des livres anciens sur la saignée, etc. : le tout appartenant à MM. Maurice VILLARET et François MOUTIER.

Les médailles du professeur GILBERT et du Dr DESNOS, ravirent d'aise les numismates.

Le panneau du milieu de la salle était en entier occupé par une partie, une faible partie de la collection d'estampes et caricatures médicales, du Dr CABANÈS. Elle a retenu, nous dit-on, un grand nombre de visiteurs.

L'Académie de médecine avait exposé ses plus précieux incunables ; la Faculté avait consenti à sortir de ses écrins ses plus précieux bijoux, entres autres, des manuscrits de BICHAT, LAENNEC, DUPUYTREN, GERDY, — et les fameux *Commentaires*. Nous avons également remarqué, dans l'une des nombreuses vitrines qui avaient été réservées à notre *Alma mater*, la toque de TROUSSEAU, léguée à son élève PETER, et dont sa veuve a fait don à la Faculté ; d'assez bonnes peintures, représentant JABOT, médecin de Henri IV, et AMBROISE PARÉ, dont le professeur TUFFIER avait exposé le magnifique portrait qui fait partie de sa riche galerie. Ne quittons pas la Faculté, sans mentionner ses collections d'instruments, parmi lesquels se trouve une trousse historique, contenant les scalpels qui ont servi à l'autopsie de NAPOLÉON Ier et provenant du Dr ANTOMMARCHI. De la Faculté encore, des recueils d'anciennes thèses (dont les thèses historiées du XVIIIe siècle, qui en sont le légitime orgueil) ; une partie de la Correspondance de GUI PATIN, etc.

Passons en courant, et à notre regret, devant les reproductions photographiques d'ESCULAPE, de notre confrère R. NEVEU ; les objets remontant aux époques préhistoriques, de MM. Paul RAYMOND et O. GUELLIOT (de Reims) ; ce dernier s'étant plus spécialement attaché à la ville où il a longtemps exercé, et qui a si cruellement souffert de l'invasion, avait exposé tout un recueil de thèses de la

Faculté rémoise, des portraits de docteurs-régents, un autographe et le « billet de mort » de Museux, l'inventeur de la pince, en plus le résultat de ses fouilles dans les cimetières gallo-romains (spatules et cuillers, pots à pommades et à fards, pierres pour collyres secs et cachets d'oculistes, strygiles, etc.).

De M. Pratt, un de nos aimables confrères pharmaciens, signalons les mortiers de tous genres (en bronze et en marbre), de tous pays (France, Grèce, Italie, Flandre), de toutes époques (gallo-romaine, moyen âge, etc.).

M. Pasteau avait envoyé des instruments de chirurgie urinaire, entre autres l'endoscope de Desormeaux, une des trousses de Guyon, le cystoscope d'Albarran, et de nombreux portraits d'urologues réputés.

Le Dr René Guttmann s'est révélé à nous comme un autographile des plus avertis : la plupart de ses pièces présentent un caractère historique, telle cette curieuse requête des médecins ayant soigné Louis XIV dans sa dernière maladie, et qui réclament le paiement de leurs honoraires ; retenons les noms de ces obscurs praticiens, que l'histoire a omis de nous faire connaître : ils s'appelaient Burette, Falconet fils, Gelly. Notons, en outre, pour les retrouver plus tard, un très bel autographe de Laennec (où l'immortel phtisiologue traite... de l'influence de la combustion des goémons sur la pêche à la sardine !) ; une demande d'autorisation de porter une devise à ses armes, signée Alibert. M. Guttmann ne se borne pas à recueillir l'écriture de nos maîtres vénérés, ses goûts sont éclectiques : dans sa collection figurent encore une statuette de femme enceinte, délicieux Tanagra ; un curieux spécimen d'iconographie byzantine, représentant nos saints professionnels, Cosme et Damien ; une boîte à médicaments du xviiie siècle, etc.

La collection ou plutôt les collections du Dr Hamonic mériteraient à elles seules une étude qui leur soit spécialement consacrée. Quel musée incomparable elles pourraient constituer ! Quel goûts, quelle nature d'artiste elles révèlent ! Mais nous épuiserions en vain toutes les formules d'admiration pour rendre la jouissance que nous avons éprouvée à la vue de toutes ces merveilles : microscopes, pots de pharmacien, mortiers, instruments. Et quels instruments ! Une scie à amputation Louis XIII ; la boîte d'amputation d'Ambroise Paré ; une seringue du xviiie siècle ; un chauffe-mains du xvie siècle, un autre de l'époque romantique ; un plat d'étain Louis XV, représentant la visite du médecin ; des sondes en argent, de la période révolutionnaire ; des urnes cinéraires, des vases grecs, des aryballes (petits pots à parfums et à huiles médicamenteuses « pour les athlètes, les malades et les morts ») ; des *ex-voto* ; des ventouses contemporaines de Pompéi ; un bras, un avant-bras et une main de fer ; un corset orthopédique du xvie siècle ; de la « véritable thériaque de Venise » ; des tableaux et images populaires ; des notes d'honoraires de Botal, Marc Miron, Héroard, etc.

Arrêtons-nous, car il ne nous resterait plus de place pour mentionner les trousses de barbier-chirurgien et les boîtes de pharmacie persanes, de la collection Dallemagne ; du même, une ceinture de chasteté (époque Louis XVI), et une pharmacie homéopathique portative (époque romantique) ; le bas-relief à scènes médicales et un portrait de Baudelocque, envoyés par l'Assistance publique ; les autographes, nombreux et variés, presque tous de choix, de la collection G. Vitoux ; les *ex-libris* de médecins et pharmaciens, du dessinateur Henry-André, qui sont, pour la plupart, son œuvre, et ceux de M[me] R. Blanchard, qui avait joint des amulettes contre le mauvais œil, un brevet de barbier-perruquier-étuviste de 1767, un Horace avec l'*ex-libris* de Scarron, provenant de la collection du regretté professeur.

Force nous étant de nous borner, nous nous contenterons de mentionner, en nous en excusant auprès des intéressés, les expositions de M. Laignel-Lavastine (plessimètre de Piorry, tasse de Sèvres à sujets médicaux, portraits de Citois, médecin de Richelieu, et de Pascal Lecocq, tous deux doyens de la Faculté de Poitiers, une tabatière de Gall) ; du D[r] Semelaigne, un très beau buste de Pinel, et des autographes, qui sont en même temps des documents d'histoire révolutionnaire : le récit de la mort de Louis XVI, l'origine du Baiser-Lamourette, par le même Pinel ; un récit de la révolte des sectionnaires au 13 vendémiaire, etc.

Du D[r] Paul Guillon, la trousse d'un praticien de 1830, l'endoscope de Desormeaux, le stricturotome de Guillon, le père ou le grand-père de l'exposant. Pour être complet, il faudrait encore indiquer les statuettes de saint Roch, des professeurs Pierre Marie (de Paris) et R. Brunon (de Rouen) ; les yeux artificiels, *oudja*, du D[r] Coulomb ; les amulettes phalliques et une Vénus en ivoire, à pièces détachées, du même ; les boîtes à médecine japonaise et un sabre de médecin japonais, de notre confrère Ancelet ; tout un panneau consacré aux hôtes illustres des stations thermales, par notre collaborateur et ami R. Molinéry ; les amulettes, ex-voto, ceintures de chasteté, etc., de Bérillon ; les caricatures de Daumier, collectionnées par M. Sergent ; les manuscrits à miniatures, ouvrages anciens et portraits en très belles épreuves, du D[r] Desnos ; les *ex-libris* d'Eug. Olivier ; un clystère normand du XVIII[e] siècle, de M. Alfred Gallais ; les objets de pharmacie, de M. Fialon ; enfin, les prospectus de vieux remèdes, certificats de blessures, avec de nombreux *et cætera*, du signataire de ces lignes.

Y a-t-il des oubliés, nous sommes prêt à accueillir leurs réclamations. Mais puisque des noms nous reviennent sous la plume, commençons dès à présent notre *addendum* en joignant aux noms qui précèdent ceux du professeur Chauffard (autographes), du D[r] Wickham, du D[r] Mauclaire et du sculpteur médailliste et ... médecin Paul Richer, dont les statuettes, par le modelé de leurs formes, la grâce et la justesse de leurs mouvements, ont fait l'admiration de tous.

Le Présent dans le Passé

A propos du tricentenaire de La Fontaine.

Les distractions du Bonhomme.

On s'est souvent diverti des distractions du « Bonhomme » ; en réalité, chez La Fontaine, elles sont plutôt le signe, le témoignage d'une concentration de pensée, d'une puissance remarquable d'attention, plutôt que d'une faiblesse mentale.

Le fabuliste vivait d'une vie intérieure intense, il avait au plus haut degré la faculté de s'abstraire. Il était si fréquemment préoccupé, il paraissait d'ordinaire si absorbé, si « lointain », qu'on se moquait de lui, pour ainsi parler « à sa barbe », sans qu'il s'en aperçût. Souvent, il s'évadait de l'ambiance, parce que les conversations qu'on tenait devant lui l'ennuyaient, et il s'éloignait du commerce des hommes pour rentrer en lui-même, y trouvant une volupté que seul il était apte à goûter : voilà, croyons-nous, le secret de ces distractions nombreuses sur lesquelles on a tant glosé.

Faut-il rappeler quelques-unes de ces distractions ? Choisissons dans le nombre, car elles sont légion.

Un jour, chez Boileau, il y avait un gentilhomme, M. de Valincour, Racine, et le frère du satirique, docteur en théologie. Celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin. La Fontaine paraissait ne pas se mêler à la conversation, lorsque, tout à coup, comme s'il se réveillait d'un long sommeil, il demanda au théologien lequel il croyait qui avait le plus d'esprit, de saint Augustin ou de Rabelais. Le docteur, surpris par cette question insolite, considérant le fabuliste de la tête aux pieds, lui riposta : « Prenez garde, Monsieur de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Et c'était vrai ! L'assistance fut prise d'un fou rire. Dans une autre circonstance, le fabuliste s'élevait avec force contre les *a parte*. « Rien, disait-il, de plus contraire au bon sens ; quoi ! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoi qu'il soit à côté de celui qui parle ? » Tandis qu'il continuait à défendre son opinion avec chaleur : « Quel coquin, quel maraud, quel butor que ce La Fontaine ! », s'écriait, à voix haute, Boileau, qui était présent avec Molière ; et il répéta plusieurs fois ces interjections, sans que La Fontaine interrompît sa diatribe. A la longue, voyant tout le monde s'esclaffer : « De quoi riez-vous donc ? demanda ingénument La Fontaine ». — « Comment, lui dit Despréaux, je vous injurie tout haut depuis un quart d'heure et vous n'entendez pas mes injures ; et vous êtes surpris qu'un acteur, sur la scène, n'entende pas un *a parte* qu'un de ses camarades dit à côté de lui ? » L'expérience était convaincante. Epiloguant sur cette anecdote, notre regretté collaborateur Courtade l'accompagnait de ces réflexions judicieuses : « La Fontaine était-il sourd pour n'avoir pas entendu ? Il ne l'était pas plus que n'est aveugle celui qui, absorbé dans ses

pensées, croise dans la rue un de ses amis sans le voir, bien que ses regards soient dirigés de son côté. Quand un centre cérébral accapare toute l'activité dont est capable l'individu, les autres centres sont en état d'inactivité relative. »

On a rapporté bien d'autres distractions plaisantes, — on ne prête qu'aux riches — à l'incorrigible distrait ; on a dit, notamment, qu'un jour il n'avait pas reconnu son fils et qu'après avoir un long moment réfléchi, il avait dit, d'un air embarrassé : « Je crois l'avoir vu quelque part... » Mais il y a là une telle invraisemblance, que nous ne nous y arrêterons pas plus qu'il ne sied. Et pour terminer sur une note gaie, nous rapporterons la distraction qu'il eut à Cléry, lors de son voyage en Limousin, demeuré célèbre.

Comme il sortait de l'église, où il avait longtemps considéré le tombeau du roi Louis XI, La Fontaine entre dans une hôtellerie de l'endroit, croyant que c'était celle où il était descendu. « Il s'en fallut de peu, conte-t-il naïvement, que je n'y commandasse à dîner ; et m'étant allé me promener dans les jardins de l'auberge, je m'attachais tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure, sans que je fisse réflexion sur mon appétit ; un valet de ce logis m'ayant averti de la méprise, je courus au lieu où nous étions descendus et j'arrivais assez à temps pour compter » (c'est-à-dire compter parmi les convives).

La scène est charmante, La Fontaine s'y peint tout entier, et loin d'en faire grief au Bonhomme, nous ne l'en chérissons que davantage.

La misanthropie de Watteau.

Il a été beaucoup parlé de WATTEAU, à l'occasion du bi centenaire de sa mort (18 juillet) ; il est, cependant, un point de vue sous lequel on ne paraît pas l'avoir envisagé, et qui prêterait à maints développements. Watteau fut toute sa vie un *ennuyé*. Etait-ce de l'ennui par épuisement physique : car « l'épuisement physique, à l'état simple, peut, à lui seul, créer l'ennui (1) » ? Etait-ce de la neurasthénie, si fréquente chez les tuberculeux ? L'ennui doit-il être rapporté, chez le peintre des *Fêtes galantes*, au sentiment du néant de la vie, produit d'un excès de souffrance ? Pour l'instant, ne nous attachons pas à le rechercher, apportons seulement des matériaux en prévision d'une étude future, que nous ou d'autres pourront entreprendre.

Voici, sur le sujet, une des pages les moins connues d'ARSÈNE HOUSSAYE, qui seront, l'occasion aidant, une excellente matière à gloses.

... Les luttes avec la misère, la soif dévorante de renommée, avaient peu à peu épuisé cette nature frêle et nerveuse, toute de feu et d'inquiétude. Il tournait de plus en plus à la misanthropie et à la solitude. Il avait été mélancolique : il devint triste ; il n'eut plus de cœur à rien ; pourtant, par

(1) L'*Ennui*, étude psychologique, par Emile TARDIEU. Paris, 1903.

habitude, il eut encore dans ses tableaux toutes les grâces légères et toutes les nonchalantes gaîtés de son génie. Pour se distraire, il alla chez le prince de Condé, au château de Chantilly, peindre, par allégorie, les fantaisies du Régent. Il revint à Paris plus ennuyé et plus triste encore.

D'où lui venait cette tristesse obstinée ? Etait-ce toujours le mal du pays? Songeait-il à faire son salut ? Avait-il un amour malheureux ? Rien de tout cela : il était atteint de la pire des tristesses, la tristesse sans raison. Il adorait Molière, et il allait pleurer à ses comédies, se moquant de ceux qui dépensaient leurs larmes aux tragédies de Racine. Il avait à Nogent-sur-Marne un vieil ami, le curé du pays. Il alla passer six semaines au presbytère, comme pour se recueillir. Savez-vous quel fut le fruit de ce recueillement ? Il trouva que le curé avait une parfaite figure de Gilles ; ayant un si bon modèle sous les yeux, il ne put s'empêcher de faire encore des grotesques, mais toujours sans se dérider. De là datent ses plus jolis Pierrots et Pantalons. Ce fut là qu'il peignit son *Médecin*, harnaché d'un collier de cheval de charrette. Il avait le spleen, il voulut voyager. Vous ne devineriez pas où il alla avec son spleen ? Il partit pour l'Angleterre. Ce fut son coup de grâce Il en revint plus pâle et plus sombre, ennuyé de tout, même du travail, naguère son plus cher refuge.

Watteau était fatigué de tout, même de la vie, mais non pas de la gloire. Quand il vit la gloire flotter de lui à Lancret, quand il sentit autour de lui l'air glacial du délaissement, il en voulut au nouveau venu, il devint jaloux, sa tristesse eut désormais une cause. Un matin, se promenant sur les quais, il vit à la fenêtre d'un marchand de tableaux une scène champêtre de Lancret. Il y avait foule devant la fenêtre, et tout le monde de s'écrier : *Quel joli Watteau ! quelle grâce ! quel esprit ! quelle magie de couleurs ! Watteau s'est surpassé.* Le pauvre peintre s'éloigna, avec une flèche empoisonnée dans le cœur.

Il se retira du monde. Il alla habiter à Nogent, près de son curé, le Moulin-Joli, qui était la maison de plaisance de son ami Le Fèvre, intendant des Menus-Plaisirs.

. . . .

Ce n'était déjà plus qu'une ombre. Enfin, brûlé par ce feu de la gloire et du génie, qui aurait dû animer sa vie, mais qui la dévorait, il se coucha pour ne plus se relever.

Sa mort fut touchante et comique à la fois. Dans la même matinée, il fit son testamment et sa confession. Par son testament, il légua, qu'avait-il à léguer ? des dettes : il légua ses dettes à ses quatre amis, de Julienne, Harancer, Hennin et Gersaint. Ces messieurs sont dignes de la postérité, car, en vrais amis, ils acceptèrent la succession du peintre. Tout en se confessant, Watteau n'oublia pas le péché fameux d'avoir pris le bon curé pour modèle de ses meilleurs Gilles. Le curé lui donna pourtant l absolution. Comme il offrait à baiser au moribond un christ en ivoire, Watteau regarda ce christ avec surprise ; le voyant très mal sculpté : « Otez-moi ce crucifix, dit-il, en levant les yeux au ciel, il me fait pitié ; est-il possible qu'un artiste ait si mal accommodé son maître ! » Ce n'est pas là le dernier mot de Watteau, mais c'est le dernier recueilli. Cependant, Mme de Lambert, qui a aussi habité Nogent, rapporte ceci : « Au moment de la mort, le souvenir de son pays et de sa famille ranima son cœur. « Ingrat ! dit-il, je n'ai jamais pris le temps, dans tant de temps perdu, de faire le portrait de ma mère. Voyons, à l'œuvre ! » Il traça avec l'index des traits dans le vide, s'imaginant peindre sur la toile.

Il mourut seul. Il fut enterré dans un cimetière où il ne connaissait per-

sonne. Il avait dit, peu de jours avant de mourir : « C'est triste d'être enterré là, je n'y reverrai pas âme qui vive. » On n'ira jamais chercher l'ombre de Watteau au cimetière de Nogent-sur Marne ; comme tous les grands maîtres, Watteau repose dans ses œuvres (1).

Un détail qui a son importance, et qu'il est bon de consigner dans cette revue : si notre Musée national possède les plus belles de ces œuvres, n'oublions pas que c'est à un médecin ami des arts, qu'il faut en rendre grâces, le Dr Louis La Caze, qui a laissé au Louvre une galerie incomparable, où l'Ecole française du XVIIIe occupe une place éminente. Neuf tableaux de Watteau ! Une fortune. Et nous ne parlons ni des Rembrandt, ni des Franz Hals, ni des Rubens, ni des Boucher...

Combien, dans cette foule qui s'extasie devant tant de merveilles, savent qu'ils sont redevables de cette munificence à l'un de ceux qui ont honoré le plus notre corporation, au moins par sa philanthropie posthume, à un médecin qui fut un collectionneur de beaucoup de goût ?

Mais cette figure trop oubliée mérite plus qu'une esquisse rapide; nous y reviendrons.

Quelques opinions sur les Goncourt.

A propos du 25e anniversaire de la mort d'Edmond de Goncourt (2).

Lorsqu'ils surgirent dans la littérature, il n'était, je crois, guère d'exemple d'une association entre deux écrivains aussi droite, aussi parfaite, aussi indissoluble, d'une fusion aussi absolue de deux âmes et de deux cerveaux. « Une seule personne en deux volumes », les nommera Théophile Gautier. « Deux frères jumeaux, à huit ans de distance », renchérira Sainte-Beuve. « Edmond de Goncourt, cette veuve », dira, après la mort de Jules, Barbey d'Aurevilly. « Dans les œuvres d'esprit, affirmait jadis La Bruyère, rien d'élevé ni de puissant ne peut éclore d'une collaboration. » L'effort de toute leur vie tendit à démentir cette maxime du grand moraliste.

Pour ces divers motifs, les Goncourt constituent un « cas » assez particulier de l'histoire littéraire, un cas presque pathologique, car il y a dans toute leur œuvre quelque chose d'inquiet, de morbide. Ils resteront comme les types représentatifs d'une époque, proche par les années et cependant déjà lointaine, où l'on cultivait la névrose comme une maladie distinguée, où l'on vantait la décadence comme le dernier terme de l'art et comme son suprême apogée. Analyser ce cas et esquisser ces types, c'est l'objet de cette conférence. Marquis de Ségur (*Société des conférences*).

Cette littérature est un des produits de notre société qu'un éréthisme nerveux secoue sans cesse. Nous sommes malades de progrès d'industrie, de science ; nous vivons dans la fièvre, et nous nous plaisons à fouiller les plaies, à descendre toujours plus bas, avides de connaître le cadavre du corps humain. Tout souffre et se plaint dans les ouvrages du temps ; la nature est associée à nos douleurs, l'être se déchire lui-même et se montre

(1) *Musée des familles*, juillet 1854.
(2) Survenue le 16 juillet 1896.

dans sa nudité. MM. de Goncourt ont écrit pour les hommes de nos jours ; leur Germinie n'aurait pu vivre à aucune autre époque que la nôtre ; elle est fille du siècle. Le style même des écrivains, leur procédé, je ne sais quoi d'excessif qui accuse une sorte d'exaltation morale et physique ; c'est tout à la fois un mélange de crudités et de délicatesses, de mièvrerie et de brutalités, qui ressemble au langage doux et passionné d'un malade.

E. Zola (*Mes Haines*).

On est saisi de respect pour cet obstiné travail que le sommeil interrompait à peine ; car ils observaient et notaient jusqu'à leurs rêves... Ils n'entendaient ni ne voyaient que dans l'art et pour l'art. On ne trouverait pas facilement, je crois, un second exemple de cette perpétuelle tension de deux intelligences. L'une d'elles s'y déchira. Tous leurs sentiments, toutes leurs idées, toutes leurs sensations aboutissent au livre. Ils vivaient pour écrire. En cela, comme dans leur talent, ils sont bien de leur temps...

Anatole France (*La Vie littéraire*).

Je ne conseillerais à personne un tel régime. MM. de Goncourt ont commencé le dîner par le dessert : ce n'est pas précisément le moyen de se faire, en général, un tempérament solide ; mais une fois n'est pas coutume, et eux ils ont pu se faire, à ce régime, un tempérament exquis. Or « il n'y a de bon, disent-ils, que les choses *exquises* ».

Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, 1866).

Les frères de Goncourt ont été des hommes de lettres accomplis ; ils l'ont été jusqu'au martyre ; et celui des deux que nous admirons aujourd'hui, dans sa noble fidélité à la mémoire de son frère, a pu dire de ce frère cette phrase mélancolique et orgueilleuse, où se résume tout ce qui rend leur œuvre commune si profondément respectable : « Jules de Goncourt est mort de travail. »

Paul Bourget (*Nouveaux Essais de psychologie contemporaine*).

Le roman tel que l'ont compris MM. de Goncourt n'est pas une fiction, ou du moins n'est pas une longue fiction ; c'est la vie moderne, observée surtout dans ce qu'elle a de fébrile et d'un peu fou, sentie et rendue par les plus subtils et les plus nerveux des écrivains. Ces deux frères siamois de l'*écriture artiste*, nous les aimons parce qu'ils sont de leur temps autant qu'on en puisse être, aussi modernes par le tour de leur imagination que tel autre par le tour de sa pensée, et aussi remarquables par la délicatesse de leurs perceptions et par leur nervosité que tel autre par la distinction de ses rêves et par le détachement diabolique de sa sagesse.

Jules Lemaître (*Les Contemporains*).

Bien qu'ils ne se piquent pas de philosophie, MM. de Goncourt ont écrit un des meilleurs essais de psychologie qui se puisse lire, *la Femme au dix-huitième siècle*. C'est dans ce livre qu'il convient d'étudier la structure et la vie d'une des formes les plus élevées, les plus délicates et ondoyantes de l'organisation humaine. L'anatomie, la physiologie, la pathologie du cœur et de l'esprit de la femme du dernier siècle y sont fouillées avec une âpre curiosité, décrites longuement avec un soin méticuleux, une patience de micrographe qui vient, revient dix fois à la même préparation anatomique, la considère sous tous les aspects, note les circonstances les plus fugitives, tient compte de l'heure, du jour, de la nature, de la lumière, des moindres oscillations de pression et de température...

Jules Soury (*Portraits du dix-huitième siècle*).

La Médecine des Praticiens

La *Dioséine* et les artério-scléreux.

L'usage de la *Dioséine Prunier* dans l'artério-sclérose est tout à fait justifié et ne cesse pas de donner les meilleurs résultats.

Par sa caféine à petite dose, la *Dioséine Prunier* brise les spasmes vasculaires, qui causent l'hypertension et font obstacle au cours du sang.

Par ses nitrites, dilatateurs des vaisseaux, la *Dioséine Prunier* favorise la circulation générale, ouvre le filtre rénal, accroît la diurèse et, par conséquent, l'élimination des toxines et des résidus de la nutrition.

Par son fluor, la *Dioséine Prunier* fluidifie le sang, le rend plus coulant, moins néfaste aux parois artérielles. Le fluor est un antitoxique puissant, qui neutralise les poisons du milieu intérieur et détruit leurs effets. Il s'oppose au travail de la sclérogenèse ; il arrête donc ou retarde l'évolution de l'artério-sclérose.

Enfin, les formiates et les glycéro-phosphates de la *Dioséine Prunier* remontent l'état général des malades, fortifient les fonctions des organes et viscères, relèvent le tonus de l'économie.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Cours de 20 jours sur le Diagnostic et le Traitement pratiques de la Tuberculose médico-chirurgicale.

Trente-huit leçons, théoriques et pratiques, sur la tuberculose des ganglions, des os, des articulations, du péritoine, des poumons, du tube digestif, du système nerveux, de la peau et de l'appareil urinaire, seront faites par les professeurs Auguste Broca et Louis Rénon, du 21 novembre au 11 décembre 1921, à l'hôpital des Enfants Malades et à l'hôpital Necker.

Les leçons pratiques auront lieu tous les matins à 9 heures et les leçons théoriques tous les soirs de 16 heures à 18 h. 1/2.

La partie chirurgicale sera traitée par le professeur Auguste Broca, et la partie médicale par le professeur Louis Rénon, avec l'aide de MM. Géraudel, Guinard, Jacquelin, Küss, Louste, Mignot, Monier-Vinard, Petit, Thibaut, Tixier et Verliac.

Le prix d'inscription pour ce cours est de 150 francs.

Un programme détaillé des sujets traités sera publié au début du mois d'octobre prochain.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XVII, 27, 273, 545). — Le Dr A. Symon de Villeneuve raconte (*Chron. méd.*, 15 août 1910) comment il est affligé de la crainte des reptiles et autres bêtes du même genre, parce que, dix ans avant sa naissance, sa mère, étant enceinte, a entendu la sonnerie électrique (*sic*) d'un crotale vivant. Cela est extrêmement intéressant. Mais on pourrait remarquer que le nombre des personnes qui partagent l'*ophiophobie* (si j'ose dire ainsi) du Dr Symon, est fort considérable, même dans nos climats; tandis que le nombre de femmes enceintes qui rencontrent des serpents à sonnettes est infiniment petit, surtout dans nos climats. Et je me demande s'il ne faut pas attribuer cette peur assez générale du reptile à l'effet produit sur l'esprit d'Eve, la mère commune de l'humanité, par la conversation néfaste qu'elle eut avec un serpent, à ses débuts dans le jardin d'Eden. L'impression fâcheuse et vive qu'elle en reçut, aurait influé sur les enfants qu'elle conçut dès lors, et se serait transmise de génération en génération jusqu'à nos jours. Voilà, ou je me trompe fort, un exemple merveilleux de l'action de l'imagination d'une mère sur sa progéniture et sur la progéniture de sa progéniture.

Dr F. Chrétien.

L'allaitement par une chienne (XXI, 207). — Je lis, dans votre si intéressant journal, le récit fait par Armand Gautier, d'une petite fille allaitée par une chienne. Le fait n'est pas aussi exceptionnel qu'on pourrait croire, et il y aurait lieu d'utiliser plus souvent l'allaitement par des femelles bien choisies de l'espèce canine, à la condition de les alimenter et de les soigner méthodiquement dans ce but.

Le lait de chienne est le meilleur traitement du rachitisme et convient aussi aux enfants hérédo-syphilitiques, de même qu'à ceux atteints de lientérie. En revanche, le lait de femme ne convient nullement aux jeunes chiens. Dans nos pays, où l'industrie nourricière est assez florissante, beaucoup de femmes, en attendant le nourrisson promis, entretiennent leur lait, en se faisant téter par de petits chiens. Il en est de même quand le nourrisson, trop faible, amorce difficilement ou ne vide pas les seins suffisamment. Ce lait de femme, pas assez généreux, ne tarde pas à faire crever les pauvres petits animaux, par diarrhée et athrepsie.

Dr Dresch (*Ax-les-Thermes*, Ariège.)

Origine du proverbe : « Les méchants sont des buveurs d'eau » (XXVII, 372). — C'est là un fait d'observation *populaire* : les buveurs d'eau sont habituellement des dyspeptiques et les dyspeptiques ne brillent guère par leur aménité et gentillesse.

Dr Monin.

— « Les méchants sont buveurs d'eau » provient d'une vieille chanson à boire :

Tous les méchants sont buveurs d'eau,
La preuve en est dans le Déluge.

Je n'en sais pas plus et n'en connais pas l'auteur. Je l'ai entendue chanter il y a quelque 55 ans, au mariage de ma fidèle bonne, et j'avais 6 ou 7 ans ; et je vois encore, au fond de la chambre de ferme, la bande avinée qui hurlait le refrain, pour le reprendre sans fin. C'est un de mes tout vieux souvenirs précis.

Dr Edmond Lardy.

— En Franche-Comté, quand un convive refuse de laisser verser du vin dans son verre, disant : « Je ne bois que de l'eau », il lui est invariablement répondu : « Mais il n'y a que les méchants qui sont buveurs d'eau ! » Et on ne manque pas d'ajouter : « Exemple, le Déluge ! »

A part l'excès d'eau qu'ont bu les méchants du Déluge, l'origine du proverbe paraît vraisemblable.

Dr Courgey. (*Genève*).

— Les chansonniers du xviiie siècle célébraient volontiers la bouteille ; un d'eux, peut-être Panard, a écrit ces deux vers :

Les buveurs d'eau sont des méchants,
C'est bien prouvé par le Déluge.

— Un adage populaire, très répandu dans nos départements viticoles, répond — un peu à la façon, nous semble-t-il, d'une vérité de la Palice ! — à la question posée par notre confrère de Nice, sur l'origine du proverbe : « Les méchants sont des buveurs d'eau ».

De ce côté-ci du Rhône, les vignerons citent à la gloire du pinard le susdit proverbe, mais ainsi complété :

Tous les méchants sont buveurs d'eau,
C'est bien prouvé... par *le Déluge* !

Dr E. D. (*Montpellier*).

— L'origine du proverbe « Les méchants sont des buveurs d'eau », qui intéresse notre confrère Monteuuis, remonte à un événement que les chronologistes sacrés s'accordent à placer en l'an 2987 avant notre ère ; les préhistoriens et les géologues reculent cette date de beaucoup, sans toutefois la préciser, et sont tentés de placer entre les oscillations de Gschnitz et de Daun, dans la période de transi-

tion entre le quaternaire magdalénien et le néolithique, cet événement que les auteurs de la Genèse ont décrit aux chapitres VI et VII.

« (5) Et l'Eternel voyant que la malice des hommes était très grande. (6) se repentit d'avoir fait l'homme... (7) et... dit : j'exterminerai de dessus la terre des hommes que j'ai créés... (VII, 10), et il arriva qu'au 7e jour, les eaux du déluge furent sur la terre » (trad. OSTERWALD). Le châtiment des méchants par la peine de l'eau, maintint l'idée de notre proverbe dans la suite des âges ; il fut exprimé, par Joseph Alexandre, vicomte de Ségur (1756-1805), dans un couplet de la « Chanson morale », qu'on chantait, sur l'air du vaudeville de la *Soirée orageuse*, dans ces termes :

Quand Dieu noya le genre humain,
Il sauva Noé du naufrage.
Il dit, en lui donnant le vin :
Voilà ce que doit boire un sage !
Buvons-en donc jusqu'au tombeau,
Car, d'après l'arrêt d'un tel juge,
Tous les méchants sont buveurs d eau...
C'est bien prouvé par le Déluge (1).

Combien de gens, parmi ceux qui emploient notre proverbe, se doutent-ils qu'ils évoquent la terrible catastrophe biblique ?

Dr René ROBINE (*Barèges*).

Quelle est l'influence génitale sur la voix (XII, 376, 675 ; XVI, 795 ; XVII, 200) ? — L'histoire que vous racontez, au sujet de Mlle VAN ZANDT, n'est nullement véridique. Tout le monde des théâtres a su que, malheureusement, cette jeune artiste aimait le champagne, qu'elle en a abusé un soir, et les artistes présents ont raconté l'histoire vraie.

Je me souviens encore de sa rentrée à l'Opéra-Comique. On craignait un nouveau scandale, et ce soir-là encore, un des artistes de la représentation de 1884 me narrait comment s'était passé cette soirée... L'incriminée ne mit pas sur le compte de son indisposition génitale l'état de sa santé. Elle attribua son malaise à une potion de phosphore, que lui avait donnée Löwe, le père du docteur mort il y a quelques années.

En outre, dans ma carrière déjà un peu longue, j'ai soigné bien des artistes, je n'ai jamais eu connaissance qu'une femme ayant ses règles eût un malaise pareil. La voix peut être moins bonne, quelquefois même légèrement voilée. Mais quant à tomber dans les bras d'un de ses partenaires, après avoir eu l'attitude qu'avait eue ce soir-là Mlle V. Z. et avoir essayé de chanter comme elle le fit à cette représentation, il n'y a là aucun symptôme se rapportant soit au trac, soit à la chaleur, soit au phosphore, soit même à une indisposition ayant une influence sur le timbre et la voix. J. B.

1. Cf. *Chants et chansons populaires de la France* ; Plon, édit. ; Paris, 1858, I, 21e livraison.

Chronique Bibliographique

Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du dix-septième siècle, par Gustave Cohen. — Thèse de doctorat ès lettres. Paris, Ed. Champion, 1920.

On méconnaît assez généralement le rôle de ces pionniers de la civilisation française dans le monde, qui ont ouvert la voie où s'engagent aujourd'hui les propagandistes zélés et désintéressés de notre langue, de notre génie national ; on n'a que de vagues notions sur les tentatives de ce genre qui ont été faites dans les siècles antérieurs. Sans doute, sait-on que la Hollande, par exemple, a été le refuge, après la révocation de l'édit de Nantes, d'une centaine de mille protestants qui « ont fait souche et dont les descendants ont, jusqu'à nos jours, gardé l'usage du français dans leurs églises » ; mais fut-ce par nécessité seulement, qu'ils choisirent cet asile de liberté ? N'y étaient-ils pas attirés par le souvenir de ceux de leurs ancêtres qui, dès le seizième siècle, étaient venus enseigner sur cette terre hospitalière ? Faut-il citer des noms ? Choisissons les plus notoires : le grand botaniste de L'Escluse ; le célèbre juriste Hugues Doneau, l'émule de Cujas ; le plus érudit philologue de son temps, Joseph Juste Scaliger ; au siècle suivant, Claude Saumaise ; et émergeant au-dessus de toutes ces figures, plus ou moins éclatantes, la plus illustre de toutes, le philosophe Descartes ?

N'oublions pas que le *Discours de la méthode* a été conçu, écrit et imprimé en Hollande ; que le contrat d'édition de cet ouvrage immortel a été rédigé, en français, par un notaire de Leyde : c'est là un point d'histoire littéraire qui a son importance et qu'établit, dans son ouvrage d'une si profonde érudition, M. Gustave Cohen, à qui l'Académie française vient de décerner une de ses plus hautes récompenses. Nous n'avons pas le droit d'oublier non plus que ce fut un Français, Louis Cappel, qui ouvrit les cours de l'Université de Leyde, fondée en 1575, et que c'est à un autre Français, Feugueroeus ou Feugueray, que revient l'honneur d'avoir conçu et formulé le premier programme de cette Université. Dans ce programme figurent non seulement « l'étude des corps animés, des végétaux et des métaux, mais la dissection, les dissolutions et les transmutations. Hippocrate et Galien seront les guides de l'étudiant... » A Leyde, enseigna également le Français dont nous avons cité plus haut le nom, le botaniste L'Escluse, qui avait succédé au Flamand Dodonée ; un autre de nos meilleurs naturalistes, Mathieu de Lobel ou Lobelius (d'où le nom de la famille des *Lobéliacées*) est aussi un de nos compatriotes : né à Lille en 1538, il avait été, à Delft, le médecin particulier de Guillaume d'Orange.

De l'Escluse est enterré dans l'église Saint-Pierre de Leyde, où repose aussi Scaliger, « l'honneur de la philologie française. »

Notons, en parcourant l'ouvrage de M. Cohen, une particularité que nous ignorions : Théophile de Viau se serait fait immatriculer à la *Faculté de médecine* de Leyde, à l'âge de 25 ans, en 1615 : voilà une recrue que nous sommes heureux de nous adjoindre. Ce sera également pour beaucoup, si elle ne l'a pas été pour nous-même, une révélation, que Descartes a suivi des cours de médecine, en même temps que des leçons de droit, bien que M. Cohen ne paraisse pas partager l'opinion commune sur ce point ; il convient, toutefois, que Descartes, petit-fils de médecin, et arrière-petit-fils, par sa mère, d'un autre médecin, le Dr Ferrand, fut toujours très attiré par l'art de guérir, *qu'il pratiqua même* (1), comme nous le verrons plus tard. Il est pareillement avéré que Descartes a disséqué, mais des animaux seulement (2), qu'il a donné des consultations, au moins par correspondance (3), ou par amitié, comme lorsqu'il rendit visite à Pascal malade (4).

Par cette analyse forcément schématique, mais où nous nous sommes efforcé de ne rien laisser échapper d'essentiel, en ce qui touche à notre art, nos lecteurs jugeront de la valeur de cette œuvre remarquable d'un de nos Universitaires les plus distingués, dont l'enseignement, à la Faculté de Strasbourg, contribuera, nous en sommes certain, à accroître le prestige et l'éclat des lettres françaises.

C.

Réincarné, par le Dr Lucien Graux.

L'auteur des *Fausses Nouvelles de la Grande guerre* nous donne-t-il une « fausse nouvelle » de l'Au-delà ? Telle est la question à laquelle je me garderai de répondre... Edison lui-même, quoi qu'en pense la spirituelle revue de *Ba-Ta-Clan*, ne pourra peut-être prendre position !

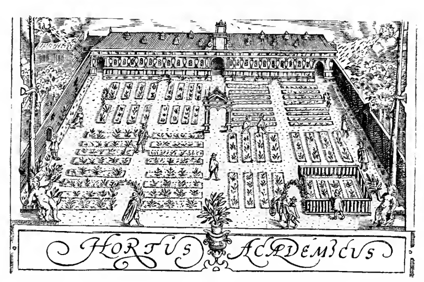
Il y a quelques mois, la *Chronique médicale* publiait l'appel que l'*Institut métapsychique* adressait au monde savant. Le professeur Charles Richet, le comte de Grammont, de l'Académie des sciences, le Dr Geley et d'autres encore, dont les travaux sont connus de tous, signaient cet appel.

Certes, *il est plus simple de nier que de comprendre*. Lucien Graux « se tient en bordure du champ clos où les spirites et leurs ennemis rompent des lances ; mais soucieux de raconter au public *une histoire qui n'a pas été inventée*, sans chercher le moins du monde à la qualifier de ridicule, ou à la lui faire accepter comme véridique ». Il faut lire *Réincarné*, ne fût-ce que pour le petit frisson qu'il vous donnera.

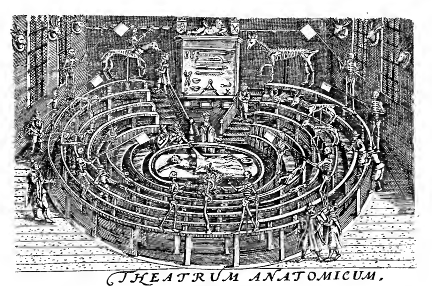
R. M.

---

(1) Sur les études médicales de Descartes, cf. Cohen, 404, 405, 489, 506, 519, 621 et *passim*.
(2) *Id.*, 468, 476, 587.
(3) *Id.*, 617, 621 ; cf. 619-620.
(4) *Id.*, 638.



Le Jardin des Plantes de l'Université de Leyde,
dirigé par le botaniste De l'Escluse, d'Arras.



L'Amphithéâtre d'anatomie de l'Université de Leyde, fréquenté par Descartes.

(Gravures extraites de Meurius, *Athenæ Batavæ*, 1625.)
Clichés obligeamment communiqués par M. Gustave Cohen.

Consultaire ; les cent consultations de tous les jours, par le Dr M. Ségard. Paris, Maloine et fils.

Comment on doit formuler ; quels instruments et médicaments le médecin non spécialisé, mais à qui sont indispensables des notions de la plupart des spécialités, possédera dans sa trousse ou dans sa vitrine ; les cents consultations, recettes, etc., qu'il aura toujours présentes à l'esprit ou qu'il pourra aisément retrouver si sa mémoire lui fait défaut, voilà ce qu'enseigne le Dr Ségard, dans ce *vade-mecum* indispensable à tout praticien.

Le sens de la vie humaine, par le Dr Osty. Paris, la Renaissance du Livre.

Le but de l'auteur est condensé dans une épigraphe, qui est tout un programme : « A ceux qui passent dans la vie, en regardant la vie. » Quiconque est curieux de l'énigme de l'existence ouvrira ce livre et s'efforcera de le lire jusqu'au bout, sans fatigue ; nous avons été essoufflé avant le terme !

La Marseillaise, son histoire dans l'histoire des Français, depuis 1792, par Louis Fiaux. Paris, Eugène Fasquelle, 1918.

Un superbe portrait de Rouget de Lisle, peint par Boilly en 1800, ouvre ce beau volume, qui fait honneur à notre distingué et laborieux confrère, le Dr Fiaux.

Rouget de Lisle a eu déjà plusieurs biographes, entre autres un ancien pharmacien du nom de Leconte, et surtout M. Julien Tiersot. Mais le nouveau biographe est autrement complet que ses devanciers.

C'est, à vrai dire, plutôt l'histoire de la *Marseillaise* que celle de son musicien et librettiste, qui nous est présentée. Sur l'origine de ce chant fameux, sur la discussion de la paternité de son auteur, sur la *Marseillaise* aux armées et ses services patriotiques à l'intérieur, sur la *Marseillaise* avant et après Thermidor, puis sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, et successivement sous les gouvernements qui ont suivi, nous serons désormais abondamment informés.

L'ouvrage du Dr Fiaux n'apporte peut-être pas beaucoup d'inédit, mais c'est une très consciencieuse mise au point, et que ne pourront pas négliger les historiographes futurs du chant immortel, si toutefois ils trouvent encore à glaner, après d'aussi consciencieuses recherches. C.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

Notre numéro d'août était sous presse, lorsque nous parvint la nouvelle de la mort inopinée de notre confrère et ami Arthur Chervin, ancien président de la *Société d'Anthropologie*, connu surtout comme directeur de l'Institut des bègues. C'est à Chervin que s'adressa jadis une des personnalités les plus sympathiques et les plus estimées du corps médical, pour le traiter d'un bégaiement rebelle.

M. le professeur Louis Rénon, c'est à lui que nous faisons allusion, a exposé, en termes d'une modestie charmante, comment il parvint, avec l'aide de Chervin, mais grâce surtout à un effort de volonté peu commune, à se guérir de son infirmité. Voici cette très curieuse *auto-observation*.

HISTOIRE D'UNE CURE DE BÉGAIEMENT

Par M. le Dr Louis Rénon

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

Je crois qu'il y a quelque utilité et quelque intérêt à rapporter mon observation personnelle sur la cure de bégaiement que j'ai suivie, il y a six ans, sous la direction de notre confrère M. Chervin.

Atteint, depuis l'âge de 7 ans, d'un bégaiement qui m'avait fait beaucoup souffrir dans mon enfance, j'avais suivi, pendant quelques mois, en 1879, la méthode orthophonique de M. Colombat fils (de l'Isère) sans résultat bien appréciable. J'ai fait des efforts considérables pour passer sans encombre mes examens de baccalauréat et mes examens de médecine. J'ai pu concourir successivement à l'externat, à l'internat, à la médaille d'or, au clinicat, aux hôpitaux, à l'agrégation, concours où je suis même souvent arrivé dans les premières places. Mon bégaiement disparaissait parfois d'une façon complète au cours de la leçon, dans l'action du concours ; mais ma parole était toujours extraordinairement rapide. Par contre, le défaut de prononciation reparaissait souvent dans les conversations particulières, à la suite d'une émotion ou d'un mot difficile à prononcer. Je fis un jour un petit attroupement à un guichet de la gare du Nord, en demandant un billet pour la station de Babeuf. Il m'était impossible de prononcer ce mot commençant par une explosive ; devant l'impatience du public, qui manifestait bruyamment par suite de mon arrêt prolongé au guichet, je dus me résoudre à écrire le nom de Babeuf sur un papier et à le donner au receveur pour obtenir un billet, passant ainsi pour un sourd-muet. Dans mon service d hôpital, je ne pouvais prescrire de la phénacétine qu'à de rares intervalles ; le mot phénacétine ne pouvait pas toujours être prononcé, et souvent j'ai dû, dans mes prescriptions, remplacer ce médicament par un autre plus facile à exprimer.

Après ma nomination à l'agrégation, en 1901, mon maître le Pr Dieulafoy me donna vivement le conseil de suivre une cure en m'adressant au Dr Chervin. Mon maître redoutait qu'en faisant passer des examens, je ne fusse pris de bégaiement pendant l'interrogatoire des candidats ; il craignait qu'en prêtant au ridicule, je ne pusse faire subir l'acte universitaire dans les conditions normales. Je suivis ce sage conseil, et je confiai mes misères au Dr Chervin, qui résolut de me mettre au traitement collectif, en même temps qu'une douzaine d'enfants et de jeunes gens.

Je commençai la cure le 8 août 1901. Je pris l'engagement d'honneur de garder le silence absolu pendant la première semaine du traitement et de ne pas prononcer un seul mot en dehors des exercices communs qui avaient lieu au domicile du Dr Chervin. Ce fut l'étape la plus dure du traitement. Je ne correspondais avec les miens que par écrit. Si quelqu'un m'abordait dans la rue et voulait me causer, je tirais de mon portefeuille une carte sur laquelle étaient écrits ces mots : « Suivant un traitement pour le bégaiement, je suis obligé d'être muet pendant huit jours. » Un de mes clients me rencontra un jour et crut que j'étais devenu fou. Il ne comprit plus tard l'utilité de ce silence qu'en constatant les résultats obtenus. Les exercices communs duraient pendant quatre heures par jour, deux heures le matin et deux heures le soir. Ils s'appliquaient à faire la rééducation complète de la parole. La première semaine, j'appris ainsi à respirer, à refaire la pose de la voix, à émettre des sons liés, à exécuter la gymnastique des lèvres, à dire des voyelles et des consonnes, à prononcer quelques mots avec une extrême lenteur, etc.

Pendant la deuxième semaine, l'usage de la parole me fut rendu, mais je ne dus parler que très lentement, et en syllabant chaque mot. Cela prêtait souvent à rire autour de moi. Je continuai les exercices communs pendant les quatre heures de cours quotidiens et, en dehors des cours, pendant une heure le matin et une heure le soir. Cette seconde semaine, dans laquelle on prend l'habitude d'un nouveau langage, demande autant d'attention et de volonté que la première. Si l'on veut réussir, il faut impitoyablement recommencer toute phrase qui n'est pas d'une absolue correction.

Pendant la troisième semaine, j'abandonnai la syllabation des mots et j'appris à couper les phrases et à infléchir la voix. Je m'efforçai de donner à ma nouvelle manière de parler, plus lente et plus posée, tout le naturel possible, en lisant quelques passages des discours des grands orateurs. En dehors des exercices communs, je m'appliquai à parler deux à trois heures par jour.

Le traitement proprement dit était terminé, mais la convalescence dura plus d'un an. Pendant deux mois, je dus faire trois heures d'exercices par jour, et pendant un an, j'en fis encore une heure par jour, une demi-heure le matin et une demi-heure le soir.

Les résultats de ma cure de bégaiement furent excellents. Au début de ma convalescence, pour me donner du courage, j'eus recours à l'épreuve suivante : j'arrêtai des passants dans la rue, et je leur demandai des renseignements ; je le faisais surtout, s'il s'agissait d'une personnalité connue. Je ne bégayais plus ; j'étais satisfait. J'ai fait pendant six ans mon métier d'examinateur à la Faculté de médecine, sans avoir jamais d'ennui de ce côté. J'ai fait quatre cours à la Faculté, dont un cours très suivi sur les Maladies populaires. J'ai fait des conférences à l'hôpital de la Pitié ; j'en ai fait à l'Exposition de Liége, au Grand-Palais des Champs-Elysées, dans les mairies, au Musée social, dans plusieurs villes de France. Jamais je n'ai dû renoncer à l'usage de la parole.

Puis-je me considérer comme guéri ? Je suis guéri d'une façon apparente ; mais je ne le suis pas d'une manière définitive. Je ne suis guéri que lorsque je le veux. Si je suis fatigué, si je ne pense pas à parler lentement, il m'arrive quelquefois de laisser échapper un mot bégayé. Tout ceci va me permettre de donner mon appréciation personnelle sur la méthode de M. Chervin.

La méthode, qui est très simple, très naturelle et très rationnelle, est excellente chez les gens qui ont de la volonté ; celle-ci est indispensable au succès de la cure. Mais la volonté seule n'est pas suffisante pour guérir le bégaiement. Pendant des années, j'avais voulu me guérir, je n'y étais pas parvenu, car je n'avais pas appliqué une des règles que je considère comme fondamentales de la méthode Chervin, le silence de la première semaine. C'est cette cure d'isolement de la parole qui permet seule de rompre avec les anciennes habitudes, et il est impossible d'arriver à parler lentement, sans s'y soumettre. Cette période de silence a une action réelle et elle a une action psychique considérable, analogue à celles de toutes les cures d'isolement. On ne peut pas guérir le bégaiement sans une volonté tenace, sans l'isolement de la parole, et sans de nombreuses périodes d'exercices qui doivent se prolonger bien au delà des trois semaines classiques du traitement. Ceux qui ne veulent pas faire plus sont voués d'avance à un échec, et c'est pourquoi la méthode ne peut réussir chez les enfants trop jeunes et chez les gens qui manquent d'énergie. Chez eux, les récidives sont presque la règle. J'ai vu, au cours de mon traitement collectif, deux jeunes gens qui recommençaient pour la seconde ou troisième fois le traitement, et qui m'avouaient n'avoir pas continué les exercices ou n'avoir pas observé la période de silence du début. « Il faut pouvoir se rendre compte pour guérir, me disait l'un d'eux » Cela est parfaitement exact. Si l'on ne se sent pas le courage de suivre à la lettre les prescriptions indiquées et de continuer pendant un an ou deux ans une scrupuleuse attention de soi-même, en répétant de temps à autre, avec une extrême lenteur, quelques exercices, il vaut mieux ne pas tenter le traitement, il ne réussira certainement pas. Mais si l'on est armé d'une volonté tenace, si l'on comprend que la méthode n'est qu'une aide à la volonté, aide qu'on peut trouver toute sa vie, en s'adressant de temps en temps aux exercices indispensables, on peut recourir avec confiance à la cure de bégaiement de M. Chervin : on est à peu près sûr du succès (1).

Une ballade du temps présent.

Le docteur Arthur Chervin, ayant annoncé la naissance de son fils par un billet en vieux style, reçut de ses amis plusieurs réponses de « mesme langaige », tant en prose qu'en vers. Parmi ces dernières, lui parvint une amusante ballade, écrite par le regretté Albert Lambert, l'excellent acteur de l'Odéon, père du très talentueux artiste du Théâtre-Français ; cette piécette, qui n'a d'autre intérêt que sa singularité, parut dans un recueil littéraire (2), d'où nous l'exhumons, pour en offrir le régal à nos lecteurs.

A l'amy Chervin, pour la nativité de son filz.

Puisqu'en escript de vieil languaige
Repçois cet advis moult plaisant :

(1) *Société de médecine de Paris*, 12 juin 1908.
(2) *Gazette anecdotique*, Paris, 1884, tome I, p. 372.

Que s'est pour votre mariaige
Monstré le Très-Hault bienfaisant,
En vostre doux lict induisant
Espoir hardi de bon lignaige,
Poupin rose et d'amor luisant,
Recepvez icy mon hommaige !

Onc ne me parvint de messaige
Quy me fust plus esjuissant,
Car scavez que mon cueur partaige
Heur comme dol vous emprinsant.
Ains nargue au destin desplaisant !
Joye et soulas feront tapaige
En faveur du poupon risant.
Recepvez icy mon hommaige !

Qu'il ait de corps tout adventaige ;
Ciel luy octroie en doux present
De son père la valeur saige
Dans le sentier droict conduysant ;
Ne soit haultain ne mesprysant,
Et sy sa mere en heritaige
Lui doint son charme esbahissant,
Recepvez icy mon hommaige.

Envoy.

Prince Chervin, pour ce beau gaige,
Pour ce doux damoysel naissant
Dedans vos bras s'esbaudissant,
Recepvez icy mon hommaige.

Le clerc de Bazoche histrion,
Bateleur du Théâtre Odéonien,
Albert Lambert.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Une leçon de syntaxe.

En 1827, un député, qui avait plus de libéralisme que de syntaxe, monta un jour à la tribune, et s'adressant à M. de Villèle : « Monsieur le ministre, s'écria-t-il avec emphase, je vous observerai que... ; Monsieur le ministre, je vous observerai que... » M. le ministre, à la fin impatienté, se leva et repartit au malencontreux observateur : « Et moi, monsieur le député, je vous *ferai observer* qu'en m'observant, vous n'observez pas un Adonis. » — M. de Villèle était en effet fort laid et tout marqué de la petite vérole.

Inutile de dire de quel côté furent les rieurs.

Informations de la « Chronique »

Les débuts du cardinal Dubois.

Avant d'être archevêque de Cambrai, cardinal, académicien, précepteur puis premier ministre du duc d'Orléans, devenu régent, Dubois avait, paraît-il, été élève apothicaire — si nous en croyons l'anecdote rapportée, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de la pharmacie*, par M. Plantadis et dont nous donnons l'essentiel.

Il y avait jadis, rue Saint-Honoré, dans le voisinage de cette rue de la Ferronnerie qu'a rendu fameux le crime commis par Ravaillac sur la personne du bon roi Henry, une apothicairerie, à l'enseigne du *Bourdon d'Or*, tenue par Clérambourg : il y eut, depuis, toute une dynastie de ce nom, dont les représentants ont plus ou moins brillé dans les fastes pharmaceutiques.

Un jour, c'était vers l'an 1676, se présentait, dans l'officine du susdit, un jeune homme, un peu gauche d'allures, aux vêtements usagés, et dont l'accent trahissait son pays d'origine, le Midi. Il venait de débarquer dans la capitale par le coche, et s'étant égaré dans le quartier des Halles, il y avait été délesté de sa bourse, médiocrement garnie, mais qui contenait toutes ses ressources, qu'il portait sur lui. Fils d'apothicaire, il s'était recommandé de la profession paternelle, pour entrer chez Clérambourg et lui demander de l'occuper. Celui-ci acquiesça d'autant mieux à cette requête, qu'il se trouvait avoir connu le père du jeune homme, un certain Dubois, de Brive, dont il se souvenait parfaitement. Il fut donc convenu que le jeune Dubois entrerait dans la maison en qualité d'élève, et qu'il pourrait occuper ses heures de loisir à suivre des cours de théologie, afin de se préparer à la prêtrise à laquelle il se destinait. Pendant des mois, peut-être pendant des années, on est assez mal fixé sur ce point, on put apercevoir l'élève apothicaire pilant et préparant les drogues, jusqu'au jour où il jeta le tablier au vent et suivit une autre destinée.

Longtemps, bien longtemps après, « un vieillard tout cassé, enveloppé dans un ample manteau », entrait dans la boutique de Clérambourg, regardait autour de lui comme s'il cherchait à se reconnaître ; au bout d'un moment, il réclamait au pharmacien un mortier et diverses substances, et se mit à malaxer lui-même une pommade. « Appartiendriez-vous à notre corporation ? », interrogea le propriétaire de l'officine, très intrigué par le manège de cet inconnu. — J'y ai appartenu, mais j'ai dû changer de métier, pour mon bonheur... ou mon malheur, qui le sait » ? Et la mixture achevée : « Je viens de m'acquitter d'une dette contractée depuis ma jeunesse ; je vous laisse une pommade qui peut vous rendre riche ; appelez cette pommade la *pommade du Régent* et votre fortune est faite ! »

Le pharmacien n'était pas revenu de sa surprise, lorsque s'avança un laquais tout galonné, qui, s'inclinant profondément devant le

vieillard, lui dit sur le ton du plus profond respect : « Où faut-il conduire Son Eminence ? — Au Louvre. »

Clérambourg avait reconnu le maître de l'heure, le tout-puissant cardinal Dubois... *Se non e vero, e bene trovato* !

Les singularités de Ferdinand de Cobourg.

Si nous en croyons sa belle-sœur — on n'est jamais trahi que par les siens — Ferdinand de Cobourg, l'ex-tsar de Bulgarie, qui a fait ces temps derniers sans succès, une tentative de restauration monarchique, Ferdinand est l'être le plus superstitieux, le plus maniaque qui soit. Passons la plume à la princesse de Belgique, fille de feu Léopold II, qui vient d'en silhouetter le portrait dans ses *Mémoires*, pleins de curieuses et inattendues révélations.

Je ne raconte que ce dont je suis sûre ; je ne dis que ce que j'ai vu. Pas d'être plus superstitieux, par certains côtés, et plus troublant que Ferdinand de Cobourg. Je me demande à quelle secte fantastique, à quelle confrérie mystérieuse, il fut de bonne heure affilié, dans l'idée, sans doute, de servir ses conceptions ambitieuses et extraordinaires.

Je me souviens qu'en notre palais de Vienne, parfois, il me demandait de lui faire de la musique, certains soirs où j'étais seule. Il voulait que la pièce fût aussi peu éclairée que possible. Il s'approchait du piano. Il écoutait en silence. Minuit approchait, il se levait...

Il se levait avec solennité, le visage recueilli, concentré. Il regardait la pendule, et quand était proche le premier des douze coups, il me disait :

« Joue la marche d'*Aïda*. »

Alors, se plaçant au milieu du salon, il prenait une attitude d'officiant et, la taille cambrée, les bras ouverts, la tête rejetée en arrière, il prononçait des mots incompréhensibles, semblables à ceux des formules cabalistiques.

Dans ses paroles mystérieuses revenait le mot *Kopt* ou *Kofte* ou *Cophte* (?) que je lui ai demandé d'écrire un jour. Il a tracé des lettres qui m'étaient inconnues, mais où j'ai cru reconnaître une sorte de caractères grecs

J'ai assisté bien des fois à ces séances effarantes, après lesquelles je l'ai souvent questionné ; car, pendant, il fallait se taire et jouer la marche d'*Aïda*. Il m'a répondu :

« Le démon existe. Je l'appelle et il vient !... »

Je n'en croyais rien, je veux dire que je ne croyais pas à la visite du démon. J'avais un peu peur tout de même. Et, quand mon beau-frère recommençait, je cherchais à découvrir si rien d'insolite ne se manifestait autour de nous. Mais il n'y avait d'insolite que Ferdinand.

Fécond en singularités, il enterrait les gants et les cravates qu'il avait portés. C'était encore toute une cérémonie à laquelle parfois j'ai dû assister. Il avait lui-même creusé la fosse et il prononçait encore d'un air mystérieux des paroles étranges.

Jouait-il avec le Dominateur, ou gagnait-il à ce jeu l'esprit de domination qui devait être si puissant chez lui ?

Etait-ce une sorte d'excitation cérébrale qu'il cherchait dans des pratiques où je crois bien qu'on s'autosuggestionne dangereusement ?

Je laisse aux aliénistes, aux occultistes et aux casuistes le soin d'apprécier. Je suis un témoin. Rien de plus.

Etrange, étrange !!

La Médecine des Praticiens

La *Dioséine Prunier* et les troubles de la circulation.

L'efficacité de la *Dioséine Prunier* dans les congestions passives ou stases veineuses s'affirme chaque jour davantage.

Qu'il s'agisse des métrorragies de la ménopause, dues, dans la grande majorité des cas, à l'hyperémie de l'utérus et à la friabilité de ses artérioles ; qu'il s'agisse de varices qui, par suite de la perte de l'élasticité vasculaire, diminuent et ralentissent le débit de sang veineux ; qu'il s'agisse de suites de phlébite qui, en rétrécissant le calibre de la veine, restreignent le courant sanguin, la *Dioséine Prunier* remédie aux insuffisances organiques, favorise les suppléances, redonne de la vigueur aux vaisseaux, accroît leur résistance et, en conjurant les dangers de rupture, prévient les hémorragies.

Le mécanisme de son action explique suffisamment un tel résultat.

Par ses nitrites, la *Dioséine Prunier* dilate les canaux artério-veineux et facilite ainsi la progression du sang. Le débit sanguin s'accroît et s'amplifie ; la stase se dissipe.

Par son fluor, qui agit comme l'iode et n'en a pas les inconvénients, la *Dioséine Prunier* fluidifie le sang et en active ainsi la circulation. Elle s'oppose à la prolifération des tissus de nouvelle formation qui, dans les phlébites et les varices, réduisent la lumière du canal et gênent le retour du sang. De plus, par ce fluor, qui entre dans la structure des tuniques vasculaires, elle les rend plus solides, plus robustes ; elle augmente leur élasticité et s'oppose ainsi aux congestions.

Par ses glycéro-phosphates, la *Dioséine Prunier* remonte les viscères et appareils, restaure leurs fonctions.

Par ses formiates, elle ouvre le rein, accroît la diurèse, assure l'élimination du résidu de la nutrition générale. En élevant le taux des urines, elle écarte les embarras de la circulation, les stases qui peuvent se produire sur les divers points de l'organisme.

La vogue de la *Dioséine Prunier* auprès du corps médical est donc tout à fait justifiée.

Échos de la « Chronique »

Les propriétés médicales du coco.

Qui ne connaît le coco, la boisson populaire préparée en faisant macérer du bois de réglisse dans de l'eau ? Mais nous entendons parler aujourd'hui du liquide contenu dans les noix de coco, et dont, pendant les grandes chaleurs, se régalent les Cochinchinois.

Jusqu'à ce jour, on ignorait les vertus thérapeutiques de l'eau de coco ; notre confrère, le Dr Lahille, après de savantes et laborieuses études, est parvenu à mettre en évidence les propriétés physiologiques et médicales de cette eau (1), « véritable sérum végétal autant qu'eau alimentaire ». Après des essais sur les animaux, démontrant que ce liquide ne contenait aucun produit toxique, l'expérimentateur a traité différents sujets atteints de cachexie paludéenne, de béri-béri, de neurasthénie, et a constaté chez eux une amélioration marquée. L'eau de coco s'est révélée un diurétique puissant.

Bien mieux, dans un cas de pneumonie grippale, où les symptômes suivants avaient été observés : fièvre élevée ; prostration très grande ; le malade crachant peu ; signes de congestion pulmonaire intense aux deux bases et dans toute l'étendue du poumon gauche ; cœur mou ; bruits très faibles à la pointe, ne pouvant être perçus à la base, ni à l'orifice aortique, ni à l'orifice mitral ; à peine 300 à 400 grammes d'urine par jour : en raison de l'état du cœur, la digitaline ne pouvait être prescrite comme diurétique et toni cardiaque ; la théobromine, la spartéine, la teinture d'adonis vernalis furent, tour à tour, prescrites avec de la tisane lactosée sans résultat : c'est à ce moment que le Dr Brau songea à l'eau de coco, à la dose minima d'un verre par jour : immédiatement, une véritable débâcle urinaire se produisit, qui se maintint par la suite et l'état du malade s'améliora immédiatement ; les bruits du cœur purent être perçus. C'est là, on le doit reconnaître, une cure intéressante.

La réhabilitation du bouillon.

Le bouillon, nous entendons parler du bouillon de bœuf, a connu les fortunes les plus diverses et les plus opposées : « tantôt eupeptique de choix, grand excitant de la sécrétion gastrique et reminéralisateur puissant ; tantôt solution de poisons, dont l'homme qui veut vivre vieux doit soigneusement s'abstenir ; tantôt enfin, bienfaisant remède contre le mal de tête. » Est-ce son dernier avatar ? se demande notre confrère J. Laumonier, qui se prononce nettement en faveur de sa réhabilitation. Des expériences récentes viennent en confirmation de l'opinion de notre collègue et ami.

(1) Cf. *France Indo-Chine*, 3 juillet 1920.

On connaît la méthode qu'ont préconisée MM. Ph. PAGNIEZ et PASTEUR-VALLERY-RADOT, pour éviter l'anaphylaxie alimentaire, à savoir l'ingestion, une heure avant le repas, d'une minime quantité de l'aliment incriminé, ou, plus commodément, lorsqu'on n'a pas affaire à une anaphylaxie bien déterminée (œufs, homard, etc.), l'ingestion d'un cachet de peptone de 0,50, qui a une action en quelque sorte polyvalente.

Mais voici mieux. Un jeune docteur, M. COMPAGNON, s'étant avisé que le bon bouillon de viande renferme des albumoses et des peptones en proportion appréciable, a conseillé de traiter les migraineux dyspeptiques en leur faisant prendre, une demi-heure avant le repas, une tasse de bouillon de la viande dont ils allaient manger, et ils ont été soulagés presque dans tous les cas.

Le remède est, en tout cas, pas désagréable et pourra remplacer avantageusement maints produits chimiques qui nous ont rendu si longtemps tributaires de nos ennemis et voisins.

Les glossomanes.

Vous en connaissez, vous en avez certainement observé autour de vous de ces maniaques, qui sortent à tout instant un miroir de leur poche, pour vérifier l'état de leur langue, ou un petit instrument qui sert à la racler. Ces malades, car ce sont de véritables névropathes, se croient des dyspeptiques, parce que leur langue est recouverte d'un enduit saburral, enduit qui persiste malgré les purgatifs ou les laxatifs, ce qui les désespère! Le Dr LINOSSIER, qui a particulièrement étudié ce symptôme, en est arrivé à conclure que ces sujets chez lesquels le régime et la diététique n'amènent aucune amélioration, sont des hypocondriaques, et il se demande si l'attention constamment concentrée sur la langue n'est pas capable de produire la persistance de cet état.

Pour M. le professeur H. SURMONT, si la thérapeutique ordinaire est impuissante dans de pareils cas, c'est que nombre d'individus ont *normalement* une langue blanchâtre ; pour peu qu'ils aient une prédisposition névropathique, ils deviendront glossomanes et le resteront. Notons à ce propos que la glossomanie est fréquente chez les Japonais, que l'on voit communément se gratter la langue avec énergie, pour la nettoyer de l'enduit qui la recouvre.

Peut-on guérir la glossomanie ? Il semble que la suggestion seule soit efficace ; il faut persuader à ceux qui en sont affectés, qu'il n'y a là rien de pathologique, que beaucoup de personnes bien portantes offrent la même particularité, que leur langue blanchit par excès de salive, « comme la peau d'une blanchisseuse au contact de l'eau ». On a, d'ailleurs, constaté qu'un repas abondant et surtout un repas à aliments solides, du pain en particulier, nettoie la langue de ces malades, et qu'une salivation abondante produit les mêmes effets. C'est rassurant.

Echos de Partout

Les grands déséquilibrés de la politique. — Les frères THARAUD continuent, dans la *Revue des Deux Mondes*, leurs portraits hongrois. Après TISZA, Michel KAROLYI, son contraire.

Tisza, parfaitement équilibré, d'une robustesse paysanne. passionné certes de puissance, mais sans mesquine vanité, et défendant non sans grandeur cette sinistre politique allemande, aussi fatale à son pays qu'à lui-même. Karolyi, malsain, tout inquiétude et fou désir de paraître, s'intéressant moins aux idées pour leur mérite et leur justesse, que pour le soutien qu'elles pouvaient lui offrir dans sa recherche du pouvoir.

C'était, dès son jeune âge, un singulier garçon que Michel Karolyi. Et je crois bien qu'il faut chercher l'origine de ses étrangetés dans une tare physiologique. « Méfiez vous des hommes marqués », dit la Bible. Karolyi était un homme marqué. Il avait de naissance une mauvaise conformation de la bouche et jusqu'à 8 ou 10 ans, c'est à peine s'il put articuler quelques sons. On lui mit un palais artificiel, mais sa conversation est toujours demeurée un bredouillement assez confus, qui prenait vite le ton de l'aboiement pour peu qu'il élevât la voix. De bonne heure, il a dû beaucoup souffrir d'une infirmité si visible. Cela se laisse affreusement entrevoir dans une confidence bizarre sur ses sentiments d'enfant, d'enfant riche pourtant et comblé : « Dès mon jeune âge, dit-il un jour, mon plus chaud désir a été de faire une révolution. » Cauchemar de petit malade, qui prend vite le monde en horreur et n'éprouve que haine et dégoût pour tout ce qui est normal et sainement constitué.

Plus tard, le même désir maladif de sensations inédites le poussa aux extravagances : « Voyez-vous, disait il, un jour, à la comtesse TELEKI, ce qui fait à mes yeux tout le prix de la vie, c'est de trouver sans cesse devant moi quelque situation nouvelle, inattendue... » Et cette disposition d'esprit, si elle convient à un dandy, uniquement occupé de son plaisir, risque de mener loin un grand seigneur, qui nourrissait l'ambition de diriger les affaires de son pays.

(*L'Eclair*.)

Un régime frugal. — C'est, paraît-il, celui que suivait la princesse Dorothée de LIÉVEN, l'amie de METTERNICH, puis de GUIZOT, et dont le salon rivalisa longtemps avec celui de Mme RÉCAMIER. Il consistait, nous dit le *Journal des Modes* de l'époque, en les repas (?) suivants : le matin, un verre d'eau sans sucre ; à 3 heures, potage gras, six huîtres, une côtelette de mouton, une compote, un verre de Madère ; en se couchant, un verre d'eau sucrée.

Le régime de CORNARO l'avait conduit au delà de la centaine ; celui de la princesse de Liéven ne lui permit de vivre que soixante-treize ans. (*La Vie médicale.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès international d'Eugénique.

Ce congrès se tiendra à New-York, du 22 au 28 septembre 1921, sous la présidence d'honneur de M. Alexander GRAHAM BELL et sous la présidence effective de M. Henry FAIRFIELD, Osborn. Il fait suite au I[er] congrès international d'eugénique, qui s'est tenu à Londres en août 1912 sous la présidence du major Léonard DARWIN. Le congrès de New-York comprend quatre sections :

PREMIÈRE SECTION. — Données fournies par la *génétique* pure chez les animaux, chez les plantes ; recherches sur *l'hérédité humaine*.

DEUXIÈME SECTION. — *La famille humaine* : Facteurs d'amélioration et moyens de contrôle, contrôle social et légal de la fécondité, conséquence des guerres et des maladies épidémiques ou endémiques, le mariage et l'amélioration de la race, etc.

TROISIÈME SECTION. — *Les races humaines* et leurs différences, conséquence des migrations. — Mélange des races, leurs avantages, leurs inconvénients. — Opportunité des unions avec des sujets appartenant à des races impropres au progrès social, etc.

QUATRIÈME SECTION. — *Rôle de l'Eugénique* au point de vue de l'état de la société et de l'éducation, etc.

Les communications doivent être adressées au docteur C. O. LITTLE, secrétaire général du Congrès, American Museum of Natural Hystory, 77 th St and Central paik West, New-York City, N. Y., U. S. A.

Une exposition sera annexée au congrès, pour faire connaître les organisations, les publications et les divers documents concernant l'eugénique. — Les envois pour cette exposition doivent être adressés au D[r] H.-H. LAUGHLIN, Eugenics Record Office, Cold Spring Harbor, Long Island, New-York, U. S. A.

Remplacements médicaux.

Il existe, à la section de médecine de l'*Association Générale des Etudiants*, 15, rue de la Bûcherie (Gobelins 07-40) (5[e]), un *Service de remplaçants*, fournissant des docteurs et des étudiants en médecine, munis des inscriptions réglementaires. Nos confrères peuvent écrire dès maintenant pour se procurer des remplaçants au moment des vacances, sans quoi ils risqueraient de n'en plus trouver.

Pages oubliées

Eloge de l'humanisme.

Au dernier banquet de *l'Actualité médicale*, notre très érudit collaborateur, le docteur E. Monin, président, a prononcé un éloge, convaincu et convaincant, de l'*humanisme*, dont nous nous plaisons à citer les passages les plus saillants :

. . . .

A mon avis, il n'est guère à redouter que les langues anciennes puissent être frappées vraiment de discrédit en notre pays. L'humanisme y restera toujours une sorte de noblesse, dans laquelle il y aura honneur d'avoir accès...

Il y a, dira-t-on, des langues vivantes plus utiles à apprendre que le grec et le latin. Mais la préoccupation *utilitaire* exclusive, qui ne convient, dit Aristote, ni aux âmes nobles ni aux hommes libres, n'est guère à craindre dans notre nation, disciplinée par la puissance créatrice et féconde de l'idée. D'ailleurs, en n'admettant dans l'enseignement que l'utilité immédiate, on tarit la source même de l'utile : la culture de l'esprit (Lavisse).

Le commerce des anciens dépose sur nos circonvolutions cérébrales un précipité ineffaçable. Le grec et le latin nous apprennent non seulement à bien écrire, mais à penser clairement, à acquérir cette précision d'esprit, si utile, chers confrères, dans l'exercice de notre profession. Ils développent notre personnalité, nourrissent notre enthousiasme, nous dressent à exprimer les choses proprement, sans faire peiner les mots ; donnent à notre style l'aisance et la divine simplicité, l'élégance et la justesse, l'originalité et l'harmonie dans le contour des phrases. Et je ne dis rien des grandes vérités morales et sociales, dont les auteurs anciens sont les convoyeurs immortels : les plus belles conceptions de la vie n'appartiennent-elles pas aux Grecs et aux Latins, leurs héritiers directs ?

Si occupé qu'il soit, le praticien peut garder accès à cet *ozio letterato* dont parle Tasse, joie et délassement d'une absorbante profession. Une heure par jour de commerce avec les anciens illumine notre pensée, rend nos discours solides, clairs et probes, *hémoglobinise*, en quelque sorte, notre sang spirituel. En vain chercherez-vous à supplanter la clarté du grec et la précision du latin par les nébulosités de Gœthe et les complexités de Shakespeare : rien ne vaut l'antiquité pour la beauté, le goût, l'harmonie linguistiques. L'éducation grecque donne au style l'aisance, la tournure gracieuse et sans effort, avec la vigueur parfaite : caractères esthétiques de l'athlète olympien L'éducation latine fournit l'écriture de haute tension, d'ossature robuste et bien charpentée : le latin est, comme l'a très bien dit F. Gregh, une littérature de guerriers et de juristes.

Comment pourrait-on exclure l'humanisme de l'enseignement médical, critique et expressif par définition ? Le culte de la médecine semble incomplet, sans la religion des lettres : et c'est pourquoi le diocèse humaniste compte tant de nos confrères dans son sein.

Comment conserver une âme généreuse, un esprit distingué, un cœur délicat, sans l'appoint d'un certain épicurisme littéraire ? L'humanisme éclaircit et élargit l'horizon de nos idées, délasse, rafraîchit, épure et fortifie

notre jugement, sans cesse désaltéré à sa source pure. Le latin, langue synthétique, est indispensable au médecin, qui doit être le *vir ornatissimus*. Aucun langage n'est plus fructueux pour la gymnastique intellectuelle. Les études classiques ne sont nullement du temps perdu pour l'étudiant en médecine, mais plutôt du temps gagné. Car le meilleur auxiliaire de la science est un langage correct et précis. Le commerce des anciens rend le jugement équitable, le raisonnement sain, l'esprit élégant et souple. Le condiment humaniste assaisonne nos idées et les rend *eupeptiques*. Tout blasphème contre les anciens est puni par la forfaiture du style : le latin et le grec sont les consolidateurs du français, leur sève substantielle immanente.

L'un des nombreux savants pénétrés de la nécessité de l'humanisme dans les sciences (et notamment de cette *lingua docta et cordata* qu'est le latin), Biot, remarque que les anciens n'emploient jamais, pour peindre les choses, un seul mot contre nature. (On ne saurait, dit-il, parlant des *Géorgiques*, trouver dans Virgile une seule expression impropre, une seule épithète oiseuse ou inexacte.) Quant à la culture hellénique, elle donne à ses adeptes un style léger, ailé, aérien, πτηρόν καὶ ἄεριον, disait Platon ; une bouche plus sonore et plus large en paroles, *os magna sonaturum*, disait Flaccus. — Sans l'humanisme, votre style est comme un trottoir, écrit Flaubert à George Sand. Triste égalité que l'égalité par en bas !

C'est grâce aux humanistes du XVIe siècle (Amyot, Budé, Calvin, Erasme, Montaigne, Rabelais, etc.) que notre langue acquit la souplesse, la grâce, l'aisance et la pénétration, sans préjudice de la richesse expressive et de la clarté terminologique.

De nos jours, l'humanisme demeure le privilège d'une caste d'élite et comme l'épanouissement de l'instruction théorique désintéressée. Le médecin a toute raison de vouloir faire partie de cette caste, pour augmenter son prestige professionnel. Il a besoin de *fortiter certare et argute loqui*, suivant la formule de César, et, pour cela, de s'imprégner sans cesse d'aristocratie humaniste.

Nos descriptions cliniques valent surtout par les mystérieux ornements du goût littéraire : voilà pourquoi notre Trousseau ne meurt pas, en dépit des changements subis par la théorie médicale, tandis que X. et Y. sont mort-nés comme auteurs, parce que leur esprit scientifique a les pâles couleurs, en l'absence de toute transfusion littéraire. Car la science médicale ne réside pas uniquement dans le réalisme des observations et le terre à-terre du laboratoire : elle ne saurait se passer du secours des lettres et de la philosophie, solide armure de la pensée et du jugement. Un savant étranger à l'humanisme est un génie aux ailes repliées...

. . . .

Le Docteur Monin remarque, en terminant, qu'un médecin latiniste, en dehors des classiques de l'antiquité, a beaucoup à lire, pour son instruction comme pour sa distraction :

Les écrits latins médicaux du IIIe au XVIIe siècle remplissent, dit-il, d'immenses bibliothèques. Auteurs peu traduits, souvent même manuscrits : mais est-il interdit d'ajouter à l'humanisme quelque teinture de chartisme? Rappelons aussi qu'au XVIIe siècle, les épitaphes de la plus exquise élégance sont l'œuvre de deux médecins, Dodart et Hamon. Le latin est la langue épigraphique, épigrammatique et lapidaire par excellence...

. . . .

Non, les anciens n'ont nullement perdu la partie.

La culture humaniste n'est pas du luxe, car *elle apprend à apprendre.* Ni l'anglais ni l'allemand ne sauraient prétendre se mesurer à l'aimable concision, à la vigoureuse sobriété du latin ; à la divine simplicité, à la lumineuse ἀφέλεια, des Grecs. *Vieilles* langues, oui ; langues *vieillies*, non. Langues plus *vivaces*, à coup sûr, que bien des langues *vivantes*. Langues *mortes*, non; langues *immortelles*, oui. Ecoutez l'ironique persiflage de Sainte-Beuve :

> Paganisme immortel, es-tu mort ? On le dit :
> Mais Pan, tout bas, s'en moque et la Sirène rit...

Tant que la civilisation n'aura pas été remplacée par la barbarie, l'humanité intelligente répétera les beaux vers de Lucrèce sur le réconfort apporté par les lettres :

> ... *Mortalibus ægris*
> *Et recreaverunt vitam, legesque rogârunt,*
> *Et primæ dederunt solatia dulcia vitæ.* »

Dr E. Monin,
Président de la *Société des médecins humanistes.*

Montaigne et la circoncision.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* me sauront gré d'avoir copié à leur intention le passage suivant de Montaigne, que j'ai trouvé dans un vieux dictionnaire, au hasard de mes lectures au cantonnement.

Montaigne vit pratiquer la circoncision à Rome au XVIe siècle. Voici la description qu'il en donne.

Le trentième jour de janvier, il fut voir la plus ancienne cérémonie de religion qui soit parmy les hommes, et la considéra fort attentivement et avec grande commodité : c'est la *circoncision* des Juifs.

Elle se fait aux maisons privées, en la chambre du logis de l'enfant, la plus commode et la plus clère.

Là où il fut, parce que le logis était incommode, la cérémonie se fit à l'entrée de la porte. Ils donnent aux enfants un parrin et une marreine comme nous ; le père nomme l'enfant. Ils le circoncisent le huitième jour de sa naissance. Le parrin s'assoit sur une table, et met un oreiller sur son giron ; la marreine lui porte là l'enfant, et puis s'en va. L'enfant est enveloppé à nostre mode ; le parrin le développe par le bas ; lors les assistants et celui qui doit faire l'opération commencent trestous à chanter, et accompagnent de chansons toute cette action qui dure un petit quart d'heure. Le ministre peut estre autre que rabbi, et quiconque ce soit d'entre eus. Chacun désire estre appelé à cet office, parce qu'ils tiennent que c'est une grande bénédiction d'y estre souvent employé ; voire, ils achètent d'y estre conviés, offrant, qui un vestement, qui quelque autre commodité à l'enfant, et ils tiennent que celui qui en a circoncy jusqu'à un certain nombre qu'ils savent, estant mort, a ce privilège que les parties de la bouche ne sont jamais mangées des vers.

Sur la table où est assis ce parrin, il y a quant et quant un grand apprêt de tous les utils qu'il faut à cette opération. Outre cela, un homme tient en ses mains une fiole pleine de vin et un verre. Il y a aussi un brasier à terre, auquel brasier ce ministre chauffe premièrement ses meins, et puis trouvant cet enfant tout destroussé, comme le parrin le tient sur son giron,

la teste devers soy, il lui prant son mambre et retire à soy la peau qui est au-dessus d'une main, poussant de l'autre la gland et le mambre au-dedans. Au bout de cette peau qu'il tient vers la dite gland, il met un instrument d'argent qui arreste là cette peau, et empesche que, la tranchant, il ne vienne à offenser la gland et la chair. Après cela, d'un cousteau il tranche cette peau, laquelle on enterre soudein dans de la terre qui est là dans un bassin parmi les autres apprêts de ce mystère. Après cela, le ministre vient à belles ongles à froisser encore quelque petite pellicule qui est sur cette gland, et la deschire à force, et la pousse en arrière, au-delà de la gland. Il semble qu'il y ait beaucoup d'efforts en cela et de doulur ; toutefois ils n'y trouvent nul dangier, et la plaie est guérie en quatre ou cinq jours. Le cri de l'enfant est pareil aux nostres qu'on baptise.

Soudein que cette gland est ainsi découverte, on offre hastivement du vin au ministre, qui en met un peu à la bouche, et s'en va ainsi sucer la gland de cet enfant, toute sanglante, et rand le sang qu'il en a retiré, et incontinent reprand autant de vin, et jusqu'à trois fois. Cela faict, on lui offre, dans un petit cornet, d'une poudre rouge qu'ils disent estre du sang de dragon, de quoi il sale et couvre toute cette plaie, et enveloppe proprement le mambre de cet enfant avec des linges taillés exprès. Cela faict, on lui donne un verre plein de vin, lequel vin, par quelques oreisons qu'il faict, ils disent qu'il bénit Il en prand une gorgée et puis, y trempant le doigt, eu porte par trois fois avec le doigt quelques gouttes à sucer dans la boucbe de l'enfant ; et ce verre après, en ce même estat, on l'envoie à la mère et aux fames qui en sont en quelque endroit du logis pour boire ce qui reste de vin. Outre cela, un tiers prand un instrumant d'argent rond comme un esteuf, qui se tient à une longue queue, lequel instrument est percé de petits trous comme nos cassolettes, et le porte au nez premièrement du ministre, et puis de l'enfant, et puis du parein. Ils présuposent que ce sont des odeurs pour fortifier et éclaicir les idées à la dévotion. Il a toujours cependant la bouche toute sanglante. »

Tout commentaire affaiblirait le récit de cette opération, si complet qu'on le dirait écrit d'hier.

Docteur Gabriel Lauze, médecin chef de service, 11e d'artillerie, 4e groupe, secteur postal 199.

Un autre de nos collaborateurs a recueilli dans les *Essais de Montaigne*, livre II, chap. III, le piquant passage ci-dessous :

Des violences qui se font à la conscience, la plus à éviter à mon advis, c'est celle qui se faict à la chasteté des femmes ; d'autant qu'il y a quelques plaisir corporel, naturellement meslé parmy : et à cette cause, le dissentiment n'y peut être assez entier ; et semble que la force soit meslée à quelque volonté. L'Histoire Ecclésiastique a en révérence plusieurs tels exemples de personnes dévotes qui appelèrent la mort à garant contre les outrages.... Il nous sera à l'adventure honorable aux siècles advenir, qu'un sçavant autheur de ce temps, et notamment parisien, se met en peine de persuader Aux Dames de notre siècle, de prendre Plustost tout autre party, que d'entrer en l'horrible conseil d'un tel désespoir. Je suis marry qu'il n'a sceu, pour mesler à ses contes, le bon mot que j'apprins à Toulouse d'une femme, passée par les mains de quelques soldats : « Dieu soit loué, disoit-elle, qu'au moins une fois en ma vie, je m'en suis soulée sans péché. »

P. c. c. : Dr Hector Maillart (*Genève*).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Amours des vieillards (XXVI, 300, 302). — La biologie nous apprend qu'un organe qui cesse, pendant un temps, et pour une raison quelconque, de recevoir son excitant physiologique, est voué à l'atrophie et à la paralysie fonctionnelle.

Je considère les statistiques, en général, comme une pure fumisterie. On leur fait dire tout ce que l'on veut, parce qu'en général, elles sont établies en vue de servir une thèse fixée à l'avance, dans un but déterminé ; c'est-à-dire que ceux qui les invoquent ont le tort de les établir eux-mêmes, dans les meilleures conditions de choix de l'argument qu'elles prétendent servir à étayer. L'établissement d'une statistique devrait précéder et non suivre la thèse de l'expérimentateur, pour ne pouvoir faire douter de sa sincérité ; celui-ci prêche alors pour sa paroisse.

Les statistiques du Dr Armaingaud, produites à l'Académie de médecine, sont trop limitées et pèchent par la base. Elles devraient comprendre des sujets pris dans tous les milieux, de toutes les professions, de la ville, de la campagne, des célibataires, des hommes mariés, des veufs, etc. Les antécédents pathologiques naturels ou acquis, surtout génitaux, les tares familiales et autres, devraient entrer en ligne de compte. Pour être complètes, les statistiques devraient comprendre les polygames (Turcs, Arabes, etc.).

Les opinions, à ce sujet, ne peuvent être que très diverses (*tot capita, tot sensus*), parce qu'insuffisamment documentées et établies très diversement, et dans des limites nécessairement étroites, pour chaque observateur occasionnel.

User de tout et n'abuser de rien, dit un sage proverbe qui trouve surtout ici son application. Un vice en remplace un autre ; choisissons le plus agréable, le moins coûteux et surtout le moins dangereux.

N'est-il pas préférable de sacrifier sur l'autel de Vénus que sur celui de Bacchus ? Cela dépend des goûts, des circonstances... et des occasions ! Est-il préférable de s'intoxiquer volontairement par l'alcool, sous ses formes diverses, que de dépenser son influx nerveux... physiologiquement ? La sagesse commande de savoir se borner et... de ne pas forcer son talent !

A mon humble avis, il faut obéir à la nature, qui nous dit halte ! lorsque sonne le repos génital absolu. Il faut savoir *dételer* bénévolement, sans réfléchir... ni à ce que nous avons perdu, ni à ce qui nous reste. Il faut être beau joueur, tant que nous n'aurons pas trouvé le moyen d'ouvrir, pour les vieux, les robinets de la fontaine de Jouvence.

Mais j'oubliais qu'un génial expérimentateur a découvert les effets *mirobolants* de la greffe de la glande interstitielle.

Enfoncé BROWN-SEQUARD ! Pour compléter la cure de la vieillesse, qu'on reprenne l'idée de BERTHELOT, qu'on recoure aux pastilles alimentaires concentrées, synthétiques, et nous pourrons remettre, après les calendes grecques, notre voyage aux sombres bords de l'empire de Pluton.

D[r] Ed. CROUZEL (*Le Buisson*, Dordogne).

— La question posée par le D[r] BRIAU, dans le numéro du 1[er] octobre (1919) de la *Chronique médicale*, est un peu délicate, difficile à résoudre et donne lieu à des interprétations diverses. Tout dépend des tempéraments, dans ce genre d'exercice, et de l'utilisation régulière de l'instinct sexuel, dont le facteur principal réside dans la force physique de l'individu, du jeune vieillard en somme, qui n'admet pas d'être démobilisé par l'âge. Il ne faut pas oublier cependant la réflexion pleine d'esprit de RABELAIS, qu'il place dans la bouche de frère Jean des Entommeures, disant à ce brave Panurge, « fort inquiet et tout matagrobolisé sur le doubte du coquuâge et pour savoir s'il se doibt marier » :

Quand les neiges sont es montaignes, je dy la teste et le menton, il n'y a pas grand chaleur par les vallées de la braguette.

Aussi, avant d'en arriver à cette triste période, il lui conseille d'en user largement.

Seullement ayes égard et considération de toujours bien lier et continuer tes coups.

Si tu y fais intermission, tu es perdu, paovret, et t'adviendra ce qu'advient aux nourrices... Si continuellement n'exerce ta mentule, elle perdra son laict et ne te servira que de pissotière ; tes c...... pareillement ne te serviront que de gibessière... Partout, fillot, maintien tout ce bas et menu populaire en estat de labouraige sempiternel. (Livre 3, p. 131.)

Ces conseils sont fort récréatifs, encore faut-il pouvoir les mettre en pratique. On ne fait pas toujours ce qu'on veut et le vieillard fait ce qu'il peut. En attendant la fatale période du repos forcé, chercher à la dépasser à l'aide d'expédients et d'artifices ingénieux me paraît fort dangereux.

On a bien noté parfois des cas où des vieillards avaient eu des enfants avec de jeunes femmes, il est même à remarquer qu'ils en ont toujours dans des cas semblables, reste à savoir de quelle façon ; ils sont les derniers à le soupçonner. On cite l'exemple du maréchal d'ESTRÉES, le frère de la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

D'Estrées mourut à Paris le 5 mai 1670, à l'âge de 98 ans. Il avait 49 ans à son premier mariage ; il se maria trois fois, la première avec Marie de Béthune-Charost, dont il eut 3 enfants ; la seconde fois, en 1634, à 61 ans, il épousa Anne-Habert de Montmort, dont il eut deux enfants. Enfin, étant encore devenu veuf

à 93 ans, d'Estrées épousa Gabrielle de Manicamp qui, neuf mois après, accoucha d'un enfant mort.

Quoiqu'il en soit, je suis d'avis que le vieillard depuis plusieurs mois septuagénaire, doit rester tranquille, malgré quelques assauts victorieux. Il y a tout d'abord, au point de vue de la famille, des convenances à garder. Ce n'est plus dans son intérieur, où sa légitime, âgée comme lui, a perdu tous ses charmes et tous ses atours, qu'il trouvera l'excitant nécessaire pour sa mise en scène. C'est donc au dehors qu'il ira giboyer et trouver l'objet de ses désirs, s'exposer aux plus graves accidents que nous savons, et capables, malgré sa verdeur, d'amener sa fin rapide. — On se sent fort; mais qui donc connaît exactement la solidité et la résistance de ses artères cérébrales, sylviennes et autres, dont la rupture, toujours imminente, est soumise au moindre effort, au moment du spasme final ?

Et puis, il faut bien l'admettre, il est plus que bienséant, à cette période avancée de la vie, de ne pas tomber sous le ridicule. Cet agréable passe-temps n'est plus un jeu pour des personnes âgées. On doit laisser ces distractions, certainement fort aimables, à la jeunesse et à l'âge mûr qui lui succède. Sur le crépuscule de la vie, ce n'est plus de la passion excusable, ce n'est plus que le vestibule du sadisme et de la dégradation de soi-même, au moment où l'âme doit s'élever vers de plus nobles aspirations. Je ne vise, dans ce dernier cas, que ces satyres impénitents qui ont juré de ne désarmer qu'à la mort.

Quant à ces fameux costauds, dont parle le Dr Briau, et qui naviguent entre le quatorzième et le quinzième lustre, qu'ils aillent à la bataille, si le cœur et autre chose les y poussent, jusqu'aux limites extrêmes de leur vaillantise, qui ne saurait peut-être tarder; c'est leur affaire. Dans tous les cas, en raison des motifs énoncés plus haut, qu'ils se méfient d'une surprise désagréable. Si, au plus fort de la mêlée, ils ont encore une lueur de bon sens, qu'ils se regardent dans une glace, avec leurs crânes dénudés, leurs rares cheveux blancs, flottant au vent de leur lubricité, avec leur corps amaigri, aux chairs molles et flasques. Je crains bien que, se trouvant tellement grotesques, ils ne renvoient aux calendes grecques la séance suivante.

Tout compte fait, je suis donc de l'avis du Dr Armaingaud, je crois que le vieillard septuagénaire, en dehors des remisés, et pour cause, doit rester chaste et accepter avec sérénité et une entière philosophie son rôle passif et obéir aux lois de la sage nature, qui a établi un juste équilibre entre les forces vitales de l'individu et les besoins de son organisme. Il passera ainsi ses nuits tranquilles, à l'abri du cauchemar des atteintes, cruelles à cet âge, des gonocoques et des spirochètes qui assombriraient ses derniers jours. Ce sera pour lui une excellente occasion, sinon d'allonger ses jours, du moins d'empêcher de les raccourcir.

Dr Durodié (*Bordeaux*).

— Il a été question, récemment, dans votre revue, du peintre D. Ingres ; sait-on qu'il ne craignit pas de « convoler en justes nospces », à 75 ans ; son collègue à l'Institut et son confrère du pinceau, Horace Vernet, ne s'était-il pas, lui aussi, remarié, âgé de 70 ans ?

Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !...

Lector.

Avoir ses Anglais (XXI, 306). — Nous avons naguère cueilli, dans une revue aujourd'hui disparue (1), cette charmante bluette, dont l'esprit fera pardonner ce qui pourrait paraître, à des esprits moroses, trop licencieux. Honnis soient ceux qui mal pensent !...

Je cherche un petit bois touffu
Que vous portez, Aminte,
Qui couvre, s'il n'est pas tondu,
Un gentil labyrinthe.
Tous les mois on voit quelques fleurs
Colorer le rivage ;
Laissez-moi verser quelques pleurs
Dans ce joli bocage.

— Allez, Monsieur, portez vos pleurs
Sur un autre rivage ;
Vous pourriez bien gâter les fleurs
De mon joli bocage ;
Car si vous pleuriez tout de bon,
Des pleurs comme les vôtres
Pourraient, dans une autre saison,
M'en faire verser d'autres.

— Quoi ! vous craignez l'événement
De l'amoureux mystère ;
Vous ne savez donc pas comment
On agit à Cythère :
L'amant modérant sa raison
Dans cette aimable guerre,
Sait bien arroser le gazon
Sans imbiber la terre.

— Je voudrais bien, mon cher amant,
Hasarder pour vous plaire ;
Mais dans ce fortuné moment,
On ne se connaît guère.
L'amour maîtrisant vos désirs,
Vous ne seriez plus maître
De retrancher de nos plaisirs
Ce qui nous donna l'être.

P. c. c. : Un disciple de Rabelais.

(1) *L'Echo du Public*, 1900, p. 916 et s.

Le système nerveux et les montres (XXVIII, 149). — Veuillez permettre à un horloger de donner, aux lecteurs de la *Chronique médicale*, non pas la solution de l'intéressant problème posé par M. le Dr Le Coq, mais quelques indications sommaires sur l'une ou l'autre des causes probables des phénomènes qu'il décrit, dans la note intitulée : « Le système nerveux et les montres. »

Je ferai remarquer, tout d'abord, que la régularité de la marche d'une montre peut subir des modifications, non seulement du fait des imperfections des organes de son mécanisme, des irrégularités de la force motrice et des frottements, de l'état variable de l'huile qui lubrifie les pivots, mais encore des secousses auxquelles elle est soumise, du magnétisme, et surtout, des changements de positions et de température. Pour les appareils de précision, on doit tenir compte également de la pression barométrique et de l'état hydrométrique de l'air.

Il serait puéril de nier *a priori* la possibilité d'autres causes de variation, que celles énumérées ci-dessus. Toutefois, avant d'attribuer au phénomène en question une origine quelque peu mystérieuse, il conviendrait de soumettre d'abord les instruments incriminés à une série d'expériences comparatives, suffisamment répétées, aussi identiques que possible, et en ayant soin d'opérer le remontage du ressort moteur constamment à la même heure. Si, après cela, les explications fournies par la science astronomique actuelle ne sont pas jugées suffisantes, rien n'empêchera d'avoir recours à d'autres hypothèses, puis d'en établir le bien fondé par des observations mieux délimitées.

Comme chacun le sait, les personnes nerveuses sont sujettes à des sautes d'humeur, qui se traduisent généralement par des changements d'habitudes, dont leurs montres peuvent ressentir de fâcheux à-coups, souvent préjudiciables à la régularité de leur marche. Mais il importe, avant tout, que l'expérimentateur opère sans idées préconçues, également éloigné de cette source d'erreurs qu'est l'aveugle crédulité, et du scepticisme qui paralyse les envolées de l'intelligence hors des chemins battus. Comme l'a dit, fort judicieusement, M. René Quinton : « ... pas d'asservissement aux notions qui n'ont « qu'un fondement traditionnel ou sentimental, impartialité et, « par conséquent, minimum d'inexactitude dans l'observation ; « pas d'obstination dans l'erreur ; parole laissée aux faits seuls... »

J'ajouterai que j'ai soumis le problème en question à mes confrères du *Journal Suisse d'horlogerie* et que je tiendrai les lecteurs de la *Chronique médicale* au courant des renseignements qui me seront transmis.

Paul Berner.

— Sur cette question, le *Journal des Praticiens* nous apporte la curieuse contribution ci-dessous, sous le titre : *Les émotions qui détraquent les montres*. — « L'observation du Dr Chevalier n'est pas unique. Un lieutenant d'artillerie, nerveux,

dormant mal, anxieux de sa responsabilité, dut acheter quatre montres (bracelet), dans le mois d'octobre 1917. Aucune, et alors même qu'il n'éclatait pas de bombardement extérieur, ne put rester réglée sur lui plus de quarante-huit heures. Les aiguilles avançaient et d'une manière prodigieuse. Les autres officiers n'y comprenaient rien.

« Le lieutenant acheta une cinquième montre ; elle se détraqua comme les autres, et alors que nous étions au repos. De colère, il la brisa contre un mur.

« Partant en permission, il acheta une sixième montre. L'état nerveux de l'officier s'améliora et, depuis, sa montre se décida à une marche normale. »

D[r] POTRON (*Thiaucourt*).

Le D[r] Harmand (XXVIII, 114). — Dans la *Chronique médicale* du 1[er] avril, le médecin en chef de la marine D[r] VERGNIAUD a rendu un légitime hommage à son ancien chef, le D[r] HARMAND, dont il a résumé la carrière si utile à la patrie.

Ces sentiments d'estime de ses anciens subordonnés sont partagés par ses anciens camarades. Il faisait partie de l'Association amicale des anciens étudiants de Strasbourg, et a pris part à l'organisation de notre pèlerinage du 11 juin 1919, destiné à rendre hommage à l'Alsace, à Strasbourg et à la mémoire de nos anciens maîtres. A l'unanimité, nous avons décidé que nul n'était plus indiqué que Harmand, pour être notre interprète devant la statue de KLÉBER, qui personnifie si heureusement, en les fusionnant, l'Alsace et la France. Devant notre insistance il céda, et prononça une allocution qui fit vibrer toute l'assistance, et dont voici quelques passages, qui le montrent bien tel que le D[r] Vergniaud l'a présenté à vos lecteurs :

Coulée dans le bronze indestructible, sa fière effigie, par son attitude, par une beauté qui n'est que la marque et la traduction des qualités morales, des sentiments et des instincts qui font de Kléber comme le type même de l'Alsacien et du Strasbourgeois, est devenue naturellement, au centre de la métropole, le symbole de la résistance des opprimés aux brutalités inintelligentes des usurpateurs, le palladium et l'étendard de la protestation, la sentinelle des réparations attendues.

Je n'essayerai pas d'exprimer l'émotion qui oppressait nos vieux cœurs, lorsque nous apprenions, nous qui savons toujours comprendre l'étudiant d'Alsace, que votre jeunesse intellectuelle, après tant de décades de tyrannie et d'injustice, à l'heure où parmi nous-mêmes quelques espoirs se voilaient, avait pris coutume, la nuit et dans un silence ordonné, autrement impressionnant que nos tapages universitaires au grand jour, de défiler, tête nue, devant la statue qui nous voit pieusement réunis à ses pieds...

Cette suggestive protestation des étudiants alsaciens méritait bien d'être signalée, en pareil jour, par leurs anciens, demeurés si attachés à leurs maîtres et à Strasbourg.

D[r] GRANJUX.

Le prix d'un chef-d'œuvre (XXVIII, 204). — Je me souviens encore — mais combien lointain, hélas, ce souvenir ! — du vieux libraire Cal*** qui exerçait sa noble profession sur le boulevard Gambetta — à cette époque boulevard Nord — dans la vieille et si intéressante ville de Cahors. C'était un vieux bonhomme, maigre et sec comme un coup de trique, qui portait la cravate à trois ou quatre tours et vendait ses catéchismes et ses livres classiques dans une boutique voisine de celle où sa concurrente, Mlle B***, nous donnait, contre un ou deux sous, des images d'Epinal, suivant qu'elles étaient ou n'étaient pas dorées.

Cal*** avait une passion : il adorait la peinture de Henner qui, sans être un débutant, n'avait pas encore atteint la célébrité.

Il avait le désir aigu de posséder une toile du maître. Mais..... petit libraire de province, hanté du souci mensuel de l'échéance, il ne pouvait prétendre à payer son prix réel l'objet de ses désirs.

Un jour, obsédé, il prit sa bonne plume et écrivit à Henner à peu près ce qui suit :

Je suis un de vos obscurs admirateurs et je donnerais plusieurs années de ma vie pour avoir la joie d'avoir, à moi, rien qu'à moi, une de vos œuvres. Mais hélas, petit libraire de province, je n'ai pas, et, vu mon âge, je n'aurai probablement jamais la fortune nécessaire pour réaliser mon désir. Et cependant je veux...

Mon cher maître, je mets aujourd'hui en gare, à votre adresse, une barrique de vieux vin de Cahors ; les amateurs s'accordent à lui trouver des vertus ; goûtez-le et si, l'ayant bu, il vous a donné quelques joies, faites le tour de votre atelier et décrochez non pas une de vos œuvres maîtresses, mais une pochade, un croquis, une étude et donnez-moi la suprême satisfaction de ne point mourir sans avoir possédé un Henner.

Henner, touché, envoya à Cal*** une fort belle toile ; qu'est devenu ce tableau ? je l'ignore.

Cal*** fit de mauvaises affaires. Il n'y avait pas, à cette époque lointaine, le bénéfice du régime transactionnel. On appelait cela d'un mot qui est en train de disparaître : faillite ! Les huissiers vendirent les bouquins, les registres et les catéchismes et probablement aussi le Henner.

Voilà la version, que je connais, de l'histoire que vous contez dans votre *Chronique*. Je la crois — sans aucun amour-propre — plus exacte et d'ailleurs plus vraisemblable que celle qui fait, de J. V. Cal***, le propriétaire, même passager, du célèbre *Angelus* de Millet.

Docteur Darquier,
Ancien maire de Cahors.

Revue biblio-critique

SCIENCES MÉDICALES

La Verte vieillesse, par le professeur A. Lacassagne. — Nouvelle Edition, avec 17 illustrations hors texte. Lyon, A. Rey, 4, rue Gentil, 1921.

Lors de la publication de la première édition de ce remarquable ouvrage, de notre éminent compatriote et ami, le professeur Lacassagne, nous avons dit tout le bien que nous en pensions, en l'accompagnant des quelques critiques de détail qu'un auteur accepte toujours d'un ami sincère, épris de vérité ; nous procéderons de même pour la présente édition, augmentée, entre autres chapitres, d'une préface et d'un chapitre entièrement neuf, sur « le vieillard d'après les artistes. »

Disons tout de suite que ce bréviaire de la longévité est empreint d'une douce philosophie, nullement morose, et qui est le reflet d'une sage expérience unie à beaucoup d'affectivité. Il n'en est pas de plus consolant et qui nous donne mieux cet appétit de vieillir que repoussent tant d'esprits chagrins, pour qui la vieillesse sonne le couvre-feu, et qui ne peuvent s'en consoler. Sans doute, ceux-là sont privilégiés qui conservent intactes toutes leurs facultés, mais sachons être modestes et remercions la Providence de ce qu'elle veut bien nous départir. Ne sommes-nous pas déjà favorisés, si la vivacité intellectuelle, le goût du travail se maintiennent jusqu'à un âge avancé ? Travailler avec modération, mais sans discontinuité, n'est-ce pas s'assurer un brevet de longue vie ? Les statistiques sont là pour nous assurer que les intellectuels sont précisément parmi ceux dont l'existence est la plus prolongée.

M. Lacassagne reproduit l'opinion d'un savant belge, prétendant que « la longévité n'est pas tant une question d'hérédité, qu'une question de volonté systématique. Acceptons-en l'augure et tenons ferme la rampe, comme me le disait un jour le regretté Anatole de Montaiglon.

Dans une question comme celle-là, il faut surtout se défier des faits légendaires, souvent cités et jamais contrôlés sérieusement. En cela, nous partageons complètement l'avis de l'auteur de *la Verte vieillesse*, qui témoigne une fois de plus de son esprit critique. Par contre, ne repoussons pas *a priori* certaines observations de vieillards ayant conservé leur puissance génitale jusqu'à un âge où la plupart de leurs congénères ont, depuis longtemps, « enrayé » ; il est, évidemment, des constitutions exceptionnelles, des anomalies physiologiques, si l'on préfère ; mais comme toutes les exceptions, comme toutes les anomalies, elles sont très rares. En dépit de railleries trop faciles vraiment, inclinons-nous devant cette constatation de deux savants dont l'autorité est irrécusable :

« sur un centenaire de cent deux ans, écrit Lacassagne, examiné avec notre collègue et ami le professeur FLORENCE, nous avons trouvé des spermatozoïdes. »

A Rome, une loi défendait le mariage aux septuagénaires ; on voit, d'après l'exemple précité et bien d'autres, que vous trouverez dans l'ouvrage que nous parcourons en votre compagnie (pp. 68 et s.), que les limites de la paternité peuvent être notablement reculées. Chez la femme, la menstruation a reparu à 75, 78 et même 80 ans ; et, s'il faut en croire le médecin légiste FODÉRÉ, « ces fleurs tardives ont encore porté des fruits ». La ménopause ne serait donc pas un arrêt irrévocable du destin.

Nous avons tout particulièrement goûté, dans le livre du professeur Lacassagne, le chapitre cinquième, qui porte pour titre : « Les Vieillards jugés par les philosophes et les littérateurs » ; avec quel plaisir nous avons relu ces pages, qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur à travers les siècles, de CICÉRON, SÉNÈQUE, LA ROCHEFOUCAULD, LA BRUYÈRE, VAUVENARGUES, J.-J. ROUSSEAU, J. JOUBERT, LAMENNAIS et notre contemporain, l'académicien EMILE FAGUET. Très amusant le croquis de ce célibataire impénitent, à qui semblent avoir manqué les trois qualités qui font le charme du vieillard : « Amabilité, patience et bonne humeur. »

M. Lacassagne consigne, en passant, cette remarque, parfaitement judicieuse, que, dans bien des circonstances, le littérateur a devancé l'observation biologique ou médicale ; et il rappelle que « SHAKESPEARE a décrit des fous, alors qu'aucun traité sur les maladies mentales n'existait. DOSTOIEVSKY, dans sa *Maison des morts*, a exposé certains caractères, de forme morbide, inconnus des aliénistes de son temps. » Il aurait pu ajouter maints noms à ceux-là : Saint-SIMON, BALZAC, les GONCOURT ; il y a là un sujet qui devrait bien tenter un candidat en mal de thèse. Encore une matière à dissertation médicale, que l'étude comparative des méthodes de BERGSON, PIERRE JANET, FREUD, dont RÉGIS et HÉNARD ne sont pas arrivés à complètement clarifier les nébuleuses théories.

Nous pourrions chercher chicane à l'auteur, sur les amours de Mme V. HUGO et de SAINTE-BEUVE, mais le ciel nous garde de rouvrir un débat toujours renaissant ; et, pour terminer sur une note qui ne soit pas susceptible d'éveiller une polémique, empruntons à ce livre charmant, si nourri de faits, propice aux méditations de toutes sortes, une anecdote qui n'est pas sans saveur. Elle concerne notre illustre confrère G. CLEMENCEAU, dont « la verte vieillesse » fait l'admiration de tous ceux qui l'approchent.

On s'est souvent étonné que M. Clemenceau portât toujours des gants gris, qu'il n'ôte jamais, et on a fait toutes sortes de suppositions à ce sujet. La vérité est que sa peau devenant de plus en plus sèche avec les progrès de l'âge, notre ex-Premier a le soin de l'huiler ; « d'où la nécessité de garder constamment ses gants. »

Rien de ce qui touche un grand homme n'étant indifférent, consignons ici l'historiette — pour les annalistes à venir.

Les principes directeurs de la chirurgie contemporaine, par le Dr F. Cathelin. J. B. Baillière et fils, 1921.

C'est à la fois une histoire et une philosophie de la chirurgie, pourquoi ne pas dire une histoire philosophique de cet art dont notre confrère Cathelin est un des plus distingués représentants.

Cathelin est arrivé à cette période de la vie où chacun fait son examen de conscience et cherche à déterminer — pour autrui — quelles ont été ses directives, terme actuellement en faveur, bien que nous ne l'aimions guère.

Une première partie est consacrée à l'historique de la chirurgie, depuis les époques les plus reculées, l'auteur estimant, avec le maître Camille Jullian, que la Préhistoire, c'est de l'Histoire. Nous suivons, avec un guide sûr et éclairé, les diverses étapes de cette science, de plus en plus audacieuse à mesure que se sont perfectionnés les moyens de rendre les interventions opératoires moins périlleuses et moins douloureuses, grâce surtout à l'antisepsie et à l'anesthésie.

Mais la chirurgie n'est pas seulement une science, elle est encore un art, « par l'improvisation et l'inspiration, par la virtuosité opératoire, par la rapidité des décisions, par le sang-froid. » Il y a, en outre, diverses « mentalités chirurgicales » : le chirurgien peut être un anatomiste ou un physiologiste, un anatomo-pathologiste ou un bactériologue, selon son tempérament propre et son éducation scolastique, etc. L'idéal serait de résumer en soi, de synthétiser ces mentalités si diverses, de s'inspirer de tous ces caractères, pour être un *chirurgien complet*. F. Cathelin a écrit, sur ce sujet, des pages de psychologie profonde, qui témoignent non seulement d'une science consommée, mais d'un rare don d'analyse, servi par un beau talent d'écrivain ; nous lui en faisons nos sincères compliments.

La Croissance, par le Dr Apert. — E. Flammarion, 6.75.

L'étude de la croissance, c'est, comme le dit excellemment le Dr Apert, « l'étude du mécanisme même de la vie ». Le problème est assez complexe, mais avec les données actuelles des sciences biologiques, il est permis de l'aborder, voire même de le résoudre, d'une façon relativement satisfaisante. L'auteur, dont on sait l'indéniable compétence et la haute autorité, ne s'est pas contenté d'exposer les théories les plus récentes sur le rôle des vitamines, l'influence des sécrétions internes, et celle, si souvent néfaste, de

l'hérédité morbide, à côté du mal il a désigné le remède.

Médecins pédagogues, mères et pères de famille trouveront dans ce petit livre des renseignements utiles, qu'ils chercheraient vainement ailleurs, sur l'hygiène et les maladies de la croissance, dont généralement se soucient si peu nos thérapeutes.

De l'éruption prématurée des dents temporaires, par le Dr Gabriel Humbert. Thèse de Paris, 1921 (Ollier-Henry, éditeur).

L'éruption des premières dents temporaires, avant le cinquième mois, constitue une exception ; aussi n'a-t-on pas manqué de regarder comme favorisés des dieux, ceux qui viennent au monde avec une ou plusieurs dents. L'auteur rappelle, comme ayant présenté cette anomalie, un certain nombre de personnages historiques : Curius Dentatus et Papirius Carbon (d'après le naturaliste Pline) ; Valeria Galeria, fille de Dioclétien et de Prisca, épouse de l'empereur Valère ; et dans des temps plus modernes, Robert le Diable, Geoffroy la grand'dent, Richard III, don Carlos, fils de Philippe II, Mazarin, Louis XIV, Mirabeau, Danton, Napoléon Ier, le prince Impérial, fils de Napoléon III. Ces faits sont, est-il besoin de le dire, pour la plupart légendaires, mais consacrés par une tradition constante ; quelques-uns sans doute ont été soumis à un contrôle sérieux, mais il ne faut pas leur attacher plus d'importance qu'il ne sied. Le Dr G. Humbert ne s'y attarde d'ailleurs pas, et rentre dans le vif du sujet, en étudiant la pathogénie de cette éruption précoce, d'après des observations scientifiquement prises, dont quelques-unes, inédites, ne sont pas les moins intéressantes. Il termine par la critique des théories pathogéniques tour à tour proposées, et par des conclusions auxquelles on aurait mauvaise grâce à ne pas se rallier.

Délire d'imagination à éclipses, par Mlle Jeanne Alexandre. Paris, Amédée Legrand, 1919.

L'imagination, « cette maîtresse d'erreur et de fausseté, d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours », selon la forte expression de Pascal, joue un rôle de tout premier plan dans la genèse de nombreux troubles psychiques. Morel, Falret, et plus près de nous, le professeur Dupré et le Dr Logre, ont publié de nombreuses observations, où sont bien mis en lumière les troubles pathologiques de l'imagination, et en particulier le délire imaginatif.

Des poètes, des littérateurs tels que Cyrano de Bergerac, Jules Verne, Wells, ont montré combien l'imagination, sinon morbide, du moins hypertrophiée, peut être créatrice. Dans cet état qui sépare le sommeil de la veille, si bien noté par Ch. Dickens, dans un pas-

sage d'*Olivier Twist*, l'imagination, en se donnant libre carrière, s'affranchit de ce régulateur qu'est la raison. Cet état de rêverie est bien marqué dans certaines poésies de LAMARTINE, dans le chapitre des *Mémoires d'outre-Tombe* de CHATEAUBRIAND, intitulé : le *Fantôme*. J.-J. ROUSSEAU fut également un déséquilibré de l'imagination ; enfin, RUDYARD KIPLING, dans une nouvelle intitulée : *Un Fait*, a décrit, avec une exactitude que pourraient lui envier maints psychiatres, le mécanisme des accès dans les *délires à éclipse*, dont Mlle Jeanne ALEXANDRE nous apporte des observations probantes.

La Médecine, par H. ROGER, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Masson et Cie, Paris, 10 francs net.

Ouvrage qu'il faut avoir sur les rayons de sa bibliothèque les plus à portée de la main, pour le consulter souvent et s'inspirer des enseignements qu'il fournit. Tous les médecins, et tous les étudiants qui aspirent à le devenir, y trouveront matière à s'instruire de nombre de questions qui reviennent constamment à l'ordre du jour. Il est superflu de vanter le talent d'exposition du professeur ROGER, un savant doublé d'un écrivain, un philosophe et un parfait lettré.

La Physiologie, par Maurice ARTHUS, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Lausanne. Paris, Masson, 10 francs net.

L'auteur s'est proposé, et il a pleinement atteint son but, d'exposer les étapes, les méthodes, les résultats et l'avenir de la physiologie. Il étudie, avec la compétence et la haute autorité qui lui sont propres, les phénomènes de la vie chez tous les êtres vivants, et dans les états de santé comme dans ceux de maladie, puisque la maladie n'est, selon un mot célèbre, que de la santé dérangée.

Le Tactilisme, par le Dr H. GRENIER DE CARDENAL (d'Argelès). Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux*, 10 mars 1921.

Le toucher est chez nous peu développé, point éduqué, et cependant combien il pourrait être affiné ! Nous négligeons une source vive de sensations nouvelles, ce dont s'est inquiété un novateur, le chef incontesté du futurisme, M. MARINETTI. Dans une conférence à la Maison de l'Œuvre, a été exposée la méthode nouvelle, dont, à entendre le Dr GRENIER DE CARDENAL, ne doivent pas se désintéresser les médecins, car le tactilisme touche de trop près à la physiologie pour nous être indifférent. Mais M. Marinetti a-t-il songé à la physiologie et à la pathologie du tact ? En tout cas, certains de nos confrères y ont pensé pour lui, et ce sera tout bénéfice pour les malades.

Médico de Niños,
de Noelle Roger, traduction du Dr Gonzalo Aróstegui.

Si ce roman de la famille de la *Maternelle*, *Adam et Eve*, est plein de vie et d'intérêt, la forme en est captivante, car il est écrit dans un style pur, simple, souple, au-dessus de toute critique. Ce n'est pas une traduction consciencieuse et fidèle, c'est une transmutation verbale, dénotant chez le traducteur une connaissance approfondie des deux langues dont il possède tous les secrets.

Dr L. M.

Le crâne et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied, chez les criminels, par le Dr Ch. Perrier. Lyon, Rey ; et Paris, Maloine.

Monographie très substantielle, dont l'auteur est un spécialiste très versé dans les questions qu'il traite. Iconographie très instructive, sans préjudice de nombreux rapports et statistiques, qui ajoutent à la valeur documentaire et clinique de ce travail, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'anthropologie, et surtout d'anthropologie criminelle.

Contribution à l'étude de la folie chez les indigènes de l'Afrique occidentale française pendant la grande guerre (1914-1919), par le Docteur Roland Guebhard. Thèse de Montpellier, 1921.

Longtemps on a cru que la folie épargnait les races de couleurs ; la guerre a permis de constater que l'aliénation mentale n'est pas l'apanage des civilisés. « Toutes les races sont égales devant la folie, quand elles sont soumises aux mêmes conditions d'existence, et plus les indigènes avancent en civilisation, plus ils trouvent des causes de déséquilibre. » La paralysie générale avait été, cependant, assez rarement observée chez les nègres et autres sujets de couleur, malgré le lourd tribut qu'ils paient à l'alcoolisme et à la syphilis.

Cette thèse s'appuie sur de nombreuses observations et une copieuse bibliographie. Elle est à lire et à consulter, le cas échéant.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

La

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

28e ANNÉE. N° 10 1er Octobre 1921.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

A propos du Centenaire de Corvisart.
(Documents inédits.)

Par M. le Dr Octave GUELLIOT.

CORVISART est mort le 17 septembre 1821.

Que l'on considère en lui le clinicien, le médecin de NAPOLÉON ou l'homme privé, son centenaire mérite de ne pas passer inaperçu.

La valeur du médecin a été suffisamment mise en relief, surtout par son dernier biographe, le Dr L. HÉCHEMANN (1).

On l'a montré instaurant, en face de l'Ecole philosophique et toute théorique de PINEL, une Ecole nouvelle, basée à la fois sur la clinique et sur l'anatomie pathologique. Voulant, dans un exemple concret, montrer l'utilité du rapprochement des lésions et des symptômes, le maître écrivit l'*Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux.* Trois éditions françaises, des traductions à Philadelphie, à Londres et à Berlin, montrent assez le succès que ce volume eut auprès du monde médical.

On a souligné son désintéressement dans la vulgarisation de la percussion et la traduction du livre d'AVENBRUGGER.

Sa modestie n'apparaît-elle pas dans cette lettre inédite, accompagnant l'envoi à l'Institut de sa traduction des Aphorismes de STOLL ?

Citoyen Président, j'ai hésité quelque temps avant de faire hommage à l'Institut National, de ma traduction des Aphorismes de Stoll sur les fièvres. Si l'importance de l'original m'y poussait, la médiocrité de la traduction et du mérite du traducteur me retenait : ce n'en est du reste pas un bien grand que d'avoir distingué et rendu facile à connaître, dans l'édition que j'offre, ce qui est de BOERHAAVE (qu'on appelait *immortel* au commencement du siècle, et déjà trop oublié, peut-être) et ce que Stoll a éliminé ou châtié, et ce qui appartient en propre à ce dernier.

Cet hommage, si petit qu'il soit, s'il est agréé, devient pour moi un engagement à ne rien entreprendre que je n'apporte un tribut nouveau dans le sanctuaire des Sciences ; ce me sera un motif d'encouragement pour aller offrir bientôt à l'Institut un ensemble d'observations assez précieuses,

(1) Louis HÉCHEMANN, *Corvisart (1755-1821)*, 1906, 102 p. avec portrait, armoiries et autographe.

et la combinaison des idées utiles qui me paraissent en découler, pour ajouter une ligne de plus à l'art de soulager l'humanité.

Salut et respect, 4 floréal an VI.

CORVISART.

Or, en cette année 1797, l'auteur de cette lettre, déjà professeur de Clinique à la Faculté, était nommé à la chaire de Médecine pratique au Collège de France. Il entra à l'Institut treize ans plus tard.

Je ne veux pas non plus insister à nouveau sur sa conduite si digne envers son impérial client, près duquel il sut toujours garder son franc parler de Champenois (1).

Ces notes commémoratives visent surtout la personnalité intime de Corvisart, sa famille, ses dernières années, alors que la chute de l'Empire entraîna l'effondrement de sa fortune (2).

*
* *

Les Corvisart, famille étendue et prolifique, florissaient aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le Rethélois, aux confins de la Champagne et de l'Ardenne. Leur berceau paraît être la petite ville d'Attigny, sur la rivière d'Aisne, que les Allemands ont complètement rasée en 1918, quelques jours avant l'armistice.

Ils y sont juges, notaires, praticiens, chirurgiens ou curés. Dès le début du XVIIe siècle, quelques-uns acquièrent de petites seigneuries ; en 1668, Henri Corvisart, capitaine de chevau-légers, seigneur de Fleury et de la Cour-Regnaud, obtient des lettres d'anoblissement ; il ne manque pas de mettre dans son blason la figure parlante d'un corbeau, *corvus*.

Du tronc principal, se détachent des branches qui rayonnent dans toute la région : il y a des Corvisart-de la Cour, des Corvisart-Warigny, des Corvisart-Montmorin. L'un de ceux-ci passe en Allemagne, où sa lignée ne paraît pas éteinte ; en 1878 et en 1883, paraissaient à Berlin deux opuscules sur l'artillerie signés : VON CORVISART-MONTMORIN.

Etudiant, le futur médecin accola à son nom un suffixe, qui le distinguait de ses nombreux parents : CORVISART DES MARETS, souvenir d'un certain « Charles de Corvizart, écuyer, sieur des Maretz », qui, au milieu du XVIIIe siècle, habitait Thénorgues. Il s'empressa du reste de laisser cette adjonction dès 1790.

Il est plus intéressant de signaler deux chirurgiens dans son ascendance directe.

En 1685, Jean-René Corvisart se fait recevoir, à Reims, chirur-

(1) O. GUELLIOT, Corvisart et Napoléon (*Revue de Champagne et de Brie*, 1881, XI, p. 165).

(2) Pour les rédiger, j'ai entr'ouvert le dossier où j'ai pu réunir, au hasard d'heureuses trouvailles, des documents inédits sur Corvisart, dont soixante-dix lettres autographes.

gien pour le bourg d'Attigny ; il était en même temps lieutenant de la prévôté de cette chatellenie, appartenant à l'archevêque de Reims. Jacques, son fils, chirurgien le 23 juillet 1716, cumule aussi les titres et les fonctions. Juge à Pauvres, procureur fiscal en la vicomté de Machault, puis juge de Charbogne, il va habiter Attigny en 1738.

Il avait acheté à Dricourt (1), non loin de Machault, une propriété : c'est là que naquirent ses sept enfants, dont le second, Pierre, fut procureur au Parlement. Celui-ci revenait souvent à Dricourt, où il avait une place d'honneur dans l'église. Ce n'est donc pas le hasard d'un exil du Parlement qui fit naître dans ce modeste village Jean-Nicolas Corvisart, le 15 février 1755.

Le procureur du Parlement, collectionneur et dépensier, faisait des dettes et son fils dut pourvoir lui-même à ses dépenses d'étudiant. En 1809, il écrivait :

Je suis toujours fâché de lire que l'argent prêté à mon père a servi à faire mon état. Diable ! mon éducation aurait dû être bien chère, si tout ce que mon père a emprunté y avait servi. Apprenez leur donc que j'ai moi-même et tout seul remboursé des dettes que mon père nous avait fait souscrire en notre minorité ; apprenez-leur que j'ai emprunté pour ma licence, et que j'ai payé, il n'y a pas dix ans, près de mille écus pour les restes de mon doctorat, que mon père n'avait jamais soldé.

Ce n'est pas le seul déboire qu'il eut avec sa famille. Il dut à plusieurs reprises payer les dettes d'un frère et même vendre son argenterie pour désintéresser des créanciers pressants.

En 1809, il revenait de Schœnbrunn, où il avait été appelé près de l'Empereur ; il trouve son hôtel de la rue Saint-Dominique envahi par une tante, sa fille et sa petite-fille. Il écrit à son fidèle ami et homme d'affaires, Louis :

Venez vite à mon secours. Je ne veux pas les voir ; je suis disposé à tout faire pour renvoyer à Château-Porcien ou au diable ma si douce parente.

*
* *

Il eut peine à supporter la catastrophe de 1814. Son attachement à Napoléon avait été absolu, sans restriction ni arrière-pensée de gains ou d'honneurs. Il se montra ce qu'il avait toujours été, le grand honnête homme.

La duchesse d'Abrantès écrit, à propos de la tragédie de Fontainebleau : « Corvisart le soignait avec son cœur, en même temps qu'il apportait dans ses soins toute son habileté. Je le vis à cette époque : il avait les yeux humides, lui, Corvisart ! avec cette fermeté de caractère

(1) Dricourt, arrondissement de Vouziers (Ardennes), n'avait que 82 habitants avant la guerre. On y montrait une partie de la maison de Corvisart et un figuier — arbre insolite dans le pays — sous lequel, enfant, il aimait à lire, disait-on.

qui ne se démentait jamais ! Eh bien, il avait incliné sa tête devant cette immense infortune, qui n'avait pas de seconde dans les vicissitudes humaines. Il ne parlait qu'avec peine de ce qui se passait à Fontainebleau. J'aimais Corvisart comme un homme qui m'avait sauvé la vie ; mais, depuis cette époque de 1814, je l'ai aimé pour ce qu'il m'a dévoilé de sa nature (1). »

Et le 28 avril, Napoléon lui exprimait sa reconnaissance, dans une lettre publiée dans cette revue même.

Devant de tels témoignages, que deviennent les suspicions imprécises de l'historien anecdotique de Napoléon (2) ?

Pas plus qu'il n'avait flatté le maître qui venait de tomber, Corvisart ne s'abaissa à solliciter les faveurs de ceux qui lui succédaient.

Il habita dès lors sa belle propriété de La Garenne-Colombes : vaste maison, dépendances, parc boisé de 150 hectares, et s'occupa de sa ferme d'Athis.

Mais sa situation de fortune n'était pas brillante.

J'en suis arrivé, écrit-il le 14 novembre 1814, à manger (3) mon fonds. Je n'ai plus de traitement à recevoir chaque mois... Quant à ma ferme, je fais une vente d'une portion, je perds moitié du fermage de cette année, et ce n'est qu'en janvier que j'en toucherai un tant soit peu ; jugez si j'ai besoin d'argent.

Il cherche à vendre La Garenne, en s'en réservant l'usufruit. Tableaux, dessins, bibliothèque passeront à l'acquéreur, à l'exception de l'Encyclopédie, qui se trouvera à son décès dans la galerie qu'il fait actuellement construire.

Je veux, ajoute-t-il, en vendant ma maison, être délivré, moi et tout ce qui peut rester de biens, de toute espèce de danger de saisie, d'hypothèques, enfin de toute poursuite ou chicane relativement à cette maison qui ne sera plus mienne.

La cession, pour 200.000 francs, n'eut lieu que l'année suivante. Les embarras d'argent continuèrent :

J'étais plus heureux quand j'avais deux sous par semaine pour mes menus plaisirs. Il faudra tôt ou tard que je vende ma maison, je perdrai encore dessus, et, pour être payé du prix, il y aura lieu encore à quelque chicane, de façon que je me vois finir au milieu de jolis petis procès que j'aime, comme vous savez. (Lettre du 30 mars 1815.)

D'après une tradition qui ne paraît reposer que sur des bases bien fragiles, Corvisart aurait, en ses dernières années, habité une maison du quartier des Gobelins, au *Clos Payen*. Cette *Folie Leprêtre*,

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, 1835, XII, p. 244.

(2) Cf. Corvisart et Marie Louise, dans la *Chronique médicale*, 1901, 1902 ; et 1913, p. 57.

(3) Comme premier médecin de l'Empereur, il touchait un traitement de 30.000 francs, plus les frais de bureau.

dont Napoléon avait fait un rendez-vous de chasse, lui aurait été donnée ensuite par l'Empereur (1). Rien, dans tout ce que nous savons, ne vient justifier le nom de « Maison de Corvisart », donné à ce pavillon récemment démoli.

* * *

C'est à La Garenne que Corvisart demeura presque jusqu'à sa mort ; la petite cour qui s'agitait autrefois autour du premier médecin de l'Empereur s'était dispersée. Adieu, les belles réceptions où l'hôte contait avec verve de piquantes anecdotes, où les produits de sa chasse étaient arrosés du vin de Bar, qu'il aimait (2), et du champagne dont, au dire de Brillat-Savarin, il usait largement. Quelques rares fidèles : Lepreux, Leroux, Ferrus, venaient seuls distraire la solitude dans laquelle se plaisait sa misanthropie.

Au reste, sa santé commençait à décliner. Il avait eu une robuste constitution. De taille moyenne, un peu trapu, il était, au dire d'un de ses biographes, « musculeux comme un lion ». Il aimait la marche, et fut un ardent chasseur.

En 1786, il avait eu une grave piqûre anatomique et avait dû recourir au bistouri de Desault (3).

En 1812, il se plaint à Larrey d'une sciatique, d'un lumbago, de fortes douleurs aux deux épaules et de « trop d'eau où vous savez », une hydrocèle probablement (4).

En 1815, il a une première attaque « d'apoplexie », peu grave ; une seconde, en 1816, lui laisse une hémiplégie incomplète. Il sait parfaitement à quoi s'en tenir. Cependant, il va en juillet aux eaux de Bourbonne et ne s'en trouve « ni mieux ni plus mal ».

Plus ou moins infirme, cloué sur son lit ou dans son fauteuil, il passe par des alternatives d'excitation et d'abattement. Il sait qu'il n'est pas de remède à sa situation, ne fait aucune thérapeutique et tâche de se montrer courageux et patient. Son intelligence reste intacte. Il relit ses auteurs favoris, les classiques, dont il s'est fait une belle bibliothèque, et met la dernière main à ses *Mémoires*, dont les curieux d'histoire attendent encore avec impatience la publication.

Le 15 septembre 1821, troisième attaque, qui lui fait perdre connaissance. Revenu à lui, il annonce sa fin prochaine, elle a lieu trois jours après.

On a fait mourir Corvisart à Paris dans son hôtel de la rue Saint-Dominique, à la Garenne, à Athis. En réalité, il est mort dans une maison de la rue de Vendôme, alors VIe arrondissement, devenue

(1) L'histoire de cette demeure a fait d'abord l'objet d'une chronique dans l'*Echo de Paris*, en 1895 ; puis d'une note dans le *Magasin pittoresque*, 1908, p. 175 ; enfin, d'un article du Dr Helme, dans *la Presse médicale*, 21 août 1909.

(2) A. Gaulieur l'Hardy, Corvisart d'après des lettres autographes inédites (*Gazette des Hôpitaux*, 27 mai 1913).

(3) Génévrier, La piqûre anatomique de Corvisart (*Bul. de la Soc. fr. d'Histoire de la Médecine* 1901, p. 142).

(4) *Catalogue Charavay*, novembre 1907.

depuis 1864 rue Béranger (IIIe arrondissement), près la place de la République, sans qu'on sache ce qui l'avait attiré dans cette demeure, où habitait aussi un des témoins de son acte de décès, Frédéric Morin, négociant.

Voici cet acte, dont l'original a disparu en 1871, mais dont une copie de novembre 1821 est conservée aux Archives de la Seine :

Du dix-neuf septembre mil huit cent vingt-un, trois heures de relevée.

Acte de décès de Jean-Nicolas baron Corvisart, docteur en médecine, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut, officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, décédé le *dix-huit* de ce mois à neuf heures du soir, en son domicile, rue de Vendôme no 11, âgé de soixante-six ans six mois, né à Dricourt, département des Ardennes, divorcé d'avec Anne-Marie Lucie Drouillard.

Sur les déclarations à nous faites par les sieurs Frédéric Morin, négociant, âgé de cinquante-un ans, même maison, et Louis Gillet, rentier, âgé de soixante-six ans, même rue, no 4, tous deux voisins, qui ont signé avec nous et le chirurgien qui a constaté le décès, le tout après la lecture faite.

Ainsi signé : Morin : Gillet ; Delamotte et Chapellier, adjoint au Maire.

Pour copie conforme au registre.

Le douze novembre mil huit cent vingt un.

Chapellier, adjoint.

Le 21, eurent lieu les obsèques : Leroux, son ami et son successeur dans la chaire de Clinique, Doyen de la Faculté, prononça un discours émouvant dans son éloquence chaleureuse (1).

Dans son testament, Corvisart avait demandé à être enterré dans le coin de sa ferme d'Athis où il gênera le moins. Cette ferme n'était pas en Normandie, comme on l'a écrit, mais en Seine-et Oise, au sud de Paris, à Athis-Mons.

Le corps y fut transporté et, plus tard, reporté dans le cimetière, au sommet de la colline qui domine la vallée de la Seine. La dalle tumulaire, toute simple, voisine avec d'autres tombes de la famille Corvisart. On y lit :

Ici Reposent
Nicolas CORVISART
Baron de l'Empire
Premier Médecin
De l'Empereur Napoléon Ier
Décédé en l'année 1821
et
Scipion Baron CORVISART
Page de l'Empereur Napoléon Ier
Décédé en l'année 1866
—
Requiescant in Pace

(1) Leroux, *Discours prononcé sur le cercueil de Corvisart*, Paris (1824), in-4o ; Ferrus, *Notice sur Corvisart*, 1821, in-8o ; Cuvier, Dupuytren, H. Cloquet, Pariset, ont publié aussi son éloge.

Scipion était un neveu adopté par Corvisart en 1816. Celui-ci n'avait pas d'enfant. Un mariage malheureux lui avait bien donné en 1793 un fils qu'il avait prénommé *Gustave-Publicola* ; mais ce fils était mort après quelques mois de nourrice. Une séparation eut lieu en 1797, qui fut suivie de divorce. J'ai sous les yeux un paquet de lettres, dont la lecture est vraiment suggestive ; billets de l'abandonnée, qui avoue, regrette, promet et implore ; lettres anonymes, perfides et menaçantes ; notes fermes de Corvisart, qui veut bien payer, mais réclame à cor et à cri sa tranquillité.

Des lettres patentes du 27 novembre 1808 l'avaient fait baron de l'Empire. Ce titre passa à Scipion, sorti de l'armée en 1814, avec le grade de chef d'escadron. A sa mort (1866), le titre de baron héréditaire fut transmis à un cousin issu de germain, Lucien Corvisart (1824-1882), l'un des médecins de Napoléon III. Il appartient actuellement au fils de ce dernier, le général baron Charles-Pierre-René-Victor Corvisart.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Mystification papale.

A propos d'hémorroïdes, le vieil *Almanach littéraire* a rapporté une amusante mystification, imaginée par le pape Benoît XIV, qui (comme on va le voir) était infiniment plus gai que le nº 15.

Lusini, son médecin, était passionné de géographie. D'autre part, le cardinal Gaetano souffrait d'hémorroïdes chroniques et, pour cause d'euphémisme, le pape, lorqu'il voulait des nouvelles de sa santé, lui demandait: « en quel état se trouve votre mappemonde? ».
— « Docteur, dit un jour Benoît à Lusini, vous croyez connaître les plus belles géographies : mais il n'est aucun trésor comparable, dans cet ordre d'idées, à la mappemonde de Mgr Gaetano. Courez chez lui et demandez-lui, de ma part, à l'examiner. »

Justement, le cardinal était au lit, très souffrant. — « Que Sa Sainteté est bonne de vous avoir envoyé ! » — Alors, il s'arrange derrière ses rideaux et exhibe sa fameuse mappemonde. Lusini, d'abord pétrifié, se fâche du tour qu'on lui joue et s'enfuit furieux au palais pontifical.

Le pape en rit jusqu'aux larmes.

Un mot de cardinal.

Le cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux, vécut pauvre toute sa vie, qui dura 68 ans. Il se dépouillait de tout, pour soulager ceux qui étaient dans le besoin. Quelqu'un lui représenta un jour qu'il ne laisserait même pas de quoi se faire enterrer : « Ah ! pour cela, répondit en riant le prélat, je n'ai nulle inquiétude. Quand je serai mort, je saurai si bien empoisonner tous ceux qui m'entoureront, qu'ils seront forcés de me mettre en terre et de payer même, au besoin, pour être débarrassés de mon cadavre. »

Dr Monin.

La Médecine des Praticiens

Les stases veineuses et la *Dioséine Prunier*.

La congestion est constituée par la présence d'une quantité anormale de sang dans une région ou dans un organe. L'équilibre entre l'apport de sang artériel et le débit de sang veineux est alors rompu. Cette rupture d'équilibre peut s'effectuer de deux manières différentes : ou bien l'afflux de sang artériel est excessif ; ou bien l'écoulement de sang veineux est trop faible. Dans le premier cas, c'est la congestion *active* ; dans le second cas, c'est la congestion *passive*, ou stase sanguine.

L'insuffisance de la circulation veineuse reconnaît plusieurs causes. Elle peut être due à une diminution dans la force de propulsion du sang artériel. C'est, en effet, le sang artériel qui pousse le sang veineux. Or, si le cœur, moteur central, a des contractions trop faibles, le cours du sang est ralenti ; les espaces capillaires s'engorgent ; la circulation en retour est plus ou moins amoindrie.

Un obstacle quelconque, tumeur, phlébite, thrombose, peut gêner ou arrêter le courant sanguin et encombrer toute la région située en arrière du barrage. D'autres fois, c'est l'altération des veines elles mêmes qui détermine l'insuffisance de la circulation bleue. Ce cas s'observe chez les personnes affectées de varices, de sclérose vasculaire, qui souffrent des suites de phlébite.

Enfin, l'influence vaso-motrice intervient souvent dans la formation des stases veineuses.

L'hyperémie passive a comme conséquence la transsudation d'une plus ou moins grande quantité de sérosité à travers les parois des veines et des capillaires. Ce liquide s'infiltre dans le tissu cellulaire voisin, s'accumule dans les séreuses. La région est tuméfiée, l'œdème prend parfois un développement considérable. Le métabolisme accomplit difficilement ses phases diverses ; les phénomènes de l'hématose, les échanges nutritifs sont contrariés et languissent. Les tuniques des artères et des veines sont le siège de lésions qui s'aggravent continuellement. Le sang se surcharge d'acide carbonique ; les parties atteintes présentent une coloration rouge sombre et même bleuâtre : c'est la cyanose.

La peau est parfois indurée et s'épaissit, comme on le voit sur les jambes couvertes de varices anciennes. Enfin, des hémorragies surgissent à la suite de la rupture des vaisseaux altérés par l'hyperémie. C'est, après les fibromes, la cause la plus fréquente des métrorragies de la ménopause.

La *Dioséine Prunier* est un puissant modificateur de ces troubles circulatoires.

Ses formiates et ses glycérophosphates relèvent l'état général des malades, combattent l'asthénie, le fléchissement des organes, les désordres qui altèrent profondément la nutrition.

Les nitrites de la *Dioséine Prunier* dilatent les vaisseaux, activent le cours du sang, atténuent l'effort du cœur, restreignent son travail, le soutiennent et le soulagent ; ils remédient ainsi à l'insuffisance de la circulation veineuse.

Le fluor de la *Dioséine Prunier* possède ici une action particulièrement efficace. Comme l'iode, il fluidifie le sang, le rend moins visqueux, facilite ainsi sa progression dans les vaisseaux, augmente le débit veineux ; il amoindrit ou supprime les obstacles, athérome, thrombose, qui ralentissent la circulation générale. Mais, de plus, le fluor entre dans la structure des parois veineuses ; il leur procure la solidité, accroît leur résistance, empêche les altérations que produit la stase sanguine. Il écarte ainsi les dangers d'hémorragie, toujours menaçants dans l'hyperémie passive.

La caféine, que la *Dioséine Prunier* renferme à faible dose, brise les spasmes vasculaires qui, en rétrécissant le calibre des artères et des veines, entravent la circulation.

On comprend dès lors le succès indiscuté de la *Dioséine Prunier* dans les varices, les suites de phlébite, les stases sanguines, les redoutables métrorragies de la ménopause.

La légende du sirop antiscorbutique.

MM Mouriquand et Paul Michel ont étudié (*Société médicale des hôpitaux de Lyon*) la valeur du sirop antiscorbutique dans le scorbut. Sans mettre en question les propriétés thérapeutiques de cette préparation, ils concluent qu'elle n'est, contrairement à son nom, nullement antiscorbutique (1).

Vieux-Neuf Médical

L'épluchage des plaies.

On sait combien la question de priorité sur l'épluchage des plaies pendant la guerre a suscité de discussions. Dans le livre de Baudens, chirugien militaire, publié en 1836 (*Clinique des plaies d'armes à feu*), page 11, on lit (à propos des plaies contuses par boulet) :

Afin d'éviter l'engorgement du membre, j'ai soin d'appliquer, à partir de son extrémité digitale et en remontant jusqu'à la lésion, un bandage roulé contentif ; *puis, à l'aide de ciseaux et d'un bistouri, j'enlève tous les tissus frappés de mort, pour mettre la plaie au vif*, et dans des conditions favorables à sa guérison, sans suppuration éliminatoire. Cette opération, facile et simple, ne saurait être douloureuse, puisqu'on ne doit retrancher que des parties privées de vie. Après ces préliminaires, *je m'efforce de réduire la surface de la plaie le plus possible*, en rappelant de tous côtés les téguments, que je maintiens rapprochés à l'aide de nombreux points de suture, soutenus eux-mêmes par le bandage unissant.

(*Signature illisible.*)

(1) *Bull. de thérapeutique.*

Le Présent dans le Passé.

La blessure d'Ignace de Loyola.

Un publiciste avisé vient d'opportunément se remémorer, qu'il y a quatre siècles — *grande ævi spatium !* — un événement, en apparence de peu d'importance, mais dont les conséquences furent considérables, se passait dans un pays voisin : en 1521, la ville de Pampelune, assiégée par les Français, ouvrait ses portes aux vainqueurs ; seul, un vaillant officier refusa de rendre les armes ; l'assaut fut donné : IGNACE DE LOYOLA, c'était lui l'héroïque défenseur de la citadelle, recevait un éclat de pierre qui le frappait à la jambe gauche, tandis qu'un boulet lui fracassait la jambe droite.

Les chirurgiens se mirent en devoir de réparer la fracture, mais si maladroitement qu'il en résulta un cal assez volumineux : ils proposèrent, en conséquence, de casser de nouveau le membre, afin d'obtenir une meilleure contention des fragments.

Ignace, au dire de ses biographes, subit cette opération sans laisser paraître le moindre signe de souffrance Quand l'appareil fut levé, on vit qu'un os faisait saillie au-dessous du genou ; beau cavalier, résolu à tout endurer pour ne point porter une difformité, Ignace fit scier l'os avec les chairs. Lorsqu'il voulut marcher, il se trouva qu'une de ses cuisses était devenue plus courte que l'autre. Espérant l'allonger, il se soumit au supplice d'une machine de fer, qui lui tirait la jambe. Malgré tout, il resta boiteux toute sa vie, et durant toute sa vie il s'appliqua à dissimuler cette infirmité.

Pour occuper les heures d'inaction forcée que nécessita sa grave blessure, Ignace demanda, pour se distraire, à lire des romans de chevalerie ; on lui apporta une *Vie de Jésus-Christ* et la *Fleur des Saints*. Il renonça, dès lors, à sa vie de désordres et résolut de consacrer son existence à Dieu. Voilà bien, n'est-il pas vrai, un exemple — et un exemple fameux — de vocation déterminée par une maladie !

Walter Scott et le fou.

Au commencement de l'année 1814, WALTER SCOTT, dont les Anglais viennent de fêter le 150e anniversaire, faillit être victime d'un fou. Un jeune Allemand, qu'il avait pour secrétaire, interrompit un soir le travail de son maître par cette brusque interpellation : « Monsieur Scott, vous m'insultez depuis longtemps, je ne le supporterai pas davantage. J'ai apporté une paire de pistolets et

j'insiste pour que vous en preniez un à l'instant. » Et ce disant, il tirait de dessous sa chaise, les armes qu'il y avait cachées et posait un pistolet sur le manuscrit de W. Scott.

— Vous vous trompez, je crois, lui dit ce dernier, sur la manière de régler cette affaire ; j'espère que vous ne voudrez pas alarmer Mme Scott et nos enfants ; remettons donc les pistolets dans ce tiroir et nous nous arrangerons ensuite pour sortir ensemble comme des gentilshommes.

— Je crois, en effet, répliqua le secrétaire, que cela sera mieux ainsi.

Le dîner auquel prit part, comme d'habitude, celui-ci, se passa bien ; mais lorsque au dessert, W. Scott offrit à son secrétaire un verre de *toddy*, sorte de punch faible, celui-ci se leva et prit un air menaçant.

On reconnut enfin qu'on avait affaire à un fou ; on le soumit à un traitement médical, qui sembla lui rendre momentanément la raison ; mais une rechute ne tardait pas à survenir et on dut l'interner dans une maison de santé, où il fut soigné jusqu'à sa mort, et dont W. Scott acquitta généreusement les frais.

La névropathie d'Octave Feuillet.

Né le 11 août 1821, le romancier de *Sibylle* et du *Roman d'un jeune homme pauvre* aurait atteint le siècle, s'il avait vécu jusqu'au 11 août dernier. Bien que parfaitement oublié de la génération actuelle, d'aucuns ont bien voulu évoquer, à propos de ce centenaire, quelques souvenirs sur un écrivain qui ne fut pas sans valeur et auquel, d'ailleurs, il ne serait pas surprenant qu'on revienne : les Anglais nous ont, paraît-il, devancé à cet égard.

Il ne nous appartient pas ici de le juger et d'apprécier sa valeur littéraire : il relève surtout de notre juridiction, en raison de son tempérament spécial. Octave Feuillet fut, en effet, un grand névropathe.

Il ne pouvait écrire une de ses œuvres, au dire de Mme O. Feuillet, qu'au prix de fatigues immenses, qui l'épuisaient. Il appréhendait les fatigues du voyage en chemin de fer et prenait le plus souvent la berline, même pour de longs trajets. Ses « pauvres nerfs » ne pouvaient supporter ni les aboiements des chiens, ni le mugissement des vaches, ni les hululements sinistres des chouettes. Le cri de ces oiseaux nocturnes avait le don de l'exaspérer ; il leur faisait une guerre acharnée, tirant sur eux des coups de revolver toute la nuit. Sa fidèle compagne a conté comment elle dut faire une démarche auprès du préfet du département (Octave Feuillet résidait alors à Saint-Lô, sa ville natale), afin qu'il donnât l'ordre de faire tuer ces chats-huants, qui empêchaient son cher mari de dormir. Mme Feuillet fit observer à ce haut fonctionnaire que la carrière littéraire de son administré en dépendait, qu'il ne pouvait

continuer à vivre et à composer ses livres, que s'il avait le repos et le calme nécessaires à l'élaboration de sa pensée. Le préfet promit le plus gracieusement du monde de faire droit à la requête.

Souvent le découragement prenait l'écrivain, qui menaçait de briser sa plume, déclarant que son cerveau était vide, que l'inspiration le fuyait, que l'incubation était de plus en plus pénible, etc.

Un article malveillant, une critique désobligeante le frappaient au cœur, au point qu'il se crut longtemps atteint d'une affection de cet organe. Il parlait alors de renoncer à la littérature, d'abandonner une carrière qui ne lui rapportait que déboires, jusqu'au jour où un succès retentissant ranimait ses espoirs.

A maintes reprises, il fut frappé d'une sorte de congestion nerveuse, d'un état vertigineux dont il ne se remettait qu'à la longue, et grâce aux soins délicats et empressés de son entourage.

On conte qu'à la vue de la *Descente de Croix*, de Rubens, dans une des églises d'Anvers, il fut tellement impressionné par le réalisme de ce chef-d'œuvre, qu'il faillit s'évanouir ; ce fut comme une hallucination, qui dura pendant plusieurs heures ! Une autre alerte se produisit à Mayence. « Trop de châteaux, disait-il, en regardant les hautes et nombreuses forteresses, échelonnées le long des montagnes au pied desquelles passait le bateau ; cela m'étourdit et m'écœure ». Il ne perdit pas connaissance, mais ce fut tout juste. S'étant ressaisi, il courut comme un fou par la ville, abandonnant sa femme sur le bateau, et ne sachant où il dirigeait ses pas ; un peu plus tard, il la rejoignait, « un peu honteux de son oubli et les nerfs calmés (1) ».

Octave Feuillet était, en outre, d'une frilosité excessive et anormale, il avait froid en toute saison.

C'était, comme nous dirions aujourd'hui, un neurasthénique distingué.

Un trait précoce d'amour filial.

Cette mode des anniversaires a du moins cet avantage, qu'elle nous permet de faire revivre nombre d'oubliés ou de dédaignés, qui méritent mieux que cet injuste oubli, cet injurieux dédain.

Qui parlait encore de Paul de Kock ? Mais on s'est avisé qu'il était mort le 3 août 1871 — il y a eu 50 ans voici deux mois ! — et ce fut prétexte à le faire revivre, au moins durant quelques heures. Suivons l'exemple qui nous est donné, égrenons à notre tour notre chapelet d'anecdotes.

L'une d'elle, remonte à l'époque où le futur romancier tétait encore le sein de sa mère. C'était sous le règne de la Terreur ; le père de Paul de Kock, Jean Conrad de Kock, originaire de la Hollande, s'était fait naturaliser Français ; il s'était lié

(1) Cf. *Quelques années de ma vie*, par Mme Octave Feuillet, *passim*.

avec le célèbre Anacharsis Clootz, l'*orateur du genre humain*, et les deux amis furent guillotinés dans la même fournée, « pour avoir aidé à la trahison de Dumouriez et tenté de renverser Robespierre. » Quelques jours après l'exécution le terrible Fouquier-Tinville se présentait chez Mme de Kock, muni d'un mandat d'arrestation. Celle-ci nourrissait alors son enfant, âgé de dix mois. Cette circonstance la sauva. — « Si vous m'envoyez à la mort, dit au terrible procureur cette mère infortunée, que deviendra mon enfant ? — C'est bien, reprit soudainement l'accusateur public, en s'adressant à ses séides, puisque la citoyenne Kock nourrit, je ne vois pas l'inconvénient qu'il y aurait à la laisser encore un peu ici ? Jusqu'à ce que son enfant soit sevré, par exemple ? — Mais, objecta l'un de ces hommes, tout a été saisi au nom de la loi dans cette maison, on va tout vendre... — Et puis ? interrompit Fouquier-Tinville ; la citoyenne rachètera son lit et le berceau de son fils (1)... — C'est convenu, citoyenne, tu resteras ici cinq ou six mois, le temps de sevrer ton enfant. Salut et fraternité ! » Et les visiteurs se retirent.

— « Il est certain que, pour un jeune homme de dix mois, écrivait joyeusement Paul de Kock, dans le premier chapitre de ses Mémoires, je ne m'étais pas trop mal conduit en cette circonstance. Au maillot encore, j'avais sauvé la vie de ma mère ! Je vois, même dans l'antiquité, peu de traits d'amour filial qui puissent être comparés, comme précocité, à celui-là. »

Cette bonne humeur ne le quitta jamais : en 1871, lorsque les incendiaires eurent mis le feu à son quartier, Paul de Kock ne consentit jamais à descendre dans les caves, comme tout le monde.

— « Un Français, disait-il avec fermeté, ne va à la cave... que pour y chercher le bon vin ».

Quand Paul de Kock alla visiter, à Romainville, un mois avant sa mort, sa petite propriété saccagée, il dit aux amis qui déploraient les effets de la guerre :

— « Laissez faire ! c'est saccagé... mais *cela repoussera*. »

Quel bon et brave homme que l'auteur de la *Laitière de Montferrail* ? Celui-là mériterait bien sa statue, s'il ne l'avait déjà.

---

(1) En réalité, le berceau fut au nombre des meubles qui furent laissés à la veuve du guillotiné ; ainsi en témoigne cette phrase extraite de l'inventaire dressé, par le Commissaire priseur chargé de la vente des biens du citoyen de Kock, au profit de la Nation : « *un petit berceau d'enfant*, garni d'indienne avec ses rideaux, une petite paillasse, une petite couverture... estimée 12 livres. »

Les brutes sanguinaires ont quelquefois de ces retours d'humanité !

NOS ÉVADÉS

Le Dr Conan Doyle.

Nous avons parlé jadis, dans la *Chronique*, du rôle médical du Dr Watson, collaborateur de Sherlok Holmes, dans les aventures de ce célèbre détective, créé par Conan Doyle. Nous avions été frappé de la précision de certains détails médicaux, ignorant que le célèbre romancier était notre confrère.

La Presse médicale du 23 mars 1921 nous apprend que Conan Doyle s'est évadé sur le tard de la médecine et qu'il l'exerça ; le romancier prête en somme à Watson, qui souvent abandonne ses clients et les diagnostics médicaux, pour suivre Sherlok Holmes et faire des diagnostics policiers, sa propre qualité ; il fait de Watson, un chirurgien de l'armée anglaise avec Holmes, en le logis de Baker Street, puis va exereer dans la banlieue ; Conan Doyle fut, en effet, chirurgien et suivit à ce titre la campagne du Transvaal.

La précision des détails, les qualités d'observation qui doivent être les caractéristiques du bon praticien, se trouvent, très nettes, dans les livres de Conan Doyle ; ce n'est plus l'*Histoire éclairée par la clinique* de Cabanès, mais la poursuite de la criminalité, à laquelle la clinique apporte ses lumières ; et d'ailleurs, la médecine légale et la justice ne profitent-elles pas des autres acquisitions médicales : empreinte des doigts, conformation des crânes, traces de dents dans un fruit mordu, rayons X et fractures anciennes ?

La médecine mène à tout « à condition d'en sortir », a-t-on dit ; à la condition de ne la point oublier et d'en savoir utiliser toutes les connaissances ; et Sherlok Holmes, création de notre confrère Conan Doyle, est, dirons-nous, un véritable clinicien.

Le Dr Conan Doyle vient de publier *la Révélation nouvelle*, étude convaincue du spiritisme, dont il se constitue l'apôtre ; il fait en ce moment, en Australie, une série de conférences, où ses croyances en l'immortalité sont affirmées de la manière la plus absolue.

Dr Foveau de Courmelles.

Jameson.

Le 22 mai 1920, le corps de Jameson a été déposé dans sa dernière demeure, sur les collines de Matopo, près de la tombe de son ami Cecil Rhodes.

Le Dr Jameson fut un homme vraiment remarquable, auquel le général Smuts, premier ministre, a rendu un hommage mérité, dans son télégramme du 21 mai : « Auçun homme, à l'exception de Cecil Rhodes, ne possède plus de droits que Jameson à être appelé le fondateur de l'Etat de Rhodesia. Ses qualités l'avaient

rendu cher à tous. C'est un des créateurs de la Nouvelle Afrique du Sud. »

Jameson fut reçu bachelier en médecine en 1875, et docteur en 1877, à l'Université de Londres ; il était médecin résident à l'hôpital d'*University College*, quand une offre de poste à Kimberley vint tenter son esprit d'aventure et son « impécuniosité ». C'est à Kimberley qu'il fit la connaissance de Cecil Rhodes, et on a raconté qu'à certaines périodes, Jameson et ses collaborateurs étaient les seuls de la colonie à avoir de l'argent comptant.

Il est indubitable que Jameson se lança dans la spéculation, qui joua un si grand rôle dans la politique de cette partie de l'Afrique



Dr L.-S. Jameson.
Né à Edimbourg, en 1853.

du Sud. Mais Jameson aimait moins l'argent que la puissance ; de 1891 à 1895, il fut administrateur du district de Rhodesia, pour la *British South Africa C°*. Ami dévoué de Rhodes, c'est Jameson qui mit le feu aux poudres par son fameux raid sur le Transvaal, dans les derniers jours de 1895. Il fut fait prisonnier par les Boers, jugé à Londres et condamné, mais mis bientôt en liberté. Il prit du service pendant la guerre du Transvaal, en 1899-1900. En 1900, il fut élu député de Kimberley à l'Assemblée législative du Cap, et en 1904, il devint premier ministre de la colonie du Cap.

Le terrain mouvant de la politique sud-africaine fut la cause de la fin de sa carrière en 1908, et il revint à Londres, où il avait toujours conservé des relations. Il devint membre du Conseil privé en 1907 ; et en 1911, il fut créé baronnet. Pendant les dernières années de sa vie, il était président de la « British South Africa C° » ; malgré cette haute situation, Jameson est mort sans grande fortune, le 26 novembre 1917 (1).

(1) D'après *The British med. Journal*, 5 juin 1920. (Traduction Menier.)

Un professeur d'anatomie, devenu général, puis ambassadeur.

Passer en quelques mois du grade de lieutenant à celui de général de brigade, et de simple professeur d'anatomie dans une université canadienne, devenir en quatre ans ambassadeur de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, après s'être vu successivement confier la direction de quatre ministères, n'est pas un tour de force à la portée de tout le monde. . Un homme cependant l'a accompli, un homme qui n'a pas encore quarante-deux ans, sir AUCKLAND GEDDES, qui, à peine arrivé de Washington, a franchi le détroit, pour aller conférer en France avec M. Lloyd George et lord Curzon.

On trouverait difficilement carrière plus brillante, plus rapide et plus méritée ; on n'en trouverait certainement pas ayant son origine dans un incident plus banal. S'il n'avait pas, un jour de 1914, fait une chute de cheval malheureuse, en s'entraînant avant de partir sur le front, sir Auckland Geddes ne fût probablement jamais devenu général, ministre, membre de la Chambre des communes, ambassadeur. Il n'eût vraisemblablement jamais été nommé conseiller privé de Sa Majesté, puis promu commandeur de l'ordre du Bain. Il ne serait même pas baronnet. Il s'appellerait probablement M. Auckland Geddes, tout court, et, depuis l'armistice, professerait, à nouveau, tout simplement, l'anatomie à l'Université Macgill, de Montréal.

Mais sir Auckland Geddes, pour le plus grand profit de l'Angleterre, à la défense de laquelle il était volontairement accouru dès le premier jour, comme il l'avait fait jadis lors de la guerre sud-africaine, est tombé de cheval. Cette chute l'ayant rendu inapte au service armé, il fut envoyé en France, au grand quartier général, où sir Cecil Mac Ready, qui commande en chef, aujourd'hui, les forces britanniques en Irlande, eut vite fait de remarquer ce grand jeune homme, au regard vif, à l'esprit alerte et doué de remarquables qualités d'organisateur. Il se l'attacha. Devenu, peu après, adjudant général au War Office, il l'appela près de lui et lui donna, avec le grade de général, la direction complète du service du recrutement. La fortune de sir Auckland Geddes était faite. Il s'acquitta de cette importante mission avec un tel succès que, peu de temps après, il devenait ministre du Service national. Un an plus tard, M. Lloyd George le nommait président du Local Government Board. Au début de 1919, il était ministre de la Reconstitution et, à la fin de l'année, il recevait le portefeuille du Commerce, qu'il devait abandonner en 1920, pour aller, avec éclat, représenter son pays à Washington (1).

(1) Cf. le *Petit Parisien*, 28 janvier 1921.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Ligue française de prophylaxie et d'hygiène mentales.

En avril 1920, le ministère de l'hygiène et de la prévoyance sociale instituait un *Comité d'hygiène mentale*. Pour renforcer l'action de ce comité officiel, l'initiative privée a organisé une *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales*, dont l'idée première revient à son président, le docteur Toulouse.

Cette Ligue se propose d'étudier toutes les questions relatives à la prévention des troubles mentaux et à la conservation de l'équilibre psychique chez les individus et dans les collectivités. Son champ d'action s'étend donc bien au delà des limites de la simple assistance psychiatrique.

La Ligue cherche, tout d'abord, à améliorer cette assistance. Considérant que les psychopathes lucides et inoffensifs ne trouvent pas dans l'état de choses actuel le mode d'assistance qui leur convient, et désireuse de leur éviter la tare de l'internement, la *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales* poursuit la création de services ouverts dans les asiles d'aliénés, mesure à laquelle ne s'opposent ni nos lois, ni nos organisations administratives.

La question de l'enfance anormale retient aussi l'attention de la Ligue, à l'instigation du docteur Roubinovitch. Un vœu a été adressé aux pouvoirs publics, relativement à l'application de la loi du 15 avril 1909. Cette loi bienfaisante, qui prévoit la création de sections scolaires spéciales pour les anormaux éducables, n'a été, jusqu'à présent, appliquée que de façon timide. Il est à prévoir que l'action de la Ligue lui donnera une impulsion nouvelle.

La *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales* aborde enfin, avec le concours de sociologues éminents et de spécialistes avertis, les questions d'orientation professionnelle et de sélection psychophysiologique des travailleurs. La guerre a mis la France en retard sur ce point. La Ligue le rappelle aux pouvoirs publics, et, de ses propositions, pourrait surgir une meilleure organisation du travail professionnel.

Adresser les adhésions au docteur Genil-Perrin, Secrétaire de la *Ligue de Prophylaxie et d'Hygiène mentales*, 99, avenue de la Bourdonnais, Paris, 7e (Tél. Saxe 39-11).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La maladie de Richelieu. — En 1632, le fameux médecin poitevin, François Citoys, écrivait à l'un de ses confrères que le cardinal était atteint d'un « *abcès*, situé entre l'anus et le coxis : ce qui occasionnait mille douleurs ».

Ce François Citoys (1) avait été, dès 1609, appelé à soigner Richelieu, alors évêque à Luçon (Vendée), grâce à son frère Mathieu, « élu pour le roi dans cette ville ». Et il resta le médecin du cardinal.

Que sait-on sur cet abcès du Cardinal ?

Dr Marcel Baudouin.

La lupa, *mal mystérieux* ? — Un des nombreux lecteurs de votre journal pourrait-il compléter mon éducation en pathologie, en me donnant quelques renseignements sur ce mal, dont je lis la description dans les œuvres de Stendhal, « Vittoria Accoramboni », traduction d'un manuscrit italien de 1585 (auteur inconnu) :

« Le prince Paul Orsini était devenu d'une grosseur extraordinaire ; ses jambes étaient plus grosses que le corps d'un homme ordinaire, et une de ces jambes énormes était affligée du mal nommé la *lupa* (la louve), ainsi appelé parce qu'il faut le nourrir avec une grande abondance de viande fraîche, qu'on applique sur la partie affectée ; autrement l'humeur, violente, ne trouvant pas de chair morte à dévorer, se jetterait sur les chairs vivantes qui l'entourent. » Page 165, édit. C. Lévy, 1897, Paris.

S'agit-il d'un simple pansement humide sur une ulcération variqueuse ? Dr M. de Kervily (*Juvisy*).

L'efficacité des eaux thermales selon les époques. — Voulez-vous avoir l'obligeance de poser à vos lecteurs la question suivante : « Pourquoi Marguerite de Navarre, dans les premières lignes de la préface de l'*Heptameron*, se faisant l'écho des affirmations de ses contemporains, écrit-elle que les eaux thermales de Cauterets ont leur plus grande efficacité (vertu) dans le mois de septembre ? »

Existait-il à cette époque quelques faits qui justifiaient cette assertion ? Dr J. Fabre (*Limoges*).

(1) C'est lui qui, en 1616, découvrit la *colique de plomb*, qu'il appela alors la *colique du Poitou*, car il n'en trouva pas la cause.

Réponses

La vraie date de la naissance de Rachel (XXVIII, 107). — Dans le n° du 1er avril, nous avons donné, comme date de la naissance de RACHEL, le 3 février 1920 ; confessons notre erreur, — que beaucoup de lexicographes partagent avec nous, et reconnaissons, sur le vu de pièces authentiques, que l'illustre tragédienne naquit *le 28 février 1821*, comme elle a eu soin de le rectifier elle-même, sur une de ses biographies (1).

Particularité curieuse : Rachel naquit à Mumf, petit village du canton d'Argovie, sur la route qui va de Bâle à Zurich. Comme le disait Joseph de MAISTRE à de belles dames russes, qui s'étonnaient de le savoir natif de Chambéry : « En fait de naissance, on peut tout se permettre. » Rappelons, à ce propos, cette page dithyrambique d'un critique du temps, d'ordinaire mieux inspiré :

Elle a vu le jour dans ce village et dans cette cabane, cette enfant vaillante qui portait si bien le sceptre et la couronne, qu'on eût dit qu'elle les avait trouvés dans le berceau, à qui la pourpre allait si bien, que ses langes sans doute étaient de pourpre.

Et JULES JANIN — car c'est lui l'auteur de cette héroïde (2) en prose — cite pêle-mêle, comme ayant eu, eux aussi, une naissance obscure : PLAUTE, AMYOT, SIXTE-QUINT, GIOTTO, VIRGILE, HORACE, SOPHOCLE, CROMWELL, WATTEAU, SHAKESPEARE, J.-J. ROUSSEAU, BEAUMARCHAIS, LAW, ROLLIN, DIDEROT, d'ALEMBERT, ALBÉRONI, André DEL SARTO, CARRACHE, REMBRANDT, QUINAULT, etc. Quelle *olla podrida* ! eût dit ROSSINI.

On conte que ce fut notre fastueux confrère le Dr VÉRON, qui avait alors quitté la direction de l'Opéra pour administrer une des revues les plus importantes de l'époque, que Véron eut, si l'on peut dire, les prémices de la jeune artiste.

Ce personnage, ventripotent et écrouelleux, n'en eut pas pour son argent, et il eut le mauvais goût d'en informer bruyamment la galerie, qui ne manqua pas de s'égayer à ses dépens.

On a dit de Rachel que tout ce qui émerveillait chez elle était appris ; il n'y a qu'une chose qu'elle ne parvint jamais à apprendre, c'est l'orthographe. Son ignorance est restée légendaire ; on cite d'elle des traits qu'on a peine à croire véridiques, tant ils sont invraisemblables.

A Mme de GIRARDIN elle disait, un jour, qu'une chose lui déplaisait

(1) Nous donnons le fac-similé photographique de cette rectification manuscrite, d'après l'exemplaire qui nous a été obligeamment communiqué par M. G. HARANCHIPY, auquel appartient le précieux document.

(2) Elle est du même J.-J., cette phrase monumentale : «... A peine on voyait reluire à travers les lèvres pâlies, ces belles dents merveilleuses, les trente-deux incisives (*sic*) qui, etc. » Merveille des merveilles, en effet !

dans sa *Cléopâtre*, c'est que l'amant de la reine portât un nom si vulgaire. « Antoine ! pourquoi l'avoir appelé ainsi ? »

C'est Rachel qui, voyant chez Crémieux une statuette représentant une femme dévêtue à qui il manquait un bras. — Qui c'est-il ? — La Vénus de Milo, lui répondit son « teinturier » de lettres. Et comme elle rencontrait quelques jours après son coreligionnaire, le boursier Milhaud, elle l'interpellait familièrement par ces mots : « Ah ! vous voilà, vous ! Mes compliments ! j'ai vu votre Vénus chez Crémieux ; elle est joliment réussie ! »

Elle avait, raconte-t-on, pour devise : *Tout ou rien*, et cette devise ornait ses murs, son lit, son papier à lettres, etc. Sur ses jarretières elle avait fait imprimer une autre devise d'une rare impudence : « Honni soit qui point n'y pense ! »

Sa sœur, Sarah, s'encanailla bien autrement qu'elle, qui savait au moins choisir ses amants jusque sur les marches du trône. « On ne s'embêtait pas avec elle », dit de Sarah Arsène Houssaye, qui aurait pu ajouter : *Experto crede*... La sœur de Rachel quitta le théâtre pour exploiter un produit de parfumerie ; Janin, encore lui, réussit à vanter très adroitement l'*Eau des fées*, dans un de ses feuilletons des *Débats* :

Le cheveu blanc, écrivait-il, nous condamne et nous tue, il nous rend impossibles. Blanche à demie, Lydie, Aglaé ou Glycère va chanter sa dernière chanson :

La raison me fait connaître
Qu'amour n'est plus de saison ;
Mais quand l'amour est le maître,
Ecoute-t-on la raison ?
Qu'est-ce que mon cœur espère
Quand il se mêle d'aimer ?
Quand on n'est plus bonne à plaire,
Pourquoi se laisser charmer ?

Voici cependant une fée, une fée de bon aloi, Sarah Félix, la sœur de notre tant regrettée Rachel, qui vient en aide à ces beautés grisonnantes. « Arrivez, leur dit-elle, et fiez-vous à mon eau de Jouvence, elle est souveraine, elle a déjà sauvé bien des têtes charmantes... »

On se doute de quelle monnaie avait été payée cette poétique réclame.

Ne quittons pas la poésie sans rappeler une rosserie de Judith, contre sa rivale Rachel, qu'elle exécrait, bien que toutes deux fussent de sang israélite.

Pour fêter le brillant succès du *Caprice*, Buloz, qui était alors commissaire du Roi près le Théâtre-Français, avait donné un fort beau dîner, où Judith remplaça, au dernier moment, Rachel empêchée.

Melpomène, ajoute Judith, en rappelant comment elle avait servi, un soir, de doublure à sa grande camarade, *Melpomène s'était mise dans l'impossibilité de lacer son corset* et de prononcer sans rire ces quatre vers de Corneille :

Mademoiselle Rachel a vu le jour à Munf, canton d'Arau (Suisse), ~~le 24 mars 1820.~~ Son père, M. Félix, est Français, originaire de Metz; sa mère se nomme Esther Haya.

28 févr. 1821.

Monsieur,

Les faits contenus dans le livre que vous m'avez envoyé sont à peu près exacts; j'ai rectifié seulement la date de ma naissance.

Recevez, Monsieur, mille compliments.

Rachel

Paris le 9 février 1845

La date de naissance de Rachel, rectifiée par elle-même.
(Autographe de l'artiste).

(Collection G. Haranchipy.)

Et si jamais le ciel favorisait ma couche
De quelque rejeton de cette illustre souche,
Cette heureuse union de mon sang et du sien
Unirait à jamais son destin et le mien !

On ne dira plus : *Invidia medicorum... pessima* ! Les artistes nous dament le pion.

A. C.

Origine de l'expression : TRAVAILLER POUR LE ROI DE PRUSSE. (XXVII, 91, 218). — Dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, on demandait l'origine de l'expression : *travailler pour le Roi de Prusse.*

Dans votre numéro du 1er juillet (1920), un de vos auteurs répond à la question et fait remonter l'explication de l'expression au règne de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse. Me serait-il permis de faire remarquer que l'explication donnée me paraît inexacte et de tâcher de l'expliquer à mon tour ?

C'est à la suite de la paix d'Aix-La-Chapelle, conclue en 1748, paix qui terminait la « guerre de succession d'Autriche », qu'apparut, semble-t-il, l'expression de *travailler pour le roi de Prusse.*

Cette paix, qui aurait dû être des plus avantageuses pour nous, fut au contraire très humiliante pour la France. Louis XV ne conservait, en effet, aucune de ses conquêtes, et c'était, en réalité, *Frédéric II, roi de Prusse*, qui retirait les plus grands avantages de cette paix, puisqu'on lui garantissait la possession de la Silésie.

On avait donc, selon l'expression qui prit naissance alors, « travaillé pour rien » ; on avait uniquement *travaillé pour le roi de Prusse.*

ANDRÉ PUECH (*Montpellier*).

L'ancienneté de la syphilis (XXVII, 323). — Il paraît évident à beaucoup de bons esprits et gens d'entendement, que le tréponème pallida n'a pas attendu la fin du XVe siècle pour faire son apparition sur notre globe terrestre — et que même il a dû la faire avant nous, puisque, si l'on s'en rapporte à M. GALIPPE, on trouve des infiniment petits, de quelque nom qu'on les baptise, dans l'ambre fossile, que, dans mon ignorance géologique, je crois antérieur à l'apparition de l'homme.

Et puis, quand par hasard on ouvre la Bible, on lit (*Lévitique*, chap. XV) le signalement de la blennorrhagie, avec de longs détails sur les précautions à prendre contre la contagion.

Si le gonocoque existait au temps de Moïse, pourquoi refuser cette faveur au tréponème ?

C'est, d'ailleurs, beaucoup demander à des gens ignorants, que d'exiger d'eux « des observations de syphilis sûres et indiscutables », alors qu'il nous a fallu toutes les découvertes de la science moderne

pour arriver à rapporter à leur véritable cause une foule d'accidents, de maladies, de lésions, lesquelles cliniquement ne paraissent avoir aucun rapport.

Toutefois, je peux indiquer à ceux de mes confrères que ces recherches intéressent, les ouvrages suivants, déjà anciens, où cette question est discutée : ROSENBAUM, *Histoire de la syphilis dans l'antiquité* ; BEUGNIES-CORBEAU, *Archéologie médicale de l'Egypte et de la Judée* ; P. HAMONIC, *Des maladies vénériennes chez les Hébreux* ; BURET, *Syphilis chez les anciens* ; DUPOUY (d'Auch), *La prostitution dans l'antiquité*.

Dr WILLETTE (*Paris*).

Quelle est l'influence génitale sur la voix (XII, 376, 675 ; XVI, 795 ; XVII, 200 ; XXVIII, 252)? — A ce sujet, nous avons relevé, dans un catalogue d'autographes (mai 1918), de NOEL CHARAVAY, les lignes suivantes — c'est l'analyse d'une lettre adressée par VAN ZANDT à PHILIPPE GILLE, à laquelle « on a joint un rapport de police, au sujet de l'incident scandaleux qui obligea la cantatrice à quitter le théâtre. Le rapport conclut à l'*ébriété*, l'enquête ayant établi que l'artiste, déprimée par une *indisposition périodique* et par l'émotion d'une première, avait voulu se réconforter par l'absorption d'une liqueur généreuse.

Ce document concilierait les deux versions qui furent données de cet incident, lequel fit tant de bruit, à son époque, dans le Landerneau théâtral et au dehors.

L. R.

L'origine du mot « bactériologie » (XXVII, 364). — J'ai moi-même reçu, en 1887, une lettre du maître PASTEUR, quand j'ai fondé la *Revue de l'Antisepsie*, où il me félicitait d'employer « le mot français *microbiologie* », « *au lieu de celui de bactériologie, d'origine allemande* ».

C'est d'ailleurs pour cela que, depuis 1887, mes en-tête de lettres n'ont jamais varié et sont toujours : « *Laboratoire de physiologie et de microbiologie* », où je cultive les *ferments physiologiques, découverts par Claude Bernard dans tout poumon fœtal*.

Dr FÉLIX DE BACKER (*Paris*).

Origine du mot « omelette » (XXVII, 275 ; XXVIII, 61). — La réponse du Dr GRANJUX, sur l'enseigne de l'auberge de Strasbourg : « A l'hommelette », me remémore l'acception de ce mot, souvent entendu dans mon enfance, dans le Soissonnais : un individu faible était traité d' « hommelette », et ceci n'a peut-être avec l'omelette que de lointains rapports, à moins de comparer l'humaine faiblesse avec le peu de consistance de l'omelette !

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

Revue biblio-critique

Les grands Inquiets ; conférence faite à l'Association des Etudiants de Toulouse, le 21 février 1921, par le Dr Paul Voivenel. Toulouse, imp. Carrière, 6, rue Bayard.

Le Dr Paul Voivenel a conquis une place à part, et au tout premier plan, dans notre microcosme médical ; il est bien peu de nos confrères qui se puissent targuer de connaître aussi bien que lui notre littérature, tant moderne qu'ancienne, et de posséder d'aussi solides connaissances en matière de pathologie mentale. Joignez à cela un incontestable talent d'écrivain, une langue claire, imagée, parfois d'une verdeur un peu... rabelaisienne, — l'auteur de *Pantagruel* n'est-il pas notre grand ancêtre ? — et des idées d'une originalité déconcertante seulement pour ceux qui sont figés dans une immobilité d'esprit quasi hiératique. Le Dr P. Voivenel estime que le temps est venu de renouveler la critique littéraire, de la rendre plus scientifique, de posséder enfin cette physiologie des écrivains souhaitée par Sainte-Beuve, à peine esquissée par Emile Deschanel. Depuis bien des années, nous nous sommes essayé à cette œuvre, rêve de notre fin de carrière, par de nombreux travaux d'approche, des observations de « névrosés de la littérature et de l'histoire », qui sont, dans notre pensée, appelés à devenir comme les pièces justificatives du travail d'ensemble que nous méditons.

Le Dr Voivenel procède par de plus larges touches ; il a le don de ces condensations qui équivalent à des synthèses, et sont le résultat de tant de lectures, tant de méditations. Sa conférence sur les « Grands Inquiets », c'est la substance de plusieurs volumes. Dans cet « immense et triste territoire de l'inquiétude, » il a réussi, et quel merveilleux prodige, à faire entrer toute la littérature pathologique ! Vous représentez-vous l'immense labeur que cela représente, cette recherche de « l'inquiétude et ses manifestations chez les grands écrivains, qui lui durent leurs immortels sanglots » ? Quelle analyse subtile d'états d'âme, quels remarquables dons de clinicien rompu aux examens de malades elle présuppose ! Quel autre qu'un médecin ou plutôt un pathologiste familier avec la clinique des affections mentales, pouvait assumer pareille tâche ? Marcel Prévost fait dire à un docteur : « Mes études antérieures m'ont notablement renseigné sur les affections nerveuses de la femme. » Le Dr Voivenel peut dire, tout aussi justement, qu'il était, mieux que quiconque, préparé, par son éducation spéciale, à aborder les problèmes dont un littérateur, livré à ses seuls moyens, risque de retarder la solution par une insuffisante compréhension. Certes, il en est, comme MM. Paul Bourget, Camille Mauclair, et dans le passé, Saint-Simon, les Goncourt, qui se sont avérés de véritables

Cliniciens ès lettres, ainsi que les avait baptisés notre regretté VICTOR SÉGALEN ; mais cette alliance de la littérature et de la médecine, que nous avons si souvent appelée de nos vœux, que nous avons cherché jadis à favoriser par la création de cette *Société médico-historique* qui méritait un meilleur sort, combien l'avènement nous en semble lointain ! Au surplus, nous ne le regrettons pas trop, en voyant combien certains des nôtres, tels que les professeurs DUPRÉ et LAIGNEL-LAVASTINE, G. DUMAS, VOIVENEL, etc., ont apporté de précision dans ces travaux délicats, qui réclament beaucoup d'art uni à beaucoup de science.

L'Histoire éclairée par la Clinique, par le Dr CABANÈS. Albin Michel. 10 fr.

On ne saurait qu'être frappé de la part de plus en plus grande que le médecin occupe dans la société contemporaine, et qu'il doit à son éducation spéciale, à la discipline à laquelle il a été soumis, pour tout dire à l'*esprit scientifique*. Comme l'a écrit BERTHELOT, « l'esprit scientifique, sous ses formes multiples et par ses méthodes diverses, étend son domaine dans tous les ordres... *en histoire, notamment, il fournit des contrôles et introduit des intelligences inattendues* ». Le Dr CABANÈS ne pouvait choisir une meilleure épigraphe à ses études, que ces lignes écrites par l'illustre savant, à l'occasion même de la publication du *Cabinet secret de l'histoire*.

On a longtemps dressé comme une « cloison étanche » entre les sciences physiques et naturelles d'une part, et les sciences de l'ordre social et politique d'autre part ; il suffit d'observer le langage employé de plus en plus par les sociologues ou les politiciens, langage métaphorique dont les images sont fournies par la science médicale, pour constater que l'interpénétration se fait chaque jour davantage. Les rapports de la médecine avec la philosophie ne sont pas moins manifestes ; on ne peut guère concevoir la psychologie sans la physiologie, ce qu'avaient déjà entrevu, dès le XVIIe siècle, DESCARTES, BOSSUET, LEIBNITZ surtout, et ce qu'au siècle dernier CLAUDE BERNARD a définitivement mis en lumière.

La littérature elle-même a subi l'emprise de la science : il suffit de rappeler les noms de SAINTE-BEUVE, BALZAC, lequel s'intitulait d'ailleurs « docteur ès sciences sociales » ; et après eux, TAINE, RENAN, FLAUBERT, Alex. DUMAS fils, PAUL BOURGET, etc.

Enfin, l'histoire s'est laissé pénétrer à son tour par la science de la vie, et c'est un des mérites du Dr Cabanès d'avoir, d'un effort continu, persévérant, durant depuis plus de trente années, accumulé les travaux, pour démontrer les bénéfices que peut retirer l'historien de ces interprétations scientifiques, qui ont apporté la solution de problèmes restés jusqu'alors d'insolubles énigmes.

Comment, d'ailleurs, le médecin ne serait-il pas reconnu, par l'historien, comme un de ses auxiliaires, alors que celui-ci recourt

déjà à d'autres sciences, telles que la chimie, la paléontologie, l'anthropologie, etc., si voisines de la médecine ? Si l'étude de l'histoire est considérée comme une vaste enquête psychologique, qui, mieux que le médecin, serait apte à mener cette enquête ? Le médecin, c'est-à-dire le psycho-physiologiste, n'est-il pas plus compétent que quiconque, pour juger de l'influence de l'état morbide sur les déterminations humaines ?

Mais ici un écueil est à éviter : il ne faut pas attribuer à des troubles passagers de l'organisme des effets qui ne sauraient être eux-mêmes que transitoires. « Souvent, écrit le Dr Cabanès, tels mobiles ne paraissent déterminants, que parce qu'on n'aperçoit pas les causes générales et profondes qui les ont amenés ». C'est en liant les événements les plus mémorables à une cause infime, que Michelet, notamment, a rabaissé une méthode qui, depuis et en d'autres mains, a fait ses preuves. Le chapitre consacré par le Dr Cabanès aux procédés pseudo-scientifiques de Michelet est à lire en entier, de même celui qui expose le système de Taine, si l'on veut se rendre un compte exact de ce qui sépare « l'amateur » du « savant ».

Les monographies de Littré peuvent être données comme les modèles de cette façon d'envisager les faits historiques et les personnalités qui les conduisent à la lumière de la science. Le Dr Cabanès se réclame très justement de Littré et aussi d'autres savants, tels que Lélut, Moreau de Tours, Calmeil, etc. Mais, à la différence de ses devanciers, il n'a pas composé que des spécimens isolés de critique médico-psychologique, il a étendu considérablement le domaine, très restreint, que ses précurseurs ont cultivé, en appliquant et en généralisant leur méthode, leurs procédés d'analyse ; et il en est résulté ces études solidement charpentées, étayées de documents contrôlés, mais agrémentées par de nombreuses anecdotes, qui corrigent ce que leur technicité aurait pu avoir de rébarbatif ; d'où les suites de ces séries qui s'appellent les *Indiscrétions de l'histoire*, les *Légendes et Curiosités*, les *Mœurs intimes du passé*, les *Morts mystérieuses de l'histoire*, les *Fous couronnés*, etc., qui justifient le mot de Michelet, que l'histoire n'est pas seulement la science des sociétés humaines (Fustel de Coulanges), mais qu'elle doit être « la résurrection de la vie intégrale ».

Si les études du Dr Cabanès ont conquis tant de suffrages, si ces livres sont passionnément lus par une clientèle qui lui est toujours fidèle, c'est qu'il a su dissimuler l'aridité du fond sous l'agrément de la forme. Ainsi a-t-il rendu à la fois service à l'histoire et à la science et préparé les voies à un rapprochement qui ne saurait être que fécond en heureux résultats (1).

(1) Cette analyse bibliographique est extraite de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, dirigé par notre très distingué confrère G. Montorgueil (nº du 20-30 mai 1921).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

THÉLEN (Myriam) et BERTHEAUME (Dr Marthe). — *L'interne* (roman). Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

CARLE (Dr M.) — *La prophylaxie des maladies vénériennes*, Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

PRON (L.). — *Les maladies de l'estomac et leur traitement en clientèle*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SERGENT (Emile). — *Infections à germe inconnu*. A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

RENOUVIN (Pierre). — *L'Assemblée de notables de 1787, la conférence du 2 mars*. F. Riéder, libraire, place Saint-Sulpice, Paris.

MARGUERITTE (Victor). — *Prostituée* (roman), 2 vol. Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

LUCIEN-GRAUX (Dr). — *Réincarné* (roman). L'Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

VARIOT (Dr G.). — *Les progrès de la puériculture*. O. Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

LENOTRE (G.). — *Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple*, 12 fr. Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

MAGNE (Emile). — *Le grand Condé et le duc d'Enghien, Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague. reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667)*. Emile-Paul frères, éditeurs, 10, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

La Faculté de Médecine de l'Université de Paris. Imp. Lahure, 9, rue de Fleurus, Paris.

PANAYOTATOU (Dr Ang.). — *L'hygiène et la musique chez les anciens Grecs*. Extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*, année 1916.

SNIJDER. — *De forma matris cum infante sedentis apud antiquos*.

PIGNET (Gilbert). — *Le diagnostic clinique de la syphilis*. La Maison française d'art et d édition, 37, rue Falguière, Paris.

LACOUR-GAYET (G.). — *Guillaume II, le vaincu*. Librairie Hachette, 179, boulevard Saint-Germain, Paris.

Congrès de Monaco, 1920 : Comptes rendus des séances. — Société française de publicité médicale, 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris.

CABRED (D.). — *Discours prononcé, le 9 octobre 1920, à l'occasion de la réception du docteur Georges Dumas, professeur à la Sorbonne, comme membre honoraire de l'Académie de médecine de Buenos-Aires*. Wiebeck, Turtyl et Compiani, Buenos-Aires.

LACASSAGNE (Professeur) — *Programme d'une Société de séniculture*. Editions de la *Vie médicale*, 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris.

MAUCLAIR (Camille). — *Watteau*. La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Abram (Paul) — *Médecins et militaires*. La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Deschamps (Albert). — *Le syndrome paralogique*. Extrait du *Bulletin de l'Académie de médecine* (séance du 14 décembre 1920).

Molinéry (Dr Raymond). — *De quelques affections traitées à l'hôpital militaire de Barèges en 1919*. Extrait de la *Presse thermale et climatique*, 9 septembre 1920.

Joltrain (Ed.) et Baufle (P.). — *La Peste, formes cliniques, prophylaxie, traitement*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Sergent (Emile). — I. *Tuberculose en général*. II. *La Tuberculose de l'enfant et de l'adulte ; les tuberculoses viscérales*.

Henrijean (M.). — *Eloge du professeur Van Gehuchten* (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique). Gœmaere, imprimeur, 21, rue de la Limite, Bruxelles.

Doré (François-J.). — *La thérapeutique et l'hygiène en Chine ; de l'influence des superstitions sur le développement des sciences médico-pharmaceutiques*. Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Rouxeau (Alfred). — *Laënnec après 1806*. J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Panayotatou (Angelica). — *Baths and Bathing in Ancient Gree.*

Bourget (Paul). — *L'Ecuyère*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Hervier (Paul-Louis). — *800 enfants russes autour du monde*. Editions de la *Nouvelle Revue*, 80, rue Taitbout, Paris.

Castex (André). — *Oreille et surdité du musicien ; le Radium dans les tumeurs malignes des premières voies respiratoires ; L'Enseignement de l'oto-rhino-laryngologie ; Table des titres et travaux scientifiques (Bulletin d'oto-rhino-laryngologie et de broncho-œsophagoscopie.)* J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Ela (Alfred). — *Longings of the pregnant, viewed in light from the east*. Extraits du *Boston medical and surgical Journal*, Boston.

Eymieu (Antonin). — *La part des croyants dans les progrès de la science au XIXe siècle*, 2 volumes. Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

Fiessinger (Dr Ch.). — *Les villes éducatrices*. Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

28e ANNÉE. N° 11 1er Novembre 1921.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Les Médecins Amateurs

Brillat-Savarin, « médecin-amateur »

par M. Maxime BRIENNE.

Les gens de Belley semblent près de réaliser le projet bien simple d'un buste commémorant leur compatriote Anthelme BRILLAT-SAVARIN, député à l'Assemblée nationale, maire de Belley, conseiller à la Cour de cassation, commissaire administratif de l'armée du Rhin, auteur de la *Physiologie du goût*, chef-d'œuvre d'esprit et — qu'on ne l'oublie pas — de prose française.

Voilà pourtant trois fois que les gens de Belley essaient : en 1911, puis en 1913, et cette fois enfin, où ils vont réussir, guidés par Jean FABRY, qui dirige le journal régional *le Bugiste*.

Or, Brillat-Savarin, ce réjouisseur des sens et de l'esprit, ce sage qui conseille la délicate gourmandise et vitupère la goinfrerie, l'indigestion et l'ivrognerie, appartient à la médecine de son propre et catégorique propos, ainsi tenu en sa préface, où il déclare d'abord aimer la société de tous savants :

> Je suis médecin amateur : c'est chez moi presque une manie ; et je compte parmi mes plus beaux jours celui où, entré par la porte des professeurs et avec eux à la thèse de concours du docteur CLOQUET, j'eus le plaisir d'entendre un murmure du curiosité parcourir l'amphithéâtre, chaque élève demandant à son maître quel pouvait être le puissant professeur étranger qui honorait l'assemblée par sa présence.

Dans toute la *Physiologie du goût*, la préoccupation hygiénique et sanitaire n'est pas moins présente que celle de la bienséance et de l'esprit. Elle éclate surtout dans la méditation sur l'obésité et la recherche de ce que nous nommons à présent un régime. L'idéal de Brillat-Savarin serait de guérir, traiter, prolonger l'homme par un menu qui le ravirait tout en le sauvant, lui donnerait la force, le charme, la bonne humeur.

La curiosité de Brillat-Savarin, qui fit de lui un des fondateurs, des précurseurs de l'archéologie et du régionalisme (car il est un des premiers membres de la société des Antiquaires et l'auteur d'un *Essai sur l'Archéologie du département de l'Ain*), le porta vers la physique. Il a inventé l'*irrorateur*. Il l'a présenté à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, et cette présentation fut un enchantement :

J'avais apporté dans ma pocbe ma machine bien chargée ; je tournai le robinet, et il s'en échappa, avec sifflement, une vapeur odorante qui, s'élevant jusqu'au plafond, retombait en gouttelettes... C'est alors que je vis, avec un plaisir inexprimable, les têtes les plus savantes de la capitale se courber sous mon *irroration* et je me pâmais d'aise, en remarquant que les plus mouillés étaient aussi les plus heureux.

Mais l'amabilité naturelle, qu'on respire ici comme un parfum *d'irrorateur*, de Brillat-Savarin, n'était point seulement une vaine vapeur allant sur toutes les têtes. Il avait l'amitié forte, fidèle, agissante, et le culte du corps médical. L'amusant dialogue qui sert de portique à son ouvrage le met en scène avec un médecin. Il explique qu'il s'agit de Richerand, et que, « en m'occupant de lui, j'ai remonté jusqu'à ceux qui l'ont précédé, et je me suis aperçu avec orgueil que l'arrondissement de Belley était depuis longtemps en possession de donner à la capitale du monde des médecins de haute distinction », et il leur élève le modeste monument d'une notice.

On y trouve Genin, Civoct, du temps de la Régence, le second soignant « beaucoup de belles dames », et La Chapelle, chirurgien militaire, auteur d'un traitement des fluxions de poitrine par le beurre frais.

Le Dr Dubois traitait, lui, les vapeurs, « maladie à la mode » vers 1760, cent cinquante ans au moins avant la panneurasthénie ! Le Bugey fournit aussi Coste, médecin inspecteur des armées de Napoléon, Bordier, professeur à la Faculté de Paris, Récamier et Bichat, dont ils suffit d'écrire les noms.

Telle est la vénération de Brillat-Savarin pour les médecins de son pays. La haute estime où il tient la Faculté se mesure peut-être mieux encore au fait qu'il place les médecins au second rang (après les financiers, avant les gens de lettres) dans les catégories de professions gourmandes. Il en donne les raisons :

Ils sont gourmands par séduction et it faudrait qu'ils fussent de bronze pour résister... Toujours impatiemment attendus, ils sont accueillis avec empressement. C'est une jolie malade qui les engage, c'est une jeune personne qui les caresse, c'est un père, un mari, qui leur recommande ce qu'ils ont de plus cher.

L'espérance les tourne par la droite, la reconnaissance par la gauche, on les embecque comme des pigeons, ils se laissent faire, et en six mois l'habitude est prise. Its sont gourmands sans retour.

L'auteur évoque le docteur Corvisart, dont il fit une observation « qui mérite d'être connue », et que voici :

Le docteur Corvisart, qui était fort aimable quand il voulait, ne buvait que du vin de Champagne frappé de glace. Aussi, dès le commencement du repas, et pendant que tes autres convives s'occupaient de manger, it était bruyant, conteur, anecdotier. Au dessert, au contraire, et quand la conversation commençait à s'animer, il devenait sérieux, taciturne et quelquefois morose.

Brillat y distingue les effets successifs de l'acide carbonique : toujours scientifique !

On a beaucoup dit sur les affinités de la gastronomie et de la médecine ou, du moins, des médecins. Constatons ici que Brillat-



BRILLAT-SAVARIN.

Savarin, gastronome et médecin amateur, rejoint le cas inverse mais assimilable d'ALI BAB.

Aux médecins du Bugey de se montrer magnifiques pour le buste du bon Brillat-Savarin !

A travers l'œuvre de Brillat-Savarin.

Il ne faudrait pas croire que Brillat-Savarin se soit toujours montré bon hygiéniste; certains de ses Aphorismes sentent terriblement le fagot ! Ecoutez, par exemple, ce qu'il dit de la bonne chère :

> D'après mes dernières lectures, je suis heureux, on ne peut plus heureux de pouvoir donner à mes lecteurs une bonne nouvelle, savoir, que la bonne chère est bien loin de nuire à la santé, et que, toutes choses égales, les gourmands vivent plus longtemps que les autres. C'est ce qui est arithmétiquement prouvé dans un mémoire très bien fait, lu dernièrement à

l'Académie des sciences par le docteur Villermet (1)... Ce n'est pas que ceux qui font excellente chère ne soient jamais malades ; hélas ! ils tombent aussi quelquefois dans le domaine de la Faculté, qui a coutume de les désigner sous la qualification de *bons malades* ; mais comme ils ont une plus grande dose de vitalité, et que toutes les parties de l'organisation sont mieux entretenues, la nature a plus de ressources, et le corps résiste incomparablement mieux à la destruction.

Autre part :

Une suite d'observations exactes et rigoureuses a démontré qu'un régime succulent, délicat et soigné, repousse longtemps et bien loin les apparences extérieures de la vieillesse. Il donne aux yeux plus de brillant, à la peau plus de fraîcheur, et aux muscles plus de soutien ; et, comme il est certain, en physiologie, que c'est la dépression des muscles qui cause les rides, ces redoutables ennemis de la beauté, il est également vrai de dire que, toutes choses égales, ceux qui savent manger sont comparativement de dix ans plus jeunes que ceux à qui cette science est étrangère.

Brillat-Savarin est l'ami du potage et il approuve son ami le Dr Dubois, qui disait :

Quand je passe une journée sans en prendre, je pourrais dire, comme Titus : *Diem perdidi.*

Mais, contrairement à la Faculté d'aujourd'hui, il déclare que la truffe est un aliment de facile digestion (!), et il ne craint pas d'invoquer l'autorité de la Faculté... de son temps :

Nous nous appuyons, écrit-il, sur la conduite journalière de tous ces docteurs qui, toutes choses égales, consomment plus de truffes qu'aucune autre classe de citoyens ; témoin entre autres, le docteur Malouet, qui en absorbait des quantités à indigérer un éléphant et qui n'en a pas moins véeu jusqu'à quatre-vingt-six ans !

Sous bénéfice d'inventaire.

N'en déplaise à mon excellent ami Legrain, notre conseiller était loin d'être un « hydrophile », mais il se défendait avec esprit de choisir entre le vin de Bourgogne et le vin de Bordeaux :

Monsieur le conseiller, disait un jour, d'un bout d'une table à l'autre, une vieille marquise du faubourg Saint Germain, lequel préférez-vous, du bourgogne ou du bordeaux ? — Madame, répondit d'une voix druidique le magistrat ainsi interrogé, c'est un procès dont j'ai tant de plaisir à visiter les pièces, que j'ajourne toujours à huitaine la prononciation de l'arrêt.

Sans doute, le Dr Villermé.

Brillat épilogue très agréablement, à maintes reprises sur un sujet qui lui tenait vraisemblablement au cœur, témoin cette anecdote :

Le médecin qui traitait M. de MONTLUSIN DE PONT-DE-VEYLE, interdit non seulement l'usage du vin à son malade, mais encore il lui prescrivit de boire de l'eau à grandes doses.

Peu de temps après le départ de l'ordonnance, Mme de Montlusin, jalouse d'appuyer l'ordonnance et de contribuer au retour de la santé de son mari, lui présenta un grand verre d'eau, la plus belle et la plus limpide.

Le malade le reçut avec docilité et se mit à le boire avec résignation ; mais il s'arrêta à la première gorgée, et rendant le vase à sa femme : « Prenez cela, ma chère, lui dit-il, et gardez-le pour une autre fois ; j'ai ouï dire qu'il ne fallait pas badiner avec les remèdes ».

Il est souvent question du sucre dans la *Physiologie du goût*. A peine sortait-il encore de l'officine des apothicaires. On le disait nuisible à la poitrine, prédisposant à l'apoplexie, etc.

Brillat-Savarin le déclare inoffensif et capable de ne faire du mal qu'à la bourse. Il l'avait connu, dans les temps difficiles, à cinq francs la livre.

Ah ! s'écriait M. DELACROIX, littérateur aussi aimable que fécond, si jamais le sucre revient à trente sous, je ne boirai jamais d'eau qu'elle ne soit sucrée. — Ses vœux ont été exaucés, ajoute son ami, et j'espère qu'il se sera tenu parole.

Devons-nous rappeler comment mourut cet aimable épicurien ? Notre distingué confrère, M. Fernand LAUDET, l'a raconté en termes charmants, que nous prenons la liberté de lui emprunter :

Célibataire et probablement un peu égoïste, il se montre toutefois scrupuleux d'accomplir les devoirs de sa charge, et lorsqu'en 1826, le président de SÈZE l'invite à se rendre à la cérémonie expiatoire de la mort de LOUIS XVI, quoiqu'il fût en ce moment « en assez mauvais charroi, ayant sur la poitrine un rhume qui le secouait comme un tremblement de terre », il se rend à Saint-Denis, il est saisi par le froid sous les voûtes humides de la basilique et une péripneumonie met vite ses jours en danger.

Chrétien convaincu, il n'était pas de ceux qui n'ont pas d'espérance, il vit venir la mort sans crainte, reçut les derniers secours de la religion de son ami l'abbé FOURNIER, grand-vicaire d'Amiens, et mourut en paix le 2 février 1826, à l'âge de soixante et onze ans.

LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

Le premier médecin de France, statufié vivant.

LE MONUMENT DU Dr GEORGES CLEMENCEAU, A SAINTE-HERMINE (Vendée).

Le monument, élevé par la Vendée tout entière à G. CLEMENCEAU, le père de la Victoire, et qui s'élève place St-Hermand, à Sainte-Hermine (V.), a été inauguré le 2 octobre dernier.

Il est non pas en granit, comme l'ont dit tous les journaux parisiens, mais en *calcaire* à *Entroques* (sorte de fossiles), de la région de Dijon. Malheureusement, cette roche est très friable et très fragile, et on peut douter de la longue survie de l'œuvre du sculpteur François SICARD. Le choix de la pierre s'explique mal (1).

En outre, le monument comprend *six poilus*, et non *cinq*, comme l'a affirmé toute la presse quotidienne (cinq hommes et un caporal), et le médecin Clemenceau est représenté en Ministre de la Guerre, visitant le front.

Le monument s'élève à l'angle de deux grandes routes nationales, de Nantes à Bordeaux et de la Roche à Limoges, à l'entrée ouest du bourg. Le personnage principal regarde le sud-est, c'est-à-dire la direction de Bordeaux.

L'ensemble est imposant, les statues étant le double de grandeur nature et le groupe d'un superbe effet.

Ce jour-là, le maître orateur a prononcé un discours important, qu'on peut considérer comme son testament politique, mais qu'on a beaucoup critiqué. Au point de vue de l'art, cette manifestation verbale est du meilleur Clemenceau.

Les idées et la phrase du médecin sont, en l'espèce, la tige et les fleurs des racines grecques et *latines* que notre confrère et compatriote a défrichées jadis au lycée de Nantes.

G. Clemenceau, suivant son habitude, a d'ailleurs parlé en *prose cadencée* et *rythmée*, à la manière (2) de RENAN (3).

(1) Ce calcaire est très blanc et rempli de paillettes, qui étincellent au soleil.

(2) Cf. MARCEL BAUDOUIN. — Les poètes malgré eux, *Moniteur méd.* 1919, numéro du 9 septembre).

(3) On lit, en effet, dans la célèbre *Prière de l'Acropole* :

> La Vérité repose en les rêves des songes ..
> Tout n'est donc ici-bas que symbole et que songe.
> Les dieux, même les vrais, passent comme les hommes,
> Il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels.
> La Foi ne doit jamais être une chaîne amère,
> On est quitte envers elle, après l'avoir coulée
> Dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts.

Il est vraiment curieux de pouvoir faire un tel rapprochement : Renan et Clemenceau, car Renan fut presque un médecin manqué, au moins par l'esprit, car il fait singulièrement songer au curé de Meudon !

En voici quelques exemples :

Ils ont remis le pied dans l'antique sillon,
Et par un renouveau d'inlassable courage,
La terre nourricière a repris tous ses droits.
Ecoutez monter jusqu'à nous,
La modeste rumeur de nos toits à la peine.

. . . .

Qu'en est il advenu ?
Juges et inculpés, les bandits de Leipzig
Sont portés en triomphe et leurs victimes tuées.

. . . .

Ces champs qu'ils ont quittés,
Pour les défendre
Nos hommes victorieux les retrouvent enfin...
Car les vieux sont debout, montrant avec orgueil
L'âpre guéret...

Ces jolis couplets auront auprès des lettrés le succès qu'ils méritent.

Dr Marcel BAUDOUIN.

Un médecin astronome : Nicolas Kopernik.

Dans une étude qu'il consacre à la Faculté de Cracovie, à l'occasion du Congrès qui vient de se tenir à Varsovie, et auque ont participé en nombre les savants français, l'éminent professeur Charles KLECKI a très à propos fait revivre une des plus grandes figures de la médecine polonaise, Nicalas KOPERNIK (1).

Nicolas Kopernik était non seulement astronome, mais il était aussi philosophe et médecin. Il avait fait ses études de médecine à la Faculté de Padoue, en particulier chez le célèbre anatomiste Marc'Antonio della Torre, ami de Leonardo da Vinci, et chez Girolamo Fracastoro ; il exerçait encore la médecine à l'âge de 69 ans et, comme nous le savons par les très intéressantes recherches de notre savant historien des sciences exactes, le professeur Birkenmajer, il s'efforçait de contribuer au progrès de la médecine, en y introduisant des idées originales et des conceptions empruntées à Archimède.

Né à Thorn, en Pologne, le 19 février 1473, le plus grand astronome des temps anciens et modernes était à la fois docteur en philosophie, en théologie et en médecine, chanoine titulaire de

(1) Nous avons déjà fait allusion aux études médicales de Kopernik, dans un écho que nous lui consacrions jadis (*Chronique médicale*, 1895, p 278 ; cf. même revue, 15 janvier 1908, p. 48).

Varsovie — il portait le costume ecclésiastique de son temps et de son pays : la longue robe droite à collet de fourrures et à doubles manches, fourrées aussi à l'avant bras, — et professeur honoraire de Pologne, de Rome, etc.

La Prusse avait converti en cachot l'observatoire de Kopernik et laissé sa maison s'écrouler pierre à pierre ; mais la Pologne, sa mère, a élevé à un des plus illustres de ses enfants, un monument à Cracovie et une statue à Varsovie.

Nous avons droit de nous enorgueillir d'un confrère qui fait tant d'honneur à la profession.

Un médecin ? fondateur de revue : Amédé Pichot.

Tout dernièrement, Arles fêtait un de ses compatriotes, à qui elle a depuis longtemps consacré une pierre tumulaire. Amédée Pichot est bien oublié de notre génération, il fut cependant *quelqu'un*. On lui doit de nombreux romans, des poésies, des légendes ; un excellent ouvrage sur Charles-Quint ; un remarquable *Essai sur lord Byron*, et nous en oublions ! Mais son œuvre principale, c'est la création d'une revue qui a tenu une place considérable dans l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle : nous voulons parler de la *Revue britannique*. D'aucuns ont prétendu que cette revue existait avant qu'Amédée Pichot y collaborât ; ce qui est certain, c'est qu'il en devint en 1843 rédacteur en chef, puis directeur, et le resta jusqu'à la fin de sa vie.

En quoi, direz-vous, cela intéresse-t-il les lecteurs de la *Chronique* ? Nous y arrivons.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole de médecine de Montpellier et obtenu, le 13 mai 1817, son diplôme de docteur, Amédée Pichot alla d'abord exercer la médecine, pendant un an à peu près, à Toulon. Mais il rêvait de Paris depuis longtemps ; et s'étant mis d'accord avec sa famille, il partit pour la capitale en octobre 1818. Le succès l'y attendait.

Ce n'était pas cependant comme médecin qu'il devait s'y faire un nom. Bientôt, en effet, ses relations et ses goûts l'ayant attiré vers les lettres anglaises, il donnait une traduction des poésies de Byron, qui fut accueillie avec faveur. Une traduction de *Lalla Roukh* suivit, avec le même succès. Les deux ouvrages avaient rapporté à Amédée Pichot de l'argent et une certaine renommée : son choix était fixé, il serait littérateur. La médecine n'y a pas beaucoup perdu, mais l'histoire littéraire y a certainement gagné.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et les reins.

La *Dioséine Prunier* exerce une action remarquable sur les fonctions rénales. De multiples analyses d'urines, pratiquées chez les malades soumis depuis quelques jours à la *Dioséine Prunier*, ont toujours montré l'accroissement de l'excrétion urinaire, le retour à la normale des rapports urologiques

Cette efficacité du produit s'explique et se justifie par l'analyse de ses composants.

La *Dioséine Prunier* contient des formiates. Or, l'acide formique remplit un double rôle, de grande importance, dans l'organisme.

Il est d'abord un antiseptique très puissant : les applications du formol dans la désinfection en sont un témoignage suffisant. En outre, il exerce une action tonique sur la cellule vivante et concourt à une meilleure constitution des divers tissus. Les formiates de la *Dioséine Prunier* réalisent l'antisepsie de l'appareil réno-vésical, lui procurent de la robustesse, augmentent sa résistance.

La *Dioséine Prunier* possède un autre composant, doué d'un pouvoir énergique sur l'excrétion urinaire : c'est le nitrite de sodium.

Le nitrite dilate les vaisseaux rénaux, favorise la filtration de l'urine, accroît la diurèse, active l'élimination des résidus de la nutrition générale, débarrasse l'économie des déchets, des toxines qui l'altèrent et l'affaiblissent.

Telle est l'action bienfaisante de la *Dioséine Prunier* sur le taux des urines, et sur le rétablissement au degré normal des éléments urinaires.

La thérapeutique par le rire.

Alexandre Dumas père raconte, dans ses *Mémoires* (t. III, p. 92), qu'il faillit être asphyxié, pour avoir respiré le duvet d'un traversin crevé au cours d'une bataille de fantaisie, livrée par trois de ses jeunes camarades. Comme il suffoquait et que son habitus grotesque avait excité l'hilarité de l'un d'eux, il lança le contenu d'un pot d'eau glacée au derrière de celui ci. Il en résulta de telles gambades de la part de l'aspergé, que Dumas partit d'un fou rire et expectora une portion de la plume qui obstruait l'orifice de son pharynx. Il fut ainsi sauvé de la mort, mais toussa pendant un mois.

Dr Monin.

Chronique de Toussaint

Les testateurs toqués.

On a fait grand bruit, il y a quelque temps, autour du testament d'un M. S..., qui avait légué au roi d'Espagne toute sa fortune, dépossédant sa famille de ce que celle-ci légitimement espérait. L'avocat qui plaidait dans cette cause, a évoqué la silhouette d'un testateur dont peu de personnes se souviennent aujourd'hui et devant le bizarre mausolée duquel s'arrêtent ébahis les visiteurs du Père-Lachaise : il s'agit, venons au fait, du commandeur MACHADO, qui mourut à Paris en 1861, âgé de 87 ans.

M. da Gama Machado était un riche Portugais, qui passa la plus grande partie de son existence à Paris, sa résidence de prédilection. L'ouverture de son testament causa une véritable stupéfaction. Le noble personnage, qui aimait passionnément les oiseaux, ordonnait qu'après sa mort, on rendît à la liberté tous ceux de ses pensionnaires de la gent ailée qui appartenaient aux espèces indigènes ; quant aux autres, il les léguait à sa vieille gouvernante, à charge par elle d'en avoir soin : à cet effet, elle recevait une somme de 30.000 francs. Au directeur du Jardin d'acclimatation, M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, était destiné un merle des Indes, avec la recommandation de « le mettre au soleil l'été, et dans une pièce chaude l'hiver ». Quant à son rossignol favori, le joyeux Portugais ordonnait qu'il fût embaumé et déposé à ses côtés dans la bière. Toutes ces conditions furent exactement remplies, et les héritiers naturels plaidèrent en vain la folie du *de cujus ;* l'avocat du défunt obtint de la Cour que le testament de son client fût respecté dans toutes ses clauses, et les plaignants furent, purement et simplement, déboutés.

*
* *

Arthur SCHOPENHAUER, le célèbre philosophe, était, comme on sait, un original s'il en fût. Lorsqu'il mourut, à 72 ans, il laissa une rente de 400 florins à... son chien, un caniche des mieux éduqués. Le fait n'est pas unique, bien loin de là : en 1837, mourait à Paris une vieille dame veuve, du nom de Rosalie GAMAIN, qui constitua aussi une rente de 1.000 francs à son carlin, dont une ancienne cuisinière de la rentière fut chargée de fournir la pâtée. Après la mort du canin, la somme devait revenir à un député de la Haute-Vienne, parent de la susnommée, mais l'histoire dit qu'il ne la toucha jamais, l'astucieuse servante trouvant toujours un chien pour remplacer celui qu'elle perdait et qui ne ressemblait pas toujours au véritable bénéficiaire, mais l'indulgent représentant du peuple fermait volontairement les yeux... et ouvrait généreusement sa bourse.

*
* *

Nous pourrions citer bien d'autres testaments singuliers ; encore un, sauf à reprendre la question, si elle intéresse nos lecteurs.

Celui dont il nous reste à parler est remarquable surtout par les traits de spirituelle misanthropie qui y sont semés à profusion.

Le marquis d'Aligre, qui en est l'auteur, passait pour un homme d'une avarice sordide ; c'est lui, par exemple, qui reprenait à ses valets ses chapeaux, qu'il leur avait abandonnés comme trop usagés, lorsque ceux-ci les avaient fait retaper et qu'ils avaient repris l'air neuf ; il leur remboursait, il est juste de le reconnaître, le prix de la réparation !

Voici quelques clauses du testament de ce doux maniaque :

« Je retire à X... et à Y... ce que je leur avais laissé dans mes précédents testaments. J'ai appris qu'ils avaient répété tant de fois que j'étais un homme à couper un liard en quatre, que je ne veux pas les exposer à changer d'opinion.

« Je lègue 200.000 francs de rente aux phalanstériens, mais ils ne toucheront cette somme que lorsque, suivant leurs prévisions, l'eau de l'Océan sera transformée en limonade et que l'homme aura l'appendice qui le rendra l'égal de certains singes.

« Comme il est bon d'encourager la vertu, je consacre 100.000 fr. de rente à la formation de cinquante lots de 2.000 francs en faveur de 50 rosières. Le maire de Nanterre voudra bien se charger de cette répartition. Si sa commune ne suffisait pas à lui fournir un contingent convenable, il est autorisé à s'adresser au théâtre du Gymnase.

« Enfin, je lègue à mes parents, l'oubli ; à mes amis, l'ingratitude ; à Dieu, mon âme ; quant à mon corps, il appartient à la sépulture de famille. »

Le marquis était décidément un plaisant humoriste.

C.

Une épitaphe londonienne ou londinienne (1).

« Ci gît le docteur Fothergill, qui dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux. »

Il avait formé le projet de rendre, en Europe, le sucre d'un usage universel, en faisant descendre le prix de cette denrée à la portée des plus pauvres. L'affranchissement des nègres entrait aussi dans ses plans.

Combien cet excellent docteur Fothergill serait précieux à l'heure présente !

P. d'E.

---

(1) D'après le *Tableau de Paris*, de Mercier (édition de 1781), tome VIII, p. 338.

Informations de la « Chronique »

Les dégénérés de génie. — Dante était-il épileptique ?

Il fut beaucoup parlé de DANTE, il y a quelques semaines, à l'occasion du 6e centenaire de sa mort, survenue le 14 septembre 1321. A-t-on rappelé, à ce propos, que naguère une polémique s'engagea, dans le monde scientifique, divisé sur cette question qui donna lieu à de nombreuses controverses : Dante doit-il être rangé parmi les *comitiaux* ?

C'était l'opinion, notamment, de LOMBROSO, mais le psychiatre italien fut à peu près seul de son avis. A l'appui de son diagnostic, il fit valoir les manifestations multiples de la névrose, présentées par Dante, à savoir : « les rêves, le somnambulisme, l'extase, l'orgueil, l'érotisme (!!) », et il ajoutait que le poète avait dû souffrir de crises épileptiques, suivies de perte de conscience. Lombroso se fondait surtout sur le dernier vers du Ve chant de l'*Enfer* : « E caddi como corpo morto cade » : je tombai comme tombe un corps sans vie.

D'autres savants, comme CHIARA, ont insisté plutôt sur la mégalomanie de Dante, son irascibilité extrême ; quant à son érotomanie, *habemus confitentem* : toute son œuvre ne parle-t-elle pas d'amour (1) ?

Il était, en outre, gourmand, de caractère instable, etc. Mais ce sont là menus défauts, à côté des vices signalés plus haut.

Un des biographes du poète le décrit : un « petit homme noir, qui... se tenait penché, *un peu bossu* et comme une demi-arche de pont ».

D'autres vantent son nez aquilin, ses traits fortement accusés, sa barbe noire et fournie ; mais possède-t-on une effigie authenque de notre personnage ? Certains n'ont-ils pas prétendu (2) qu'il était d'une extrême laideur, au point de faire peur aux petits enfants ?

Mais on noircirait des pages et des pages à rapporter toutes les opinions émises, tant sur le physique de Dante, que sur ses tares dégénératives. N'est-ce pas notre confrère Max DURAND-FARDEL, qui a cherché à établir (3) que le poète a été sujet, toute sa vie, à des visions et des hallucinations, que l'*Enfer* est l'œuvre d'un visionnaire, et présente les témoignages, sinon de l'hystérie proprement dite, au moins d'une vésanie qui s'en rapproche par bien des côtés ?

Dante, qui est un visuel, a décrit sa défaillance émotive *comme*

(1) D'aucuns ont prétendu qu'il avait été adultère et... inverti !
(2) Yvonne VERNON, *L'âme latine* (janvier 1901).
(3) Cf. *Nouvelle Revue*, 1893.

s'il la voyait, et il fait part de ses sensations au lecteur. Sous le choc de l'émotion, il perd doucement connaissance et revient à lui, en se rendant tellement compte de ce qu'il a éprouvé, qu'il en fait très exactement le récit, mais il n'a pas d'*aura*, ne tombe pas n'importe où, et ne se mord pas la langue.

Que Dante ait été hystérique ou épileptique, il n'importe au surplus, puisque l'élaboration de son chef-d'œuvre ne s'en est pas ressentie, et que sa névrose n'a nullement porté atteinte à son génie.

A propos de la mort du Mikado.

Le bruit qui a couru un moment de la mort de l'Empereur du Japon, nous permettra d'évoquer la fin d'un empereur de la Chine, au temps où ce puissant Etat n'était pas encore organisé en République.

Le récit de l'événement, qui se passait en 1861, se trouve dans un vieux numéro d'un journal illustré (1) qui nous tombe sous la main ; et nous nous empressons de vous en faire part.

Selon l'auteur de l'article, le souverain chinois serait mort pour avoir bu... deux bouteilles de Chartreuse, liqueur importée depuis peu en Extrême-Orient, et dont il ne connaissait pas encore les effets toxiques, à haute dose.

La liqueur du R. P. Garnier, verte, jaune ou blanche, fut apportée à Pékin par un chirurgien de marine, qui en offrit une caisse au grand mandarin Pé-Sing, lequel l'avait charitablement averti du danger, la veille des attaques de septembre. Pé Sing donna la moitié de la liqueur française à l'empereur, qui y goûta, fut enchanté, y revint abondamment — et se donna une inflammation d'entrailles, — maladie que les médecins chinois n'essayèrent de conjurer que par des. . conjurations, des paroles mystérieuses et autres pratiques stupides. Il est vrai que c'est nous qui sommes les barbares !

Que dites-vous de cet Empereur régnant sur cent millions d'hommes et sur un Etat grand comme l'Europe, qui meurt d'une abondance de *petits verres* remplis d'une liqueur à l'angélique et aux aromates alpestres, en vogue dans les cafés du boulevard des Italiens ? N'eût-il pas mieux valu cent fois, plutôt que de mourir d'intempérance, recevoir en pleine poitrine un des boulets du général Montauban, en défendant son palais d'été, lâchement, ou, pire que cela, grotesquement abandonné, avec toutes ses archives et ses trésors, aujourd'hui éparpillés dans la capitale qui a fourni cette régicide *Chartreuse*, verte ou jaune ? Elle devait décidément être *jaune*, puisque telle est la couleur impériale dans l'empire du milieu !

Après tout, si c'est une manière de suicide, elle n'est point parmi les moins agréables.

---

(1) *Le Monde illustré*, 23 novembre 1861.

Echos de la « Chronique »

La vie à bon marché, au XVIIIe siècle.

Nous nous lamentons sur la vie chère ; combien, hélas ! nos doléances sont justifiées ! Surtout, quand nous établissons une comparaison entre ce qui est et ce qui fut.

Veut-on savoir ce que coûtaient quelques aliments d'usage courant, à la fin de l'avant-dernier siècle ? Lisez ce passage, extrait des *Souvenirs d'un nonagénaire* (1), Yves Besnard, lequel avait débuté par l'étude de la médecine :

Les comestibles en gras et en maigre étaient alors à très bas prix : la viande de boucherie à 5 sols la livre, — et encore se procurait-on souvent dans certaines saisons le veau et le mouton à 3 sols, même quelquefois à 2 sols la livre, — le porc à 3 et 4 sols, les poulets à 15 et les chapons à 30, 35 sols le couple. La carpe, le brochet du poids de 8 à 10 et 12 livres et au-delà, ne se vendaient communément pas plus de 10 sols la livre ; le saumon, l'alose étaient encore à bien plus bas prix, lorsqu'ils abondaient sur le marché, ce qui avait lieu pendant quatre et cinq mois de l'année. Le gibier n'était pas plus cher en proportion, car on avait pour 30 et 40 sols des lièvres, dont la peau se vendait 20 et 24 sols. Il en était de même pour les œufs, le beurre, etc.

C'était le bon temps !

Dédié à notre Grand Argentier.

Sous le ministère de l'abbé Terray, qui était si fécond en ressources financières, à l'époque même où il grevait les rentes de ses trois vingtièmes, un garde du corps, par suite d'un pari, avala un écu. La pièce s'étant arrêtée au passage, le malheureux était en grand danger, et l'on ne savait trop que tenter pour le tirer d'affaire.

Comme on parlait devant Louis XV de l'embarras où se trouvaient les chirurgiens : « Ce n'est pas à eux qu'il faut s'adresser, dit le duc d'Ayen. — Et à qui donc ? reprit le roi. — Sire, à votre ministre des finances. Que votre Majesté le charge de cette opération ; il mettra d'abord sur cet écu un premier vingtième, puis un second, puis un troisième, et, de vingtième en vingtième, il le réduira, comme il a fait des nôtres, à si peu de chose, qu'il pourra passer par les voies ordinaires (2).

(1) T. I, 130.
(2) *Œuvres de A. V. Arnault*, t. III, 95.

Vieux-Neuf Médical

L'avenir de l'eugénisme, prédit en 1842.

Notre distingué confrère G. Maurevert a découvert, dans le *Voyage en Icarie* de Cabet, paru en 1842, cette « anticipation » curieuse.

Apprends encore que, depuis cinquante ans, une commission nombreuse, constituée par Icare, composée des médecins et des hommes les plus habiles, s'occupe sans cesse du perfectionnement de l'espèce humaine, avec la conviction que l'homme est en tout infiniment plus perfectible que les autres animaux et les végétaux. La République a d'abord fait déterminer par cette commission les cas dans lesquels un jeune homme ou une jeune fille ne peuvent donner naissance qu'à des enfants infirmes, et la loi leur défend de se marier ; elle ordonne aux parents de l'individu malade, non seulement de prévenir l'autre individu et sa famille, mais de s'opposer au mariage ; elle charge les magistrats de leur rappeler leur devoir à cet égard avant la célébration ; et, quoique cette loi n'ait d'autre sanction que l'opinion publique, on n'y connaît aucune infraction, tant l'éducation et l'opinion sont puissantes, etc., etc... » *Voyage en Icarie*, 1re partie, chap. XIII.

Pommade anti-vénérienne de Sainte-Marie (1).

Calomel.	1 gros,
Laudanum.	2 gros,
Cérat de Galien.	1 once.

Mêlez longuement, incorporez, aromatisez avec

Essence de roses. . . . . 1 goutte.

On en frotte le gland, une heure avant le coït ; elle est, en outre, aphrodisiaque.

(*Mémorial pharmaceutique des médecins de Montpellier* ; Montpellier, chez Sevalle, libraire, Grand'Rue, 1824, p. 385-386.)

Stendhal, précurseur de Berthelot.

Beyle semble avoir prévu Berthelot et sa pilule alimentaire.

« Il trouvait du temps perdu celui qu'on passe à manger, et souhaitait d'avaler une pilule le matin, afin d'être quitte de la faim pour toute la journée... Ce qui ne l'empêchait d'aimer la bonne chère et d'être gourmand (2). »

(1) Le professeur Jadin, l'éminent doyen de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, en nous adressant ce très curieux document, nous fait judicieusement observer que dès 1824 (et sans doute bien avant cette date), on avait pressenti la formule de Metchnikoff ; mais y a-t-il encore du nouveau sous le soleil ?

(2) *Feuilles d'histoire*, 1910, t. I, 383.

PETITS RENSEIGNEMENTS

VII[e] centenaire de la Faculté de médecine de Montpellier.

La Faculté de médecine de Montpellier célébrera le VII[e] centenaire de sa fondation le 5 novembre prochain. Les débuts de l'enseignement médical à Montpellier remontent, en effet, aux origines de la ville, au x[e] siècle.

Au xi[e] siècle, cet enseignement attirait déjà de nombreux élèves. Mais la reconnaissance officielle de l'Ecole de Montpellier, en tant que corps constitué, peut être fixée, avec précision, au 17 août 1220, date où le cardinal Conrad, légat du pape Honorius III, lui donna ses premiers statuts et conférait aux Docteurs de Montpellier le droit d'exercer la médecine dans toute la chrétienté.

Ce souvenir glorieux sera dignement commémoré. La célébration de ce VII[e] centenaire aura lieu, à Montpellier, à la fin du X[e] Congrès national des Etudiants. L'Union des Etudiants de Montpellier organise de brillantes fêtes.

Un monument à Rabelais, l'un des plus célèbres étudiants de cette Faculté de médecine, sera inauguré au Jardin des plantes. Nous donnerons prochainement à nos lecteurs de nouvelles précisions sur le programme des fêtes.

(*Presse médicale.*)

Syndicat général des médecins des stations thermales et climatiques de France.

Dans l'une de ses dernières réunions, le Syndicat a voté la mise à jour de l'Annuaire des médecins exerçant dans les stations thermales et climatiques, et faisant partie de ce groupement.

Le secrétaire général, le docteur Molinéry (Luchon), serait reconnaissant à tous ses collègues de bien vouloir lui donner leur adresse exacte, d'hiver et d'été, afin que cet Annuaire puisse être prêt pour le mois de novembre.

Il est rappelé que, pour faire partie du Syndicat général des médecins des stations thermales et climatiques, il faut avoir exercé cette spécialité dans l'une de nos stations, faire acte de candidature auprès du président, M. le professeur A. Robin, 18, rue Beaujon, Paris, et se faire présenter par deux parrains, déjà membres du syndicat.

Cours de Pathologie historique (3[e] année).

Le D[r] Cabanès reprendra son cours à l'Institut des hautes Études de Belgique, le 3 novembre. Il traitera cette année : *Une dynastie d'arthritiques* : *Napoléon et les Napoléonides*. Le cours comprendra sept leçons ; le programme détaillé sera publié ultérieurement.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Louis XIV était-il syphilitique ? — MICHELET, dans son *Histoire de France*, semble le supposer, quand il écrit : « Non seulement LOUIS XIV perdit les dents, mais une carie de la mâchoire se déclara, un trou se fit dans l'os. *Quand il buvait*, il devait s'observer, autrement *le liquide remontait et voulait passer par les narines*. Cette désagréable infirmité accusait un état morbide plus général qui, peu après, amena une fistule. »

Le Grand Roi aurait-il été aussi malheureux que Vendôme ? Le même auteur dit qu'en 1693, « Vendôme obtient du roi un congé pour se faire soigner d'une honteuse maladie (il revient sans nez à la cour) ».

Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* ?

Dr P. NOURY (*Rouen*).

La gravelle de Michel-Ange. — On lit, dans la *Vie de Michel-Ange*, par VASARI : « Dans sa vieillesse, il se trouva attaqué de la gravelle, mais son ami Maestro Realdo COLUMBO le guérit, en lui faisant pratiquer des injections pendant plusieurs années. »

De quelles injections peut-il s'agir ?

L'hypodermique n'étant pas inventée, il n'y a guère de présumable que l'injection intra vésicale. Mais, à cette époque de grande septie, des injections vésicales répétées pendant plusieurs années semblent plus susceptibles de produire une cystite que de guérir une gravelle.

Realdo Columbo était connu comme grand anatomiste ; mais, s'il a pu guérir la gravelle par ce procédé, ne faut-il pas encore plus admirer son habileté chirurgicale ?

Dr PLUYETTE (*Marseille*).

Le perce-oreille peut il être nuisible à l'homme ? — On affirme actuellement, que l'insecte orthoptère, le « forficule », ne mérite nullement son nom de « perce-oreille », et n'est nuisible qu'aux fleurs et aux fruits.

Voici un fait personnel dont j'ai été témoin pendant la guerre, et que je crois intéressant de relater. Alors que j'étais avec mon ambulance à Ressous-sur-Matz, en août 1916, on m'amène un homme qui, couché sur la paille au cantonnement, s'était brusquement réveillé avec la sensation qu'une « bête » s'était introduite dans son oreille gauche. Cet homme souffrait et un léger suintement sanguin s'écoulait de l'oreille. En redressant le pavillon de l'oreille, on voyait facilement un corps étranger profond

Après avoir versé de l'huile dans le conduit auditif, je parvins, avec d'abondants lavages à la grosse seringue, à extraire un insecte mort, qui n'était autre que le *forficula auricularia* ; la pince terminale de l'abdomen ne permettait aucun doute sur la nature de l'insecte.

Des accidents plus graves que ceux que j'ai observés résultent-ils de la présence de cette bestiole dans le conduit auditif ?

Dr Aubineau (*Nantes*).

Réponses

Ouvrages de médecine paradoxaux et avantages de la maladie (XVII, 409, 520 ; XVIII, 303). — Parmi les ouvrages de médecine qui *semblent*, au premier abord, paradoxaux, je citerai :

1° *Encomium febris quartanæ Gulielmo Insulano* Menapio *Grevibrugensi autore*. Ce curieux volume, publié à Bâle en 1542, est, son titre l'indique, l'*Eloge de la fièvre quarte*. L'auteur, Menape (1), est puissamment documenté sur la question, et son travail est d'un haut intérêt.

2° *L'Eloge de la Goute* (sic). *Ouvrage héroïque, historique, politique, comique, critique, satirique, ironique, véridique, et autres épithètes en ique*, par Etienne Coulet, publié à Leyde, chez Théodore Haak, en 1728.

Tel est le titre exact de l'ouvrage.

La médecine actuelle ne fait d'ailleurs que renouveler les conclusions de Coulet, en montrant le danger de certains traitements intempestifs de la goutte articulaire et leur rôle dans la production des localisations viscérales.

Dr Emile Legrain.

— Hufeland n'a-t-il pas écrit qu'un sentiment particulier de bien-être est souvent le signe précurseur d'une maladie ?

N'est-ce pas l'opinion soutenue par Jules Janin, opinion qui n'est qu'en apparence paradoxale ? Elles sont, en effet, du célèbre J. J. ces lignes rarement citées :

« A quelque chose malheur est bon ! » est un sage proverbe, et qui le voudrait mettre en œuvre, aussitôt celui-là serait délivré de toutes les petites misères. Celui-là était un sage qui disait : « J'aime assez que l'enfant crie...

---

(1) Nous relevons, dans un catalogue du libraire Boussus, la note bibliographique suivante sur ce personnage, en général peu connu :

5727. Menape (G.). Le fébricitant philosophe, ou l'éloge de la fièvre quarte ; où il est doctoralement prouvé le bonheur de l'avoir, les avantages qui en résultent, et que ceux qui ne l'ont point encore ne peuvent la souhaiter avec trop d'ardeur. Traduit du latin de Guillaume Menape, savant docteur en médecine lorsqu'il vivoit, par M. de Gueudeville. Ouvrage très — sérieux — comique. *La Haye, 1743*, pet. in-8, 1/2 Bradel percal. n. r. 15 francs.

Rare. — Orné d'un curieux frontispice gravé. — Guillaume Menape naquit dans le duché de Juliers, il mourut en 1561 à Aix-la-Chapelle. Il étudia à Rome et à Padoue. L'auteur, avec toute la gravité d'un docteur en Sorbonne, nous prêche ici les vertus de la fièvre quarte, qu'il qualifie de « bénite fièvre ». — M. B.

on l'emporte. » Est-ce que l'homme heureux se fâche, parce que sa maison menace ruine ? Au contraire, il dit à sa maison : Grand merci, tu pouvais crouler sur moi !

On a la fièvre, on se désole... Il arrive, au contraire, que cette fièvre est un avertissement salutaire ; elle dit au patient : Rentrez chez vous, prenez garde à votre santé, appelez le médecin, ayez soin de vous, et vous tenez chaudement... Otez cette fièvre, avant-courrier d'un plus grand mal, et le malade est mort. Cependant il y a des esprits mal faits qui se révoltent contre la fièvre (1)... A. C.

— On cite souvent l'exemple de Pasteur, dont le cerveau produisit les plus belles découvertes à la suite d'un *ictus* qui le laissa, comme chacun sait, hémiplégique. On doit pouvoir retrouver des exemples analogues.

J'ai rencontré, pour ma part, celui de Hændel. L'illustre musicien anglo-hanovrien fut frappé soudain de paralysie, à 52 ans, en avril 1737. Le côté droit était pris ; sa main refusait le service ; l'intelligence était fortement déprimée. Après une cure à Aix-la-Chapelle, Hændel *ressuscita* et produisit, dès lors, ses meilleures œuvres (*Saül*, *le Messie*, *Samson*, *Judas Macchabée*). On sait que le grand artiste mourut aveugle à 74 ans, juste 22 ans après : trois fois il subit l'opération de la cataracte.

Dr Monin.

Alex. Dumas père, clinicien ès lettres (X, 59 ; XV, 233). — Dumas raconte lui-même, dans ses *Mémoires* (tome IV, p. 78), qu'il accompagnait parfois le Dr Thibaut à la Charité et faisait un peu de physiologie et d'anatomie. Ces connaissances lui servirent dans ses romans.

Ainsi, dit-il, dans *Amaury*, j'ai suivi sur Madeleine, mon héroïne, les phases d'une maladie de poitrine avec tant de vérité, qu'un jour j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. de Noailles, me demandant d'interrompre la publication de mon roman dans la *Presse*. Sa fille et son gendre, tous deux malades de la poitrine, avaient reconnu les symptômes de leur mal et chaque matin attendaient leur feuilleton dans l'impatience de savoir si la fille de M. d'Avrigny mourrait ou ne mourrait pas.

Le soir, le jeune Dumas (il avait alors 21 ans et était attaché au secrétariat du duc d'Orléans) faisait de la chimie dans la chambre de Thibaut, études utilisées pour les poisons de Mme de Villefort dans *Monte-Cristo*, etc.

Le Dr Thibaut, à la science duquel il déclarait devoir tant, épousa la marquise de Lagrange et devint un riche propriétaire terrien.

Dr Monin.

L'odeur des Allemands (XXVI, 63). — Dans la *Revue de Psychothérapie*, notre confrère E. Bérillon apporte une nouvelle contribution à cette rubrique toujours ouverte, et qui s'enrichit chaque jour de nouveaux témoignages.

(1) *Les petits bonheurs*, pages 298-299.

Dans une étude sur l'*Eternel champ de bataille*, M. LOUIS BERTRAND décrit ainsi le passage des Allemands à Spincourt, en 1870 :

Derrière eux, une odeur écœurante et indéfinissable se répandait dans les rues. Comme on disait, cela sentait le Prussien.

... Dès qu'ils faisaient mine de décamper, les bonnes femmes saisissaient leurs « *ramons* », — de gros balais de fascines, — et se mettaient à ramoner derrière leur dos C'était un nettoyage général, on balayait les maisons, les écuries et jusqu'à la rue. Quelquefois, il fallait laver à grande eau les chambres où ils avaient passé.

En attendant une nouvelle visite, l'odeur de Prussien se dissipait lentement, et le village retombait à son habituelle désolation.

MAXIME FORMONT, dans son roman l'*Audace*, parle, à la page 153, d'un financier boche, établi à Paris avant la guerre Comme il flirtait avec une Parisienne : « Elle sentait, dit-il, cette odeur fade et rance, ce relent national qui décèle l'Allemagne et dont il n'avait jamais pu se débarrasser. »

Au moment de la signature du traité de paix, les clients du Grand Hôtel de Versailles, où devaient descendre les plénipotentiaires allemands, durent momentanément céder leur chambre à ces hôtes malodorants. Après leur départ, une dame française, reprenant possession de son appartement, fut suffoquée par l'odeur rance de bromidrose, dont les murs, les tentures et les meubles étaient demeurés imprégnés. Comme cette odeur, malgré les courants d'air, persistait au point d'en être incommodée, elle fut dans la nécessité de changer de chambre.

L'odeur des Allemands est caractéristique de la race, de leur passage, qu'ils soient civils ou militaires ; elle est révélatrice de leur présence. C'est un fait qu'il convient de ne jamais oublier.

E. B.

La fustigation au laurier-rose (XXV ; XXVI ; XXVIII, 121). — Avez-vous lu REGNARD, *Voyage de Laponie*, 1681 ? L'auteur, ayant décrit le bain public d'un village près de Torno, ajoute :

Ce qui nous surprit beaucoup fut, qu'étant entrés dans ce bain, nous y trouvâmes ensemble filles et garçons, mères et fils, frères et sœurs, sans que ces femmes nues eussent peine à supporter la vue des personnes qu'elles ne connaissaient point Mais nous nous étonnâmes davantage de voir de jeunes filles frapper d'une branche des hommes et des garçons nus. Je crus d'abord que la *nature* affaiblie par de grandes sueurs, avait besoin de cet artifice, pour faire voir qu'il lui restait encore quelque signe de vie ; mais on me détrompa bientôt, et je sus que cela se faisait, afin que ces coups réitérés, ouvrant les pores, aidassent à faire faire de grandes évacuations.

Il semble bien que le mot *nature* doive s'entendre ici dans le sens que lui donnent nos paysans, c'est-à-dire les organes génitaux.

Dr COMPOINT (*Vouzeron*, Cher).

Le Pélican, instrument dentaire (XXVIII, 88). — « Pelecanus, πελεκὰν... æquivocum est. Tropico primo notat instrumentum chirurgicum dentibus extrahendis destinatum, ob extremitatem incurvatam instar rostri Pelecani... *Chymistis deinde dicitur* Pelecanus *vas quoddam circulatorium a figura Pelecani rostro pectus suum fodientis nuncupatum, amplo ventre sensim in angustius collum vergente, quod retorsum et curvatum os rursum in ventrem immitit... Hinc Pelecanatio dicitur chymicis circulatio per Pelecanum...* » B. CASTELLI, *Lexicum medicum*, MDCCXLVI.

P. c. c. : Dr JULLIEN (*Joyeuse*, Ardèche).

Avoir ses Anglais (XXI, 306 ; XXVIII, 279). — A la bluette publiée dans votre fascicule de septembre, je viens ajouter la pièce qu'on va lire. Elle est de Max WALLER, le charmant initiateur du mouvement de la Jeune Belgique, — qui appartenait par son père à la grande famille médicale. De son vrai nom, il s'appelait Maurice WARLOMONT ; c'était un des fils du docteur Evariste Warlomont, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique (1820-1891).

Voici les vers ; ils ont paru en 1885 dans la revue *La Jeune Belgique* (t. IV, p. 547) :

BABOLAIN

Dans le boudoir où rien ne bouge
Il fait d'un doux à défaillir ;
Elle me dit « Il va venir !
— Qui ? — Babolain, le diable rouge !

« J'ai fait mettre au lit parfumé
Des draps couleur moisson prochaine,
Les coquelicots, mon aimé,
Vont tomber toute une semaine.

« Sur la neige il pleuvra du sang,
Du sang comme en une bataille.
... Non, ne me prends pas par la taille »,
Dit-elle encore — en rougissant.

« Va-t'en, rentre chez toi, sois sage ;
Tu reviendras dans quelques jours
Voir si le diable est là toujours,
Et tu déferas mon corsage.

« Et ce sera si bon d'avoir
Rassemblé des économies !
Mais n'en souffle rien aux amies :
Je pourrais m'en apercevoir... »

Dans le boudoir où rien ne bouge
Qu'un tic-tac très clair et très gai,
Je suis revenu fatigué
Du passage de la Mer Rouge.

P. c. c. : A. BOGHAERT-VACHÉ.
(*Bruxelles*.)

Revue biblio-critique

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Cyrano de Bergerac, Parisien ; notice biographique, par Frédéric LACHÈVRE. Ed. Champion, Paris, 1920.

L'historien du « Libertinage au dix-septième siècle » — le mot libertin entendu au sens où on l'entendait à cette époque, — se devait de faire figurer dans sa galerie Savinien CYRANO DE BERGERAC, l'ancêtre incontesté des Encyclopédistes du dix-huitième, leur véritable annonciateur.

Notons, dans la substantielle préface de M. Fr. LACHÈVRE, cette curieuse particularité, qu'on pourra joindre aux informations collectées sous la rubrique : *Vocations déterminées par la maladie* : ce serait la syphilis qui, « en ruinant complètement sa santé, en l'éloignant du sexe qui l'avait si maltraité, l'a voué malgré lui aux spéculations intellectuelles, a déterminé sa vocation d'écrivain. » Ceci offre d'autant plus d'intérêt, que l'histoire littéraire est généralement muette sur ce point et c'est un des mérites de l'inlassable chercheur si heureux dans ses trouvailles, qu'est M. Lachèvre, de l'avoir établi sans conteste possible. (Cf. aux pp. XLII et suiv.) Nous pouvons donc ranger sans remords notre Cyrano (de Paris, et non de Bergerac) parmi les « avariés » de marque. Il nous en fait, d'ailleurs, cyniquement l'aveu. dans une poésie que nous reproduirons peut-être quelque jour. On n'a pas oublié que Cyrano mourut des suites d'un accident : une poutre reçue sur la tête quelques mois auparavant. M. Lachèvre croit attribuer à ce traumatisme lointain le développement d'une syphilis cérébrale. Ici, nous nous permettons de différer d'avis avec l'auteur de la plaquette que nous analysons, et nous le renvoyons au chapitre de nos *Indiscrétions de l'Histoire* (1) où nous avons essayé, sans prétendre y avoir complètement réussi, à percer le mystère de la mort de Cyrano de Bergerac.

La joyeuse Jeunesse de Tallemant des Réaux, par EMILE MAGNE, d'après des documents inédits. Paris, Emile-Paul, 1921.

M. EMILE MAGNE est bien connu de nos lecteurs, que nous avons entretenus de ses précédentes recherches sur SCARRON, NINON DE LANCLOS, BOIS-ROBERT, la Société précieuse et l'Hôtel de Rambouillet.

On connaît la manière de travailler de cet érudit probe et consciencieux : il ne se contente pas d'explorer les archives et les bibliothèques, mais les minutiers des notaires s'ouvrent devant lui et pour qui sait les miracles de diplomatie qu'il faut déployer pour

(1) T. V, pp. 187 et s.

pénétrer dans ces antres mystérieux, il y a là un vrai tour de force accompli. Dans cette nouvelle contribution sur le dix-septième siècle, le siècle de prédilection de cet intrépide explorateur du passé, on retrouve les mêmes qualités de pittoresque, d'évocation et de vie que dans les autres travaux du même auteur. Mais M. Emile Magne nous révèle un Tallemant psychologue avisé, observateur perspicace, à côté de l'anecdotier et de l'épicurien que nous nous plaisions à nous représenter. Sans doute, c'est toujours l'homme *des Historiettes*, mais aussi un des esprits les plus cultivés de cette époque, qui en compta tant.

Un bon livre de plus à l'actif de notre sympathique et très érudit confrère.

Lettres du temps de la Fronde, par Gui Patin. — Introduction et notes de André Thérive. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris.

On connaît la haine que nourrissait notre ancêtre Gui Patin à l'endroit « du Mazarin », haine, comme le dit agréablement M. André Thérive, « déductive, géométrique, si l'on ose dire : de l'axiome Mazarin sortent tous les maux publics en corollaires, et tous les maux privés qui s'offrent à Patin. » Ce sont les phases de cette lutte que l'on trouvera dans cet extrait de la correspondance de Patin ; elles nous sont présentées par un lettré délicat, un critique intelligent et averti, qu'on ne saurait accuser d'une sympathie exagérée pour son héros, mais il est si peu défendable sous tant de rapports ! Réactionnaire en matière de science, Patin nie la circulation et proscrit l'antimoine — ; « bougon bien plus que jovial », aussi indifférent aux malheurs publics qu'à ceux qui frappent ses amis ou sa propre famille, il semble cependant avoir cultivé cette fleur rare qu'est l'amitié et gardé une certaine indépendance de verbe et de pensée. On trouvera, dans l'*Introduction* de l'ouvrage que nous analysons, maintes indications bibliographiques, dont feront leur profit les Patinophiles, car Patin, en dépit de ses travers, compte de nombreux, de fervents admirateurs ; l'épistolier a heureusement fait oublier le polémiste.

Le Conteur des Boudoirs et des Après-Soupers : *Recueil de Poésies diverses de M. Robbé de Beauveset* ; publié avec Introductions et notes, par Pierre Dufay. Jean Fort, Paris, 39, rue de Chabrol, 1921.

Nous avions fait déjà connaissance avec Robbé de Beauveset, il y a quelques mois, au cours de recherches sur le procès du régicide Damiens ; dans la correspondance qu'il entretenait avec son parent, le peintre Desfriches, d'Orléans, nous avons recueilli maints traits qui ont échappé aux historiens officiels, et même aux chroniqueurs et mémorialistes.

Robbé avait un instant songé à suivre des cours de médecine, il se contenta de toucher à notre art, en écrivant ce poème sur la Vérole, que l'auteur se garda d'imprimer, mais qu'il récitait à qui voulait l'entendre. A défaut de cette pièce, qu'il n'y a peut être pas lieu de trop regretter, M. Pierre Dufay nous donne un *Recueil de Poésies diverses*, dont la plupart ne sont pas sans saveur, qui nous révèlent un émule de Piron et de Grécourt, et dont certains contes ont pu être comparés, sans trop souffrir de la comparaison, à ceux de La Fontaine, comme ses épigrammes peuvent être rapprochées sans trop de préjudice de son contemporain J.-B. Rousseau. Pour juger équitablement Robbé de Beauveset, souvenons-nous qu'il est bien de son époque, et ne nous montrons pas plus prudes que nos aïeux du dix-huitième ; essayons, comme eux, d'enrober d'esprit les mets les plus pimentés, et seuls, les sots et les hypocrites protesteront. Mais ils sont, malgré la quantité, si négligeables !

L'Homme-Machine, suivi de l'Art de jouir, par La Mettrie. — Introduction et notes de Maurice Solovine. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1921.

Après avoir débuté par la théologie, on sait que La Mettrie, sur le conseil de son compatriote, le médecin Hunauld, se mit à suivre des cours de médecine et obtint, en 1728, le bonnet de docteur de la Faculté de Reims. Il exerça pendant quelques années notre art, puis il prit la résolution d'aller à Leyde, afin de s'instruire près du célèbre Boerhaave. Rentré dans sa ville natale, il se mit à traduire les œuvres de ce maître, mais il abandonna bientôt ces travaux ingrats, pour courir la fortune dans la capitale.

Nommé médecin aux gardes, il assista, en cette qualité, au siège de Fribourg, où il fut attaqué d'une fièvre chaude, dont il eut quelque peine à se rétablir : il résolut, dès lors, de soutenir que la conception d'une âme indépendante du corps est une chimère et que nos fonctions mentales sont rigoureusement conditionnées par l'état de notre organisme. Ce sont ces idées qu'il développa dans son *Traité de l'âme*, où se trouvent, suivant son nouveau biographe, « amorcées les études les plus importantes sur la psychologie : celle sur les amnésies dues aux lésions traumatiques, celle sur les hallucinations, celle sur les obsessions, celle sur les localisations cérébrales, etc. »

L'Homme-Machine, dont on nous donne une réimpression, valut à La Mettrie la protection de Frédéric le Grand et la place de lecteur du roi. Cette publication vaut surtout par la remarquable Introduction qui la précède, et par les notes érudites qui l'accompagnent. La Mettrie est une de nos physionomies médicales les plus curieuses, les plus originales, les plus dignes d'une étude attentive pour qui voudrait scruter à fond la philosophie de ce précurseur de maintes de nos doctrines modernes, en matière de psycho-physiologie.

Gœthe en Angleterre, par Jean-Marie Carré. Plon-Nourrit, Paris, 1920. 15 francs.

Le but poursuivi par l'auteur, celui-ci nous l'expose clairement dans cette phrase, que je détache de son Introduction : « Dans *Gœthe en Angleterre*, il s'agit de découvrir, par rapport à Gœthe, les courbes de l'opinion britannique au dix-neuvième siècle, mais aussi de préciser l'influence de Gœthe sur certaines individualités de génie : c'est, par exemple, l'attendrissement werthérien à la fin du dix-huitième siècle, mais c'est aussi la formation intellectuelle de Carlyle. » Et on peut ajouter, de Walter Scott, de Byron, de Shelley, etc. C'est donc une étude à la fois de psychologie collective et de psychologie individuelle. Nous recommandons particulièrement la lecture des pp. 270 et suivantes, où nous est présenté un Gœthe naturaliste, qui sera peut-être pour beaucoup, s'il ne l'a pas été pour nous, une révélation. Il en ressort que Gœthe a eu le mérite d'avoir été le créateur de la morphologie; en outre, qu'il peut être regardé comme l'un des fondateurs de l'anatomie philosophique. « Avant Darwin, il saisit le principe de l'évolution et en formule la loi. » Bref, il a réalisé cette fusion de l'artiste et du savant, qui crée le génie complet.

Une vie romantique (Hector Berlioz), par Adolphe Boschot. Paris, Plon. 6 fr. 50.

On ne saurait s'occuper de Berlioz, l'étudier au point de vue bio-psychique, sans consulter les ouvrages — il y en a, je crois, déjà quatre de publiés, — qu'a consacrés au génial musicien M. Adolphe Boschot. Berlioz est le romantique parfait, et aussi un type de névropathe, que nous espérons pouvoir mettre bientôt en relief, dans l'étude que nous nous proposons de lui consacrer, et pour laquelle les travaux de son plus autorisé biographe nous seront d'un si précieux secours.

Sainte-Beuve, l'homme et le poète, par Louis-Frédéric Choisy. Paris, Plon, 7 fr. 50.

« Un jugement impitoyable est presque toujours un jugement faux », telle pourrait être l'épigraphe du livre qu'a écrit M. L.-Frédéric Choisy, non point à la glorification de Sainte-Beuve, mais dans le dessein de mieux pénétrer la personnalité intime du critique, en faisant la part de ses erreurs et de ses qualités, de ses « péchés » selon la jolie expression de Jules Lemaitre, et de ses vertus. Sans doute, pourrait-on reprocher à l'illustre exégète de n'avoir pas su créer « une synthèse rigoureuse » ; mais, comme il l'a souvent proclamé, il n'a jamais aspiré qu'à être « l'homme des vallées », de « la mi-côte, des « coteaux modérés ». Il est tout en nuances et non d'une pièce, ce psychologue clairvoyant qui, sans pousser l'étude de ses

personnages « jusque dans ses retraites dernières », les a cependant assez finement disséqués pour nous en restituer l'essentiel.

Le nouveau biographe de Sainte-Beuve a nettement vu, et cela fait honneur à sa perspicacité, que son héros a eu les défauts communs à tous les artistes, entre autres une extrême sensibilité nerveuse, qui l'a souvent rendu injuste et explique, s'il ne les justifie, ses manques d'équité. M. L.-Frédéric Choisy range Sainte-Beuve, après le Dr Voizard et après nous-même, dans la catégorie des névrosés ; mais il n'attache pas, plus que ses prédécesseurs, à ce terme, un sens péjoratif. « Une telle sensibilité, dit-il excellemment, n'est pas nécessairement une tare ; malgré ses effets malheureux, nous sommes enclins à y voir le germe d'une humanité supérieure, plus intuitive et plus riche d'impressions. » On ne saurait mieux dire ni mieux juger, et nous sommes prêt à nous rallier à une aussi sage et juste proposition.

L'observation et la documentation médicale dans les romans des Goncourt, par le Dr Jean Durand-Saladin ; thèse de Bordeaux, 1921.

Voilà bien, à notre connaissance, la quatrième thèse de doctorat en médecine consacrée aux Goncourt ; celle-ci nous paraît sérieusement *travaillée*, et conçue sur un plan très logique : 1° *Comment les Goncourt ont été amenés à l'observation et à la documentation médicales* (ils furent en relations avec nombre de personnalités éminentes de notre corps ; ils avaient, ajouterons-nous, un véritable tempérament de *cliniciens*) ; 2° *les médecins dans les romans des G.* (l'idée que ces romanciers ont eue du médecin et de son rôle ; les différents types médicaux qu'ils ont passés en revue) ; 3° les *cas qu'ils ont plus particulièrement étudiés* : la mélancolie ou lypémanie, dans *Charles Demailly* ; l'hypertrophie du cœur, « telle qu'on la concevait en 1850 », dans *Renée Mauperin* ; l'hystérie et la pleurésie phtisiogène, dans *Germinie Lacerteux* ; la névrose mystique, compliquée de tuberculose, dans *Mme Gervaisais* ; la folie pénitentiaire et la névrose électrique, dans la *Fille Elisa* ; la diathèse névropathique, l'agonie sardonique, une idée obsédante à forme de négativisme, dans *La Faustin*, (dont on peut rapprocher le personnage de la Foscarina, créé dans *le Feu*, par G. d'Annunzio) ; 4° *çà et là, quelques notations éparses* : sur l'alcoolisme, dans *Sœur Philomène* ; sur la névropathie et les troubles de la puberté, dans *Chérie*, qui rappellent certaines pages de G. Flaubert, dans *Mme Bovary* (1).

Nous aimons assez les conclusions de notre jeune confrère, qui sont marquées au coin d'un réel esprit critique : « Certes, les Goncourt n'ont pas évité tous les dangers inhérents à l'observation et à la documentation médicales transportées dans le roman ; mais, quand on considère l'emploi que nombre d'écrivains en ont fait

(1) Cf. *La pratique des maladies des enfants*, par René Cruchet ; Baillière, 1912.

après eux, on s'aperçoit qu'ils (les Goncourt) ont tiré de cette méthode, remplie d'embûches, les effets les plus délicats, les plus poignants et les plus vrais que puisse offrir la littérature... Ils ont travaillé avec sérieux, observé avec minutie et bâti une œuvre solide, dont maintes parties résisteront au temps, qui effrite et détruit. »

On ne saurait mieux dire.

L'Œuvre du Marquis de Sade. — Pages choisies. Introduction, essai bibliographique et notes, par GUILLAUME APOLLINAIRE. Paris, *Bibliothèque des Curieux*, 4, rue de Furstenberg.

De ce que le marquis de SADE fut enfermé à Charenton, on en a tôt conclu que c'était un fou, tout au moins un monomaniaque : de là est née la légende du *sadisme*. En réalité, ce fut un simple détraqué, à qui on a prêté beaucoup plus d'aventures qu'il n'en a eues en réalité. Nous avons dit jadis de lui que c'était un *satyro-graphomane* : l'étude de ses écrits, qu'a eu le courage d'entreprendre G. APOLLINAIRE, ne dément pas notre diagnostic.

Ne vous attendez pas à trouver des textes *very exciting*, comme disent les Anglais : *Justine*, *Juliette ou la suite de Justine*, *Les crimes de l'Amour*, etc., sont des romans qui appartiennent au genre ennuyeux, plus qu'ils ne relèvent de la pornographie. Mais si vous voulez vous faire une idée du personnage, vous trouverez tous les éléments nécessaires dans l'*Introduction* qui précède les *Selectæ* de feu Apollinaire, et qui est rédigée, est-il besoin de le dire, avec le soin que le regretté scoliaste apportait à la moindre de ses publications.

Les Procès de bestialité aux XVIe et XVIIe siècles, par LUDOVICO HERNANDEZ. Paris, *Bibliothèque des Curieux*, 1920.

Cette perversion passionnelle était-elle si répandue que le laisseraient entendre les pièces de procédure ici reproduites ? L'auteur, il est vrai, a soin de nous prévenir que le plus souvent les inculpés étaient les victimes d'une dénonciation calomnieuse, ce qui leur valait d'être plus que léchés, rôtis par les flammes du bûcher. Détournons-nous de ces horreurs et laissons en savourer l'âcre plaisir aux anormaux de tout sexe et de tout pays, sans oublier la vertueuse Germanie...

Les Procès de Sodomie aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par le Dr Ludovic HERNANDEZ. Paris, *Bibliothèque des Curieux*, 1920.

Ce n'est pas, comme on pourrait s'y attendre sur la foi du titre, l'historique des *Procès de Sodomie* à travers trois siècles, mais la relation de quelques procès, dont deux particulièrement notoires : celui du « malheureux Chausson » et le procès de Benjamin Deschauffours ; le premier, brûlé le 25 novembre 1661, en compagnie

de son complice ; quant à l'histoire du second, « bougre et procureur de Sodome », c'est un roman dans le goût de certains chapitres de la *Nouvelle Justine*, qui ne laisse pas parfois d'être aussi piquant qu'un conte de NERCIAT ou de MIRABEAU.

Les textes publiés par notre confrère sont tirés de documents judiciaires conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale : c'est dire qu'ils offrent toute garantie d'authenticité.

Récréations littéraires. — Nouvelles Récréations littéraires et historiques, par ALBERT CIM. (Hachette, 1920 et 1921.)

Un pareil ouvrage ne s'analyse pas ; c'est une espèce *d'ana*, comme les aimaient nos pères, un recueil de curiosités et singularités, de bévue et lapsus, cueillis, au cours d'innombrables lectures, dans les œuvres de nos plus grands écrivains.

Le premier volume est consacré aux poètes, auteurs dramatiques et romanciers ; la seconde série comprend les historiens, les philosophes, les orateurs, les médecins, les politiciens, les journalistes, les ecclésiastiques, les femmes écrivains. Dans son dernier chapitre ou plutôt en appendice sont relevées différentes sortes de coquilles, de termes de médecine fréquemment tronqués et estropiés, etc. ; notre ami CIM en a puisé un certain nombre dans la *Chronique*, où nous nous étions plu à les relever nous-mêmes ; peut-être n'a-t-il pas fait suffisamment le départ entre la citation et la critique dont elle a été l'objet, ce qui, sur un lecteur non prévenu, pourrait produire une impression fâcheuse. Mais à lire toutes ces insanités, on se divertit sans arrière-pensée et l'auteur a cherché plus à nous amuser qu'à nous instruire ; il y a pleinement réussi. Nous lui en faisons nos sincères compliments.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Une édition américaine du Traité élémentaire de chimie de Lavoisier, publiée à Philadelphie, en 1799.

Par M. Jean Le Goff.

Dans la préface de son *Dictionnaire de Chimie*, A. Wurtz disait :

> La chimie est une science française. Elle fut constituée par Lavoisier, d'immortelle mémoire. Pendant des siècles, elle n'avait été qu'un recueil de recettes obscures, souvent mensongères, à l'usage des alchimistes. Lavoisier fut en même temps l'auteur d'une nouvelle théorie et le créateur de la vraie méthode en chimie. Le premier, il établit la nature élémentaire des métaux et fixa la notion des corps simples.

Beaucoup de personnes ignorent que Lavoisier publia, en 1789, un *Traité élémentaire de chimie*, qui résumait les connaissances chimiques de cette époque et qui a servi longtemps de modèle aux nombreux ouvrages publiés depuis sur ce sujet. Il différait complètement des ouvrages alors classiques, et l'on peut s'en rendre compte en le comparant au *Cours de chymie*, de Lemery, revu par Baron, qui était alors très répandu et qui représentait toute la science officielle.

Ce traité (1) parut au début de 1789, chez Cuchet libraire, en *un* vol. in-8°, dont le frontispice est le même que celui du second tirage, que nous reproduisons plus loin, à l'exception des mots *Tome premier*, qui n'y figurent pas.

L'ouvrage comprend une préface ou discours préliminaire, une table des chapitres, qui précèdent le traité proprement dit, lequel a 558 pages et se divise en trois parties : la première étudie la formation des fluides aériformes et leur décomposition, la combustion des corps simples et la formation des acides. La seconde renferme les tableaux des corps simples, de leurs diverses combinaisons et des différents sels. Dans la troisième, Lavoisier décrit tous les appareils et toutes les opérations manuelles qui ont rapport à la chimie. Les descriptions sont facilitées par 13 planches, gravées avec beaucoup de soin par Mme Lavoisier.

Un second tirage eut lieu plus tard, *cette même année*, mais cette fois en *deux* volumes, avec pagination continue (2).

(1) Bibliothèque nationale, R. 17236.
(2) Bibliothèque nationale, R. 17234. — R. 17235.

Le tome premier, dont nous reproduisons ci-après le frontispice, comprend le discours préliminaire, la table des chapitres et les 322 premières pages du traité.

Le tome second renferme la table des chapitres et les 235 pages restantes. A la suite, viennent des tables à l'usage des chimistes : 30 pages ; une table des matières, 27 pages ; 3 extraits des registres de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de médecine et de la Société d'agriculture, 33 pages ; puis 2 pages pour les fautes d'impression et additions ; enfin 13 planches, en tout 695 pages de texte.

La deuxième édition, semblable à la première, et comme elle, imprimée chez Chardon, rue de la Harpe, parut chez le même libraire, en MDCCXCIII, en 2 volumes in-8°, avec pagination distincte (1). On a toutefois supprimé les deux dernières lignes du titre : « Sous le privilège de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine ».

Le second volume de la troisième édition (2), qui parut chez Deterville, rue du Battoir, n° 16, quartier de l'Odéon, l'an IX (1801), comprend, en outre, des mémoires sur la respiration et la transpiration, disposés comme il suit :

1° P. 173-188 : Expériences sur la respiration des animaux et sur les changements qui arrivent à l'air en passant par leur poumon. En note : M. Séguin a coopéré aux expériences consignées dans ce mémoire et les suivants :

2° P. 189-215 : Mémoire sur la respiration des animaux.

3° P. 216-233 : Premier mémoire sur la transpiration des animaux.

4° P. 234-253 : Second mémoire sur la transpiration des animaux.

D'après Grimaux, biographe de Lavoisier, le *Traité de chimie* fut traduit en anglais, en italien et en hollandais. La traduction anglaise est de Robert Kerr, membre du Collège royal des chirurgiens et de la Société royale de médecine d'Edimbourg.

Dans cette même ville, Black enseignait la chimie, et il devait bientôt se rallier à la doctrine de Lavoisier, auquel il écrivait :

Je cherche à faire comprendre à mes élèves les principes et les explications du nouveau système que vous avez si heureusement inventé, et je commence à le leur recommander, comme plus simple, plus aisé, mieux soutenu par les faits que l'ancien système.

La première édition anglaise (3) parut, en 1790, chez William Creech, à Edimbourg, et l'ouvrage était aussi en vente à Londres chez G. G. and J. J. Robinson and T. Kay.

Il y eut bientôt deux nouvelles éditions, et d'après des recherches

(1) Bibliothèque nationale, R. 1237. — R. 1238.
(2) Bibliothèque de l'Institut de France, M. 1648.
(3) Bibliothèque du British Museum, 1035 g. 16.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CHIMIE,

PRÉSENTÉ DANS UN ORDRE NOUVEAU ET D'APRÈS LES DÉCOUVERTES MODERNES;

Avec Figures :

Par M. Lavoisier, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Medecine, des Sociétés d'Agriculture de Paris & d'Orléans, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de la Société Helvétique de Basle, de celles de Philadelphie, Harlem, Manchester Padoue, &c.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

M. DCC. LXXXIX.

Sous le Privilège de l'Académie des Sciences & de la Société Royale de Médecine.

Feuille de garde du
Traité élémentaire de Chimie de Lavoisier (1789).

faites au British Museum, une quatrième en 1799. Le traducteur fait suivre l'avertissement de la troisième édition du post-scriptum suivant :

Le monde savant déplore profondément la mort tragique et prématurée du grand Lavoisier, qui laisse un rare exemple de l'association du génie et de la richesse. En même temps qu'il remplissait avec distinction de nombreuses charges publiques, il consacrait sa fortune princière et son grand talent à la culture assidue et au plus heureux développement des sciences (1).

Carrington Bolton, dans la bibliographie du mot « chemistry », de la *Smithsonian Institution*, indique une cinquième édition, qui parut à Edimbourg en 1802 et aussi à New-York en 1806.

D'après des renseignements fournis par le professeur Enrique Hauser, auquel nous adressons nos remerciements, le *Traité de chimie* fut traduit en espagnol par Juan Manuel Munarriz, capitaine d'artillerie, et publié en 2 volumes à Madrid, en 1798, à l'Imprimerie royale. M. José Rodriguez Mourelo, l'éminent secrétaire de l'Académie des sciences de Madrid, possède un bel exemplaire de cette traduction.

La traduction italienne, due à Vincent Dandalo, parut à Venise en 1791.

La traduction hollandaise, qui parut à Utrecht, eut quatre éditions (1789-1792-1795 et 1801) ; elle est de N. C. de Fremery et van Werkloven.

Il n'est pas fait mention d'une traduction allemande, qui parut cependant à Berlin, chez F. Nicolai, en 1792, sous le titre dénaturé, mais bien caractéristique : *System der antiphlogistischen Chemie*, par F. Hermbstædt (2), avec figures *imitées* de l'ouvrage de Lavoisier. Elle eut une seconde édition en 1803.

Beaucoup de savants de la rive droite du Rhin restaient encore fidèles à la théorie du phlogistique, émise par le chimiste allemand Stahl, ce qui ne peut excuser le manque d'équité de Liebig (3), qui cite Black, Cavendish et Priestley, comme les créateurs de la chimie, à l'exception de Lavoisier.

Dans son ouvrage si documenté, Grimaux ne signale pas une édition américaine, qui fut publiée à Philadelphie en 1799.

Comme la quatrième édition anglaise, c'est un volume in-8° de 592 pages ; cependant, on remarque, dans le frontispice de l'édi-

(1) « The philosophical World has now infinitly to deplore the tragical and untimely death of the great Lavoisier, who has left a rare example of splendid talent and great wealth, at the same time immersed in numerous and important public employments, which he executed with diligent intelligence, and devoting his princely fortune and vast abilities to the sedulous cultivation and the most successful improvement of the sciences. »

(2) Bibliothèque nationale, R. 41104. — R. 41105.

(3) J. Liebig, *Chemische Briefe* ; Heidelberg, 1844. Bibliothèque nationale, R. 41967.

ELEMENTS

OF

CHEMISTRY,

IN A

NEW SYSTEMATIC ORDER,

CONTAINING ALL THE

MODERN DISCOVERIES.

ILLUSTRATED WITH THIRTEEN COPPERPLATES.

BY MR LAVOISIER,

Member of the Academies and Societies of Paris, London, Orleans, Bologna, Bafil, Philadelphia, Haerlem, Manchefter, &c. &c.

TRANSLATED FROM THE FRENCH,
BY ROBERT KERR, F. R. & A. SS. EDIN.
Member of the Royal College of Surgeons, and of the Royal Phyfical Society of Edinburgh.

FOURTH EDITION,

WITH
NOTES, TABLES, AND CONSIDERABLE ADDITIONS.

Philadelphia:
PRINTED FOR MATHEW CAREY,
DECEM. 12, M.DCC.XCIX.

Feuille de garde de l'édition américaine
du *Traité élémentaire de Chimie*, de LAVOISIER.

tion anglaise, que les mots « new systematic order » sont en caractères un peu plus grands que dans l'édition de Philadelphie ; de plus, il y a « illustrated by thirteen copperplates », au lieu de « illustrated with », que l'on voit dans celle-ci.

C'est par cette édition que les savants américains ont connu et apprécié l'œuvre de Lavoisier. Depuis, il n'a pas été publié aux Etats-Unis de traduction de nos grands classiques de chimie. C'est peut-être la raison de l'absence presque complète de citations d'auteurs français dans les index bibliographiques des ouvrages du Nouveau-Monde.

Je dois la photographie du frontispice de l'édition américaine à l'obligeance de M. GRAHAM LUSK, auquel j'adresse tous mes remerciements. M. Graham Lusk est professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de l'Université Cornell, à New-York. Il possède à son laboratoire, situé à l'angle de la première avenue et de la 28me rue, un calorimètre respiratoire, construit par H. B WILLIAMS pour l'étude des échanges nutritifs. Il dirige aussi les recherches quotidiennes, faites à l'hôpital de Bellevue (New-York), avec un grand calorimètre respiratoire pouvant recevoir un malade. (Je me permets de rappeler que le projet, émis en 1849, par REGNAULT et REISET, de doter un hôpital parisien d'un tel appareil n'a pas encore été réalisé ! ! ...)

Graham Lusk est l'auteur de nombreux ouvrages sur la nutrition et les maladies de la nutrition. — La troisième édition de son remarquable Traité, *The Science of Nutrition*, a paru en 1917. Pendant la guerre, il a représenté l'Amérique dans la Commission interalliée de l'Alimentation.

Au mois d'octobre 1920, M. Graham Lusk (1) a donné une série de conférences à l'Institut de Médecine de Chicago. Dans la première, qui avait pour titre : *De quelques influences de la science française sur l'évolution de la médecine*, il a montré que Lavoisier était non seulement créateur de la chimie moderne, mais aussi le fondateur de la science de la nutrition.

Auscultation par T. S. F.

La T. S. F. trouve tous les jours de nouveaux emplois ; voilà qu'il est question de faire ausculter les malades, à grande distance, en transmettant, au moyen de l'antenne, les bruits du cœur recueillis par le transmetteur placé sur la poitrine du patient. Nous verrons donc prochainement des consultations par T. S. F., et qui pourront être utilisées par des malades en plein Océan, sur des navires qui n'auraient pas de médecin à bord — l'amplification des bruits du cœur, au moyen des lampes à trois électrodes, permettant un diagnostic aussi sûr que dans le cas où le docteur se trouve à côté du patient.

(1) GRAHAM LUSK. *The Pasteur lecture : Some influences of French science o medicine.* (Preceedings of the Institute of Medicine of Chicago, october 20, 1920.)

Informations de la « Chronique »

Le centenaire d'Ampère.

On peut dire qu'André-Marie Ampère, dont on vient de fêter à tant de titres le centenaire, a fondé la science de l'électricité dynamique, en étudiant l'action des courants sur les aimants et celle des courants sur les courants. Comme l'a écrit Babinet, « si Œrsted fut le Christophe Colomb du magnétisme, Ampère en fut le Pizarre et le Fernand Cortez ».

Ampère était le fils de Jean-Jacques Ampère, négociant à Lyon, marié à Jeanne-Antoinette Sarcey de Suttières : c'est ainsi que le célèbre critique se trouvait apparenté aux Ampère, ce dont il ne se montrait pas peu fier.

A peine eut-on appris au jeune André-Marie à tracer des chiffres, qu'une véritable passion pour le calcul se manifesta chez lui : il ne connaissait pas de plus grand plaisir que de se livrer, avec les premiers objets qui lui tombaient sous la main, des cailloux, des haricots, à des opérations d'arithmétique. On rapporte que, pendant une grave maladie, sa mère, ne voulant pas qu'il se fatiguât le cerveau, lui avait enlevé tous les menus objets avec lesquels il avait coutume de compter ; il y suppléa par les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait accordé après une diète rigoureuse de plusieurs jours.

Un peu plus âgé, il se mit à dévorer tous les livres qu'il pouvait découvrir : poésie, science, littérature, récits de voyages, tout lui plaisait également. Quand il eut plus de raisonnement, il fit d'Homère et de Lucain, parmi les auteurs anciens, de Corneille et de Voltaire, parmi les écrivains français, ses auteurs de prédilection. Comme il avait une mémoire prodigieuse, il en retint des fragments considérables et, parvenu à la vieillesse, il étonnait encore ses auditeurs par la sûreté et l'étendue de son érudition.

Une anecdote le peint tout entier : à quinze ans, ayant lu tous les livres de la bibliothèque paternelle, il demanda à être conduit à la bibliothèque de la ville. Il était alors tout chétif ; qu'on se représente l'ébahissement du bibliothécaire, quand ce jeune homme, d'apparence si timide et de visage si pâle, lui demanda... les œuvres d'Euler et de Bernouilli ! « J'ai bien entendu : les œuvres d'Euler et de Bernouilli ? — Parfaitement, de répondre l'enfant avec une assurance tranquille. — Mais elles sont écrites », en latin lui répliqua le fonctionnaire interloqué.

Cette réponse fut foudroyante. Aussitôt, le jeune André-Marie se mit avec acharnement à l'étude de cette langue qu'il ignorait, et au bout de quelques mois, il revenait demander Euler et Bernouilli.

Un événement des plus malheureux faillit entraver sa carrière. Dès le début de celle-ci, son père, ayant été dénoncé comme contre-

révolutionnaire, à l'époque de la Terreur, fut condamné à porter la tête sur l'échafaud. Le jeune homme en fut si atterré, qu'il resta pendant plus d'un an dans un état voisin de l'idiotie ; il ne revint que peu à peu à la vie morale et intellectuelle. Son goût pour la lecture fut le salut ; la rencontre d'une jeune fille, dont il devait bientôt faire sa femme, acheva sa guérison.

*
* *

« Comme professeur, a écrit un de ses biographes, Ampère ne réussissait le plus souvent qu'à prêter à rire à ses élèves, soit par la gaucherie de ses manières, soit par la bizarrerie grotesque de ses habits, toujours d'une coupe incorrecte ou surannée, soit enfin, par sa crédulité, ses naïvetés ou ses distractions. »

Les distractions d'Ampère, on en composerait un volume ; et comme il n'y a qu'aux riches qu'on prête sans hésitation, on ne s'est pas fait faute de lui faire crédit sous ce rapport.

Combien de fois n'a-t-on pas répété qu'il lui arriva de prendre, par exemple, le torchon pour son mouchoir et d'essuyer le tableau de démonstration avec ! « Le récit de cette méprise, assurément bien innocente, écrit Arago, se transmit de promotion en promotion ; et quand Ampère paraissait pour la première fois devant l'une d'elles, ce n'était plus le savant analyste qu'elle écoutait de préférence, elle guettait plutôt le moment où il l'égayerait par la distraction dès longtemps promise, et dont elle était très peu disposée à le laisser quitte. »

On conte encore, qu'à l'une de ses premières leçons, Ampère, craignant que les caractères tracés par lui sur le tableau ne fussent pas suffisamment visibles pour les élèves placés sur les derniers gradins de l'amphithéâtre, s'avisa de demander à ces jeunes gens s'ils les distinguaient bien. Ceux-ci de répondre, naturellement, qu'ils ne les pouvaient déchiffrer. Ampère écrivit deux fois plus gros : même réponse. Après un troisième essai infructueux, il arriva à faire des chiffres d'une dimension telle qu'il suffit d'un très petit nombre pour tenir tout le tableau. L'incident ne manqua pas de mettre en joie un auditoire toujours disposé à fronder.

On n'en finirait pas de reproduire toutes les historiettes où Ampère joue le rôle du distrait que rien ne corrige. Nous en citerons seulement deux ou trois, pour finir sur une note gaie.

Un jour, Ampère dînait en ville chez un personnage notoire. Au bout d'un moment, s'imaginant qu'il était à sa propre table, il se met à déblatérer sur la cuisine qu'il trouve mauvaise, sur le service qu'il proclame détestable. « Aussi, s'exclame-t-il, s'imaginant parler à sa sœur, pourquoi ne pas mettre une cuisinière à l'épreuve avant de la faire servir à table ! »

Une autre fois, il se rend à une soirée donnée par le grand-maître de l'Université, M. de Fontanes. Il se présente en tenue d'académicien, engoncé dans le col à broderies vertes, l'épée au côté ; mais il

ne se sentait pas à l'aise dans cet instrument de torture ; l'épée notamment lui battait constamment les jambes et les cuisses, et il ne songeait qu'au moyen de s'en débarrasser. Il avise alors un canapé encore inoccupé, et profitant de ce qu'il y avait encore peu de monde et de ce que les invités étaient occupés ailleurs, il soulève le coussin du canapé et y glisse la fatale épée.

Peu à peu la soirée s'anime, les invités arrivent, les dames viennent s'asseoir sur le canapé recéleur. Force fut à Ampère d'attendre qu'elles aient évacué la place, pour reprendre l'insigne de ses fonctions académiques. A un moment, il ne reste plus que la maîtresse du logis ; il s'assied à côté d'elle, entame une conversation à perte de vue, tant et si bien que Mme de Fontanes s'endort. Profitant de ce répit, Ampère soulève le coussin et veut reprendre son épée ; il ne réussit qu'à la retirer du fourreau. Sur ces entrefaites, Mme de Fontanes se réveillant brusquement, se trouve en présence d'Ampère, l'épée nue à la main. Elle appelle au secours, réveille toute la maison : les valets accourent, saisissent l'infortuné, qui ne parvient qu'à balbutier que de vagues explications. On eut beaucoup de peine à persuader ces braves gens, que l'illustre amphitryon de M. le Ministre n'était pas devenu subitement fou.

*
* *

On a quelquefois raillé la crédulité d'Ampère ; en réalité, cette crédulité n'était, chez le savant, qu'une marque de modestie. Pour lui, rien ne devait être rejeté *a priori*. « En entendant raconter une expérience extraordinaire, son premier sentiment était sans doute la surprise ; mais, bientôt après, cet esprit si pénétrant, si fécond, apercevant des *possibilités* là où des intelligences communes ne découvraient que le chaos, il n'avait ni trêve ni cesse qu'il n'eût tout rattaché, par des liens plus ou moins solides, aux principes de la science. »

Au résumé, c'était un brave homme, qui ne pouvait s'imaginer qu'on le voulût tromper, lui qui n'eut jamais l'idée d'essayer seulement de tromper autrui.

C.

La Fontaine à l'Académie

Les réceptions académiques qui vont se succéder cet hiver, nous rappellent une histoire de jetons, naguère racontée par le regretté Emile Faguet, au cours d'une de ses conférences sur La Fontaine.

Un jour, La Fontaine arriva un peu en retard, ce qui n'étonna pas de lui. Or, la règle était, à cette époque, de ne donner le jeton de présence qu'à celui qui était arrivé à l'heure précise. On voulut, par égard pour La Fontaine, qui, à cette date-là, était très vieux et valétudinaire, lui donner cependant le jeton de présence. Il s'y refusa absolument. « Messieurs, cela n'est pas juste, je suis arrivé en retard, il faut que j'en subisse les conséquences. » Et on ne put fléchir son obstination.

La Médecine des Praticiens

Les œdèmes uricémiques et la *Dioséine Prunier*.

Un praticien de grande expérience, qui venait de lire l'article publié dans la *Chronique médicale* d'octobre dernier, nous disait récemment :

« Je vais vous citer un cas personnel dans lequel la *Dioséine Prunier* a vraiment fait merveille. Il est frappant et incontestable. Voici ce cas.

« Il y a un an environ, je soignais une femme d'une soixantaine d'années, qui présentait un œdème généralisé. Il occupait, en effet, la face, les bras, les mains, le tronc, les jambes. Aucune partie du corps n'en était exempte ; mais il allait en s'atténuant, des membres inférieurs à la tête. Je cherchai vainement la cause de cette enflure. Le cœur était normal ; les reins fonctionnaient bien. Le volume des urines était à peine diminué ; l'analyse la plus minutieuse n'indiquait aucune altération rénale.

« J'administrai d'abord à cette malade les diurétiques usuels : queues de cerises, chiendent nitré, stigmates de maïs... Aucun résultat. Je donnai la théobromine, sans être plus avancé. Les reins demeurèrent réfractaires aux médicaments. Je pensai que je serais plus heureux du côté du cœur. En l'excitant, en stimulant l'énergie de ses battements, réussirais-je peut-être à forcer le barrage rénal, à délivrer le malade de son œdème, en augmentant l'excrétion urinaire. L'adonis vernalis, la digitale, la digitaline elle-même échouèrent totalement.

« Pendant plus de deux mois, je promenai cette malade de théobromine en digitale, de digitaline en théobromine, sans obtenir la moindre amélioration. Je commençais à désespérer du résultat, lorsque l'idée me vint de prescrire la *Dioséine Prunier*. Aucun principe aucune règle ne me guidait dans cette prescription. La *Dioséine Prunier* venait de me procurer quelques succès notables chez des artério scléreux, mais j'étais loin d'espérer qu'elle agirait dans cette affection tenace qu'aucune médication n'ébranlait.

« Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, à la fin de la semaine, je constatai que l'œdème avait bien diminué de moitié. Le médicament fut continué et au bout de quinze jours l'enflure était complètement résorbée.

« L'œdème a des tendances à reparaître. Lorsqu'elle aperçoit les premières manifestations, cette dame reprend de la *Dioséine Prunier* et la menace est conjurée.

« Voilà le cas. Je vous en garantis l'authenticité.. Je vous laisse le soin de l'expliquer. »

Ces cas d'œdème généralisé ne sont pas absolument rares. Nous en avons tous rencontré, dans notre pratique médicale, qui ne

dépendaient ni d'une insuffisance cardiaque, ni d'une altération rénale. Ils sont évidemment d'origine toxique. La toxine est habituellement l'acide urique, qui encombre la circulation. Dans l'uricémie, le sang s'épaissit, devient visqueux, progresse lentement, encrasse et congestionne les reins, stagne dans les espaces capillaires ; le sérum transsude dans le tissu cellulaire. D'où le nom d'*œdèmes rhumatismaux* qui leur est appliqué.

L'action de la *Dioséine Prunier* dans ces cas est, dès lors, facile à comprendre.

Par son fluor, elle neutralise les toxines, causes de l'œdème. Elle modifie la crase sanguine, en fluidifiant le sang qui circule plus aisément : les stases dans les capillaires se dissipent ; la congestion passive disparaît.

Par ses formiates, la *Dioséine Prunier* agit puissamment sur la diurèse. L'acide formique assainit, fortifie les voies urinaires, ouvre les reins, favorise l'élimination des poisons, augmente le volume des urines.

Un sang plus ou moins chargé de toxines détermine toujours des spasmes vasculaires. Ces spasmes sont brisés par la caféine à toute petite dose.

Telle est l'action de la *Dioséine Prunier* dans les œdèmes uricémiques. Elle est simple, naturelle, et rend bien compte des succès qu'elle procure dans ces troubles circulatoires.

Un traitement très ancien du diabète.

En étudiant le *Kanoun* ou Encyclopédie d'Avicenne, le Dr DINGUIZLI a été convaincu que cet auteur musulman connaissait parfaitement le diabète. Non seulement cet auteur connaissait le diabète glycosurique, qu'il décrivit dans le Kanoun 600 ans avant WILLIS, mais il le différenciait et lui assignait un traitement.

Ce traitement consiste uniquement en l'administration de poudres végétales : semen-contra, lupin et fenugrec.

Notre confrère a essayé ce traitement sur un grand nombre de malades et a toujours eu l'occasion de noter comme résultats, soit la disparition de leur sucre, soit une baisse dans leur taux glycosurique, soit un état stationnaire, mais toujours une amélioration notable dans leur état général.

Errata. — *Page 280, ligne 14,* lire *hygrométrique* et non hydrométrique ; *ligne 23,* lire *chronométrique* et non astronomique.

Échos de la « Chronique »

Un précurseur de Landru.

C'est une vieille histoire, et dont une affaire récente a ravivé le souvenir.

Durant plusieurs années, on n'a guère parlé que de la femme coupée en morceaux de Choisy-le-Roy, et l'on a longuement glosé



LE GARDIEN DE LA PAIX PRÉVOST.
(Photographie communiquée par le Pr LACASSAGNE.)

autour de ces tragiques débris. C'est que l'assassinat, compliqué de dépeçage de la victime, nous inspire une insurmontable horreur : l'assassin, accomplissant la besogne du boucher, nous est particulièrement odieux.

Ce genre de crime est-il rare ? Pas autant qu'il semblerait. L'ancien chef de la sûreté MACÉ n'en a pas relevé moins de cinquante cas, de 1814 à 1892, et il en a certainement oublié. Nous ne rappellerons que deux ou trois noms de ces... artistes en dépeçage : BARRÉ et LEBIEZ, ce dernier *étudiant en médecine* ; et le gardien de la paix PRÉVOST, dont notre éminent maître et ami, le professeur

Lacassagne, nous communiqua naguère la photographie, dont nous pouvons aujourd'hui, grâce à ce document, publier le cliché.

Voici en quels termes, un de nos confrères de la grande presse nous présente le « type parfait de l'assassin dépeceur » :

C'était un gardien de la paix de Paris. Il avait été, auparavant, garçon boucher rue Mouffetard, puis rue Saint-Honoré, dix ans cuirassier et incorporé, en 1866, à l'escadron des cent-gardes, où il était demeuré jusqu'en 1869.

Pour être cent-garde, il fallait être bel homme, Prévost l'était. Les hommages ardents, voire brûlants qu'il reçut d'un nombre assez considérable de domestiques et aussi de quelques grandes dames des Tuileries — Macé l'affirme, en donnant même des précisions et des extraits de correspondances non équivoques — témoignent de la belle prestance du cavalier, dont la taille dépassait 1 m. 80.

Quand il quitta l'armée, il entra dans la police, et fut versé à l'effectif des gardiens de la paix du 18e arrondissement. Sous l'uniforme sombre du sergent de ville, il eut — c'est toujours son ancien chef, M. Macé, qui le déclare — tout autant de succès féminins que lorsqu'il portait la brillante tenue du cent-garde On l'appelait « le Bel Homme », ou « le Beau Vainqueur ».

Prévost demeura dix ans exactement gardien de la paix.

C'est Prévost qui s'écria mélodramatiquement, quand il entendit sa condamnation : « J'en demande pardon à l'Administration ! »

Prix Paul Le Gendre.

La marquise Arconati-Visconti a offert à la *Société Médicale des Hôpitaux de Paris* un titre de 1.000 francs de rente, en stipulant que les arrérages serviraient à décerner, tous les trois ans, un prix de 3.000 francs, à l'auteur du meilleur ouvrage sur le rôle moral et social du médecin.

Suivant la volonté de la donatrice, ce prix portera le nom de *Prix Paul Le Gendre* ; il pourra aussi être attribué à l'auteur d'un ouvrage sur l'*histoire de la profession médicale* ; enfin, au cas où il n'y aurait pas lieu de le décerner, son montant devra être affecté à une œuvre de bienfaisance médicale.

La *Société Médicale des Hôpitaux* a accepté ce don, dans sa séance du 29 octobre 1920, et a nommé la marquise Arconati-Visconti membre bienfaitrice.

Echos de Partout

L'hémophilie du tsarévitch. — On connaît aujourd'hui la redoutable maladie qui si longtemps menaça les jours du tsarévitch. Dans son remarquable volume sur le *tragique destin de Nicolas II et de sa famille*, l'ancien précepteur du prince, M. Gilliard, révèle, d'après le témoignage du médecin de la cour, Derevenko, que son élève était atteint d'*hémophilie héréditaire* ; la maladie lui avait été transmise par sa mère, dont un oncle, un frère et deux neveux étaient morts hémophiles

Cette maladie de l'héritier impérial domine et explique toute la fin du règne de Nicolas II.

Son importance, au point de vue historique, est capitale. Elle est, sans qu'il y paraisse, une des causes principales de la chute du tsar, puisque d'une part elle permit l'emprise de Raspoutine ; et que, d'autre part, elle eut pour effet l'isolement fatal des souverains, repliés sur eux-mêmes et absorbés par une préoccupation douloureuse qu'il fallait cacher à tous les yeux.

Dans l'abdication de l'empereur encore, la maladie du tsarévitch joue un rôle considérable. A ce moment, il eut avec le professeur Fiodrof, son médecin, un entretien, dont le docteur fit la confidence à l'auteur de ce livre. Le tsar fit appeler Fiodrof dans son wagon, et il lui dit :

Serge Petrowitch, répondez-moi franchement. La maladie d'Alexis est-elle incurable ? Le professeur : — Sire, la science nous apprend que c est là un mal incurable Ceux qui en sont atteints parviennent, néanmoins, parfois, à un âge avancé. Cependant, Alexis Nicolaïewitch est à la merci d'un accident.

L'empereur baissa tristement la tête et murmura :

C'est bien ce que m'avait dit l'impératrice. Eh bien, puisqu'il en est ainsi, puisque Alexis ne peut pas être utile à son pays, nous avons le droit de le garder.

Le soir de ce jour, il remettait au président de la Douma l'acte d'abdication en faveur de son frère, le grand-duc Michel.

L'histoire du grain de sable de Cromwel se renouvelle au tournant de chaque siècle. Dr L. Nass (1).

Comme Louis XVI ! — Le *Journal des Débats* contait, ces jours ci (vers le 30 septembre, ou autour de cette date), que « le dernier des Habsbourg aurait peut-être réussi dans son équipée de la semaine passée, s'il n'avait perdu du temps à donner un banquet avant d'agir, et à parler devant des coupes de champagne avant de rejoindre ses troupes à Œdenburg.

« Une faute du même genre coûta la vie à Louis XVI et à sa famille, si nous en croyons ce que rapporte, en tête d'un somptueux

(1) *La Vie médicale.*

ouvrage de *Gastronomie pratique*, une personnalité parisienne bien connue, qui se dissimule sous le pseudonyme d'*Ali-Bab*.

« Louis XVI, dit cet auteur, était un boulimique, et c'est ce qui a causé sa mort. Lors de sa fuite, il ne sut pas résister, malgré les objurgations de la reine, aux charmes d'un copieux déjeuner, qui lui était offert à Etoges, chez M. de Chamilly, son premier valet de chambre. Il s'y attarda longuement, ne pouvant se décider à quitter la table, ce qui le fit arriver en retard à Varennes, d'où les cavaliers qui devaient l'escorter jusqu'à la frontière étaient partis, après l'avoir longtemps attendu, désespérant de le voir arriver. »

Ainsi les petites causes produisent parfois de grands effets !...

(*L'Avenir*.)

Un cours de pathologie historique, sur Napoléon. —

Comme nous l'annoncions dans le précédent numéro de la *Chronique*, le Dr Cabanès a fait, du 3 au 12 novembre, à l'*Institut des Hautes-Etudes de Belgique*, à Bruxelles, sept leçons sur « l'arthritisme de Napoléon et de la dynastie impériale ».

Voici le sommaire détaillé de ces leçons : 3 novembre, *1re leçon* : Vues générales sur l'arthritisme. — Les Bonaparte et leur mal héréditaire. — La naissance et l'enfance de Napoléon ; 4 novembre, *2e leçon* : L'état de santé de Bonaparte de 1786 à 1800. — L'affection prurigineuse survenue au siège de Toulon. — La syncope du 18 brumaire ; 5 novembre, *3e leçon* : De 1800 à 1812. — Bonaparte tuberculeux ? — La médication de Corvisart. — Le régime de vie de Napoléon. — La blessure de Ratisbonne ; 7 novembre, *4e leçon* : La maladie de 1812 et l'indisposition de 1813. Une tentative de suicide de Napoléon. — La royauté de l'île d'Elbe ; 9 novembre, *5e leçon* : Napoléon était-il malade le jour de Waterloo ? — Les effets du climat de Sainte-Hélène ; 11 novembre, *6e leçon* : Les premiers symptômes de l'hépatite et le traitement d'O'Meara. — L'arrivée du Dr Antommarchi ; 12 novembre, *7e leçon* : Les cinq derniers mois de la vie de Napoléon. — Les constatations de l'autopsie de son corps. — L'arthritisme chez les Napoléonides. — Conclusion. Ces cours ont été suivis par un auditoire nombreux et attentif ; la presse locale s'est plu à enregistrer le succès de cet enseignement, que le public, avec une sympathique insistance, nous a demandé à continuer. Nous chercherons à nous rendre digne, dans l'avenir comme dans le passé, de toutes les marques d'estime flatteuse que nous ont prodiguées nos bons amis Belges. Nous les remercions de tout cœur de leur accueil.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les Journées médicales.

Le 13 novembre, a eu lieu, au parc Léopold, à l'Institut de physiologie de Bruxelles, l'ouverture des « Journées médicales », organisées par la jeune et intéressante revue scientifique, *Bruxelles médicale*.

Au bureau avaient pris place MM. Carton DE WIART, premier ministre ; de FOURMESTRAUX, représentant l'ambassade de France ; les professeurs J.-L. FAURE, de Paris ; Paul HÉGER, DEPAGE, de Bruxelles ; HENRIJEAN, de Liége ; les docteurs MAYER et BECKERS.

M. Carton de Wiart a félicité le comité organisateur de son heureuse initiative, sans précédent dans les annales de la médecine, et il a salué la présence des délégués de la France et du grand duché de Luxembourg.

M. Paul Héger a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'Université de Bruxelles et a insisté sur l'intérêt capital de ces journées, au cours desquelles les médecins pourront se rendre compte du rôle sans cesse grandissant des recherches de laboratoire.

M. le docteur Beckers, secrétaire général des *Journées médicales*, a rendu hommage aux personnalités présentes, qui ont bien voulu accorder leur patronage à ces manifestations scientifiques. La séance du matin s'est terminée par une conférence magistrale donnée par M. Henrijean, professeur à l'Université de Liége, sur « la science moderne et la thérapeutique ».

(*Le Soir*, de Bruxelles, 14 novembre 1921.)

Mutualisme médical.

La Société de Secours Mutuels et de Retraites pour femmes et enfants de médecins a tenu sa séance trimestrielle, le jeudi 6 octobre, au siège social, 5, rue de Surène, sous la présidence de Mme BUTTE, présidente, assistée du Dr DARRAS, président de la *Société Centrale de l'Association Générale des Médecins de France*.

Mme Butte a fait appel au Corps Médical et sollicité sa collaboration à une œuvre intéressante entre toutes, puisqu'elle est la seule unissant dans un même groupement les femmes, veuves et enfants de médecins.

Le but principal de la Société est de constituer, à 55 ou à 60 ans, une retraite de 360 francs pour tous ses membres participants qui cotisent pour la retraite ; les primes varient suivant un barème établi par la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse.

Il existe, en outre, une seconde catégorie de membres participants, non cotisant pour la pension, qui ont droit — sauf la retraite — aux mêmes avantages, c'est-à-dire, en cas de besoin, à l'aide matérielle de la Société : leur cotisation annuelle est de 10 francs.

M. le Secrétaire général a exposé la situation de la Société et remercié les membres honoraires qui, par leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'Œuvre sans participer à ses avantages.

La seule condition exigée des femmes, veuves (même remariées) et enfants de médecins, pour faire partie de la Société, est d'être Français ou naturalisé Français et présenté par deux sociétaires.

Pour les adhésions, demandes de statuts et de renseignements, s'adresser au Dr Abel Watelet, Secrétaire général, 5, rue de Surène, Paris.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris.

(*Enseignement de la radiologie médicale.*)

Le Dr Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, a commencé le *dimanche 6 novembre, à 10 heures du matin*, à l'hôpital Saint-Antoine, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale de M. le professeur Chauffard, et continuera les dimanches suivants à la même heure, une série de sept conférences, sur la *radiothérapie des fibro-myomes utérins avec les rayons X ou le radium.*

Collège libre des sciences sociales.

(Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris, VIe.)

Le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Villejuif, a commencé le *8 novembre, à 4 heures et 1/2*, et continue les mardis suivants, à la même heure, son cours sur *l'hygiène de l'esprit* ou *la prévention de la folie et du crime.*

Séance annuelle de la Société de psychothérapie.

Cette séance annuelle a eu lieu le *mardi 18 octobre, à 4 heures*, 49, rue Saint-André-des-Arts. L'ordre du jour comportait : 1° *L'œuvre psychologique du* Dr Jules Voisin, Président perpétuel de la Société ; 2° l'éloge des membres d'honneur, des membres fondateurs et des membres titulaires morts depuis 1914 ; 3° Questions générales : 1° *La psychothérapie, ses progrès et son orientation actuelle* ; 2° *Le rôle de la race en pathologie nerveuse et mentale ;* 4° *Communications individuelles diverses.*

Société de graphologie. (Conférences, 44, rue de Rennes.)

Le 17 décembre, à 5 heures, M. Gervais-Rousseau traitera de *L'Evolution des écritures de Napoléon.*

Cartes distribuées par la Société, 150, boulevard Saint-Germain, ou à l'entrée de la salle.

Propagande française à l'étranger.

Le Dr Cabanès a fait, les 1er et 2 décembre, devant un très nombreux auditoire, dans la grande salle *Aula* de l'Université, à Genève, deux conférences : la première, sur *Napoléon et l'hygiène* ; la deuxième, sur *Le pouvoir de fascination de Napoléon.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La femme est-elle plus « combustible » que l'homme ? — Voici, sous le titre de *Combustibilité des femmes*, une note parue dans la *Revue des Idées* (numéro du 15 mai 1904), et d'une actualité brûlante, c'est bien le cas de le dire, au moment de l'affaire LANDRU :

L'expérience des funérailles et obsèques montre et prouve que les corps des femmes sont plus chauds que ceux des hommes, parce que ceux qui ont la charge de brûler les corps en mettent toujours un de femme parmi dix d'hommes : car il aide à faire brûler les autres, d'autant que leur chair a je ne sais quoi de gras qui brûle comme une torche, de manière qu'il sert de bois sec à allumer les autres (PLUTARQUE, *Propos de table* III, question 4).

Existe-t-il des observations pouvant confirmer cette opinion, émise par Plutarque, sur l'inflammabilité féminine ?

Dr Aug. BONNEAU (*Mantes*).

De quand date la dichotomie médicale ? — Les statuts d'Avignon, de l'année 1243, publiés par M. R. de MAULDE, interdisaient formellement aux médecins d'entrer en connivence avec les apothicaires, d'en recevoir des remises ou des cadeaux.

Voici le texte original :

« Quod spetiatores... non faciant collusionem vel conspirationem cum medicis .. nec sint participes cum eis, ne faciant ipsis aliquod servitium, vel donarium, vel promissiones ad hoc quod faciant eos vendere... »

Connaît-on un texte plus ancien que celui-là sur la question ?

R.

Deux opinions de Gui Patin. — Dans une lettre écrite à FALCONET (F. C. M. D R.) le 13 juillet 1660 (lettre CLXXXVIII, tome II, édition de Reinier Leers, — à Rotterdam, — MDCCXXV), GUI PATIN, parlant de PICOTÉ BELAITRE, le traite de malheureux coquin, fort étourdi, et bien ignorant ; *nequidem medicus, sed plane mendicus.* — C'est, dit-il, un gueux qui ferait pitié, et qui est fou ; « la tête lui tourne de vanité, aussi est-il natif d'Orléans..., etc. »

Je soumets aux lecteurs de la *Chronique médicale* ces deux questions, et je serai reconnaissant à ceux qui m'aideront à les résoudre :

1° Que sait-on sur le médecin Picoté Belaitre, né à Orléans, et exerçant à Paris en 1660 ?

2° Sur quoi était basée la mauvaise opinion que Gui Patin avait des Orléanais ?

Dr GEORGES PETIT.

Réponses

Pythagore et les haricots (XXVII, 244 ; XXVIII, 185). — Il n'y a pas que le naturaliste J.-H. FABRE qui se soit occupé des *haricots* et ait insisté sur l'origine de ce précieux légume. A propos d'études de folklore vendéen, j'ai moi-même abordé plusieurs fois ce problème, *L'origine du légume national des Vendéens* (LA MOJETTE) : *Le Vendéen de Paris*, 1912, nº 10, p. 75. — *Int. des Cherch. et Cur.*, 1902, pp. 290, 885 ; 1905, p. 193.

Dans un article très documenté, j'ai rappelé que l'inventeur de l'origine américaine du haricot était M. WITTMACK (*Congr. des Amér.*, 1888) et le vulgarisateur de cette théorie, M. de CHARANCEY (A. F. A. S., Angers, 1903). M. Fabre n'est venu qu'après...

J'ai conclu que, malgré les auteurs précédents, rien ne prouvait l'origine transatlantique du Haricot de Vendée. Le mot patois, au contraire, de nature *celtique*, ne plaide qu'en faveur d'une importation de l'*Atlantide*, pouvant remonter à l'Age du *cuivre*, d'ailleurs.

Dr Marcel BAUDOUIN.

— V. un article paru dans le *Journal de la Santé*, 23 juillet 1893, p. 78.

R.

— Veut-on permettre à un confrère qui se livre à l'étude comparée des religions primitives, de dire son mot à ce sujet ?

Le tabou de la fève chez les Pythagoriciens — et les Orphiques — a provoqué bien des explications extravagantes, et les plus extravagantes sont encore les explications hygiéniques ou utilitaires. En voici quelques unes.

Un auteur ancien a prétendu que les fèves servaient à voter et que PYTHAGORE avait voulu écarter ses adeptes de la politique. Un autre assurait que la fève donne des flatuosités et qu'elle doit, pour cette raison, être bannie du menu des sages dont elle pourrait gêner les méditations. Au XIXe siècle, FURTWAENGLER pense que la croyance de Pythagore est indienne (!?), et que la défense de manger la fève vient de la crainte de troubler les sacrifices par les flatuosités. LENORMANT ne voit, lui aussi dans le tabou de la fève qu'une prescription alimentaire. LARCHER et SUMMER MAINE sont d'avis que les prescriptions de ce genre, d'abord raisonnables, c'est-à-dire d'ordre scientifique (!), dégénérèrent peu à peu en superstitions, en usages déraisonnables.

Ces vues sont tout à fait en dehors de l'histoire et du bon sens : comme si la superstition n'était que la dégénérescence d'une science primitive, peu à peu oubliée ! Tout cela est absurde. Revenons aux arguments sérieux.

Et tout de suite, notez que Pythagore ne considérait pas la fève comme malsaine, — mais comme sacrée — ce qui est bien différent. Un des biographes du philosophe (DIOGÈNE LAËRCE) raconte, en effet, que, lors du soulèvement de Crotone, comme le législateur

fuyait les insurgés, il rencontra un champ de fèves, et que, ne voulant, ou n'osant pas écraser ces plantes saintes, Pythagore fit un détour, qui permit aux poursuivants de le joindre et de le tuer (suivant la tradition la plus acceptable).

Donc, en plein pays pythagoricien, on cultivait les fèves, mais on ne les mangeait pas : c'est qu'on ne les considérait pas comme impures, mais comme sacrées.

Le fait précédent entraînerait à des développements très longs, mais bien curieux, sur l'origine religieuse des tabous en général. Qu'il suffise de noter ici que l'antériorité du fait religieux sur le fait scientifique est de toute évidence, comme cela doit être, au reste, *a priori*.

L'anecdote ci-dessus prouve, en outre, que l'interdiction de manger la fève n'est que secondaire ; ce qui est primitif, c'est la défense de tuer cette plante, défense si impérative qu'elle entraîna la mort de Pythagore.

Ce tabou, quelle est son origine ? le Dr Chadzynski a donné (dans le nº 6 de la *Chronique*, 1921) une explication qui a quelque vraisemblance, à première vue. Sans s'en douter, je crois, il fait entrer le tabou de la fève dans la classe des tabous sexuels, en invoquant la ressemblance de la fève et du testicule et l'origine égyptienne de ce tabou. Mais, pour l'admettre, il faudrait, au préalable, démontrer l'identification de la fève avec une divinité animale ou anthropomorphe, dont les cérémonies auraient comporté des rites sexuels. Or, rien dans les faits ne permet de se ranger à cette opinion. Ce tabou se retrouve bien en Egypte, mais on est sûr que Pythagore ne le lui a pas emprunté. D'autre part, de nombreux indices prouvent que ce tabou a été très répandu en Italie à une époque bien plus ancienne que le pythagorisme Le *Flamen dialis* ne devait ni manger, ni nommer la fève (tabou du nom). Certain clan latin avait pris le nom de la fève (peut-être comme clan totémique), clan des *Fabii*. Au cours des *Lemuralia*, le père de famille romain jetait des fèves derrière lui, en pâture aux ombres, croyant ainsi se racheter et racheter les siens. Je ne prétends pas que le tabou de la fève soit d'origine totémique ; la preuve n'est pas faite, et l'on sait que de nombreux tabous ont une autre origine.

Cependant, il est apparent que, dans le tabou de la fève, il y a comme un souvenir d'une ancienne équivalence entre une espèce de plantes et un groupe d'hommes. On comprend dès lors toute la portée du vers orphique, qui assimile l'acte de manger (c'est-à-dire tuer) une fève à celui de manger la tête d'un de ses parents. L'idée de la métempsychose ou de la transmigration, si répandue chez les primitifs, pourrait tenir à la croyance de la fraternité existant entre un groupe humain et une espèce végétale ou animale. Diogène Laërce dit avec raison que l'interdiction de toute nourriture animale, chez les Pythagoriciens, est fondée sur l'opinion qu'ils soutiennent de l'identité de nature entre l'homme et les bêtes. Dans

les littératures classiques, chez les primitifs anciens et modernes, les traces abondent d'une vieille croyance à l'intimité entre les hommes et les animaux, idée que la fable nous a transmise sous des formes prodigieusement variées.

Dr Henry Drouet (*Paris*).

Origine du mot « omelette » (XXVII ; XXVIII, 61). — « Bien des personnes écrivent *aumelette* ; d'autres *amelette*. Les deux plus forts lexicographes, Danet et Joubert, écrivent de l'une et l'autre manière, et ils ont tort. Je ne dirai rien de Ménage, qui, sur ce mot, comme sur une foule de locutions aussi communes, déraisonne complètement. Lamotte Le Vayer, et à son exemple Richelet et Restaut, ont bien fait, à mon avis, d'écrire *omelette*.

Mais ils n'ont pas aussi bien réussi dans l'étymologie qu'ils donnent de cette expression, quoiqu'elle paraisse bien vraisemblable.

Ils prétendent qu'omelette signifie *œufs mêlés* : cela n'est pas juste, et je n'en crois rien. Voici une explication qui me semble plus véritable, plus littérale, quoique aucun dictionnaire, ni aucun auteur que je sache, ne l'ait mise en avant. « Omelette » doit dériver de ces mots latins : *ova mellita*, œufs miellés ; car, dans le principe, et longtemps avant qu'on ne connût l'usage du sucre, on mangeait les œufs battus et brouillés avec du miel, comme on les a mangés, dans la suite, mêlés avec du sucre. C'était une friandise chez les Romains ; on se régalait avec des œufs miellés, *ovis mellitis* ; on s'invitait mutuellement à venir manger des œufs miellés, *ova mellita*, comme à accepter du pain miellé, *panem mellitum*, qui était le pain d'épice de nos jours. Je ne sais où j'ai lu que Lesbie semblait à son ami douce et bonne, comme une omelette. Mais je me souviens bien que notre Gui Patin, l'homme le plus prétentieux et le plus recherché quand il s'agissait de latin, écrivait à Thomas Bartholin, qu'il avait reçu sa lettre, laquelle lui avait paru aussi suave, aussi délicieuse que la plus délicate des omelettes : *tuam accepi omelitissimam epistolam*. Patin, comme on le voit, aimait l'omelette, et ne trouvait rien de plus doux au monde. De son temps, on ne devait plus en faire avec du miel, mais il parlait comme un amateur de l'antiquité et comme le père de Charles Patin, l'un des plus savants numismatographes du XVIIe siècle.

« Déjà, longtemps avant les Patins, on faisait des omelettes au lard : témoin celle pour laquelle Clément Marot, dénoncé par sa propre maîtresse, à qui il en avait fait manger un vendredi, fut tenu pendant neuf mois en prison, où il composa ces plaisantes stances, dont je ne rapporterai que le passage suivant :

A je ne sais quel papelard
Elle alla dire tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

« Il paraît que l'omelette fut jadis le premier aliment qu'on osa donner aux convalescents ; comme aujourd'hui, chez nos voisins,

on commence par le pouding, pour les exciter à prendre un peu de nourriture. Rien n'est plus léger pour eux qu'une petite omelette sucrée, et médiocrement soufflée : c'est ce que leur estomac supporte le mieux ; mais, malheureusement, c'est ce qu'il appète le moins. Tout ce qui est doux fastidie cet organe capricieux, c'est-à-dire voulant être servi selon son mode d'affection actuelle, qu'on n'étudie pas assez. Mais quand on s'aperçoit que cet aliment ne lui plaît guère, on y ajoute quelques gouttes de vinaigre, de verjus, ou du jus de citron, et alors il s'en accommode mieux. C'est peut-être à cause de cette odeur et de cette saveur que, malgré sa pesanteur apparente, le pouding convient tant aux convalescents anglais (1). »

P. c. c. : L. R.

Lamennais médecin (XXVII, 372 ; XXVIII, 151). — Feli de Lamennais médecin ? Je ne crois pas. Que je sache, ni peu, ni prou il n'a pratiqué notre art. Jamais, dans ma famille, je n'entendis conter, sur mon illustre et malheureux grand-oncle, une anecdote ou un fait quelconque, qui permît de penser que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* ait eu quelques connaissances médicales, ou qu'il ait su panser, soigner les misères physiques des braves paysans de la Chesnais, des bonnes gens de la Vallée de la Rance.

Et pourtant, sur les deux frères de Lamennais, Feli et Jean-Marie, qui devaient connaître des destinées si différentes, conduisant l'un jusqu'à l'excommunication et la prison, l'autre jusqu'à la béatification, j'ai entendu, durant toute mon enfance, maintes histoires qui revenaient souvent au foyer familial.

Véritablement, on ne m'a jamais parlé de Feli médecin.

Au reste, ce génie au sombre courroux, cet aigle formidable, altier, révolté contre les petitesses humaines, m'a toujours apparu comme quelque peu contempteur, en son esprit, des malheureuses tares et des tristes misères de notre espèce ; sans doute en fut-il ému en son cœur, mais sans savoir, de sa main, y compatir.

Un chirurgien, petit-neveu de F. de Lamennais.
Dr Petit de la Villéon.

Le système nerveux et les montres (XXVIII, 149, 280). — Voulez-vous me permettre d'apporter ma contribution à votre enquête sur l'action du système nerveux sur les montres ? Une de mes proches parentes ne peut absolument pas porter de montre-bracelet.

Tant qu'elle porte la sienne, cette dernière bat la breloque, retarde ou avance, suivant l'état de son système nerveux. Au repos, sur une table ou portée par une autre personne, elle va normalement.

La montre de sa mère ou de sa sœur présente sur elle les mêmes phénomènes. Elle ne peut porter au cou une chaîne or ou argent, sans que celle-ci ne se torde immédiatement ; un collier de corail sur

(1) Baron Percy, *Opuscule de médecine, chirurgie*, etc., pp. 80-83.

son cou *se décolore* très rapidement : une fois déplacé, il reprend lentement sa coloration, mais la nuance n'a plus l'éclat primitif, elle reste terne. La personne en question est impressionnable, mais n'a jamais présenté d'accidents nerveux d'aucune sorte ; elle est tout à fait normale. J'ai observé moi-même ces phénomènes, dont je puis certifier la véracité, ainsi que la régularité d'apparition.

F. (*Lyon*).

Travailler pour le roi de Prusse (XXVII, 91, 218). — A mon avis, point n'est besoin de chercher une explication compliquée à cette expression très nettement d'origine Neuchâteloise.

En 1707, le roi de Prusse GUILLAUME Ier fit, pour la succession de cette petite principauté *indépendante*, ce qui lui donnait une réelle valeur de souveraineté, des promesses de gratifications, le backchich des Turcs, aux notables, et ils étaient nombreux, très nombreux. Ces promesses ne furent généralement pas tenues, pas plus que les agents du Prince-Roi... et de ses successeurs... ne reçurent avec quelque régularité leurs honoraires. Nos Princes nordiques furent, en général, fort pauvres et on ne vit pas souvent, dans « la Principauté », la couleur de leur argent : d'où, aujourd'hui encore, *travailler pour le roi de Prusse*, pour dire « travailler sans rien recevoir ». Bien mieux, quand on lève une main vide de tout bon morceau et qu'on fait sauter un chien pour rien, on lui dit : « Saute pour le roi de Prusse. »

J'ai, pour plus de certitude, consulté à ce sujet un de nos fervents d'histoire ; il est tout à fait de cet avis ; en un mot, c'est notoire.

Dr Edmond LARDY (*Bevaix*, canton de Neuchâtel).

Un portrait d'Alphonse Le Roy (XXVII, 151). — Mon savant et aimable confrère, le Dr P. DELAUNAY (du Mans), sera peut-être trop modeste pour faire savoir à M. JOBIN, qu'il trouvera tous renseignements désirables sur le Dr A. Leroy, dans son excellent ouvrage : *Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle* (librairie J. Rousset, p. 196), ouvrage aussi remarquable par l'esprit littéraire que par l'érudition, et dans lequel M. Jobin trouvera sûrement plaisir et profit.

Dr Fréd. BEAUDOUIN (*Alençon*).

La médaille du Centenaire de l'Académie de médecine (XXVIII, 113). — A propos de la médaille du centenaire de l'Académie, je ne sais si d'autres que moi lui ont donné l'interprétation suivante :

« La science se lève, son regard fixe l'horizon. Il lui semble qu'elle aperçoit la vérité dans un rayon de lumière... mais non, elle s'est trompée ; et sur l'avers, elle retombe affalée sur son siège, s'apercevant qu'en médecine du moins, tout son travail est à refaire. »

C'est là, du moins, l'opinion d'un vieux pessimiste.

Dr WILLETTE (*Paris*).

TABLE DES MATIÈRES (1921)

Académie française (La Fontaine à l'.) 363
— *de médecine* (Autour du centenaire de l'), 42 ; — commission des eaux minérales de l', 109 ; — médaille du centenaire de l', 113 379
A. C. M F. 182
A. D. R. M. 25, 146. 206
Alimentaire (une ressource), jusqu'ici perdue. 151
Allaitement (L') par une chienne . 251
Allemande (Publicité) 84
Allemands (Les relations avec les savants) sont elles possibles ? 144, 209 ; — odeur des. . . . 343
Ampère (Le centenaire d'). . . 361
André (Dr E.). 59
Anglais (Avoir ses), 279. 345
Ankylostomiase (Le traitement de l') et son historique. 122
Anomalies du corps humain. . . 58
Antiscorbutique (La légende du sirop). 299
Amis (Nos) et Alliés. 84
Amours des vieillards. 276
Argentier Dédié à notre grand) . 336
Artério-sclérose et *Dioséine Prunier*. 20
— athérome et *Dioséine Prunier*. 80
Asymétrie (L') faciale chez les personnages historiques. 138
Aubineau (Dr). 342
Aviation (Marat, prophète de l'). . 210

Babylonie (Les yeux artificiels de) 168
Bactériologie (L'origine du mot). . 315
Ballade (Une) du temps présent. . 261
Bardane (La) contre les coliques hépatiques. 21
Barèges (Les héros de l'Epopée aux Eaux de) 180
Baudouin (Dr Marcel), 121, 168, 214, 310, 328 329. 375
Béarn Médecins et Apothicaires en). 163
Beaudouin (Dr Fréd.). 379
Béda des Fougerais (Le vrai). . 177
Bégaiement (Histoire d'une cure de) 259
Belgique (La culture française en). 17
Bérillon (Dr E.), 344. 371
Berner (Paul), 220. 280
Berthelot (Stendhal, précurseur de) 339
Bibliothèque de campagne, 90. . . 93
Boghaert-Vaché (A.). 345
Boismoreau (Dr E.). 61
Bonifas (Dr) 185
Bonnaymé (Dr). 30
Bonneau (Dr Aug.). 372
Bonnette (Dr P.). 131
Bossuet en robe de chambre. . 203
Bouillon (La réhabilitation du) . . 266
Bourgeois (Dr A.) 61
Boutarel (Dr Maurice). 217
Brienne (Maxime). 323
Brillat-Savarin, médecin-amateur, 323 ; — à travers l'œuvre de. . 325
Byron (La nuit de noces de lord). 143

Café (La culture, en Suisse, du) . 141
Calculs biliaires et persil. . . . 140
Caldine (D.). 90 153
Calvin (La maladie de). 179
Camphre (Le) va t-il manquer ?. . 118
Cardinal (Un mot de). 297
Cartailhac (Emile) 121
Causes (Petites) et grands effets. . 47
Centenaire de l'Académie de médecine 42, 113, 379 ; — de Napoléon Ier, 131. 180 ; — de Corvisart, 291 ; — septième, de la Faculté de médecine de Montpellier. . 340
Chadzynski (Dr). 185
Charlotte, épouse de Maximilien, empereur du Mexique 76
Chef d'œuvre (Le prix d un), 204 . 282
Chemise (Influence d'une) propre sur les règles. 28
Chervin (Dr Arthur). 261
Chienne (L'allaitement par une). . 250
Chirurgie La) oublieuse. . . . 41
Choléra (La propagation du) par les lézards 81
Chorée épidémique et dancing. . 149
Chrétien (Dr F.). 250
Chronique bibliographique, 31, 62, 94, 124, 155, 188 221, . . . 253
Circoncision. V. **Montaigne**.
Clémenceau G.), premier médecin de France statufié vivant. . . 328
Cobourg (Les singularités de Ferdinand de 264
Coco (Les propriétés médicales du). 266

Coïncidence ou plagiat ? 206
Colbert clinicien 99
Coliques hépatiques V. *Bardane*
Collège libre des sciences sociales 371
Conan Doyle (Le Dr). 304
Confrère (Un nouveau). 209
Congrès de la Fédération des internes, 182 ; — d'histoire de la médecine, 183, 238 ; — international d'Eugénique. . . . 271
Consultation (Une) de poétesse à poète 143
Comer (L'expression) est-elle usuelle dans certaines régions ? 61
Compoint (Dr). 344
Cornilleau (Robert). 218
Corps humain (Anomalies du). . . 59
Corvisart (épigramme contre), 75 ; — à propos du centenaire de, . 291
Coqueluche (L'éther contre la). . . 46
Courgey (Dr) 251
Crouzel (Dr Ed.). 217

Dancing et chorée épidémique. . 149
Dante (Les connaissances médicales de), 169 ; — était-il épileptique ?. 334
Darquier (Dr) 282
De Backer (Dr Félix). 315
Debove (Le professeur). 10
Décence ! (Avec). 119
Déséquilibrés (Les grands) de la politique. 268
Desourteaux (Dr J.) 88, . . . 149
Diabète (un traitement, très ancien, du). 365
Dichotomie médicale (de quand date la) 372
Dickens (Le cinquantenaire de). . 77
Dioséine Prunier et artério-sclérose, 20, 80. 206. 249 ; — l'hémiplégie et la, 45; — athérome et, 80 — action des nitrites dans la, 110:— vertiges de l'artério-sclérose et, 139 ; — dyspnée toxi-alimentaire et, 173 ; — et les troubles de la circulation, 265 ; — les stases veineuses et la, 298 ; — les œdèmes uricémiques et la. 364
Diplomates (Le doyen des). . . . 212
Distractions (Les) de La Fontaine. 242
Draga (Le médecin de la reine). . 87
Dresch Dr)... 154 250
Drouet (Dr Henry 377
Dubois (Les débuts du cardinal). 263
Du Buisson (La maison de santé du Dr), 35, 67. 153
Ducos du Hauron, inventeur oublié. 19
Dumas père (Le cinquantenaire d'Alex.), clinicien ès lettres, 11. 343
Dunal (E.), 187. 251
Durodié (Dr). 278
Duval (Legs de Mme Mathias). . 146
Dyspnée toxi-alimentaire et *Dioséine Prunier*. 173

Eaux thermales L'efficacité des) selon les époques 310
Embonpoint (Pour acquérir de l'). 174
Empreinte digitale (L') à l'âge du bronze. 120
Epater ou Hépater ? 216
Epidaure (groupement de médecins artistes et littérateurs). . 18
Epilepsie (Singulier traitement de l'). 181
Epitaphe (une) londonienne ou londinienne. 333
Errata. 365
Esprit (Une joûte d'). 141
Esquirol (un mot d'). 14
Estrée (Paul d'), 75, 151, 154, 179,. 333
Eugénique Congrès international d'). 271
Eugénisme (L'avenir de l'), prédit en 1842 339
Evadés de la médecine, 61, 114. . 304

Fabre (Dr J.). 310
Féminisme médical 214
Femme (La) est-elle plus combustible que l'homme ? 372
Ferry (Dr Albert) 58
Feuillet (La névropathie d'Octave). 301
Fœtus (L'imagination de la mère peut-elle agir sur le). 250
Foie (Le), pris pour siège des passions. 120
Foveau de Courmelles (Dr), 304, 315
Fustigation (La), au laurier-rose, 121. 344

Gambetta ? (Qu'est devenu l'œil de). 137
Gauchers célèbres. 154
Gaz (encore les) asphyxiants. . 187
Geddes (Sir Auckland), professeur d'anatomie, devenu général, puis ambassadeur. 306
Généalogie médicale (Problème de). 60
Gibé 151
Giuliani (Dr J.). 19
Glossomanes (Les). 267
Goetz (Le Dr) 218
Goitre (La fréquence du) exophtalmique dans le Vivarais. . . 108
Goncourt (Quelques opinions sur les). 245
Gourcuff (Olivier de). 3
Granjux (Dr), 61. 281
Graphologie (Conférences de la Société de). 371
Gravelle (La) de Michel-Ange. . 341
Guelliot (Dr O.), 218. 291
Guillaume II. mattoïde. . . . 76
Gui Patin (Deux opinions de). . 372
Guisan (Dr A.). 123

Harmand (Le Dr). 114. . . . 281
Haton (Dr Georges), 56 . . . 57
Havard (R.) de la Montagne. . . 93
Hémiplégie (L') et la *Dioséine Prunier*. 45

Hémophilie (L') du tsarévitch. . . 368
Henry André. 103
Histoire de la médecine (Ce que Renan pensait de l'), 237 ; — 2e Congrès d'. 238
Hôpitaux de Paris (Association d'enseignement médical des). . 371
Humanisme (Eloge de l'). . . . 272

Imagination (L') de la mère peut-elle agir sur le fœtus ?. . . 250
Impératrice (Les superstitions de l'). 55
Index bibliographique, 64, 96, 127, 191, 224 319
Ingres (Les antipathies de M. . 202
Internes (Congrès de la Fédération des). 182
Iodée (Le centenaire de la médication) 27
Ivresse (L') et l'ivrognerie dans Shakespeare. 3

Jadin (Professeur) 339
Jameson 304
Jeanselme (Professeur). président du 2e Congrès d'histoire de la médecine 211
Journaux (Nouveaux), 84. . . . 209
Journées médicales. 370
Jullien (Dr) 345

Kervily (Dr M de). 310
Klein (Dr G) 89
Kock (Un trait précoce d'amour filial, chez Paul de). 303
Kopernik (Nicolas). 329
Kultur (Leur). 144

La Fontaine (Les distractions de), 242 ; — à l'Académie. . . 363
Laget (Dr E.). 152
Lait (La Ligue du). 209
Lambert (Albert) 262
Lamennais médecin, 151 . . . 378
Landru (Un précurseur de) . . . 366
Lardy (Dr Edm), 251 379
Lavoisier (Une édition américaine du *Traité de chimie* de) publiée à Philadelphie, en 1799 355
Lebeaupin (Dr A.). 28
Le Clech (Dr). 59
Le Coq (Dr André). 150
Le Goff (Dr), 123. 355
Le Gendre (Prix Paul). 367
Legrain (Dr Emile). 342. . . . 371
Lemaire (Dr), 58. 90
Le Roy (Un portrait d'Alph.) . 379
Lézards. V. *Choléra*.
Liéven (Le régime de la princesse Dorothée de). 268
Lit (L'orientation de) et son influence sur la santé 150. . . . 219
Littré (La conversion de). . . . 22
Longévité (La vie à Paris, facteur de), 141 ; — des maréchaux de France. 142
Louis XIV était-il syphilitique ?. 341
Louis XVI (Comme). 368
Loyola (La blessure d'Ignace de). 300
Lupa (Le), mal mystérieux. . . 310

Maillart (Dr Hector). 275
Maisons de Santé sous la Terreur. 74
Maladie (Avantages de la) . . . 342
Malet (Conspiration). V. **Du Buisson**.
Marat,. prophète de l'aviation, 210 ; — est-ce un ascendant de 215
Marcailhou d'Aymeric (Dr). . 93
Mathé (Dr). 219
Maurevert (G.). 339
Max-Billard (Dr). 75
Médaille du centenaire de l'Académie de médecine, 113. . . . 379
Médecin anglais, centenaire... 48 ; — à la légation d'Haïti, 48 : — de la reine Draga, 87 ; — conventionnel, 107 ; — romancier, 185 ; le premier, de France statufié vivant, 328 ; — astronomes. 329
Médecine (Ouvrages de) paradoxaux. 342
Médecins français de rois étrangers, 22, 154 ; — pendant la guerre de 1914-1919, 26 ; — noms, donnés à des rues, de, 28 ; — union des arméniens de Paris, 84 ; — société de, abstinents de langue française, 109, — à doctorats multiples, 122 ; — et apothicaires du Béarn, sous le régime du For de Henri II, 163 ; — Société de secours mutuels et de retraites, pour femmes et enfants de, 182 ; — Société amicale des, Toulousains, à Paris, 209 ; — deux, poètes et prosateurs. 213
Mentales (Ligue française de prophylaxie et d'hygiène). . . . 309
Mérimée (Une circulaire de). . . 204
Michel-Ange (La gravelle de) . 341
Mikado (A propos de la mort du). 335
Molinéry (R.), 19, 95. 181
Molière (Dr). 123
Monin (Dr), 41, 83, 154, 179, 250, 274 297. 343
Montaigne et la circoncision. . . 274
Montpellier (VIIe centenaire de la Faculté de médecine) de . . . 340
Montres (Le système nerveux et les), 149. 378
Monuments à des médecins. . . 218
Mort (La) dans l'œuvre de Tolstoï. 82
Mots (Vieux à expliquer. . . . 151
Mozart, amateur de champagne. 213
Muller (Paul). 83
Musée d'hydrologie, 25 ; — de neurologie, à Paris. 51
Mutualisme médical, ... 370

Mystère (Quel est ce) 204
Mystification papale. 297

Naamé (Dr). 120
Napoléon (Cours de pathologie historique, sur). 369
Natier (Dr Marcel) 184
Nicolas (Dr). . . . : . . . 184
Noury (Dr P.), 120. 341

Odeur Ancêtre de notre flacon à). 154
Œdèmes (Les) uricémiques et la *Dioseine*. 364
Omelette (Origine du mot), 315. . 377
Orteils (Une anomalie des), sur le Saint-Pierre de bronze de Saint-Sulpice, à Paris. 213

Paris (La vie à), facteur de longévité, 141; — la salubrité de l'air de. 142
Paris (L'invasion féminine à l Université de). 214
Pathologie historique(Cours de ,340, 369
Pélican, instrument dentaire, 88. 345
Perce-oreille (Le) peut-il être nuisible à l'homme? . . . 341
Persil (Les calculs biliaires et le). 140
Petit (Dr Georges), 61, 153. . . . 372
— **de la Villéon**. 378
Pharmacie (La plus ancienne) de France. 119
Pierres purgatives (Les) familiales. 56
Pivion (Dr). 219
Plaies (L'épluchage des). . . . 299
Pluyette (Dr). 341
Poétesse (Une consultation de) à poète. 143
Poisons (L'usage des) pendant la guerre dans l'antiquité. . . . 102
Politique (Les grands déséquilibrés de la). 268
Pommade anti-vénérienne de Sainte-Marie 339
Port-Royal à la Maternité. . . . 22
Potron (Dr). 281
Propagande française à l'étranger. 371
Proverbe (Origine du) : « les méchants sont des buveurs d'eau » . 250
Psychothérapie (Séance annuelle de la Société de). 371
Publicité allemande, ... 84
Puech (André). 314
Pythagore et les haricots, 185. . 375

Rachel (Le centenaire de la naissance de) 107 ; — la vraie date de la naissance de. 311
Radiographie (Ce que dévoile la) des tableaux anciens. 51
Rameau (L'hyperémotivité de). 172
Rats (Comment on « charme » les). 44
Régime (Un frugal. 268
Règles (Influence d'une chemise propre sur les). 28
Régnault (Dr Félix. 108
— (Dr Jules). 89
Remplacements médicaux. . . . 271
Renan (Ce que) pensait de l'histoire de la médecine. 237
Rénon (Dr Louis). 259
Repopulation. V. **Socrate**. . .
Revue biblio-critique 283, 316 . . 346
Richelieu (La maladie de). . . 310
Richer (Paul). 179
Rivier (Dr G.). 187
Robine (Dr René). 252
Rocking-chair (influence du) américain sur la respiration . . . 119
Rouchon Ulysse) . . . . , . 187
Rues (noms de) donnés à des médecins. 28, 217. 211
Ruolz (Henri de). 68

Saint-Malo (une vieille rue médicale à). 217
Sang-bleu (Origine de l'expression). 184
Santé (L'orientation du lit et son influence sur la), 150 219
Scatologie tudesque. 109
Shakespeare (L'ivresse et l'ivrognerie dans). 3
Singularités psychologiques . . 48
Socrate et la repopulation. . . 87
Sottas (Dr Jules). 99
Stalins (Gaston). 84
Stendhal, précurseur de Berthelot. 339
Strasbourg (L'Université de) . . 83
Suisse (La culture du café en). . 141
Superstitions londoniennes. . . 187
Syndicat général des médecins des stations thermales et climatiques de France 340
Syntaxe (Une leçon de) 262
Syphilis (L'ancienneté de la) . 314
Système nerveux (Le) et les montres, 149. 378

Talleyrand (Passe temps de). . 44
Terreur (Les maisons de santé sous la) 74
Terrier (Dr). 60
Testateurs (Les) toqués). . . . 332
Thèses à frontispices. 103
Timidité (La) et le trac, 195. . . 227
Tolstoï (La mort dans l'œuvre de) 82
Travailler pour le roi de Prusse (Origine de l'expression :)314. . 379
Tsarévitch (L'hémophilie du). . . 368
Tuberculose médico-chirurgicale (Cours de 20 jours sur le diagnostic et le traitement de la). . . 249

Verdenal (Dr). 163
Vergniaud (Dr Henri) 117
Vernotte (Dr L.). 58
Vérolés (La messe des), 152 153 . 220
Vertiges et *Dioséine Prunier*. . . 139
Vie (La) à bon marché, au XVIIIe siècle.. 336
Vieillards (Amours des) 276
Vieillesse (La verte), 172. 212
Vieux neuf médical, 27. 41, 168, 299. 339

Vignes (Dr H 26
Vimont Dr M.). 145
Vinot-Préfontaine (Jean), 35 . . 67
Voivenel (Dr P.), 195 227
Voix ? (Quelle est l'influence génitale sur la), 252. 315

Walter Scott et le fou. 300
Watteau (La misanthropie de) . 243
Willette Dr . 315. 379

Wilson (La maladie du président), 52 123

Yeux artificiels de Babylonie. 168
Yvan (Le baron', chirurgien particulier de l'Empereur. . . . 131
Yvon (Dr). 90

TABLE DES GRAVURES

Académie de médecine (La médaille du Centenaire de l'). 113

Bazy (Dr P.). 78
Brillat-Savarin. 325

Du buisson (Dr Jacquelin). . . 35

Jameson (Dr) 305
Jeanselme (Le professeur). . . 211
Jeton de doyen de la Faculté de médecine de Paris. 106

Labbé (Dr Marcel). 79
Lavoisier (Feuilles de garde du *Traité de Chimie*, édition française et américaine. de), 357. . 359

Leyde (Le Jardin des Plantes de l'Université de), 255; — l'amphithéâtre d'anatomie de l'Université de. 255
Littré. 23
Louis XVII (Caricature sur). . . 157

Montmorency (Isabelle de), duchesse de Châtillon. . . . 177

Pipelet (Le Dauphin, examiné par le Dr), au Temple. 155
Prévost Le gardien de la paix). . 366

Rachel (Autographe de). . . 313
Rénon (Le professeur 112

Thèses (Frontispices de), 103, 105 106

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.